[illegible]

L'INDE

EN DEÇÀ DU GANGE

VULGAIREMENT APPELÉE

INDOSTAN

DÉCRITE

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

PRÉFACE.

L'Inde, que les anciens ont appelée le Paradis terrestre, à cause de la fertilité de son sol, de la beauté de son climat, et de l'abondance de ses productions en tout ce qui tient aux besoins et aux agrémens de la vie; dont la population, le langage et la religion, après une longue suite de siécles, sont restés debout au milieu des ruines de tant d'Empires; l'Inde, jusques vers le commencement du XV.e siécle, dut plus de sa célébrité aux bruits vagues de la renommée, qu'à des connaissances réeles puisées dans son propre sein. Les relations qu'Hérodote nous a données de cette contrée, malgré l'intérêt qu'elles présentent, sont mêlées de fables absurdes; et depuis ce père de l'histoire jusqu'à Marc Polo, l'Inde a été le théatre où s'est particuliérement exercée l'imagination des poëtes (1). Néanmoins, tandis que le vulgaire écoutait dans un étonnement stupide les contes que les voyageurs lui fesaient de ses habitans, des hommes éclairés étudiaient en silence leur costume, et admiraient en eux une nation, qui, sans ambition, sans faste et sans curiosité pour tout ce qui lui était étranger, jouissait paisiblement des dons que la nature lui avait prodigués (2). Que n'a-t-elle pu se maintenir toujours dans cet état heureux! Mais les richesses dont elle abondait provoquèrent la cupidité des conquérans, et la douceur de ses mœurs n'ayant jamais opposé qu'une faible et inutile résistance à leurs invasions réitérées, elle devint la plus malheureuse de toutes les nations de l'ancien continent, et peut-être

L'Inde fut peu connue dans les tems anciens.

Ses richesses sont la cause de sa ruine.

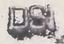
(1) Les voyages de Cosmas, dit Rennel dans son Introduction à la description vraiment classique qu'il a faite de l'histoire et de la géographie de l'Indostan, dans le sixième siécle, et ceux de deux Mahométans dans le neuvième, fournissent peu de matériaux à l'histoire. On n'en trouvera pas davantage dans la relation de Marc Polo, qui, dans le treizième siécle, traversa la presqu'île, et remonta la côte occidentale jusqu'à Guzarate. Il serait à la vérité très-difficile de rapporter à aucune contrée en particulier, les faits racontés par cet auteur, car la géographie de ses voyages est en grande partie une véritable énigme.

(2) V. Philostrate dans la vie d'Apollonius de Thiane.

du monde entier. Subjuguée à diverses époques par Darius Hystaspes, par Alexandre le grand, par les Parthes, les Arabes et les Mogols, elle se vit forcée de céder à ses ennemis une grande partie de ses antiques possessions, et de recevoir les lois et les institutions de ses vainqueurs. Malgré les changemens que ces événemens ont opérés dans sa population et dans son état politique cette nation n'en conserve pas moins encore un caractère distinctif, ainsi qu'un système de morale et de religion, qui ont résisté à la lime des tems, et à tous les efforts de la puissance humaine. On ne peut nier cependant, que les relations continuelles qu'ont avec elle les Européens depuis plus de deux siécles, n'ayent produit quelqu'altération dans son caractère originel : car par suite du mêlange qui s'est fait de divers peuples avec elle, il s'est introduit de nouveaux usages et de nouveaux cultes, là où l'on ne connaissait jadis que le nom de Brama. Néanmoins l'observateur attentif verra, que malgré les révolutions physiques et morales qui ont eu lieu chez elle pendant l'espace de vingt un siécles, la véritable race des Indiens, quoique devenue moins nombreuse et moins répandue, ne montre aucune variété remarquable; et que ses opinions, ses coutumes, sa croyance et sa manière d'agir, sont encore à présent ce qu'elles étaient par le passé. On retrouve dans l'histoire de l'Inde que nous a laissée Arrien, la vie et les mœurs des Indiens de nos jours (1). Quel sujet intéressant n'offriront donc pas à nos médi-

Les Indiens ont toujours conservé leur ancien costume.

(1) L'histoire de l'Inde par Arrien, extrêmement curieuse, et qui mérite plus d'attention qu'on ne lui en accorde communément, nous fait voir combien peu de changemens ont eu lieu chez les Indous, dans l'espace d'environ vingt-un siécles, et ces changemens son l'effet des conquêtes étrangères, qui cependant ont produit ici moins d'altération que par-tout ailleurs ; car les usages qui, dans chaque pays, acquièrent un degré de vénération, deviennent sacrés dans l'Inde par leur union intime avec la religion, dont les rites se mêlent à tous les actes de la vie. C'est à cette circonstance, et à la barrière que la religion des Bramines a toujours élevée entre les Indous et le reste des hommes, que nous devons attribuer la longue durée de leur culte et de leurs coutumes, qui ne peuvent se détruire qu'avec le peuple qui les pratique. Leur religion et leurs usages triomphèrent de l'enthousiasme et de la cruauté des vainqueurs Mahométans, qui en reçurent même une leçon de modération. Ils virent, ces conquérans, qu'une religion qui n'admet point de proselytes, ne doit pas inspirer de craintes à un gouvernement. Renell. Ouv. Cit.



tations les restes de ce peuple célèbre, qui occupe les plus belles contrées de l'Asie; et qui, au milieu de la dépravation universelle, et des vices dont une civilisation étrangère et raffinée lui a fait le funeste présent, garde comme un dépôt sacré l'antique héritage de ses vertus?

Les voyages des Européens nous ont fait connaître la géographie et l'histoire de l'Inde.

Depuis que les Européens, par suite de leurs progrès dans les arts et dans les sciences, ont étendu leurs relations et leur puissance jusques dans les pays les plus éloignés, l'Inde est dévenue un des principaux objets de leur ambition; et tandis que l'avarice se gorgeait des trésors qu'elle offrait à son avidité, la science recueillait une riche moisson de nouvelles et utiles connaissances. Les Anglais surtout, et les Français, ont enrichi dans ces derniers tems la littérature Européenne d'ouvrages précieux, qui ont dissipé en grande partie les ténèbres dont la géographie et l'histoire de l'Inde étaient auparavant enveloppées; et nous citerons entre autres les auteurs suivans qui ont le plus contribué à nous en instruire. Anquetil Du Perron, Fra Paolino, Jones et autres nous ont fait connaître son culte religieux; Rennell et Tiefenthaler sa géographie; Dow, Orme et Holwell son histoire; Gough, Daniell et Hodges ses monumens; et la Société de Calcutta, dans ses *Recherches Asiatiques*, sa Littérature, son Histoire Naturelle, sa Mythologie et ses antiquités.

Cependant, parmi les voyageurs les plus récens qui nous ont donné des relations de ce pays, tels que Crawfort, Sonnerat, Hamilton, Makintosh, Forster, le Gentil et Lazare Papi, il n'en est aucun qui ait observé avec autant d'attention, ni qui ait dépeint avec plus de précision les mœurs et les usages des diverses *castes* ou tribus Indiennes, que ne l'a fait Balthasar Solvyns dans sa grande description des mœurs, des usages et des cérémonies des Indiens, ouvrage dans lequel il ne se montre pas moins bon artiste, que littérateur distingué. Mais malgré tous les soins que ces mêmes voyageurs se sont donnés, pour nous instruire de l'histoire et des monumens de ces contrées, aucun d'eux n'en a parlé avec autant d'érudition, ni ne les a mis dans un aussi grand jour, que M.r Langlés dans le bel ouvrage qu'il fait maintenant imprimer sur les monumens anciens et modernes de l'Indostan.

Ouvrage de Solvyns sur l'Indostan.

Personne avant Solvyns ne s'était trouvé dans des circonstances aussi favorables que lui, pour bien observer le costume de la nation Indienne, et pour en rapporter en Europe des connaissances

exactes, qui ne fussent point défigurées, comme il arrive souvent, par des idées bizarres, ridicules et méprisables. Le séjour qu'a fait ce voyageur au milieu d'elle pendant près de quinze ans, lui a permis d'en faire une étude suivie; et il a pu, en habile observateur, pénétrer dans tous les détails de la vie privée des habitans, et apprendre à distinguer les castes primitives et pures, de celles qu'on avait jusqu'alors confondues avec d'autres. En effet, on voit qu'il a en quelque sorte épié ce peuple dans toutes ses actions, dans ses habitudes, dans ses usages, dans ses occupations journalières, dans ses cérémonies civiles et religieuses, dans ses fêtes et dans ses jeux, choses dans lesquelles il se montre totalement différent des autres peuples, et vraiment original. Bien loin de marcher sur les traces de certains auteurs, plus occupés à créer des systêmes imaginaires qu'à rechercher la vérité, il se fait au contraire un devoir de la prendre pour guide, et sans s'inquiéter beaucoup de ce qu'ont dit avant lui ceux qui ont traité le même sujet, il raconte briévement et avec clarté ce qu'il a vu de ses propres yeux, et ce qu'il a entendu de la bouche même des habitans le plus dignes de foi et les plus éclairés. Cet excellent artiste a en outre enrichi les quatre volumes qui composent son ouvrage d'un grand nombre de gravures, où il a représenté avec un soin infini et avec la plus grande fidélité tous les objets qu'il a observés, en les montrant au lecteur tels qu'il les verrait lui même, s'il était tout à coup transporté sur les lieux.

Description des monumens de l'Indostan par Langlés.

Mais l'ouvrage de cet auteur, digne à tous égards de l'intérêt et de l'estime des gens instruits, par la multitude et la vérité des détails qu'il renferme, n'a aucun rapport avec celui qu'a entrepris M.r Langlés, en ce que ce dernier a pour but principal de nous faire connaître tous les monumens remarquables sortis des mains de cette nation antique, ou qui ont été élevés à diverses époques par les divers conquérans qui l'ont subjuguée. La description qu'il en donne, est précédée d'une dissertation historico-géographique de l'Indostan ancien et moderne, où il a réuni, sous un seul point de vue, une foule de notions et de faits extraits des meilleurs auteurs Européens et orientaux. La première partie, qui contient l'ancienne division de l'Inde selon le systême des Bracmanes, avec une courte description de l'Inde moderne, est accompagnée d'une carte en deux feuilles, exécutée sur celle de Mess. Rennell et Arowsmith par M.r Lapie célébre géographe. La se-

conde comprendra le petit nombre de documens historiques, qui se trouvent confondus dans divers ouvrages avec d'autres notions étrangères à l'histoire et à la géographie de l'Indostan. Cette dernière partie, dont nous regrettons que la publication soit encore éloignée, sera ornée des portraits des Monarques les plus renommés, tant Indiens que Musulmans, qui ont régné dans ces contrées.

Convaincu de l'impossibilité de classer par ordre chronologique les monumens de l'Indostan, qui sont, selon lui, l'ouvrage de diverses nations, et dont plusieurs semblent même appartenir à des époques antérieures aux tems historiques de celle dont il s'agit, M.[r] Langlés s'est déterminé à les présenter suivant la position qu'ils occupent en allant du midi au nord. De cette manière, le lecteur, partant du Cap Comorin, et passant par la côte de Coromandel pour revenir par celle du Malabar, entreprend avec lui un voyage historique et pittoresque à travers l'Indostan, qui le conduit, depuis le royaume antique et peu connu de Madhuréh, jusqu'à Dehly, capitale fameuse et tombeau de la puissance Musulmane dans l'Inde. Guidé par ce savant observateur, il voit et examine dans tous leurs détails la forteresse, le temple et le Chiultry de Madhuréh, qui portait anciennemet le nom de *Regnum Pandionis*; il passe successivement en revue tous les autres monumens qui, dans l'état de ruine où ils se trouvent, ne laissent pas que d'attester la magnificence et le goût éclairé des Souverains qui les ont fait élever; Tanajour, Tritchinapoli, Barrahahal, et le Maïssur lui en offrent une foule tant Indiens que Musulmans; et parmi ces derniers, il admire particuliérement le grand et superbe mausolée du fameux Haïder Aly-Khan, dont la construction fait tant d'honneur à l'architecture moresque. Son étonnement s'accroit encore d'avantage, à la vue des rochers de Mavalipuram que le ciseau a façonnés, des temples souterrains de Sadras, d'Eléphante, de Salsette et d'Elore, ainsi que des statues et des bas-réliefs semés avec profusion dans tous ces temples, qui par leur masse gigantesque, et la singularité de leur structure, sont au dessus de tout ce que l'on peut imaginer. M.[r] Langlés a poussé l'exactitude jusqu'à donner la description des beaux édifices Européens qu'on trouve à Madras, et surtout à Calcutta, où le voyageur, à l'aspect des formes mâles et élégantes d'une architecture régulière, croit voir transportée sur les bords du Gange une ville Grecque, dont un contraste subit avec les monumens Indiens et Musulmans lui cause une agréable surprise.

Les Savans et les Artistes attendent avec impatience la continuation de cet ouvrage important. La partie qui en a déjà été publiée nous offre néanmoins assez de ces monumens pour l'objet que nous proposons; et nous choisirons dans leur nombre ceux qui nous paraîtront les plus propres à donner une juste idée des différens styles de l'Architecture Indienne.

Conclusion. En n'admettant dans le sujet de nos recherches que les relations des plus célébres voyageurs qui ont parcouru ces contrées, les savans mémoires dont elles sont l'objet, et les descriptions fidéles qui ont été faites par d'habiles artistes des monumens qu'elles renferment, nous osons espérer de ne point courir le risque d'avoir conçu des idées fausses ou peu exactes des peuples qui les habitent, et dont l'état est si digne d'intéresser notre curiosité et notre attention. Nous croyons au contraire pouvoir nous promettre la satisfaction, d'avoir formé du costume des Indiens un tableau, peut-être un peu restreint, mais naturel, et tout à fait nouveau, par la disposition, l'ordre et la clarté qui y régnent; dans lequel on remarquera une précision de dessin qui distingue déjà honorablement cet ouvrage de tous ceux de ce genre qui ont été faits en d'autres lieux; et où l'on a soigneusement évité d'employer ce brillant de couleurs trop recherchées, qui, en flattant l'œil de l'observateur peu exercés en peinture, choque les régles de la perspective, et ce qui importe encore plus, les lois de la vraisemblance.

CATALOGUE

DES

AUTEURS ET VOYAGEURS PRINCIPAUX

QUI ONT TRAITÉ DES CHOSES CONCERNANT

L'INDOSTAN

OU

L'INDE EN DEÇA DU GANGE.

Abelinus, Joseph. Phlip. (sub nomine I. L. Gothefredi) Indiae orientalis Historia in latinam versa. *Francof.*, 1628, in f.°

Actes de la Mission danoise dans les Indes orientales etc. (en allemand) *Halle*, 1718, 13 vol. in 4.°

Albuquerque Alonze d', Commentaires (concernant ses expéditions dans l'Inde) rassemblés dans ses lettres etc. *Lisbonne*, 1557, 1576, in f.° 1774, in 4.°

Andrada, Jacint-Frey de, The Life of Don Juan de Castro the fourth vice-roi of India, wherein are seen the Portugueses Voyages to the east Indies etc. *London*, 1664, in f.°

Annual register or a View of history of Indostan in year 1799-1811. *London*, 1800-13, 11 vol. in 8.°

Anville M. d', Eclairciss. sur la carte de l'Inde. *Paris*, 1753, in 4.°

-- The Asiatic miscellany. *Calcutta*, 1785, 2 vol. in 4.°

Anquetil du Perron. Voyage aux Indes orientales avec une description des usages des Perses (Trad. en allemand) *Francfort.*, 1771, in 8.°

-- Recherches historiques et géographiques sur l'Inde etc. *Paris*, 2 vol. in 4.° *Berlin*, 1786, in 4.°

-- Revision et correction d'un Voyage dans l'Inde du P. Paolino de s. Barthélemi etc. *Paris*, 3 vol. in 8.°

-- L'Inde en rapport avec l'Europe. *Paris*, 1798, 2 vol. in 8.° V. Zoroastre.

Archenholz, J. W. Histoire civile, politique et militaire de l'Inde, ou l'Anglais aux Indes, d'aprés Orme. *Lausanne*, 1796, 3 vol. in 12.°

B. de D. Beschryving van verschieden Oost-Indische gevesten en machtige Landschapen en inzonderheit van Golconde en Pegu. *Roterdam*, 1677, in 4.°

Balbi, Gasparo. Viaggio dell' Indie orientali ec. *Venezia*, 1590, in 8.°

Baldaeus, Philip. Description of the East-India coast of Malabar and Coromandel ec. (V. Collect. de Churchill, vol. 3.).

-- Beschresving der Oostindischen Landschapen Malabar, Coromandel, Ceylan etc. *Amsterdam*, 1671, in f.°

Banhi, Mémoires sur l'Inde etc. *Paris*. 1798, in 8.°

Barbosa, Odoardo, dell' Indie orientali. *Venezia*, 1588, in f.°

Barchewitz, Ernest-Christ, Ostindianische Reise-Beschreibung, von 1711, bis 1722. *Chemnitz*, 1730, in 8.° *Erfort*, 1751, in 8.°

Baretti, Francesco Relazione del Malabar. Trad. en Français. *Paris*, 1645, 2 vol. in 12.°

Barros. Asia, dos faitos, que os Portugueses fizeram nc descobrimento, e conquista dos mares y terras do oriente. Decade prima e seconda in fol.° en *Lisboa*, 1552 e 1553, 12 part. in f.° Tradott. in Ital. *Venezia*, 1562.

Barthema, Ludor. Itinerarium in Indiam orientalem. *Venetiis*, 1589, in 12. *Nuremberg*, 1610, in 12.°

Baulieu, Mémoires du voyage aux Indes orientales etc. Insérés dans la deuxième partie de la Collection de *Thévenot.*

Beatson's, Alex. Wiew of the war with the late Tippoo, Sultan of Mysore. *Lond.* 1800, in 4.°

Behr, Joh, Vander, Diarium einer neunjaehrigen Ostindianischen Reise von 1641 bis 1650. *Jena*, 1668. *Francf.* 1684, *ibid.* 1688, in 4.°

Bernier, François, Description des Etats du Grand-Mogol etc. *Amsterdam*, 1679, *ibid.* 1723, *ibid.* 1725, 2 vol. in 12.° fig.

Bernoully, J. Description historique et géographique de l'Inde. *Berlin*, 1786, 5 tom in 3 vol. in 4.°

Biervillas, Inigo de Voyage à la côte de Malabar, traduit du Portugais. *Paris*, 1736, in 12.°

Blagdon's brief history of India. *Lond.* 1805, gr. in f.°

Bolling, Fried. Oost-Indiske Reise-bog, anno 1669, 1673. *Copenhague*, 1678, in 4.°

Bolts, State civil, political and commercial in Bengale. *London*, 1773, 2 vol. in 8.° Trad. en Français. *La Haye*, 1775, 2 vol. in 8.°

Bontekoe, Vill. Isbrand, Journal of de gedenk-waerdige beschryving von de Oost-Indische reise, in 1618 à 1625. *Utrecht*, 1651. *Amsterdam*, 1656, *ibid.* 1681, in 4.° Traduit et Français dans la Collection de *Thévenot.*

Borghesi, Gio. Lettera scritta da Pondichery tradotta dal manoscritto latino da Gio. Mario de' Crescimbeni. *Roma*, 1705, in 12.°

Briefe über Ostindien oder Reise-Nachrichten, nebst angehaengten fragmenten über dieses Land. *Bâle*, 1786, in 8.°

Briefe auf einer Reise von Stade nach Madras und Ost-Indien geschrieben, von einem Hannövrischen Capitain. *Breme*, 1788, in 8.°

Briefe of Ostindien. *Bâle*, 1786, in 8.°
British India analysed. *London*, 1793, 3 vol. in 8.°
Bucquoi. Aanmerhelike ontmoedingen in de sestienjaerige Reise naer de Indien. *Harlem*, 1745, in 4.°
Burckhard, Christ. Ostindianische Reise-Beschreibung. *Halle*, 1693, in 12.°
Burges, Bartolomew. A series of Indostan Letters etc. *Nesw-Yorck*, 1790, in 8.°
Campbell, Leonard. A Journey over land to India, party by a route, never befond by any European. *London*, 1795, in 8.°
Camstrup, Jans, Reysbeschryving of Journal van de Oostindische compagnie-schep Bbydorf. *Amsterdam*, 1735, in 4.°
Carré, Mr. Nouvelle relation d'un voyage aux Indes orientales. *Paris*, 1794, 2 vol. in 12.°
Castaneda, Fernando Lopez de, Historia de descrobrimento y conquista da India por los Portogueses. Coïmbre 1552-53-54, 8 vol. in f.° Tradotta in Italiano da Alfonso Ulloa. *Venezia*, 1578, 2 vol. in 4.° Le I.er livre traduit en Français. *Paris*, 1553, in 4.° Trad. en Allemand, 1565, in 4.°
Catrou, Histoire générale de l'Empire du Mogol etc. *Paris*, 1715, 4 vol. in 12.° 1725, 1 vol. in 4.°
Chantessin Pouchot de, Voyage et retour des Indes orientales. *Paris*, 1792, in 12.°
Charpentier, Histoire d'une expedition de la compagnie des Indes de France aux Indes orientales. *Paris*, 1665, in 4.°
Charpentier-Cossigny, Voyage au Bengal etc. *Paris*, 1799, 2 vol. in 8.°
Chatfield, R., An historical view of the commercial political and moral state of Hindostan ec. *London*, 1809, in 4.°
Colebrook, Views of places in the kingdom of Mysore. *Lond.* 1805, gr. in f.°
Comparative view of the ancient monuments of India. *London*, 1785, in 4.°
Croix Petit de la, Histoire du gran Genghiscan etc. *Paris*, 1710, in 12.°
Coryat's Crudities reprinted from the editon 1612, which are new added his Letters from India. *London*, 1776, 3 vol. in 8.°
Dalrymple, The oriental repertory. *Lond.* 1791, 2 vol. in 4.°
Daniell, Thom et Will. The oriental Scenery 48. *Views London*, 1795-1797. Antiquity of India 12. *Views*, 1800.
Dapper, Ol. Asia of Beschryving van het ryk des Grooten Mogol en een grooten gedelte van Indien. *Amsterdam*, 1672, 2 vol. in f.°
Defauriay Sousa Manoel Asia Portuguosa, en que se trattan los trechos y conquistas de los Portugueses, en Asia y Africa, desdeal en 1412. Hastaal de 1640, con estampas in fol.° en *Lisboa*, 1666, 1674, 1675, Tom. II.
Delestre, Relation d'un voyage aux Indes orientales. *Paris*, 1677, in 12.°
Dellon Mr., Nouvelle Relation d'un voyage fait aux Indes orientales etc. avec fig. *Amsterdam*, 1699, in 12.° Trad. en Anglais. *London*, 1699, in 8.°

Description du voyage de Guillaume Voyel dans les Indes orientales (en allemand). *Altenbourg*, 1716, in 12.°
A Description of several artificial cavarns in the neighbourhood of Bombay. *Calcutta*, 1788. *London*, 1789, in 8.°
Description de l'Inde par J. Tieffenthaler-Recherches sur l'Inde par Anquetil du Perron avec des cartes par Rennel, pubbliées par J. Bernouilli, avec fig. (en allemand). *Berlin*, 1785, 3 vol. in 4.° (en Français). *Paris*, 1785, 3 vol. in 4.°
Descriptiones Indiae orientalis a variis auctoribus in unum collectae cum figuris Theocdory de Bry in fol. *Francofurti*, 1598.
Devena, Cornelius. Navigatio in Indiam orientalem. *Francofurti*, 1607, in 8.°
Devitre, Description du premier voyage fait aux Indes orientales etc. *Paris*, 1604, in 12.°
Diarium nauticum itineris Bataviorum in Indiam orientalem, 1598, in 4.°
Dieshorn, Ludw. Nachricht von Ostindiens Beschaffenheit und Seltenheiten, auf seinen Reisen gesammlet. *Francf.* 1759, in 8.°
Dissertation sur les moeurs, les usages etc. des Indous. Trad. de l'Anglais par B. *Paris*, 1786, in 12.°
Dow, Alex. History of Hindoostan. *Lond.* 1770, 3 vol. in 4.°
Duprat, Voyage dans l'Inde. *Londres*, 1780, in 8.°
Duranel Pierre, le Mercure Indien, ou Trésor des Indes orientales. *Paris*, 1667, in 4.°
Dussieux, Histoire de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais. *Bouillon*, 1770, in 12.°
Dujarric, Histoire des voyages et choses plus mémorables, tant en Indes orientales qu'autres pays etc. *Bordeaux*, 1607, in 4.°
Ekeberg, C. G. Ostindiske Resa i aaren 1770 och 1771, *Stokolm*, 1773, in 8.°
Esquisse historique et politique de l'Indostan (en Anglais). *Londres*, 1792, 2 vol. in 8.°
Etat actuel de l'Inde. *Paris*, 1787, in 8.°
Ferishta's history of Dekan. *Lond.* 1800, 2 vol in 4.°
Floris, Will. Relation du golfe de Bengale traduite de l'Anglais de Purchass dans la collection de *Thévenot*.
Forbes's, James oriental memoirs. *Lond.* 1813, 4 vol. in 4.°
Forest, Robert Voyages from Calcutta to the coast of the bay of Bengal etc. *London*, 1792, 2 vol. in 4.°
Fricken, Christ. Ostindianische Reisen und Kriegsdienste von 1680 - 1685. *Ulm*, 1692, in 8.°
Franken, Jacques Voyage malheureux du vaisseau de la compagnie des Indes *la Diligence*, son retour de Batavia par le Bengale en Hollande. *Harlem*, 1761, in 8.° (en hollandais).
Franklin, W. The history of the reign of Shah-Aulum, emperor of Hindostaun, 1798, in 4.° fig.°
-- Military memoires etc. of general Thomas. *Calcutta*, 1803, in 4.°

G. W. A. W. W. Premier livre de l'Histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais etc. *Amsterdam*, 1538, in f.°

-- Le second livre, Journal ou Comptoir, contenant le vrai discours et navigation historique du voyage fait par les huit navires d'Amsterdam au mois de mars l'an 1598, sous la conduite de l'amiral Nec etc. *Amsterdam*, 1609, in f.° Ce second voyage est une suite de l'autre.

Gaubil Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mogous. *Paris*, 1739, in 4.°

Georgi, J. G. Reise nach Ostindien und China, aus dem Schwedischen übersetzt. *Bostock*, 1765, in 4.°

Gerbert, Gustav. Fried. Ostindische Naturgeschichte, Sitten und Alterthümer, besonders bey den Malabaren. *Halle*, 1752, in 8.°

Gerike, Reise von London nach Zeylan und Gudelur. *Halle*, 1773, in 8.°

Giuseppe de Santa-Maria, Prima spedizione alle Indie orientali 1655. *Roma*, 1661, in 4.°

Gladwin, Fr. The history of Hindostan during the reigns of Jihangir, Shah Jehan etc. *Calcutta*, 1788, in 4.°

-- Narrative of the transact. in Bengal. *Calcutta*, 1788, in 8.°

-- Narrative of the insurrection wihich happened in the Zemeendary of Benaris. *Calcutta*, 1782, in 4.°

Glanins. Mr. Relation of the infortunate voyage to the kingdom of Bengal etc. *London*, 1682, in 8.°

Godinho, P. Manuel. Relasao de novo caminho que fey por terra e mar da India para Portugal no anno 1663. *Lisbon.* 1665, in 8.°

Gouvea ant. Jornada do arcebispo de Goa dontrey aleix de Menezes primas da India oriental quando foy as serras de Mahrar, e Lugares unque morao os antiguos Christianos de S. Thome in fol.° *Coimbra*, 1606.

Goux de Flaix. Essai historique etc. sur l'Indostan. *Paris*, 1807, 3 vol. in 8.°

Grandpré, Voyage dans l'Inde et au Bengale etc. *Paris*, 1801, 2 vol. in 8.°

Grenier, le Chev. Mémoires de la Compagnie et découvertes faites dans les mers de l'Inde. *Brest*, 1770, in 4.° *ibid.* 1780, iu 8.°

Grose, John Henr. Travels to the East-Indies. *London*, 1759, *ibid.* 1766, et 1772, 2 vol. in 8.° Trad. en Français. *Paris*, 1758, in 12.°

Guyon, M. l'Abbé. Histoire des Indes orientales anciennes et modernes. *Paris*, 1744, 3 vol. in 12.°

Hamilton. Account of the East-Indies. *Edimbourg*, 1739, in 8.°

Hamilton, Ch. Hist. relation of the government of the Rohilia Afgans of Indoostan. *Lond.* 1787, in 8.°

Hasting, Warren. Review of the state of Bengal. *London*, 1784, in 8.° *ibid.* 1786, in 8.° Trad. en Français. *Paris*, 1788, in 8.°

Hawhins, Relation de la Cour du Mogol. Cette traduction de l'Anglais se trouve dans la premiére partie de la collection de *Melchisedech Thévenot.*

Herport, Ostindianische Reise-Beschreibung. *Berne*, 1669, in 8.°

Hesse, Elias, Ostindianische Beschreibung, oder Diarium der Reise D. Benj Oltichens im Jahr 1680, von Dresden bis Sumatra. *Dresde*, 1687, in 12.° *Leipsic*, 1690. *Francfort*, 1734, in 8.°

Heyde, Fr. J. Van der Gevaarelyhe schipp-breuk van de Oostindische jacht *Ter-Schelling*, onder het and van Bengale. *Jander-Wik*, 1707, in 4.°

Historical Fragments of the Mogol Empire, etc. *London*, 1782, in 8.°

An Historical Account of the settelment and possession of Bombay, by the English East-India company. *London*, 1781, in 8.°

Histoire naturelle et générale des Indes, traduite du castillan. *Paris*, 1666, in f.°

Histoire des Hollandais et des Zélandais en différens lieux de l'Inde etc. (en Hollandais). *Amsterdam*, 1641, in f.° *ibid.* 1647, in 4.°

History of Indostan translated from the Persan, by Alex. Dow. *London*, 1770, 3. vol. in 4.°

Hodges, W. Vues choisies de l'Inde, d'aprés les dessins exécutés sur les lieux, et gravés à *l'acqua-tinta* etc. *Londres*, 1784, in f.°

-- Travels in India. *London*, 1793, in 4.° Trad. en Français. *Paris*, 1805, 2 vol. in 18. fig.

Hofmann, J. Chr. Oostindianische Voyage. *Cassel*, 1680, in 8 °

Holwell, J. J. Evénemens historiques relatifs aux provinces du Bengale et à l'empire de l'Indostan etc. Trad. de l'Anglais. *Paris*, 1758, in 8.°

Home's select views in Mysoore. *Lond.* 1794, in f.°

Horme's, historical fragments of the Mogul empire. *Lond.* 1805, in 4.°

Houtmann Cornelii - De erste Schep Vaertgedaen van de Hollanders naer-Oost-Indien. *Amsterdam*, 1595, in 4.°

Hunter, Picturesque scenery in the Kingdom of Mysore etc. *Lond.* 1805, in f.°

Ildephonso, Bernardino di Santo. Itinerario di India por terra (1605). *Lisbona*, 1611, in 4.°

De Imperio magno Mogolensi sive India. *Leydae*, 1659, in 16.°

Jarric, Pierre du, Histoire des choses les plus mémorables advenues tant ès Indes orient. que autres pays de la découverte des Portugais etc. *Bourdeaux*, 1608-14, 3 vol. in 4.°

John, Dänischen Missionär Einige Nachrichten von Tranquebar auf der Küste Coromandel im Iahr 1792. (Insérées dans le Journal de Berlin etc. 1792 à 1794).

Jones's, W. works. *Lond.* 1799, 8 vol. in 8.°

Journal d'un voyage des vaisseaux hollandais aux Indes orientales (en hollandais) Middelbourg, 1598, in 4.°

Journal d'un voyage fait aux Indes orientales par une escadre commandée par Mr. Duquesne en 1690 - 93. *La Haye*, 1721, 3 vol. in 12.°

Journal du voyage de Duquesne aux Indes orientales. *Bruxelles*, 1692, in 12.°

Journal du Voyage des grandes Indes, contenant tout ce qui s'est fait et passé par l'Escadre de S. M. sous le commandement de M. de la Haye, depuis son départ de la Rochelle au mois de mars 1670, jusqu'au mois de septembre 1674. *Paris*, 1698, in 12.°

A Journal or Account of William Daniel, his late expedition from London to Surate in India. *London*, 1702, in 12.°

Istoria naturale e politica del regno del Gran-Mogol, dell'India, di Pegu, Aracan e Ceylan. *Venezia*, 1738, in 8.°

Ives, Edward, A Voyage from England to India in the year 1754 etc. *London*, 1773, in 4.° fig.

Knapp. G. C. Nouvelle histoire de la Mission évangélique dans les Indes orientales etc. (en Allemand). *Halle*, 1805, in 4.°

Lahaye et Caron, Journal du voyage des Grandes-Indes depuis 1670, jusqu'à l'an 1672. *Paris*, 1674. *Orléans*, 1697. *Paris*, 1698, in 12.°

Langhans, Christ. Neue Ostindianische Reise nebst dem was sich merkwürdiges auf der Reise Paul Deroy nach Surate zugetragen. *Leipsic*, 1705, in 8.°

Langlés, L. Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan en 150 planches. *Paris chez Boudeville etc.* 1812, in 4.° Ouvrage sous presse.

Leckie, D. R. Journal a route to Magpore, by the way of Cuttak, Barrosumbes etc. *London*, 1800, in 4.°

Legentil, Voyage dans les mers de l'Inde etc. *Paris*, 1779 etc. 2 vol. in 4.° - Le même, en Suisse 1781, 5 vol. in 8.° - Le même trad. en Allemand. *Hambourg*, 1781, etc. 8 vol. in 8.°

Leguat, Voyage to the East-Indies. *London*, 1708, in 8.°
Traduit en Français. *Londres*, 1708, 2 vol. in 12.° fig.

Letellier, Jean, Voyage aux Indes orientales. *Dieppe*, 1649, in 4.°

Lettres philosophiques et historiques à Mylord S***, sur l'état moral et politique de l'Inde etc. *Paris*, 1805, in 8.°

Lingen, R. P. Henr. Ruth de, Relatio rerum notabilium regni Mogor etc. *Aschaffenbourg*, 1665, in 4.°

Linschot, Joannes. Navigatio et Itinerarium in orientali India etc. *La Haye*, 1599. *Amsterdam*, 1614, in f.° En Hollandais. *Francfort*, 1601, in f.° *Amsterdam*, 1614, *ibid.* 1618, *ibid.* 1623, *ibid.* 1644, in f.° En Français. *Amsterdam*, 1610, *ibid.* 1614; *ibid.* 1638, in f.°

Lockyer, Ch. An Account of trade in India. *London*, 1721, in 8.°

M. S D. R. Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales etc. *Paris*, 1688, in 4.°

Mackenzie, Sketch of the war with Tippo-Sultan. *Calcutta*, 1793, 2 part. in 4.°

Mager, C. F. Relation certaine de la situation et des curiosités modernes des Indes orientales etc. *Leipsic*, 1759, in 8.° (en Allemand).

Magistris, Hyacinthe de, Relation dernière de ce qui s'est passé dans les royaumes de Maduré, de Tanjaor etc. *Paris*, 1663, in 8.°

Malheraeus, Gesta proxime per Portuglanenses in India. *Col.* 1507, in 4.°

Mannevilette, Apres de, Mémoire sur la navigation de la France aux Indes. *Paris*, 1765, in 4.°

Manrique, P. Sebast. Itinerario de las Missiones dell' Indie oriental con una summaria relacion de Imperio de Xa-Ziabanlorombo Gran Mogol, y des otros Reys infideles in 4.° in *Roma*, 1649.

Margraff, Voyage aux Indes et à Batavia. Trad. du Hollandais. *Amsterdam*, 1 vol. in 12.°

Maria, Vincenzo, Viaggio alle Indie orientali. *Roma*, 1672. *Venezia*, 1683, in f.°

Maffeus, Joseph. Petrus, Historiarum Indicarum libri XVI. etc. *Cologne*, 1589, in f.° *Lyon*, 1637, in 8.° En Italien. *Firenze*, 1589. *Bergamo*, 1749, 2 vol. in 4.° *Milano* Edit. Class. Ital. 1806, 3 vol. in 8.° En Français. *Paris*, 1665, in 4.°

Maurice's Ancient history of Hindoostan. *London*, 1795, 2 vol. in 4.°
-- Modern history of Hindoostan. *Lond.* 1802, 2 vol. in 4.°
-- Indian antiquities. *Lond.* 1792, 7 vol. in 8.°

Mémoires de la campagne et des découvertes faites dans la mer des Indes etc. *Brest*, 1700, in 4.°

Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales. *Paris*, 1702, in 8.°

Memoirs of Khojeh Adulkurreem. *Calcutta*, 1788, in 8.°

Methold, Will. Troates the golf of Bengole, as also Golconde etc. (Inséré dans la collection de Purchass) et traduit en Français dans la collection de *Thévenot.*

Michaud, J. Histoire des progrès et de la chute de l'empire de Mysore etc. *Paris*, 1801, 2 vol. in 8.°

Modern History of Indostan. *London*, 1802, in 4.°

Mohammud-Casim-Feris-Ta, Histoire de l'Hindostan etc. traduite de l'original Persan avec une dissertation concernant la religion etc. par Alexis Dow: (en Anglais). *London*, 1778, 2 vol. in 4.° La Dissertation a été traduite en Français. *Paris*, 1780, in 12.°

Motta, Alexio da, Routier pour la navigation des Indes orientales etc. traduit d'un manuscrit Portugais par *Thévenot.* (Inséré dans sa Collection seconde partie).

Newpart, Christliche Ostindianische Reise-Beschreibung, 1613, in f.°

Newt, Beschryving door Malabar en Coromandel. *Amsterdam*, 1672, in f.°

Niecamp, Jo. Luc. Historia Missionis Evangelicae in India orientali. *Hallae*, 1747, 1 vol. in 4.° en Allemand, *ibid.* 2 vol. in 4.° en Français *Genève*, 1745, 3 parties in 8.°

Nieuhof, Jen. Zee-en Land-Reyze door verschiedene gevesten van Oost-Indien etc. *Amsterdam*, 1693, in f.°

The Origin and authentic Narrative of the present Maratte's war, and also the late Rohilla's war, in 1773 and 1774. *London*, 1781, in 8.°

Orme, History, of the military transact. of the British nation in Indostan. *Lond.* 1803, 3 vol. in 4.°

-- A general idea of government and people of Hindoostan. *Lond.* 1811, in 4.°

Osorius, Hieronymus-De Rebus Emanuelis Lusitaniae regis virtute et auspiciis. *Lisbona*, 1575, in f.° Trad. en Français. *Paris*, 1581, in 4.° et *ibid.* 1587, in f.°

Osbech, Petr. Dagbok aefwer en Ostindish Resa etc. *Stockholm*, 1757, in 8.°

Overbek, Aernout Van, Gaestige en Vermaeiliche Reise-Beschryving, naer Oost-Indien, in dem Jaar 1668, 1671, in 4.°

(Ouseley) Oriental collection. *Lond.* 1797, 3 vol. in 4.°

Palladius (Galata) de Gentibus Indiae et Brakmanibus, ex graeco latine vertit Edw. Biffoens. *London*, 1668, in 4.°

(Papi, Lazzaro.) Lettere sull' Indie orientali. *Filadelfia*, 1802, 2 vol. in 8.°

Patullo, Essay upon the cultivation of the lands and improvement of the revenues of the Bengal. *London*, 1772, in 8.°

Fra Paolino da s. Bartolomeo, Viaggio alle Indie orientali. *Roma*, 1796, in 4.°

Pennant, View of India extra Gangem. *London*, 1798, 3 vol. in 8.°

Philipps, An account of the religion, manners and learning of the people of Malabar etc. *London*, 1699, in 8.°

Pigafetta, Descriptio Indiae orientalis. *Francofurti*, 1588, in f.°

Pyrard, François de Laval, Voyage aux Indes orientales etc. *Paris*, 1619, vol. 2 in 8.°

Postel, Guillaume, Merveilles des Indes. *Paris*, 1583, in 16.°

Pouchot de Chantassin, Relation d'un voyage et retour des Indes orientales pendant les années 1690-91. *Paris*, 1693, in 12.°

Puente, Jos. Martinez de la, Compendio de las Historias del descubrimento de la India orientale etc. *Madrid*, 1681, in 8.°

Purmerend, Niclos van, Journal ofte een Oostindiche reys. *Amsterdam*, 1651, in 4.°

Recueil de divers Voyages aux Indes orientales depuis l'année 1586, (en Hollandais.) *Amsterdam*, 1643, in 4.°

Relatio de rebus in India orientali a Patribus Societatis Jesu 1698 et 1699 peractis. *Mayence*, 1601, in 8.°

Relation ou Journal d'un voyage fait aux Indes orientales etc. *Paris*, 1677, in 12.°

Relation d'un Voyage aux Indes orientales par un Gentilhomme Français. *Paris*, *Villery*, 1648, in 8.°

Relation de la guerre des Hollandais de la Compagnie des Indes orientales contre le Roi et les Régens de Macassar, depuis 1668 jusqu'en 1669, avec les articles de la paix : le tout traduit en Français. *Paris*, 1670, in 12.°

Relation de deux différens Voyages aux Indes orientales, traduite du Flamand etc. *London*, 1700, in 8.°

Rennefort, Souchu de, Histoire des Indes orientales. *Leyde*, 1688, in 12.°

Rennel, Fames. Memoir of a map of Indoustan or the Mogol empire etc. *London*, 1788, in 8.° et 1793, in 4.° Trad. en Français. *Paris*, 1800, 3 vol. in 8.° avec Atlas in 4.°

Ribeira, Fernando de, Relaciam Annal de India oriental. *Lisbona*, 1607, in 4.°

Robertson, Hist. disquisition concerning India. *Lond.* 1790, in 4.°

Roë, Thomas; Mémoires de T. R. ambassadeur du roi d'Angleterre auprès du Mogol etc. Dans la collection de Purchass et trad. en Français dans la collection de *Thévenot*. Trad. en Hollandais. *Amsterdam*, 1656, in 4.°

S. M. A. W. Historie van Indien, vaerinn verthoelt is de avantures die de hollandische schepen begegnet zyn. *Amsterdam*, 1598, 2 vol. in f.°

Saar, Evertz et Herport, Verhaal van drye voornaame Reizen naar Oost-Indien. *Amsterdam*, 1671, in 4.°

Saar, Joh. Jacob. Ost-Indianische funfzehnjahrige Kriegsdienste und Beschreibung was sich in solcher Zeit von 1644, bis 1659, begeben. *Nuremberg*, 1662; *ibid.* 1672, in f.°

Saetebon, H. Vornaamste zeegetogt na de Oost-Indien, gedaen med de Achinsche en Molusche vlooten, onder de admiralen Jac. Hemskerk en Volfert Hermans. *Amsterdam*, 1648, in 4.°

San-Roman, Antonius. Historia general de la India oriental, de los descubrimentos, y conquistas, quo han hecho las armas de Portugal en el Brasil desdeanno de 1410 hastael anno de 1554, in fol.° en *Valladolid*, 1603.

Sao, Frëy Gaspard de, Itinerario de India por terra etc. *Lisbona*, 1611, in 4.°

Scherversen, Bernard, Relation du Voyage fait aux Indes orientales en 1740, (en Allemand) *Heilbron*, 1751, in 12.°

Schof-Heristhal, Jonathan, History of Dekan and the history of Bengal. *Shrewsbury*, 1796, 2 vol. in 4.° *London*, 1800, 2 vol. in 4.°

Schouten, Rëys-Togten naer en door Oost-Indien. *Amsterdam*, 1707, et 1708, in 4.°

Scotti Andrea. Scriptores de rebus Indicis in fol.° *Francofurti*, 1603.

Schouten, Oost-Indische Voyagie vervattende veel voornaame vorfallen, swedige zae en landgevechte tegen de Portuguesen etc. *Amsterdam*, 1676, in f.°

Schröder, Joh. Heinr, Seefahrer, oder Merkwürdige Reise nach Ostindien und verschiedenen orientalischen Inseln. *Leipsic et Gotha*, 1749, in 8.°

Schwartz, Georg. Bern. Reise in Ost-Indien. *Francfort et Leipsic*, 1774, in 8.°

Schweitzer, Christ. Journal und Tagebuch seiner sechsjährigen Ostindianischen Reise, von Iten Decemb. 1675 etc. *Tubingue*, 1688, in 4.°

Sebastiani, Monsignor Giuseppe, Primo Vescovo di Hierapoli oggi di Bisignano. Seconda spedizione nell' Indie orientali ordinata da Alessandro VII., in 4.° *Roma*, 1672.

Sketches chiefly relating to the history etc. of the Hindoos. *Lond.* 1792, 2 vol. in 8.°

Solvyns, Balth. Les Hindous. *Paris*, 1808, 4 vol. in f.° fig.

Sonnerat. Voyage aux Indes orientales etc. *Paris*, 1806, 4 vol. in 8.° avec Atlas.

Souchu de Rennefort, Histoire des Indes orientales et des établissemens de la Compagnie Françoise du commerce, in 4.° *Paris*, 1688.

State of British empire in Bengal. *London*, 1773, in 8.°

Stavorinus, J. S. Reize over de Kaap de Goede-Hoop, van Batavia, naer Samarang, Macassar, Amboine, van Surate in jaaren 1774-75-76-77-78. *Leyde*, 1794, 2 vol. in 8.° Trad. en Français. *Paris*, 1799, 2 vol. in 8.°

-- Reise van Seeland over de Kaap de Goede-Hoop, naer Batavia, Bantam, Bengolen, enz gedean in de jaaren 1768, bis 1771. *Leyde*, 1793, 2 vol. in 8.° Trad. en Français. *Paris*, 1798, 1 vol. in 8.°

Stewart, Ch., The history of Bengal. *Lond.* 1813, in 4.°

Tableau historique de l'Inde etc. *Bouillon*, 1771, in 12.°

Tapp, David, Funfzehnjährige Ostindianische Reise-Beschreibung, von 1667-1682. *Hanovre*, 1714, in 4.° fig.

Taylor, John, Travels from England in India, in the year 1798, by the way of Tyrol, Venice etc. *London*, 1799, 2 vol. in 8.° Trad. en Français. *Paris*, 1803, 2 vol. in 8.°

Taylor. Letters on India. *Lond.* 1800, in 4.° fig. Trad. en Français. *Paris*, 1801, in 8.°

Thévenot, Jean, Voyage contenant la relation de l'Indostan, des nouveaux Mogols, et autres peuples et pays des Indes. *Paris*, 1684, in 4.°

Tieffenthaler, J. Historisch-Geographische Beschreibung von Hindostan etc. herausgegeben von s. Bernouille. *Berlin*, 1786, 2 vol. in 8.°

Tippo Sultan. Select letters. *Lond.* 1811, in 4.°

Tonne, William, Illustration of some institutions of Marattes people. *London*, 1799, in 8.°

Torry, Ed. Voyage in East-India in the year 1615. *London*, 1655, in 8.° Trad. en Français dans la collection de *Melchisedech Thévenot*.

Tosi, P. Ab. Clemente, Descrizione geografica e istorica dell'India orientale. *Roma*, 1669, *ibid.* 1676, 2 vol. in 4.°

Valentyn, Franc. Beschryving van onde niew Ostindian. *Amsterdam*, 1724-26, 8 vol. in f.°

Van der Hagen, Voyage aux Indes orientales, trad. du Hollandais. *Amsterdam*, 1681, in 12.°

Van-Maerden, Voyage aux Indes orientales, trad. du Hollandais. *Amsterdam*, 1681, in 12.°

Le Veer Girard, Description de trois Voyages ou navigations des Hollandois aux Indes orientales par la mer du Nord, in fol.° *Amsterdam*, 1609.

Verelst, Henri, View of the rise, progress and present state of the English government in Bengal. *London*, 1772, in 4.°

Vermeulen, Gerrit. Gedenkwaardige Voyagie naar Oost-Indien, in jaar 1668, etc. *Amsterdam*, 1677, in 4.°

Vischer, Jac Conter, Malabarsche Brieven etc. *Leuwarden*, 1743, in 8.°

Vorwich. Voyage aux Indes orientales, trad. du Hollandais. *Amsterdam*, 1681, in 12.°

Voyage de Nicolas de Graaf aux Indes orientales etc. *Amsterdam*, 1719, in 12.°

Voyage de Hagen-Naer aux Indes orientales, traduit du Hollandais. *Anusterdam*, 1705, in 12.°

Voyage du sieur Luillier aux Grandes-Indes. *Paris*, 1705. *Roterdam*, 1726, in 12.°

Voyage de Matelief aux Indes orientales, traduit du Hollandais. *Amsterdam*, 1705, in 12.°

Voyage aux Indes orientales, traduit du Portugais. *Paris*, 1653, in 4.°

Ward M. la religion et les moeurs des Hindous. *Serampore*, 1811, 4 vol. in 4.° En Anglais.

Willyams, Cooper, History of the british compaign in the Indias, in 1794. *Lond.* 1796, in f.°

Wilks, Marks, Historical sketches of the south of India. *Lond.* 1809, 2 vol. in 4.°

Witflier, Corneille. Histoire universelle des Indes orientales etc. *Douai*, 1605, *ibid.* 1607, in f.°

Wohlfert, J. C. Joh Schreger neue Ost-Indianische Reise-Beschreibung von anno 1669, bis 1677. *Leipsic*, 1681, in 8.°

Wurfbein, J. Joh. Siegmund Wurfbain's Vierzehnjährige Ostindianische Kriegs-und Ober-Kaufmanns Dienste, von anno 1632. *Sulzbach*, 1686, in 4.°

Ziegenbalg, Account of the religion etc. of the Malabarians, translated of the high-dutch. *London*, 1697, in 8.°

Zoroastre. Zend-Avesta, etc. Trad. du Persan par Anquetil du Perron. *Paris*, 1771, 3 vol. in 4.°

DESCRIPTION

GÉOGRAPHIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

DE L'INDOSTAN

OU

DE L'INDE EN DEÇA DU GANGE.

L'Inde, dit Malte-Brun, dans sa Geographie Universelle, appartient à toutes les époques de la géographie, postérieures au siécle d'Hérodote. On voit par les écrits de ce père de l'histoire, et par ceux de Strabon, de Pline et de Ptolémée, quelles étaient les connaissances des Grecs et des Romains sur l'Inde, ou pour mieux dire, sur la partie de cette contrée, qui avoisine la mer, ainsi que sur celle qu'arrosent l'Indus et le Gange. Le voyage de Cosma sert comme de chainon entre la géographie classique et celles des Arabes, dont les notions superficielles, peuvent être comparées à celles que le célébre Marc Polo a données de ces contrées comme en passant. Enfin les découvertes des Portugais dans cette partie du monde, y ayant frayé une nouvelle route aux voyageurs modernes, les relations multipliées qui en ont été faites ont fourni d'amples matériaux, avec lesquels on peut établir d'une manière positive la description géographique de l'Inde. Mais avant de rapporter ici ce que les derniers voyageurs nous ont appris de ces régions lointaines, qu'ils ont, pour ainsi dire, rapprochées des peuples de l'Europe, en leur en rendant la connaissance familière, nous croyons à propos, pour plus de facilité dans l'intelligence de l'ancien costume des Indiens, de faire d'abord un exposé succinct des notions qu'en avaient les anciens, d'après les écrits qu'ils nous ont laissés.

L'Inde des anciens.

L'Inde était fort peu connue des Grecs avant l'expédition d'Alexandre qui eut lieu environ 327 ans avant l'ère chrétienne. Hérodote qui écrivait à peu-près 113 ans auparavant, semble n'avoir eu

que des idées confuses sur sa partie occidentale. (V. Liv. IV). Alexandre étendit par ses conquêtes les connaissances que sa nation avait de cette contrée, bien qu'il n'eût traversé que les pays dont parle Hérodote, qui sont arrosés par les différentes branches de l'Indus, et par les rivières qui se jettent dans ce fleuve. Environ 300 ans avant la même ère, Mégasthène ambassadeur de Seleucus, pendant le long séjour qu'il fit à Palibothra capitale des *Prasiens*, recueillit et communiqua aux Grecs toutes les notions que Strabon, Pline, Ptolémée et Arrien nous ont depuis transmises sur l'Inde. La relation qui contenait tout ce qu'il avait vu et entendu de ce pays en général, existait encore du tems d'Arrien. Voilà donc les seules sources où nous pouvons puiser, pour donner à nos lecteurs une idée de sa géographie et de sa topographie à l'époque dont nous parlons.

L'Inde des anciens. Les anciens donnaient ce nom à plusieurs pays éloignés.

Les anciens donnaient quelquefois le nom d'Inde à l'Ethyopie, comme font encore aujourd'hui divers peuples de l'orient, et entre autres les Persans; on prétend même que, sous la dénomination d'Indiens, ils comprenaient diverses nations inconnues placées sous la zone torride (1). Pline joint à cette contrée quatre Satrapies ou provinces, qui étaient occupées, par les *Gédrosiens*, les *Arachotes*, les *Ariens* et les *Paropamisades*, lesquels se trouvaient tous à l'occident de l'Indus. Mais ni les unes ni les autres ne fesaient partie de l'Inde proprement dite, comme on le voit par la géographie de Ptolémée (2).

Confins de l'Inde.

Selon ce géographe l'Inde était donc bornée, savoir; à l'occident par les Satrapies ci-dessus, au nord par la Scythie dont elle était séparée par les monts Imaüs, à l'orient par le pays des Sines, et au midi par l'océan Indien. Quant à son étendue, les anciens écrivains ne s'accordent pas entre eux, et ils s'éloignent tous également de la vérité dans leurs calculs (3).

(1) V. Univ. Hist. vol. 18.

(2) Pline a bien connu la forme de la presqu'île (de l'Inde), et Ptolémée, qui, vivant à Alexandrie, était à portée d'en avoir une connaissance plus exacte, ignorait absolument sa forme générale, quoiqu'il connût beaucoup de détails. Renell. Ouv. cit.

(3) Si l' on compare, dit Renell, les dimensions proportionelles de l'Inde, telles qu'on les voit dans Diodore de Sicile, Pline et Arrien, on les trouvera assez régulières, et l'on sera porté à croire qu'il ne nous est parvenu de l'antiquité que les plus mauvaises cartes de l'Inde, et que Ptolémée, en traçant la sienne, ne s'est pas conformé aux idées reçues

Division de l'Inde. India intra Gangem.

L'Inde était divisée par le Gange en deux parties appelées par les anciens géographes, *India intra Gangem, et India extra Gangem.* La première avait pour limites, à l'occident l'Indus, au nord les monts Jmaüs, à l'orient le Gange, et au midi l'océan Indien. Quelques-uns placent dans la partie septentrionale de cette contrée, les *Aspiens*, les *Thyréens* et les *Arasaciens*, qui furent subjugués par Alexandre, non loin du fleuve *Choaspe.* La capitale des *Assacéniens* était *Massaga* ou *Mazagae*, qui ne se rendit aux armes Macédoniennes qu'après une vigoureuse résistence. *Ora* et *Bizara* étaient deux autres forteresses du même pays, qui furent également prises par Alexandre, lequel s'empara du roc escarpé appelé *Aornos*, après avoir obligé à capitulation *Peucela* ou *Peucelaotis*, *Embolime*, avec plusieurs autres villes peu éloignées de la rive occidentale de l'Indus. La fameuse ville de *Nysa*, qui passait pour avoir été bâtie par Bacchus, était située, au dire de Strabon, entre *Cophen* et l'Indus. *Taxilla* était une grande et riche ville, à peu de distance de la rive orientale du même fleuve, et la plus considérable de toutes celles qu'il y avait entre l'Indus et l'*Hydaspe.* Le royaume de Porus, qui, selon le même auteur, renfermait trois cents villes, s'étendait entre ce dernier fleuve et l'*Acésine. Pimprama* était une autre ville située sur le bord oriental du fleuve *Hydraote*: Alexandre, après l'avoir assujetie, se rendit maître aussitôt de *Sangala*, capitale des *Cathœens* près de la rive occidentale de l'*Hyphase*, qui fut le dernier fleuve traversé par lui dans son expédition de l'Inde.

Assacéniens. Aornos. Nysa. Taxilla. *Royaume de Porus.* Hydaspe. Hydraote. Hyphase.

Oxidraciens. Malliens.

Les *Oxydraciens* et les *Malliens* habitaient vers le confluent de l'Hydraote et de l'Acésine. Au midi des Malliens se trouvaient les *Sabraciens*, les *Sogdiens*, les *Musicains* et les *Prœstiens.* Le royaume de *Sabus* ou *Sambus* s'approchait d'avantage de l'Océan Indien. Ces peuples confinaient tous à la rive orientale de l'Indus, ainsi que les villes et l'île de *Patala*, qui était formée par les diverses embouchures de ce fleuve.

Barygaza. Supara et Symilla.

Les places les plus remarquables qu'on rencontrait sur la côte étaient, *Barygaza*, *Supara* et *Symilla.* La première était une ville

de son tems parmi les personnes éclairées. Pline vécut environ 60 ans avant Ptolémée, et Arrien environ 20 ans après; ils empruntèrent d'Ératosthène et de Mégasthène la notice qu'ils nous ont laissée des dimensions de l'Inde. Renell. Ouv. cit.

maritime avec un port sur le bord de la rivière Namado : ce fut d'elle que le golfe voisin prit le nom de *Sinus Barigazenus*. Il semblerait que le véritable nom de cette ville était autrefois *Gaza*, auquel on aura ajouté depuis le mot *Bar* ou *Bary*, qui veut dire *eau* ou *mer*, à cause de sa situation ; et il y a également lieu de croire que la moderne *Bargant*, en raison de son nom et de sa position, répond à la *Barygaza* des anciens. Un peu au midi de cette ville, et sur le *Sinus Barygazenus*, était située *Supara*, qui pourrait bien être la *Sitpur* moderne. *Symilla* était le nom d'une ville et d'un promontoire : *Souali* près la rivière *Tapi* est vraisemblablement à la place qu'occupait cette ville.

Nous ne suivrons pas plus loin les anciens géographes dans l'énumération qu'ils font d'autres villes de moindre importance : nous dirons seulement que, vers l'extrémité méridionale de cette étendue de pays, était la ville de *Comar* ou *Comaria*, ainsi que le promontoire du même nom, qui correspond au Cap Comorin des modernes. Nous ne devons pas néanmoins passer sous silence *Palibothra*, ville distinguée et capitale des *Prasiens*, qui était située au confluent de l'*Erannoboa* et du Gange.

Comar *maintenant cap Comorin.*

Palibothra.

L'*India extra Gangem* avait pour confins, le Gange à l'occident, le pays des Sines à l'orient, au nord la Scythie, et au midi l'Océan Indien. L'*aurea Chersonesus* s'avançait dans le *Sinus Gangeticus*, aujourd'hui *golfe du Bengale*, et dans le *Sinus Magnus* à présent *golfe de Siam*, et avait dans sa partie occidentale *Tacola Emporium*, et le fleuve *Chrysoana*. Les anciens plaçaient dans l'angle au midi le promontoire appelé *Malaei Colon*, avec les villes de *Coli* et *Perimula*. Le pays des *Lestæ*, ou *Pirati*, était contigu, dans une direction boréale, à l'*Aurea Chersonesus* que traversait le fleuve *Sobannus*, lequel, selon Ptolémée, le partageait en deux parties, dans l'une desquelles étaient les villes de *Samaranda* et *Pagrasa*, et dans l'autre *Pithonobaste Emporium* et *Zaba*. Les deux capitales, *Balonga* et *Corgatha*, étaient peu éloignées du *Sinus Magnus*. Au milieu des terres, et à peu de distance du mont *Maeander* on trouvait *Triglypton*, *Tosole* et *Tugma*, villes très-renommées. Il y avait encore d'autres peuples dans la partie septentrionale de l'*India extra Gangem* ; mais leur existence ayant été presqu'entièrement inconnue aux anciens, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en parler, et nous allons passer à la description de l'Inde moderne, telle qu'elle est représentée aujourd'hui par les plus savans géographes.

India extra Gangem.

Aurea Chersonensus etc. etc.

L'Inde moderne.

On voit par les éclaircissemens que nous venons de donner, que les anciens, ainsi que la plupart des modernes, comprenaient sous le nom classique d'*Inde*, trois grandes regions de l'Asie méridionale. La première renferme les pays arrosés par l'Indus et le Gange, et connus aujourd'hui sous le nom d'*Indostan.* Au sud de la rivière Nerbuddah commence la péninsule, que les Européens appellent, péninsule en deçà du Gange, et les Indiens *Décan* ou *pays du midi:* L'île de Ceylan et les Maldives, qui ne sont séparées du Décan que par un canal, en sont une dépendance naturelle. La grande péninsule qui comprend, l'Empire des Birmans, les royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Camboge, de Laos, de Siam, et de Malaca, est tantôt désignée sous le nom de d'*Inde au delà du Gange*, et tantôt sous celui d'*Inde extérieure.* Nous ne parlerons ici que de l'Inde septentrionale, et de l'Inde méridionale, ou pour mieux dire, de l'Indostan supérieur, et de l'Indostan inférieur appelé ordinairement Décan. *Régions comprises sous le nom d'Inde.*

La nature, dit le savant Langlés, dans la Notice géographique qu'il vient de donner de l'Indostan, semble avoir tracé elle même avec un soin particulier les limites et les grandes divisions de cette belle contrée. Son extrémité méridionale offre une vaste péninsule qui se termine en pointe: la mer qui la baigne des deux côtés, forme à l'occident les golphes de *Kambayah* et de *Kotch*, et à l'est celui du Bengale. Le Sind (ou l'*Indus* des anciens) qui se jette dans le golphe de Kotch; ou, selon quelques modernes, l'Araba, rivière peu distante du Sind, marque le prolongement des limites occidentales de l'Indostan, qui est séparé au nord, de la Tartarie, du Tokharestan et du petit Tibet, par les montagnes de Kabul; c'est au sein de ces montagnes que se trouve la vallée presqu'impénétrable de Cachemire, qui a quarante lieues de longueur, et que les orientaux comparent au Paradis terrestre par la beauté de ses sites, et son étonnante fertilité. Vers l'orient, les montagnes romantiques de Sirinagar, et celles d'Himala (couvertes de neige), si célébres dans les poëmes mythologiques, et dans l'histoire héroïque des Indiens, se prolongent dans l'intérieur du pays, et dans celui des sectateurs de Buddah, qui occupent maintenant le Neypal et le Butan; mais comme ces montagnes n'ar- *Limites.*

rivent pas précisement jusqu'au golfe du Bengale, il n'y a qu'une ligne politique et idéale de démarcation entre le Bengale et le royaume d'Arakhan, lequel n'a jamais fait partie de l'Indostan.

Etendue.

L'Inde mesurée dans sa plus grande longueur s'étend, depuis le 8.e jusqu'au 36.e degré de latitude, ce qui fait 28 dégrés ou six cent soixante quinze lieues; et depuis le 64.e jusqu'au delà du 92.e degré de longitude, distance qui, à la latitude de 25 degrés, fait environ six cents lieues communes. Ce serait peut-être donner une idée plus claire et plus précise de l'étendue de l'Indostan, que de dire, qu'il a à-peu-près la longueur de l'Europe, y compris l'Archipel, et la moitié de ce continent en largeur. On pourrait croire que ces dimensions, qui sont celles que donne à cette contrée la grande et belle carte de l'Inde de M.r Arrowsmith publiée en 1804, sont exagérées, et pourtant elles sont au dessous des limites que lui a assignées M.r Jones dans son savant *Discours sur les Indiens*, qui se trouve dans le premier volume des *Recherches Asiatiques*.

Etymologie du nom.

Il y a toute apparence que les Grecs tenaient des Persans tout ce qu'ils savaient de l'Inde, car le nom d'*India* par lequel ils la désignaient, dérive certainement du mot Persan *Hind* et *Hindu*, nom que les Persans et les anciens ont toujours donné au grand fleuve qui arrose la partie occidentale de cette vaste région. *Stân* ou *Tan* est une désinence Persanne qui sert à former la dénomination des lieux, et signifie pays, contrée. Ainsi on a appelé Indostan le pays arrosé par le fleuve Hind, et Hindous les peuples qui l'habitaient. Langlés a fait beaucoup de recherches pour découvrir l'étymologie de ce nom, mais il parait que les conjectures qu'il en a tirées ne l'ont pas satisfait. Les Indigénes, a qui cette question est absolument étrangère, donnent à leur pays plusieurs noms différens, parce que sa grande étendue ne leur a pas parmis de lui en assigner un général dans leur propre langue; c'est pourquoi ils l'ont appelé *Bhărata-Khanda* (1), pays de Barata, qui fut un de leurs anciens Souverains; *Ponyabhûmi* pays des vertus; *Médhiama* pays du milieu, parce qu'ils le croyent placé au milieu de la terre.

Montagnes.

Le vaste plateau qui s'élève au centre de l'Asie, ainsi que toutes les montagnes auxquelles il sert de base et qui l'environnent,

(1) L'Indostan proprement dit s'appelle *Kumârikâ-Khanda*. Langlés.

dont le sein recéle des métaux en abondance, sont appelés, dans l'histoire et la mythologie des Indous, *Mérou* ou *Sémerou*, ou *Kailassam*, nom antique dont la célébrité ne fut point ignorée des auteurs Grecs et Romains : c'est là que les Indiens placent leur Olympe, et le séjour des Dieux et des hommes après leur mort. La chaîne centrale de l'Asie, qui doit être au delà des sources de l'Indus et du Gange, dans la partie occidentale et septentrionale du Tibet, est le *Mus-Tagh* des Turcs et des Tartares, l'*Himaüs* des anciens, et une portion de l'*Himmalaya* des Indiens. Cette même chaîne, toujours comprise sous le nom générique d'*Himmalaya*, *Himala* ou *Hymia*, descend au midi, en séparant le Cachemire du *Lahdak* ou Tibet occidental, et le bassin de l'Indus de celui du Gange.

Monts Mérou.

Himmalaya.

La chaîne des monts Nébuleux ou *Bélur* borne l'Inde à l'occident, et suivant le cours de l'Indus à sa source, va se joindre aux montagnes appelées en langue Persanne *Hindu-Khos*, qui séparent les provinces du Kutore et de Kabul de la grande Bucharie. Cette chaîne forme le Caucase Indien ; et les secondes, nommées *Nischa* ou *Nisa*, chères à Bacchus, sont regardées comme la barrière naturelle de l'Inde au nord-ouest. C'est de leur centre que partent les petites chaînes qui s'étendent vers l'embouchure de l'Indus, et dont une grande partie porte maintenant le nom de *Suleyman-Khos* : ce sont les monts Parvetes des anciens.

Bélur.

Hindu-Khos.

Suleyman-Kohs

Une autre chaîne de montagnes est celle des Gauts ou Gates, mot qui veut dire *porte* ou *passage* : elle a son origine au Cap Comorin ; cependant la chaîne qui s'en détache vers le midi, et à laquelle on donne le nom de monts *Malayala*, forme un groupe séparé qui finit dans le district de *Koimbetore*, dans la grande vallée où sont les forts *Pali-Kadery* et *Annamaly*. Les Gates reparaissent au nord de ces plaines, et se divisent en deux branches, dont l'une se dirige vers le levant, et l'autre vers le couchant. La première passe à plus de 70 milles de *Madras* le long du *Karatik*, et se partage au nord de cette contrée en deux autres branches ; la seconde s'étend le long de la côte occidentale, à une distance de 40 à 70 milles, remonte encore plus haut que la chaîne opposée, traverse le Canara et le Sunda, passe près de Goa et entre dans le pays de Marattes, où elle se divise en plusieurs branches. Vers les sources du Godaveri, des chaînes moins élevées, se détachant de la masse des Gates occidentales, s'avancent dans l'inté-

Gauts ou Gates au midi, à l'orient et au couchant.

rieur de la péninsule, et se réunissent aux montagnes de Bérar et de Gondvana. Ces chaînes centrales, une desquelles suit au nord le cours de la Nerbuddah, portent généralement le nom de *Vindhia*.

Minéraux, pierres précieuses.

Le régne minéral de l'Inde est un des plus riches de la terre, et c'est l'opinion qu'en avaient aussi les anciens, qui croyaient que les fourmis de l'Inde amassaient l'or en monceaux. Les rivières du Décan, d'Orissa et de Berar roulent de l'or en quantité : on en trouve encore d'autres, dans le Penjab et le Cachemir, dont les sables sont mélangés de ce métal, et on cite les riches mines d'or et d'argent de Golconde, du Carnate, d'Achem et du Bengale. Ces contrées renferment aussi des mines de cuivre, de fer, d'aimant, d'étain, de zinc, de vif-argent et d'antimoine. Les diamans de l'Indostan et du Décan sont les plus beaux du monde : on y trouve encore du cristal de roche, des rubis, des saphirs, des améthystes, des onix et autres pierres précieuses. Les montagnes de l'Inde ont presque toutes des carrières de marbre et d'alebâtre.

Promontoires, golfes et ports.

A l'excèption de la pointe de Diu à l'occident, et du Cap Comorin au midi, l'Inde n'offre aucuns promontoires remarquables; et si on laisse à part les golfes de Cutsch et de Cambaye, au nord et au sud de Guzzurate, il n'y en a pas d'autres qui puissent mériter ce nom. Depuis le Cap Comorin jusqu'à la côte du Bengale, il n'y a pas un seul port; et les vaisseaux n'y trouvent d'autre relâche, que dans les rades des places de commerce: c'est pourquoi les bâtimens marchands sont obligés de rester en mer à la distance d'un mille et demi, et les vaisseaux de guerre de deux milles.

Fleuves.

Indus.

Les anciens ainsi que les modernes ont été surpris de l'aspect imposant que présentent les fleuves qui parcourent ces vastes régions. Le plus connu des anciens était l'Indus qui semble avoir sa source dans le flanc occidental des monts Bélur. Après avoir traversé le petit Tibet, il entre dans l'Indostan par la province de *Sewad* sous le nom de *Nilab* ou eau bleue; à son passage par le mont Tau, les indigénes lui donnaient ordinairement le nom d'*Attok*, et les Géographes orientaux celui de *Mahran*; maintenant on l'appelle *Sind* du nom de la province qu'il traverse, et où après avoir formé un delta à environ 170 milles Anglais de la mer, il va se jetter par plusieurs embouchures dans l'Océan Indien. Le

Gange.

Gange sort du côté occidental du mont *Kentaisse* dans le grand Tibet, où il cache encore sa véritable source. Arrivé aux monts *Himmaleh*, ce fleuve fameux se jette dans un grand bassin appelé

la *bouche de vache*, où les pieux Indiens viennent puiser ses eaux réputées sacrées. Il traverse ensuite la province de Sirinagor, et après sa dernière cascade près *Hard-Var*, il parcoure en serpentant les belles plaines de Dehly, Audé, Bahar et du Bengale, et se divise ensuite, à 220 milles Anglais de la mer, en deux grandes branches qui forment un immense Delta. Un autre grand fleuve est le Bourampouter qui, au sortir du lac Mansoroar dans le Tibet, porte le nom de *Tsanpou*, passe près de la ville de Lassa, se dirige à l'est, et s'éloigne jusqu'à 1200 milles Anglais du Gange. Mais en passant par le royaume d'Asham, il se replie vers l'occident, longe les monts Garrow, traverse la partie occidentale du Bengale, baigne les murs de Dacea, et se jette dans le Gange à quelque distance de Luckipore: avant sa jonction sa largeur est de quatre à cinq milles. Le Nerbuddah est encore un des fleuves les plus considérables de l'Indostan, il descend du plateau d'*Amorkuntuk*, se dirige vers le golfe de Cambaye, où il se décharge près la ville de Broach. Le Godaveri sort des Gates occidentales, arrose le territoire de Nizam et la province de Bérar, et se partage, aprés avoir passé *Kayamundey*, en deux branches qui se rendent à la mer par plusieurs embouchures: ce fleuve est tenu pour sacré. Le Kistna ou Krisna, qui sort des mêmes montagnes, traverse le territoire du Soubah dans le Décan, et se jette dans le golfe du Bengale au sud-ouest de Mazulipatam. Le nom de *Krishna*, qui veut dire *le noir*, est celui de Vishnou dans sa neuvième incarnation; aussi ce fleuve est'il l'objet d'un culte religieux pour les Indiens. Au sud du Décan on recontre le Caveri, qui vient des monts de Corga, traverse le Maïssur ou Mysore, et se divise en deux branches, dont une appelée Coleram entre dans la mer près Devicetta, et l'autre, en gardant le nom de *Cavery*, se perd en plusieurs courans qui portent la fertilité dans le pays de Tanjaor ou Tangiadre. Ce fleuve, reçoit ainsi que le Gange, les hommages des adorateurs de Visnou.

Le climat de l'Inde est celui d'un pays situé en grande partie sous la zone torride, mais voisin d'une région alpine et glacée. On ne connait guères dans toute son étendue la neige ni la gelée; mais les ouragans, la foudre, des grêlons d'une grosseur prodigieuse y font souvent d'horribles ravages: de longues sécheresses et des pluies qui tombent à torrens y détruisent tout-à-coup toutes les espérances du laboureur. Le Bengale est sujet aux ouragans, à de grandes cha-

leurs, et à d'épais brouillards : les pluies y durent plusieurs jours sans intérruption, les fleuves y débordent et inondent toutes les campagnes. A la côte du Malabar, les pluies et les orages sont plus violens que sur la côte de Coromandel, où, en revanche, on éprouve des chaleurs et des sécheresses plus insupportables. Les régions alpines entre les deux chaînes des Gates, les provinces entre le Summa et le Gange, ainsi que les contrées du Pendjab et celles qui l'avoisinent, jouissent d'une température plus douce et plus salubre, dont elles sont redevables à leurs collines couvertes de bois, et au grand nombre de courans qui les arrosent. Le grand désert au sud-est de l'Indus et au nord de Guzurate rappelle toutes les horreurs de l'Arabie déserte, tandis que dans les vallées de Cachemire, de Sirinagor, de Gorcah et de Népal, l'apreté momentanée des hivers est suivie d'un printems prolongé et d'un été salubre.

Végétation.

La fertilité du sol et la nature des végétaux varient selon le climat dans ces contrées; mais il offre en général de belles prairies, de gras paturages, des campagnes couvertes de riches moissons qui se reproduisent deux fois l'année, et des vallons remplis de tout ce que la végétation a de plus magnifique et de plus utile. Le but de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans de trop grands détails sur l'histoire naturelle de ce pays, nous nous bornerons à donner la description de ce qu'on y trouve de plus remarquable.

Plantes qui servent à la nourriture.

Le riz, qui forme la principale nourriture des Indiens, croît en abondance dans la plus grande partie de l'Indostan: le Tanjaor sur la côte de Coromandel, suffit seul pour en approvisioner l'île de Ceylan : on y recueille aussi les grains propres à nos climats tels que le froment, l'orge, le maïs et le millet. On y cultive encore plusieurs espèces d'holcus, entre autres le *Tchor* ou Dhurra, qui est la nourriture ordinaire du peuple, et surtout des Marattes. Il

Sénevé.

se fait une grande consommation de sénevé dans l'Inde, aussi voit'on de vastes plaines qui en sont ensemencées, et qui, lorsque cette plante étale ses fleures jaunes, présentent un coup-d'œil agréable et varié. Voy. la fig. au fond de la planche 1. On y trouve même nos légumes farineux, ainsi que plusieurs autres qui nous sont inconnus, tels que le *Murhus* dont la graine, semblable à celle du sénevé, sert à faire des gâteaux. Les melons et les ananas y sont très-communs.

N. 1



G. Zancon inc.

N. 2



Gaet. Zancon inc.

L'Inde produit diverses plantes utiles à l'industrie comme le lin, le chanvre, le tabac, l'indigo, le jalap, la salsepareille, le coton, l'anis, le bétel, le safran, le sésame, l'opium, et autres espèces de plantes propres à la teinture. Le bétel ou tambol est une production indigène de cette contrée, ses feuilles ressemblent à celles du lierre et du houblon, et se mâchent avec la noix d'arec, des épices, de l'ambre, du tabac etc. La plante à laquelle s'attache la cochenille est très-commune dans les jardins; mais il est rare que cet insecte donne en ce pays une belle écarlate, à cause de la quantité de matière blanchâtre dont elle est presque toujours mélangée. Voy. la fig. qui est sur le devant de la planche 1.

Plantes utiles à l'industrie.

Plante de la cochenille.

Nos arbres fruitiers prospèrent dans le nord de l'Inde, et les arbres à pain, les jamboisiers, et les manguiers abondent dans sa partie méridionale. On y trouve le chêne, le sapin, leciprès et le peuplier, ainsi que le myrthe et le tamarinde. Ce dernier arbre est très-commun dans l'Indostan, il croît quelquefois à une hauteur prodigieuse, et devient aussi gros qu'un noyer; mais ses rameaux sont plus toufus, et présentent également aux voyageurs un refuge agréable contre l'eccessive chaleur du climat. Voy. la fig. à la planche 2. Son écorce est épaisse, brune et souvent crevassée; ses feuilles qui ont six pouces et plus de longueur sont disposées alternativement, et composées de plusieurs petites feuilles qui sont par couples et ovales, avec une pointe très-fine. Ses fleurs sortent de l'extrémité des branches au nombre de neuf à dix, et sont d'un blanc jaunâtre avec des raies rouges. Son fruit est acidulеux et rafraichissant: sa chair toute fraiche sert à accommoder le poisson, la volaille et autres mets, auxquels elle communique un goût aigrelet fort agréable: les Indiens donnent le nom de *carri* à cette espèce de ragoût. L'usage de ce fruit est assez connu dans notre médecine. Les forêts sont remplies d'arbres étrangers à nos climats, tels que, le *Tek* qui est un bois très-dur et presqu'incorruptible, le ponna *valeria indica*, qui est un arbre toujours verd, le nagassa ou bois de fer, et autres espèces peu connues. L'ébénier d'Inde se trouve aussi dans l'île de Ceylan; et la même île, ainsi que le Décan, fournissent du sandal rouge, du sang de dragon, de la gomme laque, et de la gomme-gutte. Dans l'espèce des lauriers qui abondent au midi de la péninsule ainsi qu'à Ceylan, on distingue ceux qui produisent la casse, le camphre, et le laurier, canellier ou cinnnamome des anciens.

Arbres à fruit etc.

Le Manguier est un très-bel arbre que les Indiens cultivent avec beaucoup de soin, et dont le fruit s'ouvre comme la pêche. Quelques-uns le mangent cru, et d'autres le font sécher; les Portugais en font des confitures, et les Indiens le mettent dans leurs *carri*. Les diverses espèces de ce fruit sont extrêmement variées, et aussi nombreuses que celles de nos pommes; mais aucune d'elles n'est à comparer à l'excellence des fruits du Mangostanier, qui est un arbre inconnu dans l'Indostan.

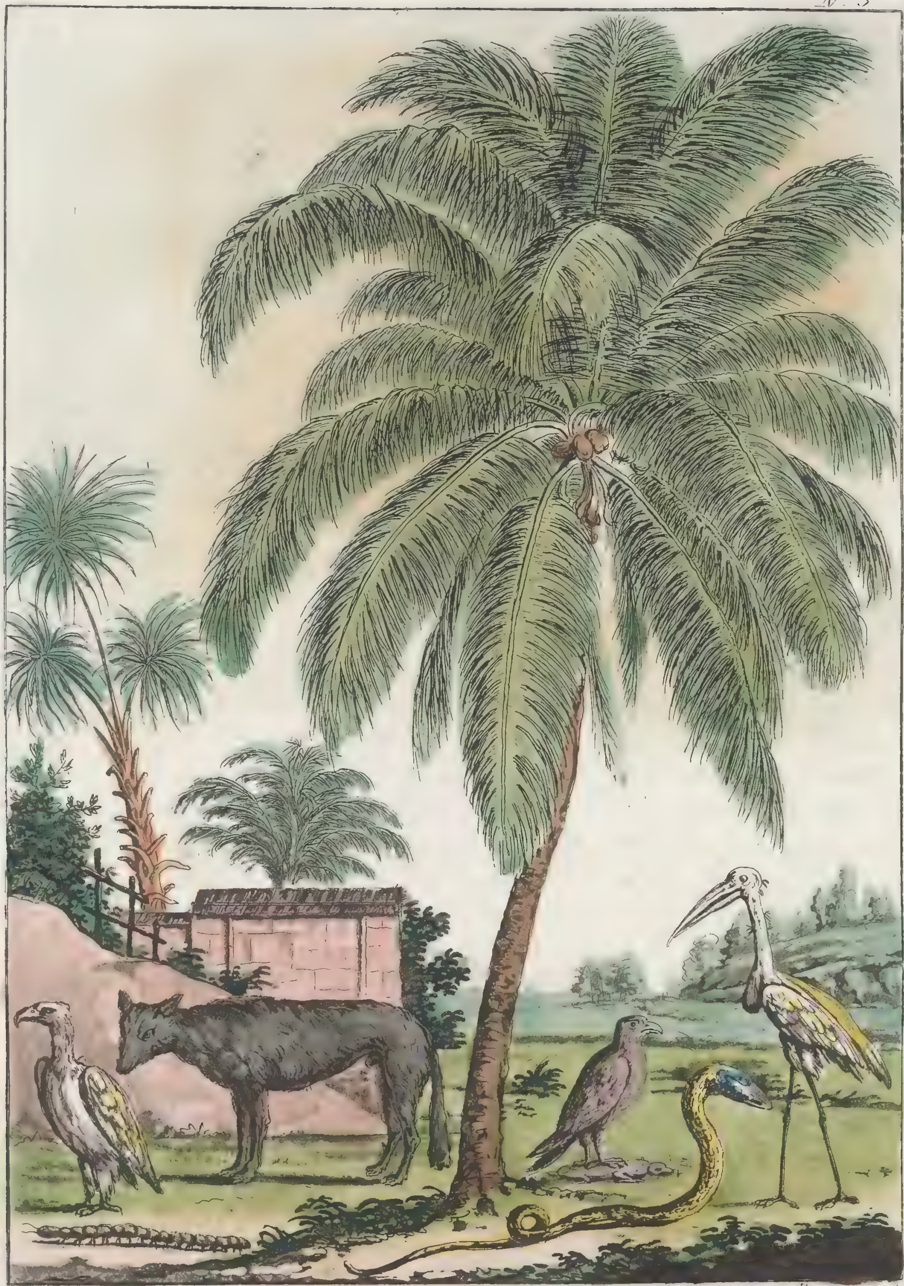
Le jaquier diffère des arbres de nos climats, en ce que ses fruits ne pendent point aux branches comme dans les nôtres, mais ils sortent immédiatement du tronc de l'arbre, et pèsent quelquefois jusqu'à trente livres l'un, ensorte qu'un seul suffit aux besoins de toute une famille. (Voy. la fig. de la planche 1). La couleur de ce fruit est jaune, et son odeur est si forte, qu'on la sent dans la maison plusieurs jours après qu'il a été mangé.

Cannes, Palmiers.

Des bois de bambou couvrent en grande partie le sol de l'Inde: l'*arundo calamus*, la canne à sucre, et l'indigo y sont aussi très-multipliés. On y rencontre toutes les espèces de palmier, entre autres le cocotier. Le palmier passe pour la plus belle et la plus précieuse des productions de la nature dans le régne végétal, mais parmi elles le cocotier mérite le premier rang à plusieurs titres. Cet arbre majesteux élève sa tige au dessus de tous les autres, il l'emporte peut-être sur le dattier même par sa beauté, et il fournit seul à des familles entières, la nourriture, la boisson et le vêtement. Son fruit, appelé coco, est à-peu-près aussi gros que la tête d'un homme, et a la figure ovale, mais un peu triangulaire. On est étonné de voir cet arbre, qui ne produit guères qu'une trentaine de cocos au plus dans les îles de l'Asie, en porter jusqu'à soixante et soixante dix à la fois dans l'Indostan, et résister avec ce poids considérable à la violence des ouragans sans se briser. L'enveloppe extérieure du coco a trois ou quatre doigts d'épaisseur: elle est composée d'une substance spongieuse, propre à être filée, et on l'enlève ordinairement avant de vendre ce fruit: sa coquille est lisse et très-dure, et sert à mesurer les liquides. Lorsqu'elle est encore molle, elle contient une liqueur agréable, et en quantité suffisante pour désaltérer deux personnes, et n'a pas encore d'amande; mais à mesure que cette substance intérieure se durcit, elle acquière une saveur qui approche de celle du fruit de l'amandier, et les Indiens en font une espèce d'émulsion appelée

Cocotier.

N. 3



Gaetano Zancon inci.

4

A. Sanquirico dis.

G. Lancen inc.

Santar, dans laquelle ils mettent cuire le riz, la viande, le poisson et autres alimens. En mêlant de cette amande broyée, avec du pain ou de la farine de *Sagou*, on fait une pâte très-nutritive. L'huile qu'on tire du coco sert à une infinité d'usages. Nous renvoyons ceux qui desireraient avoir des connaissances plus étendues sur cette plante intéressante, à l'*Histoire des plantes étrangères* de M.r le Comte Castiglioni Président de l'Académie Impériale des sciences et arts de cette ville. Voy. la planche 3. Après le coco viennent la noix d'arèc, le fruit du chou-palme, les bananes et surtout celles du petit fruit, ou *musa sapientum*, qui fut de tous tems un mets recherché des sages et des prêtres de Brama.

Un arbre, qui est sacré chez les Indiens, et d'une nature vraiment merveilleuse, c'est celui qui, en sanscrit, est appelé *Batta*, par les Européens en général *Banian*, par Linnée *Ficus Indica*, et *Al-Moron* au Malabar. Son tronc égale en hauteur et en grosseur celui des plus gros chênes, les nombreux rameaux qu'il jette tout autour de lui retombent vers la terre en forme de longues et fortes cordes qui y prennent racine et deviennent d'autres troncs, dont la séve remontant dans les branches d'où il descendent, leur communique une nouvelle vigueur, et les met dans le cas de pousser plus loin d'autres branches qui renvoyent à la terre de nouveaux jets, et forment ainsi, d'un seul arbre, une suite de rejettons capables de couvrir d'une forêt une espace de terrein considérable, pour peu qu'on voulût y donner quelque soin, ou seulement n'apporter aucun obstacle à leur multiplication. Voy. la planche 4. De quel ornement ne serait point un pareil arbre dans les allées et dans les bosquets de nos jardins s'il pouvait s'acclimater en Europe! Il sort des incisions faites à son écorce une espèce de lait visqueux et un peu caustique. Pour le reproduir il ne faut que couper une de ses branches, fût elle même de la grosseur d'un bras d'un homme, et l'enfoncer dans la terre où elle prend aussitôt racine. L'Al-Moròn se plante ordinairement autour des habitations, des pagodes, et dans les lieux de rassemblement pour y offrir un ombrage tutélaire contre les rayons brûlans du soleil. Du reste, le bois de cet arbre étonnant n'est propre à aucun ouvrage: il produit un petit fruit qui prend une couleur vermeille lorsqu'il est mûr, et sert de nourriture aux corbeaux et autres volatiles. Il y en a un aux Indes, fameux par son étendue, par son antiquité,

Le Banian.

et par les fêtes que les Indiens viennent célébrer en certains tems sous son ombrage. On le voit dans la province du Guzurate et il s'appelle *Cobir Bor*: sa circonférence aujourd'hui est d'environ deux mille pieds à l'entour de ses troncs principaux, qui sont tous plus gros que nos chênes et que nos hêtres: les autres plus petits sont au nombre de plus de trente mille. Il avait encore autrefois beaucoup plus d'étendue; mais le Nerbudda, qui forme la petite île où il se trouve, en a emporté une partie. La tradition Indienne donne à cet arbre une existence de trois mille ans.

Fleurs. Rien de plus suave que le parfum qu'exhalent les roses de Cachemire dont on extrait l'*ottar* qui est une essence précieuse, ainsi que les belles roses blanches appelées *Kundia* qui embaument les vallées de Déhly et de Siringor. Le jasmin à fleurs grandes, et le tschambaga que les Indiennes entrelacent dans leurs cheveux, et dont elles parfument leurs vêtemens, répandent au loin une odeur agréable; et la vue est également charmée de la beauté du moussende qui fait pompe de ses feuilles d'un rouge sanguin entremêlées de blanches, et de celle de l'ixore dont les bouquets, couleur de pourpre, ornent une tige de la hauteur de six pieds: enfin le royaume de Flore est dans ces contrées on ne peut plus brillant, mais encore peu connu jusqu'à présent.

Animaux. Quant à leur zoologie, nous conseillons ceux qui désireraient en avoir une connaissance plus étendue, de consulter l'ouvrage de Pennant, dans lequel ce naturaliste donne la description des diverses espèces d'animaux qui peuplent l'Inde.

Bufle. Le bufle dans l'état sauvage y est le plus rédoutable: Voy. la planche I: les habitans, dit Solvyns, se font un jeu de la chasse du tigre; mais ils ne se hazardent point à celle du bufle. Cet animal reste intrépide à l'aspect de ceux qui viennent pour l'attaquer quelque soit leur nombre, et il se défend jusqu'à la dernière extrémité: il est membru, d'une force extraordinaire, et a des cornes d'une très-belle forme: il aime à rester dans l'eau et dans la fange, et à se vautrer dans les marais. On en voit quelquefois des troupes de cinquante sur le bord des fleuves. Le bufle domestique est moins fort que le sauvage: son lait est plus substantiel que celui de la vache, et les Indiens le préféreraient sans doute, si les lois de Menou ne leur avaient inspiré pour la vache une vénération religieuse.

Tigre. Après le bufle, l'animal le plus terrible est le tigre royal du Bengale, qui domine avec le rhinocéros sur l'extrémité marécageuse

et inhabitée du Delta formé par le Gange : le premier cherche dans les eaux bourbeuses un abri contre les ardeurs du soleil, et le second trouve dans les herbes et dans les broussailles des marais la nourriture qui est de son goût. Le tigre qui joint beaucoup de ruse à une force prodigieuse, fait souvent d'horribles ravages dans le voisinage des lieux habités. Il surprend sa proie comme le chat, avec lequel il a beaucoup de ressemblance ; il se tapit, la guette et se précipite dessus tandis qu'elle s'approche, et s'il manque son coup, il se sauve pour revenir bientôt avec plus de succès. (Voy. la planche 2). Ce féroce animal, lorsqu'il est affamé, est capable d'aller surprendre un vaisseau à l'ancre, en ayant soin de se couvrir la tête avec de grandes feuilles pour n'être pas apperçu. Si, par malheur, il peut y arriver, il saisit sans coup férir l'homme le plus gros, se jette à l'eau avec lui et l'emporte à terre. Le voyageur et le chasseur sont avertis de son voisinage par l'éléphant ou le cheval qu'ils montent, et souvent même par l'odeur forte qu'il exhale. Les Gauts et l'île de Ceylan abondent en tigres ordinaires : le Serval ou chat panthère habite le Décan et les provinces du nord. La panthère, le léopard, et le loup-cervier sont des animaux particuliers à l'Indostan : le lion, au moins celui d'Afrique, qu'on distingue par sa belle crinière de celui de Babylonie, ne s'y trouve point à présent. Terry prétend cependant en avoir vu à Malvah. Il paraitrait en effet, d'après les livres Indiens, que cet animal, qu'ils appellent *Sinhâ*, était autrefois répandu dans toutes ces contrées. Philostrate rapporte dans la vie d'Appollonius, que, pour honorer son hôte, Phraote Roi des Thassyliens fit servir à table des lions entiers (1). L'ours et le loup parcourent les montagnes et les forêts d'Orissa, du Carnate, du Coromandel et du Malabar. Le chacal est un autre animal très-commun aux Indes, assez semblable à un chien d'une espèce moyenne, voy. la planche 3 : les Indiens ne s'empressent pas de le détruire, à cause de son utilité pour la destruction des cadâvres qu'il recherche avidement, et dont il fait sa pâture : il a l'allure du loup, et lui ressemble extrêmement par derrière. La finesse de son odorat lui fait

Serval ou chat panthère.

Chacal.

(1) Les lions appelés *Sinhâ* qu'on voit sculptés en relief dans les monumens Indiens ; sont sans crinière, et montrent des formes et une force extraordinaires : ce qui nous porte à croire que les artistes avaient alors pour modéle une espéce de lion qui n'existe plus.

découvrir les cadâvres à quelque profondeur qu'ils soient enterrés : sa morsure est venimeuse, et il est généralement dangereux, surtout lorsqu'il est affamé. Quelques-uns ont assez mal comparé son cri à celui d'un enfant qui pleure : c'est un hurlement prolongé, plaintif, dont les modulatious vont à l'âme, en même tems qu'elles paraissent être un signe d'intelligence entre ces animaux pour exprimer la douleur, le desespoir, et demander du secours. La première fois qu'on l'entend, on en est ému et presque effrayé.

De tous côtés on voit des troupes de singes de toutes les espèces. A la côte du Malabar, ils viennent quelquefois par milliers jusques dans les villes. L'orang-outang se rencontre dans le Bengale, dans le Carnate et sur la côte du Coromandel. Cet animal qui, de toutes les espèces de singe, est celle qui ressemble le plus à l'homme, est représenté avec la plus grande précision à la planche 1, qui vaut mieux qu'une longue description. Solvyns eut occasion d'en voir un au Bengale, qui fréquentait la porte de la maison où il était logé pour y attendre les restes du diné. Il venait tantôt à quattre pattes, tantôt droit sur ses deux pieds de derrière, et pouvait avoir six pieds de hauteur : arrivè à la porte, il s'appuyait sur son bâton, et commençait à pousser quelques cris, et à faire des signes par lesquels il semblait vouloir faire comprendre qu'il attendait son présent accoutumé. Etant entré dans la cuisine, on lui donna un grand plat de riz; il mangea et but assis sur son cul, sans montrer la moindre crainte, et après avoir marmotté quelques sons comme pour témoigner son contentement, il se retira. Le cuisinier l'ayant rappelé pour lui donner deux noix de coco, il les prit et s'en alla. Solvyns eut lieu de voir se renouveller plusieurs autres fois cette agréable visite.

Orang-Outang

Le guenu est une autre espèce de singe pour lequel les Indiens ont une sorte de vénération : ils se croyent honorés par sa présence, lui donnent à manger, et lui préparent ses alimens comme pour un homme. Il passe pour sacré dans certaines contrées dont les forêts en sont peuplées, à cause de l'esprit de sociabilité qu'on lui remarque, et de sa familiarité avec l'homme : il arrive souvent que les singes d'une forêt font la guerre à ceux d'une autre. Voy. la même planche.

Eléphant.

Les éléphants peuplent les grandes forêts, et les endroits marécageux. On en trouve jusqu'à 300 ensemble dans les forêts des Gauts. Ceux qu'on prend dans la province de Tipra et sur les

bords du Boorampouter sont très-estimés, mais les plus beaux et les plus dociles viennent de l'île de Ceylan. Les Indiens se servent peu du cheval: les espèces particulières à leur pays sont, au Bengale le tattou qui est un cheval très-petit, mais bon coureur; le gut dans le nord de l'Indostan, et le dchangley originaire de la province de Batty: les meilleurs viennent de l'étranger. On y fait peu d'usage de l'âne et du mulet: le bœuf et la vache y sont en vénération; la race en est sacrée et fort belle dans le Guzurate, à Malva et au Bengale: elle ne diffère de la nôtre que par une protubérance de graisse que l'animal a sur le dos; c'est le zebou ou *bos indicus* des naturalistes. Le chameau et le dromadaire sont en grand nombre dans le Guzurate, ainsi que dans les provinces de Moultan et de Tatta. Parmi les espèces de chiens, celui de chasse était en grande estime chez les anciens: les meilleurs viennent du nord. La brébis Indienne diffère de celle d'Europe par ses cornes, et la qualité soyeuse de sa laine. La brébis fine de Cachemire donne la belle laine dont on fait les *schalls* On y trouve quantité de cochons, de sangliers et de daims, et les gazelles se font voir en troupes au Bengale, dans l'intérieur de l'Indostan et du Décan.

L'Inde est également remplie de rats de diverses espèces: le rat musqué, l'jerboa ou rat sauteur, et la souris rayée ne craignent point d'attaquer les chats. Les provinces méridionales sont infestées de chauve-souris de toutes les formes et de toutes grandeurs, qui dépouillent les arbres de leurs fruits, surtout dans le Guzurate, dans le Coromandel, et au Malabar: on distingue celle qui est connue sous le nom de *vampyrus*, et qu'on appelle encore chat volant. *Rats.*

Les fleuves, les lacs et les marais recelent presque tous des crocodiles plus gros que ceux d'Egypte. L'Inde fourmille de serpens dont les plus dangereux sont; le *cobra manilla*, petit serpent bleu de la longueur d'un pied; le *rubdira mandali*, grand serpent, dont la morsure fait, comme on dit, suer le sang; et le *cobra de capello* (1) qu'on est parvenu à apprivoiser, malgré que sa morsure cause une mort douloureuse accompagnée d'une espèce de rage. Lorsqu'il se voit menacé de quelque danger, il se dresse *Serpens*

(1) *Coluber naja.* Lin. *Naja* ou *Naia* est le nom dont tous les habitans de Ceylan appellent cette espèce de vipére: ce sont les Portugais qui lui ont donné le nom de *cobra de capello.*

et gonfle sa tête d'une manière prodigieuse. Solvyns l'a déssiné dans cette état, et tel qu'on le voit représenté à la planche 3.

Il est de ces serpens énormes qui ont quelquefois plus de vingt pieds de long sur cinq palmes et plus de circonférence, dont plusieurs personnes ont nié l'existence, et qui se trouvent réelement dans l'Inde. Au Malabar on les appelle Malàpamba ou Perimpàmba, et en Tamoul Venganàti. On trouve quelquefois dans leur ventre des chiens, des chakals, et même de petits veaux qu'ils ont avalés en entier. Ils ne se meuvent que fort lentement (1).

Insectes.

Les insectes, sous ce ciel ardent, brillent des couleurs les plus belles et les plus variées. Le scolopandre, ou cent jambes, est un insecte d'une grandeur prodigieuse, et qui a quelquefois jusqu'à quatorze pieds de longueur : il est de couleur rougeâtre, son dos est couvert d'écailles, la peau de son ventre blancheâtre, et sa piqûre est venimeuse comme celle du scorpion, qui est très-commun dans cette contrée. Voy. la même planche. Les sauterelles tombent quelquefois en nuées sur les campagnes et les devastent.

Caria.

Parmi la multitude d'insectes dont l'Inde fourmille, et qui s'y multiplient avec une étonnante rapidité, nous ne parlerons que du caria que les Européens appellent en général fourmi blanche, et que Linnée désigne sous le nom de *Termes Fatale.* Cet insecte est en effet de la grosseur de la fourmi : il a le corps blancheâtre, la tête d'un jaune pâle, et les dents si aigues et si fortes, qu'il ronge les bois les plus durs, à l'exception cependant du têk et du bitte auxquels il ne touche jamais. Il est très-vif dans ses mouvemens, et se multiplie d'une manière prodigieuse en peu de tems : il perce en un moment le drap, le cuir, la corne; et, à part les arbres, les herbes et les racines fraiches, presque rien n'échappe à sa dent vorace et destructive. Du sein de la terre où il se creuse une habitation à la manière des fourmis et des guêpes, surtout lorsqu'elle est humide, il grimpe le long des murs et des maisons dans de petits tubes tortueux de la grosseur d'une plume à écrire, et quel-

(1) Russel docteur Anglais a publié, sous les auspices de la Compagnie, un livre d'une impression élégante et magnifique, où il donne la description de quarante quatre sortes de serpens qui se trouvent sur la côte du Coromandel, avec les figures, et dans lequel il expose les observations et les expériences qu'il a faites sur l'effet de leur morsure, et sur les différens remédes qui y sont applicables etc.

quefois sous une espèce de croûte ou d'enduit qu'il se fabrique avec de la terre, et va errant sous cette couverture en nombreux essaims et avec toute sa famille. A une certaine saison, ces carias grossissent, se revêtent d'ailes, et s'envolent en troupes innombrables.

Les abeilles, presque toutes sauvages, donnent un miel aromatique; et le vers-à-soie ordinaire, *phalaena mori*, n'est pas le seul insecte qui fournisse aux habitans de l'ancienne Sérique ainsi qu'aux Indiens d'aujourd'hui, la matière précieuse de leur habillement: les deux espèces, *phalaena atlas* et *ricini*, donnent diverses sortes de soie, que les anciens ont sans doute comprises sous le nom générique de *bombyx*.

Le poisson abonde tellement dans les mers de l'Inde, qu'on en donne à manger aux animaux domestiques: le mango, joli petit poisson de mer, de couleur orange, remonte dans le Gange. *Poissons.*

Les aigles, les vautours et les faucons de l'espèce la plus grande, se trouvent dans le nord de l'Inde. Le solitaire ou la cicogne goitreuse, est un oiseau de rapine très-répandu dans l'Indostan: il est extrêmement vorace, et avale une poule entière; son avidité pour les cadâvres qu'il dévore le rend utile. Voy. la 1.re fig. à la droite de la planche 3. On peut dire la même chose d'une autre espèce de vautour très-nombreuse dans l'Indostan, et remarquable par la blancheur de sa poitrine, qui est en partie sans plumes. Voy. la fig. à la gauche de la même planche. Le miope est un autre oiseau de rapine moins grand et moins fort, mais plus agile et plus rusé que les deux précédens. Voy. la fig. à la droite de cette planche. On compte dans le Décan plus de cinquante espèces de perroquets, et les paons sauvages y sont en troupes énormes. L'Inde est la patrie du paon; mais le coq d'Inde, selon l'opinion la plus accréditée, est originaire de l'Amérique. Le petit oiseau du paradis est plutôt commun dans les Gauts et au Malabar. Dans toutes les forêts on voit des nids en quantité suspendus aux arbres par un fil mince, et se balancer au gré du vent: c'est l'ouvrage ingénieux de la *Loxia philippina*. *Oiseaux.*

La population de l'Indostan, qu'on évalue à 60 millions au moins d'habitans, et qui va probablement à 80, est divisée en deux classes distinctes l'une de l'autre (1). La première comprend les *Habitans de l'Indostan.*

(1) On prétend que toute cette péninsule contient environ cent millions d'Indiens, et dix millions de Musulmans. Voy. les Lettres sur les Indes orientales de Lazare Papi.

peuples qui en sont anciennement indigénes, et la seconde ceux qui, d'origine étrangère, ont envahi l'Inde à diverses époques, et dont le nombre se monte à plus de trente, si l'on compte les tribus Nomades qui sont venues chercher un asile entre les montagnes et les déserts (1). Les indigénes réels qui occupaient autrefois toute l'Inde en habitent encore les plus vastes et les plus belles contrées (2). Mais un grand nombre d'entre eux ont perdu la pureté de leur sang (3) en s'alliant avec les étrangers, et d'autres, sans contracter ce mêlange, ont dégénéré dans les réduits où il se sont réfugiés au sein des montagnes et dans les forêts, bien qu'ils conservent encore quelques traces de leur caractère primitif (4): il est de ces tribus dont l'origine remonte peut-être au delà de la civilisation de tous les autres peuples de l'Inde.

Indigénes. Les Indiens aborigènes appartiennent à la première variété de l'espèce humaine. La forme de leur crâne, les traits de leur

(1) De ce nombre sont les Tartares et les Mogols, les Afgans ou Patans dont les Rohillas sont une ramification, les Balloutches qui semblent originaires de l'Arabie, les Malais, les Persans, et surtout les Guébres adorateurs du feu, les Arabes, les Juifs noirs ou blancs, et, sur la côte du Malabar, les Portugais noirs issus d'un mêlange d'Européens et d'Indiens, et qui sont très-repandus sur les côtes du Décan et dans le Bengale.

(2) Hérodote, Diodore, Strabon, Pline et autres écrivains de l'antiquité, citent parmi diverses anecdotes curieuses de l'Inde, plusieurs exemples d'une grande longévité chez les Indiens. Les Cyrniens, par exemple, et les sujets du Prince Mousican, arrivaient assez souvent jusqu'à l'âge de 130 et même de 200 ans. Quelques modernes sont encore allés au delà, et entre autre l'historien Portugais Faria, lequel fait mention d'un habitant de Diu qui avait vécu trois siécles; et il ajoute, qu'au dire des indigénes, on voyait dans le Guzurate diverses personnes qui avaient 200 ans. Malte-Brun observe à ce sujet dans sa Géographie universelle, que la simplicité des mets, et une tranquilité d'esprit parfaite peuvent bien conduire quelque Fakir à une longue existence; mais qu'en général la force vitale se développe et se consume rapidement sous le climat de ces contrées, et il fait une longue énumération des maladies aigues qui y emportent tout-à-coup un grand nombre de victimes.

(3) Tels sont les Aschamiens, les Chingalais, les Seiks, les Lachediviens, les Maldiviens, les Bataïens, et les Ghikésiens par suite de leur mélange avec les Arabes et les Persans qui les ont enrôlés sous l'étendard de Mahomet.

(4) Tels sont encore les Coucis, les Népaliens, les Goandis, les Bhyls et les Kallis.

Tᵒ 5



G. Zancon inci.

physionomie, les proportions de leurs membres, tout les rapproche des Européens plus encore que des Persans et des Arabes; mais la grande étendue des pays qu'ils occupent, et qui par conséquent diffèrent beaucoup entre eux par le climat et leur position, fait qu'ils présentent des variations assez considérables. Ainsi dans la partie méridionale de la péninsule, les habitans ont la peau presque noire, sans avoir cependant les cheveux crêpus ni la physionomie des Négres; et dans les montagnes au nord, si leur teint n'à pas tout à fait la blancheur et l'incarnat de celui des Européens, il ne lui reste qu'une legère nuance olivâtre. Solvyns a consacré plusieurs planches dans son ouvrage, pour nous offrir tous les différens traits qui caractérisent la physionomie des Indiens en général. Nous avons réuni dans un seule planche toutes les figures qui les représentent, copiées avec la plus grande fidélité; et à commencer par les indigénes, dont la race est encore divisée en quatre classes ou castes différentes, comme elle l'était dans l'antiquité la plus reculée, nous examinerons les principaux traits qui les distinguent, nous réservant de les considérer ensuite selon leurs divisions politiques.

Physionomie des Bramines.

La première caste est celle des Brachmanes ou Bramines, qui veut dire prêtres, lettrés etc. Solvyns nous a représenté la tête d'un homme et celle d'une femme, prises l'une et l'autre des Chérouters du Bengale: car l'opinion commune des Pundits est que si cette contrée n'a pas été le berceau de la nation Indienne, elle est au moins celle où sont encore plus en vigueur ses anciens usages et les lois de Menou son fondateur. Le Bramine porte sur sa physionomie l'empreinte de la douceur et de la paix de son âme: la malice et la défiance doivent être inconnues aux serviteurs de Brama. La physionomie de la femme est sans expression; c'est celle d'un être passif, et dont le caractère dominant est l'apathie. Voy. la planche 5, fig. 1 et 2.

Seconde caste des Chétrés.

Les deux têtes sous le n.° 3 et 4 de la même planche sont des Indiens de la seconde caste appelés Cshattria, ou Cschiattria, ou Chétrés et Rajepoutes. L'air martial de ces deux figures dénote la profession belliqueuse des personnages qu'elles représentent: la femme a le même caractère de physionomie que l'homme; ses traits sont plus beaux que ceux des femmes des autres castes, et elle a aussi le nez plus aquilin. Les Chétrés, pour se donner un air plus analogue à leur état, laissent croître leurs mousta-

ches, et portent un turban. Leurs femmes se teignent en noir l'extrêmité des paupières; et la quantité de bétel qu'elles mâchent, donne à leurs lévres la couleur du plus vif incarnat. Cette caste a la peau plus jaune et plus lisse que les autres, ce qui vient peut-être de ce qu'elle employe une huile plus fine pour se frotter, ou de ce qu'elle est moins exposée aux rayons du soleil.

Troisième caste des Vaishas.

La troisième caste comprend les Vaishas ou Vaischas, c'est-à-dire les agriculteurs, les marchands etc. Les individus qui la composent sont indifférens pour tout ce qui ne touche pas leur intérêt personnel; ils sont méchans, fourbes et bons calculateurs. L'habitude où ils sont de voyager, malgré que leur religion le leur défende, fait qu'on ne remarque pas dans leur physionomie les mêmes traits de ressemblance que dans celle des castes précédentes. La figure des femmes tient plus de celle des Chétrés et des Bramines, sans doute parce que, comme ces derniers, elles mènent un genre de vie plus commode, et parce qu'elles ne sont point astreintes à toutes les pratiques minutieuses auxquelles les Brames sont assujettis: ce qui n'influe pas peu sur le physique et le moral de l'individu. Voy. les fig. 5 et 6 de la même planche.

Quatrième caste des Soudras.

Les artisans, les domestiques etc. composent la quatrième caste appelée Soudra. Cette classe offre parmi les gens du même métier, une grande ressemblance de physionomie, dont la cause est dans l'identité des occupations et du genre de vie qui se transmettent de père en fils, et dans l'usage où sont ces individus de ne s'allier qu'entre eux. L'aspect d'un Soudra annonce l'application, la bassesse, et une résignation stupide: le portrait qu'on voit sous le n.° 8 est celui d'un homme de la classe moyenne, et le n.° 7 représente une bonne femme de campagne, où les traits originaux de la nation sont en général mieux conservés.

Habitans du haut Indostan.

Le mêlange des races Indienne et Musulmanne est plus remarquable dans le haut que dans le bas Indostan: d'où il suit que les habitans de cette première contrée réunissent en eux les traits principaux de l'une et de l'autre. Et en effet, leur regard est sombre, la perfidie et la cruauté sont peintes sur leur visage, et on s'apperçoit sans peine que ce mêlange a influé jusques sur la conformation de leur tête. Leurs usages et leurs mœurs ne diffèrent pas beaucoup non plus de ceux des Musulmans. Cette observation s'étend également à la physionomie des femmes. Voy. les fig. 9 et 10.

La tête la mieux conformée, et la physionomie la plus belle qu'on observe parmi les habitans de l'Inde, est sans contredit celle du vrai Mogol. On remarque dans ses traits une noblesse et une fierté qui plaisent, son teint n'est pas plus brun que celui des Européens qui se sont établis aux Indes : la structure de son corps est forte et robuste. La femme a les yeux vifs, la bouche petite, et en général beaucoup de régularité dans les traits ; sa peau a la blancheur de la cire, et sa taille est petite et délicate. Les Mogols semblent être descendus des Arabes. Les fig. sous le numéros 11 et 12 offrent une image fidèle de leur forme, et de tout ce qu'elle a de particulier. *Mogols.*

Dans la description que nous allons faire de l'Indostan, nous marcherons sur les traces du savant Malte-Brun, sans cependant outrepasser les bornes que nous nous sommes prescrittes dans cet ouvrage : nous parcourrons donc les pays arrosés par le Sind, et nous y joindrons le Guzurate, l'Adchmyr, et les états des Rajepoutes : en suite nous descendrons le Gange, et après l'avoir remonté, nous entrerons dans la péninsule, et nous terminerons ce voyage à Ceylan et aux Maldives. *Topographie.*

Le Kaboulestan s'étend, depuis les montagnes septentrionales du Paropamise et de la rivière Kowmull à l'occident, jusqu'aux frontiéres de Chaur et de Meimend, et au levant jusqu'aux montagnes de Cachemire. La capitale de toute cette contrée est Kaboul, ville considérable, qui est la résidence du Roi des Afgans, et où il se fait un grand commerce de chevaux. Cachemire ou Casimir est une vallée délicieuse, fermée à l'est de Kuttore par de hautes montagnes : la douceur du climat, la beauté des sites, l'aspect riant des habitations, et son abondance en grains, en bétail et en gibier, en ont fait le paradis des Indes et de tout l'orient. Le Cachemire, si on en croit les auteurs Indiens, renferme cent mille bourgs ou villages ; mais il n'a qu'une seule ville appelée Cachemire ou *Sirinagor*, mot Indien qui veut dire séjour de bonheur et de bénédiction. Cette ville est située au bord d'un lac qui a plusieurs îles, dans l'une desquelles on voit la belle maison de plaisance, où les Empereurs du Mogol allaient passer l'été. On vante la finesse des *schalls* qui se fabriquent au Cachemire avec le poil de chameau et la laine d'une brébis, qui est la plus belle race des lanifères connus.

Pays sur l'Indus et le Gange. Kaboulestan.

Vallée de Cachemire, *ainsi appelée du nom de sa capitale.*

Penjab pour capitale *Lahore.*

Le pays que nous allons décrire maintenant est habité par les *Seïks*, mot qui signifie disciple : on les appelle ainsi, parce qu'ils appartiennent à une secte religieuse fondée par Nanek, Indien de la caste des guerriers. Le Penjab, ou pays des cinq rivières, tire son nom de cinq sources ou branches secondaires de l'Indus qui le traversent. Cette province, qui est au midi de Cachemire, est une des plus belles et des mieux cultivées de l'Inde: sa capitale est Lahore, ville très-ancienne, située sur la rivière Ravy, et sur la grande route des platanes qui va de Dehly en Perse. Sur le bord oriental de cette riviére, s'élève le palais le plus magnifique qu'on connaisse, où résidait autrefois l'Empereur du Mogol. A quinze mille Anglais de Lahore on voit les ruines de Sangala. La ville de Miani est renommée par son grand commerce de sel, celle de Tchinnany par son antiquité et sa population, et celle de Kangrah par son superbe temple où vient tous les ans un grand nombre de pélerins de toutes les parties de l'Inde. A l'occident de l'Indus est Attok, ville forte, digne d'être remarquée, par où pénétrèrent dans l'Inde Alexandre, Tamerlan et Schah-Nadir. Le Moultan, qu'habitaient les anciens Malliens, est borné au nord par le Penjab, au midi par le Sindy, au levant par l'Adchmyr, et au couchant par la Perse. Il se divise en trois provinces qui sont, le Moultan au nord, le Bahakar au midi, et l'Hadjikan à l'occident : sa capitale est Moultan.

Moultan *du nom de sa capitale.*

Sind.

Le Sind ou Sindy, pays qui s'étend sur les deux rives de l'Indus, ressemble à l'Egypte pour le climat et le sol. Il comprend trois grandes provinces, savoir ; le Sevvistan, le Nazir-pured et le Tatta qui est le Delta formé par les branches de l'Indus, et le *Patala* ou *Pataléne* des anciens. La ville de Tatta, capitale du Sind, a de bonnes manufactures de draps de soie et de toiles peintes. L'intérieur du pays est peu connu : on y trouve diverses tribus de Balloutches, et entre autres celles de Laths et des Sinds, qui sont des peuples errans et presque sauvages. Les Tchinganes, qui sont une horde adonnée au brigandage, habitent le Delta de l'Indus.

Guzurate.

Le Guzurate est au midi de l'immense désert de sable, où se sont arrêtées la science d'Hérodote et l'audace d'Alexandre. La province la plus considérable de la péninsule du Guzurate s'appelle Suret ou Surat, qui a pour capitale *Dchunagar* ou Junagar : on y trouve une tribu de Rajepoutes, ou Sangariens, dont la capitale est Noangour. Les villes maritimes de Pattan, ou *Pattansumnat*, sont

renommées par un temple fameux qui possédait autrefois des richesses immenses; la grande ville de Bissantagan ne l'est pas moins par son commerce de bétail et de grains, ainsi que la petite île de Diu par sa fertilité en gingembre, et où se trouve un bon port, avec une ville bien bâtie. Mais *Gudschurat* ou Guzurate, ville située sur la rivière Mahindry, et une des plus grandes de l'Inde, est la capitale de la province de ce nom. Il n'y a guères maintenant qu'un quart de son étendue qui soit habité, le reste ne présente qu'un amas de ruines et de décombres. Cambaye ou *Kambahat*, ville autrefois trés-commercante, est située au fond d'un golfe qui porte ce nom. Brodera est une ville neuve et belle à l'orient de Cambaye, et la ville forte de Barotch, ou Broatch est la *Barigazza* des anciens.

Agimére.

Les états des Djates et des Rajepoutes occupent l'espace qui sépare les Seiks des Marattes: le petit Ballogistan, appelé encore *Nardek*, et le Thanessar au nord, en sont une dépendance. Le pays des Batniens a pour capitale Batnir, qui est la résidence d'un Rajah; et on trouve dans le Jypore, ou *Dschepour*, ou *Jynaghar*, la grande ville de Jypore. La province de Beykanir au sud-est du Jypore, et celle du Nagor où est située une grande ville du même nom, sont appelées *Hadoty* par les Indiens. *Adchemyr* ou Agimére est le nom générique de tous les états héréditaires des Rajepoutes, dont la capitale est une grande et fameuse ville du même nom. Joudpore ou *Dchodelpour* à l'occident du Jypore, habité par les Rajepoutes de la tribu de Rhator, a pour capitale Judpore, et Sirohy la grande ville de Jalour ou *Dchalvar*. Udipour est la capitale du pays fertile d'Udipour ou *Mewar*.

Etats des Rajepoutes, capitale Adchemyr *ou Agimére.*

Pays sur le Gange, ou Gangistan.

Au levant d'Agimére est la province de Malvah ou *Malovay*, qui a emprunté ce nom des monts *Mala*: elle est sous la domination des Marattes, et a pour capitale Ougein ou *Odchan* qui renferme beaucoup de monumens. A Mandou, ville autrefois très-considérable, on voit encore plusieurs obélisques. Dans la partie orientale du Malvah, on trouve la ville de Bonpal, qui est tout près d'un lac rempli de crocodiles: celle de Kotta est sur le bord du Chumbal. Au nord de Malvah est la fertile province d'Agra; et dans une grande plaine au bord de la Jumna s'élève la grande ville d'Agra, dont la splendeur fut l'ouvrage de l'Empereur Akbar, qui lui donna le nom d'*Akbar-abad*. Parmi les monumens que cette capitale conserve, on remarque le palais de cet Empereur qui est un des plus

Province de Malvah, a pour capitale Ougein *ou* Odchan

Agra *du nom de sa capitale.*

beaux édifices de l'Asie, la superbe mosquée bâtie par lui, une autre mosquée d'Aurengzeb dont la voûte est soutenue par plus de cent colonnes, ainsi que les mausolées du même monarque, de Schah-Dchihan, et surtout celui du beau-père de Dchiangyr qui surpasse tous les autres en grandeur et en magnificence. Au sud-ouest d'Agra on rencontre les villes de Fattapour et de Keroly, et au midi Narvah, avec Gualior la plus forte place de l'Inde. Dans les fertiles plaines de l'Endrebet ou Doab, situées entre la Jumna et le Gange, on voit la ville de Kanoge ou *Kinnuga*, qui fut la résidence des plus anciens Souverains de l'Inde, et dont les environs sont remplis de ruines curieuses.

Dehly *du nom de sa capitale.*

La province de Dehly est au septentrion d'Agra, et s'étend des bords du Gange à ceux de la Setledge, et jusqu'aux montagnes de Sewalik et de Kumoun; sa capitale est Dehly, ville des plus vastes, sur la rive occidentale de l'Jumna: elle a encore une population de plus de 1,700,000 habitans, et un grand nombre de monumens: elle se divise en deux villes, dont l'une est habitée par les naturels, et l'autre par des Musulmans. Le plus bel édifice de cette ancienne capitale est le palais impérial, situé sur la Jumna. Une grande route bordée de gros platanes, conduit de Dehly en Perse et à Samarkand. Dans la partie septentrionale de cette province on trouve d'autres villes telles que, Bellaspour et Nahn, Sirinhde qui est à-demi-ruinée, Tanassor, Hastinapour, Saharanpour d'une origine très-ancienne où l'on fabrique d'excellentes étoffes de coton, et la ville sainte de Hurdwar ou Hurdoar.

Auhd *ou* Oude *du nom de sa capitale.*

Au sud-est de Delhy et d'Agra est la province d'Auhd ou Oude célèbre par sa fertilité; sa capitale, qui porte le même nom et presqu'entiérement dépeuplée sur les bords de la Dewna, conserve encore une foule de monumens. Le Nabab a abandonné la ville de Fizabad, pour faire sa résidence dans la grande et ancienne ville de Luknow. Entre la rivière Gograh et la chaîne avancée des monts Himmala, on rencontre les villes de Gorekpour, Balrampour, Naudpara et Nimkar. Au levant du Gange est le Rohilkend, qui fait partie de la province d'Auhd: Rampour ou Brampor en est la capitale, sur la rivière Cassilah; mais sa ville la plus ancienne est Sumbul ou Sambhel. Au midi de l'Audh est la province d'Allahabad, qui comprend en outre le Bundelkund ou Dangaja habité par les Rasboutes de la tribu de Bundelah: sa capitale est Allahabad. Le Bundelkund renferme Chatterpour qui est une place de

commerce, Parna ou Panna chef-lieu, et la ville sainte de Tcheterkot. La province d'Allahabad avec les états de Behar, Auhd et autres, formaient anciennement la monarchie des *Prasiens*, *Pragiens* ou *Pratsches*, dont *Palibothra* était la capitale.

Au levant d'Allahabad s'étend la fertile province de Behar qui est toute en plaines, et dont la partie occidentale compose le petit royaume de Bénarés. La capitale de cette province est Patna, ville grande et bien peuplée, sur la rive méridionale du Gange. Vis-à-vis Patna est Soummoulpour, ou la *Sambalaca* des anciens, dans une île du Gange. La province de Bénarés est le sol classique des muses Indiennes: c'est là que, malgré les bouleversemens politiques et les invasions multipliées, les Brames conservent encore aujourd'hui le dépôt sacré de leurs connaissances et de leurs idées morales. Bénarès est la ville docte de l'Inde, et une des plus belles de l'Indostan: on y remarque le magnifique temple de Vissvisha, et un observatoire fondé par le Rajah Djessing.

Behar ou Bahar *qui a pour capitale Patna.*

Mais la province qui mérite plus que tout autre le nom de royaume c'est le Bengale, qui est borné au nord par les montagnes du Boutan, et au levant par l'empire des Birmans: le sol en est montueux dans ses parties septentrionales et orientales, il est plat au midi, et marécageux entre le Gange et l'Ougly. La capitale du Bengale et de toutes les possessions Anglaises dans l'Inde est Calcutta, qui est une grande ville sur l'Ougly, à environ cent milles Anglais de la mer: elle est le siége du gouvernement général, et on y compte 700,000 habitans: on y voit un grand nombre de maisons bâties à l'Européenne, dont quelques-unes même sont dans le goût de l'architecture Grecque. Il y a à Calcutta une société célèbre de savans, une université et un superbe jardin de botanique: on y trouve une foule de manufactures et de maisons de commerce Anglaises, Indiennes, Portugaises, Arméniennes et Grecques. Les plus grands vaisseaux remontent le fleuve jusques dans la ville. Un peu au dessus de Calcutta sont les villes de Serampor, Chandernagor, et Tchinchtura. La ville de Rajemhal ou d'*Akbarnagar* sur les bords du Gange, et aujourd'hui déserte, offre les ruines de palais magnifiques, celui de l'Emperur Akbar est encore sur pied. A vingt cinq milles Anglais de Rajemhal, on trouve les ruines de Gour, appelée autrefois *Laknot*, et ancienne capitale du Bengale. La grande ville de Morchedabad sur le petit Gange tombe en ruines, et Cassembazar fleurit auprès dans une île agréable.

Bengale *a pour capitale Calcutta.*

Dakka autre ville considérable et très-forte sur le Gange, est célèbre par ses soieries et ses mousselines.

Pays de montagne. Sirinagar du nom de la capitale.

Des pays renfermés dans les montagnes qui séparent les plaines du Gange du plateau du Tibet, la province de Sirinagar est la première qu'on rencontre du côté du couchant; elle est située dans une riante vallée qui se divise en cinq plaines: dans celle du milieu est la ville de Sirinagar. Au midi est la plaine de Dun, et au nord-est sont les vallées du canton de Badrikasram, dont le chef-lieu est Kidarnaut. La province de Komaun est divisée en districts qui sont, Katour ou Almora, Komaun et Doty; la capitale est Almora. Au levant de Komaun est le pays de Gorka qui est encore peu connu, et n'a jamais été entièrement assujetti: sa capitale est Gorka ou Gor, et la résidence du Rajah. Le royaume de Népal s'étend des deux côtés de la rivière Coussy entre les deux chaînes de l'Himmaléh: il est partagé en trois districts qui portent les noms de leur chef-lieu, savoir; Katmandou, Pattan, et Batgang, dans chacun desquels réside un Rajah. La population se compose d'Indous de la caste des Brames, de Rajepoutes attachés à leur ancienne religion, de Boothias tribu d'idolâtres, et de Newars qui sont une race Tibetaine ou Chinoise. Le Mokampour, qui est gouverné par un Rajah indépendant, confine au septentrion et au nord-est avec le Népal. Au sud-est de Mokampour est la principauté de Morang: la province montueuse de Koutch Behar a pour chef-lieu la ville florissante de Kamroup. Au nord-est du Bengale, sur les deux rives du Bramapoutre, s'étend le royaume d'Ascham, qui est séparé du Tibet par les monts Daleh et Landa: le Roi fait sa résidence à Ghergong. Ses habitans, robustes, simples et braves, sont composés d'Aschamiens proprement dits, et de Kaltanis ou Kutaniens. Les Aschamiens, peuple guerrier, devraient être une tribu de Rajepoutes, et les Kutaniens, uniquement occupés de l'agriculture et des manufactures, semblent être de la race des habitans de Laos. Au midi d'Ascham est la province de Garrow, dont le sol est entrecoupé de montagnes et très-fertile. Les indigénes sont vigoureux et bien faits; ils ont le front ridé, les yeux petits, le nez épaté, la bouche grande et les lévres épaisses. Leur chef-lieu est le gros bourg de Gossengong. Les montagnes de Tipra ou Tripoura au levant du Bengale nous sont peu connues: la partie la plus montueuse est habitée par les Couciens, peuple barbare, qui est divisé en tribus nombreuses.

Komaun a pour capitale Almora.

Gorka du nom de sa capitale. Royaume de Népal.

Mokampour etc.

Garrow qui a pour chef lieu Gossengong.

Description du Décan.

La belle péninsule qui s'étend au midi de l'Indostan proprement dit, porte généralement le nom de Décan (1), et elle fesait autrefois partie du Punyabhoumi ou de la terre sainte des Brames. Les cinq grandes nations qui l'habitent s'appellent les cinq Draviras: ce partage de la population est consacré par leur religion qui défend le mélange des castes, et dont la force a résisté au choc des conquêtes, et au caprice des tyrans. Les Gourjanas où Gujers se sont réunis à ce peuple; et les Marattes avec les Telingas, qui sont deux nations puissantes, occupent la partie occidentale et orientale de la péninsule au nord. Les conquêtes et les révolutions politiques ont apporté des changemens dans les limites, et dans l'importance respective des états que comprend cette péninsule; et il en est resulté, que certaines provinces ont des noms Mogols, d'autres Musulmans, et que quelques-unes même ont conservé ceux des anciennes tribus. Cette confusion est cause que plusieurs géographes se sont abstenus de parler de la topographie du Décan; mais au moyen des notions que nous en a données Malte-Brun, nous allons tâcher de l'exposer le mieux qu'il nous sera possible.

Etats des Marattes.

Les états des Marattes doivent être mis au premier rang. Ce peuple, après avoir renversé l'empire du Mogol, s'est formé l'état le plus vaste et le plus indépendant de toute l'Inde, dont une partie est sous sa domination directe, et l'autre lui est seulement tributaire. Le territoire soumis au Peichwa, qui est le chef de tous les Rajahs, s'appelle aussi état de Punah, du nom de la capitale, qui l'est encore de tous les pays Marattes. Punah, ville située à trente milles de Bombay sur la rivière Muttranaddy, est la résidence du Peichwa. Sitarah est l'ancienne capitale des Marattes. Visapour, autrefois capitale magnifique d'un royaume, n'est aujourd'hui que le chef-lieu d'une province du même nom. Plus au nord, les Marattes possèdent Aurungabad, ville appelée anciennement *Karkhi*, et qui a été rebâtie par Aurengzeb dont elle porte le nom. Ellore ou Iloura est une ville, autrefois fameuse par ses pagodes, qui se trouve au pied d'une masse de rochers dans lesquels on a pratiqué deux galeries souterraines l'une au dessus de l'autre, lesquelles dans un espace

Etats du Peicwa *ou* Punah, *du nom de la capitale.*

Ellore.

(1) Les Indiens donnent le nom de *Daxine* (midi) à la péninsule de l'Inde, depuis la pointe du Cap Comorin jusqu'à la Nerbudda. Les Mogols ont changé ce nom en celui de *Dekhan*.

de deux heures de chemin, présentent pour ainsi dire un Panthéon de toutes les divinités Indiennes. D'innombrables sculptures, des frises, des colonnes, des chapelles qui paraissent suspendues en l'air, tout y porte l'empreinte d'un goût exquis, et atteste un immense travail. Non loin d'Ellore sont, Rouza avec le mausolée d'Aurengzeb, et Dauletabat, anciennement *Déoghir*, place bien fortifiée sur une montagne en forme de cône : c'est probablement la *Tagara* des anciens. La ville d'Ahmednagar conserve encore de beaux édifices qui rappellent les tems de la domination Mogolle. Burhampour, ville très-grande sur la rivière Tapty, était anciennement un des lieux de la résidence des Rois du Décan dans la province de Kandish. Le Baglana comprend les forteresses de Bhalner et de Saler-Moler. Le puissant état de Berar, qui avait jadis pour capitale la belle ville d'Elichpour, a présentement celle de Nagpour qui est la résidence du Souverain, appelé Bunsela. Une grande partie du Berar est divisée entre plusieurs petits Rajahs. Ruttumpour, ville très-ancienne, renferme une foule de monumens qui tombent en ruines.

Kandish.
Baglana.
Berar *qui a pour capitale Nagpour.*

Etats du Nizam *ont pour capitale Hydrabad.*

Dans l'intérieur de la péninsule, entre l'empire des Marattes, les possessions Anglaises et le Mysore, on trouve les états du Nisam ou Soubah du Décan, dont la capitale est Heyderabad ou Hydrabad, ville d'une grande étendue, où le Nizam fait sa résidence. Golconde, ville forte située sur un rocher, était autrefois la capitale du royaume de Telingana. Raolconde ou Raulgonde est un bourg fameux par ses mines de diamans. Kalberga, ville grande autrefois et capitale du royaume du Décan, est maintenant ruinée.

Possessions Anglaises.

Les possessions Anglaises dans le Décan s'étendent le long de la côte maritime, depuis le Bengale jusqu'au Cap Comorin, et de là jusqu'au delà de l'embouchure de la Nerbudda ; mais elles sont entrecoupés en plusieurs endroits par de petits états qui conservent encore leur indépendance. En partant du nord de la côte de Coromandel pour venir vers le Cap Comorin, on trouve l'Orissa dont l'intérieur est occupé par le Bunsela et par les Rajahs de Schahpour, Sumbulpour, Sonepour etc. Cette côte présente sur le rivage de la mer plusieurs villes remarquables : on trouve Ballasore dans la principauté de Mohur-Boudch, et dans la province de Kattak, une capitale du même nom, autrefois l'ancienne ville d'Oriah ou d'Orissa. Cette province renferme encore Jagrenaut ou Jagrenat, ville renommée par les pélerinages qui se font à ses trois

Orissa.

grandes pagodes, dont les tours se voient de loin en mer. Les côtes méridionales d'Orissa, ainsi qu'une partie de celles de Telingana et de Golconde, qui ont été démembrées des états du Nizam, portent le nom de Circars du nord: on ne trouve en aucun autre partie de l'Inde autant d'industrie et de commerce que sur ces côtes. Le lac Chilka forme la limite du pays des Circars au nord : la première ville est Gandjam; Chikacole ou Sicacole, anciennement *Cocale*, ville grande et marchande en était la capitale du tems de la domination des Mogols : Mazulipatam est célébre par ses manufactures de toiles peintes et par ses mouchoirs. *Circars du nord.*

Le bas Carnate et son littoral, ou le Coromandel proprement dit, est maintenant sous la présidence Anglaise de Madras. Le Carnate avait pour capitale Arkote, qui fut jusqu'en 1800 la résidence du Nabab. Gindgi, l'une des premières forteresses de ce pays, était la ville ou ses anciens Rois tenaient leur cour : Sidamburam ou Chittambram, lieu de pélerinage, a quatre grandes pagodes, dont la principale passe pour un chef-d'œuvre d'architecture. Le Circar de Madras était un Jaghire ou fief que la compagnie Anglaise tenait du Roi de Carnate : le chef-lieu est Madras, qui est le siége d'une présidence, et la résidence d'un gouverneur. La nouvelle Madras ou ville blanche, habitée par les Européens, est séparée, par une esplanade, de la ville Noire, où demeurent les Indous, les Chinois, les Maures, les Arméniens et les Musulmans etc. : au milieu de la ville Blanche s'élève le fort Saint Georges, qui est une des plus grandes forteresses de l'Inde. Les autres villes et bourgs principaux du Jaghire sont, Palicate, Mailapour appelée par les Européens Saint Thomé, Cougivouram ou Cangipuram, et Sadras ou Sadrass-Patnam, près de laquelle est une montagne où l'on voit quantité de ruines. Les Indiens donnent à cet emplacement le nom de Mavaliburam ou Mahalibouram, qui, selon l'opinion de Whal, est la *Maliharpha* de Ptolémée. A une certaine distance, cette montagne offre l'aspect d'un antique et majesteux edifice; et en effet en s'en approchant du côté du nord, on y voit une infinité de figures et autres morceaux de sculpture : on y remarque une pagode d'un seul bloc, et un peu plus loin un groupe de figures humaines en bas-relief : un escalier tournant conduit au sommet de la montagne à une espèce de temple creusé dans le roc : d'autres morceaux de sculpture représentent, une figure gigantesque

Côte de Coromandel

Carnate *capitale Arkote*

Jaghire : *chef-lieu Madras.*

de Visnou endormi sur une espèce de lit, un éléphant de grandeur naturelle, et d'autres monumens tous taillés dans le rocher.

Pondichery.

Les autres villes remarquables de la côte de Coromandel sont, Pondichery ou Pondontchery, ville maritime considérable, autrefois chef-lieu des établissemens français dans l'Inde, et au midi de Pondichery celle du Kudalor jolie ville, avec Manchelpaleiam, appelée *Newtown* par les Anglais qui l'habitent en grande partie.

Royaume *de* Tanjaour, *de la ville de ce nom.*

Le royaume de Tanjaour occupe le Delta formé par les branches du Cavery : la ville grande et forte du même nom est ceinte d'un fossé où l'on entretient des crocodiles. Tranquebar fut autrefois le chef-lieu des établissemens Danois; Négapatnam est le *Nigama* des anciens.

Royaume *de* Maduréh, *de la ville de ce nom.*

Le royaume de Maduréh se divise en deux parties : celle qui est le long de la mer comprend le Tondinam, le grand et petit Maravar, et Pescaria ou la côte des pêcheurs, où se pêchent les Kauris ou coquillages qui servent de monnaie en Afrique, les hanks autre espèce de coquilles qui fournit la matière des bracelets, des anneaux et autres objets de parure, et l'huître qui donne les perles. On trouve dans l'intérieur la grande ville de Trichinapoly ou Tirouchinapoly, Siringam, Madhuréh, la *Madura* de Ptolémée qui conserve des restes de beaux édifices, et fut autrefois la capitale de la dynastie des *Pandy* ou *Pandions*, connus des anciens. On rencontre à chaque pas dans l'étendue de l'ancien royaume de Madhuréh, de petites tribus indépendantes et sauvages, auxquelles on a donné avec raison le nom de Larrons, ou en Indien Kallys, Kouleri ou Koulì.

Kallys.

Haut Carnate.

Le Carnate renfermait autrefois à-peu-près tout le pays situé entre le Kistna, le Cavery, les Gates occidentales et le golfe du Bengale : l'usage y fit reconnaître ces deux divisions sous les noms de Carnate Bala-ghaut, pays au dessus des gorges, et Carnate Payem-ghaut ou pays audessous des montagnes. La première comprend une partie du Visapour, sur les rivières de Tambuddra et Malpurba; et la seconde Darwar ou Nazirabad, Bancapour et autres forts importans, avec la jolie ville d'Adony, et les ruines de la célébre Bisnagar à Vijanagara, capitale immense d'un empire, qui, au 14.e et 15.e siécles, embrassait tout le midi de la péninsule, et empruntait du nom de la dynastie regnante celui de Narsinga.

Ruines de Bisnagar.

Entre les branches des Gates orientales est la fertile vallée de Wandikotta, et le riche pays de Coïmbettore où se trouve Palicadcheri, qui est une forteresse importante. A l'est,

au nord et au sud de cette chaîne de petites provinces s'étend la Principauté actuelle du Mysore (1). Cet état s'aggrandit dans le 18.e siécle et acquit un nouveau lustre, sous les régnes d'Aider-Aly et de son fils Tippo-Saïb; mais cet éclat fut de peu de durée, car après la défaite de ce dernier, les Anglais partagèrent ses états, et donnèrent le peu qui en resta à un Prince Indien, d'une dynastie qui avait été détronée par Aider-Aly. La place forte du Mysore est la résidence actuelle de ce Prince, vassal des Anglais. Séringapatam, ou Séringapatnam (2), ville très-forte, située dans une île que forme le Caveri, autrefois capitale du royaume de Tippo, a un beau palais et une superbe pagode, et renfermait, sous le règne de ce monarque, d'immenses trésors. Les autres villes sont, Magry qui est remplie de monumens d'architecture et de sculpture Indiens, Bangalore où l'on admire le beau palais de Tippo-Saïb, le fort et la ville de Chinapatnam, et la ville forte de Chitteldroog qui est située sur un rocher à cinq pointes et très-élvé.

Mysore *de la ville de ce nom.*

Au midi de la Nerbudda, sur la rive orientale du Rapty et à cinq lieues de la mer, est Surate, une des plus grandes places de commerce de l'Inde, où l'on voit plusieurs hospitaux que la piété indienne a bâtis exprès pour les animaux. Le littoral de la province de Baglana offre, entre autres villes, celles de Damaun et Basseim. Le fertile district de Ticocan, qui a pour chef-lieu Kalliàn, ville en partie ruinée, comprend les îles de Salsette, de Bombay, et autres qui appartiennent aux Anglais. On voit à Salsette, dont la capitale est Tanah, divers monumens très-anciens, et des grottes curieuses avec des inscriptions Indiennes. L'île d'Eléphanta, appelée autrefois Kalabouri, a pris ce nom d'une figure d'éléphant taillée en pierre noire dans un coin de l'île au pied d'une montagne. Cette île est fameuse par le grand nombre

Côte occidentale du Décan. *Surate.*

Côtes de Baglana.

(1) Le nom original de cet état est *Maheschassour*, qui veut dire *monstre avec la tête de bufle:* les indigènes prononcent *Mahéschour*, les Musulmans *Maïssour*, et les Européens l'ont accomodé chacun à son langage. Cette explication donnée par Langlés, dans l'Ouvrage que nous avons cité, diffère beaucoup de celle du Frère Paolino dans son Voyage aux Indes orientales, homme très-versé dans la langue du pays. Selon lui, *Maï* signifie teinte, couleur, *ur* pays, Maïssur *pays de teinte*, *de couleur.* Il semble avoir pris ce nom de la terre rougeâtre qui y est très-commune, ou des couleurs qu'il fournit pour la teinture des toiles.

(2) Plus correctement *Sriranga-patnam.* Langlés. Ouv. cité.

Le Concan. de pagodes et de monumens Indiens qu'elle renferme. Le Concan, anciennement côte des Pirates, s'étend de Bombay à Goa, et contient, Daboul actuellement ruinée, Radchapour grande ville maritime, et les forteresses de Ghiria, Vingorla, Neuty et Kari. *Goa.* Goa ville belle et des plus commerçantes, appelée par les naturels *Tissoari* ou *Trikurii*, est située sur la rivière Goa ou Mantoa qui vient des Gauts, et se jette dans le golfe de Goa par plusieurs embouchures. *Le Canara.* Le Canara est entre la mer et les Gates occidentales : il a pour confins la rivière Aliga au nord, et au midi le mont Illi qui est le *Limyrica* des anciens : ses villes principales sont Karvar, Onour, Batekale qui offre des traces de son antique splendeur dans les ruines de ses édifices, Barcelore, et Mongalore ville et forte commerçante.

Le Malabar. Le Malabar ou Malebar, appelé par les naturels *Malayala*, qui veut dire pays des montagnes, s'étend depuis Tovela prés le Cap Comorin jusqu'à Dilly où il confine avec les Gates, et à l'occident avec la mer. Dès le sixième siécle, Cosma eut connaissance du royaume de *Malé* : la désinence *bar* signifie, comme nous venons de le dire, côte ou pays. *Villes principales.* Les principales villes des divers états compris dans cette étendue de pays sont; Cananor, autrefois capitale d'un royaume, et place maritime, où les Portugais construisirent un fort à leur premiére arrivée aux Indes; Baliapatnam, résidence de la Reine ou Kollatiri de Cananor; Telicheri; Mahé; Calicut (1); Cranganor, qui était par le passé au pouvoir de la Compagnie Hollandaise; Tridchur célébre par son école de Brames qui en sont les souverains; et Cochin jolie ville sur la mer, qui fut autrefois l'établissement principal des Hollandais. *Royaume de Travancore, du nom de la capitale.* Travancore ou Tiruvancoda est la capitale du royaume de ce nom : les rois de ce pays s'appelaient anciennement *Bennati Sombam*, c'est-à-dire *seigneurs de la terre blanche*, parce que le terrein de ses environs est blanchâtre et sablonneux. Les Malabares ont le teint moins foncé que les Tamouls : les plus noirs sont les Maquois où pêcheurs, et les Paravas ou tisserands sur la côte : les habitans des montagnes ou au bord des rivières sont beaucoup plus blancs. A quelque distance de la capitale est le château de Padmanaburam, où le Roi fait ordinairement sa résidence. Le Cap Comorin, appelé en Malabarois *Komari* ou *Kaniamuri*, termine majesteusement la côte du Malabar, et la chaîne des Gates.

(1) Calicut est appelé par les naturels *Coïcote*, qui veut dire *forteresse du coq*. Langlés ivi.

GOUVERNEMENT ET LOIS DE L'INDOSTAN.

Gouvernement de l'Indostan.

On voit par l'histoire, que l'Inde est sans contredit une des parties du globe les plus anciennement peuplées et civilisées, et où les hommes se sont le plutôt réunis en société. La preuve historique la plus forte et la plus décisive sur l'antiquité de la civilisation des Indiens, bien qu'elle ne soit pas la plus apparente ni la plus connue, c'est l'identité de leur système religieux et politique du tems d'Alexandre, avec celui que nous offre l'Indostan moderne. Les Macédoniens y trouvèrent établie la division par castes, avec les caractères qui les distinguent; toutes les espèces de Fakirs qui ont tant émerveillé les voyageurs modernes, les Devadàs ou jeunes filles consacrées au service des temples, la prostitution de ces victimes de la superstition à la lubricité publique, l'usage qui oblige les veuves à s'immoler sur le tombeau de leurs maris, et toutes les autres institutions politiques et religieuses actuelles, existaient peut-être plus de mille ans avant la venue du Christ. Elles avaient déjà été la source d'une infinité de superstitions extravagantes; mais dans la grossièreté même des emblêmes sous lesquels étaient figurés les attributs de la divinité, la religion Indienne portait la preuve irrécusable d'une origine très-ancienne.

Malgré le silence des écrivains sur la forme du gouvernement des Indiens, dans les tems les plus reculés, il est probable que le gouvernement patriarchal s'établit d'abord parmi eux comme dans la plus grande partie de l'Asie, et que chaque famille était soumise à un chef qui avait un pouvoir absolu sur tous les membres dont elle était composée. Quelques-uns de ces chefs, devenus par la suite plus forts que les autres, auront assujettis leurs voisins, et après s'être emparés d'un territoire plus considérable, l'auront gouverné avec le titre de Rois; tandisque d'autres, cédant à la supériorité des conquérans, auront été forcés de subir leur joug. Parcourons rapidement l'histoire de ce pays célèbre, et les lumières qu'elle nous fournira nous conduiront naturellement à connaître l'ancienne forme de son gouvernement, les révolutions qu'y ont occasionnées l'ambition de ses propres habitans, et l'avidité des hordes étrangères, qui, flattées par l'appât de sa fertilité et de ses richesses, l'ont envahi à diverses époques, et sont parvenues à en devenir les maîtresses absolues.

Si les invasions de Bacchus et d'Hercule dans l'Inde ont quelque certitude.

Sans remonter jusqu'à la terrible guerre dont parle Ctésias (1) entre Sémiramis et Strabrobrate Roi de l'Inde, guerre que Mégasthéne (2) lui même, (écrivain déjà trop facile, au dire de Strabon, à prêter foi aux anciens traditions), met au rang des expéditions de l'Inde qui n'ont aucun degré de probabilité, nous examinerons si celles de Bacchus et d'Hercule ont plus de certitude.

Expédition de Bacchus dans l'Inde.

Diodore, Strabon, Pline, Arrien, et, parmi les modernes, le célébre Newton, n'hésitent point d'assurer que l'Inde eut une suite de Rois qui se sont succédés depuis Bacchus jusqu'à Alexandre le grand (3). Tous ces écrivains s'accordent à dire que Bacchus était puissant sur mer, et qu'ayant pénétré dans cette contrée, il avait conquis une partie des pays qui avoisinent l'Indus: on prétend même qu'il éleva deux colonnes dans les montagnes près de l'embouchure du Gange, portant des inscriptions qui annonçaient ses exploits. Strabon et Arrien assurent qu'avant l'arrivée de ce conquérant, les Indiens ignoraient l'agriculture et l'usage des armes; qu'il fut reçu partout comme un Dieu, parce que l'objet de ses conquêtes était moins d'imposer des lois aux peuples vaincus que de leur enseigner l'art de cultiver la terre; et qu'il avait introduit parmi eux la religion avec l'usage des tambours et des timbales dans les combats, ainsi que dans les cérémonies publiques du culte.

(1) Ctesias apud Diod. Sic. Bib. Hist. Lib. XI.

(2) Mégasthénes apud Strab Lib. XV.

(3) Menou, selon les traditions Indiennes, fut le premier Roi des Indiens. Anquetil du Perron nous a donné une suite de leurs anciens Rois dans ses Recherches chronologiques et géographiques: le Pére Tieffenthaler nous en a transmis un autre catalogue, et on en trouve encore un troisiéme dans les Recherches Asiatiques des Anglais. Tous ces catalogues de Rois Indiens ont été pris des *Purana*, qui sont les anciens livres historiques de ces peuples. Il y est fait mention de personnages et des Rois qui sont imaginaires et fabuleux; ils ne sont pas même d'accord entre eux sur le nombre des personnes, sur la succession, sur les tems ni sur les générations, comme on peut s'en convaincre en les confrontant les uns avec les autres. Cette discordance est une preuve non équivoque du peu de vérité qui régne dans cette prétendue suite de Rois, laquelle ne diffère guéres de celle des premiers Rois de la Chine. Pline, Arrien, Diodore, et autres auteurs Grecs, ne méritent aucune confiance sur l'article de la chronologie des Rois de l'Inde, en ce qu'il n'ont fait que copier les relations de quelques militaires Grecs, que Strabon accuse justement d'adulation envers Alexandre, et d'exagération dans le récit de ce qu'ils avaient vu aux Indes.

Mais ce Bacchus, regardé généralement comme un des conquérans de l'Inde, serait'il le Bacchus fils d'Ammon et d'Amalthée élevé à Nysa, ou bien le fameux Osiris des Egyptiens qu'Orphée fit connaître à la Gréce, ou enfin le Bacchus fils de Jupiter et de Sémélé, confié par Mercure aux Nymphes de Nysa, et élevé dans l'Inde sur le mont Méros (1)? *Quel est ce Bacchus.*

Plutarque prétend que Denis ou Bacchus a été le même qu'Osiris: et cependant Diodore, qui n'ignorait point l'opinion de cet écrivain, après avoir distingué trois Bacchus, atteste que le premier était celui de l'Inde et qu'il était fils d'Ammon: d'où il suivrait que l'Egypte aurait eu un Bacchus particulier, et le plus ancien de tous, qu'il ne faudrait pas confondre avec Osiris. Mais ce Bacchus Egyptien, qu'il soit ou non le même qu'Osiris, a-t-il réelement envahi l'Inde? L'opinion de cette expédition tant vantée

(1) Qu'il nous soit permis de rapporter ici quelques conjectures du savant Malte-Brun sur les montagnes qui séparent les provinces de Kutore et de Kabul de la grande Bucharie, appelées en langue Persanne *Hindou-Kos*. Ces montagnes sont les monts *Nischa* ou *Nysa* de la Mythologie Indienne; et comme, dans le sanscrit, les noms particuliers des montagnes sont souvent précédés ou suivis du mot générique *para* ou *paraw*, il est plus que probable que les Grecs n'auront fait que répéter une dénomination Indienne, en appelant ces montagnes *Parnissus*, *Parapanissus* ou *Paropamisus*. Ces noms rappelèrent à Alexandre le mont sacré et mistérieux de *Nysa*, et il se complaisait dans l'idée d'avoir planté ses drapeaux sur un sol consacré par les vestiges de Bacchus: mais cette prétention n'avait'elle pas quelque fondement? Cette ville ou montagne qu'on trouve partout où Bacchus a éte adoré, en Thrace, sur l'Hélicon, dans les îles de Naxos et d'Eubée, dans la Carie, et la Cappadoce, sur les confins de la Phénicie, dans l'Arabie Heureuse et en Médie, n'aurait'elle pas par hazard un type primitif, et ne serait'elle pas la Nysa de l'Inde? L'antiquité de ce nom dans la langue sanscrit parait incontestable, dès qu'on le voit dans Pline et Strabon uni à celui du mont Merou, l'Olympe des Indiens. Le culte de Bacchus a certainement été transplanté de l'Asie en Europe: et puisque des traditions antérieures à Alexandre étendent les exploits de ce Dieu jusqu'aux confins de l'Inde, pourquoi ne pas chercher dans l'Inde, et sur les monts Nischa, l'origine de ce culte nocturne, tumultueux et licentieux, où une musique bruyante redoublait l'ivresse d'une troupe de fanatiques, culte étranger que de sages Rois tentérent en vain de bannir de la Gréce? Le nom même de *Dyonisos* signifierait alors le Dieu de Nysa, Dewa, ou Div Nischa.

ne repose sur aucun fondement, et il y a encore moins de probabilité que le vainqueur de l'Inde fût le Bacchus des Grecs, qui n'était enfin, selon nous, que le Bacchus, ou l'Osiris Egyptien, dont le culte fut apporté en Gréce par Orphée à son rétour de l'Egypte, où il avait été initié dans les mystères qui lui étaient consacrés.

Si ce Bacchus est Sésostris.

Mais si des traditions antérieures à Alexandre étendent les exploits de Bacchus jusqu'aux confins de l'Inde, si des auteurs graves n'osent rejetter entièrement ces traditions antiques, à part les trois divinités dont nous venons de parler, quel sera donc le Bacchus qui à pénétré dans ces contrées? Au milieu de tant d'incertitudes, nous dirons, s'il nous est permis d'exposer nos conjectures, que Sésostris, dont l'expédition aux Indes semble incontestable d'après le témoignage des plus savans écrivains, ou au moins la mieux constatée, ayant porté dans cette contrée le culte de Bacchus ou de l'Osiris Egyptien, qui n'est autre chose que le Bacchus des Grecs, y aura été dans la suite adoré lui même sous le nom de cette divinité (1).

Bacchus des Grecs.

Si les monumens, dont le secours est si utile pour l'intelligence des écrivains de l'antiquité, ne nous offrent pas des preuves décisives sur la verité de cette assertion, les différentes formes sous lesquelles on y voit représentés le Bacchus des Grecs, et le Bacchus conquérant de l'Inde, semblent au moins démontrer que les anciens distinguaient l'une de l'autre ces deux divinités. Les statues et les bustes du Bacchus Grec, nous présentent les formes de la jeunesse idéale, prises dans la nature des Eunuques: ses membres sont délicats et potelés, ses cuisses renflées comme celle des femmes, ses genoux ne marquent ni os ni muscles, sa physionomie qui est celle d'un beau jeune homme respire la douceur, une couronne de lierre ceint ordinairement sa blonde chevelure, et il est souvent vêtu d'une tunique blanche, attachée au dessous de la poitrine avec un ruban

(1) Newton dans sa Chronologie dit, qu'Oriris, Bacchus, et Sesostris vivaient à-peu-près dans le même tems, qu'au dire des historiens, ils furent Rois de toute l'Egypte; qu'ils régnèrent à Thébes; qu'ils furent tous les trois de grands conquérans; que tous les trois étendirent leurs conquêtes jusques dans l'Inde; qu'ils élevèrent également des colonnes dans les pays qu'ils avaient conquis; et que par conséquent, on est forcé de convenir, qu'ils n'étaient qu'un seul et même Roi de l'Egypte, lequel ne peut être que Sesac ou Sésostris.





G. Zancon inc.

couleur de pourpre. Les signes caractéristiques qui distinguent au contraire le Bacchus conquérant de l'Inde sont, une longue barbe, et d'amples vêtemens qui lui descendent jusqu'aux pieds. Sans parler d'une foule de monumens qui nous représentent sous cette forme le Bacchus Indien, nous n'invoquerons ici que le témoignage des deux beaux vases qu'on trouve dans le premier volume de la célébre collection d'Hamilton, et dont nous donnons le dessin à la planche 6, particuliérement pour l'instruction des amateurs des beaux arts. Sur le premier, on voit Bacchus avec la barbe, et vêtu d'une longue robe appelée *Bassaride* à la manière des Indiens: il est représenté dansant, parce qu'il fit la conquête de l'Inde en dansant, et en portant, au lieu d'armes, des thyrses et des tambourins: le vase qu'il tient d'une main est une de ces coupes que les anciens appelaient *auriculati* : les deux figures sont pleines de mouvement, et la robe de la Bacchante est remarquable par ses franges, par ses ornemens, et par sa forme orientale. La physionomie de Bacchus y est conservée avec toute l'exactitude possible. L'autre vase (voy. la même planche) représente Bacchus aussi avec la barbe, assis, ayant un thyrse en main, couronné de laurier comme les triomphateurs, et vêtu d'une robe riche, brodée élégamment (1). Ampéle fils de Siléne, de la race des Faunes, est le génie de Bacchus qui est devant lui. Bacchus Indien

On pourrait donc conclure, d'après ces observations, que Bacchus, ou pour mieux dire Sésostris, s'étant avancé jusqu'à l'Indus, conquit une partie des pays qui confinent à ce fleuve; mais qu'il ait subjugué toute l'Inde, et fondé une puissante monarchie, ce fait n'est pas tellement avéré, qu'il ne laisse lieu à aucun doute. Quelque fût cependant cette monarchie, créée dans l'Inde par Sésostris, elle s'éteignit par la suite des tems, et fut remplacée par l'ancien gouvernement, qui dura jusqu'à la nouvelle conquête qu'Hercule fit de ces contrées.

(1) On voit Bacchus armé et couronné de laurier dans une sculpture sur le côté d'un autel conservé dans la maison de plaisance Albani, et publié par Winckelmann dans ses monumens inédits: ce qui, selon Tertullien, *de Coron. Milit.*, est un emblême des victoires que ce Dieu avait remportées dans l'Inde. Winkelmann croit que cette figure de Bacchus couronné de laurier est l'unique : nous l'avons cependant retrouvée encore sur un des vases dont nous venons de parler, qui est sans doute échappé à l'attention de ce savant antiquaire.

Expédition d'Hercule.

Mais cette expédition d'Hercule aux Indes est'elle avouée des écrivains de l'antiquité? On trouve dans Mégasthénes qu'Hercule, après avoir fait la conquête de l'Inde, y regna pendant quelque tems; et selon Arrien, le régne de Bacchus y précéda de quinze siécles celui d'Hercule. Les meilleurs historiens ont réfuté ces assertions, et nous ne pouvons dire rien de positif sur cette monarchie fondée par Hercule, d'autant plus qu'aucun des conquérans venus après lui n'en a pas trouvé le moindre vestige (1).

Expédition de Darius Hystaspe.

Après les notions confuses et stériles que les anciens nous ont laissées de l'Inde, et qui, comme nous venons de le voir, ne nous fournissent que de faibles conjectures sur les premières invasions qui y ont été faites, à peine trouvons nous qu'il en soit fait quelque mention avant l'époque où Cyrus, fondateur de l'empire des Perses, reduisit en servitude la fameuse Babylone, et étendit jusques à l'Indus les frontières de cet état. Darius Hystaspes avait si peu de connaissance de cette contrée, qu'il ignorait même l'endroit où l'Indus se jette dans l'Océan. Mais le célébre Chilax de Caryanda ayant découvert l'embouchure de ce fleuve, il se rendit bientôt maître de tout l'Océan Indien, et subjugua la partie septentrionale de l'Inde qui confinait avec la Bactriane. Xerxès son successeur eut à son service un corps de troupes Indiennes, qui le suivit dans son expédition en Gréce; et Artaxerxès Longuemain conserva dans toute son intégrité l'empire que lui avait laissé son père. Les notions qu'on avait de l'Inde se sont peu accrues sous les régnes de Darius Notus et d'Artaxerxès Memnon: néanmoins on ne peut guères douter que ces Princes n'ayent conservé les conquêtes que Darius Hystaspes y avait faites, et, autant qu'on peut l'infè-

(1) Newton semble vouloir faire croire dans sa Chronologie, qu'Osiris, Bacchus, Sesostris et Hercule n'étaient qu'une même personne. Sesostris, dit'il, fut appelé Osiris et Busiris par les Grecs: les Arabes lui donnèrent le nom de Bacchus à cause de ses grandes actions, ce nom signifiant grand dans leur langue: les Phrygiens le désignèrent sous celui de *Mafors* ou *Mavors* le valeureux, ou Mars; et comme ce Prince, ajout'il, avait élevé des colonnes dans tous les pays qu'il avait conquis, et que dans les guerres qu'il avait faites en Afrique sous le régne de son pére, ses troupes étaient armées de massues, on l'avait représenté lui même avec une massue entre deux colonnes: voila pourquoi il est le même que l'Hercule, qui, selon Ciceron, naquit sur les bords du Nil, et qui, au rapport d'Eudoxe, fut tué par Tiphon.

rer des écrits de Curtius, les Persans en étaient même encore en possession sous les régnes d'Occhus, d'Arséte, et de Darius Codomanus.

Alexandre aux Indes.

Mais c'était à Alexandre qu'il était réservé de faire de nouveaux progrès dans la connaissance de ces contreés: après avoir fondé l'Empire des Perses, et s'être rendu maître de la plus grande partie de l'Asie, il marcha vers l'Indus. Instruit par les anciennes chroniques Grecques, que Bacchus et Hercule, tous les deux fils de Jupiter, dont il se croyait issu lui même, avaient pénétré dans l'Inde, il ne voulut pas rester au dessous d'eux, et il ne manqua pas d'adulateurs, qui fomentèrent en lui le désir insensé de conquérir le monde entier, et lui conseillèrent même de traiter comme ennemi, quiconque refuserait de le reconnaître pour maître. Tout le monde sait de quelle utilité lui fut la défection de Taxile, Prince Indien, qui se joignit à lui avec ses troupes, et lui ouvrit ainsi l'intérieur de l'Inde, en paralisant la généreuse audace de Porus, qui tenta en vain de lui disputer le passage de l'Hydaspe, et en engageant ce valeureux Prince à se soumettre à la fortune des armes du vainqueur. Le projet d'Alexandre était de pousser jusqu'aux bords du Gange; mais après la résistence opiniâtre qu'il venait de trouver dans Porus, et le bruit s'étant répandu dans son armée, que les Rois de deux nations puissantes se disposaient à arrêter sa marche de l'autre côté du fleuve, le découragement s'empara de ses troupes, ce qui l'obligea de renoncer à son entreprise, et de borner ses conquêtes au cours de l'Hyphase.

Régne de Sandrocot.

Après la mort d'Alexandre, Sandrocot Indien, eut l'habileté d'enlever aux Macédoniens, malgré les efforts de Seleucus, tout le pays qu'ils avaient conquis entre l'Indus et l'Hyphase: il s'empara en outre des autres contrées qui n'avaient point subi leur joug, et forma de toute l'Inde une seule Monarchie. Mais les historiens ne nous ont laissé aucunes notions sur la durée du régne de ce Sandrocot, ni sur l'époque de la dissolution de l'empire qu'il avait fondé. Depuis lors, l'histoire de l'Inde est tout à fait stérile, et les historiens Grecs et Romains ne font presque plus aucune mention de ce peuple.

Conquêtes des Arabes.

Vers le commencement du huitième siécle de notre ère, les Arabes Mahométans, si connus en Europe sous le nom de Sarrazins, étendirent leur puissance jusques dans l'Inde; le Calife Valid subjugua presqu'en entier la partie de cette contrée qui est en deçà

du Gange, et y jetta probablement les premières semences du Mahométisme, dont l'origine y est très-ancienne. Mahmud Gaznevida, autre Prince Arabe, porta la guerre dans l'Indostan dont il conquit la plus grande partie en l'an 1002; il en traita les peuples avec une cruauté extrême, et détruisit, autant qu'il fut en lui, la forme du gouvernement paternel institué par Brama. La mort empêcha au féroce Mahmud de faire la conquête de l'Inde méridionale: Kutub, un de ses Généraux, fonda la dynastie Afghane, appelée des Indiens Patane.

Incursion des Tartares sous Zingis-Kan.

Au bout de deux cents ans environ, le fameux Zingis, grand Kan des Tartares, entra dans l'Inde les armes à la main, soumit à son obéissance tout le pays au delà du Gange; et après avoir subjugué toute la partie septentrionale du vaste empire de la Chine, il fit la conquête des contrées situées entre le Gange et l'Indus.

Fondation de la Monarchie Mogolle dans l'Inde

Vers la fin du quatorzième siécle, un Prince de la même nation, Timur-Bec, célébre par ses exploits militaires, et Roi des Tartares d'occident appelés Mogols ou Mongols, plus connu en Europe sous le nom de Tamerlan, fit une irruption dans l'Inde, et y fonda une fameuse monarchie qui subsista plusieurs siécles avec beaucoup d'éclat, et fut redevable aux Mogols de son nom et de sa vaste puissance.

C'est ici que commence l'histoire moderne de l'Inde; mais avant de nous engager dans la description de cette monarchie, il est à propos que nous disions quelque chose de l'ancienne forme du gouvernement des Indiens: nous prendrons pour guides dans nos recherches les plus savans écrivains, et nous espérons en atteindre l'objet chez les tribus Indiennes, qui, dans les tems de ces terribles invasions, se retirèrent dans les montagnes, y formèrent des états indépendans, et parvinrent à conserver leur liberté au sein de leurs inaccessibles retraites.

Ancien gouvernement de l'Inde.

Pendant plusieurs siécles, les Indiens, ainsi que les anciens Chinois, les Tartares, les Arabes et les Numides, furent gouvernés par plusieurs petits Princes, qui s'étaient partagés la souveraineté du pays (1). On lit dans Diodore et dans Strabon, que leur pou-

(1) Le gouvernement de l'Inde reposait, dans les tems anciens, entre les mains d'un certain nombre de chefs de familles distinguées; ce nombre s'étant accru dans la suite, la discorde et l'ambition détachèrent ces chefs de cette espèce de gouvernement aristocratique, et en firent autant de

voir était despotique, qu'ils étaient les propriétaires absolus de toutes les terres, que le sacerdoce et la royauté étaient réunis dans la même personne, et que le sceptre était presque partout héréditaire. Telle était, au rapport d'Arrien, de Curtius et de Strabon, la forme dominante des gouvernemens de l'Inde (1) lors de l'apparition d'Alexandre dans ces contrées, dont la plus grande partie, comme nous venons de le dire, ne fut soumise à l'obéissance d'un seul Prince que sous le régne de Sandrocot. Car en supposant même que Bacchus ou Sésostris ait fait la conquête de l'Inde, il ne parait pas, d'après l'histoire, que les armes Egyptiennes ayent soumis entièrement aucune partie considérable de cette vaste région, et encore moins qu'elles l'ayent maintenue pendant long tems dans leur dépendance. La monarchie dont Sandrocot fut le fondateur s'éclipsa promptement comme tant d'autres: l'invasion des Arabes, qui est la plus récente, ne produisit qu'une révolution passagère; et même sous la puissance Mogole, les Indiens surent conserver leurs antiques codes civil et religieux, qu'ils attribuent à leur législateur Menou, par eux appelé *Nouh*.

Il parait que ce code ne fut pas mis par écrit dans le principe, et qu'il n'était confié qu'à la mémoire des Brames, que les Princes consultaient seulement dans les affaires douteuses. Ce législateur divisa les Indiens en quattre classes ou castes (2), dont cha-

petits Princes indépendans, qui prirent tous le titre de Rajahs ou Rois. Chacun d'eux avait sa petite armée, et guerroyait tantôt contre l'un tantôt contre l'autre, sans acquérir une prépondérance décisive. Ces aggressions fréquentes, mais de courte durée, avaient plutôt pour objet de venger quelqu'injure particulière, que de former un empire. Voy. les Lettres sur les Indes orientales de Lazare Papi.

(1) Les premiers Rois de l'Inde s'appelaient *Egavagues*, ou monarques, *ega* signifiant un, et *vagì* Roi qui gouverne: la monarchie fut donc la première forme du gouvernement des Indiens: elle se conserva chez les indigénes, et les *Marâshdls*, appelés par corruption Marattes, quelques Rois du Népal, le Roi de Candie dans l'île de Ceylan, et celui de Travancore, qui exercent encore aujourd'hui le pouvoir absolu, en fournissent la preuve la plus certaine. Voy. l'ouv. du frère Paolino.

(2) Si nous trouvons dans Diodore, Arrien, et Strabon, sept castes de nommées au lieu de quatre, cette contradiction est un nouveau témoignage de la véracité de ceux dont nous tenons ces notions. La caste d[illegible]urs, qui, selon eux, vivait isolée et dans un [illegible] sauvage, ré[illegible] nombreuses tribus de nomades, de bri[illegible] de pirates, qui

cune se subdivisait en plusieurs autres, qui étaient distinguées par des occupations, des professions, et des prérogatives particulières à chacune d'elles. C'est sur cette base qu'est fondé tout le systéme politique et civil des Indiens, d'après lequel chaque individu prend dès le moment de sa naissance, un état et un rang qu'il ne peut plus quitter, et passe sous un régime où toutes les actions de sa vie sont soumises à une régle invariable; et plus sa caste est élevée, plus les restrictions sont multipliées, et les prérogatives honorables. La quatrième caste a moins de lois à suivre, mais aussi elle a peu de considération et de droits: chacun reste dans celle où il est né, et en remplit les devoirs strictement, sans jamais pouvoir s'élever à une caste supérieure, quelque soient son mérite et son génie. Nous avons vu qu'il existait chez les Egyptiens un réglement semblable dès la plus haute antiquité, et nous avons éxaminé rapidement ce que les politiques ont dit pour et contre sur les institutions de ce genre. Mais le tems qui a tout changé chez ce peuple, n'a pu faire disparaître ces distinctions rigoureuses dans l'Inde, et les naturels les conservent encore aujurd'hui avec une fidélité inaltérable.

La première de ces castes et la plus noble, est celle des Brachmanes ou Brahmans. Tout ce qui concerne la religion est soumis à leur juridiction, et le Souverain lui même n'a que voix délibérative dans les assemblées ecclésiastiques. Ils sont les dépositaires de toutes les connaissances scientifiques, et c'est à eux seuls qu'il appartient de les enseigner dans toutes les écoles de l'Indostan: Menou a prescrit dans un chapître de ses institutions, tout ce qui doit entrer dans l'éducation des jeunes Brames. Bien que tous les individus de cette caste appartiennent de droit à la caste sacerdotale, il en est néanmoins qui se dévouent spécialement au service des temples, aux sacrifices et à l'instruction, et qui jouissent du revenu des terres affectées de tems immémorial au service de chaque temple. Les autres s'appliquent à l'étude des sciences. Les Fakyrs forment une classe d'hommes à part, et qui, par son fanatisme et la bizarrerie de ses rites, mérite d'être connue plus particuliérement: nous en parlerons à l'article de la religion. Les Brames

n'ont encore ajourd'hui presqu'aucune connaissance de l'espèce de civilisation introduite par le Bramanisme. Les prétendues castes d'inspecteurs et de conseillers d'état, n'étaient que des ordres de fonctionnaires.

ne mangent rien de ce qui a eu vie, et ont le privilége honorable de n'être point sujets à des punitions corporelles, de lire et d'expliquer les livres sacrés, et d'être les seuls conseillers du Prince (1).

Diverses sectes des Brames. Cheroters.

Cette caste de prêtres et de sages héréditaires est divisée en plusieurs sectes. Le Cheroter, qui n'est proprement connu qu'au Bengale, prétend avoir le premier rang dans l'ordre de Brames, et fait dériver son nom des sept sciences qu'il possède. Le Coulien, qui tient à la première secte des Cheroters, se dit versé dans neuf sciences, et jouit d'une grande considération aux yeux des Indiens. Les Brames se reconnaissent en général à un petit cordon de coton, qui leur descend de l'épaule jusqu'au milieu de la cuisse, et font grand cas de cet ornement mystique. Ils se teignent, comme le reste des Indiens, le front, les oreilles et le corps, avec toutes sortes de couleurs : il en est qui s'impriment sur la peau le nom du Dieu qu'ils adorent, d'autres quelque passage des livres sacrés, d'autres

(2) Selon Maffei, il ne peut être fait aucun sacrifice public ni particulier sans leur permission : ils réglent comme il leur plait les cérémonies et la pompe des funérailles, et ils se font un revenu considérable de l'interprétation des prodiges, de la divination et des augures. Les Rois s'instruisent eux mêmes de leur doctrine et de leur discipline, et toutes les choses grandes et petites sont dans leur main. Mais les Brames n'ont pas tous le même état : car les uns se marient, et vivent dans le monde, d'autres s'abstiennent du mariage, et sont désignés aujourd'hui sous le nom Djogis, qui étaient les Gymnosophistes des Grecs : parmi ces derniers, les uns passent leur vie en longs pélerinages, qu'ils font en demandant l'aumône ; d'autres cherchent à se faire remarquer par la dureté de leur vie et la grossièreté de leur vêtement, et font métier de tromper la crédulité du peuple, par toutes sortes d'impostures, et à force d'hypocrisie : d'autres enfin se retirent dans des déserts et dans des cavernes, où ils s'exercent à supporter la faim, le sommeil, le froid et le chaud, et à se refuser toute espèce de plaisir corporel pendant un certain tems, au bout duquel ils obtiennent l'honneur insigne d'être mis au rang des Abduts, qui est le nom de l'ordre ; et lorsqu'ils sont parvenus à s'élever ainsi au dessus du reste des hommes, et à mériter en quelque sorte une pleine licence, ils ne sont plus sujets à aucune loi, et peuvent se livrer impunément à toutes sortes de crimes et de débauches. Ces Djogis ont un supérieur qui dispose de revenus considérables, lequel appelle à lui, à certaines époques, ces imposteurs, et les envoye en divers pays pour y prêcher les maximes absurdes et impies de leur religion etc. Maffei. Histoire des Indes orientales, vol. 1, pag. 79. Edit. Class. Ital.

enfin quelqu'emblême hiéroglyphique de leur religion. On voit au milieu de la planche 7 un Brame Cheroter priant au bord du Gange, et fesant avec ses doigts divers signes, dans lesquels consiste l'action de prier : à l'un de ses côtés sont des vases qui servent aux oblations.

Brames Kanuges. Les Brames Kanuges, ainsi appelés du pays qu'ils habitent, font toujours leurs prières et leurs offrandes près d'un monceau de pièrres ou de terre, sur lequel ils plantent un petit arbre appelé *tulci* qu'ils ont en grande vénération : les signes qu'ils font avec les doigts par dessous leur vêtement sont allégoriques, et personne n'en connait le sens. Ils portent au front le signe caractéristique de leur culte, et autour de leur cou le chapelet, que les Indiens des deux sexes, sont presque tous obligés d'avoir sur eux : ils sont plus couverts que les autres, en ce que leur pays est moins chaud. Voy. la première figure à la gauche de la même planche. Plusieurs de ces Brames, malgré la défense de Menou leur legislateur, servent aujourd'hui comme soldats dans les troupes, et même sous les drapeaux des Européens.

Brames Drauers. Les Brames Drauers, qui habitent un pays montueux, sont moins corrompus que les autres, et conservent leur ancien culte dans toute sa pureté : mais, dit Solvyns, comme ils parlent une langue inconnue, il n'a pas encore été possible d'avoir des notions précises sur leur origine ni sur leur religion : ils adorent le Dieu *Ram*, et se prosternent dans son temple : ils se teignent le front et le corps, ainsi que les autres Brames, et portent constamment quelque grains de riz au milieu du front. Voy. la première fig. à la droite de la planche 7.

Brames Brigibases. Les Brames Brigibases sont de même ainsi appelés, du nom du pays qu'ils occupent : ils prient les pieds dans l'eau, et la pièce de coton jaune dont ils se couvrent, tantôt la tête, et tantôt les épaules, est toujours mouillée : ils portent un collier de coquillages blancs, et recherchent plus que tous les autres Brames la parure et les bijouteries : leur coiffure consiste en un turban de coton, ou de quelqu'étoffe précieuse qu'ils roulent autour de leur tête, mais autrement que ne font les Musulmans. Voy. la fig. assise, à la gauche de la même planche.

Brames Ouriahs. Les Brames Ouriahs ou Orisahs prennent également leur dénomination du pays qu'ils habitent, et croyent que le Dieu Brama est descendu du ciel dans leur pays pour peupler le monde. Les

N.° 7



G. Zancon inc.



P. Bigatti f.

individus de cette secte ont le teint cuivré, et sont mieux vêtus que les autres Brames: ils président aux assemblées, imposent à leurs sectateurs des lois et des abstinences très-rigoureuses, font le service de la fameuse pagode de Jagernot à Balassore, et prient en tenant des deux mains leurs petit cordon; voy. la fig. à la même planche. C'est cette caste, ainsi que le pays qu'elle occupe, qui fournit les *Goallas* ou bouviers, et les *Bearers* ou porteurs de palankins qui se trouvent disséminés dans les grandes villes.

Seconde caste des Chatres.

La seconde caste est celle des Chatres, Tschatres, Kehteres ou Koytres. Ils se qualifient du nom de Rajepoutes, ou enfans des Rois, parce qu'ils se regardent comme les descendans des Rois Indiens, auxquels on donne le titre d'enfans du soleil et de la lune. C'est dans cette caste que doivent être nés tous les Princes, à moins qu'ils ne soient de la première: car il n'est pas sans exemple que des familles Bramines soient montées sur le trône. Selon les anciens statuts, le Roi ou le Prince est le premier soldat de l'empire. Cette même caste devrait fournir seule tous les gens de guerre appelés à la défense de l'état; mais depuis que les Indiens ont commencé à adopter le système militaire des Européens, et à tenir des troupes étrangères à leur solde, ils prennent aussi des soldats dans les castes inférieures; néanmoins le commandement est toujours donné à des Koytres. Leur qualité de défenseurs de la patrie leur assure de grands priviléges, qui les élèvent bien au dessus des deux autres castes. Voués par état au service militaire, ils sont toujours prêts à se mettre en campagne: et au moyen de cette institution politique, un Roi Indien peut rassembler en peu d'heures une armée formidable, dont l'entretien ne coûte rien à l'Etat: car le soldat Indien, naturellement sobre, se contente d'une nourriture très-frugale.

Si, généralement parlant, il n'est besoin de rester que peu de jours dans l'Indostan, pour connaître à la première vue les caractères qui distinguent les individus appartenans aux différentes castes, c'est encore avec plus de raison qu'on peut le dire des belliqueux et vaillans Rajepoutes. Ils sont, pour la plupart, forts et bien constitués, et leurs femmes belles et robustes: ils portent presque tous aux oreilles de grands anneaux, au milieu desquels est une grosse perle ou pierre précieuse, et des cercles d'or ou d'argent aux bras et aux jambes. Le Koytre qu'on voit représenté à la planche 8, assis et presque vêtu comme un Rajah, est un riche propriétaire en biens fonds.

Une autre caste assez semblable à la précedente qui est considérablement diminuée aujourd'hui, et très-corrompue d'après ce qu'en disent les Brames, c'est celle des Naïres ou Naïers sur la côte du Malabar. Ce pays n'avait jadis ni Choutries, ni Brames. Ces derniers y vinrent d'autres contrées: à présent même le nombre des Choutries y est peu considérable, et ce sont tous des étrangers. Les Naïres, quoiqu'en effet de la caste de Soudra, lesquels sont en possession du gouvernement depuis des siécles, se sont arrogés peu-à-peu, sinon de droit, au moins de fait, le titre de Choutries; et les Brames, malgré le bon accueil qui leur a été fait dans cette nouvelle patrie, semblent avoir fermé les yeux sur leurs prétentions.

Troisième caste des Beises.

La troisième caste, qui est celle des Beises, Vaichies ou Vassier, c'est-à-dire agriculteurs, fermiers, et marchands, est peut-être la plus utile à l'état, comme étant celle qui pourvoit aux dépenses publiques par les impositions qu'elle paye sur les terres, dont la culture forme sa principale occupation. Cette imposition, pour chaque fermier, se monte à-peu-près au septième du produit de sa ferme, et lorsqu'il l'a payée, il peut jouir en paix du reste avec sa famille, et en disposer comme il lui plait. On ne peut donner trop d'éloges à la sagesse du legislateur, pour avoir voulu, par l'effet de cette institution qui adjuge les honneurs et les emplois aux deux premières castes, assurer à celle des agriculteurs et des négocians, une existence paisible, et l'exemption de toute espèce de charges civiles ou militaires. Au moyen de ces dispositions salutaires, ces deux classes, aussi respectables qu'intéressantes dans la société, peuvent se livrer sans inquiétude, même au sein de la guerre, à l'exercice de leurs professions. Cette belle partie de la législation de Menou, soit qu'on la considère comme un trait de sa profonde politique, soit qu'on l'attribue à son amour pour l'humanité, mériterait bien d'être prise pour modèle chez les nations civilisées de l'Europe.

Les Beises étant riches pour la plupart, vont aussi mieux vêtus que les autres, et tiennent plus de gens à leur service. Ils restent nonchalament assis sur des tapis ou sur des nattes, fumant continuellement l'*houka*, ou mâchant du bétel, agitant leur éventail, et attendant les chalands dans cette posture. Voy. la planche 9. Il y a peu d'individus de cette caste dans les contrées basses du Gange et du Bengale, par ce que la rigueur de leurs principes religieux ne leur permet pas de voyager.


S. Bigatti f.c

Cette législation tutélaire étend encore ses bienfaits sur les membres de la quatrième caste, qui comprend les Souders, Choutres ou Tchoutries, malgré qu'elle jouisse d'une moindre considération que les trois précédentes: elle est divisée, suivant les différentes professions des individus qui la composent, en diverses tribus ou magistratures, dont chacune a ses usages, ses hiéroglyphes, ses droits, son esprit de corps, et même sa divinité particulière. L'homme qu'on voit à la planche 8, portant de l'eau dans un vase appelé *Garrah*, est un Souder au service d'un riche Indien. *Quatrième caste des Souders.*

Les descendans de ceux, parmi les Indous, qui, par des mariages illicites, ont dérogé à la dignité de ces quatre castes ou classes nobles, sont compris dans les divisions ignobles et méprisées, appelées Barum-Sunker ou Warna Sankra, espèces de castes mixtes, qui vivent à l'abri d'une sorte d'amnistie locale, et sans pouvoir se permettre la moindre relation avec aucun individu des classes nobles. Mais au dessous de ces castes bâtardes on trouve encore les malheureux Pariahs, que les Indous ont rejetés de leur société, et qui par conséquent sont obligés de vivre dans les lieux solitaires, de fuir à l'aspect d'un Indou, de marquer les fontaines où il vont se désaltérer par un entourage d'os d'animaux, et de se livrer aux occupations les plus dégoûtantes: en revanche il peuvent manger de tout, et entrer au service des Européens. *Divisions ignobles et méprisées.*

Il est encore parlé de diverses autres lois particulières aux Indous, surtout dans les écrits de Diodore et de Strabon; mais nous nous contenterons de rapporter les principales, pour ne point outrepasser les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. *Autres lois des Indous.*

Au commencement de chaque année, un certain nombre de Brames étaient appelés par une loi spéciale à la cour de l'Empereur, pour y communiquer leurs observations sur les progrès de l'agriculture, sur les effets du gouvernement, ainsi que leurs vues pour le soulagement des peuples; mais on imposait silence pour toute sa vie à celui d'entre eux, qui, pour la troisième fois, avait été convaincu d'ignorance ou de mensonge dans ses rapports. Le Prince composait son conseil privé des Brames les plus recommandables par leur sagesse, par leur expérience, et par leurs lumières, et c'était parmi eux qu'il choisissait ses principaux ministres. Ses troupes n'avaient point la liberté d'entrer dans la ville où il fesait sa résidence. Les chevaux et les éléphans étaient la propriété du Roi du pays où

ils étaient nés, et il n'était permis à qui que ce soit d'en élever en son particulier. Quelques écrivains prétendent au contraire, que les Indiens sont parvenus à apprivoiser l'éléphant comme le chameau, et que cet animal est le don le plus précieux qu'un amant pût faire à sa maîtresse. Lorsqu'ils étaient en guerre, il leur était défendu, par une loi générale, de faire des incursions hostiles, de ravager le pays, et de piller les agriculteurs qu'ils regardaient comme les premiers bienfaiteurs du genre humain: il ne leur était pas permis de faire esclave un de leurs compatriotes.

La polygamie était tolérée chez les Indiens: on donnait pour récompense un mari aux jeunes filles qui s'étaient le plus distinguées dans l'espèce de pugilat où elles étaient exercées: dans certaines contrées de l'Inde, la femme ne pouvait point survivre au mari, et elle était obligée de se brûler avec son cadâvre: nous parlerons plus au long de cet usage en son lieu.

Tout Indien convaincu de faux témoignage, était puni dans les extrémités de son corps: la mutilation d'un autre emportait dans le coupable, non seulement la perte de la même partie de son corps, mais encore l'amputation de la main droite; et on regardait comme coupable de délit capital, celui qui avait privé un ouvrier de l'usage d'un œil ou de la main.

Devoirs des Princes Indiens.

Les monarques de l'Inde étaient soumis à certaines lois assez semblables à celles, qui, comme nous l'avons vu en traitant du costume des Chinois, étaient si scrupuleusement observées par les anciens Empereurs de cette nation. Chaque matin le palais du Roi était ouvert, et tout sujet avait la liberté de venir y demander audience et exposer ses besoins. Le Roi ne pouvait renvoyer personne sans l'avoir entendu; et souvent il était obligé pour cela, de retarder l'heure de son diné ou de son bain. Les lois lui défendaient de se livrer au sommeil pendant le jour: la sobriété régnait dans ses repas, et le luxe étaient banni de son palais. On rapporte que la femme qui aurait tué un Roi ivre, devenait, par une loi spéciale, l'épouse de son successeur: d'où l'on peut arguer, que l'ivresse passait chez les Indiens pour un vice des plus énormes.

Ceux qui voudraient se former une idée plus précise de la philosophie morale et politique des anciens Indiens, pourront consulter les *Shlòga* ou sentences sur l'éducation, d'un Prince, d'un général, d'un gouverneur et d'un simple particulier, dont plusieurs sont rapportées dans le voyage du frère Paolino. Les lois Indien-

nes publiées par Halhed (1) ne sont certainement pas d'une date bien ancienne, puisqu'elles ne sont pas composées en *Shlòga*, ou dans cette sorte de vers ou sentences, qui fut la manière d'écrire des anciens Indiens, ni écrites en langue *sanscrit*. Quiconque a lu leurs livres antiques s'apperçoit aussitôt, que ces lois sont d'une époque récente. Strabon observe que leurs anciennes lois n'étaient point écrites, et qu'elles différaient de celles des autres peuples. Une nation sobre, docile, bien policée, instruite oralement par des philosophes, simple et soumise, comme la trouvèrent Mégasthéne, Diodore et Strabon, ne pouvait avoir que peu de lois. Les baux à perpétuité, les dons, les priviléges, les lois agraires, et les titres de propriété, s'écrivaient, au rapport du même frère Paolino, en peu de mots sur des tablettes de cuivre (2).

Modestie et simplicité de Phraotes Roi des Tassyliens.

Philostrate nous fait le portrait le plus flatteur d'un de ces Rois Indiens appelé Phraotes, qui régnait dans le pays des Tassyliens. C'est le royaume qu'Apollonius de Thiane trouva d'abord dans son premier voyage aux Indes. Arrivé au palais du Roi, il ne vit rien qui le distinguât de la maison d'un simple particulier: il était d'une architecture ordinaire, et sans gardes: il y avait seulement à la porte quelques esclaves, et un grand nombre de personnes qui demandaîent audience. Apollonius entra avec elles, et ayant reconnu le monarque aux hommages qu'on lui rendait, et surtout à la majesté de son aspect, il se mit à lui parler par le moyen d'un interprète, en lui témoignant son admiration pour la modestie qu'il voyait à sa cour: il se permit même de lui demander si la simplicité de sa vie était un effet spontané de sa volonté, où de sa déférence pour les lois du pays. « La loi, lui répondit le

(1) Halhed. Code des Loix des Gentoux. *Paris*, 1778.

(2) Tout cela me porte à croire, dit le frere Paolino, que cette énorme compilation de lois Indiennes rapportées par M.r Halhed est toute récente, et qu'elle a été faite à plaisir à cause de M.r Hastings qui se l'était procurée par le moyen de quelques Brames rusés et avides d'argent. Les lois de *Maha Tabassī Dhermaràgia gourou*, ainsi que celles qu'on trouve dans le livre *Mangalatara* du Musée Borgiano de Velletri, sont simples, claires, courtes et en petit nombre; et en les voyant, on est fondé à douter de l'authenticité de celles rapportées par Halhed. M.r Jhones semble aussi avoir fait peu de cas de cette compilation: car il parait, d'après son éloge académique, prononcé par M.r le Chevalier Schore, que son intention était de faire un autre recueil des anciennes lois Indiennes.

Prince, et mon penchant, me portent à renoncer à une pompe vaine et à un faux éclat: j'use avec modération du peu que m'accordent les lois, et ce peu me suffit: je partage le reste entre les personnes que j'affectionne, et j'en laisse encore une partie à mes ennemis, pour qu'ils ne troublent point la paix de mes sujets bien aimés: voilà en quoi je fais consister toute ma grandeur. „ Apollonius lui demanda comment il vivait ordinairement. « Je ne bois pas de vin, lui répondit le Roi, si ce n'est lorsque j'offre des libations au soleil: je laisse à mes officiers les produits de ma chasse, et me contente de l'exemple et du plaisir qu'elle me procure: je me nourris des légumes et des fruits que me fournit le jardin cultivé par mes mains. „ Après cet entretien qui eut lieu en présence des courtisans, le Roi fit retirer tous les Indiens, et parlant Grec à Apollonius, il le pria familièrement de lui donner à diner. Apollonius s'en étant excusé, comme n'étant pas en état de recevoir un si grand Prince d'une manière digne de lui: « C'est au plus digne de nous deux, lui dit le monarque, qu'il appartient de traiter l'autre, et par conséquent c'est à Apollonius à recevoir Phraotes: néanmoins ce dernier se rendit aux instances du philosophe, et se contenta de le retenir à diner au palais avec lui. Ils allèrent ensemble au bain, et passèrent de là dans une salle où il y avait plusieurs conviés: le Roi s'assit, et cinq personnes se placèrent à ses côtés: il y avait au milieu de la salle une table couverte de fruits, de légumes, de poisson, de gibier, de cuisses de tigre, et autres mets, et on y voyait jusqu'à des lions entiers (1). Chaque convive allait prendre le mets qu'il voulait, et après le repas on apporta deux grandes urnes pleines d'eau, dans lesquelles chacun but en baissant la tête.

Il ne faut pas croire cependant qu'il régnât la même simplicité et la même frugalité dans toutes les cours de l'Inde: car le même Philostrate fait mention d'autres Princes, qui ne le cédaient point en luxe et en mollesse, aux monarques les plus efféminés de la Perse. Les Mousicains, peuple limitrophe des Tassyliens, étaient gouvernés par des Rois voluptueux, toujours entourés d'une foule de concubines, qui, par la lascivité de leurs gèstes et de leurs chansons, invitaient aux plus honteuses débauches. Lorsqu'ils paraissaient en public, ils étaient précédés de gens, qui, avec des

(1) Le lion se trouve-t-il dans l'Inde? Voyez ce que nous avons dit en parlant des animaux de cette contrée à la page 39.

encensoirs d'argent, parfumaient les lieux par où ils devaient passer; et leur palankin, dans lequel ils étaient mollement étendus, était entouré de divers officiers qui tenaient dans leurs mains des branches d'arbre avec leur feuillage, sur lesquels étaient perchés des oiseaux de toutes sortes, dont le doux ramage charmait l'oreille de ces monarques indolens et licentieux. Leurs palais, ouverts à tout le monde les jours d'audience, étaient resplendissans d'or; et tandis qu'ils rendaient la justice à leurs sujets, qu'ils écoutaient les ambassadeurs des nations étrangères, et traitaient des affaires les plus importantes, on voyait autour d'eux une troupe de femmes, dont les unes leur parfumaient les pieds et les mains, et les autres accomodaient leur chevelure.

Ces rapports d'Apollonius, fussent'ils même équivoques, n'en fourniraient pas moins une preuve incontestable de la haute opinion que les anciens avaient conçue de la morale des Indiens, et de l'antiquité de leur civilisation.

Rajahs, ou Rois Indiens

Ainsi les Koutters ou Chettry, à l'époque de leur splendeur, furent les anciens Souverains de l'Inde: ils régnaient avec une autorité absolue sur des états plus ou moins étendus selon leurs forces, et ils avaient entre autres près d'eux quatre personnages importans (1). Le premier était un Brame qui, par des divinations, in-

(1) La tribu des Chetries ou Rajepoutes, dit le frère Paolino, est la tribu royale, car c'est dans son sein que se prenaient tous les Rois de l'Inde. De même que chez les Juifs et les Egyptiens, il y avait une famille royale consacrée uniquement aux affaires du gouvernement et à la profession des armes, ainsi subsiste encore de nos jours chez les Indiens cette seconde tribu royale, qui y régnerait, si des nations étrangères n'avaient point envahi la plus grande partie de cette contrée. Les Chetries sont donc les véritables et légitimes Rois, cependant en certain cas ce sont aussi des Brames ou prêtres. Le Roi *Aracéri*, le Roi *Edapalli*, le Roi de *Parour* et de *Pandalam* au Malabar, étaient des Brames. Dès leur première enfance, les Chetries sont élevés et instruits dans les académies des Brames: ils portent un cordon, signe symbolique de la vertu royale, qui les rend propres à gouverner sagement, et à rendre aux peuples une justice impartiale. Le Roi de Cochin *Perumparapil*, les anciens Rois de Maduréh, le Roi *Kòlatiri* ou Colastri, et celui de Travancore *Rama Varmer*, avaient tous reçu leur éducation dans les temples de Brames. Ces prêtres ou philosophes, comme l'observe fort bien Strabon dans son 15.e livre, assistent continuellement le Prince qui gouverne, pour qu'il ne fasse rien de contraire à la religion et aux lois du pays. Pour preuve

diquait au Roi le tems le plus propice, pour commencer une entreprise quelconque; le second était le Pardon qui traitait les affaires d'état, et expédiait, sous les ordres du Rajah, toutes les affaires de judicature; le troisième était le Moldar ou grand Trésorier, qui était pour la plupart du tems avec le Roi, et fesait sa conversation; et le quatrième enfin était le Disnakka ou Général de ses armées.

Alors les Rajahs, ou plutôt Koutters, étaient partagés en 36 tribus ou familles nobles subalternes, qui subirent dans la suite divers changemens. En suivant le fil de leur histoire, nous exposerons rapidement les causes et les progrès de leur décadence.

Comment les Rajahs déchurent de leur ancienne splendeur.

Le Rajah Sideraysaldi voulant honorer dignement la mémoire du Rajah son père, nommé Ravvisaldi, lui éleva un monument magnifique, dans un lieu appelé Sithepolalpour; et, désirant en perpétuer la durée, il consulta son Brame qui lui répondit, qu'un certain Sultan Alào-ddin, Roi de Dehly, le renverserait, et ferait même de grandes conquêtes dans le Guzurate. Pour prévenir ce malheur, le Rajah envoya son Brame, et le Pardon à Dehly, avec une somme d'argent considérable, afin d'engager le Sultan à la paix. Arrivés à sa cour, ces envoyés trouvèrent que le nom d'Alaò-ddin n'était pas celui du Roi qui régnait, mais bien le nom du fils d'un berger, qui fesait paître un jeune chévreau; et persuadés que c'était là le personnage indiqué par la prédiction, ils lui apprirent les hautes destinées qui l'attendaient, en le priant de recevoir le présent qu'ils lui offraient, pour ne point détruire le monument de leur Souverain. Alaò-ddin l'ayant accepté leur repondit, que quand bien même le ciel aurait décrété que quelques pierres dussent en être détachées, il les ferait enlever des angles, de manière à accomplir la prédiction sans ruiner ce monument. Avec l'argent qui lui avait été donné, Alaò-ddin leva des troupes, devint Roi de Dehly, envahit le Guzurate, conquit une partie des états des Rajahs, et tint sa parole à Sideraysaldi.

des excellentes maximes, selon lesquels les philosophes Indiens instruisent les Chetries dans l'art de gouverner sagement et avec prudence, le frére Paolino a rapporté dans son voyage, comme nous l'avons remarqué plus haut, divers *Shlòga* ou sentences traduites du sanscrit; et il finit par dire, qu'en lisant avec attention ces *Shlòga* concernant l'éducation d'un Prince, on y trouve en abrégé tout ce que les auteurs Européens ont écrit en plusieurs volumes sur cette matiére.

Ce Roi de Delhy dut être Massùd surnommé Alaò-ddin, ou son neveu du même nom, qui régna dans cette capitale vers l'an 1250, sous le régne duquel il fut fait de grandes conquêtes dans les provinces méridionales de l'Inde.

Depuis cette époque, divers Rajahs furent contraints de céder à l'usurpation des Mahométans, d'autres de se retirer dans des lieux inaccessibles où ils se sont établis, et maintenus dans l'indépendance jusqu'à nos jours : souvent ils en sortent, suivis de leurs vaillans Rajepoutes, pour faire, dans les contrées voisines, des incursions, qu'ils poussent quelquefois jusques aux portes des villes les plus fortes et les plus populeuses, soumises à la domination de puissances étrangères ; et ces Rajepoutes sont probablement les descendans des Rajahs qui perdirent leur états lors de l'invasion du Guzurate. Sous le régne d'Aureng-Zeb, il y avait encore plus de cent Rajahs qui conservaient leur indépendance; et quelques-uns d'entre eux étaient même assez riches et assez puissans, pour que trois seulement, tels que Râna, Jeysseyng, et Jessom Seyng, s'ils eussent été unis, pussent lui tenir tête : car ils pouvaient mettre en campagne chacun 25,000 chevaux, de meilleures troupes que celles du Grand Mogol, puisqu'elles étaient toutes composées de Rajepoutes, guerriers de père en fils, auxquels les Rajahs donnaient des terres, à condition qu'ils fussent toujours prêts à paraître à cheval au premier commandement. Ces considérations obligèrent dans la suite le Grand Mogol à prendre plusieurs de ces Rajahs à son service, et lui firent même sentir la nécessité de se servir de quelques-uns d'entre eux, pour tenir les autres en bride, fomenter leurs divisions, et les employer au besoin contre les Gouverneurs de ses provinces en cas de rebellion.

Habillement des anciens Rois.

Nous regrettons que l'histoire ne nous ait transmis aucun monument propre à donner à nos lecteurs une juste idée de l'habillement et de la parure des anciens Rois de l'Inde. Le Brun, dans ses fameuses batailles d'Alexandre, a représenté Porus presque vêtu à la Phrygienne ; mais nous sommes bien éloignés de donner aux artistes cette forme d'habillement comme un modèle à suivre, et nous ne concevons pas pourquoi cette habile peintre l'a choisie.

Maffei, dans son histoire des Indes orientales, nous a fait connaître l'habillement des Rois Indiens à l'époque où nos premiers voyageurs parurent dans ces contrées, et on en trouve la description exacte dans le tableau qu'il fait de la manière dont Zamorin, Empereur du Malabar, reçut Vasco de Gama, qui

lui fut envoyé en qualité d'ambassadeur par Emmanuel Roi de Portugal.

« Zamorin, dit Serdonati dans la traduction qu'il a faite de cet ouvrage, tenait sa cour à Panama lors de l'arrivé des Portugais à Calecut; et Gama, lui envoya, de son bord, un message, pour l'informer de la mission qu'il était chargé de remplir envers lui de la part de son Souverain. Charmé de cette nouvelle, l'Empereur donna ordre à plusieurs de ses officiers d'aller prendre l'ambassadeur Portugais, et de l'accompagner à sa cour avec toutes sortes d'honneurs. A peine descendu du vaisseau, le Caltual chargé de répondre aux étrangers se présenta à lui, le fit mettre sur une litière portée par quatre hommes, le conduisit d'abord à Calecut et de là à Panama. A son arrivée au palais, Gama ainsi que ses compagnons furent accueillis avec la plus grande distinction par des Cochinales, qui sont des satrapes ou seigneurs. Le chef des Brames vint à sa rencontre coiffé d'un turban; et l'ayant pris poliment par la main, il le conduisit à travers une longue file d'appartemens, à la porte de chacun desquels il y avait une garde de dix hommes, jusques dans une vaste salon, dont le plancher était couvert d'un tapis de velours verd, et les murs garnis de tapisseries en soie chamarrée d'or, avec une estrade à l'entour en forme d'amphiteâtre et ornée de sculptures, où les nobles étaient assis. Le Roi reposait sur un riche sopha, et était vêtu d'une étoffe de coton blanche comme la neige, marquetée de rosettes en or, et fermée avec des boutons en perles de la plus grande beauté. Il avait des pendans d'oreille en pierres précieuses, et pour coiffure un brocart en or en forme de mître, parsemé de perles et de pierreries: ses bras et ses jambes, qui étaient nus selon l'usage du pays, étaient entourés de bracelets en or couverts de pierreries éclatantes; et il avait, à chaque doigt des pieds et des mains, des anneaux enrichis de brillants. Devant lui était un vieillard tenant un plat d'or, sur lequel il y avait des feuilles de bétel, ou du Tamboul d'Arabie, que les Princes Indiens sont dans l'usage de mâcher pour se donner une bonne haleine, pour appaiser la soif, et chasser la pituite. Malgré la couleur olivâtre de son teint, Zamorin montrait dans sa taille haute, dans son vêtement et dans ses gestes, une majesté royale » (1).

(1) Maffei. Ouv. cit. Tom. 1, pag. 86 et suivantes. Edit. Class. Ital.

N. 10



Bigatti f.

L'habillement de Rama Varmer, Rajah de Travancore, que le frère Paolino dit avoir vu plusieurs fois, consiste en un turban de soie de couleur bleu-céleste, et une robe blanche et longue à la *Patane*, qui s'agrafe sur la poitrine avec un gros diamant (1). Il porte des caleçons larges et longs en soie de couleur rouge, des souliers dont la pointe est relevée en haut à la Chinoise, une épée avec un baudrier qui lui descend des épaules, et une ceinture de couleur bleu-céleste ou rouge autour des reins, dans laquelle est un *crid* ou poignard à la Persanne, qui est l'arme offensive et défensive en usage dans ces contrées. Lorsqu'il sort en grand cortége, il a à sa suite de cinq à dix mille hommes, avec des éléphans, des palankins, une musique militaire, et est précédé de deux poëtes qui chantent ses louanges. Il est porté dans un palankin entouré des nobles.

Solvyns, dont le but principal a été de donner une juste idée du costume Indien usité de son temps, sans trop songer à en rechercher l'antiquité, Solvyns, dans la description qu'il faite de l'habillement du Rajah de Tanjaour, observe que, malgré l'espèce de ressemblane que présente cet habillement avec celui des Musulmans, il était déjà en usage dans l'Inde lors de la conquête de Tamerlan. Cela posé, il ne serait pas hors de vraisemblance, que cette forme de vêtement fût celle des Rajahs dans les tems reculés, car on sait que les vrais Indiens ont toujours eu un attachement opiniâtre pour leurs anciens usages. Voy. la planche 10 où ce Rajah est représenté. Il a un long vêtement; son turban qui est pointu par derrière, diffère totalement de celui des Musulmans: il est assis dans son palais, tenant une fleur en main, et ayant à coté de lui du bétel et de l'essence de rose la plus précieuse, qu'il offre ordinairement avec la pipe aux personnes introduites en sa présence: il a derrière lui deux esclaves qui tiennent des *Choures* ou plumes de paon pour chasser les mouches: ce qui se fait plus par faste que par besoin. On voit dans un coin jaillir une source d'eau. Le luxe des Rajahs consiste en femmes, en esclaves, en éléphans, en chevaux et en chameaux. La cour du Rajah de Tanjaour, au dire de Solvyns, était composée des personnes les plus doctes du pays, de dan-

(1) Ceux qui désireraient le voir, pourront consulter l'ouvrage de cet écrivain, où ils en trouveront le portrait, qui diffère peu de celui que nous venons de présenter.

seurs, de danseuses, de musiciens, de boufons et de bateleurs. Son vaste palais renfermait une foule d'appartemens, et diverses cours ou petites places: chaque chambre était décorée de tapis, de petits miroirs et de tableaux, et avait un sopha au milieu: les portes et les fenêtres étaient très-petites, et les Rajahs habitent de préférence les appartemens les plus élevés de leur palais.

Les décorations que les Princes Indiens accordaient et accordent encore, dans les lieux où ils commandent, sont un ou deux bracelets en or, que le décoré porte autour du poignet: cette faveur est accompagnée du droit de se faire porter en palankin, et autres honneurs semblables, qui correspondent en quelque sorte aux divers ordres de chevalerie institués par les Monarques Européens.

Les Indous ont la plus grande vénération pour leurs Princes, dont ils ne s'approchent qu'avec des marques du plus profond respect et d'une sorte d'adoration. On trouve peu ou point d'exemples, que le sang d'un Roi Indou ait été versé par ses sujets, tandis que l'histoire des Princes Musulmans qui ont régné dans l'Inde, est souillée à chaque page des plus noires trahisons, et d'horribles attentats commis sur ces mêmes Souverains par leur propres sujets.

Nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence certaines lois civiles et criminelles, encore aujourd'hui en vigueur parmi les naturels, non plus que la manière dont se rendent les jugemens par devant les tribunaux, surtout d'après le témoignage que nous en donne le frère Paolino, qui en fut souvent témoin oculaire pendant son séjour à la côte de Coromandel et au Malabar.

Ministres et Tribunaux.

Causes de religion jugées par les Brames.

La décision de toute espèce de question en matière de religion est réservée aux Brames exclusivement; et le Roi, bien que de la caste Royale et militaire, ne peut emettre son vœu, qu'après que les Brames ont prononcé. On traite dans ces assemblées, des mariages, des dotes, et des péchés contre la religion ou contre la tribu: les haines, les inimitiés, les avortemens, les voies de fait sans effusion de sang, les mauvais traitemens des enfans envers leurs parens, et autres points intéressant les tribus, les familles, et la religion, sont déférés à ce Tribunal. Le prévenu a la faculté de parler, de faire ses oppositions, d'appeler ses témoins, et de prendre des avocats pour sa défense.

Causes civiles et criminelles jugées par le Roi.

Les causes purement civiles et d'une importance grâve, sont portées à la décision du Roi et de ses ministres. La peine du gibet est infligée pour les délits suivans, savoir; aux coupables de rebellion; à quiconque a tué un homme ou

une vache ; à celui qui a volé dans un temple, ou qui, d'une tribu ignoble, a commis le vol envers un individu d'une tribu noble ; à ceux qui entretiennent quelque commerce avec les concubines de l'Empereur, ou même avec des femmes libres de l'*Andrgraha* royal, ou du serail des femmes de la cour ; aux faux monoyeurs ; et à celui qui a corrompu la femme d'un Brame. La sentence de mort est ordinairement signée par le coupable même, après qu'il a été entendu et convaincu du délit pour lequel il est condanné ; et il est pendu dans un lieu fréquenté, pour qu'il puisse être vu de tous les passans. Le gibet consiste en deux morceaux de bois qu'on plante dans l'arrondissement de la juridiction où le jugement à été rendu : on accroche le coupable par le menton, au moyen d'un crochet attaché au bout d'une corde, et après qu'il a été tiré à une certaine hauteur, la corde est arrêtée au gibet par son autre bout. Les peines des autres délits sont le plus souvent, l'amputation des oreilles, du nez, de la main, l'exil, la prison, la faim, la soif, le séquestre, la confiscation des biens, et les amendes pécuniaires. Avant de proférer la sentence, on demande toujours quel est le *Kilmaryada*, ou quels sont les droits, les lois et les usages de la tribu, du bourg ou de la ville à laquelle appartient le coupable, et c'est d'après ces régles antiques que la cause est jugée. Le serment se prête à la porte du temple, en élevant les deux mains au dessus de la tête, et en invoquant le grand Dieu en punition du parjure. Les femmes, les esclaves, les proscrits et les infâmes, ne sont poins admis en témoignage dans les matières judiciaires. L'accusé pouvait prouver son innocence, soit en passant une rivière où il y avait un crocodile affamé, soit en mettant la main dans de l'huile bouillante ou dans de l'étain fondu, soit en touchant un serpent renfermé dans la coque d'un coco sans en être mordu ; mais ces epreuves tombent en désuétude.

On juge d'après les anciennes lois.

Serment.

Les Brames trouvent dans la dignité et dans le caractère sacré de leur ministère, un moyen presque toujours sûr d'echapper à la peine capitale, pour des cas où les individus des autres castes n'auraient à espérer aucune indulgence. Il est faux pourtant qu'ils ne soient jamais punis de mort : leur sang, à la verité, n'est jamais versé ; mais on leur ôte la vie d'une autre manière, et les tourmens qu'on leur fait subir sont tels, que s'il ne s'ensuit pas une mort immédiate, elle n'en devient pas moins inévitable au bout de quelque tems. Cependant il n'y a guères que des Rajahs peu

religieux qui en viennent à cette extrémité : car, selon les lois de Menou, le Brame coupable ne peut être que banni, et il n'est permis de le frapper d'aucune peine afflictive, pas même pécuniaire. Et en effet, dit Lazare Papi, « j'ai vu dans le Travancore, un Brame qui avait mérité la mort plus d'une fois, seulement condanné à l'exil ».

Les Indiens semblent regarder le sentiment de la honte comme assez puissant sur l'esprit des femmes, pour n'avoir besoin d'autre frein envers elles, que de peines infamantes. Les châtimens qu'on leur inflige sont, de leur couper les cheveux, de les promener dans les places publiques et dans les marchés montées sur une âne, de les dégrader de leur caste, de les bannir, et quelquefois de les vendre; mais rarement il arrive qu'on les condanne à des peines afflictives.

GOUVERNEMENT DU GRAND MOGOL.

Origine, progrès et décadence de l'Empire du Grand Mogol.

Les Mogols qui avaient conquis et ravagé l'Inde en 1398 sous la conduite de Tamerlan, et l'avaient ensuite abandonnée, emportant avec eux un immense boutin, y revinrent en 1526 avec

Baber.

Baber descendant de Tamerlan, qu'ils proclamèrent Empereur à Dehly. Ce fut le premier monarque Indien auquel on donna en

Houmayun.

Europe le titre de Grand Mogol. Houmayun, son fils et son successeur, n'ayant point su conserver les conquêtes de son père, fut chassé de ses états, et remplacé par Férid de la nation des Patanes, qui montra assez de sollicitude pour le bonheur de ses peuples. Férid étant mort, le Roi de Perse remit sur le trône Hou-

Abkar.

mayun, auquel succeda son fils Abkar, qui se fit renommer par sa valeur, sa sagesse et sa justice. Il soumit le Bengale, agrandit son empire au midi et au nord, et le divisa en onze provinces ou soubabies, dont chacune était subdivisée en districts ou circars. L'histoire d'Akbar, écrite par son Visir Abulfazir, traite de la division politique, de la population, de l'industrie et de la topographie des états de cet Empereur. Parvenu au plus haut degré de splendeur,

Aureng-Zeb.

l'empire fut troublé par Aureng-Zeb petit fils d'Akbar, lequel après avoir déposé son père, s'empara de vive force de l'autorité souveraine, et accabla les peuples de vexations de tout genre. Ce monarque, auquel l'Inde dut en grande partie sa constitution politique, ayant été entraîné dans une guerre contre les Marattes, se vit en-

fin obligé de leur payer un tribut du quart de ses revenus. Les Seiks firent aussi quelques incursions dans ses états; mais ils furent repoussés. Aureng-Zeb mourut en 1707, âgé de 90 ans. Sous son régne, l'empire du Mogol s'étendait depuis le 10.e jusqu'au 35.e degré de latitude, et comptait une population de plus de 64 millions d'habitans. Ses successeurs, trop faibles pour défendre un empire aussi vaste contre les nations belliqueuses qui l'entouraient, virent, dans l'espace de cinquante ans, les guerres le réduire à l'état le plus déplorable. Nadir-Schah de Perse emporta, sans beaucoup de peine, les immenses trésors de Dehly, dont il perdit le quart en traversant les déserts de Bounguicha. Les Afgans, devenus maîtres d'une partie de ces trésors, disputèrent aux Marattes l'empire de l'Inde; mais ils ne poursuivirent pas avec assez de chaleur les espérances que leur donnait le gain de la fameuse bataille livrée en 1761 auprès de Dehly, par 150 mille Mahométans commandés par Abdalla leur Roi, contre 200 mille Marattes. *Nadir-Schah de Perse.*

Les Européens, semblables à des vautours, furent attirés par l'odeur de cette proie encore sanglante et déchirée; et après s'en être disputé en mille manières et pendant long tems la possession, les Anglais, comme nous le verrons ensuite, sont parvenus, à force de politique et de constance, à se l'approprier presqu'entièrement.

Après avoir ainsi parcouru rapidement l'histoire de l'origine et de la décadence de l'empire Mogol, nous allons maintenant donner à nos lecteurs une idée précise de la forme de son gouvernement et des principales lois, au moyen desquels ses puissans Monarques ont pu se maintenir pendant tant d'années sur le trône de l'Inde, avec une magnificence inouie.

De l'Empereur et de ses principaux ministres.

Le Grand Mogol régnait despotiquement, et ne reconnaissait d'autre loi dans ses états que sa volonté. Il transmettait une partie de son pouvoir à trois ou quatre *Omra* (1), qui gouvernaient en son nom. Le premier de ces ministres était l'*Itimad-Oud-Deulet*, dont la dignité correspondait à celle du Grand Visir en Turquie;

(1) *Omrá* pluriel d'Emyr, mot Arabe, qui signifie un chef, un Prince, et même un Souverain, parce qu'il dérive du mot radical *Omara*, qui veut dire commander. Les Indiens employent ordinairement le pluriel *Omra*, au lieu du singulier *Emyr*, pour indiquer les grands de la cour de l'Empereur. Langlés dans le Voyage de Will. Hodges.

mais ce n'était souvent qu'un vain titre d'autorité, que l'Empereur conférait à un Prince du sang, ou au père de quelque Sultane favorite, auquel il laissait la paisible jouissance des grands revenus attachés à cette charge, sans lui permettre d'en exercer les fonctions. Après lui, deux secrétaires d'état occupaient les emplois les plus importans : ils étaient chargés; l'un du recouvrement des impositions, des tributs, et des revenus ordinaires du domaine impérial ; et l'autre du payement des officiers de la couronne, des troupes, et de toutes les dettes de l'état. Un troisième officier, mais d'un rang moins élevé, avait la commission de recueillir les successsions de tous ceux qui mouraient au service de l'Empereur, sur la maxime frivole et tyranique, que n'ayant pu s'enrichir que par suite de ses bienfaits, leur héritage lui était justement dévolu.

Tribunal de l'Empereur.

L'Empereur rendait lui même la justice dans le lieu de sa résidence, et il tenait son tribunal dans l'*Amkas*, ou lieu des audiences, qui était une grande cour de forme carrée, avec des arcades latérales, et au milieu un vaste et magnifique salon, ouvert de trois côtés vers la cour, et soutenu par des colonnes peintes et dorées. C'est de là, qu'assis sur son trône, et plânant au dessus de ses *Omrâ*, de ses *Rajahs*, des ambassadeurs, et du peuple assemblé en foule, il donnait chaque jour, vers le midi, une audience générale à ses sujets, sans distinction de rang ni de condition. Pendant cette séance, le monarque prenait plaisir à voir passer devant lui ses chevaux, ses éléphans, diverses bêtes sauvages, et des oiseaux de proie de toutes sortes. Jehan-Ghir, Aureng-Zeb, et autres Souverains, se rendaient régulièrement dans ce salon trois fois par jour, le matin, le midi et le soir. Ceux qui y étaient venus pour demander justice, n'avaient qu'à lever en haut leur requête, et sur le champ l'Empereur ordonnait qu'on la prît, et qu'on lui en fît lecture : fesant approcher ensuite les réclamans, il les interrogeait lui même, et souvent fesait exécuter ses arrêts au même instant. Quelquefois il était assisté de ses deux premiers Cadì, ou principaux ministres de la justice. Les affaires d'état étaient discutées dans cette même assemblée, et toujours en public : on transcrivait les délibérations sur un registre qui était à la disposition de tout le monde, et de cette manière le peuple n'était pas moins instruit des affaires de l'état, que les ministres eux mêmes. Outre ces trois audiences, l'Empereur se fesait un devoir de se transporter toutes les nuits dans une autre salle appelée *Gouzalkan*, où les premiers

ministres étaient obligés de se trouver, sous peine d'amende, pour y conférer des intérêts politiques d'une plus grande importance. Les Sultans ne manquaient jamais de se rendre à ces assemblées, à moins qu'ils n'en fussent empêchés par cause de maladie, ou de quelqu'occupation extraordinaire: on assure même que dans ses maladies les plus grâves, Aureng-Zeb se montrait au peuple au moins deux fois par jour, dans la crainte que le soupçon de sa mort n'occasionnât quelque révolution dans l'état.

Autres tribunaux particuliers.

La justice s'administrait à peu-près de la même manière dans tous les autres lieux de l'empire. Les Vice-Rois dans les provinces, les Gouverneurs des villes, les chefs des simples burgades, remplissaient, chacun dans sa jurisdiction, les fonctions que l'Empereur exerçait à Agra et à Dehly, et leur pouvoir était également despotique. Il y avait néanmoins dans chaque ville, indépendamment du Gouverneur, en qui résidait l'autorité dans toute sa plénitude, deux magistrats particuliers, appelés, l'un *Koutoual*, et l'autre *Cadi*.

Koutoual.

Le premier remplissait les fonctions de juge civil; et ses attributions principales étaient, de réprimer l'ivrognerie, et de condamner les tavernes et tous les lieux de débauche. Il était chargé de faire à l'Empereur un rapport fidéle de tous les différends qui s'élevaient dans les familles, et dans les assemblées nocturnes: pour cela il était obligé d'entretenir dans tous les quartiers de la ville un nombre considérable d'espions, dont quelques-uns appelés *Alarco*, et les plus redoutés, avaient le soin, en qualité de domestiques publics, de balayer chaque matin les maisons des particuliers, et se procuraient par là les moyens de pénétrer leurs secrets les plus cachés. Ce magistrat avait en outre l'inspection des routes, à la sûreté desquelles il était obligé de veiller; et comme il était responsable de tous les vols qui se commettaient dans son arrondissement, il avait sur les routes et dans la ville, des soldats et des hommes travestis, pour le maintien de l'ordre dans toutes les parties de son service.

Cadi.

La jurisdiction du Cadi se bornait à la direction de certaines affaires; et à lui seul appartenait le droit de présider à la célébration des mariages, et de rendre des décisions en matière de divorce, de religion, et sur certains points de discipline. Il était libre à chacun de décliner l'autorité du Koutoual et du Cadi, pour recourir directement à celle du Gouverneur de la ville, du Vice-Roi de la province, ou du Souverain même. Les juges du pre-

mier ordre pouvaient seuls prononcer des condamnations à la peine capitale, encore étaient'ils tenus d'en référer préalablement à l'Empereur, qui devait confirmer la sentence en trois jours différens, avant de la faire exécuter.

Prompte administration de la justice.

L'administrazion de la justice dans l'Empire Mogol n'éprouvait aucun embarras : chacun exposait lui même, ou par le moyen d'un Omra, le sujet de sa cause au juge, sans le secours d'aucune de ces formalités qui apportent tant d'entraves à la fin des procès pardevant nos tribunaux ; les témoins étaient entendus sur le champ, et on procédait de suite au jugement, qui était presque toûjours aussi équitable que prompt. Nous ne prétendons pas assurer pour cela, que dans l'Indostan les juges ne fussent point susceptibles d'être séduits, ni les témoins subornés ; mais comme il y allait de la vie pour les uns et les autres, cette crainte salutaire était un frein puissant, pour les contenir dans le devoir.

Lois.

Salmon, dans son histoire de tous les peuples, dit qu'il n'y avait point de lois écrites dans les états du Mogol, et que la punition des délits y était à l'arbitre du Souverain. Il est pourtant de fait incontestable ; que, dans la fameuse Diète tenue en 1205, Gengis-Kan ajouta de nouvelles lois à l'ancienne législation Mogolle ; et que ces lois, apportées dans l'Inde par Tamerlan, y furent constamment la base de la jurisprudence de ce pays (1). Nous croyons devoir rapporter ici sommairement les principales.

« Chacun doit croire en un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, de qui viennent la vie et la mort, les richesses et la pauvreté, et qui gouverne l'univers avec un pouvoir absolu. „ L'unique objet de cette loi fut d'arracher les Mogols aux superstitions de l'idolâtrie : car Gengis-Kan ne prescrivit à ses sujets aucun culte

(1) Voyez Instituts politiques et militaires de Tamerlan proprement appelé *Timour*, écrits par lui même en Mogol, et traduits en Français sur la version Persane d'Abou-Taleb-Al-Hosseïni, avec la vie du conquérant etc. Par L. Langlés. *Paris*, 1787, in 8.°

Personne ne se serait imaginé autrefois, qu'un Prince Tartare, dont les conquêtes ont été regardées comme des devastations et des massacres commandés par un brigand, eût composé un traité de politique et de tactique militaire, conçu un plan de législation plein de sagesse, et l'eût réduit lui même en une espéce de code, pour servir à ses descendans. L'infidélité des historiens nous a empêché pendant long tems de connaître Tamerlan, et de l'apprécier ce qu'il valait.

particulier; et à l'exception du polythéisme, il tolèra toutes les religions. « Les prêtres de toutes sectes, les pénitens, les ministres qui appellent à la prière, ceux qui lavent les corps des morts, et les médecins, seront exempts de charges publiques. Il ne sera fait de paix avec aucun Roi, ni aucun état, qui n'ait été auparavant soumis. „ Gengis-Kan, qui aspirait alors à la conquête de toute l'Asie, fit cette loi, dans la vue de préparer ses peuples au grand projet qu'il méditait. « Il y aura chaque hyver une grande chasse, à laquelle interviendront toutes les milices de l'Empire; mais depuis le mois de mars jusqu'à la fin d'octobre, personne ne pourra plus chasser. „ Nous aurons occasion de parler de ces grandes chasses si communes dans le Mogol, et si propres en même tems à maintenir l'esprit militaire chez une nation. „ Ceux qui n'iront pas à la guerre, seront obligés, en certains tems de l'année, de travailler gratuitement aux ouvrages publics, et d'employer un jour de chaque semaine au service du Prince. Le vol d'une chose considérable, comme d'un cheval, d'un bœuf, ou de quelqu'autre objet de même valeur, sera puni de mort, et le coupable aura le corps coupé en deux parties égales. Les vols qui ne méritent point la mort seront punis de la bastonnade; mais le coupable pourra se racheter de cette peine, en payant neuf fois la valeur de la chose volée. Pour qu'il soit libre à chacun de s'appliquer à la profession des armes ou à l'étude des arts utiles, il est défendu à tous les sujets de l'empire de prendre aucun Mogol à leur service. L'adultère sera puni de mort, et l'époux offensé, qui surprendra les coupables, pourra se faire justice lui même. Les espions, les faux témoins, les pédérastes, les sorciers seront punis de mort etc.

Finances du Grand-Mogol.

La fertilité de l'Indostan, son commerce avec l'Europe, l'Afrique et le reste de l'Asie, et les impositions que le Grand-Mogol prélevait sur ses sujets, avaient fait de cet Empire le plus riche de l'univers. L'Empereur se croyant devenu, par le droit de conquête, l'unique propriétaire des terres, s'en était anciennement réservé l'administration économique: ainsi, celui qui cultivait un fonds à ses frais, n'avait à sa disposition que les fruits: enfin le Souverain de ce vaste Empire, avait sur les terres le même droit de propriété, qu'ailleurs un particulier a sur son champ. Akbar, le premier Empereur Mogol qui établit quelqu'ordre dans les finances, se trouvant embarassé de leur administration, résolut de la réformer. Au lieu de payer en numéraire le traitement des Vice-Rois, des

Revenu des terres.

Gouverneurs et autres officiers de l'Empire, il leur assigna, sans cependant renoncer à la propriété des terres, des domaines en biens fonds dans leurs départemens respectifs, pour jouir de leur revenu pendant leur vie, moyennant une redevance envers le Fisc, proportionnée à la fertilité du sol. Cette forme d'administration, beaucoup plus simple que les autres, a toujours subsisté depuis: ces dignitaires, qui, à proprement parler, n'étaient que les fermiers de l'état, affermaient ensuite leurs possessions à des cultivateurs; mais ceux-ci ne trouvant pour prix de leurs travaux que la simple subsistance, cessaient de cultiver, dès qu'ils n'y étaient plus contraints par la force. Accablés de misère et de violences, ils abbandonnaient les campagnes, et allaient se refugier dans les états de quelque Rajah, où ils espéraient être traités avec un peu moins d'inhumanité: ce qui entrainait, avec la dépopulation, la stérilité du pays le plus fertile, par le défaut de culture. Cependant, malgré cet état désastreux, le produit de l'impôt territorial dans le Mogol, montait encore en 1697, à huit cents millions de notre monnaie.

Du commerce. D'un autre côté, le commerce fesait passer une immense quantité d'or et d'argent dans l'Indostan, que Bernier compare justement à un gouffre, où viennent s'engloutir toutes les richesses du monde. L'or y était apporté de toutes parts; par les caravanes qui y affluaient, du Tibet, de la Chine et autres contrées de la haute Asie, de Smyrne, d'Alexandrie et de la Perse; par le commerce maritime de Moka, de Babel-maudel, de Bassora et de Bander Abassi; et enfin par les nombreuses flottes Européennes, qui, par une funeste émulation, y transportaient l'or du Japon, avec tous les trésors du Mexique et du Pérou, pour les échanger contre les marchandises de l'Inde (1).

Taxes. Les taxes produisaient une autre branche de richesses non moins considérable qui avait sa source; dans l'espèce de capitation à laquelle étaient sujets tous les Indiens idolâtres; dans le droit du cinq pour cent qui se percevait sur toutes leurs marchandises, et dont Aureng-Zeb avait exempté les Mahomettans; dans l'imposition mise sur le blanchiment des toiles; dans les mines

(1) L'Inde a été regardée jusqu'à nos jours comme un abîme, qui engloutit tout l'or et l'argent des autres parties du monde, surtout de notre Europe, et qui ne le restitue jamais. Aujourd'hui elle le renvoye en Angleterre etc. Lettres sur les Indes orientales de Lazare Papi.

de diamans, dont les plus beaux appartenaient à l'Empereur; dans les douanes établies dans les ports de l'Océan Indien; dans l'héritage des biens des Vice-Rois, Gouverneurs, Genéraux, officiers subalternes, et en général de tout ce qui était au service du Souverain; et enfin dans les tributs que lui payaient les Rajahs.

Prodigieuses richesses de l'Indostan.

Toutes ces différentes branches de revenu fesaient monter, à ce que l'on assure, à un milliard et six à sept cents mille francs par an, celui du Grand Mogol, qui était par conséquent le Monarque le plus riche de l'univers. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, ajoute Bernier, c'est que cette prodigieuse quantité d'or qui entrait dans l'Inde par tant de voies, n'en trouvait presqu'aucune pour en sortir : car les habitans qui ne pouvaient se passer de quelques-unes des marchandises des autres pays de l'Asie ou de l'Europe, les payaient avec des productions de leur sol ou de leurs manufactures. D'ailleurs il n'y avait dans cet état qu'une faible circulation de numéraire, par suite de l'habitude où sont les Indiens de thésauriser et de cacher leurs richesses, pour les soustraire à la cupidité des gens en place, et par un effet de la superstition qui les porte à en enfouir une partie, dans la croyance où ils sont qu'ils pourront en avoir besoin dans l'autre monde. Mais ce qui contribuait plus que toute autre chose à la rareté de l'argent dans cet Empire, c'est la manie de ses Souverains, qui, ne sachant point qu'un Prince est moins riche des trésors qu'il accumule, que de ceux qu'il laisse en circulation, entassaient richesses sur richesses, pour se donner le sot plaisir de les contempler dans les souterrains où ils les tenaient ammoncelées.

Cour du Grand-Mogol.

Dehly et Agra étaient les deux villes, où l'Empereur du Mogol fesait alternativement sa résidence, et les palais qu'il y avait étaient d'une grandeur et d'une magnificence admirables. Celui que Abkar fit bâtir à Agra, est un des plus beaux édifices de l'Asie : assis sur une éminence, ses murs, de granit rouge, paraissent d'un seul bloc de pierre : il se développe en forme de croissant sur le bord de la Jumnah, et y laisse une gréve qui sert de port, où abordent sans cesse de nombreux bateaux de charge et de plaisance. La grande place du palais, plantée de plusieurs allées de platanes, sert de marché pendant trois jours de la semaine. Une belle galerie forme le pourtour de cette vaste place, où l'on arrive par six arcs de triomphe, qui terminent majestueusement autant de grandes rues, et au milieu est un éléphant en pierre, qui

jette de l'eau par sa trompe. Le palais a deux galeries immenses, ornées de vingt quatre colonnes doubles en marbre blanc, avec des piédestaux en granit bleu, et des chapiteaux de mica jaune, dont est faite aussi la mosquée qui lui est adjacente. L'or, le marbre, et les sculptures en pierres rouges, jaunes et noires, sont prodigués dans les appartemens.

Cour de Dehly.

Le Dauriserai ou palais impérial de Dehly, situé sur la Jumna, est de granit rouge et d'une belle ordonnance: sa longueur est de 1000 et sa largeur di 600 aunes; on prétend qu'il à coûté en frais de construction 10,500,000 roupies. Le Djeuna ou palais des Princesses, se joint par une galerie à celui de l'Empereur; et de l'autre côté du fleuve, le palais Selimserey servait de demeure aux frères et proches parens de ce Monarque. On voit à l'entrée du palais deux grands éléphans en pierre, sur l'un desquels est monté le Rajah de Chitor, et son frère sur l'autre. Les salles étaient brillantes d'or, et de toutes sortes d'ornemens: le grand salon, dit des ambassadeurs, était orné de glaces de cristal, qui en couvraient tous les murs, et d'un lustre en cristal noir, d'un travail admirable.

Grande sal'e d'audience.

Ce salon était l'Amkas, ou grande salle d'audience, dans laquelle le Grand Mogol se montrait assis sur le trône du paon tant vanté, dont Tavernier, Roe, et autres voyageurs, nous ont donné la description. Bernier qui a assisté à une fête des plus pompeuses qui y eût jamais été célébrée, à l'occasion d'avantages remportés sur les ennemis par les armes impériales, en a fait une relation détaillée que nous allons rapporter, en nous servant à-peu-près de ses propres expressions. L'Empereur, dit il, était assis sur son trône au fond du salon: il était vêtu d'un râs blanc, parsemé de petites fleurs en broderie d'or et d'argent de la plus grande finesse: son turban était fait d'une toile d'or, et surmonté d'un panache, dont le fût était composé de diamans d'une grandeur et d'un prix extraordinaires, au milieu desquels on voyait un grand topaze oriental, qui n'avait pas son semblable dans le monde entier, et jettait un éclat éblouissant: un collier de grosses perles pendait de son cou sur sa poitrine. Le trône reposait sur six gros pieds en or massif, tout étincelant de rubis, d'émeraudes et de diamans, dont Bernier ne détermine ni le nombre ni la valeur, pour n'avoir pu s'en approcher aussi près qu'il l'aurait désiré: il assure néanmoins que ce trône est évalué à quatre *Kiourour*, ou quarante millions de rou-

Comment l'Empereur était vêtu.

Trône de l'Empereur.

pies (1). La construction en fut ordonnée par Schag-Jehan, père d'Aureng-Zeb, pour mettre en œuvre une quantité de pierreries accumulées dans ses trésors, provenant des dépouilles de plusieurs anciens Rajahs, et des présens que les Omra sont obligés de faire à l'Empereur à certains jours de fête (2). Le travail ne répondait point au prix de la matière, et ce qu'il y avait de mieux en fait de dessin, étaient deux paons couverts de perles et de pierres précieuses.

Legoux de Flaix nous a donné une description un peu différente de ce trône fameux, que, selon quelques-uns, Nadir-Schah fit enlever, lorsqu'il saccagea la ville de Dehly, et la dépouilla de tous ses trésors, évalués à un milliard de francs. Ce trône, de forme ovale, dit'il, est posé sous un palmier qui l'ombrage de ses feuilles; un paon, perché sur une des dernières palmes, étend ses ailes comme s'il voulait en couvrir celui qui est assis. Le palmier et le paon sont d'or; les ailes et les branches sont d'une telle légèreté, qu'on s'imagine les voir obéir au souffle des zéphyrs, et se balancer au gré de leur douce haleine. La queue et les ailes du paon, qui sont étendues, étalent les plus belles émeraudes. Les

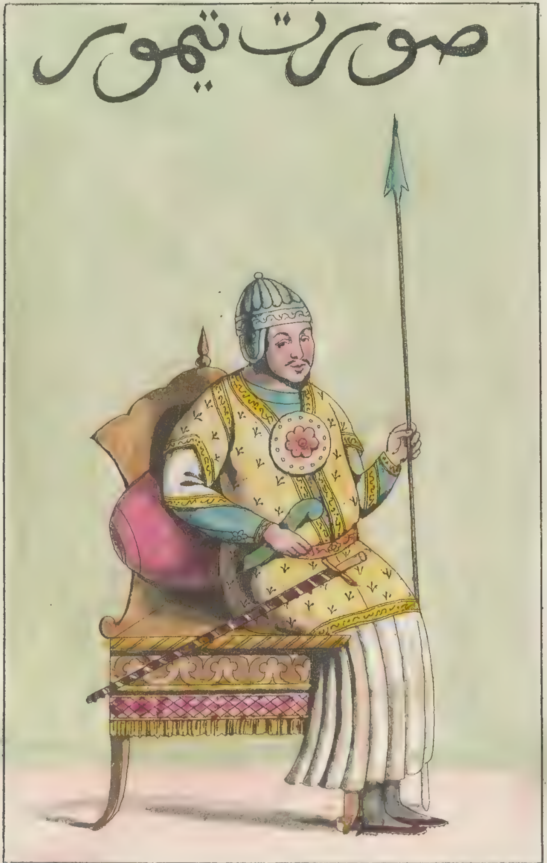
(1) La roupie, selon Langlés dans l'Inst. de Tamerlan, vaut environ quarante cinq sols de notre monnaie; mais Legoux de Flaix dit qu'elle peut être considérée comme l'écu de l'Indostan, qui a à-peu-prés la même valeur que l'écu de France.

(2) La pompe et l'éclat semblent être arrivés à la cour des ces Monarques Musulmans au plus haut degré qu'on puisse imaginer. Férishta nous dépeint leurs trônes tout étincelans d'or et de pierreries, et toujours entourés de troupes de danseuses, de comédiens, de musiciens, de bouffons, et de tout ce que la volupté et le luxe pouvaient inventer. L'Empereur Balia, sortit, dit'on, rarement de son palais, qu'il n'eût cent mille hommes à sa suite. Les richesses que les Musulmans trouvérent dans l'Inde sembleraient au dessus de toute croyance, si nous ne savions pas que cette contrée ne fut point troublée par des guerres, au moins extérieures, pendant plusieurs milliers d'années, et que les Indiens ne dépensent point leur argent en danrées et objets de manufactures étrangères, dont ils n'ont pas besoin. On assuse que Cafour, Général d'Alla I.er, à son retour d'une expédition dans le Carnate, présenta à cet Empereur, outre un nombre considérable de chevaux et d'éléphans, quatre-vingt seize milles mans d'or, (le plus petit man est de vingt cinq livres), avec plusieurs caisses pleines de bijoux, de perles et autres choses précieuses. On dit de plus que, dans cette expédition, les soldats jettaient l'argent, qu'ils trouvaient trop incommode, tant l'or était en abondance.

fruits du palmier, recourbés sur les pétioles des grappes, sont d'une si grande vérité, qu'on tendrait volontiers la main pour les cueillir: ces grappes sont figurées par les plus beaux diamans de Golconde.

Au pied du trône, ajoute Bernier, tous les Omra magnifiquement vêtus étaient rangés sur une estrade, recouverte d'un grand dais de brocart à franges d'or, et entourée d'une balustrade d'argent: les piliers de la salle étaient tapissés d'un brocart à fonds d'or: on voyait de toutes parts de grands dais, en ràs à fleurs, suspendus au plafond avec des cordons en soie entremêlés de fils d'or, et terminés par de gros glands. De riches tapis en soie, d'une longueur et d'une largeur prodigieuses, étaient étendus sur le plancher: au milieu de la cour il y avait une tente, appelée l'*Aspek*, aussi longue et aussi large que la salle, avec laquelle elle se rejoignait par le haut: du côté de la cour elle était ceinte d'une grande balustrade plaquée en argent, dont les supports, de différentes grosseurs, étaient revêtus de même métal. Cette tente était rouge au dehors, et doublée en dedans de ces belles *chites* ou toiles peintes au peinceau, et faites exprès, dont les couleurs étaient si vives et les fleurs si naturelles, qu'on aurait cru voir un jardin suspendu en l'air: les portiques qui régnaient autour de la cour n'étaient pas moins brillans: chaque Omra était tenu d'orner le sien, et avait fait tous ses efforts pour surpasser les autres en magnificence. Le troisième jour de cette fête, l'Empereur se fit peser en grande cérémonie, et plusieurs Omras à son exemple, se firent peser de même dans des balances d'or massif. Tout le peuple applaudit avec transport, en apprenant que l'Empereur pesait deux livres de plus que l'année précédente. Ces fêtes furent accompagnées d'un ancien hommage qui n'est pas trop du goût des Omra, en ce qu'il les oblige à faire à l'Empereur un présent proportionné à leurs moyens. Quelques-uns, jaloux de se signaler par leur splendeur, ou dans la crainte d'être poursuivis pour leurs rapines, ou bien encore mus par l'espoir d'obtenir un apanage plus considérable, en font d'une richesse prodigieuse. Ces présens consistent pour l'ordinaire en vases d'or de la plus grande beauté, et ornés de grosses perles, de diamans, de rubis, d'émeraudes et autres pierres précieuses. Bernier raconte que durant cette fête, Aureng-Zeb étant allé faire une visite à Jaser-Kam son Visir, non comme Visir, mais comme son proche parent, et sous le prétexte de voir un édifice qu'il avait fait construire depuis peu, ce seigneur lui

Fête lorsque l'Empereur se fait peser.



S. Bigatti f.



fit présent de 25,000 pièces d'or, (dont il n'indique point la valeur), de plusieurs perles superbes, et d'un rubis estimé 40000 écus.

Comment était vêtu le Grand-Mogol Jehan-Guire selon la relation de Thomas Roe

On trouve dans la relation de Thomas Roe, envoyé d'Angleterre à la cour du Mogol en qualité de premier ambassadeur, que l'Empereur Jehan-Guire portait ordinairement, lorsqu'il se montrait en public, un turban surmonté d'une plume de héron, avec un rubis d'un côté, et de l'autre un diamant, l'un et l'autre de la grosseur d'une noix, et au milieu une émeraude en forme de cœur, mais beaucoup plus grosse que les deux autres pierres : il tenait en main un bâton autour duquel étaient entrelassées de grosses perles entremêlées de rubis et de diamans, et portait au cou un collier de trois rangs de perles, des plus grosses que Roe eût jamais vues : ses bras étaient entourés jusqu'au coude de bracelets étincelans de diamans, et il avait une anneau à chaque doigt : à sa ceinture était attachée une paire de gants, n'étant point dans l'usage d'en porter : son vêtement, sous lequel il avait une chemise très-fine, était d'une étoffe d'or des plus précieuses ; et il avait pour chaussure des brodequins, dont la pointe était relevée en haut, et garnie de perles. Un des ses valets de chambre lui ceignait l'épée, un autre lui présentait un bouclier parsemé de diamans et de rubis avec un bracelet du même genre, et un troisième attachait à son côté un arc avec un carquois rempli de flèches. Voy. la fig. à la droite de la planche 11.

Portrait antique de Tamerlan

Après avoir ainsi exposé à nos lecteurs la manière dont s'habillaient les Empereurs du Mogol, nous croyons faire une chose qui leur sera agréable, en leur présentant un portrait de Tamerlan d'une date très-ancienne, et nous nous en fesons un devoir d'autant plus pressant, que dans les représentations théatrales où ce grand conquérant de l'Inde est souvent introduit, on le fait paraître, comme nous l'avons vu il n'y a pas long tems, avec un costume de fantaisie, et avec des marques de distinction qui ne lui conviennent nullement. Ce portrait (Voy. la fig. à la gauche de la même planche), a été copié fidèlement sur un dessin qui se trouve dans un livre contenant une collection de cent soixante et dix portraits, qui représentent divers Rajahs Indiens, Tamerlan et les Grands Mogols ses successeurs jusqu'à Aureng-Zeb, lequel livre fut acheté à Surate par J. Cleland, et a été donné en présent par Pope à la Bibliothéque d'Oxford. Il y a tout lieu de croire que ces portraits ne sont pas un ouvrage de caprice ; et ceux qui pourraient le sup-

poser n'ont qu'à lire la lettre de Cleland même, insérée dans l'ouvrage intitulé *Instituts de Tamerlan etc. par M. Langlés*, que nous avons déjà cité, pour en être dissuadés par les preuves multipliées et convaincantes qu'il donne du contraire. On sait à n'en point douter, que cette série de portraits existait dans le palais du Grand-Mogol, qu'il n'était pas impossible d'en prendre une copie, et qu'on y voyait celui de Tamerlan, qui est peut-être le seul en Europe qu'on puisse regarder comme véritable. Une des plus grandes preuves de sa ressemblance avec le personnage qu'il représente, c'est qu'on y reconnait toute la figure d'un Tartare, qui est un visage large et applati, avec de petits yeux. Ces traits sont moins marqués dans ses descendans, en ce qu'ils ont pris peu-à-peu cette douceur de physionomie qui forme le caractère des figures Indiennes. On remarque en outre, dit le même Cleland, que dans cette collection de portraits, les Souverains Mahométans de l'Inde, diffèrent des indigénes par le bord de leur vêtement : car ces derniers le laissent tomber de chaque côté, pour lui faire prendre une forme angulaire à la manière des Rajahs qui le portent ainsi, comme une marque distinctive de la dignité royale. Nous ajouterons ce que dit Chardin, à la pag. 153, tom VIII, de la chaussure de Tamerlan. Ce voyageur a vu l'habillement de ce Prince que l'on conserve dans le trésor du Roi de Perse : ses souliers, dit'il, sont à la Tartare, et diffèrent beaucoup de ceux des Perses : ils ont le bout pointu, le talon bas et large, et sont ouverts par dessus, de manière à ne couvrir que les orteils : la semelle est garnie en entier de petites têtes de clous. Langlés a trouvé tant de conformité entre le portrait dont il s'agit et ce passage de Chardin, qu'il n'a pu s'empêcher de l'ajouter en note à la lettre de Cleland.

Le Mâhl ou serail.

Le Mâhl, qui signifie particulièrement le lieu où sont renfermées les femmes, et qui correspond au Harem ou Serail de Perse et de Turquie, est un lieu impénétrable. Bernier qui eut occasion d'être introduit plusieurs fois, en sa qualité de médecin, dans l'appartement d'une dame qui était malade, ne put jamais rien voir, parce qu'avant d'entrer, les Eunuques qui l'accompagnaient, avaient la précaution de lui envelopper la tête, ensorte qu'il n'a pu apprendre que d'eux le peu qu'il en a dit dans son ouvrage. Manucchi, autre médecin, qui assure être entré dans les appartemens les plus secrets du serail, nous a laissé une relation plus étendue du Mâhl, si nous voulons prêter foi à celle qu'en a pu-

bliée Catron. Nous allons tâcher, d'après eux, de donner à nos lecteurs quelqu'idée de ces lieux, et des diverses classes de femmes qui y sont prisonnières.

Le Mâhl était divisé en un grand nombre d'appartemens plus ou moins grands et magnifiques, selon le rang des femmes qui les occupaient; et, au rapport de Bernier, il y en avait fort peu qui n'eussent de belles promenades, des lieux ombragés, de petits ruisseaux, des fontaines, des cascades, des grottes qui offraient une retraite agréable durant la chaleur du jour, et des pavillons élevés pour y dormir au frais. Manucchi assure que le Mâhl renfermait plus de deux milles femmes, qui étaient divisées en six classes. Les premières étaient les épouses ou Reines, qui étaient quelquefois au nombre de six, et dont les enfans étaient considérés seuls comme légitimes: car ils prenaient le titre de Sultan, et avaient le droit de succession au trône. Les Reines et les Princesses du sang, fournies de tout, étaient désignées sous le nom de *Begoum*, qui veut dire *sans soin et sans incommodité*, différant en cela des concubines ou femmes du second rang, qui étaient inférieures aux premières, soit par la richesse des vêtemens et des appartemens, soit par le nombre des esclaves. Les Princes et les Princesses du sang étaient traités comme les Reines. A la naissance d'un Sultan, il lui était aussitôt assigné un revenu qui était conservé dans un trésor particulier, et lui était remis le jour de son mariage: le fils aîné d'Aureng-Zeb avait vingt millions de roupies pour son entretien. L'éducation de ces Princes, tant qu'ils habitaient le palais, était confiée à un Eunuque, qui les instruisait dans les exercices militaires, dans les langues Arabe et Persane, dans la religion Mahométane, et dans les affaires publiques. Les jeunes Sultanes étaient élevées avec une extrême délicatesse; et leurs directrices ou gouvernantes, bien qu'elles affichassent moins de luxe, et que leur Harâm eût moins de magnificence, ne laissaient pas d'avoir une grande influence dans le gouvernement: on prétend même que les affaires d'état de la plus haute importance, se traitaient et étaient conduites à leur fin, par l'intermédiaire de ces femmes, que l'âge et leur sagesse rendaient également respectables.

Reines.

Concubines.

Princes et Princesses.

Gouvernantes.

Les Reines, les concubines et les Princesses du sang avaient toutes le même genre d'habillement et de parure. Leurs cheveux arrangés en tresses étaient roulés autour de leur tête, et entremêlés de perles, dont quelques files leur pendaient sur le front avec un bijou

Habillement des Reines, des Princesses du sang et des concubines.

au milieu. Il était permis à quelques-unes de porter un turban orné de plumes de héron et de pierreries, ou une écharpe roulée autour de leur tête en forme de pyramide, dont un des bouts retombait par derrière jusqu'à terre. Leur vêtement était d'une soie très-fine, et elles avaient autour de leur cou deux files de diamans avec deux rangées de perles, qui leur descendaient jusques sur le sein : elles portaient en outre des colliers de perles entremêlés de pierreries, et leurs pendans d'oreilles, ainsi que leurs bracelets brillaient d'un éclat éblouissant : il n'y avait pas jusqu'à leurs gros doigts de pied, que leurs sandales laissaient à découvert, qui, de même que les doigts de leurs mains, ne fussent ornés de bijoux d'un grand prix. Les Reines et les Princesses leurs filles tenaient au pouce de la main droite un petit miroir, dans lequel elles se regardaient à chaque instant. Mais l'ornement dont elles fesaient le plus de pompe était un cinturon en or, de la largeur de deux pouces, et garni de pierres précieuses, d'où pendaient des lames étroites du même métal, enrichies de diamans, et qui se terminaient en pointe avec beaucoup de perles.

Chanteuses et danseuses.

Il y avait encore dans le Mâhl, au dire de Manucchi, plusieurs troupes de chanteuses et de danseuses; chaque Reine et chaque Princesse avait sa musique à elle; et à certains jours de fête, toutes ces musiciennes se réunissaient pour chanter des hymnes à la divinité, ou les louanges de l'Empereur. Bernier dit cependant que ces femmes ne résidaient point au palais, qu'on ne les appelait que de tems à autre dans le Harâm pour l'amusement des Empereurs, et qu'Aureng-Zeb n'avait jamais voulu permettre qu'elles y passassent une seule nuit, comme avait fait son père.

Femmes esclaves, et eunuques.

Des femmes esclaves fesaient tous les ouvrages serviles dans le palais, et l'Empereur même était servi par elles; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il avait une garde permanente de cent femmes Tartares armées d'un arc, d'un poignard, et d'un cimetère; et l'on ne dit pas si cette garde avait été créée par les Grands Mogols, comme un moyen de défense contre les conjurations et la fureur du grand nombre de rivales qui composaient leur cour. Il y avait en outre dans les appartemens intérieurs une multitude d'Eunuques, dont le chef s'appelait *Nâder*, qui etait un des premiers officiers de la couronne, chargé du maintien du bon ordre dans le palais, de régler les dépenses des femmes, et de la garde du trésor impérial. Une des principales fonctions des Eunuques était de veiller à l'en-

trée du palais, emploi des plus délicats et des plus difficiles à remplir : car une surveillance trop rigoureuse attirait sur eux la haine des Princesses, et trop de complaisance les exposait à perdre la vie. Quelques-uns de ces Eunuques avaient l'intendance des huiles précieuses et des parfums, d'autres celle des étoffes et de l'ameublement; il y en avait aussi pour les commissions, et le nombre de ces derniers était si prodigieux, qu'on en voyait sans cesse dans la ville, pour remplir les messages des dames de la cour.

Le Grand Mogol sortait tantôt à cheval, tantôt sur un éléphant, et quelquefois porté par huit hommes sur une espèce de trône appelé *tactravan*. Ce tactravan, que Bernier appelle trône de campagne, était peint et doré avec magnificence, et fermé par des glaces : les quatre barres étaient garnies en écarlate avec des franges d'or et de soie : chacune avait deux porteurs richement habillés, et autant par derrière pour se relever. Quelquefois l'Empereur montait un superbe éléphant (1) dans un *mickdember* ou dans un *hauze* : le premier est une petite tour carrée, peinte et dorée richement; le second est un siége ovale avec un dais soutenu par des colonnes. Les Rajahs, les Omra, et autres seigneurs de la cour le suivaient à cheval; et il était précédé du *Cursi*, qui est une multitude d'images en argent, représentant des animaux bizarres, des mains, des balances, des poissons, et autres figures allégoriques, portées au bout de longs bâtons aussi en argent. *Cortége de l'Empereur lorsqu'il sortait*

Les Sultanes et les principales dames du serail qui fesaient partie du cortége venaient à la suite, portées de diverses manières; les unes par des hommes dans des *tschiodoul*, qui est une espèce de tactravan peint et doré, couvert d'un réseau en soie de diverses couleurs, et orné de franges et de gros glands; et les autres dans de grandes litières suspendues entre deux chameaux ou deux petits éléphans. D'autres étaient montées sur la croupe d'élé-

(1) On assure que le Grand-Mogol tenait à son service 500 éléphans, et que leurs harnois étaient d'une magnificence surprenante. Le trône de l'Empereur, qui était porté sur le dos de son éléphant, était tout éclatant d'or, d'argent et de pierreries; les autres étaient couverts de plaques d'or et d'argent, et les housses ornées de glands et de franges en or étaient brodées de même. L'éléphant de l'Empereur était appelé le capitaine des éléphans; il était assigné pour son entretien une somme trois fois plus considérable que pour celui des autres, et il avait dix hommes à son service pour le tenir en exercice.

phans richement harnachés avec des housses brodées et garnies de grelots en argent, et assises quatre à quatre dans des mick-dember faits en treillage, toujours recouverts d'un grand réseau en soie, et non moins beaux que les tschiodoul et les tactravan. Voy. la planche 12.

Bernier parle avec étonnement de la pompe de ce serail dans sa marche. Il eut occasion de voir plusieurs fois la Princesse Rau-chenara-Begoum en voyage : elle était à la tête du cortége, dans un mickdemberg tout brillant d'or et d'azur porté par un grand éléphant du Pégu ; après elle venaient cinq à six autres éléphans avec des mickdemberg presqu'aussi riches que celui de l'Empereur, dans lesquels étaient les principales dames de sa maison : de chaque côté marchaient des Eunuques en habits somptueux, et montés sur des chevaux d'un grand prix, tenant une canne à la main : une troupe d'esclaves Tartares montées sur de belles haquenées les entourait, et le cortége était fermé par d'autres Eunuques aussi à cheval, et accompagnés d'un grand nombre d'esclaves à pied qui portaient de gros bâtons pour écarter les curieux. La Princesse Rauchenara-Begoum était suivie d'une des premières dames de la cour dans un équipage proportionné à son rang, et après celle-ci en venaient d'autres avec un train plus ou moins magnifique, selon leur charge et leur traitement. Cette longue file d'éléphans qui allait quelquefois jusqu'à 60, l'éclat pompeux de ce cortége, et la gravité de sa marche, avaient quelque chose de si imposant et de si sublime, que, sans le secours de sa philosophie, Bernier confesse qu'il aurait partagé lui même l'opinion extravagante des poëtes Indiens, dont la plupart croyent que tous ces éléphans portent autant de déesses cachées. Le même voyageur eut encore occasion de voir une autre fois Rauchenara-Begoum allant à pied avec une suite brillante : elle avait à côté d'elle un petit esclave qui chassait les mouches et la poussière avec une queue de paon. Voy. la planche 13.

De quelle manière l'Empereur entreprenait un long voyage.

Lorsque l'Empereur entreprenait quelque long voyage, il avait toujours deux camps, ou deux gros équipages de tentes, qu'on dressait et qu'on levait tour-à-tour, de manière à ce que sortant d'un de ces camps, il en trouvât une autre tout prêt au moment de son arrivée : c'est de là qu'est venu le nom de *Peiche-Kané*, qui veut dire, maisons qui précédent. Ces Peiche-Kané étaient portés à dos d'un grand nombre d'éléphans, de chameaux, de mulets,


L. Bigatti f.
12



G.ᵛ Bigatti f.ᵉ

et par une multitude d'esclaves qui se chargeaient des meubles les plus légers et les plus fragiles, tels que, la porcelaine de l'Empereur, les lits peints et dorés, les nattes et les paravens. Le grand intendant du camp choisissait un endroit convenable pour l'emplacement du Monarque, et le circonscrivait dans un carré qui avait environ 300 pas d'étendue sur tous les côtés : tout cet espace de terrein était entouré de *Kanates* ou paravens de sept à huit pieds de hauteur, qui étaient fixés par des cordes attachées à des pieux, et avec des perches plantées deux à deux, et de dix pas en dix pas, l'une en dedans et l'autre en dehors de l'enceinte : ces Kanates étaient faits d'une toile forte, doublée d'une autre toile fine et peinte. On dressait dans cette enceinte plusieurs tentes, dont la disposition imitait, autant qu'il était possible, celle du palais impérial. On y trouvait un *Amka* pour les audiences du matin, et un *Gosel-Kané* pour les assemblées du soir : il n'y avait rien de plus magnifique que de voir dans l'obscurité de la nuit, au milieu des champs et parmi les tentes, de longues files de flambeaux à la lueur desquels les Omra allaient au quartier de l'Empereur, et revenaient au leur : au centre même de cette enceinte était une autre tente appelée *Kaluet-Kané*, où s'assemblait le conseil privé. Plus loin étaient les tentes particulières de l'Empereur, entourées de petites kanates, de la hauteur d'un homme, et doublées en toiles de Masulipatam des plus fines, parsemées des plus belles fleurs faites au pinceau : il y en avait même dont la doublure était en râs à fleurs avec des franges en soie. Venaient ensuite les tentes des Begoum et des autres dames du serail, parmi lesquelles se trouvaient encore celles des femmes de service et des Eunuques, disposées chacune selon les emplois des personnes qui les occupaient.

Disposition du camp.

L'Amka et les autres pavillons principaux étaient très-élevés, tant pour être vus de plus loin, que pour mieux garantir de la chaleur : l'extérieur en était d'une grosse et forte toile rouge entrecoupée de grandes bandes de diverses couleurs : l'intérieur était doublé des plus jolies *indiennes*, ou d'un beau râs richement brodé en soie, en or et en argent, avec de grandes franges; et les bois qui les soutenaient étaient peints et dorés. Des nattes de la plus grande beauté étaient étendues sur le sol, et il y avait de chaque côté des sophas et des matelas en coton, de trois ou quatre doigts d'épaisseur, avec de riches tapis, et à l'entour de grands coussins en brocart d'or pour s'appuyer. Chaque tente impériale avait un grand

dais en velours, ou en brocart d'or, sous lequel s'asseyait l'Empereur pour donner audience. On y voyait encore des *Karguai*, ou petits cabinets surmontés d'une espèce de petit dôme : ils étaient faits en planches de sapin très-légères et très-minces, peintes et dorées en dehors, et tapissées en dedans de drap d'écarlate, ou en râs à fleurs, ou bien en brocart avec de grandes franges de soie et d'or, et les portes s'en fermaient avec des targettes en argent.

Au dehors du grand carré et de chaque côté étaient deux belles tentes où l'on tenait des chevaux choisis, richement harnachés, toujours sellés et prêts à marcher au premier signal; il y avait aussi une soixantaine de petites pièces de campagne rangées sur deux files, appelées l'artillerie de campagne, qu'on tirait pour saluer l'Empereur toutes les fois qu'il entrait dans sa tente. On laissait toujours au devant de la porte un grand espace vuide, au bout duquel il y avait une tente dans laquelle on tenait les timbales et les trompettes. Les trois autres côtés du carré étaient occupés par les tentes du service de l'Empereur, qui avaient toutes leur nom particulier pris des différens services auxquels elles étaient destinées : ainsi il y en avait pour les cuisines, pour la garde-robe, et d'autres où l'on gardait les fruits, les confitures, l'eau du Gange, le bétel, les armes, les éléphans, les oiseaux de proie, le chiens, les lions, les léopards et autres animaux : car ces voluptueux Monarques voulaient encore avoir dans leurs voyages, toutes les commodités et tous les agrémens dont ils jouissaient à la ville et dans leurs palais.

Les tentes des Omra étaient distribuées autour du quartier impérial, mais elles n'égalaient point en hauteur celle de l'Empereur, et n'étaient point entièrement rouges au dehors : toutes devaient être tournées du côte de l'amka. Le reste du terrein était occupé par les Mansepdar ou officiers subalternes, par les gardes, et par une foule de porte-faix, de vivandiers, et de marchands qui suivaient le camp, et tenaient les bazars toujours bien approvisionnés en grains, en riz, en fourrages et autres choses nécessaires.

Bazars et leur forme.

Ces bazars étaient plus ou moins nombreux selon la suite qui accompagnait l'Empereur. Le principal formait ordinairement une longue et large rue, qui traversait tout le camp : les autres bazars, qui n'étaient ni aussi longs ni aussi larges, coupaient le premier en deçà et en delà du logement de l'Empereur, et ils étaient tous marqués par des pieux très-élevés à la distance de 300 pas les

uns des autres, avec des étendards rouges, et des queues de cheval du grand Thibet, qui se voyaient de loin et servaient de guidons.

De quelle manière l'Empereur prenait le divertissement de la chasse.

Qui croirait que le Grand-Mogol se donnait le plaisir de la chasse à la tête de 100 mille hommes? Bernier n'avait prêté foi qu'avec beaucoup de peine à des personnes qui le lui avaient raconté plusieurs fois; mais il en fut pleinement convaincu dans le voyage qu'il fit à Cachemire à la suite d'Aureng-Zeb, et il reconnut, dit-il, que cet Empereur aurait pu en emmener même 200 mille. Dans tous les environs d'Agra et de Dehly, le long de la Jumna jusqu'aux montagnes, et des deux côtés de la route qui conduit à Lahor, on rencontre une infinité de terres incultes, couvertes les unes de taillis, les autres d'arbustes de la hauteur d'un homme. Partout il y a des gardes qui empêchent à qui que ce soit d'y chasser. Le grand garde-chasse qui accompagne toujours l'Empereur connaît les lieux où abondent les bêtes fauves, et les fait entourer d'un cordon de gardes sur une étendue de quatre à cinq lieues: l'Empereur y entre avec le nombre de chasseurs qu'il juge à propos, tandis que l'armée continue de se porter à petits pas en avant, sans prendre la moindre part à ses amusemens. Bernier passe ensuite à la description de la chasse curieuse des gazelles avec des léopards apprivoisés, et de celle plus curieuse encore des grues, contre lesquelles on lance des oiseaux de proie dressés à cet effet, qui vont les attaquer dans les plaines de l'air, et triomphent presque toujours de leur résistence. Mais la plus intéressante et la plus noble de toutes ces chasses, selon le même voyageur, c'est celle du lion, qui est réservée à l'Empereur et aux Princes du sang. On regarde, dit-il, comme un présage des plus heureux que l'Empereur tue un lion, et malheureux au contraire s'il manque son coup, tellement qu'on croirait, dans ce dernier cas, que l'état est en danger: aussi le bon succès de cette chasse est-il accompagné des plus grandes cérémonies. On apporte le lion mort devant l'Empereur, et en présence de tous les Omra assemblés, et là il est examiné et mesuré avec l'attention la plus scrupuleuse: la relation en est consignée dans les archives de l'empire, et porte l'indication du jour que tel monarque a tué un lion de telle grandeur et de tel poil, les dimensions de ses dents, de ses ongles, ainsi qu'un exposé minutieux de toutes les circonstances de ce mémorable événement.

Autres divertissemens du Grand-Mogol.

Un autre divertissement de l'Empereur c'était la lutte des bêtes féroces. Ce spectacle se donnait à ses frais, et avec le plus

grand appareil dans une place du palais d'Agra, ou dans une plaine voisine, et il ne manquait jamais d'y assister. On entretenait à cet effet dans ses ménageries un grand nombre de lions, de taureaux, de léopards, de tigres, et autres animaux sauvages. Il y eut de ces monarques qui prirent le plaisir barbare de faire combattre des hommes même contre ces animaux, et entre autres Shah-Jehan, père d'Aureng-Zeb, qui, pour le jour d'un de ces sanglans spectacles, proposa pour prix la dignité de Kan (1) à celui, qui armé seulement d'un cimétère, parviendrait à tuer un de ces féroces adversaires. Trois Mogols acceptèrent l'offre, et entrèrent en lice l'un après l'autre. Le premier fut attaqué par un lion énorme avec tant d'impétuosité, que dans l'impuissance de se servir de son cimétère, il tira un poignard qu'il tenait caché dans sa ceinture, et le lui enfonça dans la gorge: l'animal forcé de reculer succomba et fut mis en pièces. Le peuple applaudit à cette victoire; mais l'Empereur indigné que l'athlète se fût servi d'un poignard, au lieu du cimetère ainsi qu'il l'avait prescrit, ordonna qu'on lui ouvrît le ventre sur le champ. Le second Mogol fut jetté à terre par un tigre qui se précipita sur lui, et le déchira en lambeaux. Le troisième s'avança contre le même tigre dont il fut assailli avec fureur; mais ayant eu le bonheur de lui couper les deux pattes d'un seul coup, il le tua. Le Sultan lui envoya aussitôt un habit de brocart, le combla d'éloges, et lui conféra la dignité de Khan.

Dissolution de l'Empire Mogol.

Telle fut la grandeur et la magnificence de la cour des Grands Mogols, et telle elle se conserva jusqu'à la mort d'Aureng-Zeb, époque de la décadence de ce vaste empire. Les guerres civiles, dont il avait lui même donné l'exemple, s'étant rallumées entre ses fils, les Gouverneurs et les Princes Indiens tributaires, profitèrent des troubles survenus dans la famille impériale, pour se rendre indépendans, et les Nâbab (2) ou vice-Rois devinrent bientôt Souverains dans leurs gouvernemens respectifs (3). Aucun d'eux ce-

(1) V. Mandeslo Voyage aux Indes orientales, pag. 135.

(2) Ce mot est le pluriel de *Nâib* qui signifie envoyé, Lieutenant, et indique ou les Vice-Rois, ou les Gouverneurs des provinces qui ont profité de la faiblesse de l'empire Mogol pour s'y rendre Souverains. Langlés Voy. de Will. Hodges.

(3) La dissolution totale de cet empire arriva sous le régne de Ahmeh Shah, qui dura environ six ans, et il ne resta à la maison des Timur qu'un petit territoire autour de Dehly, avec cette ville qui n'était plus capitale,

pendant n'osa prendre le titre de Chah ou Pàdichâi, qui veut dire Monarque, titre réservé exclusivement à l'Empereur de Dehly. Le Nâbab Tipù-Saib (1), Sultan du Mysore, fut le seul qui osa s'en décorer à sa cour; mais cette usurpation ne doit être attribuée qu'à la présomption de son caractère, et beaucoup plus encore à la dégradation et à l'anéantissement de l'autorité du Pâdichâ: car le malheureux Shâh-Alem, privé de la vue et de toute espèce de pouvoir, n'offrait plus dans Dehly qu'un fantôme déplorable de la dignité impériale.

L'empire Mogol, dit Rennell dans son ouvrage, n'était plus qu'un vain nom: les Empereurs n'y avaient plus aucune influence politique: les divers partis se servaient de leur nom et de leur personne pour leurs intérêts privés. La masse des peuples de l'Indostan et du Décan avait la plus grande vénération pour la personne de l'Empereur, et les ambitieux ne manquaient pas de se prévaloir de son nom, pour s'assurer la possession d'un territoire qu'ils

et que les querelles des usurpateurs exposaient de tems à autre aux ravages, aux massacres et à la famine. Les Rohillas défirent en 1794 la dernière armée qu'on pouvait appeler impériale, et cette victoire assura leur indépendance dans la partie orientale de la province de Dehly. Les Djates, tribu d'Indiens, conduits par Soorage-Moull, formèrent un état dans la province d'Agra. Le Nizam, et Aliverdy Vice-Roi du Décan et du Bengale en étaient les usurpateurs. Oude reconnaissait pour maître Chifdar Jung ayeul d'Azouf Dowlah, qui, en 1800, était Nâbad d'Oude: Mahomet Korli s'était emparé d'Allahabad: le Malvah était divisé entre les Marattes du Pounah, et quelques Princes et Zemindars du Pays. L'Agimère était rentré sous l'obéissance des Princes Rajepoutes ses anciens maîtres. Les Marattes qui avaient presque tout dévasté, possédaient, avec une portion du Malvah, la plus grande partie du Guzurate, du Bérar et de l'Orissa, outre leurs anciens domaines dans le Décan; et de même que nos Suisses, il servaient tour-à-tour les différens partis. Abdallà un des Généraux de Nadir-Shah, qui, après la mort de ce Souverain, s'était emparé de la partie orientale de la Perse, et des pays limitrophes de l'Inde, et qui avait fondé un nouveau royaume connu sous le nom de Candahar, entra dans le Lahore et dans le Moultan ou Pangiab: en un mot tout l'Indostan était d'un bout à l'autre dans l'agitation, et les annales du monde ne nous offrent peut-être pas d'exemple d'une dissolution politique aussi rapide, dans un pays qui ne renferme pas moins de soixante millions d'habitans.

(1) Tipù et non *Teepoo* comme l'écrivent plusieurs Français, en suivant mal-à-propos l'ortographe Anglaise.

se fesaient céder par la force, mais qu'ils ne pouvaient s'approprier qu'avec la sanction du Souverain, pour ne point heurter de front l'opinion populaire: c'est pourquoi ils cherchaient tous à légitimer leurs usurpations, par une cession vraie ou supposée du monarque. D'autres, s'emparant de sa personne, fabriquaient des édits qu'ils publiaient en son nom. Nous ne devons pas omettre d'observer ici, que, par un effet de cette même opinion, la monnaie de l'empire Mogol se frappe encore aujourd'hui au nom de l'Empereur d'honneur.

Dissolution du royaume de Mysore.

Le fameux Sultan Tipù-Saib ne put conserver lui même son empire pendant long tems: car la Compagnie Anglaise, secondée par les Marattes et par le Nizam du Décan, força ce Prince, par le traité de 1792, à céder aux alliés la moitié de ses états, et à leur payer des sommes immenses pour les frais de la guerre. Encouragé par l'arrivée des Français en Egypte, Tipù recommença la guerre en 1798, et chercha à reprendre aux Anglais les conquêtes de la guerre précédente; mais ceux-ci ayant conclu un traité d'alliance avec le Nizam du Décan, et pris à leur solde une armée de Cipayes, attaquèrent de nouveau ses états, et dans un assaut livré par eux à sa capitale où il s'était renfermé, le 4 mai 1799, il perdit le royaume et la vie.

Fin tragique de Tipu-Saib.

La fin tragique de ce Sultan illustre a fourni à Schiavonetti, graveur habile à Londres, le sujet d'une composition justement admirée et formant quatre planches, qu'il est impossible, à quelqu'un qui a le cœur sensible, de contempler sans être ému, et sans verser quelques larmes sur la fin déplorable de ce grand Prince et de ses tendres enfans. Blessé en repoussant vaillamment l'ennemi, et ne pouvant plus se défendre, Tipù venait pour se refugier sous la porte intérieure de la forteresse: là son cheval s'étant abattu, on releva ce malheureux Prince pour l'emporter dans son palankin; mais à la vue de quelques soldats Européens, qui le reconnurent aux efforts qu'on fesait pour l'enlever, il resaisit son sabre, et tout épuisé qu'il était par la perte de son sang, il en blessa un qui avait osé porter les mains sur lui pour lui arracher son riche ceinturon: ce soldat lui déchargea son fusil à la tête, et l'infortuné Sultan expira au même instant. Son corps ne fut trouvé qu'à la nuit dejà avancée, et transporté par ordre du Général major Baird dans la cour du Palais, où il fut reconnu à la pointe du jour suivant par sa famille, avec des transports de douleur inexprimables.


15
G. Lanzon inci.

Ce moment fatal, dont Schiavonetti a si bien rendu tous les détails, a été non moins heureusement exprimé par M.r Bigatti notre concitoyen, artiste d'un talent également distingué dans la peinture et la sculpture, sans cependant avoir copié servilement l'original: la planche qu'on voit sous le n.° 14 est de sa composition; et la scéne pathétique qu'elle représente, en remplissant l'objet principal de cet ouvrage, par l'exacte connaissance qu'elle donne du costume de la cour de ce Sultan, nous fait encore éprouver la satisfaction d'offrir à nos lecteurs, un des sujets les plus dignes d'intéresser leur sensibilité.

La mort de Tipù entraîna la dissolution de son Empire: l'Angleterre céda le territoire du Mysore à un descendant de l'ancienne dynastie, qui en avait été dépossédé par Aider-Ali; elle en donna quelqu'autre district à un autre descendant de la même dynastie, recompensa le Nizam son allié par quelques concessions, et se réserva la plus belle partie de cet empire, qui comprenait les districts de Séringapatnam et de Mangalor. Enrichie des dépouilles de tant de Princes, elle régne aujourd'hui, comme nous le verrons bientôt, sur presque tout l'Indostan.

GOUVERNEMENT DES PUISSANCES DE L'INDOSTAN DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE MOGOL.

Les principales puissances qui s'élevèrent sur les ruines de l'empire Mogol, sont celles; des Marattes, des Seiks, des Français et des Anglais. Nous allons parler de chacune d'elles en particulier, de manière à mettre nos lecteurs dans le cas de se former une juste idée de leurs gouvernemens, sans cependant trop nous écarter de notre sujet, par un exposé minutieux des guerres qu'elles ont entreprises pour s'emparer d'états considérables, et de leurs intrigues multipliées, pour établir sur la ruine les unes des autres la prospérité de leur commerce.

Puissance des Marattes.

Ce peuple, encore inconnu aux Européens il y a cent ans, et qui n'avait aucune place distincte sur les cartes géographiques du dernier siécle, possède actuellement, après avoir renversé l'empire *Etymologie du mot Maratte*

du Grand-Mogol, le plus vaste état libre de l'Inde. Il descend de la dernière caste Indoue, et est divisé en trois tribus qui sont celles, des fermiers, des bergers, et des vachers. Son nom originaire, selon Malte-Brun, est *Maha-Raschtra*, les grands guerriers; et cet écrivain prétend que cette nation fut liée de tout tems avec les pirates de la côte occidentale, et qu'elle portait aussi le nom de *Ganim* ou brigands.

Rennell, dans sa description de l'Indostan, donne un précis de l'histoire de cette nation célébre; et nous nous attacherons particuliérement à la relation de cet habile écrivain, dans l'abrégé historique que nous allons tracer de l'origine de l'empire Maratte, et des changemens divers qui se sont introduits successivement dans la forme de son gouvernement.

L'étymologie et le sens propre du mot *Maratta* ou *Morattoe* ont donné lieu, dans l'Inde même, à une infinité de recherches, de discussions et de conjectures. Férishta (1), dans son histoire de l'Indostan et du Décan, dit que *Marhat* était le nom d'une province du Décan, qui comprenait Baglana, ou Bogilana, avec d'autres districts qui forment aujourd'hui la partie la plus centrale des états Marattes. Outre le témoignage de Férishta, nous avons encore celui de Nizam-ul-Deen (2), autre écrivain qui vivait long tems avant lui, et qui, dans son histoire générale de l'Indostan, rapporte qu'un Roi de Dehly fit une incursion dans la province voisine de *Marhat* (3). Ainsi, bien que la signification primitive du mot *Marhat* nous soit inconnue, il ne peut y avoir aucun doute, que le nom de la nation ne soit dérivé de ce même mot.

Fondation de l'empire Maratte.

Sevagée peut être regardé comme le fondateur de l'empire Maratte. Nous ne nous arrêterons pas à sa généalogie qui nous est peu connue; il nous suffira de savoir qu'il naquit en 1629, et que dédaignant, comme au dessous de lui, l'état de vassal, il

(1) Férishta vivait à la cour d'Ibraïm-Audil-Shah Roi du Visapour, contemporain de Jehan-Guir: son histoire de l'Indostan a été traduite par le Col. Dow; et l'autre du Décan, qui, dans les tems qu'écrivait Rennell, n'avait encore été traduite dans aucune langue Européenne, l'aura été sans doute aujourd'hui par les soins du Capitaine Jonathan Scott.

(2) C'était un officier de la cour d'Acbar: il écrivit une histoire générale de l'Indostan, qui va jusqu'à la quarantième année de cet Empereur.

(3) Le même fait se trouve dans l'histoire de l'Indostan par Férishta, et il arriva sous le régne d'Alla I.er en l'an 1312.

profita des dissensions survenues dans le royaume de Visapour pour se rendre indépendant: ses conquêtes furent si rapides, qu'il se rendit formidable aux armées de l'empire Mogol, avant même qu'Aureng-Zeb en prît les rênes. Il n'entre point dans notre plan de rapporter ici les nombreux exploits de cet homme valeureux; mais ceux qui désireraient en connaître l'histoire, pourront consulter les fragmens historiques de l'empire Mogol par Orme, et assurément ils ne trouveront rien de plus digne de leur attention. A la mort de Sevagée, qui arriva en 1680, ses états s'étendaient depuis la partie septentrionale de Baglana près de Surate, jusques dans le voisinage des districts Portugais de Goa, le long des côtes; et il est probable que leurs limites n'allaient point au delà des Gates. La puissance Maratte s'accrut encore sous son fils Sambagée qui vécut dans les débauches; mais les talens et le courage de Sahoogée, ou Sovv-Rajah qui succéda à son père Sambagée, l'élevèrent à un degré de splendeur surprenant. Ce Prince sut également profiter des troubles qui divisèrent les enfans d'Aureng-Zeb et leurs descendans pour la succession de ce monarque; et à sa mort, qui eut lieu en 1740, il se trouva, que l'empire Maratte s'étendait depuis la mer au couchant jusqu'à Orissa, et depuis Agra jusqu'au Carnate; et qu'à l'exception du Bengale, les Marattes avaient envahi et ravagé presque tout le reste de l'Indostan.

L'Empire Maratte devient très-grand sur les ruines du Mogol.

Rham, Rajah successeur de Sahogée, étant un Prince extrêmement faible, les deux principaux officiers de l'état qui étaient, le *Peshwah* ou ministre, et le *Boukshi* ou commandant en chef, convinrent entre eux de se diviser les dépouilles de leur Roi. Le Peshwah Bajirow s'empara des provinces occidentales, et le Boukshi Ragogée de celles du levant; et ils s'établirent en conséquence, l'un dans l'ancienne capitale de Poonah, et l'autre à Nagpour dans le Bérar. On prétend que le Peshawah, ayant relegué le Rham Rajah dans la forteresse de Sattarah, gouverna l'état en son nom; mais il est plus probable, selon d'autres relations, que Sahoogée prépara lui même ses peuples à cette révolution, par l'abandon qu'il fit au Peshwah de toute son autorité, dans les dernières années de son régne.

Partage de l'empire Maratte.

L'exemple de ces ministres servit d'encouragement à d'autres usurpateurs, qui, à la faveur des mêmes circonstances, ne manquèrent pas de se rendre indépendans. Ainsi cet état, qui formait dans le principe une monarchie absolue, devint en peu d'années une

Gouvernement féodal des Marattes.

confédération de chefs de parti, et nous présente l'image d'un gouvernement féodal, le plus désordonné qu'on ait jamais vu. L'intérêt privé qui animait les chefs de cet empire divisé, dans leurs projets de conquête et dans leurs négociations, mit fin aux prétentions que les Marattes, comme Indiens, avaient à l'empire universel de l'Indostan, et qu'ils disputaient en 1761 aux Mahométans: ce qui contribua peu-à-peu à l'affaiblissement de leur puissance, et à l'agrandissement des Anglais.

Leur constitution selon Tone.

Les Marattes, cultivateurs et guerriers, n'ont aucune notion des lettres, et, chez eux, ce sont les Brames qui ont la direction des affaires politiques. Selon Tone, leur constitution est celle d'une république militaire, composée de Rajahs ou chefs indépendans les uns des autres, à la tête desquels est le Peshwah, qui est regardé lui même comme un ministre du grand Rajah, dont le pouvoir n'est plus que titulaire. Le Peswah posséde peu de territoire; ses revenus annuels, provenans principalement de contributions, ne montent pas au delà de quatre crores de roupies. Toutes les charges à sa cour sont héréditaires; les grands fonctionnaires oppriment le peuple, surtout les provinces conquises, et en tirent d'énormes sommes: ces vexations dépeuplent le pays, et y répandent partout la misère: „ Je ne crois pas, dit Tone, qu'on puisse citer dans tout l'univers un gouvernement moins capable de proteger les sujets, que le système vague et incertain des Marattes, ni une administration plus rapace, plus corrompue, moins stable et moins propre à procurer du bonheur aux individus, et de la tranquillité à l'état. C'est à cela qu'il faut attribuer le malheur extrême du peuple, l'oppression, la pauvreté et la famine qu'il éprouve, et auxquelles ce pays semble dévoué. „ L'agriculteur, dans la crainte de voir ses champs dévastés par la guerre, ne cultive qu'autant qu'il lui faut pour ses propres besoins: aussi les disettes y sont elles fréquentes et terribles.

Forces des Marattes.

En proie à des vexations continuelles, les Marattes, peuple paisible par caractère et par religion, sont devenus belliqueux, et ont même pris un air guerrier. Voy. la figure tenant un epée en main à la planche 15. Les Marattes vivent dans un état perpetuel de guerre, et ont par conséquent des troupes nombreuses et aguerries; mais leur principale force est en cavalerie, dont les Européens même redoutent le premier choc. Elle n'est pas composée seulement de Marattes, mais encore de Musulmans et autres indigénes de l'In-



dostan, et surtout de Rajepoutes : cette troupe étant mal payée, elle ne manque jamais de s'en dédommager sur les pays conquis. Les forces réunies des Marattes dans le Décan seul se montaient, en 1794, à 200,000 hommes (1). Un camp Maratte, remarque M.r Tone, se forme sans ordre et sans régularité, et occupe toujours une grande étendue de terrein. Quant la tente du Prince est dressée, on place en face le grand *bazar*, où l'on expose en vente toutes sortes de marchandises, ainsi que tous les objets d'arts et de commerce. Le chef tire toujours de son bazar un produit considérable. Chaque marchand, chaque particulier qui veut exercer une profession, paye un droit qui est d'environ 5 roupies par mois. Les danseuses, dont plusieurs centaines suivent toujours un camp, sont aussi soumises à ce droit; il en est de même des filous, dont un très-grand nombre accompagne l'armée sous la protection du Prince. La cavalerie Maratte fait des marches très-longues, et supporte de trés-grandes fatigues : on donne aux chevaux de l'opium pour les rendre plus alertes. Les armées sont accompagnées de Vanjaris ou marchands ambulans, qui leur vendent des grains et autres danrées de diverses sortes. Les Marattes se sont toujours dévoués au service de l'Angleterre : ils se sont distingués surtout dans la guerre contre Tipu-Saib; et l'on peut dire même que sans leur secours, cette puissance Européenne ne serait jamais parvenue à s'emparer du Carnate, ni de la vaste étendue de pays qu'elle possède aujourd'hui, depuis Ceylan jusqu'à Cachemire.

Puissance des Seiks.

Une autre grande puissance de l'Inde est la nation des *Seiks*. Elle doit son importance politique à un religieux nommé *Nanek*, qui, vers le commencement du seizième siécle, se rendit célébre dans la province de Lahor par son humanité et son extrême désintéressement : deux qualités qui servirent comme de soutien à la doc- *Nation des Seiks.*

(1) Lazare Papi nous présente dans sa vingtième lettre le tableau des forces militaires des Marattes, tel qu'il a éte donné par un officier Anglais au service du Peshwah : elles sont portées à 274,000 hommes tant d'infanterie que de cavalerie : il y observe néanmoins que ces forces ne sont pas toujours sur pied, mais qu'en cas de besoin elles pourraient y être mises, et même en nombre beaucoup plus considérable.

trine qu'il prêchait, et qui lui attirèrent un parti considérable. On lui donna le nom de *Goarou* qui veut dire maître, et ses sectaires furent appelés Seiks, qui signifie disciples, ou serviteurs. A la mort de Nanek, *Gobindiugue* son premier disciple se trouvant à la tête d'une foule de peuples qui avaient embrassé la doctrine de son maître, prit la résolution de la propager, comme un autre Mahomet, les armes à la main. Aprés une suite d'événemens heureux et malheureux, ils se vit obligé de se rendre avec sa famille et trois cent Seiks au Gouverneur de Lahor, et l'infortuné prophète fut condanné ainsi que son fils à avoir la tête coupée.

La secte des Seiks, acquit, comme il arrive ordinairement, un nouvel accroissement par le meurtre d'un de ses fondateurs, et parvint bientôt à un haut degré de puissance. Ces sectaires regardèrent Nanek comme un Dieu, et devinrent de vrais Iconoclastes, leur culte n'admettant ni images ni statues. Ils font des prosélytes parmi les gens de toute religion, et leur systême de ne rejetter personne augmentant journellement leur nombre, les rend de plus en plus redoutables aux autres puissances. Lorsqu'ils agrégent quelqu'un à leur secte, ils observent certaines pratiques, comme de lui faire boire de l'eau où celui qui préside à la cerémonie a lavé ses pieds et nettoyé ses ongles, et de ne servir ou de n'ôter de devant lui les mets qui lui sont offerts, qu'avec une dent de sanglier. Cette dernière cérémonie se fait sur tout lorsque le candidat est Musulman, pour lui apprendre à surmonter la répugnance que sa religion lui inspire pour la viande de cochon.

Forme de leur gouvernement.

Les Européens n'ayant eu que des relations assez limitées avec cette nation, il n'a pas été possible d'obtenir des notions bien précises sur la forme de son gouvernement. Il paraitrait, d'après ce qu'en dit Tiefenthaler, qu'il a quelques rapports avec le régime féodal, que les institutions religieuses y sont d'une grande simplicité, et qu'il est plutôt dirigé par des usages que par des lois positives. Langlés, dans les nombreuses annotations qu'il a faites sur le voyage de Forster (1), dit que cette puissance imposante serait capable de changer en un moment la face de l'Inde, si elle parvenait jamais à perfectionner son gouvernement, et à établir de la discipline dans ses troupes. La capitale des Seiks est Lahor, et ils peu-

(1) V. *Précis historique sur les Seikes*, Tom III. *Du Voyage de Forster.*

vent mettre sur pied, ajoute le même auteur, près de 300 mille hommes à cheval. Leur gouvernement est moitié démocratique, et moitié aristocratique : ils ont des chefs auxquels ils obéissent aussi long tems qu'il leur plait : ces chefs n'ont aucune marque distinctive, on les change fréquemment, et ils s'assemblent souvent pour délibérer sur les intérêts de la nation. Bien loin d'avoir un chef suprême, ils jurent une haine implacable à l'autorité royale.

Leurs principales armes sont la lance, le sabre et le bouclier : *Art militaire.* ainsi que les Marattes il font consister leur force militaire dans la cavalerie qu'ils tiennent en bon état : ils montrent beaucoup de valeur et de férocité au premier choc, mais s'ils trouvent quelque résistance, leur défaite est facile et prompte. Dans leurs excursions, dit Porlier cité par Langlés, il ne portent ni tentes, ni bagages, mais tout au plus une petite tente pour le principal officier : ils se mettent à l'abri du mauvais tems sous les couvertures de leurs selles. Ils ont communément deux ou trois chevaux chacun ; ces animaux, de moyenne taille, vigoureux, ardens et cependant fort doux, leur sont fournis par les provinces de Moultan et de Lahore. Ils témoignent de la joie à la mort d'un de leurs compagnons ; mais ils pleurent sincérement la perte d'un cheval.

Les Seiks se laissent croître la barbe et les cheveux : leur habillement ordinaire est de couleur bleu-céleste. Voy. la planche 15. Sobres pour leurs alimens ils aiment les liqueurs spiritueuses : guerriers par goût et par état ils ne s'adonnent pas beaucoup à l'agriculture : ils tiennent de nombreux troupeaux, fabriquent de bon drap, ainsi que des armes à-feu fort estimées dans toute l'Inde : ils abhorent le Mahométisme, soumettent à beaucoup d'humiliations les Musulmans établis dans leurs états, et mangent de la viande de cochon, qui est regardée comme impure par ces derniers.

Puissances Européennes, et gouvernement actuel de l'Inde.

Les nouvelles puissances qui se sont élevées sur les ruines de l'empire Mogol sont, la France et l'Angleterre. A cette époque la domination Portugaise (1) était déjà sur le point de s'éteindre :

(1) Nos lecteurs ne seront pas fâchés sans doute que nous leur donnions ici un abrégé historique des établissemens Européens dans l'Inde.

Sous le régne d'Emmanuel le Grand Roi de Portugal en l'an 1497, Vasco de Gama, aprés une navigation de treize mois à travers des mers

d'ailleurs cette puissance, qui n'avait eu d'autre but dans ses expéditions, que d'étendre son commerce, s'était bornée sagement à la possession de quelques îles, comme celles de Goa, de Bombay, de Salsette, de Diù etc. etc.; et bien qu'elle y entretint un corps de troupes Européennes considérable, elle n'occupa jamais un territoire fort étendu. Les Hollandais suivirent un systême assez semblable à celui des Portugais, qui, devenus malheureusement sujets de l'Espagne, se trouvèrent en butte à l'envie et à la vengeance des premiers.

nouvelles et difficiles, aborda à Calicut sur les côtes de l'Indostan. Ce navigateur, le premier des Européens qui entreprit un voyage maritime d'un aussi long cours, ne fit que reconnaître le pays. La gloire des Portugais commença par Alvarés-Cabral qui fut chargé de faire un second voyage, et dans un troisiéme elle parvint à son comble sous le Grand Albuquerque. Guidés par le génie de ce chef valeureux et magnanime, passionné pour les grandes choses, et qui savait les exécuter, les Portugais acquirent une gloire qui sera éternelle dans les fastes de leur nation. De grandes entreprises signalérent leurs premiers pas, et souvent elles furent illustrées par de belles vertus. L'Inde se trouva soumise et comme prisonnière dans un clin-d'œil: Goa devint le boulevard du Malabar, la prise d'Ormus couvrit leurs frontiéres du côté de la Perse et de l'Arabie, Malacca leur ouvrit l'entrée de l'Archipel oriental, et leur procura la possession des Moluques si précieuses par leurs drogues.

Tels furent les exploits du grand Albuquerque, qui eut la gloire de commander en Asie à des états cent fois plus riches et plus étendus, que ceux que possédait son Souverain en Europe. Mais si la fortune des Portugais dans l'Inde fut rapide et brillante, leur chute y fut prompte et déplorable, par une fatalité qui fit passer presque toutes leurs possessions entre les mains des Hollandais. Philippe II., en voulant assujettir ces derniers, les força pour ainsi dire à se rendre indépendans: car devenu maître de Lisbonne, il leur en fit fermer rigoureusement l'entrée, ce qui les privant tout-à-coup des richesses dont le commerce fesait toute leur force, ils songèrent à aller les chercher à leur source. Corneille Houtmann un d'eux partit en 1595, et fut le premier Hollandais qui parut dans l'Inde, qu'il ne fit que reconnaître. Van-Neek en 1598 entreprit un second voyage avec beaucoup plus de succés; il débarqua en divers endroits, établit plusieurs comptoirs, et revint chargé de richesses: ce fut à son retour que se forma la fameuse compagnie Hollandaise, laquelle expédia l'Amiral Warwick, qui fut le vrai fondateur de la puissance Hollandaise en Asie. Maîtres de tous les pays que les Portugais avaient conquis, les Hollandais jettèrent les fondemens de Batavia, qui fut le chef-lieu de leurs établissemens: ils s'assurérent près de Formose une existence opulente et

La puissance des Français dans l'Inde fut brillante et de courte durée, comme il est presque toujours arrivé des grandes entreprises de cette nation. Elle commença sous le gouvernement de du-Pleix à Pondichéry en 1749, et finit dans ces derniers tems par la perte de tous leurs établissemens. La France fut la première puissance Européenne qui prit des naturels à sa solde, et qui donna dans l'Inde le premier exemple de vastes acquisitions : exemple que l'Angleterre a suivi depuis avec le plus heureux succès.

d'un grand éclat jusqu'en 1662, pénétrèrent dans le Japon où il se soutinrent présque jusqu'à présent, et s'emparèrent des Moluques qui devinrent la principale source de leurs richesses par la possession exclusive du girofle et de la muscade. Ils s'établirent ensuite de vive force dans l'île de Ceylan qui leur fournit la cannelle, et leur donna une influence considérable sur la côte du Coromandel ; et ils finirent par enlever à leurs rivaux Cochin, avec plusieurs autres établissemens sur la côte du Malabar. Tels ont été les progrès étonnans de la compagnie Hollandaise dans l'Inde, où ses premiéres tentatives furent accompagnées de circonstances qui lui valurent une fortune prodigieuse : car en moins de cinquante ans, elle parvint à s'emparer de plus de 300 vaisseaux Portugais chargés des dépouilles de l'Asie, et à se rendre maîtresse d'un grand nombre de forts, tous bien pourvus d'artillerie, qui, sans beaucoup de dépenses, la mirent en possession d'immenses revenus. Aujourd'hui cette puissance colossale s'est écroulée jusques dans ses fondemens.

La guerre que se fesaient les Portugais et les Hollandais dans l'Inde fixa l'attention de l'Europe, et vers le commencement du XVII.e siécle survinrent les Anglais qui s'emparèrent d'une partie des richesses dont les premiers se disputaient la possession. Ce fut sous le régne d'Elisabeth que commença cette fameuse compagnie des Indes, qui, après avoir subi divers changemens, est enfin devenue le corps le plus riche et le plus puissant qui ait jamais existé, sans excepter même la république de Carthage.

Sous Louis XIV., et vers le milieu du XVII.e siécle, Colbert entreprit de donner aux Français le commerce de l'Inde ; mais ce ne fut que dans le siécle suivant et par intervalles, qu'ils figurèrent dans ces contrées. L'histoire de leurs établissemens à laquelle les noms des la Bourdonnaie, des du-Pleix, des Lally ont donné de la célébrité, est intimement liée avec celle des établissemens Anglais. Leurs principaux comptoirs étaient ; dans le Bengale, Chandernagor ; sur la côte de Coromandel, Pondichery ; et Mahé dans le Malabar.

En 1618, les Danois vinrent aussi chercher à se faire des établissemens dans l'Inde, et à la sollicitation d'un Hollandais appuyé de la faveur du Roi de Ceylan, ils bâtirent Tranquebar sur la côte de Coromandel.

Les Anglais, qui d'abord n'avaient pris aucune part dans les guerres intestines de l'Inde, commencèrent en 1749 à protéger le Nâbab du Carnate contre les Français (1); l'appui qu'ils prêtèrent ensuite au dernier Grand-Mogol Shah-A'lem II., leur valut en 1765 la cession du Bengale, du Behar et d'Orissa; et le descendant du puissant Aureng-Zeb qui avait joui de 900 millions de revenu, se vit enfin réduit à recevoir d'une compagnie de marchands une pension viagère de 330 mille livres sterling. Mais cette compagnie, forcée de combattre Aider-Ali, les Français et les Marattes pour conserver ses conquêtes, se chargea de dettes, et se trouvait dans une situation des plus critiques, lorsque ses succès contre Tipou-Saïb ranimèrent ses forces épuisées, et la rendirent maîtresse de presque tout l'Indostan.

Gouvernement actuel de l'Indostan.

Ces dernières conquêtes ont rendu fort simple la division politique actuelle de ce pays. L'empire Mogol ainsi que les principaux auteurs de sa ruine n'existent plus. Les Anglais ont une résidence au milieu même des huit puissances récemment indiquées dans les cartes géographiques de l'Inde, dont sept sont indigénes, savoir; le Peshwah des Marattes du couchant, le Rajah des Marattes du levant, ceux du Mysore et du Travancore, le Nizam du Décan, le Nâbab d'Aude, et le Roi de Candi dans l'île de Ceylan. Ils ont en outre une autre résidence près de Châh-A'lem, auquel il font jouer à Dehly le rôle dérisoire de Souverain sans états, en tenant dans cette ville, sous le nom d'escorte, une forte garnison, au mépris de la promesse d'indépendance et de neutralité qu'ils ont faite à cette célébre capitale. On voit donc, qu'à proprement parler, il n'y a que deux puissances dans l'Inde, qui sont, les Anglais et les Marattes (2). Les Seiks qui habitent les plaines du

(1) Ceux qui voudraient s'instruire plus particuliérement de la conduite politique et militaire des Anglais dans l'Inde, n'ont qu'à lire la belle relation de leurs opérations militaires dans l'Indostan par M[r] Orme.

(2) Malte-Brun a voulu rechercher les causes qui ont concouru si rapidement à l'agrandissement de la puissance Britannique dans l'Indostan. Les personnes versées dans la politique verront sans doute avec plaisir que nous leur en indiquions ici les principales.

Les Marattes du Pounah, dit-il, ceux de Berar, de Malvah et les Rajepoutes, cernés et coupés par les possessions Anglaises, paraissent devoir s'engloutir dans ce vaste empire, auquel les Seiks n'échappent que par leur éloignement. Toutes ces puissances Indoues manquent d'un sys-

Pengiab et les montagnes de Lahor, quoique nombreux et très-puissans, comme dit Langlés, ne forment point un état régulier, et nous devons même observer ici que leurs forces militaires, et les boulevards que la nature leur a donnés, n'ont pu les soustraire à l'atteinte des armes des Anglais, qui, en 1805, poursuivirent Hilkar chef des Marattes jusqu'au fonds du Pengiab, et poussèrent leurs conquêtes jusques sous les montagnes de Lahor.

Etablissemens Anglais dans l'Inde.

Quant aux possessions proprement dites de la Compagnie, elles se divisent en trois présidences ou établissemens, qui sont ceux, du Bengale, de Madras et de Bombay.

Etablissement du Bengale.

L'établissement du Bengale, dont la jurisdiction s'étend sur tout l'Indostan supérieur, a dans son sein le Conseil suprême qui réside au fort William à Calcutta, et qui est présidé par le Gouverneur général du Bengale et du Behar, commandant en chef

tême régulier de finance, et d'une armée disciplinée. L'aveugle valeur des Rajepoutes se joint en vain à l'astucieuse politique des Brames; la discorde ne leur permet pas d'unir leurs forces; la mollesse des Princes les rend accessibles aux dons et aux largesses des Anglais, et les espions Britanniques découvrent d'avance les faibles conjurations qu'inspire une rage inutile à quelques chefs moins amollis. Enfin, une saine politique ayant engagé les conquérans Européens à conserver les anciennes lois Indiennes, à régulariser la distribution et la perception des impôts, et à ne modifier que faiblement l'institution féodale des *Zemendaries*, les Indous trouvent réelement un avantage momentané à devenir sujets de l'Angleterre, plutôt qu'à rester en proie aux dévastations anarchiques des Marattes, ou à la tyrannie des Princes Musulmans. A tant de causes de la grandeur Britannique dans l'Indostan, il est juste de joindre l'influence personnelle des Gouverneurs généraux Anglais. La froide et cruelle ambition d'un Clive, l'esprit entreprenant et audacieux d'un Welesley, le machiavélisme d'un Hasting, la sagesse et la loyauté d'un Cornwalis, l'administration douce, probe et intelligente d'un Duncan à Bombay, d'un Colebrooke à Calcutta, ont concouru, de diverses manières, à étendre avec une extrême rapidité cette monarchie d'un genre si extraordinaire, où une poignée d'Européens parait suffire en même tems pour gouverner tant de millions d'Asiatiques, et pour diriger le commerce le plus vaste du monde.

Il semble en effet que ce sont là les véritables causes qui, en si peu d'années, ont élevé la Monarchie Britannique à un aussi haut degré de splendeur; le tems nous apprendra par la suite, s'il est vrai, comme le croit le même écrivain, qu'elles portent avec elles les germes d'une décadence rapide et inévitable.

toutes les forces de la Compagnie dans les Indes orientales. L'organisation administrative de cette Compagnie Souveraine composée de Négocians est trop vaste, pour que nous puissions en donner ici une idée satisfaisante : c'est pourquoi nous nous bornerons à observer, qu'outre un grand nombre de conseillers, de négocians, d'employés etc. etc., elle a des cours principales d'appel et de canton établies; à Calcutta, à Barely, à Benarés, à Dakkah, et à Morchedabad dans le Bengale; à Patnah dans le Béhar; des receveurs d'impositions avec des juges et des assesseurs, à Agra, à Allah-Abad, à Aly-Ghor, et dans une foule d'autres lieux dont il est inutile d'indiquer les noms.

Force militaire.

La force militaire du Bengale consiste en huit régimens de cavalerie Cipaye ou du pays, dont chacun est composé de deux compagnies d'environ six cents hommes; en un seul régiment d'infanterie Européenne de huit compagnies, formant en tout à-peu-près deux mille hommes; en vingt sept régimens d'infanterie de naturels dont chacun a huit compagnies; en un régiment d'artillerie de vingt une compagnies; en un corps considérable d'ingénieurs, et dans un bureau de marine. En 1812, on comptait plus de quinze cents Européens dans les lieux soumis à la jurisdiction du conseil suprême du Bengale, qui comprenait en outre les îles de la Sonde, avec celle du Prince de Galles.

Etablissement de Madras.

L'établissement de Madras, dont le point central est au fort Saint George, est composé d'un gouverneur commandant en chef, d'un conseil, d'un tribunal supérieur, d'un corps de négocians en charge, d'agens et d'employés etc. Quatre tribunaux, et des cours provinciales d'appel et de canton sont établis dans les divisions du centre, du nord, du midi, et du couchant. Les juges et les receveurs des impositions résident dans les divisions du nord et du midi, à Arcate, à Bellary dans le Canara, à Chinglepet, à Chitore, à Maduréh, à Tellitschéry dans la division septentrionale du Malabar, à Calicut dans la division méridionale de la même côte, à Masulipatnam, à Seringapatnam etc.

Force militaire.

La force militaire est composée d'un état major, presque aussi considérable que celui du Bengale; de huit régimens de cavalerie Cypaye de deux compagnies chacun; d'un régiment d'infanterie Européenne de huit compagnies; de vingt cinq régimens d'infanterie Indoue chacun de sept compagnies; de deux gros bataillons d'artillerie; d'un corps très-nombreux d'ingénieurs; d'un bataillon

de vétérans Européens du Carnate ; et d'un corps d'invalides disséminés sur le mont Saint Thomas près Madras, à Masulipatnam, à Pélem-Cotteh et à Madras. Cette ville renferme quelques hospices pour les personnes des deux sexes, ainsi que d'autres établissemens chers à l'humanité. En 1812, on comptait quatre cents cinquante Européens établis dans toute l'étendue de la présidence de Madras, c'est à dire sur la côte de Coromandel en partant de la frontière du Bengale jusqu'au Cap Comorin.

Etablissement de Bombay.

L'établissement de Bombay embrasse toute la côte du Malabar (1) depuis le Cap Comorin jusqu'à Guzurate, et étend sa juridiction sur toutes les factoreries Anglaises du Golfe Persique, de la mer Rouge, de l'Egypte, de Bassorah et de Bagdad: il est composé, quant au civil, d'un conseil formé d'un Président ou Gouverneur, et de trois autres membres, avec un nombre déterminé de négocians qui y sont employés : il a été établi quelques cours de canton et d'appel pour la division de Surate, pour les provinces du Malabar, de Canara, de Sunda-Balaghat, ainsi que pour la division de Barotch. La force militaire de cet établissement se compose d'un régiment d'infanterie Européenne de huit compagnies, de neuf régimens d'infanterie Cypaye, d'un bataillon de marine, d'un bataillon d'artillerie, d'un corps d'ingénieurs, et d'un corps d'invalides indigénes. En 1812, on comptait cinq cents Européens établis dans toute l'étendue de cette présidence (2).

Quel effet la force armée des Anglais produit dans l'Inde.

Il suit donc, de toute ces données, que pour gouverner et contenir la nombreuse population d'un pays presqu'aussi étendu que l'Europe, la Compagnie Anglaise n'a que dix mille hommes environ de cavalerie indigéne, cinq ou six mille d'infanterie Euro-

(1) Avant le neuvième siécle, les nombreux états du Malabar furent subjugués par l'Empereur ou Zamorin de Calicut ; mais l'état formidable de ce Souverain, affaibli et presqu'entièrement épuisé par des guerres intestines, disparut dans les conquêtes de Tipou-Saïb et des Anglais et ne conserva plus que le nom et un phantôme de puissance. Il en arriva à-peu-près autant du Roi ou Perumbadabil de Cochin. Le royaume de Travancore, accru d'une grande partie de celui de Cochin, et sagement gouverné par les lois du Roi Dama-Varmer, s'était élevé, il y a trente ans, à un haut degré de force et de splendeur. Il renferme encore deux millions d'habitans, et donne un demi million de roupies de revenu ; mais il est à présent tributaire de l'Angleterre.

(2) Ces notions sont extraites de l'*East India register and repertory* for 1813.

péenne, cent mille à-peu-près d'infanterie de naturels, et une belle artillerie soutenue de quelques détachemens de troupes de S. M. Britannique. Ces forces, de peu de poids en apparence, sont formidables pour les habitans, et assurent aux Anglais une prépondérance absolue. A Pounah, par exemple, ils montrent le plus vif intérêt pour la sûreté du Peswah, lieutenant des Marattes occidentaux renfermé à Settarah, en le protégeant contre les attaques de ses deux feudataires Holkar et Daulet-Rau-Sindhiah: ce dernier est en réalité le Souverain de ces Marattes, et il tient sa cour presque toujours dans son camp près Oudgen: il a néanmoins près de lui un résident Anglais avec son escorte.

Etat des Marattes du levant. Les Marattes du levant, dont le Souverain porte le titre de Rajah du Behrar, sont moins turbulens que leurs frères de l'ouest: leur capitale située au centre de la péninsule s'appelle Nagpour, et le territoire qu'ils occupent, quoique très-restreint, surpasse encore de beaucoup à l'ouest les limites de l'ancienne province de Behrar dont il a conservé le nom. Ce territoire renferme une partie de l'ancienne Orissa, et s'étend depuis le 17.e jusqu'aux 25.e degré de latitude, et depuis le 74.e jusqu'au 85.e degré de longitude: il confine à l'ouest avec les Marattes occidentaux, et des autres côtés avec les possessions des Anglais qui y tiennent un résident et un détachement de troupes, et avec l'extrémité orientale du Décan. Cette dernière souveraineté, dont toute l'importance consiste dans la conservation d'un nom précieux, ne subsiste, comme celles dont nous parlerons bientôt, que sous le bon plaisir des Anglais: car le malheureux Nizam, appelé encore Soubah-dar du Décan, qui tient sa cour à Haider-abad, autrefois Bagnaghor, se trouve resséré sous la surveillance d'un résident de cette nation avec son escorte, entre les possessions Anglaises au midi et au nord, et celles des Marattes occidentaux au levant et au couchant.

Du Nizam dans le Décan.

Rajah du Mysore. Le Rajah du Mysore est circonscrit dans des limites encore plus étroites que ne l'étaient celles de ses anciens domaines. Les Anglais se sont emparés de ses places maritimes les plus importantes, et de ses plus belles possessions. Ils le tiennent cerné de tous les côtés, et occupent Seringapatnam capitale de la dynastie Musulmane du Mysore, après avoir relegué le Rajah dans la petite ville de Mysore. Ils y ont un résident avec son escorte, ainsi qu'un agent qui exerce en même tems les fonctions de juge, de magistrat de police, et de receveur des impositions: ils ont en outre une garnison à Seringapatnam.

A l'extrémité de la côte occidentale de la péninsule, on trouve le royaume de Travancore réuni à celui de Cochin, petit état renfermé entre les montagnes et la mer, et qui peut avoir cinquante lieues de longueur, et environ douze de largeur. Le *Keritrâm* Rajah, qui est le titre de ce Prince, ne doit peut-être sa conservation qu'à son extrême petitesse, qui fait que les Anglais ne craignent point de laisser sans escorte leur résident à Travancore, où ce Rajah fait son séjour. Si nous nous transportons de l'extrémité méridionale de la péninsule aux confins à l'est de l'Indostan supérieur, nous trouverons à Laknao le Nabab d'Aude, qui sous la tutèle d'un agent de la Compagnie Anglaise, et la garde d'une bonne escorte, conserve encore le vain titre de Vizir de l'empire Mogol qui n'existe plus, et nous aurons encore acquis la connaissance du nom et des confins d'une des plus importantes *Soubabies* ou gouvernemens de ce même empire.

Telle était en 1812 la division politique de l'Indostan, qu'on peut regarder comme l'ouvrage de l'Angleterre, ou comme le résultat de ses opérations militaires et de l'artifice de ses traités; et tel est égalemeut l'état précaire du petit nombre de prétendus Souverains qu'elle daigne encore tolérer dans ces vastes contrées, depuis que l'empire du Mogol a totalement cessé d'exister, et qu'elle a envahi ou ruiné les établissemens qu'y avaient formé d'autres nations Européennes.

MILICE DE L'INDOSTAN.

Les anciens Indiens, au rapport de quelques écrivains, ne cultivaient point l'art militaire, parce qu'ils le regardaient comme illicite et destructif de la paix du genre humain. On ne peut disconvenir cependant que ce peuple n'y ait fait de grands progrès, depuis l'arrivée de Bacchus et de Sésostris dans ces contrées: car dans les relations historiques qui traitent des invasions qui y ont été faites, il est souvent parlé avec éloges de l'esprit belliqueux et de la valeur de ses armées. Sans revenir encore une fois sur l'histoire de la fameuse guerre entre Sémiramis et Strabrobates Roi de l'Inde, dont Ctésias nous a transmis le souvenir, on trouve dans Hérodote (Liv. I.er); que Xerxès, successeur de Darius, avait à sa suite, dans son expédition en Gréce, un corps de troupes Indiennes; que l'infanterie était couverte d'une espèce d'armure faite

Quelles notions nous ont donnees les premiers écrivains de la miliçe Indienne.

d'écorce d'arbre, et se servait d'arcs et de flèches en jonc, avec un fer au bout; que la cavalerie avait les mêmes armes; et que leurs chars de guerre étaient tirés par des chevaux et par des zèbres. Strabon qui parlait sans doute de tems moins anciens, dit, qu'outre l'arc et les flèches qui avaient trois coudées de longueur, les Indiens portaient encore de larges épées de la même longueur, des javelots et des peltes, et que leurs chevaux n'avaient qu'un simple licou. Hérodote ne fait, à ce sujet, aucune mention des éléphans, malgré l'usage qu'on fesait de ces animanx dans la milice Indienne. Darius Codomanus, autant qu'on peut l'arguer de ce que dit Curtius, avait aussi un corps d'Indiens dans ses troupes avant la bataille du Granique.

Si Alexandre, lorsqu'il pénétra dans l'Inde, trouva quelques Rajahs qui prirent la fuite à l'aspect de ses armes redoutables, il en rencontra d'autres aussi qui lui opposèrent une vigoureuse résistence, et qui ne se rendirent qu'après s'être vaillamment défendu. La ville de Peucela ne fut prise qu'au bout d'un siége de trente jours, et après avoir perdu son Prince Astes: les Assaceniens se comportèrent avec tant de bravoure dans la défense de Massaga leur capitale, que le héros Macédonien dut employer toute son courage et toute sa science pour les réduire, et il n'en vint pas à bout sans avoir été blessé lui même au siége. La désunion des Princes Indiens, et les dissensions auxquelles ils étaient en proie, rendirent à Alexandre la conquête de l'Inde plus facile qu'elle ne le lui aurait été dans d'autres circonstances; et si l'inimitié qui régnait entre le Rajah Tassyle et le fameux Porus ne lui en eût ouvert la route, en renforçant son armée des troupes du premier, il ne serait certainement pas allé plus loin, et n'aurait jamais pu forcer le passage de l'Hydaspe, où l'armée de Porus donna de nouvelles preuves de la vaillance et de l'intrépidité qu'elle avait déjà montrée à la bataille de Guagamela, ni contraindre ce brave général de se rendre à lui. Le courage des Macédoniens finit même par s'épuiser, au dire de Plutarque, par suite des combats qu'ils avaient eu avec Porus, et ils se montrèrent tellement décidés à ne pas vouloir poursuivre d'avantage la guerre contre les Indiens, que n'ayant pu les entraîner plus loin vers le Gange, Alexandre dut renoncer à l'accomplissement de ses projets, borner à l'Hyphase le cours de ses conquêtes, et abandonner enfin ces contrées.

L'Indien Sandrocotus, qui avait vu dans sa jeunesse Alexandre dans son camp, et avait été témoin de ses exploits, prit un caractère martial; et, devenu habile dans l'art militaire, il rassembla une armée de six cent mille combattans avec une multitude d'éléphans, engagea Seleucus à renoncer à ses prétentions sur l'Inde, et, sous le pretexte spécieux de mettre sa nation dans le cas de secouer le joug des étrangers, se rendit maître de l'Inde entière. Ici finissent les anciennes entreprises militaires de ces peuples, ou au moins l'histoire est pendant long tems si stérile en événemens, qu'elle ne nous offre rien qui puisse mériter notre attention. Treize siécles de repos ayant fait des Indiens un des peuples les plus doux et les plus paisibles de l'univers, ils se virent de nouveau la proie des conquérans, et forcés de reprendre les armes. Mais avant de faire connaître à nos lecteurs les diverses classes militaires que les Indiens établirent entre eux, soit pour seconder les vues ambitieuses de leurs vainqueurs, soit pour conserver leur propre indépendance, nous croyons à propos de rapporter ici la description que Maffei nous à laissée de leur milice en général.

« Les soldats, dit-il, nommés Nairs, sont tous nobles. Ils cultivent avec beaucoup de soin l'art militaire, dont ils font l'objet d'une éducation très-soignée. Lorsque les enfans ont atteint l'âge de sept ans, on ne cesse pendant long tems de tendre leurs muscles, d'assouplir leurs membres, et de les frotter avec de l'huile de sésame pour les rendre plus agiles, et ils le deviennent en effet au point de pouvoir plier leurs membres dans tous les sens, de sauter tant en avant qu'en arrière à de très-grandes distances, de se saisir et de s'éviter de mille manières à la lutte: tous s'exercent aux armes depuis l'enfance jusqu'à l'âge le plus avancé, mais chacun dans un seul genre, parce qu'ils croyent, non sans raison, que le même homme ne peut pas exceller en plusieurs choses. Leurs armes étaient jadis la lance, les flèches, l'épée et le bouclier; mais depuis qu'on leur a fait connaître les armes à-feu, ces funestes inventions de l'esprit humain, ils ont si bien appris l'art de fondre, de forer et de pointer les canons de tout calibre, que l'usage leur en est devenu familier; et leurs fusils ou tubes de fer, ainsi que leur poudre sulphureuse, l'emportent de beaucoup sur ceux des Portugais (1). Ils combattent nus, et n'ont qu'un voile

(1) Plusieurs sont d'avis que la connaissance et l'usage de la poudre inflammable, remonte, chez les Brachmanes, à une époque très-recu-

qui leur couvre les parties honteuses : ils ne peuvent point sentir le poids d'une cotte de maille ni d'un casque : aussi nos soldats, plus pesamment armés, sont ils plus fermes dans le combat, et leur choc est plus impétueux contre l'ennemi. Mais aussi les soldats Indiens sont plus lestes, et plus prompts à se transporter d'un lieu à un autre : leur plus grande confiance est dans leur vitesse même, car au moment où on les voit autour de soi ou même s'avancer, ils disparaissent tout-à-coup, et on les a sur soi lors qu'on les croît bien éloignés. Ils poursuivent ou ils s'échappent avec la même vélocité, et ce qu'il y a de plus dangereux pour l'ennemi, c'est qu'ils lancent des dards avec une grande justesse tant en avant qu'en arrière : si la nécessité les oblige de combattre de près, ou si la faveur du moment les y engage, ils frappent le plus souvent du tranchant de leurs armes : ils portent au pommeau de leur épée certaines petites plaques minces en fer, dont le cliquetis les anime au combat. Tantôt ils attaquent l'ennemi en courant sur lui, tantôt ils l'attirent par une fuite simulée, et s'ils sont pressés vivement ils forment aussitôt avec leurs boucliers la tortue ou une espèce de rempart, qui les met à l'abri de toute atteinte. Tous les Nairs sont renommés par leurs qualités militaires ; mais la classe la plus esti-

lée. Leur opinion à cet égard se fonde particuliérement sur ce que Thémyste et Philostrates ont écrit à cet égard. Le premier, dans sa 27.e oraison, page 337, édit. de Paris de 1684, en parlant des combats des Indiens, dit : *Les Brachmanes n'admettaient personne dans leurs lieux élevés, et ils en éloignaient avec des foudres.* Philostrates s'exprime encore avec plus de clarté dans la Vie d'Apollonius, liv. 2, chap. 33, pag. 86, édit. de Leipsik de 1709, en disant : *Les Brachmanes ne combattent point ceux qui les attaquent en se présentant en plein champ, mais ils les repoussent à force de prodiges et avec la fondre, comme étant eux, des êtres sacrés et chéris des Dieux*; puis après, *Mais lorsqu'ils s'étaient approchés, ils les repoussaient avec des tourbillons de feu, et avec des foudres qu'ils lançaient de haut en bas, les mettaient en fuite, et les poursuivaient ensuite à outrance les armes à la main.* Ces observations sont extraites ; du savant Discours dogmatico-philologique du Prince de Canosa, Antoine Capece Minutolo ; du livre de Quintin Crawford intitulé *Sketehcs of the History . . . . of the Hindoos* etc. ; et des annotations de Georges Forster sur le Drame Indien *Sakontala*, Leipsik 1791.

Voy. en outre ce que nous avons déjà dit sur l'invention de cette poudre en parlant des Chinois.

mée de leur milice est celle des Amociens. Ceux-ci maudissent, par d'horribles blasphêmes, la vie, leur famille, et leur race, s'ils ne peuvent réussir à venger l'injure faite à quelqu'un de leurs compagnons. Mais c'est particuliérement la mort de leur Roi dont il poursuivent la vengeance avec une telle fureur, qu'au mépris de tout danger, ils se précipitent comme des forcenés au milieu du fer et des flammes pour y égorger leur ennemi, ce qui les rend extrêmement redoutables. Ces soldats sont le nerf de la milice Indienne, et les Rois sont plus ou moins puissans et considérés, selon le nombre qu'ils ont de ces Amociens dans leurs troupes (1). „ Ces Naïrs, ou Nairs de la côte du Malabar, dont parle Maffei, sont d'une caste qui approche beaucoup de celle des Choutries ou Rajepoutes, ou qui a beaucoup de rapports avec elle; mais en réalité ils sont de la caste des Soudras. Cependant comme ils étaient en possession de l'autorité souveraine dans le pays depuis des siécles, ils ont pris, si ce n'est de nom, au moins de fait, le rang de Choutries.

Armes antiques et modernes des Indiens.

Le frère Paolino, en parlant des armes dont se servaient anciennement les Choutries, cite l'arc, les fléches, l'épée, la hache, la lance et les chars; et il dit que la discipline militaire des anciens soldats consistait à vivre avec frugalité, et à s'abstenir du vin et du vol, comme l'observe aussi Strabon dans son 15.e livre. Chez les anciens Choutries, le Roi était le premier soldat, et combattait à la tête de sa suite, qui était toute composée de Rajahs et de nobles : aussi trouve-t-on qu'ils périssaient souvent au milieu de leur armée.

L'usage des armes à feu, au rapport de Papi, est généralement répandu dans l'Inde, mais il n'y est pas aussi commun que parmi nous : on voit encore beaucoup d'Indiens qui préfèrent être armés à l'antique, d'arcs, de flèches, d'épée, de bouclier, de lances, de haches etc. Il y a d'habiles archers parmi eux, et les Nairs, sur la côte du Malabar, sont peut-être plus redoutables avec l'arc et la flèche, qu'avec des armes à feu. Quelques-uns d'entre eux portent, au lieu d'une épée, une espèce de sabre court, large et recourbé en avant comme une serpe, ainsi que des épées telles qu'en ont les Daces qu'on voit représentés sur la colonne

(1) Maffei, Hist. de l'Ind., traduite par Serd. Liv. I.er Tom. I.er pag. 81, édit. des Classiques Italiens.

Trajane. Les armes blanches des Indiens ont toutes la poignée très-étroite et incommode pour les Européens. Ils se servent encore beaucoup de fusils à mèche et sans baïonnette.

Il résulte donc du témoignage des écrivains que nous venons de citer, que les principales armes des anciens Indiens étaient l'arc, les flèches et l'épée: nous pouvons ajouter comme une nouvelle preuve à l'appui de cette autorité, que dans les combats figurés sur les anciens monumens, les Indiens sont représentés avec de semblables armes. Par exemple, dans les bas-reliefs qui décorent les portes latérales du temple inférieur de Kailâssa, une des grottes sacrées les plus antiques d'Elora, et où sont retracés les combats des Kourous et des Pandous pour la conquête du haut Indostan, l'arc est l'arme principale des combattans, dont quelques-uns cependant sont armés de massues et d'épées droites: nous observerons aussi qu'il en est qui combattent sur des chars de guerre, d'autres montés sur des éléphans, et qu'on n'y voit point de cavalerie, pas plus que dans les bas-reliefs des temples de l'Egypte.

Rajepoutes. Les Rajepoutes, dit Solvyns en parlant de la milice Indienne actuelle, sont braves et robustes; et bien qu'ils soient assez généralement scrupuleux observateurs de la religion de Brama; ils ne laissent pas que de se permettre quelque relâchement lorsqu'ils sont hors de leur pays: ils s'engagent comme soldats, et donnent toujours la préférence à celui qui les paye davantage. Voy. la seconde fig. à la planche 16. La population des Rajepoutes est composée d'Indiens aborigénes, et ils étaient connus pour tels avant l'invasion de Tamerlan; mais ils se sont tellement confondus depuis lors avec les Musulmans, qu'il est difficile de reconnaître en eux leur caractère originel.

Rahouts. Les Rahouts, qui habitent les contrées montueuses, appartiennent aussi à la caste militaire. Ils prétendent, ainsi que les Ouriahs, être les descendans des premiers habitans de l'Indostan, et se croyent par conséquent au dessus des autres. Leurs mœurs ont beaucoup de rapport avec celles des Musulmans leurs conquérans, aussi diffèrent-ils des autres Indiens par la forme de leur vêtement. Voy. la fig. dans le lointain de la même planche.

Bridgibases. Sans répéter ici ce que nous avons dit de la valeur des Bridgibases en parlant des Brames, nous dirons pourtant; que les individus de cette classe d'Indiens, pour se donner un air martial, se peignent le visage et le corps; qu'ils sont encore armés à l'anti-

17



G. Zancon incise

que ; et qu'ils font usage de fusils à mèche : quelques-uns d'entre eux se servent de l'arc, qu'ils tirent avec les pieds étant assis ; et ils sont capables de décocher d'un seul coup une douzaine de flèches, qui souvent sont empoisonnées. Voy. la première fig. à la gauche de cette planche.

Les B'haylas ou anciens soldats Indiens.

Les B'halyas étaient les anciens soldats de l'Inde avant l'invasion des Musulmans. Voy. la fig. à la droite de la même planche. Il est bien rare de trouver un Indien dans cet équipage militaire, qui était celui des anciennes troupes de l'Indostan, et Solvyns n'en aurait sûrement pas vu, sans la bizarrerie qu'avait un Rajah, de tenir à sa cour quelques hommes de guerre vêtus et armés de cette manière. Leur habit était de coton rembourré de l'épaisseur de deux doigts, que les anciens Indiens croyaient capable de résister à la balle. Les B'haylas se servaient de fusils à mèche, qui sont encore en usage dans certains pays de l'Inde : ils tenaient leur poudre dans une corne, et leurs sabres étaient plus ou moins recourbés selon leur gré : ils portaient des caleçons fort longs, des souliers très-lourds, et devaient être extrêmement embarrassés dans cet équipage. Depuis l'arrivée des Musulmans, on a quitté peu-à-peu ce costume pour en prendre un nouveau qui est celui des Cypayes, le plus généralement usité aujourd'hui dans les troupes Indiennes. Les B'haylas campaient sous des tentes, et se nourrissaient comme les soldats Indiens, de riz et d'eau. Le bœuf sert dans ces contrées au transport des équipages de guerre, et l'usage de l'éléphant et du chameau est réservé aux officiers d'un haut grade. L'habillement du soldat, lorsqu'il est hors de service et dans le sein de sa famille, ne diffère point de celui du reste des habitans, si ce n'est par quelques marques qui distinguent la caste de l'individu : car on trouve aujourd'hui dans les troupes Indiennes, sans en excepter même celles qui sont au service des Musulmans et des Anglais, des Indiens qui appartiennent à toutes les castes, même à celle des Brames.

Quant à la milice des Seiks et des Marattes, on se rappelera sans doute que nous en avons parlé à l' article du gouvernement de ces deux peuples.

Cipayes.

Les Cipayes sont hardis et courageux lors qu'ils sont bien commandés et payés ponctuellement : l'idée de la Métempsycose, qui est le dogme fondamental de la religion Indienne, ne contribue pas peu à leur inspirer le mépris de la mort. Les Anglais se ser-

vent avec beaucoup d'avantage de cette troupe dans leurs immenses possessions, en ayant soin cependant de n'en donner le commandement qu'à des officiers Européens, et de n'admettre de Cipayes en grade, que jusqu'à ceux de sergent et de fourrier. Ces soldats sont pour la plupart très-robustes et bien faits : ils résistent avec une constance étonnante à l'eccessive chaleur du climat, mais aussi le moindre froid abat aussitôt leur courage. Celui qu'on voit au milieu de la planche 17 est au service Anglais comme on en peut juger par son uniforme rouge: d'ailleurs les simples Cipayes ne portent point, comme celui-ci, de pantalon blanc ni de brodequins. Ce que tous les soldats Indiens ont de commun entre eux, ce sont certains ornemens d'or et d'argent qu'ils portent d'un côté de leur casque, au cou et aux poignets. La figure à côté de celle du Cipaye est celle d'un *Havildar*, ou d'un sous-officier dans son costume national avec le sabre et le fusil à méche; on voit au fond d'autres Cipayes simples qui font l'exercice à l'Européenne.

Milice du Grand Mogol.

Les troupes du Grand-Mogol l'emportaient sur celles de tous les états voisins, par leur courage, leur discipline et leur habileté dans l'art militaire; et c'est à ces avantages qu'on doit attribuer la grande extension que les Monarques de cet Empire surent donner à ses limites, et qu'ils conservèrent pendant si long tems. Leur principales forces consistaient en cavalerie, qui, selon les écrivains les plus modernes, se montait jusqu'à trois cents mille hommes. L'armée qui fesait chaque jour le service dans la capitale n'était pas moins de 50,000 chevaux, sans compter une quantité prodigieuse d'infanterie. Cette troupe immense de gens de guerre suivait par tout l'Empereur, et montait la garde, tantôt à Dehly et tantôt à Agra où il fesait alternativement sa résidence: aussi ces villes restaient elles désertes lorsqu'il les quittait, et à l'exception de quelques rues marchandes et du quartier habité par les Banians, elles avaient l'air d'un vaste camp abandonné par une armée. Nous avons déjà donné une idée du nombreux cortége qui accompagnait l'Empereur dans ses voyages, et campait autour de sa tente: Rhoè donnait ordinairement à ces campemens le nom de grandes villes ambulantes.

Garde du Grand-Mogol.

Le corps de troupes le plus estimé de la garde du Prince était celui qu'on appelait les quattre mille esclaves, pour dénoter leur attachement à la personne de l'Empereur. Leur commandant, nommé Daroga, était un officier d'une si haute importance, que le



commandement de toute l'armée lui était souvent confié. Tous les soldats de ce corps portaient au front une marque de distinction, et c'est parmi eux qu'on prenait les Mansebdares ou officiers subalternes, qui, de grade en grade, parvenaient à celui d'Omra de guerre, lequel correspond à celui de Général. Après le corps des esclaves, la troupe la plus distinguée de la garde à pied était celle de la massue d'or, d'argent et de fer, qui formait trois corps distincts, dont les soldats différemment marqués au front, avaient une solde plus ou moins forte, selon la qualité du métal dont leur massue était recouverte. On n'admettait dans ces corps que les soldats d'une bravoure reconnue, et ce n'était qu'après s'y être distingué, qu'on parvenait aux plus hautes dignités militaires: car dans l'Empire Mogol, les charges civiles et militaires ne se donnaient qu'au mérite seul, sans égard à la naissance: on n'y avait de respect pour aucune sorte de noblesse, si ce n'est pour les Princes de la famille Impériale, et pour certains descendans de Mahomet, connus sous le nom d'Emir, qui sont révérés partout où l'Alkoran est en vénération.

Garnison dans les Provinces.

Outre cette garde de 50,000 hommes de cavalerie que la cour tenait toujours dans le lieu de sa résidence à Agra ou à Dehly, il y avait encore d'autres corps nombreux de cavalerie en d'autres provinces. On comptait en tout tems; à Lahor douze mille chevaux; six mille dans la province d'Agimère; dix mille dans le Guzurate; vingt deux mille dans le Malvah, dont quinze mille dans la seule ville d'Ouguin qui était exposée aux incursions de divers Rajahs puissans, et sept mille dans le reste du pays; six mille dans le Moultan; huit mille dans le Décan, et ainsi de plusieurs autres districts, dont les moins considérables avaient une garnison de quatre mille chevaux. Il n'y avait pas d'habitation dans la campagne, quelque petite qu'elle fût, où il n'y eût constamment au moins deux cavaliers et quatre fantassins: avec ces forces prodigieuses, disséminées sur toute la surface de l'empire, le gouvernement maintenait la paix sur les frontières et dans l'intérieur, et rien de ce qui se passait dans l'état n'échappait à sa vigilance. Avant l'invasion de Nadir-Shah, la seule province de Kaboul sur les frontières de la Perse, n'avait pas moins de soixante mille hommes de cavalerie; il y en avait quarante mille dans celle du Bengale qui avoisine le royaume d'Arrakan, et on en tenait à-peu-près autant sur les frontières de Golconde, du Visapour et du Carnate,

pour contenir ces trois états qui étaient tributaires du Mogol. Dans des circonstances extraordinaires, outre le contingent de troupes auxiliaires que les Rajahs et autres Princes vassaux de l'Empire étaient obligés de fournir, chaque province doublait et triplait le nombre de ses recrues. Chacun de ces Princes conservait le commandement de ses troupes, lors même qu'elles étaient réunies à celles de l'empire, leur paye était la même que celle de ces dernières, et les Rajahs avaient un traitement égal à celui du premier Général Musulman. L'infanterie qui était deux fois plus nombreuse que la cavalerie, était également distribuée dans la proportion du double, sur tous les points que nous venons de citer.

Armes des troupes Mogolles.

Les cavaliers étaient armés d'un arc, d'un carquois contenant une cinquantaine de flèches, d'un javelot, d'un cimetère, d'un stylet, et d'un petit bouclier suspendu à leur cou, et ils ne portaient point d'armes-à-feu : les fantassins avaient un mousquet ou un arc, une pique de dix à douze pieds, le cimetère et un stylet. Quelques-uns portaient une cotte de mailles qui leur descendait jusqu'aux genoux, mais peu fesaient usage du casque, à cause de son incommodité dans les grandes chaleurs. Chaque commandant, ayant son magasin d'armes particulier, pourvoyait à l'armement et à l'habillement de sa troupe : d'où il résultait que plusieurs corps étaient mal équipés, et que dans le même, l'équipement était très-disparate, défaut qui fut en quelque sorte rectifié par Aureng-Zeb. La solde était également à la discrétion des commandans qui se permettaient toutes sortes d'injustices envers leurs inférieurs, sans que le Prince eût l'air de s'en appercevoir, parce qu'après leur mort, les richesses qu'ils avaient amassées entraient dans ses coffres.

Arsenal de l'Empereur.

L'Empereur avait un arsenal où les armes étaient rangées dans le plus grand ordre, et étalées avec beaucoup de magnificence. Parmi une infinité de javelots, d'arcs, de carquois, de sabres et autres armes offensives et défensives de toutes sortes, et tout éclatantes de pierreries, on voyait deux fameux cimetères, dont l'un s'appelait *Alam-Guir* ou le conquérant de la terre, et l'autre *Fate-Alam* ou le vainqueur du monde. Tous les vendredis matin, l'Empereur se transportait dans son arsenal pour y demander à Dieu de lui accorder, par le moyen de ses armes, de grandes victoires sur les ennemis de l'Alkoran.

Eléphans de guerre.

Les éléphans formaient aussi un des principaux nerfs de l'armée Mogolle : on les aguerrissait en frappant leurs yeux de l'éclat

58.



G. Zancon inven. e incise

de feux d'artifices, en les mettant aux prises avec des tigres et autres bêtes féroces, et en les dressant à abattre les portes des villes. Terry en fesait monter le nombre jusqu'à quatorze mille, dont une partie était entretenue dans les grandes écuries de l'Empereur, et l'autre dans celles des Omras. Ces animaux portaient sur leur dos certaines tours en bois armées de trois ou quatre épingares, et renfermant autant de soldats pour en faire le service. On s'en servait comme d'un rempart pour soutenir le premier choc de l'ennemi; mais il arrivait souvent aussi, que les feux d'artifice qu'on fesait jouer pour les épouvanter, les mettaient en désordre, et qu'il en résultait plus de mal pour l'armée qui les employait que pour l'ennemi.

Valeur et science militaire des Mogols.

Malgré que les Mogols se fussent un peu efféminés par le long séjour qu'ils avaient fait dans le climat le plus voluptueux de l'Asie, ils n'en formaient pas moins encore, comme on le voit par l'histoire, la troupe la plus belliqueuse de l'Inde; il paraitrait donc que c'est à tort que beaucoup de voyageurs les ont taxés de lacheté, et dépeints comme plus redoutables par le nombre que par la valeur des combattans. Jean Albert de Mandelslo, dans sa relation des voyages aux Indes orientales, ainsi que les autres écrivains qui l'ont cru aveuglement, parlent avec une exagération évidente du manque de discipline parmi ces troupes, et de leur ignorance dans l'art militaire, en disant qu'il n'y régnait aucun ordre, et qu'on n'y avait aucune idée des divisions d'avant-garde, de centre et d'arrière garde, car il fallait bien au contraire que ces connaissances leur fussent familières depuis long tems, puisque le fameux Gengiskan, le premier héros de cette nation, en avait fait usage dans ses campagnes. Tamerlan observa les mêmes dispositions dans ses marches et dans ses batailles: ses troupes étaient assujetties à une discipline rigoureuse: or il n'est pas possible que ses descendans, qui lui furent redevables de la conquête de l'Inde, eussent perdu tout à fait la trace de ces connaissances militaires, et Akbar ainsi qu'Aureng-Zeb ne sont bien certainement parvenus à étendre aussi loin les limites de leur Empire, qu'en suivant l'exemple de cet illustre conquérant. Ils étaient également instruits dans l'art des campemens qui a en quelque sorte pris naissance chez les Tartares, dont les ancêtres n'avaient d'autres habitations que leurs tentes: l'usage des ponts volans pour le passage des fleuves leur est connu de même depuis plusieurs siécles, et il est des écrivains

qui ne craignent point d'avancer, que les Européens leur ont obligation de cette invention. Mandelslo enfin, qui montre partout une opinion si désavantageuse des Mogols en fait de talens militaires, n'a pu s'empêcher de parler avec éloge de leur discipline, de leur bravoure et de leur nombreuse artillerie dont ils se servaient bien avant les Européens: car, selon le même écrivain, l'usage de la poudre et du canon était connu dans l'Inde long tems avant la conquête de Timour-Bek.

Les principales armes usitées chez le Mogols sont représentées à la planche 18, dont l'invention et l'exécution offrent un nouveau témoignage du talent qui distingue éminemment dans cet art M.r Gaetan Zanconi notre compatriote.

RELIGION.

La différence d'opinions religieuses parmi les Brames, la diversité des objets de culte introduits par eux dans tout l'Indostan, et les relations multipliées qu'en ont faites les voyageurs, d'après ce qu'ils ont pu observer et recueillir de la bouche de quelques Indiens, sont cause que pendant long tems on n'a pu avoir que des notions confuses et imparfaites sur la religion de ces peuples. Mais comme les Indiens, ainsi que la plupart des autres peuples, prétendent que leur religion est d'origine toute divine et contenue dans des livres sacrés, afin d'en rendre l'autorité plus respectable, les écrivains modernes ont senti que, pour en avoir une idée exacte, il était indispensable de consulter ces mêmes livres, comme les seuls monumens où l'on pouvait trouver en matière de culte, un système primitif et uniforme, indépendamment de toutes les variations qu'on remarque aujourd'hui dans celui du peuple.

Des livres sacrés

Le Védam.

Le principal code religieux des Indiens, qu'ils croyent avoir été donné par la divinité même à leur législateur Brama, porte le nom de Védam, et est divisé en quatre parties ou livres appelés, *Iroukou*, *Issourou*, *Saman* et *Adrénam*. Ces livres traitent savoir; le premier, de la cause et de la matière première, des anges, de la génération des êtres, de l'âme, de la récompense des bons et de la punition des méchans; le second, des supérieurs et des gouvernans qui sont revêtus du pouvoir suprême; le troisième, de maximes de morale propres à inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du vice; et enfin le quatrième, qui depuis long tems est-

perdu, des cérémonies religieuses à observer dans les temples, dans les sacrifices et aux jours de fête. Les Brames eux mêmes ont peine à entendre ces livres, dépositaires des mystères les plus sublimes de leur religion, en ce qu'ils sont écrits dans une langue beaucoup plus ancienne que le sanscrit qui est la langue savante connue d'eux seuls; et leurs plus habiles docteurs en ont fait ensuite de longs commentaires, qui ont été mis au rang des livres sacrés. Les premiers, qui sont au nombre de six, sont les Saster ou Sastram, mot qui signifie science : ils traitent de l'astronomie, de l'astrologie, des pronostics, de la morale, des rites, de la médecine et de la jurisprudence. Voltaire affirme trop hardiment, d'après Holwel, que le Saster est antérieur de quinze cents ans au Védam, tandis que chez les habitans de la côte de Coromandel et les Tamouls, les Védams sont regardés comme les livres les plus anciens, et dont l'antiquité est si reculée, qu'elle se perd dans la nuit des tems. Dow, qui a écrit au Bengale, est d'avis que les deux Sasters principaux ont plus de 4800 ans, et qu'ils contiennent les principes de la réforme, et un abrégé de la doctrine des Védams, qui sont les véritables livres originaux de la religion des Indiens et dont on fait remonter l'origine jusqu'à la création du monde. Ainsi l'opinion des peuples du Bengale, est donc la même à cet égard que celle des Tamouls. *Les Saster.*

Les Jagamons, qui sont vingt huit autres livres extraits des Védams, traitent des divers sortes de sacrifices, des offrandes et des prières qui conviennent aux différentes divinités, ainsi que des présens dont elles aiment à voir parés leurs autels. Les dix huit Pouranons sont d'autre commentaires des Védams, qui renferment toute l'histoire des Dieux de l'Inde, comme on trouve celle des divinités Grecques dans les Métamorphoses d'Ovide : dix sont consacrés à chanter les louanges de Chiva, sa suprématie sur les autres Dieux, la création du monde par un acte de sa volonté, ses miracles et ses guerres : quatre sont en l'honneur de Visnou qui y est loué comme Dieu conservateur, sans rabaisser Chiva auquel il est comparé : le quinzième et seizième livre préconisent Bravna ou Brama qu'ils élèvent au rang des deux premiers. Les deux derniers célèbrent le soleil et le feu sous le nom d'Aguini ; l'un comme Dieu vivificateur, et l'autre comme dieu destructeur. Bien que ces Pouranons n'ayent point la même autorité que les Védams, ils n'en servent pas moins à régler la foi des Indous ; et quand on les *Les Jagamons et les Pouranons.*

invoque sur quelque point contentieux en matière de religion, tout doute cesse aussitôt, et la question est résolue. Tous ces livres sont écrits en langue sanscrit: il n'y en a eu que quatre de traduits en Tamoul, or les Européens n'ont pu consulter que ceux-là seulement, avec quelques autres ouvrages anciens et modernes contenant l'histoire de la vie et des guerres de plusieurs Rois, qui ayant particulièrement mérité l'amour de leurs sujets ont été divinisés par eux.

Les Védams rendent hommage à l'Etre suprême sous divers attributs: les Brames, pour tenir toujours d'avantage le peuple dans leur dépendance, lui ont fait rendre un culte particulier à chacun de ces attributs; mais le dogme des anciens Brachamanes (1) étant l'unité de Dieu, et la doctrine propagée depuis étant en opposition avec celle des Védams, les Brachmanes dérobèrent aux Brames les livres sacrés: ce qui occasionna une guerre des plus sanglantes où périt la moitié des Indiens, et les Vedams disparurent. Les Brames vainqueurs substituèrent à ces livres le Saster (2); mais comme les Védams leur donnaient un pouvoir illimité, qui les mettait au dessus des lois et du Souverain, ils publièrent qu'il ne s'était perdu dans cet événement que le livre qui traitait de la magie; et comme il n'y avait pas de plus sûr moyen, pour accréditer leur

(1) Quelques écrivains célébres ont prétendu que les Brames étaient des descendans des Brachmanes: la ressemblance des noms aura sans doute donné lieu à cette erreur; mais si l'on veut consulter les livres sacrés des Indiens, on verra que les Brames ne se sont répandus dans l'Inde qu'à l'époque où Visnou, sous le nom de Brama, vint y prêcher sa doctrine: c'est pourquoi on ne doit regarder les Lamas, les Bonzes de Foé, ceux de Siam, du Tonquin et de la Cochinchine, les Talapouins du Pégu et d'Ava, les Prêtres de Ceylan etc. que comme des successeurs des anciens Brames ou de leurs disciples, n'y ayant, au dire de Sonnerat, que certains religieux nommés *Saniassi* qui soient réelement de la descendance des Brachmanes.

(2) Les savans Anglais ont rapporté dans leur Histoire universelle un extrait du Saster que M.r Lord a pu se procurer, et ils pensent que ce livre peut suppléer au Védam dont il contient la substauce. On ne trouve point, disent-ils, dans cet extrait, l'origine de ces Etres que les Indiens adorent présentement comme des Dieux, ni celle des faits sur lesquels les Brames ont bâti tant de fables; mais il peut servir comme de clef pour pénétrer dant leurs mystères, et rendre raison de diverses choses qui autrement seraient inexplicables.

fraude, que celui d'en faire un article du foi, ils ne manquèrent pas de l'employer en inventant la fable de la première incarnation de Visnou. Un géant qui représentait le Brachmanes s'était emparé des Védams: Visnou se changea en poisson pour le combattre et l'extermina ; mais le géant avait déjà avalé les livres volés, et quand le Dieu lui ouvrit le ventre, il trouva que le quart en était déjà digéré. Les Brames, pour n'être point forcés de montrer ces livres au peuple, lui en interdirent la connaissance et le déclarèrent indigne de les lire, se réservant ce droit à eux seuls comme decendans de la divinité ; et quand on leur parle des Védams, ils répondent ordinairement qu'ils sont renfermés dans un souterrain à Benarés, ensorte que personne n'en ayant vu ni copie ni traduction, on est très-fondé à douter de leur existence (1).

On trouve dans l'Inde certains ouvrages d'auteurs modernes écrits en style sententieux, traités méthodiquement, et remplis d'idées nobles, rendues avec beaucoup d'éloquence : dans quelques-uns la morale est tantôt embellie par des fictions, et tantôt enveloppée d'allégories ; d'autres n'offrent simplement qu'un recueil de maximes et de sentences. Ces ouvrages ont été composés dans la vue d'inspirer aux hommes le goût de la vertu et la haine du vice : mais ils sont tous plus ou moins infestés des fables des divinités Indiennes. Le Baradam, ou la vie de Darma-Rajah, est une histoire très-estimée d'un Roi infortuné qui parvint, par ses vertus, à appaiser les Dieux, dont il obtint ensuite les richesses, la victoire et enfin l'apothéose.

Voilà les sources où les plus habiles écrivains ont puisé les notions qu'ils nous ont transmises, comme les plus propres à nous don-

(1) Nous nous garderons bien de mettre au nombre des livres canoniques des Indiens l'Ezourvedam, dont on conserve une prétendue traduction dans la Bibliothéque du Roi de France, et qui fut imprimé en 1778. Ce livre n'est certainement pas un des quatre Védam bien qu'il en porte le nom : c'est plutôt un livre de controverse fait à Mazulipatam par un missionnaire ; il ne contient qu'une confutation de quelques Pouranons à la louange de Visnou, qui sont postérieurs de plusieurs siécles aux Védams. On y voit clairement que l'auteur a voulu ramener tout à la religion Chrétienne, en ayant soin cependant d'y laisser quelques erreurs, pour qu'on ne reconnût point le missionnaire sous le manteau du Brachmane. Ainsi c'est à tort que Voltaire et quelques autres donnent à ce volume une importance qu'il ne mérite pas, en le considérant comme authentique.

ner une juste idée de la religion des Indiens ; nous allons donc rapporter fidélement, et le plus succinctement qu'il nous sera pos-possible, ce qu'ils ont écrit, entre autre le savant Sonnerat, sur les maximes et objets antiques de cette religion, sans ommettre les découvertes qui ont été faites par les derniers voyageurs, dont les relations peuvent nous faciliter encore d'avantage l'intelligence des rites et des cérémonies religieuses de cette nation (1).

Opinion des philosophes sur la mythologie des Indiens.

Les philosophes qui ont fait une étude profonde de la mythologie des divers peuples, dont l'invention semble être l'ouvrage plutôt d'une imagination en délire, que d'une raison éclairée, y ont apperçu d'ingénieuses allégories qui servaient comme de vêtement à la vérité et à la sagesse. Cette opinion est encore mieux fondée à l'égard des Indiens, dont le goût naturel pour le langage allégorique, leur a fait envelopper de ce voile mystérieux l'histoire des grands hommes déifiés par eux, ainsi que celle des grandes révolutions arrivées sur notre globe. Semblables aux Egyptiens dont nous avons déjà décrit le costume, ils reconnaissent aujourd'hui une infinité

(1) Après avoir consulté les principaux écrivains qui ont entrepris de nous éclairer sur la religion des Indiens, nous sera-t-il permis, en marchant sur leurs traces, d'en donner une juste idée à nos lecteurs ? La description qu'à faite le savant Sonnerat du costume religieux de ces peuples dans son voyage aux Indes orientales, lui a valu, comme l'observe Law de Lauriston, la critique d'un formidable adversaire dans la personne de M.r de Maissin colonel d'infanterie domicilié à l'Ile de France, lequel a fait des recherches curieuses et intéressante sur cette matière pendant son séjour à la côte de Coromandel. « Je tiens, dit Lauriston, de ce militaire instruit, que Sonnerat n'a point la clef des mystéres de cette religion, où tout est histoire et allégorie, et que sans cette connaissance on n'en sait que bien peu de chose. » Cependant M.r de Maissin n'a jamais publié ces recherches, et il y a toute apparence qu'il ne s'en sera abstenu, que parce qu'il aura reconnu qu'elles n'auraient rien ajouté à ce qu'avait déjà écrit Sonnerat sur ce sujet.

Degrandpré, en parlant de la religion de ces peuples dans son voyage aux Indes, déclare de n'avoir trouvé aucune histoire plus exacte que celle de Sonnerat sur ce point. « J'ai parcouru, dit-il, tout le pays son ouvrage à la main, et je me garderais bien de vouloir traiter à fond après lui le même sujet. Je renverrai donc à son livre tous ceux qui désireraient avoir une connaissance parfaite de tout ce qui concerne la religion des Indiens, des images qu'ils adorent, ainsi que des divers emblêmes sous lesquels sont représentées les diverses incarnations de Brama et autres divinités. »

de Dieux qui dans le principe n'en formaient qu'un seul, et qu'ils ont mis à la place de divers noms qu'on donnait à l'Etre suprême; ils oublièrent bientôt que ces noms appartenaient au même Etre, et qu'ils ne lui étaient donnés que pour désigner ses divers attributs: ce qui les conduisit peu-à-peu à les regarder comme autant de divinités différentes.

Trois divinitées principales qui en forment une seule.

Les Indiens recconaissent trois divinités principales qui sont, Brouma ou Brama, Chiva, et Visnou, lequelles n'en forment qu'une seule : ils appellent cette espéce de trinité *Trimourti* ou *tritvam*, qui veut dire *réunion de trois puissances*. Ce dogme parait avoir été général dans toute l'Inde, où l'on n'adorait qu'une seule divinité qui réunissait les trois attributs, de créer, de conserver, et de détruire; mais dans la suite on en vint à personnifier chacun de ces attributs et à en faire trois Dieux, dont on exprima la puissance individuelle sous des formes allégoriques: ainsi la création fut l'emblême significatif de la toute-puissance de Dieu, la conservation celui de sa providence, et la destruction celui de sa justice. Les Indiens n'adoraient pour la plupart qu'une seule de ces trois divinités; mais quelques sages adressent encore leurs prières à la trinité, qu'on voit représentée dans plusieurs pagodes sous une figure humaine à trois têtes, appelée *Sari-Harabrama* à la côte d'Orissa, *Trimourti* sur celle de Coromandel, et *Tetratreyam* en langue sanscrit. Voy. la 1.re figure de la planche 19. Il y a en outre des temples exclusivement consacrés à cette espèce de trinité, tel que celui de Perpenad à la côte de Coromandel dans le royaume de Travancore, où ces trois grandes divinités sont adorées sous la forme d'un serpent à mille têtes. Visnou est aussi adoré sous ces trois attributs dans son temple de Tircovelour, où il porte le nom d'Olegerlanda-Perounal.

On trouve dans le XIV.e chapitre du IV.e livre du voyage de Sonnerat aux Indes orientales, le symbole dont se servent les Brames, pour démontrer que les usages superstitieux du vulgaire sont bien éloignés de la philosophie Bramanique. « L'Etre suprême, disent ces Brames (1), que nous appelons *Chiva*, et d'autres *Visnou*, est le soul que nous reconnaissons comme tout-puissant: c'est lui qui est le principe des cinq élémens, ainsi que des actions et des mouvemens que donnent la vie et le tems . . . . . . ; c'est lui qui

(1) Ce chapitre n'est qu'une simple traduction du Candon.

a tout créé, qui conserve tout par sa bonté, et qui à la fin doit tout détruire : il est le Dieu des Dieux, le Dieu tout-puissant, le seul Seigneur : les Vedams, les Yogomons, les Sastrams et les Pouranons l'attestent. Toutes les divinités subalternes ne sont que ses créatures ; il a détruit plusieurs fois le monde entier, et l'a créé de nouveau . . . . . . Dieu seul a créé l'univers par sa puissance productive, il le conserve par sa puissance conservative, et détruit tout par sa puissance destructive ; et c'est pour cela qu'il est représenté sous le nom de trois Dieux appelés *Trimourti*. Dieu, se trouve dans l'intérieur de toutes choses . . . . . . bien qu'il n'ait point de corps, il prend néanmoins quelque fois une figure afin que les créatures qui étaient plongées dans les tenèbres jouissent de la lumière ; et cependant malgré les diverses formes humaines qu'il peut prendre, il n'est sensible ni aux plaisirs ni aux peines, et est exempt par sa nature de toute vicissitude . . . . . . Dieu se manifeste dans plusieurs corps et dans plusieurs âmes, comme le soleil, qui est unique, imprime son image dans plusieurs vases d'eau . . . . . . Les Dieux que nous avons multipliés, et que nous honorons sous tant d'images n'ont été ainsi représentés que pour les ignorans et les esprits faibles, dont la religion grossière avait besoin de quelque chose de matériel et de palpable : ils n'auraient pu comprendre la bonté et la grandeur de l'Etre suprême, sans toutes les représentations qui les font penser à Dieu lorsqu'ils apperçoivent ses attributs, dont ils se sont fait pour ainsi dire autant de divinités différentes. Mais ceux, au contraire, qui peuvent concevoir cette divinité, n'ont pas besoin d'idoles : car les figures auxquelles nous offrons nos hommages, ne sont proprement que des images de son Etre, lorsqu'à diverses époques il vint au monde sous les formes que nous honorons en mémoire de ses apparitions divines, et des biens qu'elles nous ont procurés.

« Nous croyons que les plantes et les animaux ont vraiment une âme comme nous : c'est pourquoi on doit s'abstenir d'offenser aucun être vivant, et c'est commettre un délit grave que de causer la mort de quelqu'un d'eux. Nous respectons comme saints certains lieux et divers fleuves, parce que Dieu nous a promis de répandre ses grâces sur ceux qui les habiteraient. »

« Les distinctions de nos familles sont fondées sur leur propre origine : nous plaçons parmi nous au premier rang les Brames, parce qu'ils sont sortis de la face de Brama ; au second les Koutters,

parce qu'ils sont sortis de ses épaules; au troisièmes les Veisses, comme étant sortis de son ventre; et au quatrièmes les Soudras qui sont sortis de ses pieds . . . . . . Nous croyons tous, d'un commun accord, qu'on doit servir Dieu avec crainte; et malgré la diversité de nos sectes, nous convenons tous que les bons seront récompensés et les méchans punis. La bonté de Dieu n'est point en opposision avec sa justice, et sa justice ne nuit point à sa bonté; mais les secrets de sa conduite sont impénétrables. Qui peut mesurer la profondeur de ses jugemens? Nous adorons son incompréhensibilité.

Dieux des Indiens.

Brouma ou Braha, Bramma, Birmah, Birm et Brama qui est regardé comme le Dieu créateur, n'a ni temple, ni culte, ni sectateurs; mais les Brames, en raison de leur origine, lui adressent chaque matin leurs prières; et pour mériter encore plus ses bonnes grâces, ils sont dans l'usage de faire en son honneur la cérémonie du Sandivané, qui consiste en quelques ablutions. On lit pourtant dans les *mystères du temple de Chéringuam* (1), que Brama avait anciennement des temples comme Chiva et comme Visnou, et qu'on lui rendait un culte séparé, mais que les sectes de ces deux dernières divinités s'étant réunies, elles annéantirent celle de Brama, dont les temples furent renversés pour la faire oublier. *Brama.*

L'orgueil de Brama fut cause de sa disgrâce: il osa se croire égal à Chiva parce qu'il avait le pouvoir de créer, et voulut pour cette raison avoir la préeminence sur Visnou, qu'il insulta gravement: celui-ci songea à s'en venger, et il y eut en censéquence un combat terrible entre eux. Chiva apparut au milieu des combattans sous la forme d'une colonne de feu qui n'avait pas de fin: à cet aspect leur fureur se calma, et pour terminer leur querelle ils convinrent, que celui d'entre eux deux qui aurait pu trouver le commencement ou la fin de cette colonne, serait réputé le premier Dieu. Visnou prit la forme d'un sanglier, et creusa avec ses défenses jusqu'aux plus profonds abîmes de la terre pour y découvrir le pied de la colonne; mais après mille ans de peines inutiles, il revint sur ses pas, reconnut Dieu, et lui adressa ses prières. Brama ne *Guerre entre Brama et Visnou.* *Visnou changé en Sanglier.*

(1) M.r de Messain a donné la traduction de ces mystères.

Brama transformé sous la forme de l'oiseau Annon (espèce de cygne.)

fut pas plus heureux dans la recherche du sommet de cette même colonne : car s'étant élevé tout-à-coup à une hauteur immense sous la forme de l'oiseau *Annon*, et sentant ses forces épuisées au bout de cent mille ans d'un vol continu, il s'apperçut de son imprudence, et rendit hommage à l'Etre suprême. Pour l'éprouver Dieu fit tomber une fleur de *caldeir* (1) : Brama la reçut dans ses mains, et comme cette fleur avait le don de la parole, elle le pria de lui rendre la liberté. Brama voulut qu'elle vint auparavant avec lui devant Visnou, pour attester qu'il avait vu le sommet de la colonne : il eut en effet l'imprudence de l'assurer à Visnou, et la fleur lui prêta son témoignage ; mais la colonne s'étant entrouverte, les huit éléphans qui soutiennent le monde vomirent du sang, les nuages furent dévorés par le feu, et Dieu apparut au milieu de la même colonne. Alors Visnou se jettant à ses pieds loua sa toute-puissance : Chiva lui pardonna, et lui accorda plusieurs grâces. Brama, resta immobile, fut maudit de Chiva, qui protesta que jamais il n'aurait de temples sur la terre ; et se tournant vers la fleur *caldeir*, il lui dit qu'elle ne servirait jamais dans ses temples. Revenu à lui, Brama se repentit sincérement, et se jettant aux pieds de Chiva il implora sa miséricorde : Chiva la lui accorda, et lui promit que toutes les cérémonies des Brames seraient pour lui. C'est en mémoire de cette transformation de Chiva que les Indiens font la grande fête appelée Paornomi, qui se célébre avec tant de pompe dans le temple de Tirounamaley.

Sarassouadi femme de Brama.

Brama épousa Sarassouadi déesse de la science et de l'harmonie, qui pour cela est représentée tenant d'une main un livre, et de l'autre un instrument appelé *kinneri*. Ce premier legislateur des Indiens est figuré par eux avec quatre bras et quatre têtes, qui sont, selon quelques-uns, les emblêmes des quatre Vedams : il tient d'une main un cercle, symbole de l'immortalité, d'une autre un feu, image de la force, et avec les autres il écrit sur les olles ou livres Indiens pour indiquer la puissance législative. Voy. la planche 19 fig. 4.

Brama, comment est représenté.

Visnou.

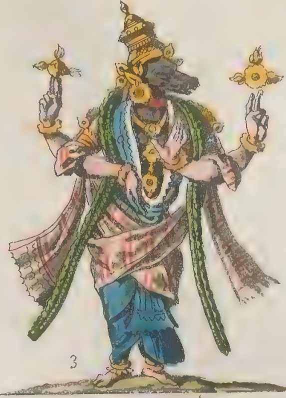
Visnou (2) est regardé comme Dieu conservateur : il épousa

(1) Buffon l'appelle l'*arbre indécent*, parce qu'il sort de son tronc des jets qui tendent vers la terre, et ressemblent parfaitement aux parties naturelles de l'homme.

(2) Il est connu sous les noms de *Vichenou*, *Vistenou*, *Wichnoum*, et *Bistenou*: dans certains temples on l'adore sous le nom de *Jagrenat* et

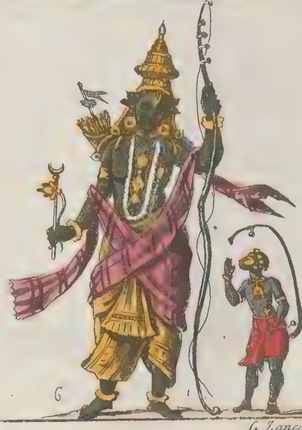












G. Lancon inc.





G. Zancon inc.

Boumidévi déesse de la terre, et *Latchimi* déesse de la beauté, des richesses, et de la felicité (voy. la fig. 6 de la même planche) (1), de laquelle il eut Nanmadin ou Amanga dieu de l'amour: ce dernier, peu différent de notre Cupidon, est représenté sous la forme d'un enfant assis sur un petit perroquet, avec un carquois sur les épaules, un arc de canne à sucre dans une main, et dans l'autre une flèche entrelassée de fleurs. Voy. la fig. 5 de cette même planche. Il a pour épouse *Radi* ou la débauche, à laquelle les Indiens donnent la forme d'une belle femme lançant un dard, à génoux sur un cheval. Aucune de ces divinités n'a de temples, et on voit seulement l'empreinte de leurs images sur les murs de ceux de Visnou.

Visnou eut deux autres filles de Latchimi, et il enfanta lui même un fils, lorsqu'il se transforma en femme sous le nom de Moyéni pour séduire les Géans, et leur enlever l'*amourdon*, ou liqueur précieuse qui donnait l'immortalité. Chiva fut tellement épris de sa beauté, que ne pouvant contenir sa passion, il en eut Ayénar d'Ariarapoutren que les Indiens révèrent comme le dieu tutélaire du monde et de l'ordre, et qu'ils rangent cependant au nombre des divinités de première classe.

Incarnations de Visnou.

On compte vingt et une incarnations de Visnou, dont les neuf dernières, spécialement décrites dans les livres sacrés, sont les principales. La première incarnation fut en poisson (Voy. la 1.re fig. de la planche 20) pour sauver du déluge le Roi Sattiaviraden avec sa femme, en servant sous cette forme, de timon au navire qu'il leur avait envoyé: lorsque les eaux se furent retirées, Sattiaviraden descendit sur la terre et la peupla de nouveau. Visnou, sous la même forme, détruisit le géant Canagaschien ou Calakegen et Ayeriben, pour recouvrer les quatre Védams qu'il avait dérobés à Brama et avalés, comme nous l'avons déjà dit en parlant des livres sacrés: Dans cette incarnation Visnou est adoré sous le nom de Matchia-Vataram.

Première incarnation en poisson.

Seconde incarnation en tortue.

Sa seconde incarnation est en tortue. Voy. la même planche figure 2. Jaloux de se procurer l'immortalité, les Dieux et les

de *Quischena*, dans d'autres sous ceux de *Paroudon*, de *Bouda*, de *Naraïnem*, de *Péroumal*, de *Moéni* ou *Mogueni*, et d'*Adisséschen*: quelques autres l'appellent *Beschen* et *Bistouoo*.

(1) Cette figure est prise de la statue qui se voit encore à présent dans la pagode de Bangalore.

Géans, d'après le conseil de Visnou, transportèrent la montagne Mandraguiri dans la mer de lait pour en tirer l'amourdon. Ils l'entourèrent du serpent Adisseschen, et tirant alternativement ce serpent les uns par la tête et les autres par la queue, ils firent tourner la montagne sur elle même afin de changer la mer en beurre; mais leurs mouvemens furent si précipités, qu'Adisseschen accablé de lassitude ne put y resister d'avantage; son corps fut saisi d'un violent frisson, ses mille bouches tremblantes firent retentir l'univers d'horribles sifflemens, un torrent de flammes s'echappa de ses yeux, ses mille langues noires et pendantes palpitèrent, et il vomit un poisson terrible, qui dans un instant se répandit par tout. Visnou, plus hardi que les géans et les autres Dieux qui s'étaient enfuis, prit ce poisson et s'en frotta le corps qui devint bleu aussitôt, motif pour lequel il a été représenté depuis sous cette couleur dans presque tous ses temples. Les Dieux et les Géans s'étant remis à l'ouvrage, firent de nouveaux efforts pendant l'espace de mille ans, au bout desquels la montagne s'enfonça peu-à-peu dans la mer. Alors Visnou prit la forme d'une immense tortue, il entra dans la mer et ramena sans peine la montagne à flot: tous les Dieux le comblèrent d'éloges, et se réunirent une autre fois pour la faire tourner: enfin au bout de plusieurs siécles la vache Camadenou (1) sortit du sein de la mer de lait avec le cheval Outchisaravam, l'éléphant blanc Aïrapadam (2), et l'arbre Calpaga-Vroutcham: leurs efforts continus donnèrent en outre naissance à la Déesse Latchimi et Sarassouadi, et à Moudevi Déesse de la discorde et de la misère, qu'aucun d'eux ne voulut prendre pour femme. Cette dernière est représentée de couleur verte, assise sur un âne et tenant en main un étendard, au milieu duquel est peint un corbeau. Le médecin Danouvandri sortit ensuite du fonds de la mer avec un vase rempli d'amourdon, que Visnou distribua aussitôt aux Dieux seulement. Dépités de se voir ainsi déçus, les Géans se dispersérent

(1) *Camadenou* signifie *vache désirable*, parce qu'elle donnait tous les alimens qu'on pouvait souhaiter: elle était représentée dans les temples de Visnou avec des ailes, une tête de femme, trois queues et un petit veau qu'elle allaitait.

(2) C'est un des éléphans qui portent la terre; et dans les temples de Visnou il est représenté de couleur blanche, avec quatre défenses, et le corps couvert de bijoux et de draperies magnifiques.

sur la terre pour empêcher qu'on ne rendît aucun culte à ces divinités, et cherchèrent, à force de violences, à se faire adorer eux mêmes. Leur insolence fut cause que Visnou se transfigura une autre fois pour exterminer cette race ennemie des Dieux, et il est adoré dans cette incarnation sous le nom de Courma-Vataram.

Troisième incarnation en sanglier

Le géant Eréniachassen, après avoir fait aux créatures tout le mal possible, s'amusait quelquefois à culbuter la terre sens dessus dessous, ensorte que le Dieu conservateur se vit obligé à s'incarner pour la troisième fois : transformé en sanglier, (fig. 3 de la même planche), il attaqua le géant, et lui ouvrit le ventre; ensuite s'étant plongé dans la mer pour en retirer la terre, il la prit dans ses dents, la remit comme auparavant sur la surface des eaux, et plaça sur elle plusieurs montagnes pour la tenir en équilibre. Visnou est adoré dans cette transformation sous le nom de Varaguen; mais dans le fameux temple de Tiroumaton consacré à cette incarnation, il est adoré sous le nom d'Adivaragué-Pérounal.

Quatrième incarnation en corps moitié homme et moitié lion.

Visnou, s'incarna pour la quatrième fois sous la forme d'un être demi homme et demi géant appelé Erénian, lequel ayant obtenu de Brama la faveur de ne pouvoir être tué par les animaux, par les hommes ni par les Dieux, se fit passer pour un Dieu dans tout son royaume : son fils Pragaladen rempli de la grâce de Visnou refusa de l'adorer, en lui disant courageusement que le Dieu qu'il révérait était tout puissant, miséricordieux avec les bons, et terrible envers les méchans. Erénian lui demanda où se trouvait cette divinité : à quoi son fils ayant répondu qu'elle se trouvait partout, le père irrité, frappant avec la main une colonne de son palais, lui dit, la trouverai-je ici ? A ce mot la colonne s'entrouvrit, et laissa voir au milieu Visnou avec une tête de lion sur un corps humain. Erénian qui, depuis la demande qu'il avait faite à Brama, ne croyait point avoir à craindre d'être tué par une figure de cette espèce, soutint un combat terrible contre Visnou, qui lui ouvrit le ventre et but tout son sang, fig. 4 idem. Dans cette métamorphose, Visnou est adoré sous le nom de *Narassima-Vataram*; et il a deux temples qui lui sont consacrés, l'un à Archiecac à une lieue de Pondichéry, et l'autre à Ahôblon sur la côte d'Orissa.

Cinquième incarnation en Brame nain.

La cinquième incarnation de Visnou fut en Brame nain sous le nom de *Vamen*, pour abaisser l'orgueil du géant Bely., fig. 5 idem. Ce géant vainquit les Dieux, et les chassa du Sorgon; mais il était généreux, fidèle à sa parole, compatissant et plein de charité.

Visnou se présenta à lui sous la forme d'un Brame d'une très-petite stature au moment où il fesait un sacrifice, et lui demanda trois pas de terrein pour s'y construire une cabane: Bély se moquant de l'apparente imbécillité du nain lui répondit, qu'il ne devait pas borner sa demande à si peu de chose; mais Vamen lui ayant observé que cet espace était plus que suffisant pour lui en raison de son extrême petitesse, Bély le lui accorda sur le champ, en lui versant de l'eau dans la main droite (1) pour sûreté de sa parole. Alors le nain prit un forme gigantesque si énorme, qu'il remplit l'univers de tout son corps: il mesura la terre d'un pas, et le ciel d'un autre, et pour le troisième enjoignit à Bely de tenir sa parole: Bély reconnut en cet instant Visnou, l'adora et lui présenta sa tête; mais le Dieu satisfait de sa soumission l'envoya comme gouverneur dans le Pandalon, et lui permit de revenir tous les ans sur la terre le jour de la pleine lune de novembre.

Sixième incarnation en homme sous le nom de Rama.

La sixième incarnation fut en homme sous le nom dé *Rama*, pour exterminer le géant Ravanen Roi de l'île de Ceylan qui se fesait adorer comme un Dieu. Dans cette incarnation, Visnou naquit de Dessaraden Roi d'Ayodi: à l'âge de quinze ans il quitta la maison paternelle, emmenant avec lui Sidé sa femme et son frère Latchioumanen, et se fit pénitent. Il s'attira beaucoup de disciples auxquels il prêchait, sur la montagne Sitrecondon, le dogme de la métempsycose; et le nombre de ses prosélytes s'étant accru, il résolut de propager sa doctrine jusques dans l'île de Ceylan; mais Ravanen, Roi puissant dans ses états, le vainquit plusieurs fois, et s'empara même de sa femme Sidé. Rama, pour s'en venger, contracta une alliance avec Vibouchianen frére du géant, en lui promettant de le placer sur le trône, et avec son secours il défit Ravanen qui fut tué dans un combat sanglant: de retour dans ses états il occupa le trône de son père pendant onze mille ans, au bout desquels il laissa sa couronne à ses deux fils Coussen et Laven, et se retira dans le Vaicondon qui est son paradis, où il régne et veille à la conservation de tout l'univers.

Dans les temples dédiés à cette incarnation Visnou est représenté de couleur verte sous la figure d'un jeune homme de la plus grande beauté avec un arc en main, fig. 6 idem: à son côté est

(1) Cet usage subsiste encore dans l'Inde, et un Indien ne peut faire aucun don à un Brame sans lui verser de l'eau dans la main.

la quatrième abeaston (1). Voy. la planche 22 fig. 5. Dans d'autres temples il est représenté sous diverses autres formes ; mais il nous suffit d'avoir indiqué les principales.

Pierre Salagraman.

Nous ne devons pas omettre, avant de terminer l'histoire de Visnou, de dire un mot de la pierre Salagraman, qui est en si grande vénération parmi les sectateurs de cette divinité. C'est un coquillage pétrifié du genre des cornes d'Ammon, qui est ordinairement de couleur noire : les Indiens croyent y voir une image de Visnou, et trouvent de prétendus rapports entre les neuf incarnations de ce Dieu, et les neuf espèces différentes de Salagraman qu'ils ont découvertes. Les sectateurs de Visnou ont pour cette pierre le même respect, que ceux de Chiva pour leur Lingam ; et les cérémonies dont elles sont l'objet chez les uns et les autres, sont à-peu-près les mêmes. Ceux qui ont pu s'en procurer une la portent toujours sur eux enveloppée dans un linge très-blanc, et après le bain du matin ils la lavent dans un vase d'airain, et lui adressent des prières. Les Brames, après l'avoir lavée, la mettent sur un autel et la parfument, tandis que l'assemblée l'adore religieusement ; ensuite ils donnent à chacun des assistans à boire un peu de l'eau qui l'a touchée pour le purifier.

Chiva.

Chiva, comment est représenté.

Chiva est le Dieu destructeur : ses sectateurs ne veulent point qu'il ait de rival ; et comme ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu, Brama et Visnou ne leur semblent que de petites créatures en comparaison de la grandeur de Chiva. Paravadi qu'on lui donne pour femme n'est qu'une partie de lui même, ou plutôt c'est lui seul qui réunit le deux séxes pour montrer qu'il n'est d'aucun : il est adoré sous ces deux formes sous les noms de Parachiva et Parasati, et dans certains temples on voit ces deux figures séparées ; mais dans d'autres elles sont confondues ensemble, et présentent une figure moitié homme et moitié femme, à la quelle on donne le nom de Arta-Narissoura (2) : Chiva est particuliérement

(1) Faire avec la main un signe de protection, comme pour dire, *ne craignez rien.*

(2) *Arta* veut dire *moitié*, *Nari femme*, et *Issoura* est, entre le grand nombre d'autres, un des noms de Chiva.

adoré sous cette forme dans le temple de Tirounamaley. Voy. les fig. 2 et 3 de la planche 19.

Le Lingam est la figure la plus sacrée sous laquelle on adore Chiva, et elle est toujours placée au milieu du sanctuaire de ses temples. Sans doute que les Indiens de cette secte ont cru dans le principe, que le meilleur moyen de la propager, était celui de représenter la divinité sous la forme de l'instrument qui sert à la reproduction du genre humain. On lit dans les livres sacrés que le géant *Vanagiouren*, fils du fameux Bely, ne pouvant se former une idée de ce Dieu, choisit cette forme pour lui offrir ses adorations: avant de manger il adressait ses prières à mille Lingam qu'il fabriquait chaque jour avec de la terre, et jettait ensuite dans le Gange sur les bords duquel il fesait une pénitence rigoureuse. Les Indiens sont dans la croyance que ces Lingam se sont pétrifiés; et comme ils trouvent quelquefois des pierres qui ont cette forme, ils pensent que ce sont des Lingam de Vanagiouren, et ceux qui peuvent en rencontrer un le placent sur un piédestal. Mais ce Lingam n'acquière de vertu qu'après qu'un Brame, au moyen de quelques prières, a contraint le Dieu de s'y incorporer; et le même Brame enseigne en même tems au possesseur de ce trésor le culte qu'il doit lui rendre chaque jour.

Origine du Lingam.

Autre origine donnée au Lingam par les sectateurs de Visnou.

Les sectateurs de Visnou donnent une autre origine au Lingam, et rapportent, que certains pénitens avaient obtenu par leurs prières et par des sacrifices la faculté de faire de grandes choses; mais que pour la conserver, il leur fallait garder leurs cœurs et leurs épouses dans la plus grande pureté. Chiva qui avait entendu célébrer la beauté de ces femmes conçut le projet de les séduire; il prit pour cela la figure d'un jeune mendiant d'une beauté accomplie, et fit prendre à Visnou celle d'une jeune fille non moins belle, en lui ordonnant d'aller parmi ces pénitens, et de chercher à les rendre sensibles à ses charmes. Ce stratagême eut son effet: les pénitens abandonnèrent aussitôt leurs sacrifices pour courir après cette beauté étrangère. Chiva en fit autant de son côté, et s'étant mêlé parmi les femmes, toutes, à peine qu'elles l'eurent vu, devinrent éperdument amoureuses de lui; et pressées sur ses pas en perdant leurs bijoux et leurs tabliers, sans s'appercevoir de leur nudité, elles l'accompagnèrent toutes ensemble dans un bosquet, où il obtint d'elles tout ce qu'il voulut.

Voyant que leurs sacrifices ne produisaient plus les mêmes effets, et cela par suite du tour perfide que leur avait joué Chiva, les pénitens furent transportés d'indignation contre lui, et résolurent de le faire mourir. Mais après avoir vainement essayé en mille manières de satisfaire leur vengeance, et confus de la perte de leur honneur, ils firent le dernier effort; ce fut de réunir leurs prières et leurs pénitences, et de les envoyer toutes contre Chiva. C'était là le sacrifice le plus terrible; et en effet le Dieu n'eut point le pouvoir d'en empêcher l'effet, car elles s'élancèrent comme une masse de feu qui alla heurter contre ses parties naturelles, et les détacha de son corps. Irrité à l'excès contre ces pénitens, Chiva résolut d'incendier toute la terre avec ces mêmes parties, et l'incendie s'était déjà étendu au loin, lorsque Visnou et Brama, intéressés à la conservation des êtres, songèrent aux moyens de l'éteindre. Brama prit la figure d'un piédestal, Visnou celle des parties naturelles de la femme, et sous cette forme ils reçurent celles de Chiva. Touché de leurs prières, Chiva consentit à ne point brûler le monde, à condition pourtant que les hommes adoreraient ces parties qui avaient été détachées de son corps. Ainsi la figure du Lingam nous offre une espèce de trinité: Visnou est le bassin du milieu, duquel sort une colonne arrondie par le haut qui est l'image de Chiva, et le tout repose sur un piédestal représentant Brama. Voy. la fig. 6 de la planche 22.

Combien est révéré des Indiens.

Le Lingam est singulièrement révéré des Indiens: ses sectateurs sont très-nombreux: ils se frottent le front, la poitrine et les épaules avec les cendres de la bouze de vache qu'ils réputent sacrées, parce qu'ils donnent pour attribut à Chiva le feu qui est un élément destructeur, dont l'effet est de réduire en cendre. Ils portent toujours la figure du Lingam attachée au cou ou au bras dans une petite boîte d'argent. Les plus zélés ont des colliers et des bracelets faits de noyaux de *routren*. Les sectateurs de Visnou méprisent ce culte et le regardent même comme infâme. La tradition Indienne donne à croire que Visnou voulut l'abolir, pour propager celui qu'il apportait de Siam; mais comme ce culte était général dans l'Inde, il ne put parvenir à changer tout-à-fait l'idée que le peuple s'était formée de cette divinité, c'est pourquoi la plupart des Indiens adorent encore le Lingam.

Les pénitens, adorateurs du Lingam, observent la continence la plus rigoureuse; et si leur fanatisme ne va pas jusqu'à se faire mu-

tiler, comme fesaient autrefois les prêtres d'Atis, ils sont obligés de se rapprocher autant qu'ils peuvent de cet état à force de calmans. L'obligation où il sont de se montrer en public parfaitement nus, et comme absorbés dans la contemplation, leur en fait même un devoir, parce que si le peuple qui les adore, et qui ne voit que l'image de Dieu dans le Lingam naturel, venait à s'appercevoir en eux du moindre mouvement de concupiscence, il les regarderait comme des êtres infâmes, et finirait par les lapider.

Quatre fils de Chiva.

Chiva eut quatre fils; le premier et le plus grand de tous est *Pollear* qui préside aux mariages; le second est *Soupramanier* que son père fit sortir d'un de ses yeux pour détruire le géant Sourapara ma; *Vaïrevert* est le troisième que Chiva forma de son soufle pour annéantir l'orgueil des *Deverkels* ou demi-Dieux, et des pénitens, et humilier Brama qui se vantait d'être le premier des Dieux; et le quatrième est *Virapatrin* que Chiva engendra de la sueur de son corps, afin d'empêcher l'effet d'un sacrifice que fesait Takin pour créer un nouveau Dieu.

Les Indiens adressent encore leurs prières à Darmadevé, Dieu de la vertu, qu'ils représentent sous la forme d'un bœuf, et auquel ils élèvent toujours un petit temple en face de celui de Chiva. Anoumar et Gueroudin ont aussi leurs chapelles dans le temple du même Dieu.

Demi-Dieux.

Les principaux Deverkels ou demi-Dieux révérés des Indiens sont, Devendren, Agouini, Yamen, Niroudi, Varounin, Vayou, Couberen et Isanien: ils habitent le Sorgon qui est le paradis de ceux dont le mérite n'est pas encore assez grand pour avoir une place dans le Cailasson ou paradis de Chiva, et sont les protecteurs des huit anges du monde: ils n'ont pas de temples, mais leurs images se voyent dans ceux de Chiva, et on les invoque pour la génération. Schourien, Sandrin, Angouaraguen, Bouda, Barassouadi, Schoucrin et Sani sont sept autres demi-Deux ou sept planètes, à chacune desquelles est consacré un jour de la semaine. Outre ces principaux demi-Dieux les Indiens reconnaissent encore trente trois courou (1) de Deverkels, qui sont de purs esprits divisés en autant de Tribus, et qui ont leur séjour dans le Sorgon: ils adorent Mariatal Déesse de la petite vérole, et les Cali ou Poudaris qui sont les protectrices des villes, et qu'on représente or-

(1) Un Courou fait cent lacs, et un lac cent milles.

N.° 21



A. Sanquirico dis.

G. Lanzon inc.

Anumar prêt à exécuter ses ordres. On y voit en outre en peinture l'image du géant, avec dix têtes de couleur bleue, et vingt bras qui tiennent dans chaque main diverses armes, emblême de sa force et de sa puissance. L'histoire de Rama forme un gros volume qui contient des reflexions excellentes : les Indiens aiment beaucoup à le lire, et même les sectateurs de Chiva le récitent de mémoire.

Solvyns nous a représenté dans une gravure les Brames chantant les actions glorieuses du Dieu Rama durant cette incarnation. Nos lecteurs la retrouveront ici, (planche 21), mais traitée avec cette supériorité de talent qui distingue M.r Alexandre Sanquirico, dont nous avons emprunté le crayon, dans la vue surtout de leur donner une connaissance exacte et détaillée de l'architecture intérieure des maisons Indiennes. Le principal Brame, revêtu de schals riches et autres étoffes précieuses, est toujours orné de fleurs rouges; et il tient en main un *tchiaury* de crins noirs avec un manche d'argent qu'il agite sans cesse. Les trois servans qui sont derrière lui répètent sur divers tons ces mêmes actions, et les assistans écoutent avec admiration, en donnant des marques de joie ou de tristesse selon la nature du récit. Cette cérémonie religieuse se fait devant la maison des pieux Indous qui en font la dépense, ou même le plus souvent dans la première cour. Le maître de la maison est assis sur un lieu éminent, et les femmes sont à observer à travers un treillage de bambous : celles qui restent dans le *varanda* ou galerie sont des femmes de basse condition qui peuvent se montrer plus librement en public.

Septième incarnation en homme sous le nom de Balapatren.

La septième incarnation fut encore en homme sous le nom de Balapatren, lequel avait oublié qu'il était une partie de Visnou; il vécut dans la solitude et dans la pénitence, et travailla sans bruit à détruire les méchans qu'il connaissait : il purgea la terre d'une foule de géans, et entre autres du cruel Vroutarassourer qui avait contraint les hommes à l'adorer comme un Dieu. C'est là tout ce que savent les Indiens de la côte du Coromandel de l'histoire de Balapatren, qui est représenté tenant en main le soc d'une charrue. Voy. la planche 22 fig. 1.

Huitième incarnation en homme sous le nom de Parassourama.

La huitième incarnation fut de même sous la figure d'un homme nommé Parassourama, pour exhorter les hommes à la pratique des vertus, et au mépris des biens de ce monde. Parassourama n'était qu'une partie de Visnou : il fut en guerre avec les Rois de la race du soleil, les défit tous, et donna leurs royaumes aux Bra-

mes avec lesquels il désirait de finir paisiblement ses jours; mais aucun d'eux ne voulut le souffrir dans ses états, ensorte que ne trouvant plus d'asile sur la terre, il se retira dans les Gates dont le pied était baigné par les flots, et ayant appelé Varounin Dieu de la mer, il le pria de retirer ses eaux aussi loin qu'il aurait pu lancer une flèche. Varounin y consentit; mais instruit par le pénitent Narader que celui qui lui fesait cette demande était Visnou lui même, lequel aurait pu par conséquent lancer la fléche au delà de toutes les mers, et le mettre dans le cas de ne plus savoir où rassembler ses eaux, désespéré de sa promesse il pria le Dieu de la mort de venir à son secours. Celui-ci ayant pris la forme d'une de ces fourmis blanches que les Indiens appellent *Karia*, rongea en une nuit la corde de l'arc de Parassourama pendant qu'il dormait, de manière à ne lui laisser que la force nécessaire pour le tenir tendu. Cette corde s'étant rompue au premier effort que fit Parassourama pour la tirer, il ne put lancer la fléche bien loin : l'espace de terrein qu'elle parcourut se dessécha aussitôt, et forma le pays de Maléalon que nous appelons la côte du Malabar. Indigné de l'ingratitude des Brames, Parassourama les maudit en disant que, quiconque d'entre eux viendrait à mourir sur ce nouveau séjour, reparaitrait ensuite sur la terre sous la figure d'un âne: aussi ne trouve-t-on aucune famille de Brames sur cette côte de proscription.

Ce Dieu, selon la tradition Tamoula, vit encore à la côte du Malabar où il est représenté en peinture avec un aspect terrible : on le trouve dépeint en vert à la côte de Coromandel, avec une physionomie plus douce, tenant d'une main une hâche, et de l'autre un éventail de feuilles de palmier. Voy. la même planche fig. 2.

Neuvième incarnation en berger négre sous le nom de Quischena.

La neuvième incarnation de Visnou fut en berger négre sous le nom de Quischena (1), pour détruire les Rois méchans et cruels qui fesaient le malheur des peuples. Il naquit de Devegui sœur de Cangien Roi de Maduréh. Ce Roi auquel il avait été prédit qu'il serait tué par le neuvième fils de sa sœur, prenait bien soin de les faire périr tous au moment même de leur naissance. Mais Visnou n'en parvint pas moins à l'accomplissement de ses vues, en ordonnant à Mayé de naître fille d'Assouadé, et de Nandagoben chef

(1) Il est encore connu sous les noms de *Crisnen*, *Critnen*, et *Crixnou* qui tous signifient noir.


1
2
3
4
5
6
G. Zançon inc.

pasteur du village de Gocoulam. Visnou naquit au même instant avec tant de bruit et d'éclat, que sa mère le reconnut pour un Dieu; et comme il eut aussitôt la faculté de parler, il lui dit de le faire remettre à Assouadé femme de ce chef pasteur, et de substituer sa fille à sa place pour le sauver de la fureur de Cangien. Dondoubi adorateur très-devôt de Visnou était le seul des surveillans qui se trouvât alors à la garde de Devegui; il prit l'enfant, le mit à côté d'Assouadé qui n'avait pas encore recouvré l'usage de ses sens, et s'emparant de sa petite fille il la remit aussitôt à la sœur du Roi. Instruit de l'accouchement de Devegui, Cangien courut à elle en fureur, et saisissant l'enfant par le pied il l'arracha de ses bras pour lui écraser la tête contre une pierre; mais l'enfant lui donna dans l'estomach un coup de pied qui le renversa, et s'élevant dans les airs sous la forme d'une grande Déesse avec huit bras, il desparut en lui disant, que son neveu était Visnou lequel s'était incarné pour lui donner la mort, et que toutes les recherches qu'il pourrait faire pour le découvrir seraient inutiles. Après l'avoir fait chercher en vain dans tout son royaume, Cangien, dévoré d'inquietudes, ordonna que tous les enfans mâles fussent mis à mort; mais Assouadé sut si bien cacher Quischena, qu'elle croyait son propre enfant, qu'elle parvint à le sauver du massacre général. Quischena fut berger dans ses premières années, et il charmait par les sons harmonieux de sa flûte les troupeaux et les bergers, (voy. la même planche fig. 3), auxquels il se rendit cher pour les avoir délivrés du fameux serpent Calengam qui vivait dans le fleuve Yomounadi. En mémoire de cet événement, Quischena est représenté dans tous les temples de Visnou, dédiés à cette incarnation, le corps entortillé du *cobra de capello* qui le mord à un pied, et foulant de l'autre la tête du serpent: la plupart de ces sectateurs tiennent ces deux tableaux dans leurs maisons.

Quischena s'abandonna ensuite à la débauche; il extermina les géans que Cangien envoyait sous diverses formes pour détruire la jeunesse de son royaume, se fit un grand nombre de prosélytes, combattit contre Gangien et le tua, eut sept femmes et mille six cents concubines. Durant son régne il vint au secours de Darma-Rajah et de plusieurs autres bons Rois; mais à la fin voyant approcher le quatrième âge, et ne voulant point survivre au troisième déjà trop fécond en malheurs, il se fit tuer par un chasseur. Darma-Rajah fit élever un bûcher au bord de la mer pour y brûler

le corps de Quischena, lequel en mourant avait déjà ordonné à la mer de l'emporter avant qu'il fût consumé par les flammes: c'est pourquoi la mer s'étant gonflée, l'entraina en effet dans ses flots. Paritchitou successeur et neveu de Darma-Rajah vit en songe Visnou qui lui dit: « Vas sur le bord de la mer où tu trouveras mon corps, emporte-le avec toi, et tiens le renfermé dans un temple pendant six mois, après lesquels tu le feras voir à tout le monde pour l'adorer. „ Paritchitou suivi d'un grand nombre de Brames se transporta sur le rivage de la mer, où il trouva en effet le corps de Quischena qu'il fit transporter avec beaucoup de pompe, et renfermer dans un temple; mais la curiosité l'ayant poussé à le voir au bout de trois mois, il le trouva changé en pierre. Il en fit aussitôt une divinité à laquelle il offrit ses hommages; et ce même corps est encore adoré aujourd'hui des Indiens de la côte d'Orissa, dans un lieu appelé *Chenagouanaden*, et connu des Européens sous le nom de *Jagrenat*, lequel est tenu en si grande vénération parmi les Indous, qu'ils ne croyent point pouvoir se sauver, s'ils ne s'y sont rendus au moins une fois en leur vie en pélerinage.

Dixième incarnation qui doit avoir lieu sous la forme d'un cheval.

La dixième incarnation doit avoir lieu à la fin de l'âge présent: Visnou viendra sur la terre sous la figure d'un cheval tenant un sabre d'une main, et de l'autre un bouclier; et sous cette forme terrible, il exterminera tous les méchans, le soleil et la lune s'obscurciront, la terre tremblera, les étoiles tomberont, et le serpent Adissechien vomira des feux qui consumeront tous les globes et tous les êtres créés. Les prosélytes de Visnou croyent qu'il est partout; mais les lieux où il réside particuliérement sont le Vaicondou et la mer de lait, où, couché sur le serpent Adessechien, il dort d'un sommeil contemplatif: alors il est appelé *Siranguam-Rangoua-Nayagouar*. La figure de Visnou couché sur ce serpent se voit dans tous les temples dédiés à cette divinité: mais comme on ne peut représenter ce dernier avec ses mille têtes, on ne lui en donne que cinq. Visnou est figuré dans plusieurs temples avec quatre bras, tenant d'une main un Sangou (1), d'une autre un chiacran (2), dans la troisième un dandaidon (3), et fesant avec

(1) Coquillage du genre des buxins.

(2) Arme faite en forme de cercle qui vomit continuellement de feu, et qui, par la vertu des priéres de Visnou, a la propriété, lorsqu'elle est lancée, de traverser la terre et les cieux, et de tuer tous ses ennemis.

(3) Massue, masse ferrée.

dinairement sous des formes gigantesques avec beaucoup de bras, la tête entourée de flammes, et quelques bêtes féroces à leurs pieds.

Les Indiens ont la plus grande vénération pour les saints et les pénitens qui ont obtenu le paradis par leurs vertus : ils placent leurs images dans les temples, et leur adressent leurs prières après avoir adoré Dieu.

Mauvais génies.

Les géans ou mauvais génies divisés en cinq tribus sont très-redoutés des Indiens. Ceux d'entre eux qui ont été condannés après leur mort à errer dans le monde, d'où ils ne peuvent sortir qu'après avoir recueilli les prières que chaque Indien doit faire aux Dieux, et qu'ils ont omises pendant leur vie, font tout leur possible pour s'approcher de ceux qui prient, afin de leur causer quelque distraction qui puisse leur faire oublier quelques-unes des cérémonies prescrittes par leurs rites. Lorsque ces génies ont ramassé une certaine quantité de prières, il leur est permis de changer de nature, et de génies errans et malheureux qu'ils étaient, ils deviennent des âmes propres à passer dans un corps humain: changement au moyen duquel ils peuvent parvenir ensuite à l'état de béatitude promis aux hommes. Aussi les Indiens, pour se soustraire à ces tentations, ne manquent ils jamais, avant de commencer leurs offices divins, de réciter une oraison, et de se jetter trois fois de l'eau sur l'épaule droite, qui est le seul endroit par où ces génies malfaisans puissent les attaquer. Les Indiens honorent encore d'autres esprits appelés *Mouni Caters*, qui ne diffèrent guères de ceux qu'on appelait jadis parmi nous esprits folets, et ils se les rendent propices en leur élevant des statues colossales.

Dogmes et culte des Indiens.

L'Inde a été le berceau de presque toutes les religions.

Si les monumens et les anciennes traditions des peuples de l'Inde méritent quelque croyance, on est forcé de convenir, dit Sonnerat, que cette contrée a été le berceau de presque tous les cultes, et que les Brames en ont été les inventeurs. Après que ces prêtres législateurs y eurent établi leurs dogmes, le bruit de leur sagesse se répandit dans tout l'univers, et les philosophes de tous les pays accoururent dans l'Inde pour se mettre au rang de leurs disciples, et rapporter ensuite chez eux les principes de science et de morale qu'ils en avaient appris. Le dogme ingénieux de la métempsycose consacré par Visnou dans l'Inde, fut transporté de cette région loin-

taine en Italie par Pythagore. Les Egyptiens, les Grecs et divers autres peuples l'établirent pour base fondamentale de leur religion, et il n'a certainement pu passer de l'Inde chez les autres peuples, sans que leur culte y ait été aussi transporté en grande partie.

Unité de Dieu.

Nous venons de voir que le dogme principal des Brachmanes était l'unité de Dieu; que les Brames détruisirent bientôt la secte de ces philosophes; et que, changeant l'objet du culte, ils le firent adresser aux trois pincipaux attributs de la Divinité qui sont, de créer, de conserver et de détruire. Ces trois êtres métaphysiques furent ensuite personnifiés et désignés sous les noms de Brama, Visnou et Chiva; et de cette division nacquirent trois sectes qui se firent une guerre cruelle, dans laquelle la secte de Brama fut anéantie. Toutes les incarnations de leurs Dieux ne sont que des monumens des querelles et des guerres qu'eurent entre elles ces différentes sectes, dont chacune donnait le nom de *Raschader* ou de géans à la secte opposée, et celui de Deverkel à ses partisans. Les sectateurs de Visnou, craignant de subir le sort de Brama, reconnurent les Chivanistes pour les plus puissans; ils embrassèrent même quelques points de leur doctrine, et égalèrent Chiva à Visnou. Les Chivanistes, demeurés vainqueurs, ne voulurent reconnaître ni Visnou ni Brama; mais les guerres qu'ils durent soutenir contre les brigands qui ravageaient leur pays, les forcèrent de suspendre leurs débats religieux sans cependant les étouffer. Les deux sectes qui subsistent encore montrent tant de mépris l'une pour l'autre, que si un prosélyte de Chiva entend seulement prononcer le nom de Visnou, il coure de suite au bain pour se purifier.

Identité de croyance entre les sectateurs de Chiva et de Visnou.

Leurs usages et leurs rites religieux sont cependant les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par les pratiques quotidiennes, les prières et les signes qu'ils se font sur le corps. Ils croyent tous au dogme fondamental de l'unité d'un Dieu éternel, tout-puissant, impassible, juste et miséricordieux, qui punit et récompense les hommes après la mort, selon qu'ils l'ont mérité pendant leur vie. Ils croyent qu'il ne prend des formes visibles que pour exercer des actes de miséricorde et de justice; qu'à la fin du quatrième âge il detruira le monde, comme il a déjà fait dans les trois âges précedens; et que pour se mettre à la portée de nos faibles organes, il permet de l'adorer sous des figures et des formes diverses qui deviennent Dieu lui même, lorsqu'elles sont consacrées avec toutes les cérémonies prescrittes. Ils reconnaissent en outre certaines divinités su-

balternes, auxquelles l'Etre suprême a transmis une partie de sa toute-puissance pour exécuter ses volontés; mais pourtant ils ne rendent point à ces divinités les mêmes hommages qu'à l'Etre suprême.

Système des Indiens sur l'âme.

Les Indiens diffèrent d'opinions sur l'origine de l'âme : il en est qui prétendent qu'elle a toujours existé, d'autres pensent qu'elle a été créée avec le monde et qu'elle est une émanation de Dieu ; mais tous croyent qu'elle doit périr avec l'univers. Tout ce qui respire a une âme, dont les facultés se développent selon le plus ou le moins de perfection des organes du corps qu'elle habite : tous ces êtres sont destinés au bonheur suprême, mais ils ne peuvent en jouir qu'autant qu'ils sont exempts de la moindre souillure, et cet état de pureté ne s'acquière que par des pénitences austères. A leur mort, l'âme est conduite au tribunal de l'Etre suprême qui la juge, la récompense ou la punit des peines de l'enfer, selon le nombre et l'énormité de ses fautes: après cette dernière expiation, elle retourne sur la terre pour s'y unir à un corps quelconque, qui sera d'autant plus abject qu'elle aura été plus coupable durant sa vie précédente. Si par malheur elle est entrée dans le corps d'un animal, il faut qu'elle passe successivement dans divers autres corps de cette espèce, à moins que, par quelque heureuse circonstance, elle ne soit délivrée plutôt de cette situation déplorable, où elle ne peut faire aucun action méritoire. Ces occasions fortunées sont, par exemple, la vue d'un Dieu dans un temple ou dans la rue lorsqu'on l'y porte en procession, quelquefois même la vue d'un lieu saint suffit seule pour opérer sa délivrance. Alors l'âme passe dans un corps humain, et subit successivement diverses transmigrations d'un corps à un autre, jusqu'à ce que, par l'effet des plus rudes austérités, elle soit entièrement purifiée et rendue digne d'être admise dans le séjour de la divinité. Les âmes de ceux qu'une mort violente précipite dans la tombe, à l'exception pourtant de ceux qui meurent dans une guerre juste pour la défense de leurs Dieux et de leur patrie, sont condannées à errer sur la terre, et à ne pouvoir être jugées qu'après l'expiration du temps qu'elles devaient vivre dans les corps qu'elles animaient. Tels sont les dogmes religieux communs à tous les Indiens. Les Brames n'ont divinisé les autres objets du culte que pour étendre et affermir de plus en plus leur puissance; et c'est ainsi qu'ils sont parvenus à remplir l'esprit du peuple de fables absurdes, qui sont devenues ensuite pour lui autant d'articles de foi.

Culte.

Le culte actuel des Indiens est tel qu'il convient à une nation douce et sensible : elle a beaucoup de prêtres et peu de sacrificateurs : si les offrandes sont nécessaires pour attester la dépendance où les hommes sont des Dieux, elle ne les cherche que dans les végétaux. On trouve cependant que, dans les tems les plus reculés, les Indiens sacrifiaient à leurs Dieux des animaux et même des hommes; mais dans cet acte même de cruauté ils abhorraient le sang, et leurs grands prêtres étouffaient les victimes pour ne point les égorger.

Offrandes, prières, ablutions.

Lorsque Visnou eut établi dans ces contrées le dogme de la métempsycose, tous les sacrifices furent abolis, et les offrandes qu'on y fait aujourd'hui sont particuliérement en argent, en riz, en encens, en fruits, en laitage, en grains et en fleurs (1). Les pratiques de dévotion sont aussi simples que les offrandes, et consistent, à prier, faire pénitence, et surtout à prononcer mille fois par jour, s'il est possible, le nom du Dieu qu'on adore.

Un autre point de religion des plus essentiels pour les Indiens, c'est de se baigner dans la mer ou dans les fleuves sacrés : ils sont obligés de faire un pélerinage aux temples les plus renommés, d'aller prendre de l'eau du Gange, et de la porter à Ramessourin pour y baigner le Lingam qui est dans le temple de ce pays. Les Indiens croyent en outre qu'un moyen de se concilier la faveur des Dieux, c'est de construire sur les routes, des étangs, des temples et des hospices, pour y offrir aux étrangers un abri contre les intempéries des saisons : excellente manière d'honorer Dieu, puisqu'elle contribue à la prosperité de ses créatures.

Temples, prêtres, fêtes, cérémonies, pénitens.

Les temples Indiens sont des monumens d'un aspect imposant qui attestent l'antiquité, la patience et la superstition du peuple qui les a élevés. A *Tirounamaley*, *Chalembron* et *Tirvalour* sont les

(1) Les livres sacrés des Indiens enseignent néanmoins la manière de faire le sacrifice du cheval, et même celui de l'homme; mais comme les cérémonies à observer pour cela entrainent des dépenses considérables, il n'y a guères que les Souverains qui peuvent se permettre ces sortes de sacrifices, aussi sont-ils très-rares. La fête du Vigiadechémi, et celle du second jour du Pongol, ou de la chasse des Dieux, peuvent encore être considérées, comme des sacrifices, en ce qu'on y immole des animaux pour en tirer des augures.

temples les plus fameux qu'ayent les adorateurs de Chiva sur la côte de Coromandel ; et ceux de *Tiroupadi*, *Chirangam*, et *Cangiavaron* sont les plus célébres qui appartiennent aux adorateurs de Visnou. Le temple appelé des *sept Pagodes* qu'on voit entre Sadras et Pondichéry, doit être certainement un des plus anciens qu'il y ait le long de cette côte, car la mer au bord de laquelle il a été bâti vient maintenant briser ses flots contre ses murs, et s'élève même jusqu'à son premier étage. La pagode de Chalembron semble être également d'une haute antiquité; mais les inscriptions qui pourraient nous la révéler sont presqu'entiérement effacées, et les caractères qu'on y apperçoit encore ne sont pour cela d'aucun secours, en ce que personne n'a pu jusqu'ici en déchiffrer le sens. Si l'on doit en croire aux annales du pays et aux livres sacrés, la pagode de Jagrenat ou Jagannàtha est sans contredit la plus ancienne de toutes, car selon la chronologie des Brames elle appartiendrait au siécle de Paritchitou premier Roi de la côte d'Orissa, qui vivait vers le commencement du quatrième âge du monde, ensorte que cet édifice n'aurait pas moins de 4883 ans. Les pagodes de Salsetta et d'Illoura ou Ilora chargées de bas-reliefs, et décorées de plusieurs milliers de colonnes qui ont été taillées dans le roc au ciseau, attestent au moins mille ans d'un travail continuel, et les dégats que le tems y a faits n'en indiquent pas moins de trois mille autres de durée : aussi les Indiens attribuent-ils aux Dieux la fondation de la première de ces deux pagodes, et aux Génies celle de la seconde. Ces temples sont entourés de murs épais et élevés qui forment plusieurs enceintes carrées : à chaque façade il y a ordinairement une porte surmontée d'une haute tour pyramidale appelée *Cobrom*, dont le couronnement présente une masse d'une grosseur prodigieuse. Ces tours, plus ou moins élevées, sont ornées de figures pour la plupart très-obscènes, qui retracent la vie, les victoires et les disgrâces des Dieux : il y a à chaque étage et à chaque façade une ouverture en guise de fenêtre, dont la plus élevée est éclairée d'une lampe tous les soirs, et toutes sont illuminées les jours de fête : le sanctuaire ou la chapelle du Dieu se trouve au milieu de l'enceinte. Si elle est consacrée à Chiva, le Lingam est l'image principale qu'on y voit, et elle est entourée de chapelles éparses çà et là et très-petites, qui sont dédiées à ses enfans, ou à quelque divinité principale de sa secte. Darmadevé, Dieu de la vertu qui est représenté sous la figure d'un bœuf, a toujours sa

Description d'un des temples les plus anciens de l'Inde.

chapelle en face de celle de Chiva : celle de Visnou, comme gardien du temple, est toujours près de la porte, et les voûtes de ces édifices sont également parsemées de figures indécentes. L'enceinte des temples de Visnou ne renferme que le sanctuaire, où il habite seul avec son épouse Latchimi : le long des murs sont les chapelles d'Anoumar et de Gueroudin, qui ne recevant de jour, comme toutes les autres, que par une porte très-basse, sont par conséquent fort obscures : néanmoins elles sont éclairées durant la cérémonie d'une quantité de lampes, dont les vapeurs n'ayant d'issue que par cette porte, y séjournent pendant long tems, et les remplissent d'une odeur infecte d'huile et de graisse. Voy. la figure d'un de ces temples à la planche 23.

Temples les plus fameux

Les temples les plus fameux ont un bain consacré par les Brames, qui lui ont donné la vertu de purifier ceux qui viennent s'y baigner, et de les exempter de la métempsycose. Cette adroite fourberie y attire un grand nombre d'étrangers et d'offrandes. Les autres enceintes renferment des hospices et des péristyles quelquefois immenses, à l'abri desquels le peuple et les voyageurs viennent se réfugier: on y trouve en outre d'autres petites chapelles où sont exposées les images des saints et des Rois qui ont mérité par leurs vertus les honneurs de l'apothéose : les Brames y ont aussi leurs habitations.

Les temples dédiés à Chiva, à Visnou et à Soupramanier fils du premier, sont les plus renommés : ceux des autres fils de Chiva et de quelques saints Rois, tels que celui de Darma-Rajah sont beaucoup plus petits. Pollear même, quoiqu'un des Dieux les plus puissans, est sans temple, et n'a qu'une chapelle dans celui de Chiva.

Statues des Dieux.

Les images des Dieux doivent être en pierre, en cuivre ou en or, et jamais en argent ou autre métal; celle de Pollear ne peut être qu'en pierre. Chaque pagode a deux statues qui représentent le même Dieu, l'une au dehors à laquelle le peuple présente ses offrandes, et l'autre en dedans où ces offrandes sont portées par les Brames, comme les seuls dignes de s'en approcher. Eux seuls ont le droit de la laver avec du lait ou de l'huile de coco, de l'orner de fleurs ou de lui faire des onctions et autres cérémonies préscrittes par l'usage. Le peuple reste pendant ce tems hors du temple sous un vestibule soutenu par plusieurs rangées de colonnes; et durant ces cérémonies, auxquelles il assiste les mains jointes et dans le plus grand recueillement, de jeunes filles dansent au son



des instrumens, et chantent les louanges du Dieu, après quoi les Brames distribuent aux assistans les fleurs qui paraient l'idole.

Les temples riches ont tous un nombre considérable de jeunes filles consacrées au Dieu qu'on y adore, et qui sont appelées Devadâses (1). Elles sont recherchées dès leur bas âge par les Brames à leurs parens pour le service du temple: quelquefois les parens viennent eux mêmes les leur offrir spontanément, soit parcequ'ils en ont fait le vœu, soit pour alléger le poids de leur indigence en les plaçant dans ces asiles. Sous le voile auguste et sacré de la religion, la prostitution de ces jeunes filles n'a rien de déshonorant. On leur donne de bonne heure dans ces retraites paisibles quelques connaissances des lettres; elles y sont instruites surtout dans l'art de relever, par les manières les plus engageantes et les charmes les plus flatteurs, les attraits et les grâces qu'elles tiennent de la nature. Là elles apprennent à feindre un tendre sentiment et une douce langueur dans un bel œil noir qui a la vivacité de celui du serpent; à laisser échapper un regard libre ou réservé; à allier la licence des caresses de l'amour à la retenue d'une pudeur timide; à cacher la ruse sous un air de simplicité et d'innocence; à faire prendre surtout à leurs membres une souplesse et une élégance merveilleuse dans les attitudes les plus propres à exciter et même à satisfaire la volupté; et enfin à mettre en œuvre tout ce que l'amour et le plaisir ont de plus raffiné et de plus puissant dans leurs prestiges.

Jeunes filles appelées Devadâses consacrées aux Dieux.

Elles sont livrées à la corruption des Brames.

Outre l'objet principal de leur destination, qui est de servir à la passion des Brames, elles sont encore chargées de prendre soin de l'intérieur du temple, d'y allumer les lampes, de danser et chanter devant le simulacre du Dieu dans les jours de solennité. Il n'est pourtant pas impossible, dit on, d'obtenir leurs faveurs à quiconque sait en accompagner la demande d'un offre en numéraire; et dans l'abondance de leurs richesses en ce genre, les Brames peu jaloux, leur permettent volontiers ces sortes de complaisances pour accroitre le revenu de leur pagode. Lorsqu'ils en renvoyent quelques-unes qui leur sont devenues indifférentes par ce que leur beauté est passée, ou pour quelqu'autre raison, ces femmes ne perdent aucune considération dans l'opinion du peuple (2), et les de-

Elles ont soin du temple.

(1) On les appelle encore Mourli etc.

(2) Je rencontrai un jour, dit l'auteur des lettres sur les Indes orientales, une concubine du Dieu Soubramannia qui avait été congédiée, je ne

vots les regardent même comme des êtres sacrés, dignes par conséquent de tous leurs voeux et de toute leur tendresse. Ces restes de la débauche Bramanique sont aussitôt remplacés par de nouvelles victimes. Le grand temple de Jagannàtha n'en renferme pas moins de cinq à six cents.

Les Nartachis ou Veschastri etc.

Les Nartachis, appelées encore Veschastri, Varàngana, Suarìni etc. sont semblables à ces Devàdases. Ce sont des danseuses qui accompagnent les processions à certaines solennités, mais dont la profession n'exige point qu'elles soient renfermées dans l'enceinte des temples.

Les Cancenis ou Balliadères.

Les Cancenis ou danseuses, si connues sous le nom de Balliadères que les Portugais leur ont donné, forment une troisième classe de prêtresses de Venus; mais elles sont moins révérées que les premières, et on en trouve dans presque toutes les contrées de l'Inde. Il en est parmi elles de fort belles, mais toutes ne sont certainement pas des Nymphes ni des Déesses, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il ne se donne aucune fête, aucun amusement dans les maisons des Grands soit Indous soit Musulmans, que ces danseuses, qui sont chanteuses en même tems, n'y soient appelées avec leurs joueurs d'instrumens divers tels que tymbales, tambourins et tamtàm; il est même des riches qui en entretiennent une troupe à leur service. Leurs danses sont des pantomimes amoureuses, et leurs chants consistent en quelques chansons du même genre, et pour la plupart en langue Indoue. Elles ne dansent presque jamais qu'une seule à la fois, et il ne leur faut que peu d'espace pour exécuter leurs mouvemens qui sont, de tendre tantôt un bras et

Leurs danses.

sais pourquoi, mais sans doute parce qu'elle commençait à vieillir. (Le Dieu les juge dignes de ses caresses jusqu'à l'âge de vingt ou vingt cinq ans). Cette femme avait avec elle cinq ou six domestiques, qui allaient recueillant dans les lieux par où elle passait les offrandes des dévots dont elle recevait le nom d'épouse du Dieu. Elle était vêtue de la manière la plus décente, pour ne pas dire richement, en franges d'or et d'argent: elle avait en main une lance et une image du Dieu son époux avec diverses autres emblêmes, et montrait dans la grâce de son maintien et de ses gestes qu'elle avait singulièrement profité à l'école des Brames. Je n'ai jamais trouvé dans aucune femme un regard plus pénétrant et plus vif, une physionomie plus attrayante et plus fine, et en la voyant je me rappelai ce vers: *Sa langue parle et se tait dans ses yeux comme dans sa bouche.*

tantôt l'autre, de lever et de remettre leur voile sur leur tête, et de mêler à l'expression tantôt amoureuse tantôt suppliante ou langoureuse de leur maintien, les agitations de la crainte et de la jalousie, les plaintes et tous les transports de l'amour et de la volupté, ainsi que des sourires et des œillades analogues à la passion qu'elles veulent rendre. Du reste la décence n'est jamais blessée dans ces représentations. Leur habillement est le plus élégant et le plus avantageux qu'on puisse imaginer, pour faire ressortir les grâces et la beauté: leurs pieds et leurs mains sont chargés d'anneaux et de bracelets, et il en est même qui portent quelque bijou à leur nez. Bien que l'œil soit choqué au premier abord de cette espèce d'ornement, il finit par s'y accoutumer; mais quoi qu'en disent Raynal et autres, nous pensons qu'il serait encore mieux pour ces femmes de n'en pas avoir, et leur vètement gagnerait également à être un peu plus simple. Nous rapporterons ici ce qu'en dit Raynal: « Tout conspire aux prodigieux succés de ces femmes voluptueuses, l'art et la richesse de leur parure, l'adresse qu'elles ont à façonner leur beauté. Leurs longs cheveux noirs, épars sur leurs épaules ou relevés en tresses, sont chargés de diamans et parsemés de fleurs. Des pierres précieuses enrichissent leurs colliers et leurs bracelets. Les bijoux même qu'elles attachent à leurs narines et qui choquent au premier coup d'œil sont d'un agrément qui plait, et relève tous les autres ornemens par le charme de la symétrie, et d'un effet inexplicable, mais sensible avec le tems. »

Comment elles conservent leur sein.

« Rien n'égale sur tout leur attention à conserver leur sein, comme un des trésors les plus précieux de leur beauté. Pour l'empêcher de grossir ou de se déformer, elles l'enferment dans deux étuis d'un bois très-léger, joints ensemble et bouclés par derrière. Ces étuis sont si polis et si souples, qu'ils se prêtent à tous les mouvemens du corps, sans applatir, sans offenser le tissu délicat de leur peau. Le dehors de ces étuis est revêtu d'une feuille d'or parsemée de brillans. C'est là, sans contredit, la parure la plus recherchée, la plus chère à la beauté. On la quitte, on la reprend avec une légèreté singulière: ce voile qui couvre le sein, n'en cache point les palpitations, les soupirs, les molles ondulations, il n'ôte rien à la volupté. »

Cercle noir autour des yeux.

« La plupart de ces danseuses croyent ajouter à l'éclat de leur teint, à l'impression de leurs regards, en formant autour de leurs yeux un cercle noir, qu'elles tracent avec une aiguille de tête

teinte d'une poudre d'antimoine. Cette beauté d'emprunt, relevée par tous les poètes orientaux (1), après avoir paru bizarre aux Européens qui n'y étaient pas accoutumés, a fini par leur être agréable. „

« Plusieurs se teignent les ongles en vermillon dont la couleur dure quelque tems, avec le suc des feuilles d'une plante appelée Madròni en Tamoul. Elles sont aussi dans l'usage, ainsi que les autres beautés Indiennes, de se frotter le corps avec le suc de la racine de safran, et vont ensuite se laver. Le parfum le plus usité après le bain est fait avec de la poudre de sandal. „

Elles se teignent les ongles en vermillon.

« Cet art de plaire est toute la vie, toute l'occupation, tout le bonheur des Balliadères. On résiste difficilement à leur séduction. Elles obtiennent même la préférence sur ces belles Cachemiriennes, qui remplissent les serails de l'Indostan, comme les Georgiennes et les Circassiennes peuplent ceux d'Ispahan et de Constantinople. La modestie, où plutôt la réserve naturelle à de superbes esclaves séquestrées de la société des hommes, ne peut balancer les prestiges de ces courtisannes exercées. „

D'après tout ce que nous venons de dire au sujet de ces femmes, il est naturel de penser que les fêtes et les cérémonies religieuses auxquelles elles sont appelées, pour en rendre la pompe plus solennelle et plus brillante, ne sont pour les Indous que des spectacles ou espèce de passetems, comme elles le sont pour tant d'autres peuples.

Inauguration d'un temple.

L'inauguration d'un temple entraîne des dépenses considérables; et quelquefois il arrive que cette solennité, qui dure quarante jours, pendant lesquels tous les Brames qui s'y rendent en foule sont nourris, est différée de plusieurs années, jusqu'à ce qu'on trouve un jour propice pour la célébrer. Dès que la construction du temple est achevée, on choisit, pour en être le grand prêtre, un Brame qui ne peut ni se marier ni sortir de la pagode: il se montre une fois par an, assis au milieu du sanctuaire sur des coussins, et le peuple reste prosterné devant lui jusqu'à ce qu'il se retire. La dignité de grand prêtre est héréditaire dans sa famille: il prend pour l'assister le nombre de Brames qu'il peut entretenir, et pour cela le Souverain lui donne des terres qui sont exemptes de toute imposition et de tous droits sur l'entrée et la sortie des marchan-

Grand prêtre.

(1) Cette coutume est très-ancienne aux Indes, comme on peut le voir dans le Ghitagovinda de Jajadéva etc.

dises appartenantes aux individus de sa religion. Il paraît que les Indiens le regardent comme responsable des fléaux dont ils sont frappés : car, lorsque les jeûnes, les mortifications et les prières n'ont pu faire cesser la calamité qui en est l'objet, il est obligé de se précipiter la tête en bas du haute de la pagode, pour appaiser les Dieux par le sacrifice de sa vie. L'inauguration du temple est suivie d'une grande fête en l'honneur du principal Dieu qu'on y adore, et on en fait l'anniversaire chaque année à pareil jour.

Description de la fête de la dédicace du temple appelée Tirounal.

Cette fête célébre, appelée *Tirounal* ou du char, dure dix jours dans les temples de Chalembron, Chédingam, Jagrenat etc., qui sont les plus fameux. Quelques jours auparavant on fait à l'idole une quantité d'offrandes, et on construit dans tous les lieux par où elle doit s'arrêter des chapelles garnies des plus belles tapisseries, où sont représentées la vie et les métamorphoses du Dieu. La veille de la fête, le tamtam et autres instrumens résonnent dans toutes les rues par où la procession doit passer, pour avertir les femmes enceintes de s'en tenir éloignées, par ce que leur présence serait un obstacle à son passage. Le premier jour, après une foule d'offrandes et plusieurs processions faites dans l'enceinte du temple au bruit d'une multitude d'instrumens, on attache une banderolle au sommet du pavillon, et le soir on transporte l'idole sous un dais. Le matin du second jour elle est portée en procession, et le soir on la pose sur une espèce de cygne appelé *Annon*. Le troisième jour au matin on la porte encore en procession sur un lion fabuleux appelé *Singa*, et on la met le soir sur une espèce d'oiseau appelé *Yalli*. Si la fête se fait en honneur de Visnou, on le porte le matin du quatrième jour sur le singe Anoumar, et le soir sur Guéroudin; et si elle est en honneur de Chiva, on le porte au matin sur un géant, et le soir sur le bœuf Darmadevé. Le matin et le soir du cinquième jour, Visnou est porté sur le serpent Adyssechen, le matin du sixième sur un singe, et le soir sur un éléphant blanc. Le septième jour on ne fait point de procession; mais l'idole est placée le soir sur la tour la plus haute de la pagode, et là chacun s'empresse de lui apporter ses offrandes, ce que font aussi les Brames le jour suivant. Le neuvième elle est portée le matin et le soir en procession sous un dais, mais la procession du dixième et dernier jour est la plus solennelle de toutes. L'idole est posée sur un tabernacle de pierre appelé *termouti* orné de fleurs

et de banderoles, lequel sert en même tems à la placer sur le char qui doit la porter en procession: on appelle ce jour *Teroton*, qui veut dire course du char, lequel est traîné dans les rues par la multitude qui mêle ses cris au son d'une foule d'instrumens. Ce char est une machine énorme où sont représentées en sculptures obscénes les métamorphoses et la vie du Dieu: il est garni de même de banderoles et de fleurs: quatre lions en carton qui sont à ses quatre angles servent de support à toute cette décoration; deux chevaux de même ouvrage et peints en bleu son attelés sur le devant, et au milieu est un piédestal qui porte l'idole, de laquelle des Brames s'empressent d'écarter les mouches. Les Balliadéres et les musiciens sont assis à l'entour, et font retentir l'air du bruit de leurs instrumens. Il y a toujours quelques fanatiques qui se jettent sous les roues de ce char pour se faire écraser, dans la persuasion d'entrer par cette mort en possession immédiate du parfait bonheur. On a même vu, dit Sonnerat, des pères et des mères se jetter avec leurs enfans dans les bras sous ses roues pour y chercher le même genre de mort, et le cortége passer sur les cadavres de ces malheureux sans montrer la moindre émotion. Aujourd'hui cependant, soit que la superstition ait moins d'empire dans ces contrées, soit qu'on y connaisse mieux les lois de l'humanité, il y a beaucoup moins de zèle pour ces terribles sacrifices. Solvyns assure pourtant avoir vu lui même jusqu'à trente personnes perdre la vie sous un seul de ces chars. Voy. la planche 24.

Fêtes annuelles

Sonnerat fait une longue description de toutes les fêtes qui se célébrent chaque mois dans l'Inde, mais nous croyons suffisant de faire mention ici des principales. Dans la première fête appelée *Varouché-Paroupou*, ou *naissance de l'an*, qui se célébre seulement dans l'intérieur des maisons, on fait la cérémonie dite *Darpenon*, en mémoire des trépassés. La fête de *Narsinga-Jeinti* est célébrée dans les temples de Visnou, et celle d'*Addi-Pouron* dans les temples de Chiva en honneur de la Déesse Parvadi, qu'on porte en procession sur un char. La fête de *Varlachimi-Noembou* se fait dans les maisons en honneur de Latchimi: les hommes s'attachent un cordon de coton jaune au bras droit, les femmes au cou, et les prêtres y vont faire le poutché (1). Peu d'Indiens font cette fête: car en la célébrant une seule fois, on contracte l'obligation pour

Fête de la naissance de l'an.

Fête en honneur de Latchimi.

(1) Cérémonies journaliéres dont nous parlerons en suite.

Tav. 24



G. Zanon inc.

soi et ses descendans de la célébrer toujours. Les Balliadères prennent volontiers cet engagement, parce qu'il leur fournit l'occasion de mettre à contribution leurs amans, et tous ceux chez qui elles vont ce jour là exercer leurs talens. Le jour de la naissance de Quischena, on célébre dans tous les temples de Visnou la fête d'*Ouricati-Tirounal* pendant neuf jours consécutifs, durant lesquels on porte le Dieu en procession dans les rues: cette fête est surtout célébrée par les bergers, en mémoire du séjour que Quischena fit parmi eux à la campagne. Une des fêtes les plus fameuses est celle de *Mahar-Naomi*, appelée *la fête des armes* qui dure neuf jours au milieu des processions et de mille autres cérémonies publiques qui se font dans les temples: le neuvième jour chacun rassemble ses armes et les expose sans fourreau dans une chambre bien propre avec ses livres et instrumens de musique, et les Brames s'y transportent avec de l'eau dans un vase et des feuilles, dont ils aspergent les voitures de la maison, les animaux, les bateaux et les vaisseaux si le maître de la maison en a. Les huit premiers jours sont consacrés à Chiva et à Visnou, et le neuvième à honorer les trois principales Déesses Parvadi, Latchimi, et Sarassouadi, la première desquelles est représentée par les armes comme Déesse de la destruction; la seconde par les voitures, les bateaux et les animaux, comme Déesse des richesses; et la troisième par les livres et les instrumens de musique, comme Déesse des langues et de l'harmonie. La plus grande fête des Indiens a lieu dans le mois de *tai* qui est le dixième de leur année et correspond à notre mois de janvier; elle est destinée à célébrer le retour du soleil dans le septentrion, et dure deux jours: celle du premier jour est appelée *Boï-Pandigué* ou *Péroun-Pongol*, qui veut dire *Grand-Pongol*, et la cérémonie consiste à faire bouillir du riz dans du lait, pour tirer des augures de la manière dont il bout. Dès que l'ébullition se manifeste, les femmes et les enfans se mettent à crier *Pongol*, qui veut dire *il bout*. Cette cérémonie se fait toujours dans l'intérieur des maisons, et le lieu choisi pour cela doit avoir été purifié auparavant avec de la bouze de vache: on y construit un fourneau sur lequel on met cuire le riz, qui est ensuite mangé par tous les gens de la maison, après qu'on en a fait l'offrande aux Dieux. Le second jour de cette fête prend le nom de *Maddou-Pongol* ou Pongol des vaches: on peint les cornes de ces animaux qu'on fait courir ensuite couverts de fleurs dans toutes les rues, et à leur retour à

Naissance de Quischena.

Fête d'Ouricati-Tirounal.

Fête de Mahar-Naomi, *ou fête des armes.*

Fête du Péroun-Pongol.

l'étable on leur donne le Pongol. Le soir on porte en procession dans les champs l'idole du Dieu tenant une lance en main comme s'il allait à la chasse: cette idole est placée sur un cheval de bois, dont les pieds de devant sont levés comme s'il galopait, et ceux de derrière appuyés sur une table portée par quatre hommes: on tue un animal réservé pour cette fête, lequel doit être pourtant un quadrupéde qui peut être pris indifféremment depuis le tigre jusqu'à la souris: lorsqu'il est lâché, on observe attentivement de quel côté il coure pour en tirer augure. Le même jour les Brames jettent les sorts pour connaître les événemens de l'année suivante, et le soir on se rassemble en famille, on se fait des présens, et on se rend des visites en cérémonie pour se souhaiter un bon Pongol.

Fêtes particulières.

On célèbre dans plusieurs temples certaines fêtes particulières qui ont pour origine la vie ou les miracles faits par le Dieu qu'on y adore; elles ne sont pourtant pas d'obligation, et n'entrent point dans le nombre des fêtes annuelles, de même que celles des Dieux subalternes dont les Brames n'ont point approuvé la célébration. Telles sont les fêtes de Mariatal, de Darma-Rajah, de Drobédé, de Manarsouami etc. Le jour où l'on célèbre celle de Mariatal est arbitraire partout ailleurs qu'à Colenour à quatre lieues de Pondichery, où elle a lieu tous les ans dans le mois de chitteré: la Déesse y prend le nom de *Quedil*, à laquelle les Deverkels donnèrent le pouvoir spécial de guérir la petite vérole. Tous ceux qui croyent avoir obtenu ou attendent de Mariatal quelque faveur insigne, font vœu de se faire suspendre en l'air. Cette cérémonie consiste à se faire passer sous la peau du dos deux crochets qui sont fixés au bout d'un long levier, dont le point d'appui est sur un arbre à environ vingt pieds de hauteur; en pesant sur le bout opposé on élève le patient, et on lui fait faire autant de tours qu'il désire: il tient ordinairement un sabre avec un bouclier, et fait tous les mouvemens de quelqu'un qui se bat; malgré les douleurs cuisantes qu'il doit ressentir, il faut qu'il montre un air gai, car la moindre plainte qui lui échaperait, ce qui arrive bien rarement, le ferait chasser de sa caste. Après qu'on lui a fait faire plusieurs tours on le remet à terre, et la prompte guérison de ses blessures passe pour un miracle aux yeux des adorateurs zélés de Mariatal. Les Brames regardent avec mépris cette cérémonie à laquelle il n'assiste que des pêcheurs, des blanchisseurs, et des individus appartenans aux castes les plus ignobles.

Fête de Mariatal, de Darma-Rajah, de Drobédé, et de Manarsouami.

26



G. Zancon dis. e incise



2.5

G. Zancon inci.

Solvins met cette bizarre et cruelle cérémonie, qu'il appelle *Charok-Pougia*, au nombre des expiations que les Indiens font pour leurs péchés. On voit à la planche 25 une image de cette scène, telle que le même écrivain la vit exécuter dans un lieu des plus fréquentés de Calcutta, au son d'une infinité d'instrumens de musique, et en présence d'une foule de personnes de toutes nations que la curiosité y avait attirées.

Fête du feu en honneur de Darma-Rajah.

La seule fête publique qui se fasse en l'honneur de Darma-Rajah et de son épouse Drobédé est celle de *Nerpou-Tirounal* ou fête du feu, parce qu'on y marche sur de la braise ardente. Elle dure dix huit jours, pendant lesquels celui qui a fait le vœu de la célébrer doit jeûner, s'abstenir de femmes, coucher sur la terre nue, et marcher sur de la braise. Le dernier jour, tous les dévots se rassemblent au son des instrumens, la tête couronnée de fleurs, le corps barbouillé de safran, et vont sautant en cadence à la suite des images de Darma-Rajah et de Drobédé qu'on porte en procession. Arrivés au lieu où est cette braise, ils la remuent pour lui donner plus d'activité, prennent un peu de cendre, s'en frottent le front, et après qu'on en a fait faire trois fois le tour aux Dieux, ils se mettent à marcher plus ou moins vite selon leur dévotion sur cette braise ardente, qui est étendue sur un espace d'environ quarante pieds, portant, les uns leurs enfans dans leurs bras, les autres des sabres, des lances et des étendards. Voy. la planche 26.

Cérémonies Poutché.

On comprend sous le nom de *Poutché* toutes les cérémonies journalières qu'exige le culte des diverses divinités: ces cérémonies consistent à laver l'image du Dieu avec de l'eau et du lait, à la frotter avec du beurre et des huiles odorantes, à l'habiller de riches vêtemens, à l'enrichir de brillans qu'on change chaque jour ainsi que les autres ornemens lorsque la pagode est riche. On suspend devant elle des lampes où, au lieu d'huile, on brûle du beurre; et on lui jette de tems à autre, et dans une quantité déterminée par les livres sacrés, des fleurs particulières qui sont consacrées à elle seule. Durant cette cérémonie, les danseuses exécutent des pas en cadence devant l'idole, tandis qu'avec des émouchoirs en crins blancs, ou en plumes de paon, des Brames en écartent les insectes, et que d'autres lui présentent les offrandes des fidéles, consistant en riz, en camphre, en beurre, en fleurs et en fruits. Il n'est permis qu'aux Brames de faire le Poutché dans les maisons des particuliers, comme ayant seuls le pouvoir de faire descendre sur la terre

la divinité dont la présence est nécessaire dans cette cérémonie : elle consiste à faire des offrandes et un sacrifice à Dieu, et doit être célébrée par tous les Indiens à certaines fêtes de l'année.

Le Brame désigne pour cela un local qui est purifié avec de la bouze de vache dont on enduit le plancher, on l'asperge avec de l'urine du même animal, et on place au milieu un seau d'eau couvert, avec plusieurs lampes allumées autour et remplies de beurre. Lorsque tout est prêt, le Brame assis à terre, la tête nue, et jettant de tems à autre des fleurs et du riz sur le seau, récite quelques prières, après lesquelles le Dieu doit se trouver infalliblement dans le seau. Alors on lui fait des offrandes de riz, de fruits et de bétel, à condition pourtant qu'il en rendra le centuple; et le Brame termine le sacrifice par brûler devant le seau plusieurs morceaux de bois, après quoi il donne congé au Dieu par quelques autres prières.

Le Dibaradané. Le *Dibaradané* ou offrande du feu est une autre cérémonie qui se fait chaque jour en l'honneur des Dieux, et fait partie du Poutché. Le Brame qui la célèbre sonne d'une main une clochette, et tient de l'autre une lampe de cuivre pleine de beurre, qu'il fait passer et repasser autour de la statue du Dieu qu'on adore, tandisque les Balliadères chantent ses louanges en dansant. Les assistans adressent leurs prières à l'idole, les mains jointes et dans le plus grand recueillement; ensuite le Brame rompt les guirlandes dont elle était ornée, et en distribue les fragmens au peuple, dont il reçoit en même tems les offrandes pour être présentées à la divinité.

L'Abichégam. L'*Abichégam* fait aussi partie du Poutché, et consiste à verser sur le Lingam du lait que l'on conserve soigneusement pour en distribuer quelques gouttes aux mourans, afin de les mettre en état de jouir des délices du Cailasson.

Le Sandivané. Le *Sandivané* est une cérémonies que les Brames seuls font chaque jour pour les Dieux en général, et le matin pour Brama en particulier comme l'auteur de leur race. Ils s'en vont au lever du soleil au bord d'un étang, et prenant de l'eau dans le creux de la main, se la jettent sur les épaules, tantôt devant et tantôt derrière eux en invocant Brama et en chantant ses louanges, ce qui les rend purs et dignes de ses grâces : ils en jettent aussi au soleil en signe de respect et de reconnaissance de ce qu'il a daigné reparaître sur l'horison et dissiper les ténébres, et terminent la cérémonie par se purifier dans un bain.

Le *Darpenon* a été institué en l'honneur des morts. Les Indiens, après s'être purifiés par le bain, s'asseyent devant un Brame, lequel après avoir fait quelques prières, verse, d'un petit vase d'airain appelé *chimbou*, de l'eau sur la main droite qu'ils lui présentent ouverte et penchée de son côté, en nommant les personnes pour lesquelles il prie : ces prières sont adressées aux Deverkels protecteurs des morts.

Le *Nagapoutché*, qui veut dire *office du serpent*, est une cérémonie qui ne se fait guères que par les femmes. Lorsqu'elles veulent la célébrer à certains jours de l'an, elles s'en vont au bord d'un étang, où croissent l'Arichi et le Margosan (1), et déposent sous ces arbres une figure en pierre, qui représente un Lingam entre deux serpens; et après s'être baignées, elles lavent le Lingam, et brûlent devant lui quelques morceaux d'une espéce de bois destiné à cette sorte de sacrifice, et lui jettent des fleurs, en lui demandant des richesses, une nombreuse postérité, et une longue vie pour leurs maris. Cette prière finie, elles laissent sur le lieu cette pierre, qui sert ensuite au même usage pour toutes les femmes qui la trouvent. S'il n'y a point d'Arichi ni de Margosan au bord de cet étang, elles en portent quelques branches qu'elles plantent par cérémonie de chaque côté du Lingam, et dont elles lui forment une espéce de dais. L'Arichi passe pour le mâle, et le Margosan pour la femelle. *Le Nagapoutché.*

Religieux ou Fakirs.

Les Brames, comme nous l'avons vu, sont les ministres du culte: ce ne sont pourtant pas les seuls membres de la classe religieuse; il est une autre secte d'individus, connus depuis beaucoup de siécles par les rigueurs et l'absurdité de leurs pratiques de dévotion: ce sont les Fakirs, auxquels les anciens avaient donné le nom de *Gymnosophistes.* Gymnosophistes.

(1) On ne connait pas précisement l'espèce d'arbre qui porte le nom d'Arichi. Sonnini dit avoir été assuré par un officier très-instruit qui avait passé vingt ans dans l'Indostan, que le mot Tamoul *Arichi*, est le nom d'un bambou dont on mange la semence *panicum arborescens* de Linn; mais ce *panicum* n'est certainement pas la plante dont parle Sonnerat, puisqu'il la dit comparable, sous certains rapports, au Margosan qui est une espèce de *melia*. *Melia azadiracka*, Linn. *Arbor indica fraxino similis*, *oleae fructu* Bauh. Le nom *Margosa* est Portugais, et veut dire *amer*.

L'institution des Fakirs dérive d'une source très-pure; mais, comme la plupart des institutions humaines en matière de religion, elle s'est corrompue en passant par la main de gens qui étaient intéressés à en altérer les principes pour l'accommoder à leurs vues. On trouve dans les livres Indiens l'origine des Fakirs, des Yoguis et des Saniasses, noms sous lesquels sont connus ces êtres singuliers. On voit, par un passage d'un poème intitulé *Phaquak-geeta*, que ce n'est qu'en altérant la doctrine des anciens sages, que les Fakirs sont parvenus à ce genre de vie extravagant, qui les distingue tant des autres Indiens. « Un vrai Yoguis ou Saniasse, dit le Brame auteur de cet ouvrage, est celui qui fait ce qu'il doit sans y être poussé par un motif d'intérêt, et non celui qui vit sans le feu du sacrifice et dans l'inaction. Apprends, fils de Pandoo, que ce que les hommes appellent Saniasse, ou la renonciation au monde, est la même chose que Yoguis, ou la pratique de la dévotion. Celui-là ne peut être un Yoguis, qui ne se propose pas une bonne fin dans ses actions. Les œuvres sont les seuls moyens par lesquels l'homme peut atteindre le degré de dévotion auquel il aspire. On dit que le Saniasse, voué à la contemplation, est arrivé à ce degré de dévotion, lorsqu'il n'est plus distrait par aucun objet corporel, ni par aucune occupation . . . . L'homme, dont l'âme est paisible, et qui a dompté ses inclinations vicieuses, est impassible au chaud et au froid, à la douleur et au plaisir, aux honneurs et aux disgrâces. L'homme, dont l'esprit est rempli de la sagesse et de la science divine, qui s'est élevé au plus haut degré de la perfection, et qui a étouffé ses passions, est appelé Dévot ou Yoguis: il regarde d'un œil d'indifférence l'or, l'argent et la pierre . . . . . Le Yoguis exerce sans cesse son esprit dans la retraite: lorsqu'il est retiré du monde, son esprit et son cœur sont dans le calme. Il fixe sa demeure dans un lieu exempt de souillure, ni trop haut ni trop bas, et s'assied sur les gazons sacrés, appelés *Koos*, recouverts d'une peau et d'une toile ; et c'est là que doit se placer quiconque veut vaincre ses passions. Alors, l'esprit concentré dans un seul objet, le Yoguis doit se livrer à la pratique de sa dévotion pour rendre son âme pure, en tenant la tête, le cou et le corps immobiles, et les yeux fixés sur la pointe du nez.

A ces maximes, il est aisé de juger que les livres sacrés de cette secte sont pleins de morale, malgré qu'elle soit enveloppée de rites superstitieux auxquels les Fakirs se sont principalement atta-

chés, sans trop s'occuper de l'objet réel que se sont proposés leurs instituteurs. La moindre de leurs bizarreries est la profonde méditation à laquelle ils se livrent pendant plusieurs heures, le corps parfaitement immobile, comme le prescrivent leurs livres, les muscles tendus, et les yeux fixés sur le bout de leur nez. Leur esprit y est quelquefois tellement appliqué, qu'ils ne s'appercoivent nullement de ce qui ce passe autour d'eux, tant leurs facultés sont, pour ainsi dire, absorbées dans la contemplation des qualités incompréhensibles de la divinité, et de la beauté des êtres créés. Ils prétendent, durant ces abstractions, d'être ravis en extase, de devenir insensibles à tous les objets terrestres, et de jouir dans cet état d'un bonheur qu'aucune langue mortelle ne saurait exprimer.

Mais la superstition des Fakirs ne se borne point à ces pratiques absurdes, qui ne sont, du reste, qu'innocentes auprès des macérations et des tourmens dont quelques-uns cherchent à se faire un mérite aux yeux du peuple. A la vue de cette foule de fanatiques, on pourrait demander comment il se fait que dans l'Inde il y ait tant d'individus qui embrassent un genre de vie aussi austère, aussi dur, aussi ennemi de toute espèce de raison et de bon sens? On cessera d'en être surpris, si l'on réfléchit à la crédulité qui est naturelle à l'homme et surtout aux Indiens, à l'estime singulière qu'ils ont pour l'état de Fakir, et à l'extrême indolence qui porte cette sorte de gens à embrasser un genre de vie, où elle est assurée de trouver une existence sans travail. Il y a encore une autre cause à laquelle on peut attribuer en partie le grand nombre de Fakirs qu'on rencontre dans toutes les contrées de l'Inde, c'est la prétendue permission accordée par Menou à quiconque éprouve des disgrâces dans ses affaires domestiques, d'abandonner sa famille, pourvu qu'il se fasse Fakir.

Diverses classes de Fakirs.

On trouve dans les relations des anciens voyageurs la description de divers genres de pénitence auxquels se condannent ces fanatiques; mais Solvyns nous a fait connaître, mieux que tout autre, la différence qu'il y a entre les diverses classes de ces prétendus dévots, les prérogatives et les folies de chacune d'elles, en les divisant par sectes, et en donnant un traité complet de leurs différens systêmes. Nous le prendrons donc pour guide dans l'exposé rapide que nons allons faire des principales.

Porom-Houngse.

Les Fakirs appelés *Porom-Houngse* sont des hommes qui, aux yeux de l'Indien superstitieux, sont descendus du ciel, vivent mille

ans sans prendre de nourriture, et qui, jettés dans l'eau ou dans le feu, n'y meurent point. S'il y a quelque chose de vrai dans ces contes absurdes, c'est qu'on ne voit jamais un *Porom-Houngse* manger ni boire en présence de qui que ce soit. Ils sont partout accueillis avec le plus grand respect, et le peuple leur rend les honneurs les plus ridicules. Voy. la fig. 2 à la gauche de la planche 27.

Dondy. D'autres Fakirs portent le nom de *Dondy*, dérivé du mot Indien *Dand* qui veut dire bâton, parce qu'ils en ont toujours un à la main lorsqu'ils sont en route, et le couchent à leurs pieds quand ils sont assis: ce *Dand* a un petit morceau de toile carré attaché vers le bout. Les Dondy se donnent pour être en communication directe avec la divinité, et ils ne rendent aucun culte aux idoles ou aux images de leurs Dieux: aussi ne sont ils point dans l'habitude de porter le petit cordon que tout Brame est obligé d'avoir. Ils jouissent d'une grande réputation, et leur sainteté leur attire des hommages dans tous les lieux où ils paraissent: ils vont par troupes de vingt, trente, et plus encore dans les jardins des riches, qui se regardant comme très-honorés de leurs visites, s'empressent de leur offrir tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Le chef de ces Dondy est ordinairement un homme très-instruit: lorsqu'il s'est assis sur sa petite natte, les Brames accourent autour de lui et lui font des questions sur les points les plus difficiles et les plus équivoques de leur religion, pour s'instruire par ses reponses.

Saniasses Les *Saniasses* forment une classe de Fakirs bien plus dangereux que les précedens, car ils ne se contentent pas, comme les Dondy, de dépouiller un jardin, mais ils s'en vont en troupes nombreuses attaquer les propriétaires isolés dans les campagnes, les volent, les pillent, et commettent envers eux toutes sortes de vexations. Ces vagabonds sont toujours armés: ils se teignent la moitié du visage et autres parties du corps, se laissent croître la barbe et les cheveux qu'ils ne peignent jamais, et les souillent au contraire de boue et d'une terre colorée pour se donner un aspect encore plus féroce: ils portent un bâton avec un vase d'airain pour puiser de l'eau. Leur religion leur prescrit, entre autre choses, de ne se coucher que sous le palmier, et ce précepte est peut-être le seul qu'ils observent scrupuleusement, car ils ne se conforment aux autres qu'autant qu'il leur plait: bien qu'ils fassent profession du célibat, ils n'en vivent pas moins plongés dans la débauche. La



vigilance des gouvernemens actuels empêche ces brigands de se rassembler en troupes; c'est pourquoi leur nombre va diminuant de jour en jour, au grand contentement des gens de la campagne. Voy. la fig. 3 à la gauche de la même planche.

Bien différens des précédens sont les Fakirs appelés *Nanek-Pounthy*, qui, par un usage à eux particulier, et dont l'origine nous est inconnue, ne portent qu'un soulier et une moustache. Ils sont coiffés d'un turban, d'où pendent à gauche deux grelots en argent, et ont au cou une espèce de collier qui, aussi bien que le turban, est recouvert d'un treillage en fil de fer. Ils tiennent en outre de chaque main un bâton qu'ils battent sans cesse l'un contre l'autre, en récitant avec une volubilité de langue incroyable un *Dournah*, ou morceau de légende Indienne (1); et au moyen de cette pieuse fourberie, ils s'imaginent acquérir un droit absolu à la bienfesance des personnes devant lesquelles ils font leur longues déclamations: car s'ils n'en reçoivent rien, ils se croyent autorisés par les dogmes de leur secte à les charger d'injures et de malédictions: ce dont ils s'acquittent avec la même volubilité. Ces Fakirs ne font pas d'autre métier pendant toute leur vie; du reste ils sont assez paisibles et jouissent encore de quelque considération surtout parmi les Seiks et les Marattes. Nanek-Pounthy

Les *Biscnoubs* sont des Indiens qui, après avoir renoncé à tous les plaisirs de la vie, aux richesses et aux biens de ce monde, se sont voués entièrement au culte de Visnou, et ont consacré le reste de leur vie à l'adoration perpétuelle de cette divinité. Il est rare de trouver des jeunes gens dans cette classe de dévots, et elle n'est guéres composée que de gens d'un âge déjà avancé. Un père de famille, après avoir amassé d'immenses richesses, rénonce en un moment à tout, et s'exile volontairement de sa maison pour ne plus être distrait par les soins temporels, et se préparer à la vie future. Alors les Biscnoubs se couvrent la tête d'un bonnet rouge et bleu, s'enveloppent le corps d'un morceau de toile, prennent un bâton et un chapelet, abandonnent tout ce qu'ils ont de plus cher, se font pélerins, et s'en vont de temple en temple, dénués de tout, et demandant l'aumone. Voy. la seconde fig. à la droite de la planche 27. Biscnoub *dévot.*

(1) Voy. le vol. III. des Mémoires de la Société de Calcutta où se trouve une description trés-détaillée de ce *Dournah*.

Abd'-Hout. Les Fakirs, généralement parlant, semblent s'étudier à se donner un aspect horrible pour en imposer au peuple. Les *Abd'-Houts* le font surtout, en se barbouillant le visage et le corps, mais d'une manière bien différente que les autres: car chaque classe a son genre particulier de se peindre, de placer son turban, et d'arranger sa barbe, ses cheveux et son vêtement. Les *Abd'-Houts* vont ordinairement en diverses troupes; ils sont bien faits, et fort propres: celui qu'on voit au milieu de la même planche porte un petit bâton, dont l'extrémité en forme de main lui sert pour se gratter aux différentes parties du corps. Les femmes ont beaucoup de respect pour les *Abd'-Houts*, et montrent une confiance tellement aveugle dans leurs mérites, que pour ne point encourir la honte de la stérilité dans le mariage, elles leur rendent un hommage que la pudeur nous défend d'expliquer. Il est pourtant vrai de dire que ces pieux imbecilles se montrent parfaitement insensibles à cet acte extravagant de vénération, et ils donnent tranquillement à ces femmes leur bénédiction, sans jamais abuser de leur étrange crédulité.

Ramanandy. Les *Ramanandys* sont des dévots entièrement voués à Ram, divinité qui a le pouvoir de créer. Ils portent leurs cheveux extrêmement longs et touffus, et couverts d'une poussière rougeâtre mêlée de terre et de boue: ces cheveux sont le plus souvent ramassés autour de leur tête, et forment un volume si énorme, qu'on ne peut croire qu'ils soient postiches. Ils se laissent croître en outre, au milieu du menton, un brin de barbe qui pend presque jusqu'à terre. Ils tiennent ordinairement une poignée de feuilles sèches au milieu desquelles il y a de la cendre, qu'ils distribuent, d'un air mystérieux, à tous les pieux Indiens qui courent après eux partout où ils vont. Les Ramanandys se font trois signes au front, trois dans le creux de l'estomach, et autant sur l'avant-bras: souvent ils s'enduisent le corps avec de la cendre ou une terre blanchâtre, ce qui leur donne un air affreux: ils tiennent toujours sous le bras un morceau de toile mouillée, avec lequel ils se frottent en divers endroits du corps pour se rafraichir.

Bermatcharys. Les *Bermatcharys* se font remarquer par leur chasteté et leur dévotion, et ont toujours le chapelet à la main: semblables aux autres Fakirs, ils passent devant les maisons sans jamais rien demander; ils acceptent seulement ce qu'on leur offre, et ne prennent rien au delà de ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance du jour.

28



G Lancen inc.

Les *Nagous*, ainsi que les Saniasses, se font redouter par leurs violences, auxquelles ils se croyent autorisés par le nom sacré qu'ils portent. On a remarqué que, durant les grandes chaleurs, ils restent volontiers dans leurs montagnes, et que, depuis le mois de décembre jusqu'en mars, ils se montrent en foule dans les plaines. On les reconnait de suite à leur figure commune et rustique; la crainte qu'on en a, a donné naissance à des bruits absurdes sur leur compte: ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que les Mahométans trouvant extrêmement commode de vivre aux dépens d'autrui, embrassent en assz bon nombre aujourd'hui le métier de *Nagou*, et se font passer près de quelques-uns pour Fakirs; mais les Indiens reconnaissent aussitôt ces imposteurs, parce que, contre l'usage des vrais Fakirs, ils vont pour la plupart demandant l'aumône. Voy. la fig. n.° 1 à la gauche de la même planche. Nagou.

Solvyns nous présente un autre espèce de Fakir qu'il dit appartenir à la classe de ceux qui adorent le feu, mais qui ressemble extrêmement aux Ramanandys dont nous venons de parler. Il est assis sur une peau de tigre royal du Bengale, ses cheveux longs et touffus épars sur ses épaules, avec un brin de barbe qui touche à terre, et que, lorsqu'il n'est point en oraison, il noue près du menton, comme il fait de ses cheveux dont il forme autour de sa tête une espèce de turban. Ce Fakir tient en main un vase dans lequel il y a de la terre dont il se sert pour se colorer le corps, et il a auprès de lui une gourde et une clochette qu'il sonne lorsqu'il prie son Dieu. Assis auprès du feu qui est l'objet de son culte, il pare de fleurs le Dieu *Sieb* que l'Indien crédule croit présent dans un morceau de terre, et célébre son sacrifice devant la maison du dévot qui l'en a prié, pour l'événement d'une chose qu'il désire. Voy. la première figure à la droite de la même planche.

Tous ces différens Fakirs que nous venons de passer en revue sont des êtres encore bien raisonnables, en comparaison de ces malheureux esclaves d'une superstition cruelle, qui raffinent sur les moyens de se rendre la vie plus dure, dans la vue de faire une chose toujours plus agréable à leur divinité. Nous avons présenté l'image de quelques-uns à la planche 28. Les deux Fakirs qu'on voit sur le devant s'appellent *Oudoubahous*: l'un tient un bras toujours en l'air, et l'autre les deux mains jointes audessus de sa tête sans jamais les séparer; ses ongles se sont tellement allongés, Pénitens. *Les* Oudoubahous.

qu'ils se sont enfoncés dans la chair de l'autre bras. Non content d'un supplice aussi douloureux, ce Fakir a encore fait le vœu de se tenir les jambes toujours croisées, et cette position est si génante, que, pour manger, il est obligé de se faire mettre les morceaux dans la bouche. Les Fakirs semblent se disputer entre eux à celui qui saura souffrir les plus rudes tourmens. Celui qu'on voit au milieu de la planche, étendu sur la terre nue, a fait vœu de se transporter d'un temple à un autre, quoique distans de quelques centaines de lieues, non à pied, mais en se roulant sur son corps: l'autre qui est vis-à-vis, non moins extravagant que lui, s'est engagé à parcourir le même espace, en reculant de deux pas lorsqu'il en a fait trois: non loin de là on en apperçoit un autre qui s'est fait enchaîner à un arbre, pour ne point sortir de cette situation pénible jusqu'à la mort. Près de lui on en voit un, qui a pris la résolution de tenir les yeux continuellement fixés sur le disque du soleil pendant tout le cours de sa vie. A peu de distance il s'en trouve deux, dont l'un reste toujours couché sur un lit armé de pointes de fer, et l'autre passe sa vie à réciter des prières sans s'arrêter un seul instant. Nous pourrions rapporter une foule d'autres exemples de supplices non moins affreux, si nous ne craignions point d'abuser de la patience de nos lecteurs; en effet comment pourrait-on s'abstenir d'un mouvement d'indignation, en voyant un peuple si doux, victime d'une froide cruauté, se condamner à des tourmens volontaires, dans le vain espoir de se rendre agréable à ses Dieux, et de s'acquérir par là une récompense dans l'autre vie?

MARIAGE ET CÉRÉMONIES NUPTIALES DES INDIENS.

Les Indiens sont tellement persuadés que la réproduction des êtres est une chose agréable à leurs Dieux, qu'ils regardent la stérilité comme la plus grande des malédictions; aussi se remarient-ils jusqu'à ce qu'ils ayent eu des enfans; et quand ils ont perdu l'espoir d'en avoir d'aucune femme, ils adoptent quelqu'un de leurs plus proches parens, pour qu'il remplisse envers eux les devoirs de la piété filiale après leur mort. Selon eux, celui qui vit sans femme ne doit point être considéré comme un homme; et quiconque ne montre point la même sollicitude que leurs pères pour la multiplication du genre humain, se rend coupable d'homicide, car il détruit en quelque sorte les enfans auxquels il aurait pu donner

le jour. Il est aisé de concevoir combien une telle opinion doit avoir d'influence sur la population dans un pays aussi abondant en subsistances.

Les Indiens se montrent très-scrupuleux sur l'article de la virginité de la femme qu'ils choisissent pour épouse; c'est pourquoi ils la prennent avant qu'elle ait atteint l'âge de puberté, et ne veulent point de celles qui sont nubiles, parce qu'ils ne peuvent être bien sûrs de leur chasteté (1). Mais par une étrange bizarrerie, la honte, qui est le partage des filles non mariées avant l'âge de concevoir, n'est point commune à l'homme qui se marie après avoir perdu la faculté d'engendrer.

Les veuves ne se remarient plus, et le préjugé condamne également à un célibat perpétuel toutes les femmes encore vierges qui ont perdu leur mari avant de satisfaire au vœu de la nature. La viduité est regardée comme une des plus grandes disgrâces: car, selon l'opinion du peuple, il n'y a que ceux qui l'ont méritée dans une vie précédente qui en sont frappés; ainsi vouloir épouser une veuve, ce serait prétendre d'arrêter le cours de la justice divine, et s'exposer soi même au courroux des Dieux. Les parens des veuves, pour peu qu'ils ayent de dévotion, ne manquent pas de faire des pélerinages, des pénitences et des aumônes en expiation des péchés antérieurs de la veuve, pour qu'elle soit plus heureuse dans sa prochaine transmigration. Tel est l'effet déplorable du dogme de la métempsycose relativement à l'état des veuves, qu'un usage barbare condamne encore à une mort cruelle comme nous le verrons bientôt.

Deux espèces de mariages.

On distingue deux sortes de mariage parmi les Indiens; l'un universel dit en *pariam*, et l'autre en *cannigadanam*. On appelle

(1) Cet usage vient peut-être du droit qu'ont les Brames qui célèbrent le mariage de coucher la première nuit avec l'épouse: or ils ne peuvent jouir de ce privilége lorsqu'elle est encore dans un âge tendre. Thomas Lagrue, traducteur d'Abraham Roger, observe qu'à la côte du Malabar, les Seigneurs qui prennent femme, prient leur Souverain de coucher les deux ou trois premières nuits avec elle, et qu'en suite ils vont la chercher en grande pompe au son des instrumens, et avec les plus grandes démonstrations d'allégresse. Ailleurs, dit-il, les prémices de l'épouse sont réservés aux idoles, à l'impuissance desquels les prêtres suppléent. Le Roi de Calicut fait un cadeau de cinq cents écus au prêtre qui jouit de plus de considération, pour qu'il daigne coucher avec l'épouse dont il a fait choix.

Mariage en pariam.

pariam une somme déterminée de 21 ou tout ou plus de 31 *ponnes* (1) que le père de l'époux, ou le chef de sa famille donne au père de l'épouse quelques jours avant le mariage, comme pour prix de la fille qu'il achète pour son fils. Le *pariam* n'est donc que l'achat que le mari fait de son épouse, et c'est pour cela que le mot *collougradou*, qui veut dire homme marié, signifie proprement qu'il a acheté une femme. Quelquefois le père de la fille, par un trait de libéralité, convertit le *pariam* en bijoux dont il lui fait présent avec diverses autres choses; mais à sa mort, si elle n'a pas laissé d'enfans, il est en droit de réclamer la restitution de ce qu'il lui a donné, et surtout le *pariam* qui est devenu sa propriété. Il peut contribuer à la pompe des noces s'il le juge à propos, mais il n'y est nullement obligé, et tous les frais en sont à la charge de la famille de l'époux.

Le mari est tenu de donner à l'épouse une espèce de tablier, qui est toujours en soie, même parmi les pauvres, et dont l'usage est réservé seulement pour le jour des noces. Il doit lui donner en outre le *tali* ou petit bijou en or qu'il lui attache au cou avec un petit cordon: c'est là le dernier acte par lequel le mariage est sanctionné. L'héritage de celui qui meurt sans enfans mâles, appartient de droit à ses plus proches parens du côté paternel: les filles sont inhabiles à succédér, mais les héritiers sont tenus de pourvoir à leur entretien, et à leur établissement. Ce soin n'est pas moins d'obligation pour eux si le défunt était pauvre; et s'il a laissé des dettes, c'est à ceux qui avaient droit à son héritage à les payer.

Mariage en cannigadanam.

Lorsqu'un père donne sa fille en mariage sans exiger le *pariam*, on dit qu'il la marie en *cannigadanam*, qui veut dire *don d'une vierge.* Parmi les œuvres de charité que la religion recommande envers le prochain, on en distingue de trois sortes comme les plus méritoires qui sont, le *godanam* ou don de vaches, le *boudanam* ou don de terres, et le *cannigadanam* ou don d'une vierge; celui qui accepte un de ses dons prend sur son compte tous les péchés de son bienfaiteur, et c'est à lui de les expier par de bonnes œuvres et par des cérémonies religieuses. Le *cannigadanam* se fait, ou en donnant aux Brames pauvres une somme suffisante pour

(1) Le *ponne* vaut deux *fanons* d'or ou d'argent selon les pays où cette monnaie a cours: le *fanon* vaut dix sous de notre monnaie.

les frais de leur mariage, ou en fesant épouser sa propre fille à un parent pauvre, qui, sans cet acte de charité, n'aurait point trouvé à se marier. Le pére de la fille y ajoute ordinairement, même lorsque le mariage est en *cannigadanam*, quelques présens en bijoux, en argent ou en maisons : car il n'y a vraiment qu'un homme dénué de tout, qui veuille contracter un pareil mariage, et se charger des péchés de son beau père. Celui qui reçoit le *cannigadanam* est exclus de la succession de son père, à laquelle il renonce le plus souvent par un acte authentique : pour cela il sort de la maison paternelle en présence de tous ses parens, et sur le seuil de la porte il se dépouille de tous ses vêtemens, rompt le petit cordon qui lui ceint les reins et le jette par terre, déclarant par là qu'il renonce, non seulement aux biens de sa famille, mais encore à elle même.

Cérémonies nuptiales.

L'amour n'entrant pour rien dans le choix que font les Indiens d'une épouse, les parens ne songent qu'à se rendre les Dieux propices et à connaître leur volonté : ils s'adressent à cet effet aux *Pangiangancarés*, lesquels après avoir consulté leurs livres d'astrologie, interprètent la volonté du ciel qui se montre ordinairement favorable, selon les présens qu'on leur fait. Lorsqu'un Indien a fait la demande d'une fille et que le père la lui accorde, on fixe un jour pour la cérémonie du *pariam* : ce jour arrivé, les parens et les amis se rassemblent chez le père de l'époux, et l'accompagnent à la maison du père de l'epouse où doit se faire la cérémonie. Le père de l'époux est suivi d'un grand nombre de personnes qui portent sur leur tête, dans des paniers de jonc couverts de riches voiles, les présens destinés pour l'épouse et qui consistent en cocos, bananes, arec, bétel, cougioumon et ghindépodé qui sont deux sortes de poudre, la première blanche et la seconde grise, dont se servent les Indiens pour se faire au front les marques distinctives de leur caste. Un de ces paniers renferme un tablier de soie pour la fille : si le *pariam* consiste en argent, il est noué dans un coin du tablier, mais les gens riches donnent, au lieu d'argent, un bijou qui est présenté sur ce même tablier. On découvre ce panier en présence de toute l'assemblée : alors un Brame dit au père de l'epoux d'offrir à celui de l'epouse du bétel avec le *pariam*, en lui fesant répéter, *l'argent est à vous et la fille à moi*. Le père de la fille prend l'un et l'autre, et présentant également du bétel, il répéte après le Brame *l'argent est à moi et la fille à vous*. Le

Brame déclare aussitôt à haute voix que le mariage est conclu, et souhaite aux époux toutes sortes de prospérités: on distribue ensuite du bétel, de l'arec et de l'eau de rose à tous les assistans, et les plus proches parens restent pour le repas. Lorsqu'on veut s'épargner les frais d'une fête, on donne le *pariam* le jour même du mariage.

Les noces durent deux, cinq et jusqu'à trente jours, quand on veut y mettre de la magnificence. Les amies de l'épouse s'en viennent sous un dais offrir du bétel en présent aux deux époux. On place au milieu de la cour *Pollear*, ou le Dieu des noces, auquel les Brames font des offrandes de cocos, de bananes et de bétel, en lui demandant sa protection pour les époux. On plante ensuite le *Souestamon*, ou une branche de *mourikou* qui est un arbre consacré au mariage; et aussitôt après on construit dans un coin de la cour le *pandal*, qui est une espèce de chapelle sous laquelle se font toutes les cérémonies nuptiales. Les riches font dresser un autre pandal superbe au devant de leur porte: toute la rue est tapissée de toiles peintes où est représentée l'histoire de quelques divinités Indiennes, et ces peintures sont des plus obscénes, surtout lorsqu'elles ont pour sujet la vie de l'impudique Quischena. Les danseuses viennent tous les jours exécuter des ballets, et chanter des épithalames sous ce pandal; et les époux y reçoivent toutes les visites de cérémonie, ainsi que les présens qu'on leur fait.

Marche pompeuse des époux.

Ceux qui veulent faire pompe de leur opulence font promener le soir leurs enfans par les rues quelques jours avant le mariage, ce qui oblige à des dépenses considérables en illuminations, en palankins, en chameaux, en éléphans etc. Les Balliadères ne manquent pas de venir à ces fêtes, accompagnées d'un grand nombre de joueurs d'instrumens: les enfans des parens et des amis des époux, richement vêtus, et portés dans des palankins de la plus grande beauté, ou montés à cheval, précédent toujours la voiture où se trouvent les époux: cette voiture est souvent un char très-élevé, et dans le genre de ceux qui servent à porter les images des Dieux dans les processions; les parens et les amis viennent après et ferment le cortége.

Manière d'obvier aux dangereux effets de l'œillade.

Cette espèce de marche triomphale a pour objet d'accompagner le mari à la maison de l'épouse, et à peine est-il arrivé à la porte on lui enléve l'*œillade*. Les Indiens sont dans la croyance qu'il y a des regards pleins de maléfices, capables de faire de funestes impressions, et même d'occasionner des maladies très-grâves. La manière la plus ordinaire d'enlever cette terrible œillade,

c'est de faire passer pendant trois fois devant la figure de l'époux un bassin rempli d'une certaine eau rouge préparée à cet effet, qu'on jette ensuite dans la rue : de vieilles femmes seules sont appelées à cette opération, parce qu'on craindrait que des jeunes aggravassent au contraire le maléfice loin de le dissiper ; et si cet expédient ne suffit pas, ces vieilles femmes déchirent une toile en deux devant les yeux des époux, et en jettent les morceaux de deux côtés opposés : quelquefois sans déchirer la toile, elles se contentent de la faire passer trois fois devant les yeux, et de la jetter comme si elle était imprégnée du poison de l'envie.

Cérémonie pour le jour du mariage.

Le jour du mariages les deux époux s'asseyent à côté l'un de l'autre à l'un des coins du pandal : on dispose circulairement des vases de terre pleins d'eau, et dans ce nombre il y en a deux plus grands que les autres placés près des époux : le reste du local est occupé par une quantité de lampes allumées. Les Brames font quelques prières pour attirer dans les deux plus gros vases le grand Dieu et la grande Déesse qu'ils adorent, et qui sont Chiva et Parvadi, si la famille est de la secte de ces divinités, ou Visnou et Latchimi, si elle est Visnouviste : les Brames font descendre dans les autres vases les Deverkels ou divinités subalternes : les lumières représentent Agouini Dieu du feu. Le sacrifice étant fini, ce qui se fait en brûlant certaines espèces de bois destinés à ces sortes de céremonies, les Brames s'approchent du père de la fille, et lui ordonnent à haute voix ce qu'il doit faire. Alors il met dans la main de sa fille du bétel, des bananes et un pagode d'or (1); il pose ensuite la main de celle-ci sur celle de son gendre, et tandis que la mère verse de l'eau sur leurs mains, il dit à haute voix, en présence des Dieux, des Déesses, de tous les Deverkels, et en appelant Agouini en témoignage : moi tel, fils du tel etc. je donne ma fille telle, à vous tel fils du tel etc. Le Brame prend ensuite le taly (2), le présente aux Dieux, aux époux, aux pa-

(1) Sorte de monnoie d'or dans l'Inde, qui vaut à-peu-près un écu d'or.

(2) Les *Taly* n'ont pas tous la même forme. Dans certaines castes ce sont de petites piastres d'or toutes rondes sans aucune empreinte ; dans d'autres c'est une dent de tigre : il y en a qui ne sont que des morceaux bruts et informes d'orfévrie ; on en porte dans plusieurs castes de plats et d'ovales avec deux petites plaques qui ressortent en dehors, et des hiéroglyphes qui représentent Pollear ou le Lingam. Une femme est obligée de porter son taly jusqu'à la mort de son époux, mais alors elle doit le quitter en signe de sa viduité.

rens, aux Brames qui l'assistent, et aux invités: tous doivent passer la main dessus, et en le leur présentant le Brame répète, tant que dure la cérémonie, cette formule qui est en langue sanscrit: *ils auront grains, argent, vaches et beaucoup d'enfans*: après quoi il porte le taly à l'époux qui l'attache au cou de l'épouse laquelle dès cet insant devient sa femme.

Après cette cérémonie, l'époux jure devant le feu et en présence du Brame qu'il aura toujours soin de son épouse; puis la prénant par le petit doigt de la main droite, ils font ensemble trois fois le tour de l'estrade près de laquelle on a placé une pierre platte, qui sert à broyer les ingrédiens qu'on met dans les *caris* ou ragouts; et lorsqu'ils sont arrivés à cette pierre, le mari prend un des pieds de son épouse et le fait passer par dessus, pour lui apprendre l'obligation où elle est d'avoir soin du ménage. Le pandal est ouvert par le haut de manière à laisser voir le ciel, et lorsqu'ils sont arrivés sous cette ouverture, le Brame crie à l'épouse, regarde Arindody (1), et suis son exemple; l'épouse leve les yeux, et continue son tour, après lequelle on apporte dans de grands bassins du riz cru: le Brame prend un peu de safran et le mêle avec du riz en récitant quelques prières; ensuite il en prend deux petites poignées qu'il répand sur les épaules des deux époux: tous les assistans se lèvent, et font la même chose, en signe de la bénédiction qu'ils donnent au mariage. Lorsque l'épouse est devenue nubile, on fait de nouveaux sacrifices, et on répète à-peu-près les mêmes cérémonies: cette fête s'appelle *les petites noces*, ou *les secondes noces*.

Sonnerat, qui a mis tant d'exactitude à nous faire connaître dans leur plus grand détail toutes les cérémonies nuptiales des Indiens, ne nous dit absolument rien du genre d'ornemens dont ils font usage à cette occasion. Solvyns au contraire, négligeant les descriptions, nous a représenté dans une seule gravure l'acte qui, selon lui, termine toutes les cérémonies, et qui se fait la nuit sous une tente dressée dans la première cour de la maison de la famille de l'époux. Le plus proches parens (Voy. la planche 29), et plusieurs Brames entourent en différentes postures les deux époux, et tiennent les yeux fixés sur eux: l'époux est richement vêtu: un énor-

(1) Cette Arindody est une sainte que ses vertus ont mise en grande vénération, et qui est proposée pour modèle à tous les femmes.

G. Zancon inc.



me bonnet qui se termine en pain de sucre est pour lui d'étiquette rigoureuse dans cette solennité : il reçoit la main de l'épouse, dont le bras est soutenu par son père ou par son plus proche parent, et elle porte au front un ornement qui est fidélement retracé à la même planche. Les mains des deux époux s'unissent au dessus d'un vase d'airain rempli d'eau, et couvert de feuilles de *pawn*, de *mangoe* et de bananes.

A la première grossesse de l'épouse, on fait une autre fête pour rendre grâces aux Dieux de cet heureux événement : le septième mois on renouvelle les cérémonies pour les remercier de ce qu'ils ont daigné conserver l'enfant jusqu'à ce jour, et la naissance en est célébrée par de nouvelles actions de grâces, et par les témoignages de la plus grande allégresse.

Cérémonies pour l'accouchement

Une femme ne peut coucher avec son époux sans la permission de sa belle-mère, l'usage veut même qu'elle ne puisse s'introduire qu'en cachette dans sa chambre : cette précaution fut sans doute imaginée pour mettre un frein aux transports d'une jeunesse fougueuse ; mais à peine est elle devenue mère qu'elle jouit d'une entière liberté. La naissance des enfans donne encore lieu à d'autres cérémonies qui commencent par la purification de la maison que l'accouchement a souillée : pour cela un Brame et le père de l'enfant y font une quantité d'aspersions avec de l'eau lustrale : le père ainsi que tous les gens de la maison se frottent la tête d'huile, et se lavent soigneusement ; l'accouchée doit aussi se purifier dans un bain, et prendre certains breuvages usités en pareilles occasions. Le dixième jour qui suit la naissance de l'enfant, les parens et les amis s'assemblent pour lui donner un nom, qui est ordinairement celui d'un Dieu, croyant par là lui acquérir un droit certain à sa protection.

FUNÉRAILLES.

Les Indiens ne mettent pas moins de magnificence dans leurs funérailles que dans leurs noces : ce sont là en quelque sorte les seules occasions qu'ils ayent de faire pompe de leurs richesses, à moins qu'ils ne veuillent les employer à faire bâtir des temples ou des monastères. Les cérémonies funèbres se font toujours le soir, et elles sont les mêmes dans toutes les castes, si ce n'est que les sectateurs de Chiva enterrent leurs morts, et que ceux de Visnou

les brûlent; chaque caste a son cimetière à part sur le bord ou aux environs d'un fleuve ou d'un étang.

Cérémonies funèbres dans la maison du défunt.

A peine un Indien est-il expiré qu'on en donne avis aux parens qui se rendent aussitôt à sa demeure; tout le voisinage retentit de cris, de gémissemens et de nénies; les femmes surtout se montrent échevelées, se battent le sein, s'arrachent les cheveux et se roulent par terre. Dans certaines castes elles s'assemblent en grand nombre, et se prenant par la main, elles dansent en rond, sautent comme des bacchantes, et chantent d'un ton lugubre des chansons analogues à la circonstance.

Un Brame préside toujours aux cérémonies funèbres qui se font dans la maison du défunt; elles consistent principalement en aspersions d'eau lustrale, en libations et en prières qu'on suspend au moment où le Brame est prié de recevoir en présent une vache ornée de fleurs, pour que le mort ne soit pas malheureux dans l'autre monde. Le soin que prennent les Brames d'inspirer aux Indiens une grande frayeur pour les tourmens de l'autre vie, dans la vue d'en obtenir plus de largesses dans celles-ci, fait que ce don est ordinairement accompagné d'autres présens; et la vanité des riches, fomentée par l'avarice des Brames, ne manque pas d'étaler la plus grande magnificence dans ces sortes d'offrandes. On adresse de nouveau des prières aux Dieux, dans lesquelles on leur demande d'être propices au mort, de lui pardonner ses péchés, de l'admettre au ciel, et d'empêcher les astres de lui nuire.

Ces cérémonies se font toutes avant que le corps soit enlévé de la maison, et sont comme le prélude de la pompe funèbre. Le jour fixé pour le transporter étant arrivé, ce qui se fait par quatre Parias, on lave le cadavre, on lui imprime au front le signe de sa caste, on le revêt de beaux habits, on lui met du bétel dans la bouche, et on le place dans un palankin paré d'un drap rouge et orné de fleurs. Le convoi funèbre est précédé de deux hommes qui sonnent une trompette fort longue appelée *Taré*, dont les sons tristes et lugubres se mêlent au bruit confus d'une quantité de tambourins: les parens et les amis du mort viennent ensuite en poussant des cris et chantant ses louanges: ils sont vêtus d'une simple toile depuis la tête jusqu'aux genoux. Arrivés au cimetière, on pose à terre le palankin; et après qu'il a été fait quatre sillons vers les quatre coins du monde, on offre des sacrifices aux esprits aériens qui habitent les sépultures et les lieux d'alentour. Ensuite, comme

pour s'assurer si le mort ne donne plus aucun signe de vie, on lui pince le nez, on lui touche l'estomac, on lui verse de l'eau sur le visage, et on fait un grand bruit de tambours et de trompettes à ses oreilles. Enfin le convoi s'avance vers le bûcher, et on pose le corps dans un lieu, qu'on a eu soin de purifier auparavant avec de l'eau lustrale, et vis-à-vis une pierre qui est debout, représentant Aritchandren, Roi vertueux, lequel étant devenu esclave du chef des Parias, fut mis à la garde du lieu où l'on brûle les morts, et délégué à la perception des droits qu'on doit payer à cette occasion. Après diverses cérémonies, on met en terre quelques monnaies de cuivre, avec un morceau de toile neuve et une poignée de riz; puis un des Parias chargé d'entretenir le feu, s'approchant de la pierre dit à Aritchandren, qu'ayant perçu le droit, il doit permettre de brûler le mort, auquel on coupe ensuite les ongles et les cheveux. Le bûcher étant préparé, les parens étendent le cadavre dessus, et lui mettent dans les mains, dans la bouche et dans les oreilles du beurre, du riz et du lait caillé. Le chef de la famille, le dos tourné au bûcher, et portant sur une épaule un vase neuf plein d'eau, est le premier à y mettre le feu; et dès qu'il est allumé, il laisse tomber le vase, et sans retourner la tête en arrière court se jetter dans l'étang ou dans le fleuve le plus près du cimetière pour se purifier; si le vase ne se rompt pas, c'est une marque que quelqu'un de la famille doit mourir dans l'année; mais il est si fragile qu'il ne peut manquer de se briser. Les autres parens ainsi que les assistans achèvent d'allumer le feu, et répandent dessus des parfums, tandis que le bruit des instrumens se fait entendre au loin, et que l'air retentit de lugubres gémissemens. Le corps est ensuite abandonné aux Parias qui le font consumer, et les parens préparent dans un vase neuf du riz cuit qu'ils posent sur une pierre en forme d'autel, dans la croyance que les âmes viennent le manger, ou au moins recueillir les parties les plus subtiles des alimens qui leur sont offerts. Ce repas funèbre se répète pendant dix jours, et devient la proie des corbeaux qui fréquentent toujours ces cimetières en troupes nombreuses.

Le cadavre est brûlé sur le bûcher.

Repas funèbre.

Le feu du bûcher à peine éteint, on verse dessus du lait, on recueille le ossemens que la flamme a épargnés, et on les conserve dans des vases, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion de les faire jetter dans le Gange, les Indiens étant dans la ferme

croyance que ceux dont les os sont jettés dans ce fleuve, où dans tout autre fleuve sacré, jouissent d'un bonheur infini pendant plusieurs millions d'années. Les peuples qui habitent les bords de ces fleuves y jettent même le corps entier du defunt, dont ils ont souvent accéléré la mort à force de lui faire boire de cette eau, à laquelle ils attribuent une vertu miraculeuse.

Les Indiennes se brûlent avec les cadâvres de leurs maris.

L'usage barbare qui condamne les Indiennes à se brûler avec le corps de leur mari est entièrement aboli dans les états Mahométans; mais il subsiste encore dans la caste des Brames et dans celle des militaires, bien qu'il ne soit absolument prescrit par aucune loi (1). Ce terrible sacrifice, qui se fait avec beaucoup de

(1) Presque tous les voyageurs ont parlé de cet usage; mais personne, dit le Frère Paolino, ne nous en a fait connaître l'origine, la cause ni les effets. On lit dans le 19.e livre de Diodore, que les femmes Indiennes étaient faciles à abandonner leurs maris, et même qu'elles ne se fesaient point scrupule de les empoisonner. Or, pour rémédier à ce désordre, on fit une loi qui ordonna aux veuves de se brûler avec le cadavre de leur époux. Plutarque prétend néanmoins qu'elles ne sont déterminées à ce sacrifice, que par le désir de prouver leur chasteté et leur fidélité au lien conjugal. Quelle qu'en soit la cause, il est de fait que la politique et la religion réunies ont établi cette coutume atroce. Certaine qu'elle doit mourir avec son mari, la femme est intéressée à en prendre un soin particulier. Si cette loi était adoptée en Europe, il n'y aurait pas tant de bons maris errans et malheureux, et on verrait cesser enfin dans les pays septentrionaux cet empire des femmes si justement abhorré des orientaux chez qui elles sont enfermées, ou obligées de se brûler avec leurs maris. Cet acte de dévouement est pourtant interdit à la veuve qui est enceinte ou qui a des enfans, parce qu'elle est utile à la société, et chérit son époux. Sonnerat dit aussi que la religion ne permet ce sacrifice qu'aux veuves restées sans enfans; et qu'au contraire elle ordonne de vivre à celles qui en ont, ou qui sont enceintes, pour avoit soin de leur éducation. Solvyns assure également, que les livres sacrés des Indiens défendent cette marque de tendresse conjugale à toutes les femmes qui se trouvent dans cet état: c'est pourquoi nous ne saurions prêter une foi entière à ce que Hodges rapporte à ce sujet dans son voyage pittoresque de l'Inde. Il y dit que Holwell, témoin de plusieurs sacrifices de ce genre, avait vu s'immoler une veuve qui avait trois enfans. Elle était, dit-il, d'une naissance illustre, âgée de 18 ans, et mère de trois petits enfans dont deux garçons et une fille: vivement sollicitée par ses parens et par ses amis de se conserver la vie pour l'intérêt de ses propres enfans, elle leur répondait,

pompe, a ses lois différentes dans presque chaque province. La plus usitée parmi les Brames, est d'exposer la femme du défunt devant la porte de la maison sur une espèce de tribune bien décorée, battant du tambour et sonnant la trompette. Cette malheureuse victime ne mange plus, et ne fait que mâcher du bétel et prononcer le nom du Dieu de sa secte : elle est dans ses plus beaux atours, et parée de tout ce qn'elle a de plus précieux, comme le jour de ses noces ; ses parens et ses amis l'accompagnent au bruit des tambours, des trompettes et de divers autres instrumens : les Brames l'encouragent à cet acte de dévouement, en l'assurant que son nom sera célébré par toute la terre, et chanté dans tous les sacrifices, et en lui promettant un bonheur infini dans le paradis, où elle va devenir l'épouse de quelque Dieu en récompense de sa vertu; mais en même tems ils ne manquent pas d'échauffer son imagination, en lui fesant avaler certain breuvage dans lequel est mêlé de l'opium. En la conduisant à ce lieu d'horreur, ils célébrent son héroïsme par des chants ; et lors qu'elle y est arrivée, d'une voix entrecoupée par les sanglots, elle donne le dernier adieu à ses parens et à ses amies, qui, les yeux baignés de larmes, la félicitent du bonheur éternel qui l'attend. Après avoir fait trois fois le tour de la fosse ardente, elle se précipite au milieu, tandis qu'une foule d'instrumens fait rétentir l'air des sons les plus perçans, pour empêcher que le peuple ne puisse entendre les cris que la douleur ar-

que si on l'empêchait de se brûler, comme il était préscrit dans sa caste, elle se laisserait mourir de faim. Inébranlable dans sa résolution, malgré que toutes les angoisses de la mort fussent empreintes sur son visage, elle courut se précipiter au milieu des flammes sur le corps de son époux. Ce fait, dont le même Holwell donne tous les détails, eut lieu en 1742 dans le voisinage de *Quachem-Bazar*. Malte-Brun, en parlant dans sa Géographie universelle du dévouemeut des veuves Indiennes, dit, sans doute sur la foi de ce voyageur, qu'elles sont suivies au bûcher par leurs enfans, qui les encouragent à ce cruel sacrifice que leur préscrivent l'honneur et la religion, et montrent dans leurs regards une sainte joie, en pensant à la félicité céleste dont leur mére va jouir dans le séjour éternel.

Celles qui s'y refusent sont réputées infames, et contraintes de se retirer comme femmes publiques, pour se consacrer au service de quelques divinité amie de la prostitution.

rache au milieu des flammes à ces déplorables victimes du plus affreux préjugé. Cependant les assistans s'empressent de donner au feu plus d'activité en versant dessus une grande quantité d'huile, voy. la planche 30; et après que le corps est réduit en cendre, on élève au même lieu un trophée pour éterniser le souvenir d'un dévouement aussi sublime. Quelquefois on bâtit dans les lieux les plus fréquentés, de petites chapelles en l'honneur de ces heroïnes, et elles restent toujours ouvertes pour que les mausolées quelles renferment puissent être vus et honorés des passans.

Ce spéctacle est encore plus affreux au Bengale.

Ce spectacle est encore plus affreux au Bengale; les femmes y portent le courage et l'intrépidité jusqu'à se faire attacher sur le cadavre de leur époux, qu'elles tiennent étroitement embrassé, attendant tranquillement dans cet état d'être enveloppées avec lui dans les flammes. D'autres se font enterrer toutes vives; et quand celle qui se dévoue à ce sacrifice, est arrivée au lieu de la sépulture, elle descend dans la fosse, s'assied, et serre dans ses bras le cadavre de son époux. Alors on l'enfouit dans la terre jusqu'au cou, en ayant soin néanmoins de cacher sa figure avec un tapis, qui est tenu par quelques-uns des assistans, pour empêcher que les autres femmes ne la voyent dans les horreurs de la mort et ne s'en épouvantent; et on finit par lui tordre le cou, ce qui s'exécute avec beaucoup de dextérité (1).

Les livres Indiens nous fournissent plusieurs exemples de Reines qui se sont sacrifiées de cette manière, et elles sont proposées pour modèle à toutes les femmes de distinction: cette fureur de mourir est arrivée quelquefois, à la mort de certains Rois, au point de porter les pères, les mères, les enfans et les domestiques à se jetter dans les flammes du bûcher, afin de témoigner par là l'excés de leur douleur et de leur attachement à la personne de ces Monarques.

On croit en Europe, dit Solvyns, sur le rapport de quelques voyageurs, que ces affreux sacrifices appelés *Onou-Gomon*, ou *Onou-Moutàh*, sont totalement abolis dans l'Inde. Il est vrai que les exemples en sont moins fréquens que par le passé; mais pour peu

(1) Cette coutume atroce n'est suivie, dit Solvyns, que des marchands de toiles et des tisserands appelés *Giougui*, et encore dans les seuls pays d'Orissah et des Marattes.

30

G. Zancon inc.

qu'un voyageur veuille s'arrêter dans ces contrées, il ne tardera pas d'en être témoin. Le Gouvernement Anglais a tenté de s'y opposer, et souvent il a employé la force militaire pour en empêcher l'exécution; mais ces dispositions n'ont eu d'autre effet que de rendre les Indiens plus circonspects; et ne pouvant plus satisfaire en public à cet horrible usage, ils n'en continuent pas moins à le faire en secret. Les veuves se brûlent encore sur les cadavres de leurs maris, et la mort de ces derniers est souvent suivie du suicide de toutes les femmes qu'ils avaient pendant leur vie (1).

Les Indiens se font raser la tête en signe de deuil, la tiennent enveloppée dans le morceau de toile qu'ils portent sur leurs épaules, et s'abstiennent pendant quelques jours de mâcher du bétel.

Religion des Parsis, Gaures ou Guébres.

Autres religions introduites dans l'Indostan.

Parmi les nations étrangères qui se sont établies dans l'Inde, nous ne devons pas oublier les Parsis qui sont des descendans des anciens Perses, comme l'indique leur nom qui dérive de *Pars* ou Perse; on les appelle encore *Gaures* ou *Guébres* qui veut dire infidéle (2), et *Athesperest* ou adorateurs du feu. Lorsque, vers le milieu du septième siécle, l'Arabe Aboubecher vint porter le ravage dans la Perse, forçant les habitans à abjurer la religion de leurs pères pour embrasser le Mahométisme, dix huit ou vingt mille d'entre eux, à ce qu'on assure, abandonnèrent leur patrie pour se

(1) On trouve une description de cet usage encore en vigueur, dans une lettre de certain Frére Martin écrite de Madura, et qui a été récemment insérée dans le n.° 232 de la Gazette de Milan. Il y est dit, si pourtant on doit prêter foi à de pareilles relations, qu'à la mort du dernier Prince, quarante sept de ses femmes se jettèrent l'une aprés l'autre sur son bûcher, où elles furent dévorées en un moment avec son corps au milieu des flammes.

(2) Au dire de Pierre de la Valle dans la I.ère part. de ses voyages, ils ne s'appellent pas entre eux de ce nom, qui veut dire proprement infidèles, mais de celui de *Beh-din* qui, en langue Persanne, signifie de *bonne foi*.

soustraire à cette persécution (1), et se refugièrent d'abord dans l'île d'Ormus, puis passèrent dans le Guzurate où ils obtinrent des Princes Indous assistance et protection, avec la permission de s'établir dans le pays et d'y exercer librement leur culte. Il ne leur fut imposé pour cela d'autres obligations, que celle de ne point tuer de vaches ni de bœufs, et de ne point manger de leur viande: ce que leurs descendans observent scrupuleusement encore aujourd'hui. Par esprit de condescendance envers les Princes Musulmans qui ont succedé aux premiers, les Parsis s'abstiennent en outre de manger de la chair de cochon, bien que leur religion ne leur defende l'usage de l'une ni de l'autre.

On prétend que leur nombre se monte à cent mille, et qu'il s'accroit chaque jour par suite des succès de leurs manufactures et de leur industrie dans tous les genres. Ils sont dispersés dans toute l'Inde; mais leurs principaux établissemens, et le corps pour ainsi dire de leur petite nation, se trouvent dans le Guzurate, à Surate, à Bombay et dans les environs. Les Parsis sont bien faits, et ont, pour la plupart, le teint aussi blanc que les Européens, avec de beaux yeux noirs et bien fendus, et le nez aquilin. Leurs femmes sont également belles, et il est presque sans exemple qu'aucune d'elles s'abandonne à la prostitution.

Leur vénération pour le feu.

Les anciens Perses adoraient le feu qu'ils regardaient comme la substance de Dieu, ou comme sa plus parfaite image et son plus digne emblême. Quelques-uns sont d'avis que cet élément est encore pour les Gaures l'objet principal de leur culte, à cause de l'extrême vénération qu'ils ont pour lui. Si l'on en croit leurs prêtres, le feu sacré qui a été apporté de la Perse par leurs ancêtres, brûle encore dans un de leurs principaux temples, et ils l'ex-

(1) Il est encore resté en Perse quelques-uns de ces Gaures: voici ce qu'en dit le même Pierre de la Valle « Les Gaures sont tous pauvres, ou au moins ils se montrent tels; ils ne s'adonnent point au commerce, mais seulement à l'agriculture, et ont l'air de campagnards: ce sont des gens en un mot qui gagnent leur vie par le travail de leurs mains ..... ils vont tous vêtus de la même manière ..... se laissent croître la barbe au menton et aux joues, et portent leurs cheveux longs comme les femmes, précisement comme les avaient les anciens Perses au rapport d'Hérodote .... Les femmes vont dans les rues le visage toujours découvert etc.

posent à la vue du public dans une fête solennelle qui a lieu au commencement de l'année. Ils le tiennent continuellement allumé dans l'intérieur de leurs maisons, et selon eux c'est pécher grâvement que d'éteindre une chandelle, de verser de l'eau sur le feu, de cracher dessus par inadvertence, et de lui offrir un aliment immonde. Ils ne cherchent point à arrêter avec de l'eau les progrès d'un incendie, mais en abattant les maisons les plus proches de celle qui brûle; et par une suite de ce respect qu'ils ont pour le feu, aucun d'eux n'exerce le métier de forgeron.

Ils reconnaissent un Etre suprême.

Ils reconnaissent cependant un Dieu créateur et conservateur de l'univers, qui le gouverne avec un pouvoir absolu (1): sept ministres subordonnés à ses volontés partagent avec lui les soins de son vaste empire, et ceux-ci ont pour adjoints vingt six autres ministres d'un ordre inférieur. Les Parsis regardent ces génies subalternes comme de puissans protecteurs auprès de la divinité, aussi leur adressent-ils des hommages et des prières; leur religion, ainsi que celle de Brama, n'admet point de prosélytes. Malgré l'attachement opiniâtre qu'ils ont pour leurs dogmes religieux et leurs anciens usages, ils ne laissent pas d'avoir pris quelques unes des superstitions Indiennes.

Temples.

Il semble que leur culte ne les oblige point à avoir de temples publics; mais pourtant ils ont certains édifices, où ils entretiennent, au frais de la communauté, le feu sacré avec les bois odoriférans les plus précieux, et où ils font leurs prières en se tenant assis, et sans faire aucune inclinaison de corps. Ces édifices, dont

(1) « Un d'eux me dit un jour, ajoute en un autre lieu Pierre de la Valle que nous venons de citer, qu'ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, lequel est seul, universel et tout-puissant; et sur l'aveu que nous fimes qu'on pensait d'eux tout autrement, la femme de celui avec qui nous parlions et qui était présente, témoigna par des éclats de rire sa surpsise, de ce qu'on supposait qu'il ne connaissaient pas Dieu, et elle ne peut s'empêcher de faire plusieurs exclamations accompagnées de prières en langue Persanne, en disant: Mon Dieu! comment nous ne te connaissons pas? Que je sois son sacrifice! (manière de parler orientale). Qui t'a jamais vu? Qui peut dire comme tu es? et autres choses semblables. D'après ce langage je crus pouvoir présumer que le nom d'idolâtres qu'on donnait à ces sortes de gens était peut-être impropre. »

les Parsis seuls ont l'entrée, bien que d'une construction fort simple, et qu'ils ayent l'air au dehors de maisons particulières, peuvent être considérés comme des temples. Nous faisons cette remarque, parce que quelques personnes ont prétendu que les Parsis étaient sans temples. *Fêtes.* Le premier et le vingtième jour de la lune sont pour eux des jours de dévotion: ceux qui habitent Surate se rassemblent pour cette solennité dans les fauxbourgs de la ville, ils y portent leur manger, et se le partagent entre eux. Leur zéle à s'entre-secourir fait qu'on n'a jamais vu de mendiant parmi eux. A certaines fêtes, ils allument un grand nombre de lampions qui reflètent diverses couleurs, rouge, verte, bleue, jaune, violette etc., et sont disposés en longues files et sur plusieurs lignes. *Prêtres.* Leurs prêtres s'appellent, au dire de Lord, *Mobéd* ou *Darou* (1), et leurs chefs *Destour*. Le peuple qui a pour eux le plus grand respect, s'empresse de les fournir abondamment de tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance. Les Mobéds ne s'habillent pas autrement que les autres Parsis, mais ils ne se rasent point le menton ni la tête comme ceux-ci; et au lieu d'un turban à diverses couleurs, ils en portent un blanc comme les autres. Le turban des Parsis diffère pour la forme de celui des Musulmans et des Indous, en ce qu'il a une espèce de pointe ou de bec vers le front.

Leur vénération pour le coq etc.

Les Parsis ont le coq en vénération, soit parce qu'il annonce par son chant le retour du soleil, soit, comme le veulent quelques-uns, parce qu'ayant été assailis par une tempête dans leur trajet par mer pour se rendre dans l'Inde, et désespérant de leur salut, ils entendirent tout à coup le chant d'un coq qui ranima leurs forces, et apperçurent du feu, dont la lueur bienfesante leur servit de signal pour gagner la terre où ils débarquèrent heureusement. *Attachement particulier pour les chiens.* Ils ont encore un attachement particulier, ou plutôt une espèce de superstition pour les chiens, et vont à la recherche de ceux qui sont affamés, abandonnés, vieux, estropiés, infirmes, pour leur donner quelque morceau de pain ou de galette. Il est vraiment curieux de voir, avec quelle retenue, et avec quelle espression de gratitude ces pauvres animaux humblement attroupés autour de leur bienfaiteur, attendent et reçoivent de sa main, chacun à son tour, la portion accoutumée. Les Parsis mangent et boi-

(1) Lord. Relig. Parsis. Chap. 1.

vent de tout comme nous autres Européens, et ils s'abstiennent seulement, par on ne sait quelle superstition, de la viande de liévre et de cerf, ainsi que de celle de vache et de cochon par déférence, comme nous venons de l'observer, pour les Mahométans et les Indiens parmi lesquels ils vivent. Ils ne mangent jamais avec les Chrétiens, et ne s'allient qu'avec des personnes de leur secte. On les distingue du reste des habitans de l'Inde par un cordon de laine ou de poil de chameau, qui leur fait plusieurs fois le tour du corps, et se noue par derrière : ce cordon est une marque essentielle de la religion qu'ils professent, et doit être porté par les individus des deux sèxes dès qu'ils ont atteint l'âge de douze ans : celui qui a le malheur de le perdre ne peut ni boire, ni manger, ni faire un seul pas, avant d'en avoir reçu un autre des mains du prêtre qui les distribue.

Ils mangent de la viande.

Ils portent un cordon.

Les Parsis ont beaucoup de respect pour le mariage, et croyent qu'il importe essentiellement pour le bonheur éternel : aussi ont-ils soin de marier de très-bonne heure leurs enfans, qui ne cessent point pour cela de vivre dans la maison paternelle, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à l'âge de quinze ou seize ans; et si le fils ou la fille de quelqu'homme riche vient à mourir avant d'avoir pu se marier, le père paye quelqu'un pour qu'il remplisse la cérémonie du mariage avec le defunt. Ils ne se marient qu'une seule fois, et jamais hors de leur race; néanmoins ils ne se font pas de scrupule de prendre des concubines parmi les femmes d'une autre nation lorsqu'il sont loin de leur pays. Les cérémonies nuptiales se font dans l'intérieur des maisons. Les époux, dit Lord (Relig. Parsis, chap. I.er), se mettent ensemble dans un lit à minuit, et chacun des deux conjoints est assisté d'un *Darou* où prêtre qui tient du riz dans ses mains. Le Darou de l'époux, posant son index sur le front de l'épouse, lui demande si elle veut d'un tel homme pour mari; le prêtre de l'épouse fait ensuite la même demande à l'époux; et sur la reponse affirmative des deux conjoints, les Darous unissent leurs mains ensemble, et jettent du riz sur eux, en demandant à Dieu de les rendre féconds comme la moisson, et de les faire vivre en paix pendant une longue suite d'années. Cette cérémonie ainsi finie, l'époux reçoit la dote des parens de l'épouse, et la fête des noces dure pendant huit jours.

Cérémonies nuptiales.

Les femmes sont soigneusement gardées, et les coupables d'adultère et de fornication parmi elles sont le plus souvent punies de mort. La crainte que les gouvernemens Anglais ou Musulman ne

voulussent mitiger cette peine, engage les Parsis à leur dérober la connaissance des cas de son application, et ces exécutions se font, à ce qu'on assure, secrétement entre eux.

Cérémonies funèbres.

Lord et Ovington nous ont donné une description de la manière vraiment singulière dont les Parsis rendent à leurs morts les devoirs de la sépulture. Lorsqu'un malade est sur le point de mourir, on le tire de son lit pour le mettre sur un banc de gazon où on le laisse expirer. Après y être resté pendant quelque tems, les *Halalchori* ou fossoyeurs l'étendent sur un brancard et l'emportent au cimetière. Ce brancard, selon Lord, doit être en fer, par ce qu'il est défendu aux Parsis par leur loi, de laisser toucher le cadavre au bois, qui offre un aliment au feu pour lequel ils ont tant de vénération. Leur cimetière est un enclos muré, de forme ronde et sans toit, et qui, semblable à un amphitéâtre est divisé intérieurement en trois rangs de gradins disposés en pente régulière les uns au dessus des autres: le premier, qui est le plus large et le plus commode, est pour les hommes, le second ou celui du milieu pour les femmes, et le troisième qui est le plus petit pour les enfans. Chaque fosse a sur son ouverture une grille de fer sur laquelle on dépose le cadavre pour y servir de pâture aux oiseaux de proie: car dans l' opinion de cette secte, la plus noble sépulture qu'on puisse donner à ses amis, est de les exposer à la voracité de ces animaux qui s'en repaissent, jusqu'à ce que les ossemens tombent dans la fosse. Ovington raconte que, si les parens et les amis du mort peuvent amener un chien à prendre de la bouche du cadavre quelque morceau de nourriture, ils en concoivent des espérances flatteuses pour son bonheur dans l'autre vie. On juge encore par un autre pronostic de l'état du défunt dans l'autre monde, c'est d'observer si les vautours lui ont arraché l'œil droit avant le gauche, car si c'est celui-ci qui a été enlevé le premier, c'est une marque indubitable qu'il y est malheureux. Au bout de six semaines, on porte à la fosse la terre sur laquelle le mort est expiré, et cette terre sert à y ensevelir ce qui reste de son cadavre. Les Parsis veillent attentivement à ce qu'aucun étranger n'aille profaner d'un œil curieux ce lieu consacré au repos de leurs ancêtres, et troubler leurs ombres. Ils ont une telle horreur pour les cadavres, que pour avoir seulement touché un os d'une bête morte, ils se croyent en devoir de quitter leurs habits, d'aller se laver, et de vivre séparés de leurs femmes et de leurs enfans pendant neuf jours.

Religion des Seiks, des Navars, des Garrows etc.

Les Seiks, peuple puissant, observent les lois religieuses et politiques que leur a laissées certain Nanek Indien, de la caste des Chettries, dans un livre intitulé Grunth. Ils rejettent le culte de Brama, de Visnou et de Mahadeva, ainsi que l'adoration des statues et des images, et ne reconnaissent qu'un Etre suprême auquel ils adressent directement leurs prières. Ils ont un temple et un collége à Patna. Il est défendu aux femmes de se brûler à la mort de leurs époux, et pourtant il s'en trouve encore qui, malgré cette défense, veulent suivre leur mari au tombeau. Nanek, pour mettre une distinction entre ses sectateurs et les autres Indiens, leur a encore interdit l'usage du tabac, et fait un précepte de laisser croître leur barbe et leurs cheveux. *Secte religieuse fondée par Nanek.*

Les Navars, qui font partie de la population du royaume de Napal, adorent jusqu'à 2733 Dieux ou Déesses. La religion des Garrows semble s'approcher du Bramanisme: ils adorent, les uns un génie destructeur, et les autres le soleil et la lune. Avant de brûler leurs morts, ils les placent dans une petite barque et y font l'offrande d'une tête de taureau: si le défunt était un de leurs chefs, ils coupent la tête à un de ses esclaves pour la faire brûler avec lui. Les Couciens attribuent la création du monde à un Etre suprême qu'ils appellent Patigan: ils regardent le soleil et la lune comme des divinités, donnent à chaque arbre un Dieu qui l'habite, et font sécher leurs morts à petit feu après les avoir percés avec une lance. Un Coucien peut épouser telle femme qu'il lui plait, pourvu que ce ne soit pas sa mère. Le mari paye aux parens de sa femme, avant de l'emmener chez lui, cinq gajahs ou têtes de bétail, et lorsqu'il est mort, sa veuve est obligée de passer un an entier à côté de son tombeau. *Navars. Garrows. Couciens.*

L'exercice des religions Juive et Chrétienne est également permis au Malabar. Les Juifs blancs de Cochin prétendent être venus dans cette contrée avant l'ère vulgaire; mais d'après les notions les plus exactes, et les tablettes en cuivre où se trouvent inscrits les priviléges accordés aux Juifs de Cranganor, et que l'on conserve encore à Cochin, leur établissement ne remonte pas au delà *Religions Juive et Chrétienne.*

du huitième siécle. Les Juifs noirs sont des Malabares achetés comme esclaves et convertis ensuite au Judaïsme. Les Chrétiens de Saint Thomas, fidéles à la doctrine des Nestoriens, font usage dans leur culte de termes Syriaques et Chaldéens; mais il parait que le Thomas ou Tomé qu'ils prennent pour le fondateur de leur église, n'est débarqué sur la côte du Malabar que dans le cinquième siécle, ainsi il ne peut avoir rien de commun que le nom avec l'apôtre Saint Thomas. Boucanan a découvert dans les montagnes du Travancore cinquante deux communautés chrétiennes, qui semblent professer les dogmes simples de l'église primitive : on les appelle Chrétiens Syriens de Malayala, et ils reconnaissent le Patriarche d'Antioche : c'est ce qui a fait croire à quelques-uns que ces Chrétiens, qui donnent à leur réunion une époque très-ancienne, sont les vrais Chrétiens de Saint Thomas l'apôtre. Les Portugais ont persécuté ceux qui habitent les côtes, et forcé un grand nombre d'entre eux à embrasser le culte de l'église Romaine. Ils tiennent à Goa un tribunal d'Inquisition.

La Déesse Parvadi, appelée encore Komari, que la mythologie Indienne fait régner sur les montagnes du Cap Comorin, semble être la divinité qui, au dire d'Arrien, avait sanctifié par ses lustrations ce promontoire et la mer qui l'environne. Saint François Xavier a mis adroitement à profit ces traditions, pour faire construire sur un de ses rochers les plus saillans une chapelle dédiée à la Vierge.

Religion des Mogols.

La religion Mahométane s'établit dans l'Inde avec la domination des Arabes dès le huitième siécle : elle y fit des progrès rapides lors de l'invasion de cette vaste contrée par les Mogols sous la conduite de Timour-Bec ; et le zéle ardent d'Aureng-Zeb pour la propagation de l'Alcoran, finit par lui donner la primauté dans l'Empire Mogol. Elle était la religion de l'Empereur, des vice-Rois et de tous les Grands de l'état, et nul ne pouvait se flatter de parvenir à une charge de quelqu'importance sans la professer. Nous ne nous arrêtrons pas ici à un examen détaillé de cette religion, nous réservant d'en parler lorsque nous traiterons de celle des Turcs dont elle ne diffère qu'en fort peu de choses : nous ne vou-

lons pourtant pas en laisser ignorer à nos lecteurs certaines particularités qui méritent d'être connues.

Mogols Mahométans de la secte d'Ali.

Les Mogols suivent, ainsi que les Persans, la secte d'Ali, mais pourtant à quelques variétés près dans l'interprétation de l'Alcoran; ils passent par conséquent les uns et les autres pour des schismatiques aux yeux des Turcs qui sont de la secte d'Omar. Les Mogols observent religieusement et avec la plus grande rigidité le Ramadan qui dure trente jours; et le jeûne auquel ils s'assujetissent pendant tout ce tems est si rigoureux, qu'ils se laisseraient mourir plutôt que de prendre la moindre nourriture ni aucune boisson avant le coucher du soleil: ils sont très-exacts à la prière qu'ils font cinq fois par jour, aux ablutions que la loi leur prescrit, à la sanctification du vendredi et à toutes les autres pratiques de leur culte. Ils chôment certaines fêtes qui leur sont communes seulement avec les Persans et autres sectateurs d'Ali, et la plus grande de ces fêtes est celle qu'ils célébrent en mémoire des deux martyrs de leur religion Hassan et Houssein fils d'Ali, qui, à leur arrivée de l'Arabie sur la côté de Coromandel pour y prêcher l'Alcoran, furent assassinés par les Indiens. Cette fête, qui est consacrée à pleurer la mort de ces deux illustres Musulmans, se fait le jour anniversaire de leur trépas qui répond au dixième de la nouvelle lune de juillet. On porte en procession dans les plus belles rues de la ville deux cerceuils avec une quantité de trophées, d'arcs, de flèches, de sabres et de turbans: ils sont suivis d'une foule de Mahométans qui chantent des hymnes funébres, dansent, sautent et brandissent des épées nues. Quelques-uns crient de toutes leurs forces et font un bruit épouvantable, d'autres se font des blessures au visage et aux bras avec des couteaux ou instrumens pointus, de manière à ce que le sang ruisselle le long de leurs joues et sur leurs vêtemens, et l'on juge du degré de leur dévotion par l'excès de leur fureur. Vers le soir, ils exposent dans la grande place du marché certaines figures en paille ou en papier qui représentent les assassins de ces deux personnages: les uns les percent à coups de flèches, d'autres les frappent en vomissant contre elles mille imprécations, et ils finissent par les brûler au milieu des acclamations du peuple. Cette cérémonie rallume tellement la rage des Musulmans contre les Indiens, que ces derniers prennent le parti de se tenir renfermés dans leurs maisons; et ils courraient le danger d'être massacrés s'ils osaient se montrer dans les rues ou

Fêtes particulières des Mogols.

seulement aux fenêtres. Les Mogols célèbrent encore au mois de septembre une espèce de fête pascale, et en novembre une autre appelée la fête de la confraternité, dont l'objet principal est le pardon réciproque des injures.

Mosquées.

Les *Metchids* ou mosquées des Mogols de l'Indostan sont des édifices très-bas, d'une construction solide, de forme carrée, avec le toit en terrasse, et les murs d'une extrême blancheur. Il y a tout autour des salles très-propres, et souvent même elles ont plusieurs maisons qui en dépendent, dont quelques-unes se louent au profit de la fabrique, et les autres servent d'habitation à l'Iman qui est le ministre principal de la mosquée, ainsi qu'aux Mullahs ou prêtres qui la désservent. Ces mosquées n'offrent dans leur intérieur que quelques tombeaux en pierre, et une tribune très-basse du côté de l'orient: le reste est absolument nu, et on y voit ni images ni statues; il y a toujours aux environs une fontaine où les Musulmans viennent se laver la figure, les pieds et les mains avant d'entrer dans la mosquée. Aux heures de la prière, un homme appelle le peuple du haut d'une tour en criant, *il n'y a qu'un Dieu, Mahomet est son prophète*; et à cet appel, le peuple accoure au temple. Chaque ville a sa mosquée principale où les Mogols viennent en foule tous les vendredis pour faire leur prière, et entendre l'explication de quelqu'article du Coran.

Mullahs ou prêtres Musulmans.

Les Mullahs n'ont point de traitement fixe, ils vivent des libéralités du peuple et du produit de leurs écoles. Ces prêtres sont pour la plupart d'une vie exemplaire: quelques-uns se consacrent à l'éducation de la jeunesse, d'autres vivent dans le célibat et dans la solitude, et passent les jours et les nuits dans la prière, la méditation et les mortifications.

Cérémonies nuptiales.

Les jeunes Musulmanes sont mariées ordinairement dès leur plus tendre enfance; mais elles ne vont habiter avec leurs maris que quand elles sont devenues nubiles, et d'après le consentement du père et de la mère. Malgré qu'elles n'ayent le plus souvent d'autre dote que leurs hardes et leurs bijoux, et quelquefois deux ou trois esclaves, la conclusion d'un mariage n'est pourtant pas une chose aussi facile qu'on pourrait le croire. Lorsque les deux familles sont d'accord sur tous les articles, et que le jour de la célébration est fixé, on conduit l'épouse au bord d'une rivière, où elle est lavée, parfumée et ornée de guirlandes. Le mari, si c'est un homme de qualité, s'en va le soir à cheval, précédé d'une

troupe de gens portans des lampes, de tambours, de joueurs d'instrumens, et accompagné de ses parens et de ses amis avec une suite nombreuse de domestiques; et après avoir parcouru ainsi les rues principales de la ville, il se rend à la demeure de l'épouse, où il est reçu par ses parens qui le font asseoir sur un tapis à côté d'elle. Alors le Mullah prenant un rituel, prononce les formules accoutumées en présence du Cadi, et le mari jure en face de tous les assistans de restituer à la femme sa dote, dans le cas où il voudrait la répudier. Après ce serment, le prêtre met fin à la cérémonie en donnant aux époux sa bénédiction, et la fête se termine par un repas splendide.

Lois sur le mariage.

Un homme peut avoir plusieurs femmes, et congédier celles qui ont cessé de lui plaire: une femme ne peut obtenir en justice la dissolution de son mariage, si elle ne fournit la preuve que son mari l'a frappée, ou laissée manquer du nécessaire. Lorsqu'elle se sépare de lui, elle emmene les filles avec elle, et lui laisse les garçons. Uu homme qui surprend sa femme en adultère a le droit de la tuer, et il la coupe en deux avec son cimetère. Les Grands tiennent à leur service des eunuques pour la garde de leurs femmes.

Terry et Thevenot rapportent que les femmes de ce pays accouchent avec une extrême facilité, et qu'il n'est pas rare de voir une femme enceinte, aujourd'hui à cheval, et demain se promener de même avec son enfant dans ses bras. L'aîné des enfans d'une femme légitime est singuliérement respecté des autres enfans qui l'appellent *Boudda*, ou leur grand frère.

Cérémonies funèbres.

Les Mogols mettent beaucoup d'appareil dans leurs funérailles: les femmes et les parens du défunt pleurent et jettent de hauts cris pendant trois jours, en lui demandant à chaque instant, comme s'il les entendait, pourquoi il a abandonné des épouses aussi tendres, des amis si chers dont il recevait tant d'agrémens et de secours dans cette vie. Ils lavent le cadavre, le frottent de divers aromates, et l'enveloppent dans une toile: quelques prêtres après en avoir fait plusieurs fois le tour, le mettent dans un cercueil, et le portent au lieu de la sépulture. Les parens et les amis vêtus de blanc, qui est leur couleur de deuil, le suivent deux à deux dans le plus grand ordre: on descend le corps dans une fosse, en ayant soin de le mettre sur le côté droit, les pieds vers le midi, le visage tourné à l'occident où se trouve la Mecque; et après

l'avoir recouvert de quelques planches, on jette dessus un peu de terre. Cela fait, chacun s'en va se laver les mains à la citerne la plus proche, et revient ensuite à la fosse, la tête couverte, les mains jointes, et le visage levé vers le ciel pour lui adresser une courte prière, à la suite de laquelle le cortége s'en retourne dans le même ordre à la demeure du defunt et se sépare. Cette cérémonie se renouvelle ordinairement tous les ans, et les femmes surtout ne manquent pas d'en faire l'anniversaire dans l'intérieur de leurs maisons et auprès de leurs sépulcres qu'elles arrosent de l'armes, en fesant toujours au défunt les mêmes demandes.

Leurs sépulcres Les grands et les riches ont le plus grand soin de faire construire des mausolées magnifiques pour eux, pour leurs plus proches parens et leurs amis les plus chers : ils choisissent à cet effet un endroit qu'ils font entourer d'un mur, et près duquel il y ait quelque source capable d'alimenter une ou plusieurs fontaines : ils font construire dans cette enceinte de petites mosquées, et à côté des tombeaux de diverses formes qui reposent pour la plupart sur des colonnes, et sont surmontés de jolies coupoles : le reste du terrein est planté d'arbres fruitiers et parsemé de fleurs les plus rares. Les Mogols élèvent encore d'autres monumens en mémoire de ceux qu'ils appellent saints, et ils y tiennent continuellement une quantité de lampes allumées, avec des personnes dévotes qui y demeurent pour en avoir soin. Ces tombeaux recoivent chaque jour la visite des gens de piété: on ne trouve nulle part aucun site dont l'aspect soit plus agréable à la vue que celui de ces enclos, car il n'est point de monumens où les Grands aiment plus à faire pompe de bon goût et de richesses, ainsi qu'on le voit par les mausolées de Akbar, du Schah Dchian, et du beau-père de Dchangyr, qui sont tous d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Les femmes ont coutume d'aller visiter les tombeaux de leurs parens ou de leurs amis après le coucher du soleil, et c'est un spectacle à la fois touchant et curieux de les voir marcher en groupe, et porter à la main des lampes qu'elles déposent à la tête du tombeau. M.r Alex. Sanquirico a dessiné une de ces scènes véritablement pittoresques, auxquelles le sentiment ajoute un nouveau degré d'intérêt. Voy. la planche 31.

Fakirs. Il y a aussi parmi les Indiens Mahométans beaucoup de gens qui, à l'exemple des Fakirs, et par un sentiment de dévotion feint ou réel, se condamnent à des pénitences extrêmement rigoureuses.

3.



A. Sanquirico inv. G. Zancon inc.

Les uns, retirés sur le sommet des montagnes où ils se sont construits une habitation à l'ombre de quelques arbres, passent leur vie dans la solitude et la contemplation: ils laissent croître leur barbe, leurs cheveux et leurs ongles, et ne reçoivent que de la charité des dévots, ce qui leur est nécessaire pour la nourriture et le vêtement. D'autres, qui ont à peine sur le corps de quoi couvrir leur nudité, ont fait leur profession de la mendicité, et s'en vont demandant l'aumône avec des fers si pesans aux pieds, qu'ils ont peine à se mouvoir. On en voit qui roulent par troupes avec des vêtemens de plusieurs pièces et de diverses couleurs qui leur arrivent jusqu'à mi-jambe : ils ont un chef qui traîne après lui une grosse chaîne de fer, qu'il agite avec bruit tant qu'il prie, pour s'attirer les hommages du peuple qui, pendant cela lui apprête son repas. Ils en est encore d'autres qui, nés de parens pauvres, et animés du desir de se rendre habiles dans la connaissance de la loi, vont s'établir dans les mosquées où ils vivent de ce qu'on leur donne volontairement, uniquement occupés à lire le Coran, et à l'apprendre par mémoire : ce qui les conduit à l'emploi de chefs de mosquée, et à la dignité de Mulhas.

ARTS ET SCIENCES.

On voit par les auteurs dont Strabon cite les relations, que les Indiens ne manquaient ni de génie ni de capacité pour atteindre au plus haut degré de perfection dans les arts, et qu'ils avaient en même tems beaucoup de goût pour la littérature, comme l'attestent encore toutes les marques de distinction dont leurs Gymnosophistes étaient honorés. Plusieurs écrivains modernes nous ont fait concevoir une haute idée du savoir de cette nation : les éloges pompeux que d'autres ont fait du style imposant et de la majesté de son architecture, de la finesse de son ciseau, de la beauté des proportions de ses statues, et de l'élégance qui régne dans tous ses ouvrages d'ornement, ne permettent point de douter qu'elle n'ait acquis des droits à l'admiration des plus habiles artistes (1). Le même

(1) Colonel Call, Philos. transact. tom. 62. pag. 334. Robertson's Dissert. pag. 282. etc.

tribut d'hommages est rendu à la poésie des Brames, à leur philosophie, et surtout aux grands progrès qu'ils ont fait en astronomie, une des sciences les plus anciennement cultivées dans l'Inde. Mais ceux qui ne savent voir rien de beau, rien qui ait du goût, hors des chéfs-d'œuvre enfantés par la Gréce et l'Italie, prétendent que les sciences et les arts sont restés chez les Indiens, depuis un grand nombre de siécles, dans *l'état d'imperfection et de rusticité où ils étaient à leur première origine*; qu'ils y sont encore dans l'enfance et dans l'obscurité (1); et que la cause principale en est, dans l'attachement opiniâtre de ce peuple, aux préceptes et aux usages qu'il tient de ses ancêtres. Nous ne nons arrêtrons pas ici à rechercher en quoi consiste le vrai beau, ni à établir de comparaison entre les productions des arts chez les Grecs et les Indiens, et moins encore à démontrer la force de l'habitude sur l'esprit de ces derniers. Notre but principal est de faire connaître à nos lecteurs le vrai costume des peuples, en puisant nos instructions dans la description et la représentation des monumens qui y ont rapport, plutôt que dans le témoignage des auteurs. Au reste si les temples, les palais et les pyramides des Indiens ne peuvent passer à nos yeux pour des modèles de goût, ils offrent au moins des preuves non équivoques de l'industrie, de la patience et de la splendeur de cette nation; et nous trouverons peut-être dans les ouvrages de morale et de poésie dont la litterature Indienne est enrichie, les élémens de toutes les connaissances qui ont illustré dans la suite les nations les plus éclairées.

A commencer par les arts mécaniques, selon l'ordre que nous avons suivi jusqu'à présent, nous dirons que les personnes même qui montrent le plus de répugnance à accorder aux Indous quelque sagacité, lorsqu'elles viennent à parler de quelques-uns de leurs ouvrages en particulier, ne peuvent s'empêcher souvent de rendre hommage à leur habileté dans l'execution.

Agriculture. Nous conviendrons cependant que le plus important de ces arts tel que l'agriculture, est généralement parlant, fort négligé dans l'Inde. Les Indiens sont naturellement sobres et paresseux: ils n'ont que peu de besoins, et lorsqu'ils les ont satisfaits il est presqu'impossible de les engager au travail: lorsqu'un individu de la classe du peuple, dit Papi, est parvenu à se procurer une couple de rou-

(1) Lettre XV.e sur les Indes orientales de Lazare Papi.

pies, il achète aussitôt un sac de riz, et tant que dure cette provision, il ne se donne plus aucun souci. Il ne faut donc plus nous étonner si la plupart des collines, des terreins élevés, et même des plaines immenses d'excellentes terres restent incultes dans l'Inde. Le Bengale et le Guzurate sont les provinces les mieux cultivées et les plus fertiles. Le Tanjaor, le Coimbetore et le Travancore ne le sont pas moins; mais en fait de fertilité il y a peu d'exceptions à faire dans tout le sol de l'Inde. Les Indous ne font pas grand cas du blé, et le peu qu'on en recueille est particuliérement pour les Européens. Leur culture consiste surtout en riz: dans les vallées et partout où l'irrigation est facile, on obtient sans beaucoup de peine deux, trois et jusqu'à quatre récoltes de riz par an sur le même terrein. Les Indiens se servent ordinairement d'un moyen fort simple pour arroser leurs terres: comme ils manquent de machines hydrauliques, ils font usage d'un instrument composé d'une pièce de bois d'environ dix huit pieds de hauteur, plantée au bord d'un puits, laquelle sert de point d'appui à un grand levier qui a un quart de plus en longueur, et est fixé à environ un quart de cette même longueur. Le gros bout est surchargé d'un poids pour former la bascule, et au bout opposé est suspendue une perche assez longue pour atteindre à la surface de l'eau. On attache à l'extrémité de cette perche une grande chaudière ou une vaste corbeille: un Noir au bord du puits plonge dans l'eau cette espèce de seau, et lorsqu'il est rempli, un autre Noir, monté sur le levier, se porte vers le gros bout qui s'abaisse sous ce nouveau poids, et fait monter le seau à la hauteur du puits, où le premier le vuide dans un canal fait exprès pour recevoir cette eau, et la distribuer sur toute la surface du champ préparé à cet effet. On répéte matin et soir ce travail, qui peut donner cinq barils d'eau par minute, pourvu toutefois que les Négres veuillent y mettre de l'activité; et certes il est peu de machines qui puissent fournir, à si peu de frais, une aussi grande quantité d'eau. *Riz.*

Un autre genre de culture dont s'occupent les Indiens, c'est celle du coton: elle se fait, ainsi que la récolte de cette production, comme partout ailleurs. Le plus beau croît dans les terres légères et friables du Guzurate, du Bengale, d'Auhd et d'Agra, et la récolte en est si abondante, qu'un arpent en donne environ neuf quintaux par an. Le coton du Guzurate est acheté par les *Coton.*

Indigo. Chinois pour leurs fabriques de Nankin. Les Indiens cultivent aussi l'indigo; mais ils ont une manière de le macérer et de le précipiter qui diffère entièrement des procédés qu'on emploie ailleurs pour cela. On chercherait envain dans cette contrée des cuves pour en macérer et en battre une grande quantité d'une seule fois, et l'ouvrier n'en prépare que ce qu'il lui faut dans un vase à mesure qu'il en a besoin, opération dans laquelle il a tout le loisir d'exercer son infatigable patience. Les Indiens laissent ordinairement l'indigo se précipiter de lui même; et lorsque l'eau n'a point été assez battue pour en détacher les particules, qui, dans ce cas ne peuvent se précipiter que difficilement, ils y mêlent de la chaux pour accélérer cette opération.

Cocotiers. A ces différens genres de culture, les Indiens réunissent celle du cocotier, qui se plait dans les terres sablonneuses et humides, ou dans le voisinage de la mer. Cet arbre, qui l'emporte de beaucoup sur tous les autres par son utilité, déploye dans le Travancore et dans le Tanjaor plus de vigueur et de beauté qu'en aucun autre pays du monde.

Soie. Les Indiens donnent les plus grands soins à la culture des vers-à-soie, surtout depuis que les Anglais tirent une quantité de cette denrée des provinces les plus fertiles de cette vaste contrée. La meilleure est celle de Cassembazar, île formée par deux bras du Gange, qui en fournit elle seule deux mille quintaux par an. La soie des Indes se consomme en grande partie dans les manufactures du pays; le reste se transporte en Europe, et dans toutes les échelles de la mer Rouge et du golfe Persique. Il y a dans l'Indostan une espèce de ver qui fait une soie plus commune, mais aussi plus forte que celle des vers ordinaires: la culture n'en est point négligée, et on employe une grande quantité de cette soie dans les manufactures du Bengale pour faire des cousinières.

On trouve dans le grand ouvrage de Solvyns diverses gravures où sont répréseutés quelques cultivateurs Indiens avec plusieurs de leurs ustensiles d'agriculture; nous avons cru à-propos d'en rassembler les divers dessins dans la planche ci-jointe n.° 32.

Cultivateur Indien. Le cultivateur appelé *Ogri*, accoutumé à vivre loin des villes, a conservé toute la simplicité de ses pères. Rarement il s'éloigne de sa cabane, et content des productions qu'il tire de son champ, il passe des années entières sans voir une seule pièce de monnaie. Une chose à remarquer, et dont il serait bien difficile



G. Zancon inc.

d'indiquer la cause, c'est que les cultivateurs lorsqu'ils sont à leurs travaux domestiques, ne portent point le *poitah* ou chapelet, que les Indiens tiennent presque toujours suspendu à leur cou. On voit dans le lointain un Ogri, conduisant une charrue attelée de deux bœufs : cette charrue a la forme d'une ancre dont la flèche sert de timon : un des bouts, armé d'un fer, tient lieu de soc, et l'autre de manche, au moyen duquel le laboureur donne au premier la direction qu'il veut, et l'enfonce plus ou moins dans la terre. Pour rompre les mottes, l'Ogri employe une ou plusieurs feuilles de palmier, qui font à-peu-près l'office de nos herses. *Charrue.*

La figure qui tient en main le *Kodâli* ou la pioche, est le *Chassah-Kerbers* ou jardinier, lequel appartient à la caste des cultivateurs. Le *Guallah* ou bouvier est appuyé sur un petit bâton, avec un *Chiattah* ou parasol dans l'autre main, qui est de la même forme pour toutes les personnes de cette profession. C'est un de ces meubles domestiques, qui peuvent servir à faire distinguer les différentes castes Indiennes : car chacune a le sien qui lui est propre, de même que les souliers, les bâtons, les vases, et divers autres objets sont particuliers à chaque tribu. On donne le nom de *Soulys* aux gens qui vont recueillir le *tody* ou suc qu'on tire de l'arbre ainsi appelé, au moyen d'incisions. Ils grimpent sur l'arbre à l'aide d'une corde qu'ils accrochent aux branches, et font de distance en distance des entailles avec une espèce de serpe, au dessous desquelles ils suspendent de petits vases, pour recevoir le suc qui découle goutte à goutte : lorsque ces vases sont pleins, le Soulys les vuide dans un plus grand qu'il porte à son côté. Cette liqueur a un goût fort agréable ; mais lorsqu'elle a fermenté elle enivre aisément, et les Européens s'en servent en guise de levain pour faire le pain. Les Indiens expriment encore de plusieurs autres fruits diverses liqueurs, dont le mélange est appelé *tary*, et produit les mêmes effets que le *tody* auquel il est parfaitement semblable. *Jardinier, bouvier.* Soulys.

Nous passerons maintenant aux manufactures, dans lesquelles les Indiens montrent une habileté qui a fait l'admiration des voyageurs les plus estimés. Il n'est pas rare, disent-ils, de trouver parmi eux des orfèvres, des graveurs, des taillandiers et autres ouvriers, qui imitent nos plus beaux ouvrages avec beaucoup d'intelligence et de précision, et n'employent pour cela que quelques intrumens grossiers, dont nos artistes seraient certainement hors d'état de tirer le même parti. Les charpentiers de Surate, dit Terry, « sont capables *Industrie des Indiens en fait de manufactures.*

de lever le modéle d'un vaisseau Anglais sans rien omettre de ce qu'il y a de plus rare et de plus beau dans sa construction, ni perdre aucun des avantages que l'art ait pu lui donner, soit pour les commodités de son chargement, soit pour le rendre meilleur voilier, et tout cela avec autant de précision que pourraient le faire les meilleurs artistes Européens „. Les Indiens ont en certaines choses une habileté supérieure à la nôtre, par exemple dans l'art de teindre les *Chites* ou toiles imprimées, auxquelles celles d'Europe ne peuvent être comparées pour la vivacité et la durée des couleurs. Les bagues de cornaline, entrelassées d'une double chaîne en or parsemée de diamans, de rubis ou de saphirs, surpassent, au dire d'Ovington, tout ce qui se fait de plus beau en ce genre partout ailleurs. Les Indiens travaillent avec beaucoup d'art les pierres précieuses. On lit dans Solin, que, dès les tems les plus reculés, les Indiens savaient donner le poli et le brillant aux pierres précieuses de toutes sortes (1). Bernier a vu certains fusils et autres ouvrages si bien travaillés, qu'il doute qu'on eût pu en faire de plus beaux en Europe. Les derniers voyageurs attestent encore que les Indiens sont fort habiles dans l'art des lapidaires, dans les ouvrages de broderie et de *filograne*, et ils observent même qu'en étudiant de près les procédés de leurs différentes professions, on y puiserait des connaissances que nous n'avons pas en Europe (2).

Les Indiens surpassent les autres nations dans leurs manufactures de soie et de coton.

Quant à leurs manufactures de soie et de coton, tout le monde convient qu'elles l'emportent sur celles de tous les autres peuples. Elles sont portées à un degré de perfection, qu'elles n'atteindront peut-être jamais sous la rudesse des mains Européens. Les Indiens filent le coton d'une finesse incroyable, et ils savent raccomoder avec tant d'art un morceau de mousseline déchiré, qu'il est impossible à l'œil le plus clair-voyant de distinguer l'endroit de la reprise. Tout le monde a oui parler de pièces de mousseline de

(1) Pline *Hist. Nat.* liv. 37. chap. 5. dit: *Indi et alias quidem gemmas crystallo invento adulterare noverunt, sed praecipue beryllos.* Il ne fallait rien moins, selon Pline, qu'une expérience consommée dans l'art de travailler les pierres précieuses, pour parvenir à les *falsifier*.

M.r Raspe, *A Descriptive Catalogue of a general Collection of ancien and modern engraved Gems* etc. Londres 1791. tom. I. pag. 74. fait mention d'anciennes pierres précieuses de l'Inde gravées en émeraude, en lapis-lazuli etc. avec des inscriptions.

(2) Voy. les Lettres de Laz. Papi.

dix aunes et plus, qu'on peut renfermer dans une tabatière ordinaire, et faire passer à travers une bague (1). Un seigneur Anglais reçut en présent une pièce de mousseline d'une telle finesse, qu'étendue sur l'herbe, elle n'en cachait nullement la verdure. Un ancien écrivain de Rome, qui, sans doute, avait vu de ces mousselines transportées dans cette capitale dès cette époque, les appelle *ventum texilem*, et *nebulam lineam.* Les productions de l'Inde en ce genre étaient recherchées dès la plus haute antiquité, et le sont encore aujourd'hui par tous les peuples, qui reconnaissent ainsi tacitement les Indiens pour les plus habiles tisserands de l'univers (2). Nos fameuses machines, telles que celles de Manchester, dont l'invention fait honneur au génie, au moyen desquelles le coton et la laine se cardent et se filent en même tems, accelèrent le travail et obtiennent de plus grands résultats dans les manufactures; mais la main d'œuvre des Indiens donne à ces matières une finesse et une légèreté incomparablement plus grandes. Nos fameuses machines à filer, dit Malte-Brun dans sa Géographie universelle, ne sont point connues dans l'Indostan; tout y est filé au rouet, et les fils, outre l'extrême finesse où ils sont réduits, y ont encore l'avantage d'être plus forts que ceux qui passent par nos machines, dont l'acier les attenue plus que ne fait le rouet; ils sont aussi plus lisses, plus soyeux et ont plus de consistance.

Toiles, perkales, mouchoirs, schals, draps etc.

Les toiles de l'Inde sont la marchandise que les Européens recherchent le plus, à raison de leur beauté et de leur durée, et elles étaient déjà renommées du tems de Job. Une pièce de ces toiles,

(1) V. Lett. Edif.

(2) On connoit la perfection de ses manufactures de coton et de soie si estimées par la finesse des étoffes et pour la bonté inimitable du coloris. Les Indiens sont sans contredit les plus habiles tisserands de l'univers. Les productions de leurs artistes sont recherchées des Chinois, des Japonais, des Persans, des Arabes, des Turcs, c'est à dire des peuples les plus industrieux de l'Asie. On les porte en Egypte, en Barbarie, en Guinée, et dans les régions les plus reculées de l'Afrique. Les Européens mêmes, si amoureux des inventions de leurs pays, et si prévenus de leur prétendue superiorité sur les autres peuples, vont chercher à six mille lieues des mêmes étoffes: aveu tacite de l'impuissance de leurs artistes, et de l'excellence des manufactures Asiatiques. Rien ne fait plus d'honneur aux Indiens, que ce tribut presque général qu'on paye à leur industrie. Rollin. Hist. des Indiens.

en langue mercantile, s'appelle *guinée*; les plus grandes manufactures se trouvent à Télinga au nord du Coromandel. On ne voit dans aucune autre contrée de l'Inde, dit le même auteur, autant d'activité, d'industrie et de commerce, que sur les côtes méridionales d'Orissa, ainsi que sur celles de Telingana et de Golconde. Presque tous les bras y sont employés à la fabrication des étoffes; les enfans même y sont occupés à quelque chose; et tandis que les hommes travaillent à la culture du coton, et à la fabrication des mousselines, des guinées et des mouchoirs, les femmes filent le coton et le rendent propre à passer au métier des tisserands.

Les guinées bleues sont un grand objet d'exportation pour l'Afrique: les *perkales*, mot qui en langue Tamoul signifie toile très-fine, se fabriquent dans le Carnate: on y employe un coton long et soyeux, qui abonde surtout dans les plaines d'Arcate. Il est une autre espèce de toile blanche, appelée *salampouri*, qu'on tire de Ceylan, de la province de Malaya, et qui se fait avec le coton de Malealame et de Carnate. La province de Condavir fournit de beaux mouchoirs de Mazulipatam, dont les belles teintes sont l'effet en partie d'une plante appelée *chage*, qui croît sur les bords du Kisna et du golfe de Bengale. Les mouchoirs de Paliacate, plus variés dans le dessin et dans le coloris que ceux de Mazulipatam, sont transportés en Afrique et en Amérique où ils servent d'ornement au beau sexe. A Mazulipatam, à Madras et à Saint Thomé, on fabrique des toiles imprimées ou *chites*, improprement appelées Persannes. La supériorité de ces étoffes a probablement sa cause dans la bonne qualité des eaux du pays; mais leur exportation est diminuée de beaucoup, depuis que les Européens ont appris à imiter avec succès les procédés des Indiens. Celles qu'on appelle *organdis*, et qui se fabriquent dans le Carnate, sont encore très-estimées en Europe. Les *bazins* viennent des Circars du nord, et les *guingam*, de Madras, Saint Thomé et Paliacate. Surate fabrique des soies brochées en or et en argent, qu'on exporte en Perse, au Tibet et en Chine, où elles sont préférées à celles de Lyon à cause de leur légèreté. Cachemire fournit des schals et des draps appelés *casimir* ou *de casimir*; et dans le territoire de Daka on fait des *neusugues*, espèce de toile de coton très-fine et transparente. Il y a au Bengale beaucoup de manufactures où l'on fabrique diverses sortes de toile de coton, dont les Anglais font une exportation considérable, telles que les mouchoirs dits de *burgos*, et

ceux appelés *steinkerche.* C'est en combinant ensemble, dit Legoux de Flaix, les diverses espèces de coton, en raison de la force, de la souplesse et de la variété qu'on veut donner aux différentes qualités de mousselines, et à force de recherches et d'observations communiquées de père en fils, que les Indiens sont parvenus à porter leurs manufactures à un degré de perfection, dont les nôtres sont encore bien éloignées.

ARCHITECTURE DE L'INDOSTAN.

Nous avons vu dans l'histoire du costume des Egyptiens quelques-uns de ces grands monumens d'architecture et de sculpture qui couvrent les deux rives du Nil, depuis Memphis jusqu'au delà de cataractes: leur magnificence et leur solidité ont excité notre étonnement, et nous avons révéré en eux l'antique origine et les modéles de tous les arts qui ont tant honoré la Gréce. Cependant les monumens qu'on rencontre çà et là dans tout l'Indostan, depuis l'extrémité méridionale de la péninsule jusqu'à Sirinagar, ne sont ni moins nombreux, ni moins propres peut-être à attirer l'attention et les hommages des plus fameux artistes. Nous n'examineront point ici, si, parmi ces derniers, il en est qui égalent en antiquité les restes vénérables de la grandeur et de l'industrie Egyptienne. Cette question, qui restera peut-être à jamais indécise, nous écarterait trop de notre sujet; et nous croyons faire une chose plus agréable à nos lecteurs, en mettant sous leurs yeux ceux de ces monumens qui font le plus d'honneur aux anciens habitans de l'Inde, et dont les nombreux dessins ont été levés en grande partie par M.r Daniell (1). Quelque puisse être le résultat des dis-

(1) Messieurs Thom et Will. Daniell sont deux artistes Anglais du plus rare mérite, auxquels nous sommes redevables d'une superbe collection de vues pittoresques de l'Inde. M.r T. Daniell a parcouru en 1789-90-92 et 98 le Bengale, le Béhar et plusieurs autres contrées de l'Indostan; et outre les dessins d'un grand nombre de monumens et autres antiquités des plus remarquables, il nous a transmis une foule de notions géographiques, que le célébre Rennell a mis à profit dans son ouvrage. M.r Langlés, dans ses notes sur le voyage aux Indes de Will. Hodges, dit avoir eu pour deux mille francs cette belle collection, qui dés lors avait

putes des savans à cet égard, on ne pourra jamais nier que les édifices, les statues et les bas-réliefs des Indiens n'en imposent par la majesté de leur masse, et n'ayent de l'originalité, de la vérité, quelquefois même de l'élégance dans leurs formes : on sera même surpris d'y trouver des ressemblances fréquentes et inexplicables avec ceux d'Egypte.

Les rocs sculptés de Mavalipouram, les excavations immenses et les temples souterrains de Sadras, d'Eléphanta, de Salsette et d'Elore, ainsi que les sculptures innombrables qu'elles renferment, surpassent réelement tout ce que l'imagination peut enfanter de plus gigantesque et de plus extraordinaire.

Les monumens élevés par les Musulmans ont aussi des droits à notre considération, et caractérisent le genre d'architecture qui commença à dominer dans l'Indostan, dès les premiers tems de leur invasion. Et comment pourrait-on refuser un tribut d'admiration au superbe mausolée d'Akbar près Agra ? Tanjaour, Tritchinapali, Barramahl et le Mysore sont remplis de monumens de ce genre, parmi lesquels mérite d'être remarqué le tombeau du célébre Haïder Aly-Khân, qui renferme les cendres d'une de ses femmes, avec celle de son valeureux fils Tipou son successeur. La grandeur de ce mausolée, et son air pittoresque, rendent un témoignage honorable à l'architecture moresque moderne, et sont une preuve que les architectes Arabes du Caire, de Fez, de Cordoue et d'Alambra, ont encore de dignes successeurs dans les artistes Musulmans de nos jours.

Madras et Calcutta offrent l'image d'un contraste frappant dans la beauté et la régularité des édifices Européens qu'on y voit, avec ceux des Indiens et des Musulmans. Calcutta surtout, par l'élégance et la sévérité du style qui régne dans ses édifices, a l'air d'une ville Grecque transportée sur les bords du Gange, et nous fait oublier qu'elle est bâtie sur un sol consacré autrefois à *Kali*, Déesse de la mort.

été publiée, et il en loue extrêmement le coloris, qui est également l'ouvrage du même auteur et de son neveu Will. Daniell. Les gravures y ont 23 pouces de longueur sur 17 de hauteur, et elle est divisée en trois parties; la première intitulée *Oriental Scenery*, 24 *view*, London, a été publiée en 1795; la seconde sous le même titre, et contenant le même nombre de vues l'a été en 1797; et la troisiéme *Antiquities of India*, 12 *views*, en 1800. Le volume d'explications qui accompagne cette vaste collection, a le défaut d'être trop petit.

33



L. Rossi inc. G. Zancon

Nous allons donc présenter à nos lecteurs un tableau fidéle de l'état des beaux arts qui ont fleuri et fleurissent encore aujourd'hui chez les Indiens, dans la description de leurs anciens monumens et de ceux de leurs illustres conquérans, à partir des tems les plus reculés jusqu'à nos jours.

Les rocs sculptés de Mavalipouram.

Les fameux rocs sculptés de Mavalipouram, qui forment un de ces temples souterrains qu'on trouve en grand nombre dans la péninsule de l'Inde, rendent un témoignage éclatant au génie de ses artistes, à la patience et à l'industrie de ses ouvriers, ainsi qu'à l'opulence et à la magnificence de ses Souverains, à une époque qui semble se perdre dans la nuit des tems. Ces rocs sont les seuls restes de l'antique ville de Mavalipouram, et sont encore célébres parmi les navigateurs qui les désignent sous le nom des *Sept Pagodes.* Le voyageur n'apperçoit au premier coup d'œil qu'un roc composé de masses informes; mais arrivé au pied, il croit avoir sous les yeux les édifices et les habitations d'une ville entière qui aurait été pétrifiée; les parties saillantes de ce roc ont reçu diverses formes d'architecture, et les plans en sont ornés de bas-reliefs d'une sculpture très-soignée: le nombre des objets dignes d'attention y est si grand, que nous sommes forcés de nous en tenir à la description des plus remarquables.

A la gauche de la planche n.° 33, on distingue, parmi les broussailles, une petite pagode taillée dans une masse de roc qui a environ vingt quatre pieds de hauteur et la moitié en largeur: l'intérieur de cette pagode forme un temple monolite semblable à ceux des anciens Egyptiens: il est orné d'une quantité de bas-reliefs, et renferme l'image du Lingam, avec une inscription en caractères inconnus. Chambers observe (1) avec justesse, que ce petit temple diffère, dans la forme et dans le style, du grand nombre d'autres qui l'entourent, et qui sont également taillés dans le roc vif. Ce groupe de pagodes, toutes de formes différentes, est accompagné d'un lion colossal et d'un éléphant de grandeur naturelle, sculptés dans le même roc.

Nous aurions bien désiré pouvoir rétracer ici le dessin d'une grande surface de roc à peu de distance de là, et qui dans une étendue de 72 pieds est couverte de figures en bas-relief; mais le

(1) V. Asiat. researc. tom. I. pag. 150, et tom. I. pag. 90 de la traduc. française.

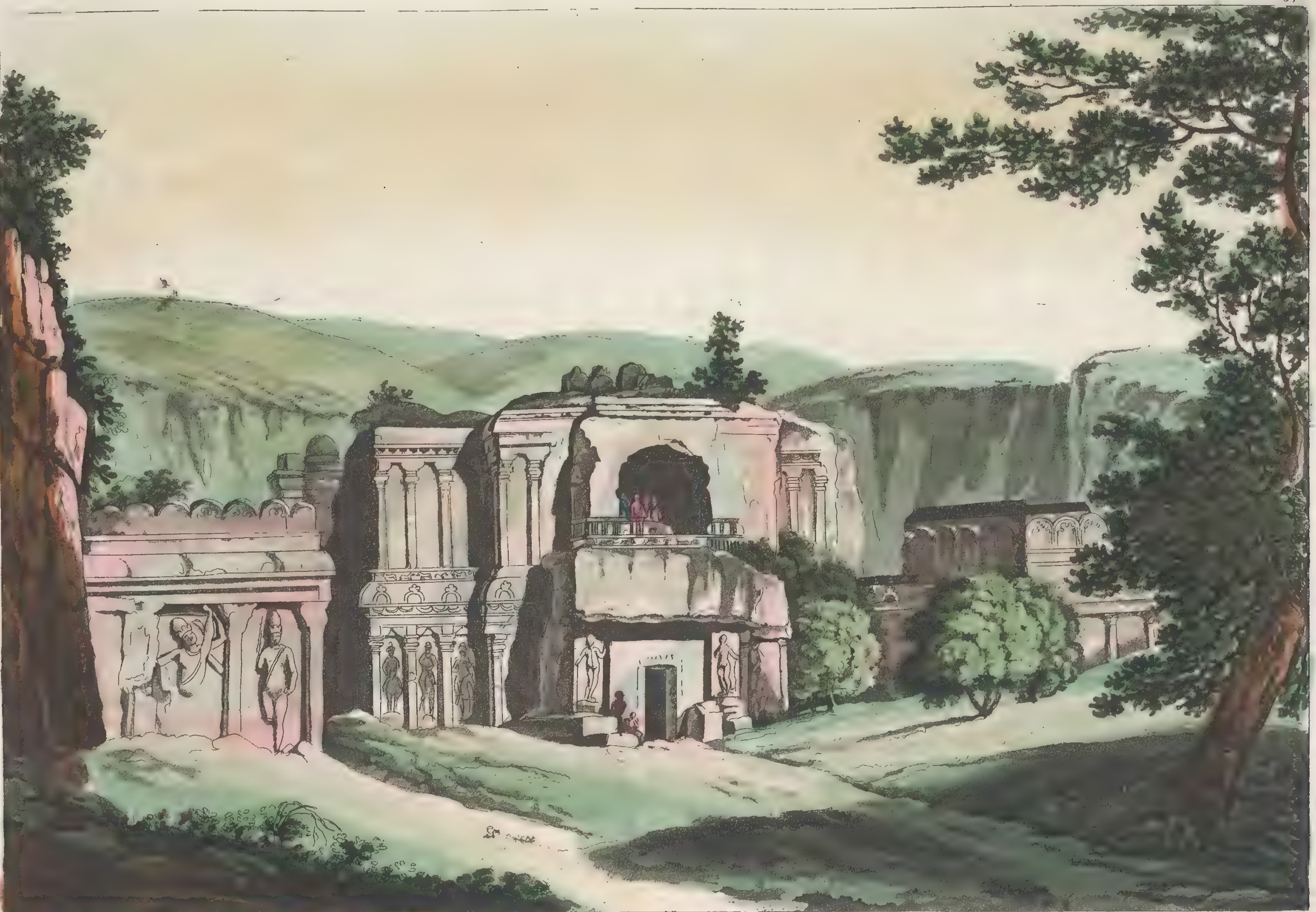
tems et l'air corrosif de la mer les ayant considérablement endommagées, il en reste à peine quelques vestiges; nous avons donc cru plus convenable de présenter à nos lecteurs un autre bas-relief qu'on trouve non loin du premier, moins grand il est vrai que celui-ci, mais beaucoup mieux conservé. Voy. la planche 34. On y voit représentée l'incarnation de Visnou, sous la figure de Crisna qui garde les troupeaux de Nàreda. Cet immense tableau sert d'ornement à l'espèce de vestibule d'un temple souterrain, taillé dans le roc le plus dur. Ce temple consiste en une vaste salle de forme oblongue: la voûte, qui n'est autre chose que le roc même, est soutenue par un double rang de colonnes que le ciseau a egalement détachées de sa masse: celles qui composent l'ordre extérieur ont pour base un lion sans crinière, assis sur un double plinthe: le fût se termine par un chapiteau composé de trois cavaliers qui soutiennent la frise: de petits modéles de temples taillés de même dans le roc, sont disposés d'espace en espace au dessus de cette frise. Vis-à-vis cette colonade est une masse de roc façonnée en pagode, dont elle est séparée par des broussailles, qui attestent que ce lieux sont abandonnés depuis long tems. Ces broussailles sont assez élevées pour empêcher de voir les premiers degrés d'un escalier qui conduit au sommet de la montagne, sur laquelle on trouve plusieurs autres édifices religieux: du pied on apperçoit l'enceinte d'un temple consacré à Chiva: il est couvert, tant au dehors qu'au dedans, de sculptures fort-bien conservées.

Cette pagode fesait sans doute partie d'un palais, qui devait être situé dans un lieu tout proche où l'on monte par plusieurs degrés. Le sol est jonché de morceaux de briques, qui auront été employées dans la construction de diverses parties de cet édifice: le tems a heureusement respecté un morceau de sculpture, dont la description peut tenir lieu de dessin. Sur une surface plane du roc, s'éléve, à la hauteur d'environ trois gradins, une plate-forme en pierre, de la longueur de dix pieds sur à-peu-près quatre de largeur, laquelle a parfaitement la forme d'un lit, ayant pour oreiller un lion ou *Sinha* couché: ce lit est appelé *le lit de Durma-Rajah*, c'est-à-dire du Roi juste. Il est à présumer que ce petit monument se trouvait dans la salle d'audience du palais, et servait de trône au Souverain: la figure du lion, ou *sinha*, placée à l'extrémité supérieure de cette plate-forme, ne laisse même aucun doute sur cette conjecture, car cet attribut de l'autorité souveraine s'ap-



L. Rossi inc. G. Lancon in. AT

37



G. Zancon inc A.T. P. Bigatti f.

pelle en langue sanscrit *sinhâ sénâ*, siége du lion. On voit encore, à une moyenne distance entre l'appartement des femmes et celui des hommes, le bain de Dropady, épouse de Darma-Rajah, qui a été creusé dans le roc; on donne encore aujourd'hui ce nom à un petit bassin, où allaient sans doute se baigner les Devadases ou danseuses du temple.

Tels sont les principaux objets qu'on rencontre sur ce roc, en y montant du côté du nord par l'escalier qui se voit à la planche 34. En descendant du côté opposé, on trouve un temple consacré à Chiva, taillé tout entier dans le roc. La statue du Dieu, placée au milieu de l'enceinte principale appelée *Kaïlacham* ou le paradis, a quatre bras, et tient dans ses mains les images de Brama, de Visnou et de la Déesse Parvadi, laquelle a en outre un sanctuaire appelé *Emen Logam.* Cette Déesse de la mort est assise sur un lion, et après d'elle une personne qui écrit les bonnes et les mauvaises actions des hommes: on n'a pas oublié de représenter aussi les esprits chargés de tourmenter les méchans. *Darma-Rajah*, qui est le Pluton des Indiens, se jette avec fureur sur un malheureux suspendu par les pieds, que la Déesse voudrait sauver. L'action est bien rendue, et l'exécution en est belle et parfaitement soignée. Des statues colossales d'éléphans et de lions servent d'ornement à l'entrée de la plupart de ces temples. On trouve en outre dans ces vastes souterrains diverses autres antiquités remarquables, entres autres une espèce de dais qui couvre une pagode, et est soutenu par quatre colonnes de 27 pieds de hauteur: le fût est d'une seule pièce, et va toujours en diminuant vers le haut: mesuré à sa base, il a cinq pieds et demi de diamétre. Cet ouvrage ne manque ni d'élégance ni de majesté.

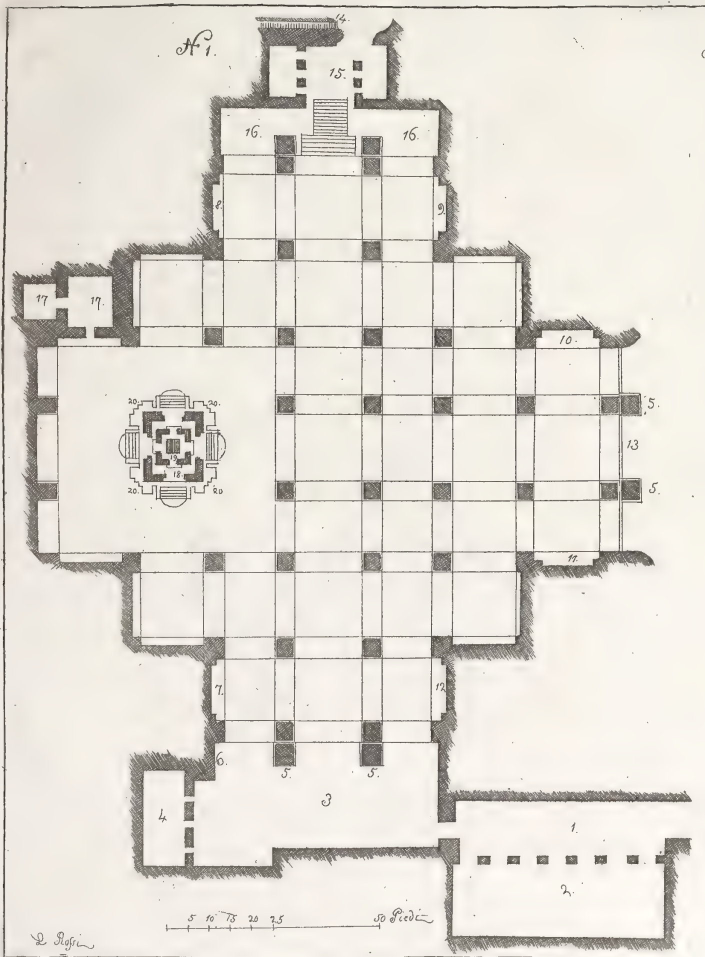
Temples souterrains d'Elore.

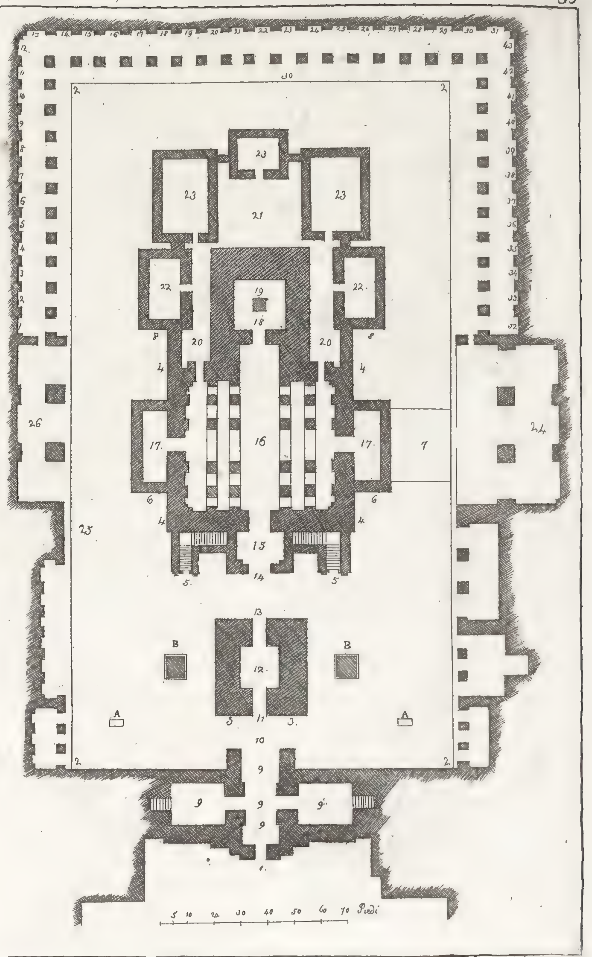
Les nombreux temples souterrains, connus généralement sous le nom d'Elore, et qu'on peut appeler à juste titre le *Panthéon de l'Inde*, sont à un quart de lieue d'Elore ou d'Ilour, village où se rendent en foule tous les pélerins Indous pour visiter ces grottes sacrées, auxquelles il doit probablement son existence et son nom. Les plus remarquables sont dans une montagne ou espèce de pic; ils ont une étendue d'environ une demi-lieue, dans une direction un peu circulaire. Le roc est d'un granit rouge d'une extrême dureté, dans lequel on a taillé au ciseau, et avec une peine inconcevable, une infinité de temples, de chapelles et de corridors de diverses dimensions sur plusieurs plans; et chaque chose y est or-

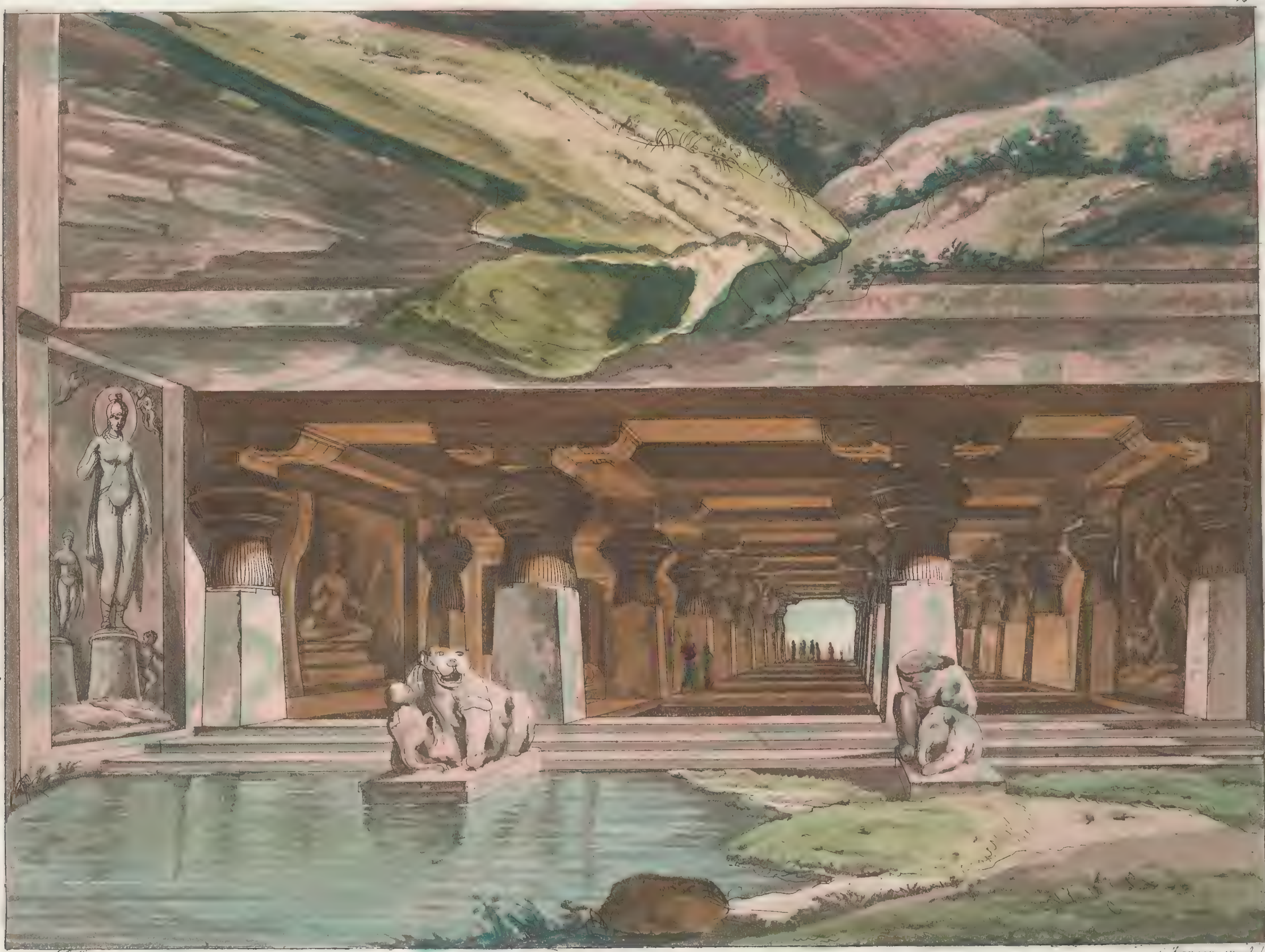
née d'une multitude de figures également sculptées dans le roc et en plein relief. On n'a pu se procurer jusqu'ici que des indices vagues et incertains sur l'origine et l'antiquité de ces grottes sacrées : nous nous dipenserons donc de rapporter les deux traditions qu'on tient à ce sujet; l'une d'un Musulman, qui n'a pas su en indiquer l'origine ; et l'autre d'un Brame peu instruit de Ruzéh, dont les assertions extravagantes ne reposent que sur la citation d'un ouvrage en langue sanscrit, d'une autorité très-équivoque. Ceux qui voudraient s'instruire de ces traditions frivoles, pourront consulter le Discours préliminaire de M.r Langlés dans son ouvrage de la description d'Elore. Il suffira pour nous, ce qui importe plus à notre objet, de pouvoir assurer nos lecteurs de l'exactitude des dessins que nous leur presentons de ces grands monumens, et de l'attention que nous avons mise dans le choix que nous en avons fait, parmi le grand nombre de ceux que contient l'ouvrage du même auteur. Nous en sommes redevables aux soins de Sir Charles Ware Malet, résident de la Compagnie Anglaise à la cour Maratte de Pounah, qui les a accompagnés de descriptions analogues. Un Indien appelé Gongârâma dont il connaissait l'habileté, fut chargé par lui de lever ces dessins, ce qu'il exécuta avec toute la précision qui caractérise les productions des artistes Indiens. Cette collection étant réstée imparfaite, un autre Anglais, M.r Wales, artiste non moins distingué, poussé par la curiosité et son goût dominant pour les antiquités de l'Inde, se transporta à Elore, emmenant avec lui le même Gongârâma qu'il associa à ses travaux dans l'exécution d'un grand nombre de dessins, où la fidélité Asiatique est heureusement alliée à la manière svélte et savante des grands artistes Européens. Ces dessins ont été levés en 1792 et 93, et le même Sir Charles Ware Malet en a acheté la riche collection, qu'il a confiée ensuite à M.r Daniell, pour en enrichir son bel ouvrage pittoresque sur l'Inde.

Grottes de Doumar Leyna.

Nous allons donc entreprendre la description d'une de ces grottes; et suivant les traces de M.r Malet dans celle qu'il nous a donnée de l'étonnante excavation de Doumar Leyna, nous y entrerons par un corridor taillé dans le roc, et qui a cent pieds de longueur. Voy. la planche 35 n.° 1. A la gauche de ce corridor, on voit, n.° 2, une grotte presqu'entiérement comblée de terre : au bout est une porte qui sert d'entrée à une aire, n.° 3, à l'extrémité de laquelle se trouve la petite grotte n.e 4, située vis-à-vis de la porte. On voit, à la droite de cette aire, une grande ex-


N.° 1.
5 10 15 20 25 50 Piedi
L. Rossi


N.° 2
5 10 20 30 40 50 60 70 Piedi



36

cavation, dont l'entrée semble gardée par deux lions étendus n.° 5, 5, dont un n'a plus de tête. Voyez l'exhaussement de la planche 36. Pour entrer dans cette grotte, il faut passer par une espèce de péristile, où l'on trouve, à gauche, les statues colossales de la belle Sita n.° 6, et de Darma-Rajah n.° 7, ou le Minos des Indiens assis, avec une massue en main, et le *Djonoi* ou cordon Bramanique sur l'épaule. A la droite, on voit Wiswaswara ou Chiva n.° 12, qui parait danser avec quelques autres figures qui l'environnent.

Après avoir traversé ce péristile, la grotte va toujours en s'élargissant jusqu'à la troisième file des pilastres : le centre est à la quatrième. On trouve à gauche la porte d'un beau temple de forme carrée, dans lequel on apperçoit, du même côté, une belle statue de Mahâdêva n.° 8, en pied, avec une tiare sur la tête et le *Djonoi* sur l'épaule : son épouse Bhavani est près de lui. De l'autre côté est un groupe parfaitement semblable, qu'on croit représenter Pavana et Latchimi. Des groupes pareils sont appuyés au côté qui est en face du corridor à droite : on les retrouve encore sur le derrière du temple, qui a quatre portes. Après qu'on a passé les quatre divisions formées par les pilastres, celles qui suivent vont en se retrecissant, selon que nous venons de le voir en entrant dans l'aire n.° 3. Nous n'oublierons pas d'observer que le temple n.° 18 est entiérement occupé par le Lingam de Mahâdéo n.° 19, avec des parapets n.° 20. Les numeros 17, 17, sont des chambres obscures. En face de ce temple on voit une belle ouverture n.° 13, par où l'on peut monter à un temple carré. Le groupe n.° 10, qui est adossé au mur à la droite de cette grande entrée, représente Mahâdéo et Parvadi, avec les personnes de leur suite, soutenus par Ravana tyran fameux de l'île de Ceylan, qui ravit Sitâ épouse de Brama; et dans le mur à gauche est sculptée l'image de Vîra Bhadrâ fils de Mahâdéo avec huit mains : au dessous de lui on voit assise la Déesse Latchimi.

A l'extrémité opposée à l'entrée qui conduit au corridor dont nous venons de parler, est un petit espace n.° 16, 16, d'où l'on descend par l'escalier n.° 14 à un bassin profond, alimenté par une chute d'eau, qui, dans la saison des pluies, vient du sommet de la montagne. On voit encore le long de cet escalier une petite galerie, qui semble avoir été faite exprès pour y jouir de la vue de cette cascade. M.r Anquetil a remarqué en outre sur les premiers gradins deux tigres sculptés dans le roc, et deux autres à peu de distance des premiers aux deux côtés d'une porte.

On trouve dans cette grotte, comme dans toutes les autres, plusieurs restes de peintures, particuliérement à la voûte. Les têtes des figures sont en général ornées de riches tiares; les hommes portent pour la plupart des *tchiolna* ou caleçons, et c'est l'unique partie de leur habillement qu'on puisse encore bien distinguer.

Dimensions du Doumar Leyna.

	Pieds.	*Pouces.*
Longueur du corridor n.° 1, depuis l'entrée jusqu'à la porte de la grotte n.° 3.	100.	--
Largeur	8.	--
La hauteur du roc ou il a été creusé est, à son entrée, de	31.	--
— Dans l'aire, de	61.	6
Longueur de la grotte n.° 2 presque toute comblée	66.	--
Profondeur	26.	--
Hauteur de la partie non comblée	6.	--
— depuis la porte jusqu'à l'entrée de l'aire.	11.	6
Largeur	4.	4
Longueur de l'aire.	51.	4
Largeur	26.	--
Longueur de la grotte n.° 4	28.	6
Largeur	17.	3
Restant de la hauteur en partie comblé	10.	6
Quadrature des pilastres	2.	7 $\frac{1}{2}$
Largeur de la première division des pilastres situés à l'entrée de la grande excavation d'un mur à l'autre	51.	6
— de la seconde division	90.	3
— de la troisième, quatrième et cinquième division	135.	-- $\frac{1}{2}$

Les deux divisions suivantes ont les mêmes dimensions que les deux premières.

	Pieds.	*Pouces.*
Longueur depuis la première entrée du corridor jusqu'à la sortie pour arriver au bassin	135.	10
Aire carrée du temple situé à la gauche en entrant	30.	7
Hauteur du sol à la voûte	16.	10
Quadrature des pilastres à leur base, en général	4.	3
Hauteur des figures les plus grandes qui sont aux quatre côtés du temple	13.	6



	Pieds.	Pouces.
Largeur de l'aire creusée dans le roc du côté du midi.	18.	6
Longueur	55.	--

Les pilastres sont au nombre de quarante quatre, et leur ordre est interrompu par l'espace qu'occupe le temple. Nous observerons ici, comme une chose des plus remarquables, l'énorme epaisseur d'une des masses de roc qui traversent la salle, et s'appuyent sur les pilastres : ce qui est sans doute l'effet d'une précaution des ouvriers, pour obvier à l'inconvénient d'une crevasse qu'on apperçoit dans la vaste étendue de la voûte, sur laquelle pése la masse effrayante de toute la montagne.

On ne trouve que trente marches dans l'ouverture méridionale n.° 14; mais comme ils ne conduisent qu'à un tiers du chemin qui aboutit au bassin, on peut raisonnablement supposer que ce même bassin est beaucoup plus profond aujourd'hui qu'il ne l'était à l'époque de sa construction, par l'effet de la terrible cataracte qui tombe du sommet de la montagne à plus de 100 pieds de hauteur. Cette chute d'eau forme ensuite un ruisseau qui traverse le village d'Elore.

	Pieds.	Pouces.
Longueur de la galerie qui régne sur l'escalier du côte du midi	29.	--
Largeur.	14.	--
Hauteur	7.	6

Mais aucun de ces temples souterrains ne présente un aspect plus élégant à la fois et plus imposant que le *Kailassa* ou *Keïlachia*, le palais ou le ciel de Chiva, qui se trouve au centre des nombreuses excavations faites dans la montagne d'Elore. La grande dévotion qu'ont les Indiens pour cette divinité, aura sans doute porté quelque personnage puissant à entreprendre ces immenses travaux, qui font l'admiration de tous les voyageurs Européens. Ce temple offre au premier aspect une façade magnifique, qui s'élève au milieu d'une aire très-vaste taillée dans le roc : à droite en entrant est une citerne qui a été creusée de même au ciseau, laquelle est remplie d'une eau excellente; et des deux côtés de l'entrée, on voit deux éminences qui arrivent jusqu'au premier étage de l'édifice, et sont ornées d'une infinité de sculptures rongées par le tems : la porte est surmontée d'un balcon également détaché du roc. Voy. la planche 37. L'entrée est peu spacieuse, et présente

Kailassa ou Keïlachia *ou palais de Chiva.*

de chaque côté un grand nombre d'appartemens. Il en est qui croyent appercevoir quelques traces du style Grec sur les pilastres qui se trouvent au dehors de la partie supérieure de cette entrée. Le passage en est orné d'une quantité de sculptures, parmi lesquelles on distingue à droite la Déesse Bhavâni avec huit bras, et à gauche Ganésa avec sa tête d'éléphant. De là on passe dans une aire spacieuse, qui a été creusée pour former l'emplacement d'un temple immense, d'une forme pyramidale très-compliquée, et qui à été également taillé dans le roc. Son étonnante structure, la variété, la profusion et la perfection des ornemens qui l'embellissent confondent l'imagination. Vu de la partie la plus élevée du roc, ce temple offre l'aspect d'un vaste édifice. Un pont qui a été fait en même tems qu'on taillait le temple dans la pierre vive conduit à son entrée: au dessus de ce pont, et à l'extrémité qui est en face de l'entrée, Bhavâni est assise sur un lotos entre deux éléphans, dont les trompes se rejoignent au dessus de sa tête. Des deux côtés du passage pratiqué sous le pont, on trouve deux autres éléphans marqués par la lettre *A* sur la planche 35, fig. 2. On voit derrière ces deux éléphans deux longues files d'appartemens: ceux de gauche sont incomparablement plus beaux que les autres qui sont en face: le mur est décoré de bas-reliefs magnifiques. Un peu plus avant dans l'aire s'élèvent majestueusement deux obélisques *B*, de forme carrée, qui étaient probablement surmontés de figures de lions, comme on le voit par les autres obélisques et par les colonnes isolées qu'on trouve çà et là dans le haut Indostan, lesquelles se terminent toutes par un ornement semblable. Mais, pour mettre plus d'exactitude dans la description d'un ouvrage aussi étonnant et aussi compliqué, nous allons entrer dans un examen détaillé de cet édifice, ainsi qu'il est représenté au n.° 2 de la planche ci-dessus.

Centre de la partie inférieure.

Après avoir dépassé l'entrée inférieure n.° 1, on trouve l'aire n.° 2 où sont les éléphans et les obélisques; passant ensuite sous un petit pont, on arrive à un massif carré n.° 12, sur lequel repose le bœuf Nandi, monture de Chiva. Des sculptures à profusion, des pilastres et des figures d'une infinité de formes se voyent çà et là sur les côtés n.° 3, 3, de ce réduit: en avançant, on entre dans un passage qui conduit à un autre petit pont, au dessous duquel on voit; d'un côté une statue gigantesque de Vinchiâti Bhôdgia (Ravana) assise et entourée d'un groupe de figures; et de l'autre une figure également colossale de Visnou, sous le nom de *Chiatourbôd-*



G. Castellini inc.

gia, (à quatre bras). Au bout de ce court passage commence la grande masse du temple n.° 4, 4, qui est concave à sa partie supérieure, sur laquelle on monte par un escalier n.° 5, 5.

Parties latérales à la droite et à la gauche de la partie inférieure du temple.

Un bas-relief composé de figures très-compliquées représentant les combats de Rama contre le tyran de Ceylan, Ravana, le ravisseur de la belle Sitâ, orne les parties latérales de la droite. Au delà de ce champ de bataille, quelques têtes d'éléphans, de lions et autres animaux imaginaires sont disposées de manière à ce qu'elles semblent soutenir l'édifice, et conduisent à deux saillies n.° 6, 6. Une de ces saillies communiquait autre fois avec les appartemens de la partie latérale de droite, par le moyen du pont n° 7, qui, dit-on, s'écroula il y a cent ans, et a encombré cette partie de l'aire. Au delà de ces deux saillies le temple se rétrécit, et en présente deux autres un peu plus loin n.° 8, 8, puis il va se terminant peu après par deux autres saillies plus longues et moins larges que les précédentes. Il est soutenu dans toute sa longueur par des éléphans et des lions de la manière que nous venons de l'indiquer, et forme à son extrémité trois chapelles séparées n.os 23 23, 23, ornées d'une quantité de sculptures, et soutenues également par des figures d'éléphans, dont la plupart sont mutilées. Voy. les planches 38 et 39 où sont représentées les vues nord-est et sud-est du Kailassa.

Les parties latérales de la gauche en entrant, diffèrent si peu de celles de droite, qu'il est inutile d'en donner la description: nous observerons seulement que le bas-relief correspondant à celui qui représente le combat entre Rama et Ravana, a pour sujet la guerre des Kourous et des Pandous, qui se disputèrent long tems *Bhârata Varcha* ou le haut Indostan.

Centre de la partie supérieure.

Trois salles qui se trouvent au milieu et se suivent, n.os 9, 9, 9, avec une de chaque côté n.° 9, 9, forment l'entrée. Sortant de ces salles, et traversant le pont n.° 10, on monte les sept marches n.° 11, et on arrive à la salle carrée n.° 12, où se trouve le fameux bœuf Nandi. Cette salle a deux portes et deux fenêtres, et vis-à-vis chaque fenêtre sont les deux obélisques que nous avons déjà désignés sous la lettre B. Au sortir de cette salle, on passe par un second pont n.° 13; et après avoir monté les cinq marches n.° 14, on se trouve dans le vaste péristile n.° 15, qui est soutenu par deux pilastres du côté du pont, et par deux autres qui tiennent au temple. Chaque pilastre est surmonté au dehors d'une figure de lion, qui, bien

que mutilée, n'en conserve pas moins des restes de grandeur véritable: de l'autre côté on trouve des figures qui ressemblent beaucoup à des sphinxs. On entre, du péristile dans la partie principale du temple n.° 16, en montant quatre marches: l'entrée est ornée, de chaque côté, de figures gigantesques placées entre deux rangs de colonnes qui sont à quelque distance dans l'intérieur, sans parler des murs qui sont également ornés de pilastres; mais il en a été omis un des deux côtés ainsi qu'au milieu du mur, et on a construit à la place un escalier qui conduit au portique ouvert n.os 17, 17, et forme une espèce de prolongement au temple même. A droite, le pont, qui, comme nous venons de le dire, est tombé en ruines, joignait la masse principale du temple avec les parties adjacentes, dans lesquelles il est maintenant impossible de pénétrer sans échelle. Un trou profond et fort-obscur conduit, dit-on, de ces appartemens dans l'intérieur de la montagne; mais aucun voyageur n'a osé jusqu'ici s'enfoncer dans ce labyrinthe. Quelques marches très-bien conservées donnent accès à la salle qui est en face. Il faut monter un petit escalier pour arriver au sanctuaire n.° 18 du Lingam n.° 19. On voit aux deux côtés de la porte une profusion de sculptures exécutées avec peu de goût. Toute la voûte est recouverte d'une espèce de stuc appelé *tchiounâ*, et ornée de peintures qui sont encore bien conservées. Les deux portes à droite et à gauche n.° 20, 20, au fonds du temple principal n.° 16, conduisent à deux plate-formes découvertes n.° 21, 21, qui sont de chaque côté de la colonne élevée dans le sanctuaire n.° 18 de Mahâdéo n.° 19. Chacune de ces plate-formes a une petite chapelle qui lui est adjacente n.° 22, 22, de forme également pyramidale, mais dans laquelle on ne voit aucune image. Trois autres réduits ou sanctuaires de forme pyramidale n.os 23, 23, 23 terminent cette plate-forme: ils ne contiennent aucune idole, mais seulement un grand nombre de figures prises du Panthéon Indien. Le grand temple est presque partout enduit de *tchiounâ* tant extérieurement qu'intérieurement, et orné de peintures. Celles de l'intérieur sont noircies par la fumée, et les habitans attribuent ce dégât au fanatique Aureng-Zeb, qui cherchait tous les moyens possibles d'éxercer sa haine implacable contre les pacifiques Indiens. Il fit monter, au rapport de Sir Charles Malet, une grande quantité de paille mouillée dans ces salles magnifiques, pour dégrader les belles peintures qui les décoraient. Il est impossible de faire

l'énumeration des pagodes détruites et des idoles brisées par l'ordre de ce Souverain, dont le fanatisme s'irritait contre tout ce qui avait quelque rapport avec la religion des Indiens.

Côté droit de l'aire.

Les excavations s'avancent dans la partie du roc qui est à droite de l'aire, suivant la direction indiquée dans le plan; mais celles d'en bas, à l'exception du portique, dont nous ne parlerons pas pour le moment, sont de peu d'importance, tandis que celles d'en haut qui sont à trois étages n.° 24, semblent mériter quelqu'attention; cependant, comme l'écroulement du pont ne permet plus d'y arriver qu'au moyen d'une échelle, nous nous bornerons à dire qu'on les désigne sous le nom de *Lankâ*, mot Indien de Ceylan, parce qu'elles furent consacrées au culte de Buddhah qui est révéré dans cette île.

Côté gauche de l'aire.

On trouve dans la partie inférieure du côté gauche de l'aire des excavations d'une grande étendue, d'où l'on monte, par un fort mauvais escalier, à un étage appelé *Para Lankâ*, ou Ceylan supérieur n° 25, par allusion aux guerres et aux aventures de Rama et Ravana, dont nous avons parlé plusieurs fois. Là se présente un des plus beaux temples, avec un sanctuaire contenant le Lingam de Mahâdéo. Vis-à-vis, et à peu de distance de cet escalier, on voit la statue du bœuf Nandi qui est accroupi, et de chaque côté deux grandes et belles figures appuyées sur une massue. La voûte de ce temple semble être un peu plus basse que celle de l'autre; il est bien conservé, soutenu par de forts pilastres, et richement orné de figures mythologiques, dont quelques-unes, si elles ne sont pas l'ouvrage d'un ciseau bien épuré, font preuve au moins d'une élégance rare et d'une exactitude scrupuleuse. On distingue encore sur cette voûte, comme sur toutes les autres, des restes de peintures gâtées par la fumée.

En descendant du Para Lankâ, il faut traverser une excavation sans sculptures n.° 26, pour se rendre à un portique n.° 27, qui parait avoir été destiné à diverses divinités Indiennes, dont les statues sont distribuées dans plusieurs compartimens ouverts selon l'ordre suivant, en commençant par la droite; 1.° le Lingam de Mahâdéo avec sept têtes, et soutenu par Ravana; 2.° Rama et Sitâ, et au dessous Ravana qui écrit; 3.° Mahâdéo, Parvadi, et au dessous le bœuf sacré Nandi; 4.° les mêmes; 5.° Visnou; 6.° Gaâura et Parvadi etc. etc. Mais ce serait perdre le tems inutilement, que de vouloir donner une description détaillée des statues de toutes les

divinités qui occupent les quarante trois compartimens de ce temple; et quand nous le ferions encore, comment pourrions nous répondre de l'exactitude de notre travail? Ceux qui desireraient avoir quelques notions plus étendues, non seulement sur cette multitude de divinités, mais encore sur diverses particularités de leur histoire, trouveront à satisfaire leur curiosité dans l'ouvrage de Langlés. Nous croyons plus convenable, d'après le plan que nous nous sommes proposés, de faire connaître les dimensions de ce grand et majesteux édifice, si pourtant il est permis de donner ce nom à un monument qui est entièrement taillé dans le roc.

Mesures du Kailassa.

	Pieds.	*Pouces.*
Largeur de l'aire extérieure	138.	--
Longueur	88.	--
Le roc dans lequel cette aire a été creusée a dans sa plus grande hauteur	47.	--
Hauteur de l'entrée	14.	--
Largeur sans comprendre l'édifice moderne	14.	4
Passage à travers cette entrée, avec des chambres de chaque côté, qui ont 15 pieds sur 9	42.	--
Longueur de l'aire intérieure ou cour, mesurée depuis l'entrée jusqu'à l'extrémité opposée	247.	--
Largeur	150.	--
Le roc dans lequel cette cour a été creusée a dans sa plus grande hauteur	100.	--

Plan inférieur à la gauche de la cour.

	Pieds.	*Pouces.*
Longueur d'une petite grotte, dont la façade a deux piliers et un pilastre à chaque extrémité, avec trois figures de femmes ensevelies dans les ruines jusqu'aux genoux	22.	6
Largeur	8.	--
Hauteur	9.	8
Longueur d'une autre excavation qui a cinq piliers et aux extrémités deux pilastres	57.	9
Largeur totale en dedans de la banquette qui régne autour de la salle	6.	--

Hauteur (à l'extrémité un escalier conduit au plan supérieur)	10.	4
Intérieur encombré	20.	—
Longueur d'une autre excavation avec deux pilastres immenses, deux piliers sur le devant, et une banquette autour	54.	6
Largeur	12.	6
Hauteur	16.	—
Longueur du portique composé de onze piliers	117.	8
Largeur	13.	—
Hauteur	14.	8

Extrémité de l'aire vis-à-vis l'entrée.

	Pieds.	Pouces.
Largeur prise depuis le mur intérieur (n.° 30) du portique de chaque côté	186.	6
Longueur du portique (n.° 28) y compris les 18 piliers	13.	4

Plan inférieur à la droite de la cour.

Le portique, orné de sculptures, a les mêmes dimensions et le même nombre de piliers que celui de gauche : trois de ces piliers ont été rompus par ordre de l'incrédule Aureng-Zeb, pour mettre, dit-on, à l'épreuve le pouvoir de la divinité qui présidait à ce temple. Mais lorsqu'il vit que la masse du roc supérieur ne cédait aucunement, il ne voulut pas qu'on poussât plus loin cette épreuve.

L'entrée a deux pieds et quatre pouces de largeur sur cinq de hauteur, et conduit à un portique où se trouve une salle qui a 50 pieds de longueur, 22 de largeur, et 11 pieds et quatre pouces de hauteur.

	Pieds.	Pouces.
Longueur du côté droit qui n'est pas achevé	60.	—
Largeur	17.	—
Hauteur	13.	—

Une petite chambre de 15 pieds de longueur, sur 13 de largeur et 6 de hauteur, est remplie de figures d'une sculpture très-soignée.

	Pieds.	Pouces.
Excavation à douze pieds au dessous du niveau de la cour de la longueur de	36.	10
Largeur de	14.	9
Hauteur	12.	--

On voit dans cette salle une multitude de figures détachées du mur, et on y remarque particuliérement troit squélettes, dont le plus grand se trouve entre les deux autres. La figure principale est assise, et a sous chacun de ses pieds une statue nue et prosternée.

Excavation qui a une petite chambre en face de l'entrée, de 6 pieds de longueur, sur 7 de largeur et 8 de hauteur.

Longueur de cette excavation	24.	--
Largeur	18.	--
Hauteur	10.	--
Longueur de l'excavation qui termine le plan inférieur du coté droit	24.	--
Largeur	10.	--
Hauteur	11.	6

Cette hauteur n'est pas toujours la même entre les deux piliers, le toît étant arqué. Sir Charles Malet dit que cette voûte est la première qu'il ait vue. Son assertion est en opposition avec celle de quelques autres écrivains, qui prétendent que l'art de construire les voûtes n'était point connu chez les Indiens ni chez les Egyptiens. On retrouve encore cette forme ceintrée dans d'autres excavations d'Elore, mais nulle part ailleurs. Cet arc peut avoir environ trois pieds et deux pouces Anglais de rayon, car on compte de son centre au sol quatorze pieds et huit pouces.

Côté gauche de l'étage supérieur.

On rencontre d'abord une petite excavation qui n'a point été finie, et ne mérite pas d'être remarquée.

Poura Lankâ n.° 25 est une belle et grande excavation, à laquelle on monte par un escalier qui a 25 marches: son entrée a 3 pieds et 8 pouces de largeur, sur 7 pieds et 7 pouces de hauteur; sa longueur, non compris le sanctuaire où est l'image de Mahâdéo, est de

	Pieds.	Pouces.
Largeur	70.	7

	Pieds.	Pouces.
Hauteur	61.	9
Largeur du sanctuaire de Mahâdéo	26.	--
Longueur	39.	--

Tout cet appartement est orné d'une quantité de figures, dont quelques-unes sont d'une belle exécution : au centre le sol s'élève d'un pied, et la voûte d'autant.

Côté droit : premier étage.

	Pieds.	Pouces.
Largeur d'une très-grande salle qui communiquait autrefois avec le grand temple au moyen d'un pont tombé en ruines	18.	--
Longueur sur les côtés	60.	--
Hauteur	16.	--

Dans cette chambre il en a été creusé une autre, autour de laquelle régne une banquette, qui ne reçoit de lumière que par la porte, et est par conséquent très-obscure.

	Pieds.	Pouces.
Sa largeur est de	29.	--
Sa longueur sur les côtés de	36.	--
Et sa hauteur de	11.	--

Second étage.

Un escalier à droite dans l'étage inférieur avec 25 marches, conduit à l'étage supérieur qui a les mêmes dimensions, excepté qu'il est deux pieds plus bas, et précéde une autre chambre de 35 pieds de profondeur.

	Pieds.	Pouces.
Longueur	37.	--
Hauteur	14.	--

Le roc parait s'être affaissé au centre, et il s'en est détaché plusieurs fragmens.

Le centre.

Le balcon qui est au dessus de l'entrée principale, voy. la même planche 37, a 14 pieds de longueur, huit de largeur et au-

tant de hauteur. On trouve dans l'intérieur deux chambres de 9 pieds carrés et de même hauteur. Au centre et de chaque côté il y a deux autres chambres, dont chacune a 22 pieds de longueur sur 15 de largeur. Le pont a 20 pieds de longueur et 18 de largeur, avec un parapet de trois pieds et six pouces de hauteur. En montant neuf marches, on passe du pont dans une autre chambre qui a 16 pieds et trois pouces en carré, et dans laquelle est l'image du bœuf Nandi. Un autre pont, qui a 21 pieds de longueur et 23 de largeur, aboutit au péristile supérieur du temple : ce péristile avec le parapet qui l'entoure a 18 pieds de longueur, 15 et deux pouces de largeur, et 17 de hauteur : il y a à l'entrée une banquette qui a quatre pieds d'élévation, sur 3 pieds et 7 pouces de largeur. On pénétre sous ce portique par un passage qui s'est formé de la chute d'une quantité de décombres; mais la véritable entrée se reconnait à 26 marches qui subsistent encore, et conduisent au temple.

Grand temple.

	Pieds.	Pouces.
La porte du péristile a 12 pieds de hauteur et 6 de largeur. Depuis l'entrée de cette porte qui conduit au temple jusqu'au mur du fond	103.	6
En partant du même point jusqu'à la plate-forme élevée qui se trouve derrière le temple	142.	6
Intérieur du temple mesuré dans sa plus grande largeur	61.	—
Hauteur de la voûte	17.	10

Les deux portiques latéraux mesurés au dehors ont 34 pieds et 10 pouces, sur 15 pieds et 4 pouces. Mais on se formera une idée plus exacte des dimensions de ce temple par l'inspection du plan général du Kailassa. Voy. la même planche 35 n.° 2.

	Pieds.	Pouces.
La grande pyramide mesurée du sol de la cour peut avoir en hauteur	90.	—
Les petites environ	50.	—
Les obélisques marqués *B* . . . . avec une base de 11 pieds en carré, et à une égale distance du mur où se trouve le bœuf Nandi.	38.	—
Le fût qui pose immédiatement sur le piédestal a en carré	7.	—

Aux deux côtés de la cour, ou pour mieux dire de l'entrée, on trouve les deux éléphans dont nous venons de parler, plus grands que le naturel et marqués *A*. A peu de distance du Kailassa, mais un peu plus bas, est le temple souterrain appelé Des-Outar, ou plus correctement Dessa-Avatâra, ou les dix incarnations de Visnou, de la description duquel nous nous dispenserons, persuadés que celles que nous venons de faire de monumens semblables, suffisent à nos lecteurs pour leur donner des notions exactes sur l'ancienne architecture des Indiens.

Pagode de Chalembrom ou Chiallambroum

La haute antiquité, la vaste étendue, la beauté et la magnificence de la pagode de Chalembrom ou Chiallambroum, sur le plan de laquelle toutes les autres ont été construites, exigent que nous nous étendions un peu dans la description que nous allons en faire. Cette pagode est située dans l'ancien royaume de Tanjaour sur la côte de Coromandel, à deux petites lieues de la mer. Nous n'avons aucun indice certain sur l'époque où elle a été bâtie. Des voyageurs instruits la font remonter au delà de notre ère, et fondent leurs conjectures sur le grand nombre d'inscriptions inintelligibles dont ses murs sont revêtus, et qui ressemblent à celles qu'on voit dans le Dêva-nâgary, lesquelles sont au moins des premiers siécles de l'ère Chrétienne. Mais cette preuve d'abord spécieuse s'évanouit entiérement, quand on vient à considéer le Feyrouz-châh, monument élevé à Dehly vers l'an 1220, lequel est couvert d'inscriptions, dont le sens est aujourd'hui indéchiffrable. Nous passerons sous silence d'autres témoignages, qui n'on pas autant de poids, pour en venir à l'opinion des Indiens même à cet égard. Un Brame qui avait lu le *Sidambara pourana* (1), ou l'histoire de la pagode de Chalembrom disait à un Missionnaire Danois, que ce temple avait été bâti par trois de leurs plus illustres Monarques, savoir, Shorhen, Chioren et Pandou, et que ce grand ouvrage avait été achevé vers l'an 400 du Kaly-youga, quatrième âge des Indiens, ou 617 ans avant J. C. Nous sommes bien éloignés de donner cette assertion comme un fait incontestable; mais ce qu'il y a au moins de bien certain, c'est que ce monument insigne n'a pu être construit que par l'ordre de puissans Monarques, dans un état

(1) Cet ouvrage curieux écrit en langue tamoul a été apporté de l'Inde par M.r Anquetil du Perron, qui le cite dans le I.er tom. du *Zenda-vesta*. Maintenant il fait partie des MSS. de la Bibliothèque R. de Paris.

de choses très-florissant, et par des artistes d'un grand mérite : époque dont il ne reste presque plus aucun souvenir dans les annales de ces contrées, comme on peut s'en convaincre en lisant la belle histoire du Mysore, récemment publiée à Londres par le Colonel Mark Wilks. Nous ignorons également le tems qu'il a fallu pour la construction de cet immense édifice, capable d'effrayer les plus habiles architectes de l'Europe.

Cette pagode a une double enceinte de murs qui ont 30 pieds de hauteur, sept d'épaisseur à leur cime, et forment un carré long, dont les côtés font face aux quatre points cardinaux : les murs du côté du nord et du midi ont 160 toises de longueur, et ceux des deux autres côtés du levant et du couchant 220. Ils sont bâtis de briques, et revêtus de grosses pierres des deux côtés : chacun de ces murs a au milieu une large porte qui conduit dans l'intérieur, où l'on trouve un autre mur construit en belles pierres de taille, lequel forme un enceinte moins régulière que la première, avec quatre autres portes qui correspondent à celles du premier. La porte *A*, la seule qui ne soit point obstruée par les retranchement que les Musulmans et les Européens y ont faits, est peut-être la principale. Les portes *B*, qui ont 32 pieds de hauteur, ont été percées dans la masse du mur, ou plutôt dans son soubassement qui en a 36 d'élévation, et chacun de leurs côtés est d'une seule pièce d'un beau travail. Les deux façades sont plus larges que les deux côtés, et on a employé dans leur construction de belles pierres ornées d'une infinité de sculptures. Ces soubassemens portent chacun une pyramide, voy. la planche 40, dans laquelle on entre par une porte qui se trouve à l'un des côtés de l'entrée principale. La porte de l'escalier qui conduit dans l'intérieur de la pyramide, ainsi que celle de l'entrée principale, est ornée de pilastres d'une seule pièce qui ont 45 pieds de longueur, y compris les 17 ensevelis dans les fondemens, et deux pieds dix pouces de largeur. Plusieurs de ces pilastres, placés vis-à-vis et à 17 pieds les uns des autres, sont joints ensemble par une chaîne mobile en pierre, composée de 29 anneaux, dont les premiers tiennent aux deux chapitaux : chacun de ces anneaux a environ 22 pouces de circonférence, six et demi de diamétre à l'extérieur, et un et demi d'épaisseur. En examinant ce travail, on est fondé à croire que la chaîne, aussi bien que les pilastres, ont été taillés dans un même bloc, qui devait avoir au moins 60 pieds de longueur. Les quatre pyramides qui s'élèvent sur ces

2 Tese

20 Tese

L. Rossi f.

quatre soubassemens ont sept étages, et 150 pieds de hauteur : jusqu'à 30 pieds de cette hauteur elles sont baties en pierres, le reste est en briques, et la multitude de sculptures, tant en pierre qu'en terre cuite dont elles sont décorées dans toute leur hauteur, ne laisse à la vue aucun repos. Le sommet de ces pyramides est tronqué, et présente une plate-forme avec un parapet, dans les quatre côtés duquel sont encadrés quatre masques monstrueux, dont la chevelure a la forme d'un éventail. On monte sur cette plate-forme par deux ouvertures qui sont dans l'escalier intérieur, et chaque étage a une salle éclairée par deux fenêtres en face l'une de l'autre.

Les quatre portes *B*, qui traversent les soubassemens de chaque pyramide, conduisent à une seconde enceinte qui a une galerie à deux étages, soutenue par des colonnes enrichies de sculptures. On conserve dans les chambres supérieures et inférieures de cette enceinte les noix de cocos, le sucre, la vaisselle, et autres objets destinés aux sacrifices, ainsi que la statue de la divinité, avec ses ornemens, pour les jours de solennité. On n'entre à présent dans cette enceinte que par la porte du couchant, laquelle conduit à celle de la troisième enceinte particulière *a*, qui ressemble parfaitement à nos cloîtres. L'irrégularité que présente le plan de la seconde enceinte, ainsi que celui de toutes les pagodes, ne peut être attribuée ni à l'inégalité du terrein, ni à l'ignorance des architectes, mais à des idées religieuses qui, à ce qu'il semble, en fesaient un précepte ; et il parait que cette irrégularité affectée, a été commune aux Egyptiens aussi bien qu'aux Indiens.

La troisième enceinte *a* renferme trois chapelles appelées au Malabar *Chabeï*, et construites toutes les trois sur le même dessin : elles consistent en une nef fort obscure, formée par des pilastres chargés de sculptures, et recouverte par de larges pierres dont les bouts posent sur ces pilastres, et en un sanctuaire qui est séparé de la nef par un mur, et qui, ne recevant de jour que par la porte, reste par conséquent très-obscur.

Au nord, et à peu de distance du mur qui entoure ces trois chapelles *C*, on trouve une vaste piscine *D*, où viennent se purifier les Indiens qui veulent visiter la pagode : elle a la forme d'un parallélogramme, et est entourée d'un mur qui a trois ouvertures. Une belle galerie soutenue par des pilastres, et qui sert d'abri aux devôts de l'un et l'autre sexe régne autour de cette piscine, laquelle a un superbe escalier de pierre par où l'on descend jusqu'à

l'eau. Il y a à Chalembrom neuf autres lieux de purification : nous ne donnerons la description que du plus remarquable, qui consiste en une source appelée *Param ananda Koûbam* ou *la fosse de l'éternelle joie*, laquelle coule dans un bassin construit de grosses pierres.

Cette petite piscine est dans la dépendance du temple de la Déesse Parvadi *E*, qui se trouve au milieu de l'enciente d'un portique formé par les colonnes *b*. Ce temple particulier est divisé en trois parties : la première est une espèce de nef ouverte des trois côtés *c*, composée de six rangs de colonnes qui forment cinq portiques, dont le plus grand est celui du milieu. Le fût de ces colonnes est entiérement couvert de sculptures plus ou moins grotesques qui représentent les incarnations de Chiva, et leurs chapiteaux nous donnent une idée de l'ordre ionique à son berceau : les deux pilastres de la porte *d* se tenaient autrefois par une chaîne mobile en pierre, semblable à celle dont nous venons de parler. De larges pierres appuyées sur ces colonnes forment le plafond de la nef qui aboutit au mur *e* ; ce mur a au milieu une large porte par où l'on passe dans une autre partie de l'édifice, qui pourrait être comparée au chœur de nos églises. Ce chœur *f*, est de niveau avec la nef, et a, outre la porte *d*, deux autres portes latérales *g*, en face l'une de l'autre qui communiquent avec le cloître *b*. Une tribune d'environ 3 pieds de hauteur, à laquelle on monte par l'escalier *h*, occupe le fond de la salle. Au milieu de cette tribune on voit la statue du bœuf *i*, qui servait de monture à Chiva époux de la Déesse Parvadi, auquel ce temple est dédié. L'obscurité qui régne dans la partie de la salle où se trouve la tribune, permet à peine de distinguer, vers le milieu du mur contre lequel elle est appuyée, la porte *k* du sanctuaire ; et cette ouverture est la seule qu'il y ait dans cette troisième division du temple, qui pour cette raison est éclairée par des lampes. La statue de la Déesse *l*, de grandeur naturelle, est en face de la porte. Ce petit sanctuaire est distingué du reste de l'édifice par trois boules dorées qui surmontent sa coupole.

On trouve de chaque côté de ce temple, appelé *Deva Chabeï*, deux autres édifices dignes d'être remarqués, dont le premier est composé d'une seule salle, que nous appelerons la salle des cent colonnes *F*, parce qu'elle est entourée d'un portique qui a en effet ce nombre de colonnes. Le mur qui forme l'enceinte de cet

édifice appuye ses deux extrémités septentrionales au mur extérieur de Deva Chabeï : au nord ce même mur sert également d'appui à l'extrémité d'un portique en forme d'équerre, lequel portique est parallèle aux deux côtés du mur vers le nord et l'occident de la vaste salle *G*, entièrement ouverte du côté de l'escalier, et un peu moins large que la façade du côté du levant : quelques colonnes supportent le toit qui est fait de grandes pierres plates. Ces deux salles servaient probablement de chapelle, lorsqu'on sortait du temple *E* la Déesse Parvadi, pour la porter en procession dans le *Nesta Chabeï H*, ou *chapelle de la joie*, située à l'orient de la grande piscine, et appelée encore *Ananda Chabeï*, ou *chapelle de l'éternité*, dont l'entrée vers le midi se présente avec de magnifiques colonnes disposées sur quatre rangs *m*. Le fût de ces colonnes qui ont environ 30 pieds de hauteur, et sont sans base et sans chapiteau, est garni de sculptures d'une extrême finesse, dont les sujets sont pris dans la théogonie Indienne. Au bout de cette belle colonnade, on trouve un escalier qui conduit dans une vaste enceinte couverte *n*, de figure rectangulaire, laquelle a 210 pieds de largeur, 360 de longueur, et renferme environ mille colonnes.

Le portique du milieu, presqu'égal en largeur au temple que cette multitude de colonnes entoure de tous côtés, est couvert en briques jointes ensemble par un excellent ciment qui est impénétrable à l'eau. Le toit du reste de l'édifice est en pierres plates fort longues, dont les extrémités posent sur les colonnes, comme on le voit dans toutes les autres pagodes de l'Inde, ainsi que dans les anciens temples Egyptiens. L'intérieur du temple est divisé par un mur en deux parties inégales : celle du devant qui présente un carré parfait a une porte de chaque côté : trois sont en face des colonnes, et par la quatrième on entre dans la seconde salle, qui est égale en largeur, mais beaucoup plus longue que la première, et dans laquelle on voit un autel en pierre qui en fait le seul ornement. Cet autel, de la hauteur d'environ 3 pieds, était autrefois tout couvert de lames d'or, et on y voit encore les pointes de fer au moyen desquelles elles y étaient fixées : ces ornemens précieux ont été enlevés par les Musulmans ou peut-être même par les Brames, pour les soustraire à l'avidité de leurs féroces conquérans.

La grande pagode de Tanjaour.

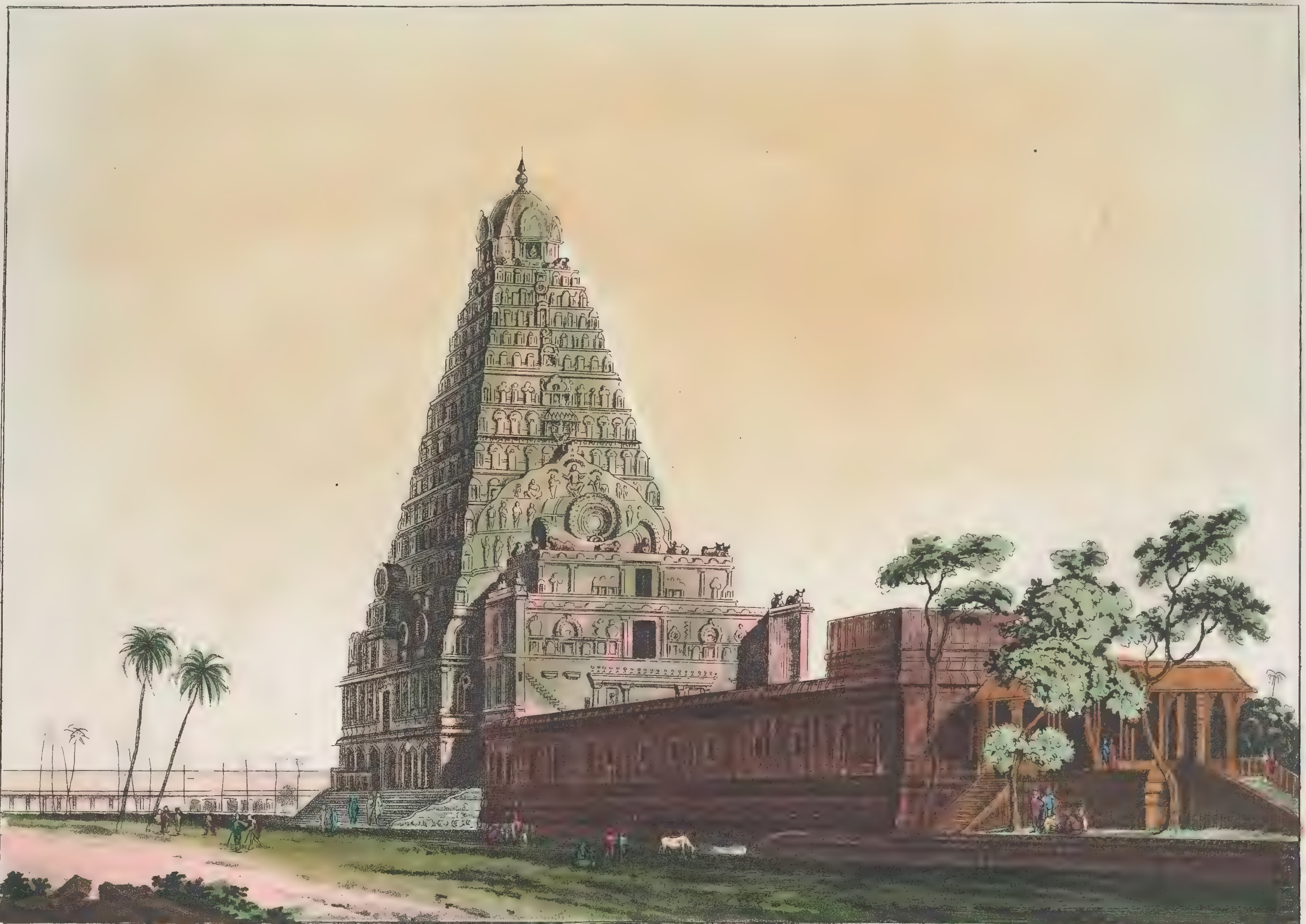
L'époque de la fondation de la fameuse pagode de Tanjaour, comme celle de la plupart des monumens sacrés de l'Inde, se perd

dans la nuit des tems. La vue de cet édifice, de forme pyramidale, que Lord Valentia regarde comme le plus beau de tous ceux qu'on trouve dans cette contrée, jette dans l'étonnement tous ceux qui en approchent, et justifie le surnom de *grand* qui lui a été donné. Et en effet, soit que l'on considère l'étendue de sa base et sa hauteur, soit qu'on examine la richesse des bas-riliefs et des statues dont il est décoré au dehors, c'est la pagode la plus magnifique qu'il y ait dans toute la partie méridionale de la péninsule. Ce temple a environ deux cents pieds d'élévation, et une base dont la largeur est égale aux deux tiers de sa hauteur. Cette base conserve la même dimension jusqu'au quart de la hauteur de l'édifice, après quoi elle va en diminuant jusques à son sommet, qui se termine en une espèce de coupole surmontée d'une boule de métal avec une pointe. On voit à l'extérieur une quantité de fenêtres sur plusieurs lignes, mais qui ne figurent là que pour ornement, car elles n'ont aucune communication avec l'intérieur qui est entièrement massif, et ne renferme qu'une salle carrée, où, à la faible lueur d'une lampe suspendue à la voûte, les Brames remplissent leurs fonctions religieuses. Les lampes qu'on place sur chacune de ces fenêtres à certains jours de fête, forment une illumination aussi brillante que pittoresque. Malgré que la pagode de Tanjaour ait été construite sur le même plan que toutes les autres pagodes du Décan, cela n'a pas empêché à M.r Daniell d'y remarquer, avec cette sagacité qui lui est propre, que les frises dont elle est décorée, sont d'un style bien différent de celui qui régne dans les autres pagodes : c'est ce qu'il a mis en évidence dans le dessin qu'il en a donné, et que nous avons copié à la planche 41.

Le systême de construction en est simple comme celui des pyramides de l'Egypte. L'arrangement des pierres en files qui vont toujours en se retrécissant, réunit à la facilité du travail pour les ouvriers, l'avantage d'une solidité que ne comportent point les autres genres de construction. Il ne faut donc pas s'étonner si le principal caractère des monumens les plus anciens est dans leur forme pyramidale : c'est pourquoi nous n'hésiterons pas à adopter l'opinion de Hodges (1) qui donne la plus haute antiquité aux pagodes de Tanjaour et de Deogor ; mais il nous serait impossible d'indiquer, même à-peu-près, l'époque où elles furent bâties. On a moins

(1) *Travels in India* during the years 1780-83.

41.



G. Lanzon inc.

d'incertitudes sur l'objet auquel fut destinée la première: M.r Daniell croit qu'elle fut dédiée au culte de Chaka-Linga ou de Chiva, comme l'indiquent en effet les figures de bœufs qu'on y voit sculptées de tous les côtés. Outre ces figures et un grand nombre d'autres répandues avec profusion sur tous les murs, qui forment une enceinte carrée à l'entour de la grande pagode, il y en a une de grandeur colossale à la porte de cette enceinte, laquelle n'est point en bronze, comme l'a cru un Missionnaire Danois, mais en porphyre d'un brun foncé, qui a beaucoup de ressemblance avec le bronze. Sa hauteur, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, est de 13 pieds Anglais, sa longueur depuis la poitrine jusqu'à l'extrémité de la croupe, de 16 pieds, et la circonférence de la poitrine et du cou de 26 pieds. Ces dimensions mesurées par Knight (1) diffèrent peu de celles qu'a données Daniell, lequel a trouvé également à cette figure 16 pieds de longueur, sur 12 pieds et 6 pouces de hauteur.

Les pilastres qui soutiennent l'édifice, près duquel se trouve le bœuf colossal, sont du style Indien le plus pur, et d'un fort beau travail. On y remarque en outre, comme à Madura, des figures en plein relief, et sculptées dans la masse même du roc. Il y a dans le voisinage un petit portique fait depuis par appendice, et de construction Moresque, comme l'indiquent les arcs diagonaux des voûtes.

Architecture moins ancienne des monumens de l'extrémité méridionale de l'Indostan.

Terminant ici la description que nous avons cru devoir donner de quelques-uns des monumens les plus anciens et les plus remarquables qui s'offrent en foule dans la partie septentrionale de l'Indostan, nous allons passer à l'examen de ceux qui se trouvent dans sa partie méridionale; et nous aurons lieu d'observer dans ceux-ci un nouveau genre d'architecture, qui, pour être beaucoup plus moderne que le précédent, ne le lui céde point en grandeur ni en magnificence. Les ruines imposantes des villes et du royaume de Maduréh rendent encore un témoignage éclatant de leur ancienne splendeur: elles consistent en une forteresse, un palais, un choultri ou asile consacré à l'hospitalité, et une pagode.

Monumens de Maduréh.

Palais des anciens Rajahs Tremal-Naïk à Madureh.

Le palais des anciens Rajahs Tremoula Nayaka, vulgairement appelés Tremal-Naik, occupe toute la partie sud-est de l'enceinte de la forteresse, et a au moins un mille de circuit: c'est un vrai

(1) *Wiew of the Hindoostan.* Cit. par Pennant.

labyrinthe composé d'étangs, de bois, de galeries, de salles, de colonnades et de maisons dispersées ça et là. Lorsque le royaume de Maduréh était dans sa splendeur, les Rajahs tenaient dans ce palais un grand nombre de femmes et d'eunuques; et à l'époque où les fameux Tremal-Naik étaient sur le trône, on y comptait encore plusieurs milliers de belles Indiennes. Le Souverain donnait ses audiences dans une salle des plus magnifiques, à laquelle on arrivait par une longue et superbe colonnade de marbre noir sculpté par excellence. L'autre extrémité de cette galerie bâtie en voûte, présentait une perspective, et communiquait avec une grande cour entourée de quatre corps de bâtimens: sur le milieu de chacun d'eux s'élevait une large coupole, dont l'intérieur était orné de belles sculptures; et l'on pouvait passer d'une coupole à l'autre, et faire ainsi le tour de toute la cour, par le moyen de huit galeries flanquées de petites tours à leurs angles. Le célébre M.r Daniell reconnait dans ce genre d'architecture le caractère Indien et Sarrasin, et l'opinion de ce savant artiste nous parait plus juste et mieux fondée que celle de certains Missionnaires, qui ont prétendu que ce palais avait été construit sur les dessins d'un Européen. La partie que nous en présentons à la planche 42, et qui sert maintenant d'étable, était autrefois, selon l'opinion vulgaire, une salle d'audience du Rajah qui avait plus de 100 pieds de longueur: on a pourtant quelques raisons de croire, d'après les recherches qui ont été faites, que c'était la salle des bains.

Le grand choultri de Maduréh.

Le grand choultri de Maduréh porte le nom du Monarque Tremal-Neik, qui en jetta les fondemens l'an 1623, et auquel il coûta vingt deux ans d'un travail continuel, et plus de 24 millions de francs, malgré l'obligation où était chaque village de son royaume de lui fournir en proportion de sa population, un certain nombre d'ouvriers, dont l'entretien était bien à la charge du Souverain, mais qui ne recevaient de lui aucun salaire, ce qui diminuait de beaucoup les frais de construction. Ce choultri, bâti en granit gris, forme un carré oblong, et est soutenu par 124 pilastres d'une seule pièce, excepté le chapiteau, disposés sur quatre files qui supportent un toit plat, lequel en certains endroits se relève un peu vers le milieu. Voy. la planche 43. Ces pilastres sont tous sculptés avec habileté, et représentent diverses figures analogues à l'histoire sacrée des Indiens, et à la famille du fondateur de ce superbe monument. Les mêmes figures y sont souvent reproduites avec des



L. Rossi disegnò G. Zancon inci.

43.



L. Rossi inc.


L. Rossi inc.
G. Zanconi inc. sc.

différences si légères, que ces sculptures ne sont pour la plupart qu'une répétition les unes des autres : cependant, parmi tous ces pilastres, il n'y en a pas deux qui se ressemblent parfaitement. En nous présentant le dessin qui a été fait par un Indien de certaines parties d'un de ceux qui sont aux angles de cet édifice, M.r Langlés s'est borné à nous donner la description de quelques objets qui lui ont paru d'une plus grande importance. Sur un des côtés du pilastre qui se voit à la droite de la planche 44, est représenté le Trimourti Indien : l'unité de cette trinité ordinairement figurée par trois têtes sur un seul corps, est mieux exprimée ici par trois corps distincts, portés sur une seule jambe. Le second côté du même pilastre présente un éléphant surmonté de deux monstres imaginaires, dont le plus grand, semblable à un cheval, a une grande trompe d'élephant. Ces figures d'animaux, sculptées sur toute la longueur de ces pilastres, depuis leur base jusqu'au chapiteau, offrent l'idée d'un travail extrêmement ingenieux. M.r Adam Blakader, à qui nous devons une excellente description de ces monumens (1) a eu l'heureuse pensée de chercher dans les archives de ce temple l'explication des figures sculptées sur ces pilastres, et de la faire traduire littéralement. Qu'il nous suffise, par exemple, de savoir que Tremal-Naik est représenté sur le second pilastre à la droite de la planche 43, avec ses quatre femmes, dont trois seulement sont visibles selon le point de vue qu'a pris Daniell : elles sont dans une posture très-inclinée. La première était fille d'Egodgy Rajah de Tanjaour; la seconde du Rajah de Travancore, et les deux autres de ces chefs Indiens indépendans, appelés Poligar. La première porte sur la cuisse un signe qui est la cicatrice d'une blessure qu'elle reçut de son mari, lorsque lui montrant un jour le nouvel édifice qu'il fesait construire, et lui ayant demandé comment elle le trouvait, elle lui répondit qu'il égalait à peine la garde-robe de son père, sur quoi l'orgueilleux et violent Monarque tirant aussitôt son poignard, en blessa à la cuisse cette dédaigneuse épouse. Ces figures sont richement vêtues et de grandeur naturelle.

Les colonnes ont 20 pieds de hauteur, et n'ont été sculptées qu'après avoir été mises à leur place : ces masses énormes portent

(1) Description of the Great Pagoda of *Madura*, the Choultry of *Trimul-Naïk*, in a letter from Mr. Adam Blackader. V. Archaeologia. Tom. X. pag. 449.

des chapiteaux composés d'une quantité de pierres qui diminuent la largeur du plafond, et la restreignent en effet d'une manière très-sensible. Ce plafond, sur lequel est tracé un zodiaque, est formé de pierres longues et très-pesantes qui vont d'un chapiteau à l'autre : ce qui a dû exiger de grandes précautions pour les poser avec toute la justesse nécessaire.

Monumens de l'architecture Moresque.

Les monumens que nous venons de décrire nous ont offert dans leur construction un mélange bizarre de l'architecture Indienne et de l'architecture Sarrazine; mais afin que nos lecteurs puissent se former une idée précise des différences caractéristiques auxquelles on reconnait le type original de la première, et le style moderne de la seconde, à laquelle l'Indostan est redevable de tant de grands monumens, nous allons leur donner d'abord la description du fameux sépulcre d'Akbar, d'après le dessin qu'en a tracé M.r Daniel, et la relation qu'en a faite M.r William Hodges dans son voyage pittoresque de l'Inde.

Tombeau d'Akbar.

A peu de distance d'Agra, sur la grande route qui conduit à Dehly, et dans un lieu appelé Sekendéry, on trouve le superbe mausolée de l'Empereur Akbar. Cet immense édifice, voy. la planche 45, construit au milieu d'un jardin planté d'arbres et de fleurs de toutes sortes, et entouré de murs, est de forme carrée avec de grandes portes au milieu de chaque façade, et de hautes tours aux quatre angles. Les coupoles qui s'élèvent au dessus sont en marbre blanc, et tout le reste de l'édifice est en pierres rouges parsemées de marbre blanc. L'intérieur de ce temple est entièrement couvert de caractères en marbre noir, qui expriment divers passages du Coran. Autour de chaque étage régne une large terrasse, qui, du tems des Empereurs Djihânguyr et Châh Djihân, était recouverte d'une draperie en or, soutenue par des colonnes en argent, à l'ombre de laquelle les Moullahs, ou prêtres Musulmans conversaient avec les savans.

L'entrée principale est une porte très-grande qui conduit au jardin : la façade est décorée d'une riche mosaïque en marbre de diverses couleurs et à compartimens. L'étage supérieur a une porte au milieu avec un balcon au dessus, et le mur des arcades d'en-bas est percé de fenêtres. L'arcade du milieu est plus grande que les autres, et cette partie de l'édifice surpasse de beaucoup en hauteur celle des étages supérieurs. Au sommet, et un peu en arrière de la façade, on voit deux sarcophages en marbre noir portés



L. Rossi inc. G. Lancon inc. AT.

sur des colonnes carrées, avec deux autres semblables situés de la même manière du côté de la façade opposée.

Les tourelles qui s'élèvent à chaque angle sont en marbre blanc, cannelées dans toute leur longueur, et fort hautes : vers le milieu elles sont décorées d'une balustrade qu'on voit répétée vers le comble de l'édifice. Elles étaient autrefois couronnées de pavillons, qui depuis long tems n'existent plus : il y a dans chacune d'elles un escalier qui conduit à la balustrade. En entrant dans cet édifice, on trouve une vaste salle surmontée d'une haute coupole, que l'Empereur Djihânguyr fils d'Akbar avait fait décorer de riches peintures; mais le tems les ayant considérablement endommagées, l'Empereur Aureng-Zeb eut la superstition de les faire effacer entièrement, en ordonnant que les murs fussent blanchis. De cette salle on descend dans le jardin, où l'on apperçoit le tombeau à travers une allée de grands arbres. Au milieu de cette allée, qui est pavée en pierres, est un grand bassin autrefois rempli d'eau comme l'indique un tube placé au milieu, lequel devait en donner un volume très-considerable, si l'on en juge par les aqueducs répandus çà-et-là dans cette allée. A peu de distance du principal édifice, on rencontre un grand portique en marbre blanc d'une rare beauté. Lorsque le soleil, dit Hodges, vient à darder ses rayons, dont rien n'altère la pureté dans les régions orientales, sur cet édifice composé de marbres de tant de couleurs différentes, leur éclat produit un effet dont un habitant des pays du nord ne peut se former une juste idée, et la solitude qui régne dans ces lieux retirés porte naturellement dans l'ame un sentiment de mélancolie et de tristesse. Après avoir, ajoute-t-il, contemplé avec admiration ce monument de la grandeur d'un Souverain, dont la renommée a rempli l'univers, je desirai fixer un instant mes regards sur la pierre qui renferme les cendres de cet homme célébre. J'y fus conduit par un Mollah destiné à la garde de l'intérieur de cet édifice, et qui fait voir aux voyageurs tout ce qui peut intéresser leur curiosité ou exciter leur vénération. Le tombeau est dans une vaste salle qui occupe tout l'interieur de l'édifice, lequel est surmonté d'une coupole percée à son extrémité de quelques fenêtres, à travers lesquelles s'échappent quelques rayons de lumière, dont le faible crépuscule inspire un religieux recueillement. Les murs sont incrustés de marbre blanc, et sur le sarcophage qui est au milieu, en marbre de même couleur et tout uni, sont gravés quel-

ques caractères qui forment simplement le nom *d'Akbar*. Le dessin que nous a donné M.r Daniell de ce magnifique édifice, ne nous parait pas s'accorder parfaitement avec la description de M.r Hodges.

Plusieurs autres tombeaux, dont quelques-uns sont de la plus grande beauté, entourent celui d'Akbar, et renferment probablement les restes de diverses personnes de sa famille.

Sépulture de la dynastie Musulmane dans le Mysore

Un autre monument non moins remarquable par sa masse imposante et son immensité, et d'architecture Moresque, est celui qu'on voit dans un jardin de délices justement appelé *Lâl-bagh*, *jardin de rubis*, non loin de Seringapatnam à l'extremité occidentale de l'île de ce nom formée par le Caveri. Il fut commencé par Hayder-Aly-Khan, pour servir de sépulture aux Princes de sa dynastie dans le Mysore, et n'était pas encore terminé le 6 décembre 1782, époque de la mort de ce Monarque, lequel y fut modestement inhumé. Son fils et son successeur Tipou le fit achever en 1784: ce magnifique mausolée se compose, comme on le voit à la planche 46, de trois édifices. Le premier qu'on voit à gauche est uniquement consacré aux sépultures, et son architecture approche plus du style Indien que du Moresque. Le toit, qui parait en pierres disposées par bandes plates; ces colonnes isolées du corps de l'édifice, renflées par le bas et minces en haut; et ces longs chapiteaux dont elles sont surmontées, portent l'empreinte du style de l'architecture Indienne, tandis que les ornemens multipliés dont le frontispice est surchargé, la balustrade qui en forme le couronnement, les deux tourelles placées à ses extrémités, et enfin la petite coupole qui s'élève immédiatement au dessus du tombeau de Hayder, sont en parfaite harmonie avec la mosquée qui est vis-à-vis la façade de l'édifice sépulcral. Cette mosquée est entourée, de trois côtés, d'une file de portiques en forme de fer à cheval, soutenus par des colonnes égales aux précédentes. On s'appercevra au premier coup-d'œil, que les deux hautes tourelles de l'édifice voisin, ainsi que les quatre petites qui se trouvent aux quatre angles de la mosquée, ne font qu'un même corps avec tout l'édifice: cette réunion des tourelles avec la mosquée indique que celle-ci appartient aux sectateurs d'Aly, tandis que ceux d'Omar, tels que les Turcs, les Arabes et les Barbaresques ont grand soin d'isoler entièrement les unes de l'autre.



L. Rossi inc.   G. Zancon inci. A.T.

Ces deux édifices sont au milieu d'une enceinte carrée, formée par des portiques qui servent de retraite aux voyageurs, et sous lesquels les Fakirs ou moines Musulmans ont leurs logemens: ce qui annonce que ce local est un asyle consacré à la piété envers les défunts, et à l'hospitalité envers les étrangers.

Ce choultri, ou, pour mieux dire, ce Kârvânsérây, en parlant ici des Musulmans, présente de belles lignes, et surtout une noble simplicité d'architecture, qui est en harmonie parfaite avec les deux édifices, dont il forme, pour ainsi dire, la corniche: car l'assemblage du tout offre un tableau pittoresque, imposant et original; et ce caractère n'est certainement pas sans mérite.

Après avoir admiré la grandeur, la magnificence et le génie des Indiens et des Musulmans dans ceux de leur nombreux monumens dont nous venons de donner la description, on sera sans doute surpris de lire dans quelques lettres sur les Indes orientales; que l'architecture Indienne ne présente que d'immenses amas de pierres confusément entassées (1); qu'on trouve bien dans ces contrées des villes d'une étendue et d'une population considérables, mais aucun palais ni édifice somptueux, en quoi il est très-facile de prendre de fausses idées dans la plupart des livres qui traitent de l'Inde; que, généralement parlant, les Princes Asiatiques aiment mieux étaler leurs richesses dans l'éclat d'une pompe éblouissante et passagère, que des les employer à la construction de monumens durables qui demandent beaucoup de tems et de travail; et que la devise qui leur convient est, *Tout pour le présent, et rien pour l'avenir*. Ce n'est pourtant pas que l'auteur de ces lettres soit pleinement persuadé de ce qu'il dit: nous pensons que la passion exclusive dont il est épris pour l'architecture des Grecs et des Romains, qu'il croit réunir à elle seule tout ce qu'il y a de beau et de parfait dans cet art, ne lui permet pas de distinguer rien de bon dans tout ce qui s'en éloigne: car il est impossible qu'il ignore l'existence de ces monumens, dont la multitude et la magnificence font tant d'honneur aux habitans de l'Indostan. Et en effet il convient peu après, que le Rajah Trimal-Naïk, qui régnait à Madura dans le dix septième siécle, fit construire des édifices superbes, et laissa des monumens, qui, selon l'expression d'un Anglais, un peu trop exagérée selon lui, le cédent à peine en somptuosité à aucun

(1) V. Laz. Pap. Lett. XV.

autre, de quelqu'âge et de quelque pays que ce soit. Il ajoute même que Canouge, Agra, Dehly, Lahore, Caboul et Visapour conservent encore des restes de magnificence dans leurs édifices encore existans ou à demi ruinés, surtout dans certaines mosquées et dans plusieurs mausolées bâtis par des Princes Musulmans, lorsque l'Empire Mogol était dans toute sa splendeur.

Que M.r Papi ne juge donc pas aussi sévérement l'architecture Indienne et Musulmane; et s'il montre tant d'estime et de respect pour celle des Grecs, qu'il sache aussi rendre justice au mérite que d'autres peuples ont acquis dans cet art, à l'exemple de plusieurs artistes distingués, qui, tout en accordant à l'architecture Grecque plus de régularité dans les proportions, plus de choix dans les ornemens, et plus d'élégance dans ses différens ordres, ne laissent pas que d'admirer le style vraiment original des deux nations dont il s'agit (1). Leurs constructions gigantesques quoqu'ir-

(1) Nous repondrons en nous servant des propres expressions de Will. Hodges dans les observations qu'il a faites sur l'architecture Indienne, dans le premier volume de son Voyage pittoresque de l'Inde. « Je ne « suis nullement prévenu contre les beautés et les perfections du pre- « mier ordre de l'architecture Greque; mais pourquoi l'admirer exclu- « sivement? Pourquoi fermant les yeux à la majesté, à la hardiesse, à « la magnificence des édifices Egyptiens, Indiens, Maures, Gothiques, « blâmer sans ménagement et mépriser ces étonnantes merveilles d'ar- « chitecture parce que plus variées et plus audacieuses dans leurs for- « mes, elles ne peuvent être ramenées à la précision des regles, qui « conviennent à la hutte et à la colonne des Grecs considérées comme « prototypes? En accordant, ce qu'on ne sauroit contester, que les co- « lonnes des Grecs conçues et employées par le génie, sont les plus bel- « les représentations en pierre des piliers de bois qui supportaient leur « hutte originaire; que dans l'ensemble comme dans les détails, elles « sont le *nec plus ultra* de la simplicité, de la force et de l'élégance; « prononcerons nous d'un ton tranchant et décisif, que tout le mérite de « l'architecture consiste dans la seule colonne? et oublierons nous que « les grands effets dépendent plutôt des grandes masses, des formes im- « posantes, de la symétrie, de la solidité, de l'harmonie générale? Quoique « par l'effet de l'habitude et de l'éducation, je sente un penchant qui « m'entraîne en faveur des Grecs, dont le génie libre et sans entraves « perfectionna, pendant une longue suite de siécles, la cabane primitive « d'un pays couvert de forêts, et la transforma dans l'incomparable chef- « d'œuvre d'un temple, ou d'un palais de marbre; cependant j'avoue

régulières, dit Langlés, (1) élèvent mon esprit et enflamment mon imagination. Je sais bien les reproches qu'on peut faire aux artistes Indiens; mais je ne contesterai jamais à ces peuples la possession exclusive, et je dirais presque l'invention de deux genres de monumens, dont on ne trouve ailleurs que des ébauches grossières et imparfaites: ce sont les immenses bassins ou piscines destinées aux immersions purificatoires, ainsi que les grands temples souterrains taillés dans le roc, et chargés intérieurement, et souvent encore extérieurement, d'une infinité de sculptures.

Si on trouve de belles maisons dans l'Inde.

Passant maintenant à la description des maisons particulières des Indiens modernes, nous dirons d'abord qu'on en voit de fort belles à Surate, Bombay, Goa, Cochin, Colombo, Tranchébar, Pondichéry, Madras, Calcutta, et en géneral dans tous les lieux encore éloignés de la mer, qui ont été jadis, ou sont encore habités, au moins en partie, par des Européens. Calcutta, par exemple, qui est la capitale de l'Empire Britannique dans l'Inde, peut certainement être comparée à une de nos villes d'Italie; et l'Ougli présente sur ses bords et dans ses environs, une quantité de jolies maisons de campagne, qui appartiennent à de riches Anglais.

Comment sont construites les maisons dans l'Indostan.

Les maisons des personnes un peu aisées, qu'on rencontre dans les campagnes, consistent pour la plupart en une terrasse ou portique ouvert, appelé *Varanda*, où l'on vient prendre le frais, et en une salle contigue qui communique avec diverses chambres, le tout au rez-de-chaussée. La cuisine et autres dépendances sont bâties à part. Ces maisons sont de pierres ou de briques, quelquefois de bois, et le plus souvent de terre et de nattes de bambou, et presque toujours couvertes de feuilles de cocotier, de palmier, ou de chaume. Les châssis de fénêtres sont encore, excepté dans quelques habitations et établissemens Européens, en bois, ou en nat-

« franchement que mon intérêt se partage entre toutes les contrées, où « des modéles différens ont été portés à une perfection égale: car les « formes des premières habitations ont varié suivant le sol, le climat, et « les mœurs des diverses peuplades, suivant la nature, l'abondance ou « la rareté des matériaux qu'elles avoient à leur disposition . . . . . . Le « Grec doit son caractére à la cabane rustique, dans un pays de plaines « et de bois; l'oriental et le gothique tirent leur forme et leurs ornemens « de ces étonnantes excavations qu'on trouve dans les pays de rochers « et de montagnes etc. etc. » Trad. de l'Anglais par L. Langles.

(1) Monum. de l' Hindost. pag. 46.

tes de cocotier ou de bambou: ces habitations s'appellent ordinairement Bangalo. Il est pourtant de riches Indous ou Musulmans qui ont des maisons à plusieurs étages, et d'une plus belle apparence, lesquelles sont divisées dans l'intérieur en un grand nombre de chambres étroites et très-obscures. Indépendamment de la maison principale, il y a le plus souvent divers autres locaux destinés à tel ou à tel autre usage et séparés les uns des autres, de manière que le tout occupe une étendue de terrein considérable.

Les plus belles maisons de Dehly etc.

Bernier nous a donné une description encore plus détaillée des maisons qui composent la ville de Dehly, alors capitale de l'Empire : il dit qu'une maison, pour être regardée comme belle et bonne, doit être située de manière à recevoir l'air de tous les côtés, et surtout du côté du nord. Elle doit avoir des cours, des jardins, des plantations d'arbres, des réservoirs et des petits jets d'eau dans les salles, ou au moins à son entrée. Voy. la planche 10. Il faut qu'elle soit pourvue en outre de bonnes grottes et de grands ventilateurs, pour tenir l'air en mouvement pendant le tems du repos. Il doit y avoir de petites *Kas-Khanays*, qui sont des maisonnettes en paille ou en racines odoriférantes, faites très-proprement, et placées pour l'ordinaire sur un espace de terre couvert de gazon, auprès d'un réservoir ou *Tank*, afin de pouvoir s'y baigner commodément. Enfin une bonne maison doit être située au milieu d'une vaste plaine, et avoir des terrasses élevées pour y dormir pendant la nuit, avec une grande chambre à côté où l'on puisse se réfugier en cas de pluie, ou se mettre à couvert des vents frais, qui se font sentir par fois à la pointe du jour, ou sont la suite d'une rosée trop abondante. Dans plusieurs endroits, les Indiens plantent des arbres de haute futaie et touffus autour de leurs habitations pour y entretenir la fraicheur; de sorte qu'en approchant de certains pays, tel que *Ahmed Abâd* dans le Guzurate, on croit entrer dans un bois plutôt que dans une ville.

Comment elle sont garnies.

Telles sont, dit Bernier, les qualités et les propriétés que doit avoir la partie extérieure d'une maison comme il faut. Quant à l'intérieur, le pavé doit en être garni d'un matelas de coton de quatre pouces d'épaisseur, sur lequel est étendu un beau drap de lin pendant l'été, et un tapis en soie pendant l'hyver. Dans le lieu le plus éminent de l'appartement et auprès du mur, il doit y avoir un ou deux matelas de coton, ornés de belles broderies en soie, brochés en or et en argent, et recouverts d'une draperie fine par-

semée de belles fleurs, sur laquelle puisse reposer à son aise le maître de la maison, ou les personnes de distinction qui viennent lui rendre visite. Chaque matelas doit avoir son coussin avec des franges d'or, pour servir d'appui; et d'autres coussins en velours ou en ràs à fleurs doivent être disposés de même tout le long des murs de l'appartement, pour y servir de siéges aux assistans. Les murs, jusqu'à la hauteur de cinq à six pieds du pavé, doivent être presqu'entièrement garnis de niches façonnées en cent manières différentes, toutes plus belles les unes que les autres et bien proportionnées, avec des vases de la Chine, et autres contenans des fleurs. C'est ainsi que sont dans l'Indostan les maisons particulières, qui, sans être semblables à celles d'Europe, ne laissent pas d'avoir une fort belle apparence au dehors.

Maisons de médiocre et dernière espèce.

Il y en a peu de la seconde espèce, c'est-à-dire qui soient entièrement bâties en pierres ou en briques: la plupart sont faites de terre et couvertes en chaume, mais avec tout cela elles sont, généralement parlant, très-aérées, et ont des cours et des jardins: les murs sont blanchis proprement dans l'intérieur, et les appartemens bien meublés. Les maisons du peuple ne sont faites que de boue et de paille, ce qui est la cause de fréquens incendies dans la ville de Dehly. Bernier, à la vue de cette multitude de chaumières, compara cette capitale à l'assemblage d'une foule de villages, ou à un campement de troupes disposé un peu plus commodément qu'il ne pourrait l'être en pleine campagne. Les habitations des gens pauvres dans l'Inde, dit Lazare Papi, sont de misérables cabanes basses, obscures et petites, la plupart sans fenêtres, et faites en certains endroits presqu'entièrement de feuilles de cocotier, et en d'autres avec une terre visqueuse dans laquelle sont plantés des pieux qui en soutiennent les parois ainsi que le toit. Les portes en sont si basses et si étroites, qu'on ne peut, sans se baisser beaucoup, entrer dans ces tristes huttes, où l'on apprend jusqu'à quel point peuvent se restreindre les besoins de l'homme: car à l'exception de deux ou trois vases de terre pour faire cuire le riz, et de quelques nattes qui servent de lit, on n'y apperçoit aucun autre ustensile.

Superstition des Indous relativement à la forme de leurs maisons.

Parmi les superstitions dont les Indous sont imbus, il en est une encore plus extravagante que les autres, c'est celle qui leur fait donner à leurs maisons, et à la plupart de leurs édifices une forme determinée et invariable. La porte doit en être tournée vers

le levant, la fenêtre au midi ; et il faut que l'une et l'autre ayent une telle largeur et une telle hauteur, sans égard à aucune régle et souvent même contre toute proportion d'architecture : en vain leur proposerait-on un plan de construction plus solide, plus beau et plus commode, rien ne peut à cet égard les faire écarter de leur ancienne méthode. Sur la côte du Malabar, et dans les pays encore soumis à des Princes Indiens, il n'est point permis à un Tchego, par exemple, de donner à son habitation la forme de celle d'un Najer, et cette marque d'ambition l'exposerait à être puni sévérement. Il y a des distinctions établies dans les plus petites choses et jusques dans les noms. La maison d'un Brame, celles d'un Najer, d'un Tchego, d'un Paria etc. doivent s'appeler avec des noms différens.

Pour nous donner une juste idée de l'architecture des maisons particulières dans l'Inde, Solvyns a tracé une vue de Calcutta, ville des plus grandes et des plus belles de cette contrée, et qui devient chaque jour plus considérable. De tous côtés on a élevé des bâtimens magnifiques, et surtout dans le quartier construit et habité par les Anglais. Celui qui renferme le plus d'Indiens s'appelle la *ville noire*, et c'est précisement dans ce quartier que se trouve la rue qu'on voit représentée à la planche 47. La vue de cette partie de Calcutta est prise du côté de la rue qui conduit à Chitpore, endroit qui n'est guères peuplé que d'indigénes. L'intention de Solvyns a été de donner, autant qu'il lui a été possible, dans une seule vue, une idée générale du caractère qui distingue l'architecture Indienne de celle des autres nations. Ce qui fait reconnaître au premier coup d'œil les pagodes ou *Mundar* des Indiens, c'est qu'elles ont la forme conique, tandis que les temples des Musulmans sont parfaitement ronds. Ces caractères distinctifs peuvent s'étendre à tous les édifices religieux, qu'on rencontre dans l'Indostan. Les maisons de la plupart des habitans, pauvres et riches, sont entourées, à leur étage supérieur, de grands balcons surmontés d'un pavillon qui met l'intérieur des appartemens à l'abri de rayons brûlans du soleil. L'Indien indolent reste sur ces balcons à prendre le frais, à fumer, à dormir, et à recevoir les visites de ses amis.

Architecture militaire.

Parmi le grands nombre de forteresses qu'on trouve dans l'Inde, une des plus fameuses est celle de Gualior dans le Malvah, laquelle appartient à un Rajah Maratte. Elle est bâtie sur un roc

47.



G. Zancon incise

isolé qui a de 380 à 400 pieds de hauteur, et un mille de circuit: les flancs de ce roc sont à pic presque de tous les côtés, et on en a fait sauter les parties qui étaient trop saillantes. On ne peut monter au fort, que par un escalier taillé dans le roc, et défendu par des bastions; et il faut passer sept portes pour y arriver: il y a dans l'interieur des fortifications, des bâtimens, des jardins, et des réservoirs pour les besoins de la garnison. Gualior était autrefois le lieu où l'on gardait les trésors et les prisonniers d'état des Empereurs du Mogol. Malgré l'avantage de sa position et les travaux qui y ont été faits pour la rendre imprénable, cette forteresse tomba au pouvoir des Anglais en 1780. M.r Langlés, dans sa collection des monumens de l'Indostan, a donné le dessin de plusieurs forteresses; de ce nombre est *Raya-Coté*, qu'il regarde comme inexpugnable, parmi les douze qu'on rencontre le long de l'immense chaîne des Gates en entrant dans le Mysore, et qui ont fait prendre à cet endroit le nom Moresque de *Bara-Mahl*, c'est-à-dire des douze postes ou des douze stations. C'est un roc élevé et fortifié, où l'on monte par une quantité de marches creusées dans la pierre, et qui peut passer pour la clef du Mysore et du Canara du côté de Carnate. Les Anglais s'étant emparés de ce fort en 1792, autant par la trahison du commandant, que par la force de leurs armes, n'ont jamais voulu le restituer au Sultan Tipou; et lorsqu'ils eurent résolu la ruine de ce Monarque, ce poste leur fut d'un grand secours pour l'exécution de leurs vastes projets sur l'Indostan.

Verdabendroug ou Verabodendroug est une autre forteresse non moins heureusement située que la précédente, dont elle n'est pas éloignée de plus de quatre lieues. A la distance d'environ trois autres lieues, du côté du nord, on trouve Djag-Deo et Warangor, qui sont d'autres rochers fortifiés dans le *Bara-Mahl*: nous nous dispenserons d'en présenter les dessins qui ont été levés comme les précédens par M.r Daniell, et font le sujet de plusieurs planches de l'ouvrage de M.r Langlés, en ce qu'ils servent plus à flatter l'œil du peintre de paysages, qu'à donner une idée véritable de l'architecture militaire de l'Indostan, laquelle, à dire le vrai, ne diffère nullement aujourd'hui de celle d'Europe. Tout le monde connaît le fort Saint Georges situé au bord de la mer, et qui, de l'avis des plus habiles ingénieurs, est un de mieux défendus. Il a été construit sur le dessin qu'en a donné M.r Robins, auteur du voyage

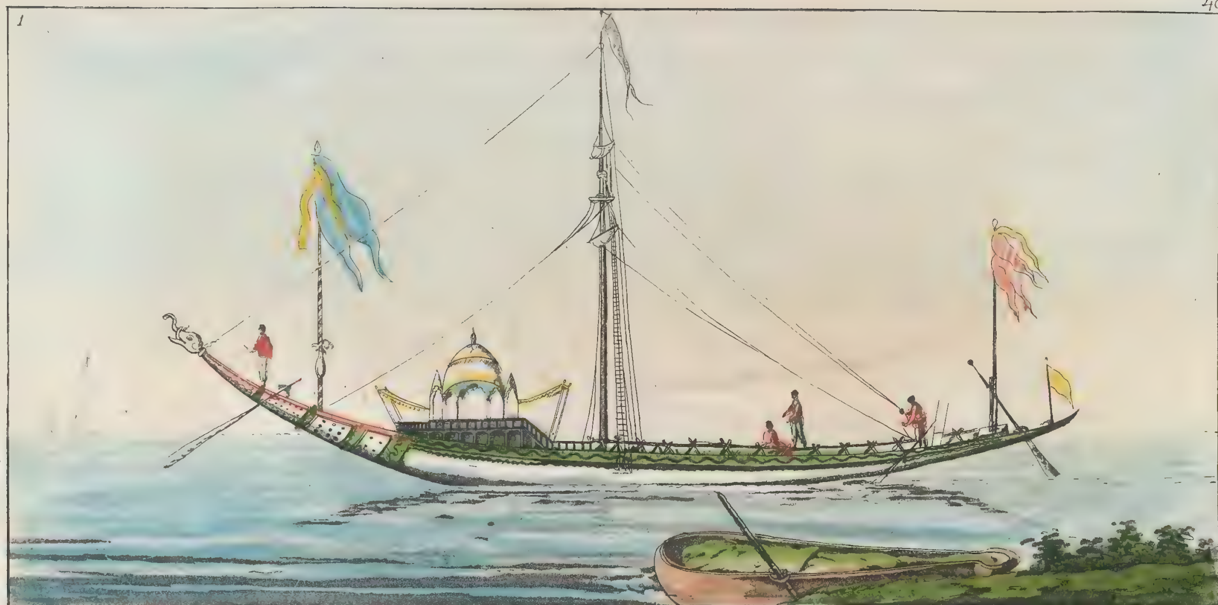
de Lord Anson, et homme du plus rare mérite, non seulement par son profond savoir en mathématiques, mais encore par ses connaissance générales et philosophiques.

Architecture navale.

Plusieurs voyageurs ont parlé avec éloges de l'habileté des Indiens dans l'art nautique, sans en donner une juste idée: aussi malgré ces éloges, la navigation des Indiens n'en est-elle pas moins demeurée presque inconnue en Europe. Solvyns a publié le premier une description complette de tous les navires usités chez cette nation, et il se flatte de n'avoir à craindre aucune censure, quant à la vérité et à l'exactitude de ses dessins. Entraîné par son goût dominant pour la marine, il a rempli près d'un volume des dessins d'une infinité de navires de toutes sortes, dont la plupart ne sont que de simples barques : car avec leurs lois religieuses qui leur defendent de sortir de leur pays, les Indiens n'ont jamais pu entreprendre d'expéditions maritimes (1); c'est pourquoi ils ont tourné toute leur attention vers la navigation intérieure, dont le grand nombre de fleuves qui traversent l'Indostan, et les inondations annuelles leur fesaient sentir le besoin et l'utilité. C'est là ce qui a donné lieu parmi eux à cette prodigieuse variété de barques et de bateaux, dont les uns servent aux plaisirs des gens aisés, et les autres aux nécessités du commerce: les premiers offrent un moyen de voyager, commode, prompt et agréable; les seconds facilitent les communications entre les campagnes et les grandes villes, ainsi que le transport des denrées dans les lieux où la population en rend la consommation plus considérable; et ils sont, tant les uns que les auautres, d'une conformation analogue à la nature des pays où ils sont en usage. Dans le nord de l'Indostan, les bateaux sont ordinairement plats, parce que les eaux sur lesquelles on les employe sont toujours calmes; mais sur les côtes ils sont terminés en pointe, pour mieux fendre les vagues et résister au choc des écueils; et quoiqu'il n'entre pas un seul clou dans leur construction, ils n'en

(1) D'Après, Bergeron, P. Martini, Adam Fabbroni et autres, prétendent que les anciens Indiens ont été de grands navigateurs, et même qu'ils ont connu l'usage de la boussole. Quelques-uns sont d'un avis contraire, et entre autres le P. Paolino, au dire duquel les Indiens se sont exposés autrefois en haute mer, sans autre guide que les vents périodiques, et l'observation des étoiles. On peut lire à ce sujet la *Dissertation sur l'origine de la Boussole nautique* du Sénateur D. A. Azuni. Florence 1795.

1



2



3



L. Rossi inc. G. Zancon inci A.T.

sont pas moins d'une grande solidité. L'usage où sont les Indiens de ne point employer de fer dans la construction de leurs navires est d'une antiquité très-reculée ; Procope en fait mention dans son histoire de la guerre de Perse, et le même usage existait chez les Ethyopiens (1).

Après ces considérations générales sur la navigation des Indiens, nous allons présenter à nos lecteurs les dessins de ceux de leurs navires que nous croirons les plus propres à leur donner une juste idée de leur architecture navale ; et nous les choisirons dans le grand ouvrage de Solvyns, avec toute la réserve que demande une entreprise de cette nature.

Bateaux et barques.

La barque ou bateau, dont se servent par fois les Rajahs ou les gens riches de l'Inde pour faire quelque voyage d'agrément, s'appelle *Fyl-t'chiarra*, qui veut dire tête d'élephant, parce que la proue en porte l'image : ces barques sont rares, et Solvyns n'a pu en voir dans ses voyages que deux ou trois, que nous avons représentées au milieu du n.° 1 de la planche 48. Elles vont au trait et à la rame, et ont ordinairement cinquante pieds de longueur sur quatre de largeur : il y en avait néanmoins autrefois qui avaient cent pieds de longueur et six de largeur. Ces longues barques sont richement décorées tant au dehors qu'en dedans, et portent beaucoup de rames dont l'une, plus longue que les autres, est fixée sur le devant de la barque, et sert à la guider. Un autre bateau assez semblable au précedent c'est le *Mour-pounky*, ou tête de paon ; mais les rameurs s'y servent de *pagaje* (2) pour le diriger, et sont assis la tête tournée vers la proue.

Bangle.

Les *Bangle* sont les plus grands bateaux dont on se sert sur les fleuves de l'Indostan : il en est qui portent jusqu'à quatre et même cinq mille *mond* de riz (3). Ils ont un toit de chaume pour servir d'abri contre les intempéries de l'air aux bateliers, qui sont presque toujours des Indiens. Les mâts des *Bangle* sont d'une gros-

(1) Il est vrai, dit le frère Paolino, que les Indiens n'employent guères de fer dans la construction de leurs navires, mais ils se servent d'espèce de clous qui en réunissent parfaitement les diverses parties, puis ils introduisent dans les jointures certaines gommes dissoutes avec de l'écorce fine de cocotier, qui résiste long tems à l'eau.

(2) *Pagaja*. Espèce de rame courte et fort large, dont se servent particuliérement les sauvages pour conduire leurs pirogues.

(3) Un *Mond* pése 75 de nos livres.

seur énorme, et formés de plusieurs pieds de bambous joints ensemble. Le *Bangle* représenté à la droite n.° 2 de la même planche a été dessiné de manière à ce qu'on en distingue parfaitement la coupe : on en voit dans le lointain un autre qui est à la voile. Voy. le n.° 1 de cette planche. Ces navires portent ordinairement à leur poupe des ornemens en cuivre et des festons de fleurs.

Polouar. Mais de toutes les barques qu'on trouve dans l'Inde, la mieux construite et la plus propre à la navigation intérieure c'est le *Polouar*. Elle est très-legère, et va tellement bien à la voile, qu'un *Polouar* de moyenne grandeur et monté par de bons rameurs, est certain de devancer tout autre bâtiment en course. Les deux extrémités de cette barque ont la même hauteur, afin de pouvoir servir alternativement de proue et de pouppe: elle a quelques petits mâts et une voile carrée, dont les bouts dépassent ses côtés : quelquefois elle porte deux voiles l'une au dessus de l'autre. Les Indiens l'appellent *Dacca Polouar*, parce qu'on en fait un grand nombre dans la ville de Dacca, et, en effet, la plupart de toutes les barques qui s'y fabriquent ont la forme du *Polouar*. Voy. la fig. à la gauche du n.° 2 de la même planche.

Gonga. Le petit bateau qu'on voit sur le devant à la droite du n.° 1 de cette planche, et qui est creusé dans un pied d'arbre, est appelé *Gonga* ou coquille à cause de sa forme. Les Indiens s'en servent sur les lacs et les étangs pour la pêche au filet, ou autres besoins semblables.

Pinasse ou Yacht. La Pinasse on Yacht est une barque des plus commodes pour les voyages de Calcutta à Benarés, Luknow etc. Il en est d'appartenantes aux particuliers qui descendent les fleuves jusqu'à leur embouchure; ce sont de véritables navires qui peuvent même aller en haute mer; mais nous ne parlons ici que des pinasses publiques. Elles vont à voile, et sont ordinairement bien mâtées. Chaque pinasse a deux ou trois chambres, dont l'une sert de salle, l'autre de chambre à coucher, et la troisième de cabinet : il y a encore sur le devant un autre chambre appelée *Varandah*, où restent les domestiques, et cette pinasse est accompagnée de plusieurs bateaux qui portent les provisions. Voy. la même planche n.° 3, fig. 1 sur le devant à gauche.

Le *Grab* ou *Paal* est un navire à trois mâts, et avec la proue en pointe, comme on le voit à la figure à droite n.° 3 de la même planche. On construit ces sortes de navires à Bombay, où la navi-



G. Lancon inci

gation semble avoir été portée dès les tems les plus reculés, à un plus haut degré de perfection, qu'en aucun autre lieu de l'Inde, et où se trouve le tek, arbre connu par l'extrême dureté de son bois, dont nous parlerons ailleurs, et avec lequel on fait les bordages (1). La quille, et en général toute la partie submergée, est en saule, qui est un arbre très-pesant, que les Indiens regardent comme incorruptible. Ce bois, il est vrai, se conserve souvent pendant plusieurs siécles, mais quelquefois aussi à peine est-il taillé qu'il se pourrit. La proue à pointe qui caractérise le *Grab* appartient à l'architecture navale des Indiens : les Portugais ont donné la même forme à leurs vaisseaux de l'Inde : voy. la troisième fig. à droite n.° 3 de la même planche. Il est aussi des navires Indiens qui ont la poupe extrêmement élevée.

Les brigantins qui servent au transport des denrées des côtes du Coromandel et du Malabar (2) à Calcutta sont d'une forme détestable, comme on le voit par la figure qui est à gauche dans le lointain sous le n.° 3 de la planche ci-dessus : aussi leur donne-t-on le nom de *pariah*, qui est, selon Solvyns, la dénomination sous laquelle on désigne tout ce qui est mauvais. On pourrait être étonné que des navires aussi mal construits puissent faire un aussi long trajet ; mais il faut observer qu'ils ne font qu'un voyage par an,

(1) *Bordage*, enveloppe : ce sont toutes les planches qui recouvrent à l'extérieur tout le corps du bâtiment. Stratico. Diction. de marine.

(2) Les barques usitées à la côte du Malabar, dit le Frère Paolino, sont ; 1.° le *Candimarum*, c'est-à-dire deux navires joints ensemble, sur lesquels monte le *Moucaven* nu, lequel, à l'aide d'une seule rame, traverse les flots écumans qui viennent se briser contre le rivage ; 2.° les *Toni*, les *Mangi* ou *Vallam*, qui sont de petits canots faits d'un seul arbre ; 3.° les *Tchiangàda*, qu'Arrien, dans son *Périple* de la mer Rouge, appelle par corruption *Sangaras*, qui sont plusieurs navires joints ensemble, auxquels les Latins donnaient le nom de *rates* ; 4.° le *Tchemboca*, qui est une barque large et plate en dessous ; 5.° le *Parràm*, ou barque qui a presque la forme d'un quadrilatère, tellement étroite par le haut, qu'elle a à peine une palme d'ouverture, laquelle est fort commode et d'un usage nécessaire pour le transport du *Nella*, ou riz encore dans son enveloppe ; 6.° le *Kappel* ou *Padava* en langue Malabare, ou *Nau*, *Poda*, *Jànapàtra* en sanscrit, qui est un grand navire à deux ou trois mâts, avec des voiles, des ancres et des cordages.

Cl. Morisot, dans son *Orbis Maritimus*, Dijon 1693, donne le dessin des navires du Malabar et autres de l'Inde.

car ils sont obligés d'attendre la mousson favorable pour l'aller et le retour. Avec cette précaution, la navigation dans les mers de l'Inde n'offre aucuns dangers aux plus frêles navires, tandis que les meilleurs vaisseaux y courent les plus grands risques lorsqu'ils ont la mousson contraire.

PEINTURE, SCULPTURE, POÉSIE, MUSIQUE, DANSE.

Peinture.

L'ART de la peinture est un de ceux qui n'ont fait que peu ou point de progrès dans l'Inde. Aux ouvrages grossiers qui sortent de tems à autre de la main de gens qui ne s'en occupent que faiblement, il est aisé de juger que les Indiens n'ont pas moins de goût et d'aptitude pour cet art que pour tout autre. Terry rapporte qu'ils savent copier un morceau de peinture quelconque avec une exactitude telle, qu'il est difficile de distinguer leur copie de l'original, et que malgré cela la peinture n'est nullement encouragée dans l'empire Mogol. Lazare Papi a vu quelques images de Divinités Indiennes faites à Cachemire, où les arts, dit-on, on fait plus de progrès que dans tout le reste de l'Indostan, et dit que si le dessin en est médiocre, elles offrent une vivacité de coloris incomparable, qu'il n'a jamais vue dans les peintures Européennes. Il semblerait donc que l'état d'imperfection où se trouve la peinture chez les Indiens, n'est point un effet de l'ignorance de leurs artistes. Le peintre, le sculpteur, le graveur ne peut prendre de modéles dans la nature, mais seulement dans les images de ses Dieux; et sa religion même lui fait un devoir inviolable de donner à son ouvrage les dimensions fixées par elle, pour tel ou tel membre du Dieu qu'il veut représenter. S'il osait s'écarter de ces régles, même à l'avantage de l'art, il s'exposerait infailliblement au ressentiment et à la censure des Brames.

Solvyns rapporte à-peu-près les mêmes choses dans son grand ouvrage, où l'on trouve le portrait du peintre dont on voit la copie dans la première figure qui est à gauche de la planche 49. Les peintres Indiens, dit-il, appelés *Pettoua*, sont en même tems sculpteurs: ils sculptent et colorent les statues de leurs Dieux; et comme ils s'en fait un grand débit, à raison du grand nombre qu'on en expose en tous lieux, et qui à toutes les fêtes sont jettées dans l'eau, ces *Pettoua* ont toujours beaucoup de travail. En général ils ont peu de génie, et paraissent même ne pas en avoir grand besoin, d'après



Reali disegnò — *G. Zancon inci.*

l'obligation où ils sont de fabriquer leurs idoles sur le modéle de celles qu'ils avaient dès les tems les plus reculés. Ces formes sont sacrées, et ne peuvent être altérées sans profanation, et les Brames veillent scrupuleusement à ce qu'elles soient conservées dans toute leur intégrité (1).

Néanmoins la sculpture fut cultivée avec plus de soin et de succès chez les Indiens, et, à cet égard, certains écrivains modernes ont été peut-être trop prodigues d'éloges envers eux. Tout le monde convient que leurs gravures annoncent du talent dans leurs artistes; que le travail en est exécuté avec une patience et une attention infinies; que les sculpteurs et les fondeurs de l'Inde ont montré de tout tems, et montrent encore aujourd'hui plus d'habileté dans les petits ouvrages de leur art que dans les grands; et que certaines petites statues de leurs Dieux jettées en bronze, en or ou en argent, sont très-passables (2). Le Frère Paolino loue singu- *Sculpture.*

(1) « C'est là le vrai motif, dit le Frére Paolino, pour lequel la peinture et la sculpture ne font pas de grands progrès dans l'Inde. D'un autre côté, la nécessité, mère des arts se fait beaucoup moins sentir qu'ailleurs dans cette contrée fertile, où le riz, les fruits et les productions de la terre de toutes sortes croissent en abondance, et fournissent à tout le monde des moyens faciles de subsistance. L'amour de la peinture s'éteint dans la jeunesse, lorsqu'il n'est point soutenu par l'émulation et la nécessité. Outre cela, les Indiens ont naturellement peu de goût pour cet art. Dans un pays où l'on n'a presque pas besoin de vêtement, l'imagination a moins à travailler pour représenter le nu et le dessiner à la perfection. J'ai pourtant vu sur les murs des pagodes plusieurs peintures dont le dessin était franc, correct, et annonçait beaucoup de talent dans les artistes qui les avaient faites. Ils copient de même, avec une habileté surprenante quelqu'ouvrage de peinture que ce soit que leur présentent les Européens. Leurs couleurs, qu'ils composent du suc de certaines plantes, de fleurs, de fruits, d'herbes etc., sont d'une vivacité incomparable et indélébiles. Depuis Job jusqu'à présent, leurs toiles peintes ont toujours été recherchées, et sont un objet de commerce considérable pour tous les peuples d'orient et d'occident. » Liv. II. chap. X. ob. cit.

(2) J'ai vu (Will. Hodges, Voyage pittoresque des Indes. Trad. de Langlés) plusieurs statues de métal coulé relatives à la mythologie Indienne, qui attestent des connaissances très-avancées dans l'art du fondeur. Ces ouvrages par rapport avec la religion de Brâmah, sont précieux et curieux tout à la fois; mais comme ils sont purement mythologiques, les artistes qui les ont faits ont bien pu n'avoir autre dessein que celui

liérement la beauté des petites figures dans les bas-reliefs qui représentent les combats des héros, les guerres et autres sujets religieux ou historiques, ainsi que divers autres ouvrages où le génie de l'artiste n'a point eu d'entraves.

Poésie.

L'origine de la poésie date des tems les plus reculés chez les peuples de l'orient; on ne doit donc pas être surpris que les Indiens, dont la civilisation remonte aux premiers âges du monde, conservent des poémes de la plus haute antiquité en l'honneur de leurs Dieux, et si presque tous leurs livres d'astronomie, de médecine et d'histoire sont écrits en vers qui se chantent. Le Frère Paolino, dans son voyage aux Indes orientales, II.e part. liv. II. chap. X., fait une longue énumération des poésies Indiennes dans tous les genres, et en rapporte divers morceaux, traduits par lui du sanscrit et du Malabare en Italien, pour qu'on puisse mieux juger de leur beauté; il a même eu l'attention de noter quelques-uns de leurs chants. Nous nous bornerons à faire connaître ici quelques-uns de leurs poémes les plus célébres.

Le Ràmàyana poéme épique.

Le *Ràmàyana*, de Valmichi, un des premiers poétes Indiens, est un poéme épique fameux dans tout l'Indostan. Le poéte y célébre les expéditions et les conquêtes du Dieu Rama dans l'île

de leur imprimer le caractére du symbole sacré; et peut-être même n'a-t-il pas été en leur puissance de leur donner la grâce et la beauté des formes, que nous admirons dans les statues Grecques.

Plusieurs morceaux de sculpture Indienne, dit le même écrivain, qu'on rencontre dans leurs édifices se distinguent par la beaute de l'exécution; et l'on peut dire qu'ils sont trés-correctement dessinés et découpés avec beaucoup de précision. La colonne de Viss Vicha à Bénarés (dont il a donné le dessin dans le même voyage) quoique en pierre de taille, est une preuve de ce que j'avance; et une autre colonne tout à fait semblable pour la sculpture, mais exécutée en basalte noir, qui faisait partie de la collection du Chevalier Charle Toconley, peut encore donner une idée de leur excellence dans cet art. Cette colonne fut apportée de Gôur, ville ancienne, aujourd'hui entiérement démolie . . . . J'ai vu plusieurs statues de métal coulé relatives à la mythologie Indienne, qui attestent des connaissances trés-avancées dans l'art du fondeur. Mais comme (ces ouvrages) sont purement mythologiques, les artistes qui les on faits ont bien pu n'avoir d'autre dessein, que celui de leur imprimer le caractére du symbole sacré; et peut-être ont-ils négligé, peut-être méme n'a-t-il pas été en leur puissance, de leur donner la grace et la beauté des formes que nous admirons dans les statues Grecques.

de Ceylan, la valeur des anciens guerriers et des héros de l'Inde, l'amour de la patrie, les vertus des premiers peuples, et l'antique prospérité de cette contrée. Les exploits militaires de Krisna ou *Krisnha* forment le sujet d'un autre poéme en langue sanscrit très-estimé, et appelé *Youdkishtira-vigea*, dont voici l'argument. Pandou Roi Indien, de la race des Rois descendans du soleil, avait cinq fils, qui étaient, *Youdkishtira*, *Bhima* ou *Bhimasèna*, *Argiune*, *Naghala* et *Sahadéva*. Ces cinq frères, appelés *Pando* ou *Pandava*, tenaient leur cour à *Canoudi* et à *Hastinapouri* villes de l'Inde, dont les habitans, désignés par Arrien sous le nom d'*Assacéniens*, sont célébres dans les histoires Grecque et Indienne. Ils furent dépouillés de leurs possessions par les *Courous* ou *Caurava* leurs cousins, qui étaient au nombre de cent et un frères tous ennemis des *Pandous*. Tandis que ces derniers étaient errans hors de leur états, le Dieu Krisna leur apparut, les prit sous sa protection, et livra un combat terrible à *Souyodhana* et à *Karna*, les deux principaux chefs des *Courous*. Après les avoir vaincus, il rétablit les Pandous dans leurs états (1). Ce poème parait être d'une antiquité très-reculée, car il n'y est point question d'images ni d'idoles, dont le culte ne fut sans doute inventé que dans des siécles bien postérieurs: il y est parlé de Chiva et de Parvadi, ainsi que de quelques offrandes de fruits et de fleurs qu'on fesait à ces Divinités.

Youdkishtira-vigea *autre poème épique.*

Giajadêva est le poéte lyrique le plus gracieux qu'ayent eu les Indiens, et ses poésies, appelées *Ghitagovinda*, dont M.r le Chevalier Guillaume Jones a donné la traduction, présentent de belles images: il avoue néanmoins d'avoir radouci l'original, et retranché ça-et-là quelques passages et certaines figures orientales trop redondantes et trop hardies. M.r Wilkins a également traduit en Anglais l'*Itopade*, ou instruction amicale de Visnou Sarma. Cet ouvrage est un recueil d'apologues, qui, au dire des orientaux, renferment les plus beaux et les plus riches trésors de la morale et de la politique, et ont été traduits dans presque toutes les langues de l'orient. Ces fables sont ensuites passées en Europe avec quelques variations, et y ont été connues, selon quelques-uns, sous les noms

Poésies lyriques

Apologues.

(1) Ceux qui désireraient avoir des notions plus étendues sur ce poème peuvent lire les observations de M.r Anquetil du Perron sur la traduction du *Bhagavat ghita* de Wilkins tom. II, les *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde* imprimées à Berlin en 1787, et la *Chronologie Indienne* dans le II.e tom. des *Recherques Asiatiques* de Calcutta

de Pilpal et d'Esope. On a trop fréquemment lieu de remarquer, dit Papi, parmi les fictions ingénieuses et les maximes solides dont l'original Indien est rempli, et qui doivent plaire dans tous les pays et dans toutes les langues, un manque absolu de goût dans la conduite de l'ouvrage, et des incongruités choquantes dans le caractère des animaux qui parlent et qui agissent. On a encore de M.r Wilkins la traduction du *Bhagavat-Ghita*, qui est un épisode du grand poème Mahabàrata. Le *Bhagavada* est, au dire du Frère Paolino, un poème tellement estimé des Indiens, qu'ils se lévent et se découvrent la tête dès qu'ils en entendent citer quelque passage.

Poésies dramatiques

Ils ont encore un grand nombre d'ouvrages dramatiques, dont quelques-uns sont d'une antiquité très-reculée, et ont certainement plus de deux mille ans, à en juger par les sujets qu'ils traitent et par leur composition. Tel est, par exemple, le *Shacontala* dont M.r Jones a fait la traduction (1). Le *Sharmistha*, le *Devayàni*, le *Calabodi* et autres, sont renommés au Malabar. Le Frère Paolino a donné un échantillon du dernier, pour faire voir combien il régne de licence sur les théâtres Indiens. Les Malabares surtout et les Tamouls paraissent très-passionnés pour les représentations dramatiques, (2) qui ont ordinairement pour sujet des faits héroïques, et dans lesquelles des personnages vulgaires figurent avec les demi-Dieux, les héros et les Princes. Les acteurs s'appellent en langue Malabare *Calicaren*, et sont pour la plupart des amateurs de la caste des Najers; le lieu de la scène est en plein champ et à ciel découvert: seulement on construit à l'entour et pour l'instant deux ou trois chambres où s'habillent les acteurs et où ils se retirent après avoir joué leur rôle. Le spectacle a lieu pendant la nuit, à la lueur d'une quantité de lampes. Les spectateurs, tant hommes que femmes, sont assis ou accroupis ça-et-là comme il leur plait

Représentations dramatiques.

(1) *Shacuntala* était fille de *Vishouamitra*, épouse du Roi *Doushpanda*, et leur fils fut *Bharada* ou *Bharata* Roi Indien très-renommé. M.r Georges Forster a traduit le *Shacontala* de Jones, de l'Anglais en Allemand, et l'a publié à Leipsik en 1791 avec des notes savantes.

(2) L'Archevêque de Cranganor, dit le Frére Paolino, est obligé presque tous les ans de défendre ces sortes de spectacles, à cause du penchant qu'ont les Chrétiens de les donner devant leurs églises, à l'imitation des Indiens, qui représentent les exploits de leurs Dieux dans leurs pagodes. Le peuple, ajoute-t-il, montre cette passion, surtout pour le *Pàvakali* ou les marionettes.

à une certaine distance dans l'obscurité et au frais. Papi (1) dit avoir assisté à deux de ces représentations: il se crut transporté dans la Gréce au tems de Thespis, et trouva le spectacle plus amusant qu'il ne l'avait imaginé. Le drame était héroï-comique, et avait pour sujet la guerre entre Para-Sourana et Ravana: le nombre des personnages était considérable; il fut étonné de la décence, de l'esprit et de la dignité des acteurs dans les rôles de héros, et ne craint pas d'assurer que nous en avons beaucoup sur nos théâtres qui ne les valent pas. Leur habillement était riche, brillant, et dans le genre héroïque Indien, c'est-à-dire semblable à celui qu'on voit à certaines statues de leurs héros et de leurs Dieux. Il assista encore à la représentation d'une autre pièce, qui avait pour sujet les aventures malheureuses et sans nombre d'un Roi Indien, dont la providence semblait avoir voulu mettre à l'épreuve la patience et le courage. Du reste, ces représentations ne se restreignent pas à un seul fait de la vie d'un homme, mais elles en embrassent le plus souvent toute l'histoire, et durent par conséquent deux ou trois nuits; ensorte que les acteurs reprennent chaque soir le même sujet, au point où ils en étaient restés la veille.

Pantomime.

Nous n'oublierons pas de parler ici d'une certaine pantomime de convention, particulière aux Indiens, et dont l'intelligence est très-difficile pour ceux qui n'en ont pas fait une étude particulière. Par elle, il se flattent d'exprimer, non seulement toutes les passions humaines et les actions qui en dérivent, mais encore les objets extérieurs et absens, tels que, par exemple, une montagne, un cheval, un vaisseau, un arbre etc., et cela au moyen d'un nombre de gestes déterminé, dont chacun n'a de signification que pour tel ou tel objet. Ce réglement du geste n'a pu être fondé, selon nous, que sur une convention semblable à celle qui a fait assigner aux lettres de notre alphabet tel son plutôt que tel autre. Quant au langage des passions, ces peuples le rendent avec beaucoup d'expression dans leurs pantomimes. Par exemple, pour exprimer l'amour, ils promènent lentement la tête sur leurs épaules et tournent çà-et-là des regards tendres et langoureux, accompagnés de doux soupirs et de palpitations. Pour faire parler la colère, ils mettent dans un état de convulsion très-expressif les muscles de leurs lévres, de leurs nez, de leurs yeux, et de leur front; et ainsi du reste.

(1) Lettres sur les Indes orientales.

Musique. La musique des Indiens forme le sujet d'une dissertation savante qui se trouve dans le troisième volume des Recherches Asiatiques: l'auteur a pris à tâche d'y développer toute la théorie de cet art, telle qu'elle est expliquée dans quelques-uns de leurs livres sacrés d'une antiquité très-reculée, et surtout dans l'*Oupaveda*, où sont décrits tous les genres d'harmonie de l'ancienne musique Indienne. Ces livres enseignent, que la musique est un don de la divinité, et qu'elle a, comme tous les beaux arts, une origine céleste. Sa partie mythologique est regardée avec raison par W. Jones, comme une allégorie des plus gracieuses et pleine d'attraits. Ce fut Brama lui même qui la fit connaître aux hommes par l'intermédiaire de sa puissance active, appelée divinité, qui préside au langage; et son fils Nareda fut l'inventeur du *Vina*, qui est le plus bel instrument de musique des anciens habitans de l'Inde. Il y a quatre systêmes musicaux, qui ont un rapport direct avec les quatre saisons de l'année, et à chacun desquels il a été assigné un ton ou mode particulier (1). Et en effet, le mode mélancolique s'accorde parfaitement avec le deuil de la nature en hyver, le vif et le gai avec son rajeunissement au printems, le languissant avec l'accablement des chaleurs pendant l'été, et enfin le brillant avec la pompe de l'automne où la fraicheur des pluies, qui viennent ranimer la végétation desséchée, et font naître un second printems.

Chaque mode de la musique Indienne est un esprit céleste ou grand *Hervà*, et chacun de ces musiciens aériens est allié ou marié avec cinq nymphes ou *Rajiéni*, et père de huit petits génies. Le mariage des grands Herva produit ce qu'on appelle harmonie; et la mélodie n'est autre chose que la succession des générations engendrées de ces alliances. Ainsi, selon les livres sacrés des Indiens, la musique est un systême symbolique d'accords entre les êtres célestes, et d'alliance harmonique entre les esprits aériens appelés *Tons*.

W. Jones dit avoir cherché vainement et pendant long tems quelques morceaux de cette ancienne musique, qu'il supposait pou-

(1) Les tons de leur musique, dit le Frère Paolino, sont au nombre de six, savoir; le premier, *Shalgia*, voix d'un paon; le second *Nishàda*, voix d'un élephant; le troisième *Jrzubha* voix d'un bœuf; le quatrième *Gandhàra*, voix d'une brébis; le cinquième *Madhyama*, voix d'un agneau appelé *Anilpakshi*; et le sixieme *Dheivada*, voix d'un cheval. Ces sept tons semblent répondre à ce que nous appelons la haute-contre, le tenor et la basse-taille.

voir se trouver entre les mains des Brames. Nous regrettons avec ce savant, qu'il ne nous reste plus de l'ancienne musique des Indiens qu'une théorie obscure, et de ne pouvoir juger par conséquent, d'une manière précise, des effets de leurs compositions musicales, qui avaient, selon eux, le pouvoir d'exciter et de calmer les passions, de charmer les animaux les plus sauvages, et d'adoucir leur férocité. Cette vertu surnaturelle était attribuée à la musique instrumentale, sur tout lorsqu'elle était accompagnée de la danse et du chant: ces trois Arts étaient étroitement liés entre eux chez les anciens peuples de l'Inde: on remarque, que, dans leur poésie, le métre est toujours conforme au sentiment que le poète veut inspirer, et qu'il varie, ainsi que la musique, avec la nature du sujet. Cette précaution de la part des poètes, fesait que leurs compositions produisaient l'effet le plus pathétique, lorsqu'elles étaient chantées et accompagnées d'une pantomime qui leur était analogue. Mais il s'en faut bien aujourd'hui que la musique des Indiens soit assujetie à aucune régle ni à aucun systême. Terry dit que ces peuples aiment beaucoup la musique, et jouent de plusieurs sortes d'instrumens, la plupart desquels sont à vent et les autres à cordes; mais qu'il en trouva les sons plutôt désagréables, discordans et sans harmonie. C'est aussi le jugement qu'en porte Lazare Papi dans sa XVe Lettre sur les Indes orientales. Selon lui, la musique Indienne, tant vocale qu'instrumentale, ne mérite presque pas qu'on en fasse mention. Monotone et sans art comme elle est, elle ne doit guères produire sur des oreilles Européennes, que la sensation d'un bruit confus et d'une cacophonie. Elle a pourtant certaines régles, et on l'enseigne aux danseuses qui ne mettent pas peu de tems et de soins à cette étude. Solvyns ne nous a donné, au sujet de la musique des Indiens, que la description d'un grand nombre d'instrumens; mais les détails dans lesquels il est entré à cet égard, suffisent pour nous instruire convenablement de son état actuel chez ce peuple, et de ce qu'elle y était anciennement: car les changemens ne se succédent pas aussi rapidement dans l'Inde qu'en Europe, où les arts se conforment toujours à l'esprit du siécle. Nous allons présenter à nos lecteurs les dessins de ceux de ces instrumens que nous croirons le plus propres à leur donner une juste idée de l'état de la musique chez les Indiens.

Instrumens de musique usités dans les cérémonies religieuses.

L'usage des instrumens de musique dans l'Inde est consacré à la religion ou aux plaisirs. Les plus simples dont se servent les Bra-

Le Song *et le* Gautha.

mes dans leurs temples, sont le *Song* et le *Gautha*. Le premier n'est qu'un buccin dans lequel ils soufflent de toute leur force pour appeler le peuple ; et le second, destiné au même objet, est une clochette en bronze, surmontée d'une tête avec deux ailes, que les Brames sonnent soir et matin dans la première cour du temple avant de commencer les sacrifices. Voy. la première fig. à gauche, planche 50. Le son du buccin se fait entendre quelquefois dans les bazars et dans les marchés ; mais alors ce sont les Fakirs qui annoncent par ce signal leur arrivée. Le *Konser*, qu'on voit aux pieds du même Brame est encore un instrument fort simple consacré au même usage : il est en cuivre et suspendu à une corde, quelquefois il est décoré de petits ornemens vernissés. Le Brame sort de l'enceinte du temple : il tient d'une main l'instrument sur lequel il frappe avec un bâton, tantôt à coups précipités, tantôt avec lenteur ; et par ces sons monotones qui étourdissent sans relache les jours de fête, il appelle les Indiens à leurs dévotions. Il n'est pas vrai qu'on fasse usage de cet instrument dans les réjouissances des particuliers, ni à l'occasion de l'arrivée d'un Prince ou d'un riche Indien, comme l'ont raconté quelques voyageurs qui n'ont pas observé attentivement les usages de cette nation.

Le Konser.

Instrumens de musique destinés aux plaisirs. Instrumens à cordes, Capliou *ou* Bin.

Un instrument d'origine Indienne, et qui ne se joue que dans les pays habités par les anciens Indous, c'est le *Capliou* ou *Bin*. Solvyns qui assure l'avoir entendu jouer plusieurs fois par un artiste habile, et qui en avait acheté un pour l'apporter en Europe, en donne une description très-détaillée, et plus digne de foi par conséquent, que la relation qu'on en trouve dans le I.er vol. des Mémoires de la Société Asiatique, qui en diffère en plusieurs choses. Le *Bin* est un instrument composé de deux gourdes de grosseur inégale, desséchées et tronquées à environ un quart de leur grosseur : elles sont jointes ensemble par un long tube de bois, sur lequel sont tendues plusieurs cordes de coton qui sont gommées, à l'exception de deux qui sont en acier : ces deux gourdes tiennent au tube par le moyen d'autres petits morceaux de bois également creux qui y portent les sons. Du reste cet instrument s'accorde comme les nôtres, avec cette différence pourtant que ses cordes, qui sont ordinairement au nombre de quatre, ne passent point par dessus un chevalet, ainsi qu'on le voit dans le dessin de la Société Asiatique. Voy. la planche 51.

Le Brame qui jouait le *Bin* avait les ongles forts et très-longs, et s'en servait pour presser les cordes par le bas, tandis que de l'autre main il les pinçait en haut, et les frappait par fois avec une petite baguette. Je puis assurer, dit Solvyns, que les sons de cet instrument singulier sont extrêmement doux et harmonieux, surtout dans les tons élevés; et je ne doute point que celui qui le jouait, n'eût fait beaucoup de plaisir dans un concert Européen.

Le *Pennak* ne diffère pas beaucoup du *Bin*, car il est également composé de deux gourdes; mais ici elles sont jointes ensemble par une tringle de fer, et l'une de ces deux gourdes est beaucoup plus grosse, et a par conséquent plus d'ouverture que l'autre: la petite est en bas, et la grosse en haut: au lieu de cordes, cet instrument n'a qu'un fil de fer fortement tendu, sur lequel on promène un archet pour en tirer des sons, en même tems qu'on le frappe et qu'on le frotte dans un autre endroit avec un petit bâton. Pennak.

Le *Tumbourah* est un instrument magnifique chargé de dorures, de peintures et de mille autres ornemens précieux: il est un objet de luxe, et les riches le tiennent exposé dans leur plus bel appartement, comme un des meubles les plus recherchés. Le dessin qu'on en voit à la figure qui est assise au milieu de la planche 52 parait suffisant, pour nous dispenser d'en donner la description. Au soin que prennent les Indiens de l'embellir, on croirait qu'ils en tirent les sons les plus mélodieux, et cependant c'est une erreur. Ils restent des heures entières dans la même posture, assis sur un tapis ou un morceau de toile blanche, en chantant un air monotone, et pinçant de tems à autre une des quatre cordes de cet instrument: voilà en quoi consiste l'usage qu'ils en font et tout l'agrément qu'ils y trouvent. Tumbourah.

L'instrument appelé *Sitar* ressemble presque à notre guitarre, que quelques-uns croyent même être d'origine Indienne. Le *Saranguy*, dont l'usage est très-répandu dans l'Indostan, a beaucoup de rapport avec notre basse, malgré qu'il soit plus petit et qu'il ait plus de cordes. Cet intrument, par la douceur de ses sons, est le plus propre à accompagner la voix: les Indiens s'en servent encore dans toutes leurs danses. Voy. la fig. n.° 3 à droite, planche 51. Le *Sarindah* est un instrument qui ne se trouve guéres que parmi les gens du peuple: les sons que rendent ses cordes de coton au moyen d'un archet sont conformes à la simplicité de l'instrument: sa construction et la manière de le jouer sont à l'arbitre de ces mêmes per- Sitar. Saranguy. Sarindah.

sonnes, qui n'ont pas la moindre connaissance de musique. Voy. la fig. n.° 2 à droite dans la même planche. La composition de l'*Omerti*, qui est fait d'une noix de coco tronquée vers le milieu de sa grosseur, et recouverte d'une peau très-fine, ne permet pas de douter que cet instrument ne soit d'invention Indienne. Cette espèce de timbale a un manche de bois, et quelques cordes qui sont tendues d'un de ses bouts à l'autre. Les sons de l'*Omerti* ont quelque ressemblance avec ceux du *Sarindà* et du *Sarangouy*, mais ils sont plus doux; et on est étonné qu'une noix de coco en puisse rendre d'aussi harmonieux. L'*Ourni* consiste aussi en une noix de coco ouverte, à laquelle est attaché un bâton de bambou, et qui a une seule corde qu'on fait résonner avec un archet le plus souvent chargé d'ornemens. Il est d'un usage général dans toutes les contrées de l'Inde, et surtout à la côte du Coromandel : cependant dans les grandes villes telles que Calcutta, Madras et Bombay, il n'y a guères que les gens de la dernière classe qui jouent de cet instrument.

Omerti.

Ourni.

Diverses sortes de tambours. *L'*Hauk.

L'*Hauk* est un tambour énorme, dont on ne peut se servir sans la permission du *Semmidar* du district, qui ne l'accorde que pour certaines fêtes, et moyennant un prix fixe. Dans les jours de grandes cérémonies, il est orné de plumes et de crins : ce qui lui donne un volume encore beaucoup plus considérable, comme on le voit au milieu de la planche 50. Un autre espèce de tambour, mais plus petit que le précédent, c'est l'*Houla* : on frappe avec la main sur la peau de dessus, et sur celle de dessous avec une baguette : le son sourd qu'il rend sert d'accompagnement dans tous les genres de musique. Voy. la fig. assise à la gauche dans la même planche. Le *Mirdeng* ou *Khole* dont jouent les Fakirs et autres gens dévots, et qui par cette raison passe généralement pour sacré, est encore d'un usage fréquent dans les réjouissances des particuliers. La forme du *Khole* est telle qu'on la voit à la seconde fig. de la planche ci-dessus, et la seule inspection suffit pour en donner une juste idée: il consiste en un cylindre de terre cuite, recouvert à ses deux bouts d'une peau tendue comme dans nos tambours, excepté que la peau de dessous est plus large, et rend un son plus grâve que celle de dessus. De tous les autres instrumens de musique, le plus commun, non seulement parmi les Indous, mais encore chez les Musulmans, les Arméniens, les Portugais et autres étrangers, c'est l'*Houlok* autrement appelé *Tomtom*, nom qui caractérise parfaitement le son de cet instrument. Celui-ci est encore une espèce de tam-

Houla.

Mirdeng ou Khole.

Houlok.

bour, dont le son est aussi simple que sa forme, car il ne s'agit que de frapper des doigts les deux peaux qui recouvrent le bois, dont il est fait, à ses deux extrémités, l'une desquelles est plus étroite que l'autre et rend des sons plus aigus. Le *Thobla* est composé de deux tambours, l'un en terre et l'autre en bois, et tous deux sont recouverts d'une peau sur laquelle on frappe avec les doigts. Chacune de ces timbales rend des sons différens, dont l'assemblage forme une harmonie passable. Voy. la planche 51. Le *Tykora* est également composé de deux tambours dont l'un est plus grand que l'autre; ceux qui jouent de cet instrument sont ordinairement assis à terre, mais dans les cérémonies publiques, il est porté sur des chameaux qui font partie du cortége. Voy. la planche 30. Malgré que la *Tycora* soit d'invention Indienne, ce sont les Musulmans qui s'en servent le plus. Le *Domp* est un grand tambour de forme octagone, sur lequel on frappe seulement avec la main droite: cet instrument n'est usité que dans certaines contrées de l'Indostan, ainsi que le *Djougo* ou *Djumpo* dont le son a quelque chose de particulier: c'est un certain bourdonnement produit par le frottement qu'on fait avec le nœud d'une ficelle fixé au bout d'une longue baguette, sur une peau qui recouvre l'ouverture d'un cylindre en terre cuite. Ce cylindre est formé de deux parties qui se joignent, dont chacune est garnie d'une peau qu'on tend ou qu'on relâche à volonté, au moyen d'une corde qui fait le tour de l'instrument. Pour en jouer, le musicien frappe d'une main l'une de ses peaux, et promène sur l'autre le bout de sa longue baguette. Voy. la I.re fig. à droite, planche 50.

Thobla. Tykora. Domp. Djougo.

Un autre instrument des plus singuliers, et d'origine réelement Indienne, c'est le *Sourmonglah* dont le son est très-doux et très-agréable. Celui qui le joue ne fait que toucher avec les doigts de la main droite ou de la gauche de longs bambous fendus aux deux extrémités, et joints ensemble par de petites cordes qui les traversent. La fig. 4 à gauche dans la même planche fera connaître le reste.

Sourmonglah.

Le *Kortal*, comme l'indique la fig. 3 à droite dans cette même planche, est un des instrumens les plus antiques qu'ayent les Indiens: il parait qu'on en fesait usage dans leurs cérémonies religieuses, car beaucoup de leurs anciennes idoles sont représentées avec cet instrument.

Kortal.

Passons maintenant aux instrumens à vent, dont le plus remarquable est le *Ramsinga*. C'est une espèce de trompette composée

Instrumens à vent Ramsinga.

de quatre tubes de métal très-minces qui s'emboitent l'un dans l'autre, et sont ordinairement couverts d'un beau vernis rouge : cet instrument exige néanmoins dans celui qui en joue une poitrine très-forte, pour pouvoir en tirer des sons variés qui plaisent beaucoup, surtout quand on les entend de loin. Voy. la fig. à la planche 30. On trouve entre autres des Fakirs qui en jouent supérieurement.

Baunk. Le *Baunk* peut être comparé pour la forme et le son à notre trompette, voy. la même planche, et il est peint en rouge comme le *Ramsinga*.

Sournaé. Le *Sournaé* ressemble à notre clarinette; mais les Indiens en jouent fort-mal, et n'en tirent que des sons désagréables. Voy. la planche 52.

Tabri. Le *Tabri* est la musette de nos bergers. Cet instrument est fait avec un fruit sec dont on a vuidé l'intérieur, dans lequel on fait entrer trois tubes de bambou, l'un par en haut, et les deux autres par en bas : ces deux derniers ont plusieurs trous comme nos clarinettes : celui qui en joue souffle dans le tube supérieur, et en modifie les sons avec beaucoup d'expression, en fermant un ou plusieurs trous des tubes inférieurs. Cet instrument est très-répandu à la côte du Coromandel.

Bansy. Le *Bansy* ressemble parfaitement à notre flûte à bec; mais les Indiens s'en servent autrement que nous, car au lieu de souffler dedans avec la bouche, ils y soufflent avec le nez. Voy. la fig. 3 à gauche, planche 50.

Chanteur. La fig. n.° 2 à gauche dans la planche 49 représente un des ces chanteurs qui s'en vont par les rues et s'arrêtent aux portes des maisons en chantant les amours et les hauts faits de leurs Dieux, et en s'accompagnant souvent de quelqu'instrument. Ils sont habillés à-peu-près comme les Musulmans, mais ils ne portent jamais de plumes, ni aucun de ces ornemens qui distinguent ordinairement les Musulmans des Indous. Ils ont souvent une besace dans laquelle ils mettent le riz, les fruits et tout ce qu'on leur donne.

Danse. Il ne nous reste que peu de chose à dire sur la danse des Indiens, après ce que nous en avons rapporté à l'article de leur religion en parlant des Devadases, des Nartachies et des Balliadères. Voici en peu de mots la description d'une danse d'origine Indienne appelée *Natché*, que nous avons représentée à la planche 51. Cette danse s'exécute ordinairement par trois *Ram-genyes*, ou danseuses, qui sont des courtisanes comme les Balliadères. Une seule d'entre elles ouvre la danse, les deux autres viennent se joindre à elle successivement, et toutes font ensemble des figures très-variées, en prenant



des attitudes pleines de grâces et souvent même lascives. Un Européen, qui a vu cet art porté à la perfection dans son pays, ne serait pas peu surpris de voir le tendre abandon, les grâces naturelles, et la légèreté voluptueuse dont les *Ram-genyes* savent accompagner tous leurs mouvemens. Il ne faut pas s'étonner si cette jolie danse est peu connue de quelques-uns de nos voyageurs, malgré le séjour qu'ils ont fait dans l'Indostan, car elle est plus en vogue aujourd'hui parmi les Musulmans que chez les Indous, et dans le nord qu'au midi : d'ailleurs ces *Natchés* sont souvent dansées par les Balliadères avec tant de manières obcènes, qu'on n'y reconnaît plus le caractère original. Les instrumens, au son desquels les *Ram-genyes* dansent la *Natché* sont le *Bin*, le *Sitar* et autres instrumens à cordes, au lieu que les Musulmans font usage du *Thobla*, de l'*Houla*, et du *Sarindah.* Autrefois les Princes et les Grands tenaient à leurs gages des troupes de danseuses, qui fesaient partie de leur cortége, et les suivaient partout; mais cet usage parait être entièrement aboli, et l'on ne voit plus figurer de ces danseuses salariées qu'à l'occasion de certaines fêtes.

Habillement des Ram-genyes.

L'habillement des *Ram-genyes* est ordinairement riche et brillant, et fait de quelqu'étoffe d'un grand prix brodée en or et en argent : leur robe est très-ample par le bas, de sorte qu'en tournant sur elles mêmes avec beaucoup de vîtesse, elles la font gonfler par dessous et lui donnent une forme circulaire, dans laquelle elles s'enfoncent tout-à-coup, et disparaissent presqu'entièrement. Ces *Ram-genyes* portent en outre de longs pantalons d'une étoffe très-riche, et se parent magnifiquement de la tête aux pieds, aux doigts desquels elles attachent souvent des espèces de grélots qu'elles font resonner à leur volonté, et avec lesquels elles marquent en quelque sorte la cadence de leurs pas.

La danse des danseurs appelés *Balok*, semblable à celle des *Ram-genyes*, consiste plus dans la grâce du maintien que dans la difficulté des pas. On ne trouve de *Balok* que parmi les vrais Indous, ce qui donne à présumer que leur danse et leur manière de se vêtir datent de la plus haute antiquité. Ils se teingnent le corps en plusieurs endroits, surtout les sourcils, le front et les oreilles : ils portent à leur tête des fleurs rouges, des plumes de paon et autres ornemens. Ils ont sur la poitrine une large plaque de métal, qui est quelquefois en or, et sur laquelle sont écrits les noms de leurs divinités et quelque devise sacrée : leur dos est couvert d'un petit

manteau bleu, jaune et rouge : leurs cuisses sont enveloppées de pièces de mousseline, et leurs pieds chargés de divers ornemens distribués avec beaucoup de symétrie, et entremêlés de grélots, que le danseur agite plus ou moins fort, en même tems qu'il fait avec une baguette rouge, divers mouvemens en tous sens, qui le mettent dans le cas de développer toutes les grâces de sa personne. On voit représentés à la planche 52 trois *Baloks* dansans à l'occasion d'une fête religieuse appelée *Giolen-Giatrah.*

SCIENCES.

Benarés, l'Athénes des Indiens.

L'ATHÉNES des Indiens, et le sol classique de leurs muses est la célébre Benarés, dont le nom seul fait naître en nous les plus douces émotions, par un effet de ce noble intérêt qu'a droit d'inspirer l'étude même imparfaite des sciences et des lettres. C'est là qu'après le renversement de tant de trônes, et les nombreuses invasions de nations étrangères, les Brames conservent encore le dépôt sacré de leurs connaissances et de leurs fables, de leurs idées en morale et de leurs superstitions (1). Les études qui y sont toujours dans un état florissant y attirent un grand nombre de jeunes Indiens; et à l'exemple des philosophes de la Gréce, les Brames donnent leurs leçons dans les rues, sur les places et sous les arbres.

La première étude des Indiens est celle de la langue Sanscrit.

La première étude de ceux qui se dévouent aux sciences est celle du *Sanscrit*, qui est la langue des savans et diffère totalement du langage ordinaire. Les Indiens croyent que par le mystère de Brama, Dieu leur a communiqué en cette langue les quatre livres, qui contiennent l'histoire de leur religion, et dont ils ont un abregé appelé *Pouran.* Ce livre est le premier qu'on met entre les mains de ceux qui veulent apprendre le *Sanscrit*, et la plupart des écoliers se bornent à le savoir lire.

(1) La ville de Benarés, dit W. Hodges Voy. Pint. de l'Inde, capitale d'un vaste district, et principalment remarquable par la résidence des savans Brahmanes, ne peut manquer d'exciter l'intérêt et la curiosité; car cette classe d'hommes qui l'habitent a conservé jusqu'à nos jours, dans toute leur pureté, les mêmes mœurs et les mêmes coutumes, dont l'histoire a tracé la peinture aux époques les plus reculées; et il n'y a pas d'exemple qu'ils aient introduit dans leur vie civile ou dans leur culte religieux aucune innovation empruntée des etrangers. Trad. de l'Anglais par L. Langlés.



Diverses écoles de philosophie.

L'étude des livres philosophiques vient après celle du *Pouran*. Les Brames tiennent plusieurs écoles de philosophie et de théologie. L'école ou la secte *Carma-Joga* est la plus ancienne, la plus nombreuse, et parait être la plus orthodoxe, en ce qu'elle est attachée plus que les autres aux dogmes des Vedas. Il y en a trois autres qui s'appellent, la première *Sanchia-Joga*, la seconde *Baeti-Joga*, et la troisième *Ghnana-Joga*. Les partisans de cette dernière secte croyent que tout n'est qu'un songe, une apparence, une illusion, et qu'il n'existe d'autre Etre réel que Dieu. Ceux qu'on appelle *Ciaina* prétendent que la nature est l'Etre unique et suprême, et que cette même nature est une vertu, une puissance qui a formé l'univers. Les *Pashanda-Marga* ressemblent un peu à ces derniers, et leur système à celui de Spinosa, dans lequel Dieu est tout, et tout est Dieu, les hommes, les animaux et tout ce qui existe n'étant que des modifications diverses de son Etre. Il paraissent croire, au rapport de Bernier, que Dieu a tiré de sa propre substance, non seulement les âmes, mais encore les êtres matériels, de la même manière qu'une araignée tire de son corps les fils de sa toile; et que la création n'est autre chose qu'une extraction et une extension que Dieu fait de lui même, et la destruction un recouvrement, et pour ainsi dire une *réabsorption* de sa propre substance, ensorte que tout ce qui se montre à nos yeux n'est qu'une seule et même chose, ou Dieu lui même. Les *Pashanda-Marga* ont, pour la plupart, un respect infini pour tous les êtres crées. D'autres, en admettant un Etre suprême, ne croyent pas que le monde soit régi par une providence, et prétendent qu'il subsiste et se perpétue par la seule vertu qui lui fut imprimée dès le principe.

Transmigration des âmes.

Une de leurs opinions les plus ingénieuses et les plus plaisantes en philosophie c'est le dogme de la métempsicose, c'est-à-dire du passage continuelle des âmes d'un corps à un autre. Cette transmigration s'étend jusqu'aux Dieux comme nous l'avons vu plus haut, tantôt par un acte de leur volonté, tantôt par l'effet d'une force supérieure qui les y condamne. Ainsi nos âmes sont semblables à celles des brutes, et celles-ci immortelles comme les nôtres. La différence de leurs fonctions dépend uniquemeut de l'état d'organisation plus ou moins parfait des corps où elles logent: la puissance est la même, il n'y a de différence que dans l'instrument. Il en est pourtant qui nient l'immortalité de l'âme, et se moquent de ceux qui espèrent en une vie future. On rapporte; que les deux

partis des Brames qui ont le plus en honneur, l'un Visnou, et l'autre Chiva, s'assemblent une ou deux fois par an sur les bords de la Gioumna pour argumenter sur divers sujets de philosophie et de théologie; que leurs plus savans dialecticiens se rendent à ces assemblées, ainsi qu'un grand nombre d'auditeurs; et que la dispute finit quelquefois par s'échauffer sur certains articles de controverse, au point de se changer en un combat sanglant.

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que tous les Brames passent leur tems à l'étude de ces deux sciences. La plupart d'entre eux, dit Papi, sont très-ignorans en matière même de religion, et la science de leurs docteurs est pleine d'extravagances et de chimères. Cependant M.r Dow et autres se plaignent de ce que certains voyageurs Européens ont dénigré les Brames et leurs systêmes religieux et philosophiques; nous convenons aussi que quelques-uns de nos écrivains modernes en ont parlé, les uns trop désavantageusement, et les autres avec trop d'éloges. M.r Dow soutient que, si la littérature est déchue aujourd'hui chez les Indiens, elle y fut autrefois dans un état très-florissant; et il raconte à cet égard qu'en conversant un jour avec un Brame, il ne fut pas peu surpris de le trouver instruit des diverses opinions, qui, dans l'Europe ancienne et moderne ont exercé la plume des moralistes les plus célébres. Il y a sans doute en ceci un peu d'éxagération: car si l'on venait, dit encore Papi, à comparer les connaissances actuelles des Indiens avec l'état des sciences en Europe dans les sciécles barbares, l'ignorante pédanterie de nos scolastiques, et toutes les absurdités dont sont remplis les ouvrages décrépits d'Albert le grand, de Scot et autres de ce genre, on n'y trouverait peut-être pas beaucoup de différence.

Les instituts de Menou.

Il nous paraitrait encore bien difficile de prouver par ceux de leurs livres qui ont été traduits jusqu'à présent du sanscrit, que les sciences ayent fait anciennement de grands progrès parmi les Indiens, car il n'est aucun de ces livres qu'on puisse comparer aux ouvrages des premiers écrivains de la Gréce et de Rome. Les instituts de Menou, traduits par le Chevalier Jones, sont un objet de curiosité intéressant quant à la haute antiquité dont ils font preuve: ils attestent que les Indiens ont été le premier ou un des premiers peuples qui ait connu les métiers, les arts, les sciences, le gouvernement et les bienfaits de la civilisation; mais on ne peut nier aussi que ce livre ne contienne bien des futilités, des absurdités,

d'étranges superstitions, ainsi que des dissertations oiseuses sur la dévotion, les pénitences et l'expiation des plus grands crimes, et qu'une foule de cérémonies et de pratiques insignifiantes n'y forment une grande partie des devoirs de l'homme. Il faut convenir pourtant, à l'avantage des Indiens, que nous avons été régis nous mêmes par des institutions que ne valaient guères mieux, et que s'il en est de frivoles parmi les leurs, ils en ont aussi quelques-unes qui sont dignes d'un peuple vraiment éclairé.

Notions chronologiques.

Il est aisé de voir, d'après tout ce que nous venons de dire, combien sont absurdes et chimériques les notions des Indiens en cosmographie, en géographie etc. Quant à leurs connaissances chronologiques, nous dirons qu'ils distinguent quatre âges depuis la création du monde, qui sont appelés en sanscrit *Satia*, *Treta*, *Duapàra* et *Cali*. La durée du premier fut de trois millions deux cent mille ans: pendant cet âge les Brames furent en pleine possession de l'autorité et du commandement, et tout y fut pureté et vertu: le cours de la vie de l'homme était alors de cent mille ans. Celle du second fut de deux millions quatre cent mille ans: durant cet âge les Chattries eurent la prépondérance; il resta les trois quarts des vertus sur la terre, et l'autre quart y fut remplacé par les vices: l'homme commença à dégénérer, et la durée de sa vie se réduisit à soixante mille ans. Dans le troisième âge, où le Duapàra, les Vaichies usurpèrent le pouvoir suprême, la somme des vices y furent égale à celle des vertus, la vie de l'homme se borna à mille ans, et la durée de cet âge fut d'un million et six cent mille ans. Le quatrième âge appelé Cali ou Cali Joug, qui est celui d'aujourd'hui, et sous lequel les Soudras jouissent de tous les avantages, a vu s'introduire sur la terre trois quarts de vices, et y rester un seul quart de vertus; la vie de l'homme y a été limitée à cent vingt ans, et encore pour quelques gens de bien seulement qui sont en très-petit nombre. Beaucoup de choses qui n'étaient point permises dans les âges meilleurs, par une fatale nécessité sont devenues licites dans celui-ci, ensuite des vices sans nombre qui ont inondé la terre; et quand ce quart de vertus sera épuisé, Visnou apparaîtra dans son dixième Avatàra, pour mettre fin à la corruption, au genre humain et au monde actuel. Le Cali Joug durera quatre cent mille ans, dont cinq mille sont déjà passés. Il est des écrivains qui ne s'accordent point sur cette chronologie, soit parce qu'ils l'ont apprise de Brames mal instruits, soit parce

Quatre âges depuis la création du monde.

que les Brames de diverses provinces la calculent différemment, soit enfin parce qu'ils sont d'opinions différentes à cet égard. Du reste ils s'accordent tous à lui donner un nombre d'années prodigieux, car ceux qui abrégent la durée d'un de ces âges, en assignent aux autres une plus longue. Un Indou se prit à rire en entendant dire à un Européen que le monde n'a pas plus de six ou sept mille ans; et lui montrant un vieillard avec sa barbe blanche, il lui demanda s'il pouvait le croire un enfant né de la nuit précédente.

Si la mythologie Indienne peut être comparée avec celle des Grecs.

La mythologie des Indiens pourrait entrer en comparaison avec celle des Grecs et des Romains, si l'Inde avait eu comme la Gréce et Rome des poètes, des peintres et des sculpteurs, qui eussent eu l'art d'embellir ce que la sienne avait de spirituel et de gracieux, et de déguiser ce qu'elle pouvait présenter de ridicule et d'absurde. Mais cette nation n'a jamais eu, du moins autant qu'on en peut juger jusqu'à présent, de poète qui ait égalé Homére ou Hésiode, ni Virgile ou Ovide.

Allégorie de la mythologie Indienne.

Plusieurs ont cru appercevoir un sens allégorique dans toute la mythologie Indienne, comme d'autres dans celles des Grecs, des Egyptiens etc., et ont prétendu que tout, chez ces peuples, était le fruit d'une imagination profonde, et que la moindre fiction et le rite le plus simple cachaient de grands mystères, qui s'expliquaient parfaitement avec les secours de la théologie et de la physique. De tous les écrivains qui ont traité de ce qui concerne l'Inde, personne ne s'est plus fait distinguer dans cette opinion que le P. Paolino dans son livre latin intitulé *Systema Brahamanicum* (1). Il veut que Brama soit la terre, Visnou l'eau, Chiva le feu, et cent autres choses semblables, et se flatte de voir briller à travers

(1) Le P. Paolino de Saint Barthelemy, Carme déchaussé, et admirateur outré de la religion des Brames, de leurs lois et de leurs institutions qu'il qualifie de saintes et vénérables, nous les dépeint, dit Papi dans sa II.e Lett., comme des philosophes sublimes; et au lieu de songer à le convertir, comme Missionnaire, il semble lui même être leur converti. Dans les fréquentes citations que nous avons faites de son voyage aux Indes, où il a séjourné pendant long tems, et où il a été témoin oculaire d'une foule de choses qui caractérisent le costume de ces peuples, nous n'avons eu garde, à l'article de la religion, de rapporter ses opinions sur le sens allégorique de la mythologie Indienne, sur l'identité de ses divinités avec celles de la Gréce et de Rome, et autres conjectures non moins extravagantes.

ces antiques et épaisses ténèbres, les rayons éclatans d'une lumière sans nuages, et d'une sagesse symbolique. Nous ne refuserons pas aux Indiens les hommages qui leur sont dus, nous ne nierons pas non plus qu'on rencontre çà et là dans leurs livres des images et des idées grandes, justes, sublimes de l'Etre suprême, de la justice et de la vertu; mais prétendre, comme le P. Paolino, Maurice et autres, que la théologie Indienne soit toute emblématique, mystérieuse, philosophique, remplie de conceptions profondes, et qu'elle cache une doctrine admirable, c'est, selon nous, une pure chimère, un songe de lettrés oisifs et visionnaires.

Une des sciences que les Indiens ont cultivée dès les tems les plus reculés, et dans laquelle ils ont fait des progrès remarquables, c'est l'astronomie. Quelques-unes de leurs anciennes tables astronomiques ont été apportées en Europe, et trouvées très-exactes par la comparaison qu'on en a faite avec les nôtres. Celles que M.r Le Gentil a reçues d'un savant Brame qui vivait près de Negapatam sur la côte du Coromandel, remontent au commencement du Cali-Joug, ou à environ trois mille cent ans avant l'ère chrétienne. Le *Souria Siddanta* est un traité d'astronomie, que les Indiens croyent leur avoir été communiqué par une révélation divine, il y a environ deux millions cent soixante quatre mille neuf cents ans. Quiconque voudrait avoir des notions plus étendues et plus satisfesantes à ce sujet, n'a qu'à consulter les écrits de M.r Bailly qui a fait un examen approfondi des quatre sortes de tables astronomiques apportées de l'Inde en Europe, ainsi que l'Exposition du système du monde par M.r Laplace, où il est démontré que ces tables ont été calculées par rétrogradation, et que le *Souria-Siddanta* ne peut guères dater que de 750 ans environ (1). Nous observerons seulement que les Brames d'aujourd'hui, malgré l'usage qu'ils font de ces tables, pour établir leurs calculs, ne connaissent plus les principes sur lesquels elles ont été dressées, et ignorent même quel en a été l'auteur. *Astronomie.*

Les Brames ont su faire servir l'astronomie aux vues de leur intérêt privé, ce qui la fit dégénérer bientôt en astrologie judi- *Astrologie.*

(1) On admire l'observatoire fondé à Benares par le Rajah Diessing: il est de forme sphérique, et représente l'univers: sur sa surface intérieure sont tracés le zodiaque et tous les autres cercles de la sphère armillaire: la coupole de l'édifice tourne sur un pivot: le système planétaire dont il offre le tableau est celui de Copernic, connu et adopté depuis long tems dans l'Inde; et plusieurs des instrumens dont on s'y sert pour faire les observations sont en pierre.

ciaire. A la naissance d'un enfant, ils consultent leurs tables astronomiques, pour chercher à lire dans l'aspect des astres quelle sera sa destinée. Un Indien n'entreprendrait pas un voyage sans avoir entendu du Brame ce que dit son livre sur le jour et le moment opportun pour sortir de sa maison. Si l'on rencontre certains oiseaux qui ne volent point du côté où ils vont ordinairement, ou quelqu'autre objet de mauvais augure, il faut rentrer chez soi, et attendre un moment plus favorable (1). On use de la même circonspection lorsqu'il s'agit de contracter mariage, de bâtir, de conclure un marché, de semer etc. D'après ces préjugés, les Brames les plus habiles en astronomie ont soin de composer chaque année des calendriers et des almanachs, qu'ils transmettent aux autres Brames moins instruits, lesquels en font des copies pour leur propre usage. On y trouve l'indication des éclipses, des phases de la lune, des fêtes, des principaux événemens qui auront lieu dans l'année, à peu-près comme dans les nôtres, celle des jours heureux et malheureux, et toutes les sottises enfin au moyen desquelles se vendent au vulgaire superstitieux l'espérance et la crainte. Une grande partie des Brames gagnent leur vie à aller lire chaque jour ces almanachs chez les gens riches (2). La science de la divination

(1) Qui croirait que plusieurs astronomes célèbres parmi nous, ont eu, pour l'astrologie judiciaire, les mêmes faiblesses que les Indiens. Ticho Brahé était on ne peut plus superstitieux, et il a laissé lui même par écrit, que dans la construction d'Uranibourg, il observa un point où le ciel se trouvait dans un aspect favorable à la durée de l'édifice, pour en poser la première pierre. Si, en sortant de chez lui, la première personne qu'il rencontrait était une vieille femme, il y rentrait bien vîte dans la crainte de quelque disgrâce.

(2) L'almanach qui marque les heures heureuses ou malheureuses pour telle ou telle autre action s'appelle *Bangiànga*. Les Indiens partagent le jour et la nuit en trente parties ou heures. Pour donner une idée de ce Bangianga, voici comment les heures du lundi, à partir du lever du soleil, y sont notées relativement à la bonne ou mauvaise fortune. Première heure: on ne peut attendre profit ni bon succès. Seconde: il est bon de se mettre en voyage. Troisième: la marchandise donnera du gain. Quatrième: il n'est pas bon de semer. Cinquième: il est bon de se laver pour purifier le cœur. Sixième: tout ce qu'on entreprendra réussira etc. etc. Ces futilités sont fastidieuses; mais un Européen qui aurait à traiter quelqu'affaire avec un Indou, trouverait peut-être quelqu'avantage à en être instruit. Abraham Roger, dans son *Traité de l'Idolâtrie*, parle plus au long de cet almanach Indien.

est pour eux un article des plus importans dans la liste de leurs revenus.

Nous ne nous arrêterons pas ici ; sur les diverses sortes de fascinations qui ont été imaginées pour inspirer de l'amour aux femmes les plus indifférentes ; sur les enchantemens usités pour se mettre à l'abri des embûches secrètes, ou des attaques ouvertes des esprits malins (dont on attrappe quelques-uns que l'on confine dans des pots ou autres vases de terre), et pour se préserver de ses ennemis, des curieux et des poisons ; sur le moyen de se rendre invulnérable et de vivre mille ans et plus ; et enfin sur les mots et les signes propres à intervertir l'ordre de la nature. Jadis les Brames ne se sont pas moins rendus fameux dans cette belle science que nos devins et nos sorciers les plus célèbres, desquels nous ne pouvons plus obtenir aujourd'hui le moindre petit service. On trouve pourtant encore dans l'Inde des gens qui se livrent à l'étude de la magie, et s'acquièrent par là un certain crédit, malgré qu'ils n'y font plus les mêmes prodiges que par le passé. *Magie.*

Mais tandis que nous regardons les Indiens d'un œil de pitié, sous le rapport de leur étrange crédulité dans les niaiseries de leur astrologie et dans les dogmes fantastiques de leur religion, sans réfléchir aux superstitions grossières et aux préjugés absurdes, dont notre Europe savante a été si long tems, et est encore aujourd'hui la dupe, nous ne devons pas oublier de faire mention ici d'une invention qui fait le plus grand honneur au génie de cette nation. Nous voulons parler des dix chiffres numériques dont l'usage est devenu général en Europe, et a porté dans le calcul une facilité qui ne se trouvait point dans l'emploi des lettres alphabétiques chez les Grecs, les Romains et nos ancêtres. C'est pourtant aux Indiens que nous sommes redevables de cette utile invention ; mais il s'en faut de beaucoup que tout le monde le sache, ni qu'on en sente tout le prix. L'honneur en est attribué parmi nous aux Arabes, qui l'ont apprise des premiers. Les Indiens sont d'une promptitude étonnante dans leurs calculs ; et tandis qu'un Européen cherche avec la plume le résultat d'une opération arithmétique, ils l'ont souvent déterminé dans leur tête. On trouve dans les mémoires de la Société Asiatique de Calcutta des notions plus étendues sur le système de calcul qui leur est particulier, ainsi que sur leurs recherches en astronomie. Solvyns distingue deux sortes d'astronomes ou de *Daïjbour*, qui sont pour la plupart des Brames ; les uns, dit-il, *Invention des dix chiffres numériques due aux Indiens.*

mènent une vie sédentaire, uniquement occupés d'étudier le cours des astres et les phénomènes célestes; il y en a parmi eux de très-instruits qui sont généralement respectés, et dans la science et les pronostics desquels le peuple met une aveugle confiance; les autres sont des misérables qui s'en vont dans les provinces et surtout dans les villages pour y dire à chacun sa bonne aventure sur l'inspection de la main, ou de quelque autre partie du corps : ces derniers sont en un mot de vrais charlatans. Le même auteur nous a donné le portrait d'un Daijbour dans la fig. qu'on voit accroupie et après à écrire à la planche 49. Il calcule une éclipse, ayant ses tablettes devant lui, et trace avec de la craie des caractères sur un morceau de bois. Des Européens fort éclairés, ajoute Solvyns, venaient consulter cet astronome, et il s'énonçait avec beaucoup de justesse et de précision.

Chirurgie et médecine.

Les Indiens n'ont fait que peu ou point de progrès dans l'étude des autres sciences qui tiennent à la physique. Comme ils n'ont jamais osé ouvrir un cadâvre pour chercher à y connaître la forme, l'usage et les fonctions des différentes parties qui composent le corps humain, leur ignorance grossière en physiologie fait qu'ils n'ont que des connaissances très-imparfaites en chirurgie. Ils rajustent comme peut le faire un ignorant en cet art, un membre disloqué ou cassé: quant aux plaies, la pureté de l'air, la simplicité de leur régime, leur tempérance et la force de la nature, contribuent beaucoup plus à leur guérison que les sucs de certaines herbes grossièrement préparés, et les emplâtres qu'ils y appliquent. Lorsqu'une maladie se montre rebelle aux remédes ordinaires, leurs médecins en viennent à l'art des enchantemens. C'était aussi l'usage des anciens Perses, des Grecs, des Romains et autres peuples chez qui l'opinion s'était établie, que diverses maladies proviennent de causes surnaturelles.

Remédes Indiens

Les médecins Indiens sont en même tems, comme ils étaient anciennement parmi nous, chirurgiens et apothicaires. Ils ont rarement recours aux amputations, aux incisions ni même à la saignée. La diéte est un de leurs grands moyens de guérison, et ils en prescrivent de longues et de très-rigoureuses à leurs malades. Ils n'ont point d'écoles de médecine ni de chirurgie; mais le père, l'ayeul ou le parent laisse à son fils, à son petit fils, à son cousin son livre de recettes, avec lequel celui-ci se met aussitôt à exercer la science d'Esculape, et trouve des gens qui lui prêtent foi. Ces li-

vres sont écrits en vers, pour donner plus de facilité à les apprendre par mémoire, et ressemblent pour la plupart aux livrets qui renferment les secrets ridicules, que nos charlatans vont prônant dans les rues. Les remédes des Indiens sont presque tous faits avec des simples, des racines, des sucs, et des décoctions aromatiques échauffantes et stimulantes; et ce n'est peut-être pas sans raison, car la plupart de leurs maladies viennent de langueur : nous ne doutons même aucunement que quelques-uns de ces remédes ne soient très-propres à leur guérison dans certains cas. Il serait à souhaiter qu'un de nos habiles médecins voulût se donner la peine d'étudier le sanscrit, pour pouvoir prendre une connaissance parfaite du grand nombre de livres de médecine qui sont écrits dans cette antique langue. L'expérience et le hazard auxquels nous sommes redevables du quinquina et du mercure, pourraient également avoir découvert aux Indiens quelques remédes importans que nous ignorons; et la connaissance d'un seul, dont l'efficacité serait reconnue, compenserait amplement les peines de celui qui l'apporterait parmi nous. L'usage de l'arsénic, par exemple, proposé dans les *Recherches Asiatiques* pour la guérison de l'éléphantiasis, appelée *Khorah* par les Indiens, et comme un puissant reméde contre certains autres vices du sang, d'après l'emploi qu'en fesaient leurs anciens médecins, qui s'en servaient encore utilement dans la paralysie et les relachemens de nerfs etc., ne mériterait-il pas qu'on en fit des épreuves un peu plus soignées, que celles qu'on en a faites jusqu'à ce jour ?

Les Indiens ont encore diverses connaissances pratiques en chymie, outre celles qu'ils employent pour la fusion des métaux, et pour donner à leurs toiles et à leurs étoffes ces couleurs vives et indélébiles qui leur sont propres. Ils savent préparer le calomelan qui n'est point inférieur à celui de nos pharmacies.

Les frictions sont d'un usage très-fréquent, et commun aux gens en santé comme aux malades dans l'Inde. Lorsqu'un riche Indien est fatigué et en repos, ou dans les bras du sommeil, ses domestiques viennent lui pétrir mollement les chairs, les mains nues, et avec un art et une délicatesse qui excitent une douce sensation. Ce moyen de soulagement est encore usité chez divers autres peuples de l'orient, et même parmi les Hollandais et les Portugais établis aux Indes; et peut-être n'est-il pas de peu d'utilité dans un climat, où le sang a besoin d'être mis en mouvement.

Etrange maladie qui régne à Cochin.

Parmi les maladies qui dominent dans l'Inde, il en est une de vraiment étrange qui régne à Cochin sur la côte du Malabar, dont le caractère est de faire enfler prodigieusement une et quelquefois les deux jambes, de les rendre dures, pesantes, presqu'aussi grosses par en bas que par le haut, et de leur ôter toute leur force. Les malades restent dans cet état toute leur vie, qui est quelquefois fort longue, en ce que cette enflure ne procéde ni d'inflammation, ni d'hydropisie. Ils marchent, bien qu'avec peine, vaquent à leurs affaires, et jouissent du reste d'une parfaite santé : seulement, au dire de quelques-uns d'entre eux, ils ressentent de tems à autre une fiévre éphémère, et souvent une démangeaison incommode à la partie infirme. Cette maladie s'est trouvée aussi à Otahiti.

Petite vérole.

La petite vérole est une maladie des plus funestes dans l'Inde. Lorsqu'elle se manifeste dans une province, les individus qui ne l'ont pas encore essuyée s'en vont tous dans une autre, emmenant leurs familles avec eux : d'où il résulte que la plupart de ceux qui en sont atteints, se trouvant dans un âge adulte, succombent à un poison qui ne leur aurait sans doute pas été aussi dangereux dans l'enfance. On prétend que l'inoculation est connue depuis fort long tems dans le nord de l'Inde, et qu'on y convertit le virus en une poudre, qui se prend dans quelque boisson : elle est même, au rapport de quelques-uns, pratiquée au Bengale par incision. Lazare Papi dit n'en avoir jamais oui parler pendant son séjour dans ces contrées; il observe au contraire que le Gouverneur Anglais en prescrivit l'usage aux médecins et aux chirurgiens, sur les enfans des Cipayes au service de l'Angleterre. On y a fait dernièrement l'essai de la vaccine avec du virus apporté d'Europe dans des tubes de verre bien fermés; mais l'opération n'a point réussi, et la même expérience a été tentée avec aussi peu de succés dans le Travancore.

Solvyns a voulu encore nous donner le portrait d'un médecin Indien nommé Beyde, dans la première figure qu'on voit à la droite de la planche 49 de cet ouvrage. La défense que font les lois du pays, dit-il, de porter un œil curieux dans l'intérieur des cadâvres, est cause que les médecins et les chirurgiens y sont dépourvus de toute notion anatomique. Les simples, dont une longue expérience leur a appris à bien connaître les propriétés, sont la base du petit nombre de remédes qu'ils employent dans les maladies.

Lorsqu'un médecin va voir un malade, il porte avec lui une petite boîte où sont contenus ses remédes, et lui fait prendre ceux qu'il juge propres à sa guérison, en les enveloppant dans des feuilles de bétel; puis il lui prescrit de boire aussitôt du *Kongouy*, qui est une boisson faite avec de l'eau de riz. Mais il est rare que les Indous réclament l'assistance du médecin, car ils craignent peu la mort; et dès qu'ils sont malades, ils se font porter au bord d'un fleuve pour ne point mourir chez eux, et souiller ainsi toute la famille.

La machine en bois, qu'on voit près de la figure du médecin à la planche ci-dessus, et à laquelle on donne le nom de *berguernât*, se place, en mémoire des morts, devant les maisons, dans les bazars, ou marchés, sur les grands chemins, auprès des pagodes ou aux escaliers qui conduisent aux fleuves; et c'est même dans ces derniers lieux qu'on trouve le plus de ces machines, à cause du grand nombre d'Indiens qui viennent y finir leurs jours.

Langues de l'Indostan.

Les divers idiomes usités dans l'Inde forment une famille de langues très-répandues, dont la souche commune, ou plutôt le type le plus ancien est le Sanscrit, Sanscritt, ou Samskirda, qui est la langue dans laquelle sont écrits tous les anciens livres Indiens. Cette langue, remarquable par sa perfection, a donné l'origine, aux différens idiomes qui se parlent aujourd'hui dans l'Indostan, tels que; le Cachemirien qui a conservé les caractères du sanscrit, et s'en approche le plus; le Marasdo, ou langage des Marattes; le Talonga ou Telanga qui se parle à Golconde, à Oryssa, et sur les rives de la Kriskna jusqu'aux montagnes du Balaghat; le Tamoulic et le Malabare qui est en usage sur les côtes du Décan, depuis le cap Comorin jusqu'à l'extrémité orientale de la côte de Coromandel, ainsi que sur la côte du Malabar jusqu'aux frontières septentrionales du Concan; enfin l'Indostanique qui parait être l'idiome le plus pur et le plus antique de l'Inde après le sanscrit et le cachemirien, et qu'on appelle encore Nagari ou Devvanagari, mot qui signifie proprement l'espèce de caractères dont on se sert pour l'écrire: il se divise encore en plusieurs dialectes dont le Wradcha, qui se parle aux environs d'Agra et de Mathra, est encore le plus pur et le plus rapproché du sanscrit. Du mélange de ce dialecte particulier à l'Indostan central, avec celui des Patans ou Afghans et des armées Mongols-Tartares, s'est formé l'idiome qu'on parlait à la cour du Grand-Mogol, et qui domine encore parmi les Indiens

Langues, Sanscrite, Cachemirienne, Maratte, Talonga, Tamoulique, Indostanique ou Nagari etc.

Mahométans. On devrait l'appeler Mogol Indostanique; mais il est connu au contraire sous le nom de langue des Mores. Les autres dialectes sont ceux du Pengiab et du Guzurate, qui se parlent non seulement dans ces états, mais encore dans le Sind, à Surate et sur le mont Balaghat, dans le Népal, à Acham, au Bengale, et à Balassore, et qui se sont répandus sur la côte d'Oryssa jusqu'à celle de Coromandel.

Divisions primitives des langues Indiennes.

Telles sont les divisions des langues usitées dans l'Indostan: les recherches faites par les savans sur leurs différences primitives n'ont encore donné aucun résultat satisfesant, il paraitrait néanmoins qu'on est d'accord sur les faits suivans.

Du sanscrit.

Le Sanscrit, langue morte, dans laquelle sont écrits la plupart des livres sacrés des Indiens, se rapproche, tant par les mots que par la forme, du Zend, du Persan, du Grec, du Latin, du Teutonique ou ancien Allemand, du Gothique et de l'Islandais. Ces traits d'affinité ont droit de surprendre, autant par les ressemblances frappantes que présentent ces différentes langues entre elles, que par la distance réciproque des lieux où elles sont répandues. Certains verbes sanscrits ont telle forme qui est presque la même que dans le latin, et telle autre qui ne se trouve que dans le Grec. Des racines qui ne se rencontrent dans aucun des dialectes Allemands connus, sont communes au Sanscrit et à l'Islandais, deux langues séparées l'une de l'autre par un quart de la circonférence du globe. Ces restes d'un vocabulaire ou d'une grammaire commune à tant de nations différentes semblent prouver, ou que ces langues dérivent toutes d'une même souche qui est perdue aujourd'hui, ou qu'à une époque très-reculée, il y eut entre les divers pays où elles sont parlées des rapports de communication et de commerce, aussi difficiles à comprendre, qu'impossibles à contester. Le sanscrit s'écrit avec 52 caractères, dont plusieurs ne peuvent s'exprimer avec les nôtres, et il a plusieurs milliers de signes d'abréviations syllabiques. Harmonieuse et grâve par un heureux mélange de voyelles et de consonnes, riche d'expressions, libre dans sa syntaxe, avec un grand nombre de conjugaisons, de tems, de cas, et de particules, cette langue peut soutenir le parallèle avec les langues mères les plus élégantes et les plus parfaites.

Opinion de M. Dow sur la formation du sanscrit.

M.r Dow, un des premiers Anglais qui se sont appliqués à l'étude des choses qui concernent l'Inde, semble porté à regarder le sanscrit comme une langue inventée expressement par les Bra-

mes, pour servir de voile aux mystères de leur religion et de leur philosophie. L'étonnante formation du sanscrit, dit-il, parait au dessus des combinaisons du hazard qui a présidé à celle des autres langues. Il l'emporte de beaucoup sur l'Arabe en fait d'étymologies justes et d'ordre grammatical, et offre en soi la preuve évidente d'avoir été établi sur des principes raisonnés par une société de gens lettrés, qui se sont étudiés à lui donner une régularité, une harmonie, une simplicité, et une énergie d'expression vraiment admirables. Malgré l'extrême richesse de cette langue, une grammaire très-peu volumineuse avec un dictionnaire proportionné, suffit pour en expliquer les principes. Ses régles y sont exposées en peu de pages, et rendent si facile l'intelligence des dérivés et des inflexions, qu'on apperçoit au premier coup d'œil l'étymologie de chaque mot. Sa prononciation est ce qu'elle a de plus difficile ; elle est si vive et si forte, que pour l'acquérir pleinement, il faut s'y exercer dès l'enfance et pendant long tems ; mais aussi, dans la bouche de ceux qui la parlent bien, elle a une hardiesse et un harmonie surprenante (1).

Quel est le dictionnaire le plus estimé du sanscrit ?

Les Brames ont divers dictionnaires en sanscrit, dont le plus estimé et le plus commun est l'Amarashìnha ou Amaracòsha, ainsi appelé du nom de son auteur qui vivait il y a environ quatre mille ans. On y trouve le nom de divers arts, d'instrumens etc., qui prouveraient que les Indiens ont connu dans des tems très-anciens plusieurs de nos découvertes modernes, telles que l'*Aghni-Astra* armes à feu, *Shet-Aghni* le canon, et autres choses différentes, si nous pouvions être certains qu'il n'a pas été fait, dans ce livre comme dans d'autres, des additions et des interpolations à diverses époques, et qu'on n'y a point confondu ce qui appartient à des tems modernes avec ce qui est réelement d'une haute antiquité (2).

(1) Malgré le peu de connaissance que j'ai du sanscrit, dit Lazare Papi, dans sa II.e Lettre sur les Indes orientales, pour n'avoir pu en continuer l'étude à cause des autres occupations qui m'en ont détourné, je n'en suis pas moins convaincu qu'il est une des plus belles langues qu'on ait jamais parlées sur la terre. Du reste, c'est en avoir une opinion trop étrange, que de la croire, (en parlant du jugement qu'en a porté M.r Dow) une langue artificielle ; et je ne vois pas que la bonne ou mauvaise prononciation d'une langue morte, soit une chose si importante.

(2) Voy. ce que nous avons dit à l'article de la milice Indienne, en parlant des armes-à-feu.

Pracrit ou dialectes qui en dérivent.

Le Pracrit, ou langue radoucie, est parlé par les femmes dans le drame de Sacontala, tandis que les hommes y parlent le sanscrit. On peut comprendre sous cette dénomination tous les dialectes vulgaires, dont le docte Colebrooke croit avoir déterminé les dix principales souches; savoir; le Saraswata qui se parlait anciennement dans le Penjab sur les bords du fleuve de ce nom; le Canyacoubja ou dialecte de Canoge, qui est la souche de l'Indou moderne, du mélange duquel avec l'Arabe s'est formé l'Hindostany; le Gaura ou dialecte du Bengale, dont Gaur était la capitale; le Marthila qui se parle dans le Tirhout vers le Népal, et diffère peu du précédent; l'Outcala usité dans la province d'Orissa; le Tamla ou Tamoul, particulier au pays de Dravira proprement dit, ou à la péninsule au sud du Keichna; le Maharashtra ou Maratte qui, parmi d'autres mots étrangers, en a plusieurs d'une langue inconnue; le Carnataca qui se parle dans l'ancien pays de ce nom; le Telinga appelé autrefois Calinga, usité dans le Teligana; et enfin le Gourjara ou dialecte du Guzurate. Ces différentes langues doivent avoir appartenu à autant de nations bien civilisées; et leur énumeration n'est pas encore compléte, car le Penjabi et l'idiome de Mathoura ne sont pas les seuls qu'on pourrait encore y ajouter.

Le Magadha et le Paisah.

On cite encore le Magadha comme un ancien idiome de l'Indostan, et qui est l'antique dialecte du Behar où naquit Bouddah. Les prêtres de ce prophéte divinisé le parlaient à ce qu'il semble; et il est presque certain que c'est le Pali ou Bali des Ceylanais et des Birmans. Le Paisach, qui parait identique avec l'Apabransha, est, selon quelques-uns, un jargon imaginé par les poètes, et qu'ils mettent dans la bouche des étrangers; selon d'autres ce serait le langage des tribus montagnardes, qui ont une origine différente de celle des Indiens: circonstance qui fait souhaiter vivement aux géographes et aux historiens des éclaircissemens ultérieurs.

Accent des Indiens en parlant.

Leur accent, dit Papi, surtout dans les langues Malabare et Tamoul, est cadencé, et a l'air d'un chant: et cette modulation parait indispensable, pour rendre la pensée plus intelligible, dans une langue d'une syntaxe aussi compliquée et remplie d'hyperbates, ainsi que les gestes multipliés dont ces peuples accompagnent leur discours.

Ecriture et livres des Indiens.

Du tems d'Alexandre le Grand, les Indiens se servaient, pour écrire, de feuilles de palmier, comme ils le font encore aujourd'hui.

Q. Curce et Arrien (1) dans son histoire de l'Inde parlent de leur manière d'écrire, de leurs chants et de leurs poèmes. Ces compositions sont écrites, ou sur des feuilles de palmier, ou sur une toile de coton à laquelle ils donnent le poli et la consistance nécessaire avec de l'eau de riz (2). Certains Rois Indiens, tels que *Pourou* qui écrivit à Auguste, traçaient leurs caractères sur la toile ou sur la soie, comme le font encore à présent les Tibetains. Les fables morales dans lesquelles, comme nous l'avons observé en parlant de leur poésie, les Indiens font parler des animaux, sont d'un Brame appelé *Visnou Sarman*, ou peut-être de *Samanée* un de leurs philosophes, et furent attribuées à *Pilpal*, qui semble être un nom corrompu du Persan. Ce philosophe, lequel était premier ministre du Roi Dabshelin, vivait en l'an 537, environ 20 ans avant Zoroastre le Bactrien (3). Les antiques inscriptions qu'on voit sur les temples de Salsetta, de Chalembrom, de Mabalipouri et dans les grottes souterraines, les relations d'une foule d'écrivains, et la tradition généralement répandue chez les Brames et les Persans, attestent d'une manière évidente, que les Indiens ont eu, plusieurs siécles avant J. C., une écriture à eux, ainsi que des livres et des inscriptions; que *Amarashina*, *Kàlidàsa*, et *Pilpal* ou *Visnou Sarman*, auteurs de ces livres, existaient avant cette époque; et que par conséquent les fables *Pilpaliennes*, les livres *Mahàbhàrada*, *Yadhishtira*, *Ramàyana*, et plusieurs autres qui traitent d'astronomie, doivent se rapporter, au dire du F. Paolino, au cinquième ou sixième siécle de notre ère (4).

(1) Q. Curt. liv. 8. chap. 7. en parlant des Indiens de son tems dit *Terra* (Indica) *liniferax: inde plerisque sunt vestes. Libri arborum teneri haud secus quam cerae litterarum notas capiunt.* V. Arrien *Hist. Indien.* chap. 10.

(2) L'usage des vêtemens de soie, et d'une sorte de papier grossier de coton date également d'une antiquité très-reculée chez les Indiens. Voy. le II.e tom. du D. *Kleuker* sur l'histoire, les antiquités, les arts et les sciences de ce peuple, publié à Riga en 1795, avec de savantes observations.

(3) V. *Sketches of the History, Religion, Learnig of the Hindoos.* London, 1788.

(4) Wilkins et Jones ne craignent point d'assurer que les livres Indiens ont été écrits mille cinqcent, ou deux mille ans avant J. C.

Influence du genre de vie des Indiens sur le caractère de leur physionomie.

Nous avons vu plus haut, en parlant des habitans de l'Indostan, quel est le caractère de la physionomie des Indiens en général, et les variétés sensibles qu'il présente dans les différentes castes aux yeux de l'observateur. Nous ajouterons seulement ici; que les Indiens sont plus minces, plus agiles et plus sveltes que les Européens; qu'ils ont le corps moins charnu et moins musclé; et que la délicatesse de leur complexion parait être l'effet de leur extrême frugalité et souvent même de l'insalubrité de leur nourriture, des plaisirs auxquels il se livrent de trop bonne heure, et du peu d'exercice qu'ils font, plus encore que de la chaleur du climat; et ce qui le prouve, c'est que ceux d'entre eux qui s'adonnent à quelque travail pénible, et se nourrissent de mets plus substantiels, ne le cédent point aux Européens en force ni en vigueur. Ils ont en général la peau très-luisante, par suite de l'usage où ils sont de se frotter le corps d'huile de sénevé, plusieurs fois par jour; et ils font consister leur beauté à se raser fréquemment par tout le corps, et à avoir la peau douce, de couleur jaunâtre, exempte de cicatrices, de boutons et d'aucune tache quelconque: l'embonpoint parait être chez eux un attribut inséparable de la richesse et de la dignité.

Beauté et grâces des femmes Indiennes.

Les Indiennes, à la couleur près, n'ont point à craindre le parallèle avec nos Européennes, ni avec les femmes d'aucune autre nation, soit pour la beauté, soit pour la délicatesse, la proportion et la régularité des formes; elles leur sont peut-être même supérieures par la vivacité et l'éclat de leurs yeux. Il ne faut pourtant pas, dit Lazare Papi, juger des beautés Indiennes par les marchandes de poisson qu'on trouve au bord de la mer, ni par ces malheureuses créatures qui se livrent aux travaux les plus serviles et les plus pénibles, accablées sous le poids de la misère, et ne prenant qu'une nourriture aussi malsaine que chétive, comme l'ont fait certaines voyageurs qui ont jugé de tout le reste de l'Inde par ce qu'ils ont vu les côtes. Ce que les Indiennes ont de plus remarquable, c'est une certaine vénusté, un air de semplicité, une ingénuité enfantine, une modestie de grâces qu'on ne peut exprimer, et que nos Européennes sauraient mal imiter. Cela n'empêche pourtant pas qu'elles n'ayent de la pénétration et des manières très-agréables. Du reste, la beauté est chez elles une fleur qui se

fane plus vite qu'ailleurs, et les outrages qu'elle reçoit du tems, sont peut-être plus sensibles et plus rebutans qu'en aucun autre lieu. Une femme qui a passé ses vingt ou vingtcinq ans est, généralement parlant, ou commence à devenir vieille, de même qu'elle passe pour nubile dès l'âge de dix ou douze ans et même encore plutôt. Il est douteux pour nous, si le climat a autant d'influence en ceci que quelques-uns le prétendent, ou si on doit en chercher la cause dans un concours de circonstances d'une autre nature, car on rencontre dans l'Inde des hommes et des femmes d'un âge aussi avancé qu'en Europe. Le genre de nourriture léger et acqueux qui donne à la peau un tissu plus tendre et plus souple, le peu de soin que les femmes prennent de leur beauté, et plus que tout cela encore leurs mariages et leurs accouchemens dans un âge prématuré, expliquent suffisamment la raison pour laquelle leurs charmes se flétrissent d'aussi bonne heure.

Les Indiens sont dans l'usage de s'oindre et de se teindre le corps.

Les Indiens sont dans l'usage de s'oindre de tems à autre le corps et surtout la tête avec de l'huile: ils attribuent à ces frictions une vertu rafraichissante et salutaire, peut-être parce qu'elles empêchent une trop grande transpiration; et au bout de deux ou trois heures, ils vont prendre un bain et se parfument soigneusement. Le même dessein les porte encore quelquefois, et surtout certaines femmes, à se farder tout le corps avec de la poudre de safran. Nous avons déjà fait mention, en parlant des castes élevées et dévotes, de la coutume où sont les Indous de se faire sur les bras, la poitrine et le front, des taches et des raies avec une poudre blanchâtre, qui n'est autre chose que de la cendre de bouze de vache desséchée et brûlée, ou de la poussière de bois de sandale, de safran etc.

Cheveux, barbe etc.

Les hommes ont presque tous la tête rasée dans l'Inde. Les Najers et les individus des autres castes, gardent seulement une touffe de cheveux qu'ils nouent sur le sommet de la tête, comme font tous les Brames chez qui elle se rapproche un peu plus de l'occiput. Les femmes portent leurs cheveux retroussés par derrière au moyen d'un simple nœud, ou arrangés avec beaucoup d'art en tresses comme les ont les danseuses; et il n'y a que les veuves en deuil, ou les femmes qui ont été punies pour quelque délit, qui ayent la tête rasée. Les Indous et même les Musulmans qui portent la barbe sont en petit nombre, mais presque tous ont les moustaches. Ce n'est qu'au Malabar et dans le Carnate qu'ils rasent celles-ci comme

l'autre. Terry, en fesant l'éloge de leur propreté, dit; qu'ils se rasent scrupuleusement les poils sur la poitrine, sous les aisselles et aux bas des aines; qu'ils sont sans cesse occupés à se couper les cheveux, la barbe et les ongles, à se laver la bouche, et à se nettoyer les dents; et que les femmes s'arrachent les poils sur toutes les parties de leur corps.

Nourriture des Indiens.

Le riz est la principale nourriture des Indiens. Notre pain de froment n'est usité que dans les établissemens Européens, où on le fait avec les blés qui viennent du Guzurate, du Bengale et autres pays du nord. Cependant il se consomme aussi parmi les habitans une certaine quantité de froment, et beaucoup plus encore de riz, en gâteaux et autres usages. Ceux du Guzurate tirent leur nourriture principale d'un grain appelé *nili* ou *giouàri* dont il y a de diverses espèces: il en est de même en divers cantons du Carnate et autres lieux où le riz n'est pas commun. On fait ordinairement avec le riz un plat appelé *carri*, qui est un composé de viande ou de poisson cuit avec des herbages, et assaisonné d'aromates et autres ingrédiens: ce plat est le mets favori des Indiens, et il est excellent lorsqu'il est bien fait. Les gens pauvres font leur déjeuner avec le *cangi*, qui est une décoction épaisse de riz.

Les Brames, comme on le sait, ne mangent rien de ce qui a eu vie, ou de ce qui peut la donner comme les œufs; et leur nourriture, outre le riz, ne se compose que de beurre, de lait, de sucre, d'herbages, de légumes, de fruits de diverses sortes, de racines et d'aromates. Ils auraient horreur de nos tables chargées d'os et de squelettes. Les Najers mangent de la viande, excepté celle de vache; il en est pourtant parmi eux qui, d'un rang plus élevé, ou par un esprit de dévotion plus rigoureux, restreignent encore leur nourriture, en substances animales, à la chair de poisson seule. Certains Nambiers et Courpous, qui sont des Najers d'une classe plus relevée, affectent les usages des Brames dans leur genre de vie et se nourrissent comme eux. Les Rajepoutes qui mangent sans scrupule de la viande de mouton, de chévre, et autres animaux, refusent, on ne sait par quelle superstition, de manger de celle de poule. L'usage de la viande de vache et de bœuf est rigoureusement interdit aux Indous de toutes castes, excepté aux Parias et aux Pelejà, race couverte d'opprobre, auxquels il est permis de manger de la viande de ces animaux, pourvu qu'ils les trouvent morts, l'ac-

tion de les tuer étant considérée comme un délit capital dans tous les individus soumis à la domination des Princes Indous.

La boisson ordinaire des Indiens est l'eau, que l'ardeur des rayons du soleil dans ces contrées, rend bien plus douce et bien plus agréable à boire que la nôtre. L'homogénéité qu'on lui trouve plus qu'à toute autre avec le corps humain, fait que les étrangers, aussi bien que les nationaux, la préférent à quelqu'autre boisson que ce soit. Quelquefois on fait bouillir dedans certaines semences pour lui en donner le goût. Les Indiens ont cependant deux espèces de vin, l'un naturel, et l'autre distillé: le premier est fait avec le suc de l'arbre appelé *Tody*: nous avons dejà indiqué à l'article de l'agriculture, la manière dont on l'extrait; nous ajouterons seulement ici, qu'à peine reçu de la plante, il est très-clair, agréable au goût et salutaire, et que bu avant midi, il est diurétique, et chasse les vents de l'estomac comme notre vin mousseux; mais si on le laisse s'échauffer à la chaleur du jour, il devient acidule, pernicieux à la santé et enivrant, ce qui le fait vendre à fort bon compte aux marins Européens, qui l'aiment passionnément. Les Indiens font leur vin distillé avec du sucre et l'écorce aromatique d'un arbre appelé *Jagra*, connu d'eux sous le nom de *Raak* ou *Arak*. Bernier dit qu'il est très-salutaire quand on en prend avec modération, mais que si on en fait excès, il attaque les nerfs et occasionne des maux incurables. *Boisson.*

Les Indous, à fort-peu d'exceptions près, ne se servent ni de siéges ni de tables: ils s'asseyent, les jambes croisées, sur des tapis, des coussins ou des nattes, et mangent là sans couteaux, sans fourchettes, sans nappe, et seulement avec les doigts. Les mets sont posés sur de larges feuilles de bananier très-propres, disposées en forme de plats, et qui se renouvellent à chaque repas. Les Indiens ne manquent jamais de se laver avant et après leurs repas. On ne peut les taxer, au rapport de Terry, de mal-propreté ni de paresse: car outre les nombreuses ablutions purificatoires que leur impose leur religion, il ne mangent et ne boivent jamais avant de s'être lavé tout le corps, de la tête aux pieds. Rien de plus recherché que la propreté avec laquelle ils tiennent leurs ustensiles de cuisine, et préparent leurs alimens, ainsi que le lieu où ils doivent manger. Une chose encore à remarquer, c'est que les hommes, au moins dans les castes élevées, ne mangent jamais avec les femmes, pas même avec leurs épouses. *Manière de manger.*

Ils fument du tabac, et mâchent du bétel.

Les individus de toutes les classes parmi les Indiens sont dans l'usage de fumer du tabac et de mâcher du bétel, ce qui est pour eux un besoin aussi pressant que celui de boire et de manger. Cette feuille, qui ressemble beaucoup à celle du poivrier, ou du lierre, comme le veut Terry, devient très-agréable au goût lorsqu'on s'y est accoutumé. Elle à quelque chose d'amer et de piquant, est stomachique, rend l'humeur gaie, et est regardée comme un stimulant à la lubricité. On y mêle un peu de chaux fine et de noix d'arec, ce qui fait qu'elle donne une teinte rouge à la salive et aux lévres. Les Indiens, dit encore Terry, attribuent à cette composition plusieurs qualités rares, et entre autres celle de fortifier l'estomac et le cerveau, de conserver les dents, de prévenir et même de guérir la mauvaise haleine. Il observe à ce sujet, que si une seule personne en mange dans une chambre fermée, son souffle la remplit d'une odeur extrêmement agréable. Qui sait si quelque jour nos dames Européennes ne feront pas aussi usage du bétel, et s'il n'obtiendra pas parmi nous les honneurs du thé et du café?

Houkes *ou pipes diverses.*

Solvyns a représenté dans un grand nombre de planches, les diverses espèces de *Houkes* ou de pipes dont se servent les Indiens, chez qui la forme en est variée à l'infini selon le goût et la condition du propriétaire. Nous allons donner le dessin des plus curieuses à la planche 53.

Nariel-Houka *ou pipes de coco.*

La première, appelée *Nariel-Houka*, est faite d'une noix de coco et placée dans un vase de cuivre. Celui qui veut fumer, introduit dans l'ouverture de cette noix une feuille de bananier roulée, pour rendre plus fraiche la fumeé qui en sort. Cet ustensile a divers ornemens en argent, et est quelquefois d'un fort beau travail. Voy. la fig. 2 à la droite dans la planche ci-dessus. L'Indien ne prête que difficilement son *Houka*, mais jamais il ne permet qu'un autre fume dans le tuyau dont il se sert.

On voit encore une autre pipe de coco entre les mains de la femme qui est assise sur une table, avec cette différence pourtant, que la première est dans un vase de cuivre, et que celle-ci pose à terre. Voy. la fig. n.° 1 à la gauche dans la même planche. Il y a cependant une loi de Menou qui défend aux femmes l'usage de la pipe, mais c'est précisement celle qui est la moins observée: car dans tout l'Indostan, elles ne se font aucun scrupule de fumer même en public, et ne permettent à quelqu'un de se servir de leur pipe qu'avec une extrême répugnance. L'autre *Nariel-Houka*,



A. Biasioli inc.

que tient en main la figure qu'on voit debout, ne diffère des précédentes, que parce qu'elle est sans ornement.

La pipe avec un long tuyau est celle des riches, qui est aujourd'hui d'un usage général parmi les Européens. Son pied repose sur une natte ou sur un riche tapis; il est rempli d'eau fraiche jusqu'à la moitié, et a la forme qu'on voit au n.° 2 à gauche dans la même planche: deux tuyaux de bambou communiquent avec cette eau; dans l'un est le tabac en pâte avec un charbon ardent, et l'autre qui est plus flexible et plus long sert à aspirer la fumée. Ce dernier est en fil de fer, entouré de feuilles séches, et recouvert d'une riche étoffe de soie brochée en or et en argent. Le vase est d'or ou d'argent, ou de quelqu'autre matière précieuse, et quelquefois d'un si beau travail, qu'il coûte plusieurs milliers de francs. Houka à long tuyau

Bien que le *Gourgoury-Houka* soit d'origine Indienne, il est néanmoins peu usité aujourd'hui parmi les Indous, et on ne le voit guéres qu'entre les mains des femmes tant indigénes que Musulmanes, Mogoles, Persanes et Portugaises. Cette sorte de pipe est de cuivre ou d'étain, mais le plus souvent d'une certaine composition noire qui est préférée à ces deux métaux, en ce que l'eau y conserve mieux sa fraicheur. Elle est garnie extérieurement en or et en argent, et chargée d'ornemens d'un bon goût. L'Indienne qu'on voit au n.° 1 à la droite dans la même planche fumant le *Gourgoury*, appartient à une caste inférieure du haut Indostan, dont les usages diffèrent un peu de ceux du Bengale: l'habillement y est de couleur et a de larges bords: on y porte une espèce de pourpoint, de larges pantalons et des souliers. Les mœurs Indiennes perdent de leur caractère originel à mesure qu'on s'éloigne du Bengale. Le *Kalyan-Houka* est une espèce de *Gourgoury*: nous en avons déjà donné le dessin à la planche 9. Il ne faut pas confondre le *Kalyan* des Indous avec celui des Persans, auquel on applique autant de tuyaux qu'il y a de personnes dans la société, ensorte que le même instrument, placé au milieu de l'appartement, suffit pour tous les fumeurs qui s'y trouvent. Le *Chérout* est la *cigare* aujourd'hui si connue parmi nous, ce qui nous dispense d'en donner la description. Les Indiens de la dernière classe qui n'ont pas le moyen d'acheter un *Houka*, se contentent d'un *Cherout* qu'ils se font eux mêmes. Voy. la même planche. Gourgoury-Houka.

Dans aucun autre pays du monde la manière de se vêtir n'offre peut-être autant de nuances différentes que dans l'Inde: elle y varie de- *Variétés de l'habillement dans l'Inde.*

puis l'état de nudité presqu'entière, jusqu'à l'enveloppement de toutes les parties du corps, et depuis l'habillement le plus riche et le plus pompeux, jusqu'au plus mesquin et au plus misérable. L'habillement des Brames, des Najers, des Tiers, et de tous les Indiens en général de la côte du Malabar ainsi que de celle du Coromandel, au moins en grande partie, consiste uniquement en un morceau de toile blanche, plus ou moins fine, qui leur ceint les reins et leur descend jusqu'aux genoux, et en un autre morceau plus petit roulé autour de leur tête, qui ne leur est pourtant pas commun à tous. Les grands, à l'occasion de quelque cérémonie, et surtout lorsqu'ils ont à traiter de quelqu'affaire avec un étranger, mettent une robe de mousseline blanche et longue, qui est serrée sur la poitrine, large et flottante par le bas, et se coiffent d'un petit turban. Les riches qui aiment à jouir de la vie, font pompe dans leurs maisons du luxe des peuples orientaux. Une multitude d'esclaves, des habits resplendissans d'or, de l'argenterie, des broderies, des appartemens peints et dorés, des parfums et des quintessences précieuses, sont des choses communes chez les Rajahs et les Nababs.

Habillement des hommes.

Habillement d'un riche Indien.

Solvyns a exposé dans un grand nombre de planches les diverses sortes d'habillement propres aux Indiens de toutes les classes. Nous nous contenterons de faire connaître à nos lecteurs les principales, comme étant suffisantes pour leur en donner une parfaite idée. Après avoir averti que le morceau de toile qui se roule autour des cuisses s'appelle *Dootée*, et que celui qui se jette sur les épaules porte le nom de *Doubgah*, cet écrivain établit la différence qu'il y a entre l'habillement du riche et celui du pauvre; il observe que le premier porte ordinairement des étoffes plus fines, et cherche à se distinguer de la classe commune par la manière de plier son vêtement autour de son corps. Lorsqu'un riche, dit le même Solvyns, sort de chez lui pour aller rendre visite à quelque Grand, il se revêt d'un Dootée plus ample, qu'il dispose en larges plis sur le devant. Les Indiens gardent rarement chez eux leur chaussure, laquelle consiste en une paire de sandales de bois qu'ils retiennent avec les doigts de leurs pieds, sans que cela les gêne pour marcher même avec vitesse (1). Ils ont soin de mouil-

(1) Les Indous qui se piquent d'observer rigoureusement la religion de Brama ne portent point de souliers; et cette coutume était sans doute



ler de tems à autre le *Doubgah*, et de se le passer sur la figure pour se laver et se rafraichir en même tems. Lorsqu'il sont assis, ils arrangent le *Doubgah* sous leurs genoux, ou le jettent sur leurs épaules, ou bien le tiennent sous le bras. Le reste de leur corps est entièrement nu. Voy. l'Indou représenté à la planche 54, tenant dans ses mains un chapelet, comme ils le font presque tous en signe de dévotion.

Habillement d'un Indou de moyenne condition.

La fig. n.° 2 qu'on voit à gauche dans la même planche offre l'image de l'habillement d'un Indou d'une classe inférieure. Il diffère du premier en ce qu'il est plus court. Le *Dootée* n'est pas si large, et a moins de plis sur le devant: le *Doubgah* est un petit morceau de toile de coton appelé *Romal*, de couleur un peu jaunâtre, comme étant celle qui résiste le plus aux rayons du soleil, et aux effets de l'eau, dont cette étoffe est presque toujours imbibée.

Habillement d'un Indou de basse condition.

L'habillement de la basse classe du peuple consiste uniquement en un morceau de toile de coton noué autour des reins, et appelé Langouti. Voy. la fig. n.° 1 à gauche dans la même planche. On ne connaît parmi les vrais Indous que ces trois sortes d'habillemens, qui sont pourtant plus propres et plus amples les jours de fête. Les gens du dernier rang s'enveloppent la tête ces jours-là d'une espèce de turban ou d'un morceau de mousseline, et cette diversité de vêtemens n'apporte jamais la moindre confusion dans les différentes castes.

L'habillement qu'on voit à la fig. n.° 1 à droite dans la même planche s'appelle *Kourty*. On le prendrait à la première vue pour celui d'un Musulman, mais il en diffère beaucoup, en ce qu'il est bien plus court, et est ouvert du côté gauche, au lieu que celui des Musulmans l'est à droite: l'espèce de turban qu'on porte avec ce vêtement est plus applati sur le devant, et plus renflé par derrière, que ne l'est celui des Mahométans: il y a enfin entre l'un et l'autre une différence très-remarquable. Les Indous regardent le *Kourty* comme un habillement peu décent, aussi ne le portent-ils

autrefois générale, car la même religion défend expressement l'usage des souliers. Mais aujourd'hui la chaussure qu'on voit à la première figure qui est à droite dans la planche 54, s'est introduite dans tout l'Indostan : elle ressemble un peu à nos pantoufles, avec cette différence qu'elle a une pointe très-allongée et relevée, et qu'elle couvre à peine les orteils, ensorte que le talon reste entièrement découvert.

dans aucune de leurs cérémonies, et il n'y a que les jeunes gens, et certaines personnes suspectes, appelées *Loutchia*, qui en font usage pour rendre des visites clandestines à leurs amantes. Le riche se distingue encore dans cette sorte de vêtement par son ampleur, et la qualité de l'étoffe. Il est rare que le turban et la ceinture soient d'une autre couleur que le blanc. Solvyns est d'opinion que cet habillement ne vient point originairement de l'Indostan. Lorsque les Indous le prennent, ils ne se teignent point le corps, si ce n'est pourtant dans le haut Indostan, où le *Kourty* est plus usité qu'ailleurs.

Habillement des Indiennes.

L'habillement des femmes réelement Indiennes, comme le sont en particulier celles du Bengale, du Bahar et d'Orissah, consiste en une draperie ou *Sari* de coton qui se noue autour des cuisses, passe sur la tête et leur enveloppe tout le corps. Voy. la fig. n.° 1 à gauche dans la planche 55. Les Indiennes ne manquent pas de modestie; mais dans la maison, la pudeur exige qu'en s'approchant d'un homme elles se couvrent la tête, et elles ne croyent point de blesser la décence, si, en voilant cette partie de leur corps, elles laissent tout le reste à découvert (1). La religion leur fait un précepte de se mettre un petit signe noir en forme d'étoile sur le menton, un autre sur un des côtés du nez, et un troisième entre les sourcils. L'usage veut aussi qu'elles portent un petit anneau d'or qui passe dans une de leurs narines, des pendans d'oreilles, et des *Sounk* ou espèce de bracelets de coquillage (2). Leur *Sari* a un bord bleu

(1) Les femmes de la caste *Tchègoi* ou *Tier*, ainsi que de celle des *Najer*, ne peuvent paraître avec le sein couvert en présence des personnes au dessus d'elles : dans cet état la pensée n'a plus rien à deviner, et l'œil voit la fleur de la beauté à son aurore, dans tout son éclat et sur son déclin, sans avoir à craindre les ruses de la coquetterie. Cet usage est général au Malabar, et dans tout le midi de la péninsule. Cependant au Canara, dans le Guzurate, et dans toute la partie septentrionale de l'Indostan, les hommes et les femmes ne se montrent pas dans une nudité aussi complette. Il en est de même dans les principaux établissemens Européens à Bombay, Goa, Madras, Calcutta etc.

(2) Le genre de parure le plus ordinaire aux femmes du commun parmi les Indiennes, les Musulmanes, les Parsis et les Chrétiennes, consiste en bracelets dont les grains sont d'une terre vétrifiée et de diverses couleurs, noirs, verts, jaunes etc., en bagues de cuivre, d'argent et d'or qu'elles portent aux doigts des mains et des pieds, en colliers qui pendent de leur cou, et en anneaux à la cheville du pied, dont quelques-



A. Biasioli inc.

ou rouge, ou d'une autre couleur quelconque, et présente souvent à l'une de ses extrémités des dessins trés-compliqués : lorsqu'elles sont veuves elles ne peuvent plus porter un *Sari* de couleur. L'habillement de l'Indienne qu'on voit assise sur une espèce de sopha à la même planche, est un des plus riches dont se parent les femmes d'un haut rang, et seulement les jours de fête : car le mari qui ne veut point que sa femme se montre devant personne, autrement habillée qu'elle ne l'est ordinairement pour lui, verrait de mauvais œil qu'elle portât ce vêtement en aucune autre occasion. La femme dont le *Sari* est sans couleur, sans ornement, et jetté négligemment sur les épaules, est de basse condition : elle a ses cheveux noués comme les ont toutes les Indiennes, excepté lorsqu'elles vont au bain, qu'elles les laissent flotter sur leurs épaules. Dans le nord de l'Indostan, les femmes de la dernière classe sont dans l'usage de porter sous le *Sari* une robe courte. La figure qu'on voit à droite dans la même planche est celle d'une femme qui vend du lait : son *Sari* se distingue de celui des autres femmes de la même caste par l'ampleur de ses bords, qui souvent sont brodés : sa parure consiste en un collier ou *malla*, le plus souvent en corail, qui lui pend du cou, en un petit anneau qui lui passe dans la partie inférieure du nez, et en autres gros anneaux de cuivre à l'avant-bras et au poignet. Ces ornemens sont si massifs, qu'ils pésent quelquefois tous ensemble jusqu'à quinze et vingt livres.

Indienne en grande parure.

Le luxe qui éclate dans l'habillement de la femme qu'on voit représentée à la planche 56, démontre évidemment, dit Solvyns, qu'elle n'observe point en cela les sages lois de Menou sur la simplicité originelle du costume des Indiennes (1), mais qu'elle a adopté les

uns sont par fois d'un fort beau travail. On peut juger de l'antiquité de cette parure par les idoles Indiennes, qui en offrent presque toutes le modéle. Plusieurs de ces femmes portent encore des pendans d'oreille, ainsi que des anneaux d'or ou d'argent qui leur passent dans les narines et même dans le cartilage inférieur du nez; mais ce dernier genre d'ornement n'est guère en usage que chez les danseuses, et quelques autres femmes plus coquettes et plus recherchées dans leur parure. Voy. les lettres de Lazare Papi.

(1) Il faut purtant convenir que cette simplicité de costume dont Solvyns parle avec éloge, n'existait plus à une époque qui est déjà loin de nous : car, dès les tems d'Alexandre, les belles Indiennes aimaient à faire pompe dans leur parure d'une multitude de perles, de diamans, de

usages de celles qui habitent la partie de l'Indostan, où il y a le moins de vrais Indous. Elle est assise sur un riche tapis: ses jambes et ses bras reposent sur des coussins de soie brodés, et elle a près d'elle la boîte de bétel, avec quelques vases d'or qui contiennent des parfums. Une *Ayah* ou femme de chambre lui fait du vent autour du visage avec un *pounya* : une autre lui présente le *pawn*, et une troisième par derrière prépare l'*houka* qu'elle doit fumer. Ses cheveux, qui sont luisans à force d'être humecté avec de l'huile de noix ou de coco, sont noués par derrière, et partagés sur le front par un petit bouquet de perles ou de pierres précieuses, au milieu desquelles on en voit briller une plus grosse. Elle porte, comme toutes les Indiennes, de petits signes semblables à une étoile, au menton, sur un des côtés du nez, et entre les deux sourcils.

Habillement des enfans.

Les Indous laissent aller leurs enfans nus jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, et souvent même au delà: ensuite ils commencent à leur mettre un vêtement de soie, d'une belle couleur rouge et bien brodé au bas, et à les charger d'ornemens et de bijoux de toutes sortes.

Au Malabar, les Tchègoi ou Tièr, les Mouccoà, et bien moins encore les individus appartenans au plus basses castes, ne peuvent porter ni anneaux d'or ou d'argent, ni parasol, ni bâton, ni même tenir à leur côté un stylet pour écrire, comme font ceux des castes plus élevées, sans une autorisation spéciale du Rajah, auquel il faut payer une certaine somme pour obtenir cette marque particulière de distinction. Cet usage subsiste encore dans le Travancore et autres provinces où s'étend l'autorité des Rajahs. Les Naïers seuls, comme guerriers de la nation, peuvent tenir chez eux des armes et les porter. Les gens pauvres se couvrent la tête dans la saison des pluies d'une espèce de chapeau large, fait de feuilles de cocotier ou de bananier, et qui a la forme d'un parasol: encore cela ne leur est-il pas permis en tous lieux.

saphirs et de rubis: elles attachaient même à leur nez et à leurs pieds de petits anneaux mobiles qui s'entrechoquaient, et elles joignaient à tous ces riches ornemens l'attrait encore plus séduisant de mille fleurs naturelles et de plantes odoriférantes. L'usage du fard leur fut connu de tout tems. Les Naïeres se percent les oreilles dès l'enfance, et passent dans l'ouverture une feuille de cocotier roulée, qui l'élargit peu-à-peu par son élasticité, ensuite elles y suspendent certaines plaques rondes en ivoire qui font ressortir les charmes de leur figure, ou tout au moins ne leur font aucun tort.



La mollesse des peuples de l'Asie a créé chez eux un genre de luxe, dont nous sommes encore bien éloignés. Un riche Indien ferait une figure très-mesquine, s'il n'avait pas toujours une suite considérable : il est de toute nécessité que sa maison fourmille pour ainsi dire de domestiques, et qu'il y en ait pour tous les genres de service: car l'usage veut que chacun d'eux ait sa tâche particulière, dont nul autre ne doit se mêler. Solvyns a consacré trente six planches de son ouvrage à la représentation des diverses sortes de domestiques qu'il a eu occasion de remarquer pendant son séjour dans l'Indostan. Pour ne point entrer dans un examen trop diffus des petites différences que présente cette classe d'individus, ce qui ne ferait qu'accroître sans utilité le prix de cet ouvrage, nous avons cru à propos de réunir dans une seule planche les dessins de ceux, qui, par leur singularité, peuvent intéresser notre curiosité. Nous observerons aussi que dans ce nombre il y a peu d'indigénes, et que la plupart étant Musulmans, Mogols, Portugais noirs, Malais et Chinois, ils ne mériteraient ici qu'une attention secondaire, si nous ne les regardions pas comme fesant pour ainsi dire partie de la vie privée des Indous. *Domestiques.*

Le *Bannian* est le chef des domestiques: c'est une espèce d'intendant de la maison, qui donne aux domestiques ce dont ils ont besoin, qui les loge, qui répond d'eux, en un mot qui a la direction des affaires de son maître. Il est représenté assis à la planche 57, pour indiquer qu'il est seul des gens aux gages du maître de la maison, qui ait le droit de s'asseoir devant lui. Le *Serkar* ou maître d'hôtel vient immédiatement après le *Bannian* : c'est lui qui est chargé des dépenses de la maison; et par un usage qui est général dans tout l'Indostan, il a sur ces dépenses un tant, ou droit qu'on appelle *doustore*. Le *Serkar* représenté par la première figure à gauche sur le devant de la même planche est ainsi vêtu, parce qu'il est supposé au service d'un Européen; autrement il n'aurait point de turban, et porterait un morceau de toile sur ses épaules ou dans la main, selon l'usage des Indous. Le *Gemadar* qui est près de lui est un valet de chambre : c'est ordinairement un vieux serviteur, un homme de confiance, qui accompagne son maître partout où il va. Le *Chopdar* est celui qui transmet aux autres domestiques les ordres du maître; il reste au bout de l'escalier qui conduit dans les appartemens, introduit les personnes qui viennent en visite, et les accompagne, lorsqu'elles sortent, jus-

Le Bannian.

Serkar.

Gemadar.

Chopdar.

qu'à leur palankin. Il porte pour marque distinctive un long bâton d'argent, et son habillement diffère de celui des vrais Indiens. Voy. la 1.re figure à droite dans la même planche. Les *Serdar* sont d'autres domestiques qui ont leurs différens emplois dans la maison, et servent encore de porteurs. Le *Serdar* qu'on voit à la même planche, a sur l'épaule les clefs de l'appartement de son maître, L'*Houka-Berdar* est celui qui porte la pipe, et a soin de tout ce qui a rapport à cet ustensile. Il accompagne son maître lorsqu'il sort en palankin, ou va se promener au jardin, et le suit pas-à-pas avec l'*Houka* en main, même lorsqu'il passe d'un appartement à l'autre. L'*Houka-Berdar* représenté au fond de la même planche, fig. n.° 1 à gauche, est habillé comme les Musulmans.

Serdar.

L'Houka-Berdar.

Le Chioukydar.

Le *Chioukydar*, qu'on voit à côté de l'*Houka-Berdar*, est chargé de veiller à la garde de la maison pendant la nuit: son aspect est terrible: il est armé d'un sabre, d'un fusil, de pistolets, et porte un bonnet énorme, il se peint en outre la figure d'une manière à se donner un air épouvantable, et à en juger par son extérieur, on dirait qu'il ne craint pas dix voleurs: cependant ces *Chioukydars* sont si lâches pour la plupart qu'ils fuyent au moindre bruit: on en voit aux portes des riches plusieurs qui font la ronde autour de la maison, et restent en sentinelle toute la nuit. Le gouvernement a organisé dans l'intérieur du pays, un service régulier de Chioukydars, qui sont chargés de veiller sans cesse à la sûreté des routes.

Le cocher.

Malgré que les palankins soient d'un usage général à Calcutta, on y voit aussi un grand nombre de voitures, dont la mode y a été apportée par les Européens. Les cochers y sont presque tous Musulmans; ils portent le turban et la ceinture de la couleur dont est la livrée de la maison à laquelle ils appartiennent. L'habillement du cocher représenté à la fig. n.° 1 à gauche, au fond de la planche 58, est celui de tous les individus de cette condition.

Erkarah.

L'*Erkarah* est le messager: il court en outre devant les palankins armé tantôt d'un sabre, tantôt d'un bâton, mais le plus souvent d'une pique, comme on le voit à côté de la figure précédente.

Les Erkarahs cherchent à se donner un air martial, en se peignant la figure de diverses manières: ils viennent pour la plupart du nord de l'Indostan, et sont vêtus comme les Musulmans; ils portent des souliers gros et pesans, et courent néanmoins avec tant de légéreté, qu'ils semblent à peine lever les pieds. Les grandes maisons en ont plusieurs, et on en trouve aux portes des Princes



Castelli f.

et des grands seigneurs un grand nombre, dont l'emploi est d'annoncer les étrangers qui se présentent.

Femmes de service. *L'Ayah.*

Parmi les femmes qui sont au service d'une maison, l'*Ayah* ou *Gouvernante* dont on voit l'image au milieu de la même planche, occupe le premier rang : son habillement est Musulman et consiste en une petite jupe, un casaquin, et un grand morceau de toile avec un bord en soie de couleur qu'elle met sur sa tête, surtout quand elle parait devant sa maîtresse, et elle porte au nez un petit anneau comme toutes les femmes de l'Indostan. La femme de chambre, qui est la seconde figure à droite, est également vêtue à la Musulmane. Les *Dây* ou nourrices ont une robe qui leur est particulière, comme on le voit à la figure qui est assise dans la planche ci-dessus. Les *Mahteranny* sont des femmes qu'on employe aux travaux les plus vils, comme à balayer soir et matin les appartemens, les cours etc. Elles sont de la dernière classe des *Pariahs*, ce qui les dispense, dans leur manière de vivre, de toutes les pratiques minutieuses auxquelles sont sujettes les femmes appartenantes à des castes supérieures. Voy. la 1.re fig. à droite dans la même planche.

Les Dây.

Les Matheranny.

Voitures et palankins.

Nous avons déjà vu, à l'article de l'architecture navale des Indiens, les moyens dont ils se servent pour faire leurs transports par eau: nous allons examiner maintenant ceux qu'ils employent par terre. Les voitures sont en général d'un usage peu commun chez les peuples de l'Asie, aussi la construction en est-elle si imparfaite et si grossière, qu'on peut les regarder plutôt comme des charrettes. On trouve dans l'Indostan fort-peu de chevaux de trait: les bœufs dont se servent les Indous sont trop lents; peut-être la nature du climat n'est-elle point favorable à ce moyen de transport, c'est pourquoi ils auront cherché dans l'usages des *palankins* un moyen de voyager plus prompt et plus commode. Leurs artistes ont mis, dès les tems les plus reculés, tant de soin à les perfectionner, qu'ils ne laissent vraiment rien à désirer: ainsi nous ne devons pas être surpris, si, depuis la côte du Malabar jusqu'aux frontières de la Chine, la forme de ces palankins et la manière de les porter sont si variées, et si on peut par ce moyen voyager aussi vîte qu'avec les meilleurs voitures de poste. Nous allons d'abord mettre sous les yeux de nos lecteurs les dessins de quelques-unes des voitures à roues d'origine Indienne, puis nous passerons à la description de quelques-uns des innombrables palankins usités parmi ces peuples.

Voitures Routh. Le *Routh* dont se servent aussi les Musulmans est réelement originaire de l'Indostan : il est fort grand, et le plus souvent orné avec beaucoup de luxe : les *pordà* ou treillages de bambou colorés et très-minces dont il est garni, empêchent aux passans de voir la personne qui y est assise. Cependant, comme cette voiture manque de supports élastiques, elle est très-incommode et même insuportable pour les Européens qui n'y sont point accoutumés. Le relais des *Routh* se compose de deux bœufs, qui sont ordinairement très-gros et très-gras, et les Indiens font pompe de leurs richesses en les harnachant avec la plus grande magnificence. Ils attachent à leur nez et à leurs cornes des anneaux d'or ou d'argent, leur teignent les pieds en rouge et parent leur queue d'ornemens somptueux. Quant à la forme de cette voiture, il sera aisé de s'en former une idée par la seule inspection de la I.re figure qui est à droite, planche 59.

Gary *ou* Fiacre. Le *Gary* est une voiture de louage, ou le *fiacre* des Indiens. On en trouve un grand nombre dans les villes considérables et dans les bazars, avec lesquels on peut se transporter à toute heure et pour peu de chose dans tous les lieux d'alentour. Ces voitures sont attelées de chevaux et peuvent tenir plusieurs personnes; mais elles sont dures, incommodes et sujettes à mille inconvéniens. Voy. la fig. au milieu de la même planche.

Ekka. L'*Ekka* est un autre genre de voiture des plus simples qu'on puisse imaginer : il consiste en une chaise montée sur un essieu avec deux petites roues, couverte d'une toile rouge, et tirée par un cheval, qui n'a, pour tout harnachement, qu'une sangle à laquelle sont attachés les limons de la voiture. Rahhou. Le *Rahhou* est également d'une construction fort simple et très-léger : il se compose d'un timon et d'une autre pièce de bois posée dessus transversalement avec deux roues : on étend dessus une natte, un morceau de draperie blanc, et quelquefois des coussins ; il est traîné par deux petits bœufs, et ne peut contenir qu'une seule personne. Le conducteur est assis sur le devant, ayant ses pieds sur le timon, qui est ordinairement fort large, et recouvert d'une toile ou d'une draperie chargée d'ornemens. On voit beaucoup de *Rahhou* dans le haut Indostan, où toutes les personnes en charge en font usage; et même dans les grandes maisons, les gens de service du premier rang en tiennent un pour leur commodité. Hakery. Le char appelé *Hakery* consiste en un essieu, sur lequel sont fixés deux gros bambous

59.



A.Biasioli inc

60.

1

2

A. Biasioli inc

transversalement : il n'entre point de fer dans sa construction, et les Indiens s'en servent pour le transport de leurs marchandises.

De tous les palankins usités dans l'Inde, le plus ancien est le *Chaupal*; c'est, pour ainsi dire, celui qui a servi de modéle à tous les autres, à quelques modifications près : aussi est il réservé pour les mariages, les processions et les grandes cérémonies. Ce palankin n'est autre chose qu'un lit ou sopha très-léger, surmonté d'un gros bambou en forme d'arc. La personne qui est portée dessus n'y est point à l'abri des rayons du soleil, ce qui fait qu'elle est toujours suivie d'un domestique qui tient en main un parasol. Voy. la fig. n.° 2 à droite, planche 60. Chaupal.

Le *Jâlledar*, qu'on voit à gauche, ne diffère du *Chaupal* que dans la manière dont il est orné : c'est le palankin des Rajahs et des grands seigneurs, et il est ordinairement recouvert d'étoffes précieuses brodées en or ou en soie : le bambou qui sert à le porter est également garni d'une belle étoffe ; ses extrémités représentent quelquefois la tête, ou la queue d'un tigre ou de toute autre animal, et les pieds du palankin en forment les griffes. Les porteurs du *Jâlladar* ont une espèce de livrée, qui est une casaque de couleur avec des rubans rouges, bleus ou jaunes. Le *Chata* ou parasol que porte l'un d'eux est d'une étoffe riche avec des franges, et le manche est le plus souvent en argent et sculpté avec beaucoup d'art. Jâlledar. Chata

Le *Mohhafa* est le palankin des femmes riches. Elle s'en servent lorsqu'elles vont à quelque fête ou rendre visite à leurs parens : il est recouvert en entier d'un tissu de couleur rouge, porté par quatre domestiques, et suivi de plusieurs autres selon la condition de la dame qu'il renferme, laquelle y est assise comme dans sa chambre. Celles du plus haut rang ont une suite plus nombreuse pour porter le bétel, l'houka et les parfums : souvent même elles ont à côté de leurs palankins des femmes qui les suivent, toujours prêtes à recevoir leurs ordres. Mohhafa.

Le palankin appelé *Megianah*, au lieu d'être fait de bambous attachés ensemble avec des cordes, est composé de morceaux de bois grossièrement taillés, joints avec des fers, et recouverts d'un cuir. L'intérieur contient un lit avec des coussins de coton blanc. Ce palankin, quoique d'origine Indienne, est peu usité parmi les naturels, et il n'y a guères que les Indous les plus attachés aux usages de leurs ancêtres, comme les Banians et les Sircars, qui continuent à s'en servir. Megianah.

Long palankin.

Le long palankin qu'on voit représenté à la fig. n.° 1 à gauche dans la planche ci-dessus est d'invention Européenne, et par conséquent très-usité à Calcutta, Madras, Bombay et autres établissemens Européens. La figure à gauche, planche 59, offre l'image d'un autre palankin de forme plus élégante et de construction Européenne comme le précédent : c'est celui dont se servent le plus habituellement les dames de Calcutta, où le luxe domine plus qu'en aucune autre ville de l'Inde, et où l'affluence des étrangers de tous les pays présente le tableau le plus varié. Solvyns a voulu nous en donner une idée, en réunissant dans une même planche les portraits de divers individus appartenans aux nations les plus connues de l'Indostan, tels qu'on les rencontre dans la grande ville de Calcutta. On voit à la planche 61 un Indou avec sa femme, un Indou du haut Indostan, un Musulman, un Mogol, un Persan, un Arabe, un Moug, un Chinois, un Malais, un Arménien, ainsi que quelques Européens, Anglais, Hollandais et autres. Nous avertirons cependant nos lecteurs, que le dessin original de ces figures, datant déjà de 1790, leur costume pourrait bien n'être pas tout-à-fait conforme à celui qui est aujourd'hui en usage dans ces contrées, à cause des changemens qui s'y introduisent successivement.

Jeux et amusemens des Indiens.

Nous ne voulons pas omettre de faire mention de quelques-uns des jeux et amusemens principaux usités dans l'Inde ; et pour commencer par un des plus singuliers et des plus étranges, nous dirons que les Indiens sont parvenus à s'amuser des serpens, et à se faire un jeu d'un animal que la nature semble avoir créé pour l'effroi de ces brûlantes régions. Les *Mâl* ou individus qui prennent les serpens, employent pour les faire sortir de leurs repaires et les priver de leur poison, des moyens dont l'effet est si extraordinaire qu'ils tiennent de l'enchantement. Ils s'en vont rôdant autour des maisons et des jardins; et s'arrêtant où ils savent qu'il y en a quelqu'un, ils se mettent à faire certaines grimaces, à chanter et à jouer d'une petite flûte : bientôt on voit sortir de son trou le reptile, qui semble mesurer ses mouvemens sur le chant du Mâl, comprendre les mots que celui-ci lui adresse, et obéir à sa volonté. Le Mâl le saisit alors avec deux morceaux de bambou, ou de quelqu'autre manière sûre, lui arrache ses dents venimeuses, et l'apprivoise ensuite avec une extrême facilité. Le *Japan* ou *Monsah-Pougiah* est une fête instituée en l'honneur des serpens, ou plutot de ceux qui ont appris l'art de les apprivoiser. Après les avoir

Les Indiens s'amusent des serpens.

Les Mâhl.

61.



A. Biasioli inc.

Tav. 55



G. Bigatti f.

62



D. Klemi Bonatti inc.


S. Bigatti f.
63

dressés à quelqu'exercice, les Mâl s'en vont par les villes, les bazars et autres lieux publics, où ils les font danser au son de leurs instrumens. Il y a de ces serpens dont la grosseur est telle qu'il faut plusieurs hommes pour les porter. Malgré sa grandeur prodigieuse, l'animal sort tranquillement du panier où il est renfermé: son maître l'agace pour le mettre en mouvement, en ayant soin cependant de se couvrir le visage, à chaque fois que le reptile darde sa langue qui est fort aigue: on le voit alors se mouvoir en cadence, se plier et se replier de mille manières, et montrer autant de soumission que d'agilité. La planche 62 offre l'image d'un de ces spectacles, qui effrayent plus qu'ils n'amusent l'Européen qui les voit pour la premiére fois.

Il serait trop long d'indiquer ici tous les jeux de main dans lesquels excellent les Indiens, et qu'ils exécutent avec une adresse surprenante (1). Nous nous bornerons donc à rapporter quelques-uns de ceux que Solvyns a vus, et dont il nous a donné les dessins. Sur le devant de la planche 63, on voit à gauche un homme qui introduit dans son gosier et jusqu'au bas ventre, un sabre ou une longue épée plate, qu'il retire souvent toute ensanglantée; et après avoir bu un verre de vin, de rum, ou d'aruc, il recommence le même jeu. Quelques médecins Anglais ont contesté la vérité de ce fait, comme contraire aux principes d'anatomie, quoique rapporté par une foule de personnes dignes de foi. Mais comment le nier, lorsque Solvyns assure l'avoir vu répéter plusieurs fois de ses propres yeux? On voit au côté droit de la même planche un autre faiseur de tours, qui amuse les spectateurs d'une manière moins dangereuse pour lui: son adresse consiste à lancer et à rattrapper alternativement avec les mains, les bras, les pieds et les jambes, une quantité de petites boules creuses, ou de grélots. Un autre fait le même jeu avec des boulets de canon de trente à quarante livres, qu'il lance avec les bras, les pieds, les épaules et même avec le dos, avec une Bateleurs.

(1) Ceux qui voudraient acquérir des notions plus étendues à ce sujet, n'ont qu'à lire le livre intitulé :

Les tours de force et d'adresse usité, parmi les Hindous, par le colonel Ironside (Asiatic Annual Register, 1801). Traduit de l'Anglais par M. S. L. . . . . . .

V. encore, Annales des Voyages etc. par Malte-Brun tom. IV. de la seconde souscription et huitième de la collection.

agilité et une dextérité surprenante. Plus loin on voit une femme couchée à plat-ventre sur une plaque de fer qui tourne sur la pointe d'un bambou; et après avoir soutenu pendant quelque tems la rapidité de ce mouvement circulaire sans perdre l'équilibre, elle descend tranquillement pour s'attirer par de nouveaux jeux l'admiration des spectateurs.

Autres jeux Puntchi.

Les jeux d'echecs et de dames sont, comme on le sait, d'invention Indienne; mais le plus usité parmi les Indous c'est le *Puntchi*, jeu simple et monotone, qu'ils préfèrent à tout autre, peut-être parce qu'il n'exige aucun effort d'esprit ni de mémoire: il consiste à jetter cinq dès longs, ou morceaux d'ivoire, qui portent certaines marques, et à observer celles qu'ils présentent lorsqu'ils sont tombés. Quelquefois aussi ils jouent avec des cauris, ou petits coquillages, qui sont, comme nous l'avons dit ailleurs, la monnaie courante dans l'Inde. Les Indous, en général, ne sont pas aussi passionnés pour le jeu que les autres peuples de l'Asie, et surtout les Chinois et les Malais; et si quelqu'un d'entre eux a ce vice, il n'ose point s'y livrer en public.

Caractére doux et humain des Indous.

Les Indous ont des manières douces, simples et modestes. Ils sont d'une humeur si paisible, qu'ils n'ont rien tant en aversion que l'emportement et la colère. Cette disposition de caractère est encore plus particulière aux Banians (1), et est sans doute la cause de l'horreur qu'ils ont pour le sang: elle les rend en même tems tout-à-fait impropres au métier des armes, et leur fait détester à l'excès la guerre et les châtimens corporels. Par un effet de cette douceur naturelle en eux, ils ne s'offensent que difficilement, et souffrent presque tout sans la moindre altération. Ils sont pleins de compassion pour les animaux, et portent encore plus loin que les Brames la superstition qui leur défend de les tuer, de manger de leur viande, et de leur faire le moindre mal. Si un Brame vient à écraser par hazard, ou par une nécessité inévitable, un insecte,

Leur affection extrême pour les animaux.

(1) On trouve dans certains livres, qui traitent des choses Indiennes, les Brames confondus à tort avec les Banians. Ces derniers appartiennent proprement à la caste des Vaichies, et font toutes sortes d'affaires de monopole, sont courtiers ou banquiers, ce qui s'appelle Saraffi ou Charaffi: on trouve aussi des Chettries ou Chattries et même des Brames, qui, par nécessité ou par l'appât du gain, s'adonnent au commerce. Il y a des Banians dans toute l'Inde; mais ils sont plus nombreux que par tout ailleurs, à Bombay, à Surate et dans les provinces voisines.

il expiè sa faute par des ablutions et des prières ; mais il est des Banians qui se montrent encore bien plus scrupuleux sur cet article. Quelques-uns se couvrent la bouche d'un morceau de toile fine, pour ne point avaler ou détruire, sans le vouloir, l'insecte qui viendrait s'y précipiter en volant. D'autres portent toujours avec eux une espèce de brosse fort-douce, qu'ils passent sur le lieu où ils veulent s'asseoir, dans la crainte d'écraser quelqu'animal imperceptible : il en est qui marchent les regards toujours baissés vers la terre, par un même esprit de précaution ; d'autres s'en vont avec un sachet de sucre ou de farine, ou un petit vase de miel sous le bras, à la recherche des nids de fourmis et autres insectes, pour leur distribuer cette nourriture. On en voit même qui achètent les animaux conduits à la boucherie, afin de leur sauver la vie. Souvent les Mahométans ainsi que les Européens, profitant de cet excès d'humanité dans les Banians envers les êtres vivans, feignent de vouloir tuer en leur présence quelqu'oiseau ou autre animal quelconque, pour se le faire racheter par eux à prix d'argent. Le fournisseur de la factorerie qui est à Surate, dit Ovington dans son voyage, achète un veau comme pour le tuer ; mais son intention réele est de le faire acheter par quelque Banian. D'autres fois des jeunes gens du même comptoir s'en vont avec un fusil dans les campagnes, fesant semblant de tirer aux oiseaux autour des habitations des Banians : ceux-ci accourent aussitôt, et s'empressent de donner aux chasseurs une roupie ou deux, pour les faire désister de leur projet, et empêcher que leur terrein ne soit souillé de sang.

Hopital pour les animaux infirmes à Surate.

Il y a à Suratte un hopital pour les animaux infirmes, estropiés, vieux ou abandonnés, lequel est entretenu par la charité des Banians et autres Indiens, au moyen d'une petite taxe annuelle qu'ils réglent sur le produit du négoce de chacun d'eux : c'est un espace de terrein d'environ vingt cinq arpens, entouré d'un mur, avec des loges dans l'intérieur, où ces animaux sont à l'abri de l'intempérie des saisons. Les espèces carnivores n'y sont point reçues. Les volatiles y sont tenus dans des cages, et on laisse errer librement la plupart des quadrupédes. Lorsqu'un bœuf, par exemple, n'est plus propre au travail à cause de son grand âge, ou des fatigues qu'il a essuyées, dans la crainte que son maître ne veuille le tuer pour le manger, les Banians l'achetent et le font conduire dans leur hopital, pour y être nourri et soigné jusqu'à ce qu'il meure de mort naturelle. Mais la plus étrange de toutes leurs folies, dit encore Ovington,

c'est le soin particulier qu'ils se donnent pour la conservation des mouches et autres insectes qui se nourrissent de sang humain : il y a pour eux un autre hopital près du premier, où ils tiennent à leur gages quelque misérable, qui, de tems à autre, est obligé de passer la nuit sur un lit rempli de ces insectes, où il est souvent lié, pour que leurs piqures ne le forcent point à s'enfuir avant le matin. Lorsqu'un Banian a commis quelque faute légère, les Brames le condamnent à une amende en faveur de cet hopital, dont le revenu, quoique de beaucoup diminué depuis la décadence du commerce de Surate, se monte encore, dit-on, à six mille roupies par an, et est employé à acheter du foin, du lait, des herbes, du grain et autres choses semblables.

Leur compassion pour les animaux dérive de leur croyance à la métempsycose.

Voilà certainement des extravagances presqu'inconcevables, et cependant il ne faut pas croire pour cela que les Banians soient des gens ignorans et stupides : ils sont au contraire instruits et habiles dans toutes les affaires de commerce, connaissent tous les engagemens de la vie civile, calculent et raisonnent tout aussi bien que nous autres Européens. Cette compassion excessive qu'ils montrent pour les animaux, a son origine dans le dogme de la métempsycose qu'ils professent (1), lequel, comme l'observe fort bien Papi, ne pouvait jetter d'aussi profondes racines que dans un climat comme celui de l'Inde. Cette belle et riche contrée, où l'homme n'a à craindre d'autre incomodité que celle de la chaleur, qui, encore y est tempérée par des brises, par les vastes ombrages d'arbres prodigieux et toujours couverts de feuilles, et par une quantité de rivières et de ruisseaux, offrit dès le commencement à ses heureux habitans une subsistance facile et assurée, qui les dispensa de la chercher dans le sang des animaux. Mais comment cette opinion aurait elle pu se changer en un dogme de religion chez les peuples du nord, où la terre couverte de neiges et de glaces pendant une grande partie de l'année, ne leur accorde quelques chétives productions qu'à force d'industrie et de travail, et ne pré-

(1) Ovington rapporte dans l'ouvr. cit., que, par un effet de ce dogme, l'Ecrivain ou Secrétaire des Agens Anglais, nourrit pendant long tems, de pain et de lait, un gros serpent qui venait chez lui, dans la croyance où il était que l'âme de son père était passée dans ce serpent ; et il ne traitait pas avec moins d'égard des rats qui se promenaient également dans sa maison, persuadé de même que dans leurs corps habitaient les âmes de quelques-uns de ses parens décédés.

sente à leur yeux que le triste tableau d'une nature morte et inanimée? Dans ces régions de désolation et de misère, la faim dévorante mit le fer à la main de l'homme, et le porta bientôt à tendre des piéges aux bêtes féroces, aux poissons et aux oiseaux pour se nourrir de leur chair. Les Druides, il est vrai, croyaient aussi à la transmigration des âmes; mais ils n'en conclurent pas pour cela qu'ils devaient s'abstenir de manger de leur viande, parce que la nature de leur pays ne pouvait comporter l'exclusion de ce genre de nourriture.

L'Inde ne manque pas d'exemples de cruauté ni du plus grand courage.

Cependant, malgré ce caractère de douceur et d'humanité naturel aux Indiens, malgré l'espèce de timidité que leur donnent leurs vertus pacifiques, on a quelquefois vu parmi eux des exemples de cruauté, et des traits du courage le plus hardi à braver les dangers et la mort (1); mais il faut faire quelques exceptions relativement à certaines castes. Les Rajepoutes, les Marattes, et les Rohillas au nord, sont une race d'hommes vaillans et belliqueux: les Poligàrs ou Palacàrs, ainsi que les Maravà dans le Carnate, ne le sont pas moins: souvent ils sortent en troupes de leurs forêts et de leurs montagnes, pour venir piller les campagues voisines qui leur appartenaient jadis, et sur lesquels les usurpateurs n'ont encore pu jusqu'à ce jour affermir bien solidement leur domination.

Piété filiale.

Le respect et la piété filiale sont une de leurs plus belles vertus. Il n'est pas rare de voir des enfans réserver pour leurs parens la moitié d'un peu de nourriture, qui n'est pas même suffisant pour leurs propres besoins. C'est une loi inviolable parmi les Indiens, dit Terry, que tous les membres d'une même famille doivent s'entr'aider, et partager ce qu'ils ont avec ceux d'entre eux qui sont dans l'indigence. Ceux qui ont des moyens font chaque année des offrandes aux Dieux et des aumônes aux pauvres, en mémoire de leurs parens décédés. Lorsqu'un père de famille meurt, l'aîné lui succéde, et reçoit de la part de ses frères les mêmes marques d'obéissance et de respect. Il régne en général dans les familles une

(2) Il faut lire l'histoire des invasions faites dans l'Inde par les Musulmans, pour voir avec quel courage et quel acharnement les femmes même combattaient pour la défense de leur pays. Les traits glorieux de Zimeth Raja de Chittore, et de sa belle épouse Padmana, dans le tems qu'Akbar occupait le trône de Dehly, sont une preuve éclatante de la valeur, de la fermeté, et de la prudence des Indiens.

affection, une concorde et une bienveillance réciproques, qu'on rencontre rarement chez les nations les mieux civilisées. La plus grande offense qu'on puisse faire à un Indou, c'est de dire quelqu'injure contre ses parens, et particuliérement contre sa mère. Ceux qui n'ont pas d'enfans adoptent de malheureux orphelins, usage respectable trop honteusement abandonné parmi nous.

Intégrité des Indiens.

Terry fait les plus grands éloges de l'honnêteté et de l'obligeance des Indiens entre eux, et envers les étrangers. Les Banians, dit-il, font les courtiers ou agens d'affaires, et remplissent leurs devoirs avec la plus grande intégrité : il en est de même de ceux d'entre eux qui tiennent à la quatrième tribu, et qui se louent comme domestiques: ils sont si fidéles, que bien loin de faire tort à leur maître de la moindre chose, ils n'hésitent point à se sacrifier pour lui et pour tout ce qui lui appartient, lors même qu'ils sont attaqués par les voleurs. Aussi diligens que fidéles, ils sont toujours prêts au premier signal, et ne s'absentent jamais sans permission. Ces bonnes qualités les font préferer de beaucoup aux domestiques Mahométans, qui sont tous orgueilleux, extrêmement négligens et très-malhonnêtes: aussi n'a-t-on aucune confiance en eux (1).

Marques de respect envers leurs supérieurs et leurs égaux.

Les Indiens ainsi que les Mahométans sont dans l'usage de laisser leurs souliers à la première porte, en entrant chez quelqu'un qui est au dessus d'eux, ou même leur égal. Comme cette partie de l'habillement est la plus abjecte, l'Indien regarde un coup de soulier comme l'insulte la plus outrageante et la plus impardonable qu'il puisse recevoir. Les Banians, dit Ovington, naturellement doux et pacifiques, s'offensent difficilement, ils endurent presque tout sans la moindre altération, excepté l'injure d'être frappés par quelqu'un avec la semelle de sa pantoufle, après l'avoir tirée de son pied et craché dessus. Cet outrage est redouté plus que tout autre, et il

(1) Les Parias élevés dès l'enfance au service des Européens deviennent d'excellens domestiques. Ils mettent sans difficulté les mains à tout, tandisque les domestiques des autres castes, presque toujours enchaînés par quelque devoir religieux ou civil à remplir, ne peuvent toucher tel ou tel plat, ni faire telle ou telle chose, dans la crainte de se souiller. Cependant les Européens qui veulent se tenir en crédit dans l'esprit des Indiens, ou qui sont susceptibles de recevoir la visite de personnes appartenantes à des castes élevées, sont en quelque sorte forcés d'exclure les Parias ou Poulias de leur service.

n'est pas moins déshonorant, que ne l'est parmi nous celui de cracher au visage de quelqu'un, ou de lui jetter de la boue.

Lorsqu'un Indien aborde une personne audessus de lui, après lui avoir fait le salut ordinaire en se courbant jusqu'à terre, il la touche deux ou trois fois avec la paume de ses deux mains, les porte chaque fois à la poitrine ou au front, ou les joint devant lui comme par un acte de dévotion, et reste à plus ou moins de distance, en en tenant une au devant de sa bouche (1), pour que son souffle n'aille point souiller le haut personnage en présence duquel il paraît. Ce salut est plus ou moins respectueux, selon le rang plus ou moins élevé de celui à qui il est adressé.

Aucun Indien ne se présente à un Prince ou à un Grand sans lui faire quelque présent; et s'il vient lui demander quelque grâce, il se donne encore bien plus de garde de manquer à un devoir aussi essentiel, et dont l'accomplissement peut influer si avantageusement sur l'objet de sa demande. Cet usage est général dans toute l'Asie, et remonte même à une haute antiquité, comme l'indique le commencement du discours d'Isocrate à Demonicus. Les Princes Européens, lorsqu'ils voyagent, se plaisent souvent à faire des libéralités au peuple et aux indigens: un Prince Indien, reçoit au contraire des misérables jusqu'à la moindre chose. Ils viennent humblement déposer à ses pieds leur petite offrande, et se retirent de même, contens d'avoir eu le bonheur de l'envisager de près.

Lorsqu'un Tchego ou autre d'une caste inférieure rencontre un Naïer, il est obligé de s'écarter respectueusement du chemin, jusqu'à ce que ce dernier soit passé. Si c'est un Brame, il crie ou fait crier de loin à l'individu de caste impure, de se retirer à une distance convenable. Pour donner une idée de leurs orgueilleuse petitesse à cet égard, cette distance est déterminée et plus ou moins grande, en proportion de la bassesse de la caste de cet individu; par exemple, un Tchego ou Tièr doit s'éloigner à soixante quatre pas, et l'homme d'une caste plus basse, tel que les cordonniers, les Parias et les Poulias à cent vingt huit (2). Ces usages et autres

(1) C'était une marque d'adulation parmi les anciens que de s'approcher la main du visage, de la baiser et de l'étendre vers celui qu'on voulait honorer; et c'est delà qu'est venu le verbe *adorare*, qui veut dire comme *manum ad ora ponere.*

(2) Les Parias sont, comme nous l'avons déjà dit, une caste abhorrée dans l'Inde, et on ne le employe qu'aux services les plus vils; ce

semblables, consacrés par l'orgueil le plus intolérant, qui subsistent encore à présent, au moins en partie, sous les gouvernemens Indous, et ne peuvent qu'exciter l'indignation d'un Européen, semblent s'être également établis dès les temps les plus reculés, et à l'époque même de l'institution des castes, dans diverses autres contrées de l'Inde. Aujourd'hui cependant, les basses castes ont appris sous d'autres gouvernemens à s'affranchir envers les supérieures, d'hommages aussi outrageans pour la raison et l'humanité. Ces dernières, qui le croirait? osèrent dans le principe en porter leurs plaintes jusqu'aux tribunaux, mais elles ne furent point écoutées; et c'est là un des principaux avantages dont jouissent maintenant les Indiens sous les gouvernemens Européens.

Il ne faut pas croire pourtant que ces lignes de démarcation entre les différentes castes, ainsi que les institutions et les usages propres à chacune d'elles, soient parfaitement observés dans les villes maritimes, où le commerce, les relations d'intérêt et le choc des opinions, tendent sans cesse à les rapprocher, à les confondre et à les faire disparaître. En général, dans les pays autrefois, ou encore aujourd'hui soumis à la domination des Musulmans et des Européens, et surtout dans leurs établissemens principaux et les plus fréquentés, les mœurs, les coutumes et les pratiques religieuses et civiles des Indiens, ont souffert plus ou moins d'altération. Certaines castes du Carnate, bien qu'égales ou même supérieures à celle des Naïers, n'ont point envers les basses ce dédain et cet orgueil, que ces derniers leur témoignent dans le Travancore. Un Brame qui vit à Madras ou à Calcutta, et fréquente des Européens et des individus de toute nation, n'est point un personnage aussi respectable ni aussi sacré, et ne craint pas lui même autant de se souiller, que celui qui demeure loin de toute communication avec les étrangers, et dans les lieux où le système politique et religieux des Indous est encore dans toute sa vigueur: là l'Inde est encore ce qu'on doit croire qu'elle était dans les tems les plus éloignés.

qui donne en effet à leur extérienr quelque chose de rébutant. Les hommes ainsi que les femmes sont sujets à s'enivrer et à se quereller: ils sont sales, indiscrets, ignobles dans leurs manières, et ont quelque chose de sinistre dans la physionomie; mais on voit aisément que leurs vices viennent en grande partie du mépris et de l'infamie dans laquelle ils vivent, et que s'ils ont en aversion le reste des hommes, ce n'est que parce qu'ils sont pour ceux-ci un objet d'aversion semblable.

Tolérance, prudence, affabilité etc. des Indiens.

La diversité de costume, de mœurs et d'usages dans les étrangers, n'éxcite de la part des Indous aucune raillerie, quoique cependant quelques-unes de ces variétés doivent leur paraître souvent extrêmement étranges. Ils sont discrets, affables, accommodans et complaisans autant que peut le permettre une religion, qui tend à les rendre insociables avec les étrangers, et même avec leurs propres compatriotes de différente caste; souvent même ils tolèrent de la part d'un étranger ce qui serait puni sévérement dans un naturel. Malgré le despotisme sous lequel ils gémissent, et la misère qui les assiége, on ne voit aucune trace d'inquiétude, de dépit, ni de trouble dans leur physionomie : ils font leurs délices de la conversation, de facéties, de bons mots, d'histoires de guerriers et de héros, d'enchantemens, de contes de fées, de métamorphoses de Dieux et de Déesses; et plus ces récits tiennent du merveilleux et ont de rapport avec leur mythologie, plus ils se plaisent à les entendre.

Les Indiens avides de gain et avares.

On prétend que l'avarice est une passion dominante et universelle chez les Indiens, et même qu'elle étouffe la plupart de leurs vertus. Les Banians sont en général passionnés pour le gain, et extrêmement avares. Ovington en a connu plusieurs à Surate, que l'on supposait riches à 100,000 livres, et qui cependant, pour l'appât de six sous, étaient prêts à courir d'un bout de la ville à l'autre. Presque toujours occupés du soin d'accroître leurs richesse, ils jouissent pour la plupart d'une fortune considérable et assurée, et il en est parmi eux qui ont des trésors prodigieux. Leurs richesses consistent uniquement en argent et en bijoux, qu'ils tiennent cachés le plus qu'ils peuvent, pour les soustraire à l'avidité des officiers Mogols. Cette précaution les oblige à mettre beaucoup d'économie dans leurs dépenses, et à user du plus grand secret dans leurs affaires de commerce: aussi ils ne font et ne reçoivent de payemens que pendant la nuit. C'est peut-être là la principale cause de l'avarice des Indiens. Je demandais un jour, dit Papi, en plaisantant à un Indien, ce qu'il pensait de cette passion, qui paraissait si active dans ses paysans. L'amour de l'argent, me répondit-il, est le même dans l'Européen et dans l'Indien, toute la différence est, que le premier sait en faire usage lorsqu'il l'a acquis, et que le second ne le sait ou ne le peut pas.

Leur lenteur dans les affaires.

Leur lenteur à se déterminer dégénère en défaut insupportable. Ils passent des jours entiers à délibérer et en vains propos,

lorsqu'il est besoin d'agir; et ils sont peut-être encore plus longs dans l'exécution que dans la détermination. Il faut convenir pourtant que s'ils perdent en futilités un tems précieux, ils savent aussi quelquefois le regagner.

Ils ne sont point exacts dans leurs promesses.

L'exactitude dans l'accomplissement des promesses, est une chose dont l'Indou ne semble point connaître l'obligation ni l'importance. L'homme le plus flegmatique perd la patience à traiter avec eux, en se voyant renvoyé d'un jour à l'autre, toujours sous de nouveaux prétextes, mensongers comme les premiers, et sans qu'ils y attachent aucune honte: ils semblent même regarder ces artifices, comme des preuves d'habileté et de mérite, pourvu qu'ils puissent les sortir d'embarras. En général, un Européen croit, au premier abord, avoir à faire avec des gens simples et dont il est facile de tirer parti, mais il ne tarde point à s'appercevoir qu'il s'est étrangement trompé. Il faut pourtant dire aussi, que si l'Indou manque à ses engagemens, c'est que la plupart du tems il ne peut faire autrement, et que sa propre détresse l'y contraint.

Sensibilité des Indous à l'honneur et à la honte.

Après avoir relevé quelques-uns des vices des Indous, ils est juste aussi que nous fassions connaître à nos lecteurs combien ils sont sensibles à l'honneur, surtout dans les castes élevées. Plusieurs Indiennes, dit Papi, ont voulu suivre leurs maris à la guerre, et sont mortes à côté d'eux: d'autres n'ont point voulu survivre à leur honte, et se sont données la mort: quelques-unes ont voulu la recevoir des mains de leur mari, plutôt que de tomber entre les mains du vainqueur. Des garnisons entières se sont quelquefois exterminées elles mêmes, au lieu de se rendre. On trouve enfin chez les Indiens des exemples éclatans de fidélité, d'honneur, (1) de bravoure et du plus grand héroïsme; mais ils n'ont aucun historien pour les recommander à la postérité.

(1) Un Anlgais étant à la chasse accompagné d'un domestique de la caste des Rajepoutes, celui-ci lâcha un chien par inadvertence et à contretems. L'Anglais irrité le frappa de quelques coups de baton. Le Rajepoute se recule, regarde son maître avec étonnement, et tirant un poignard, il lui dit fièrement: ce poignard devrait venger mon honneur, mais j'ai mangé votre pain; aussitôt il se plonge le fer dans le sein, et expire au même moment. C'était dire en plus de mots: ce bras qui a été nourri par vous ne sera jamais employé à vous ôter la vie; mais en épargnant la vôtre, je lui sacrifie la mienne pour échapper à mon deshonneur.

Nous ne voulons point terminer ce tableau du costume qui caractérise l'Indou en général, sans ajouter ici quelques particularités qui distinguent entre eux les peuples de cette vaste région.

Costume particulier de divers peuples de l'Indostan.

Habillement particulier des Cachemiriens.

Les habitans de Cachemire, quoique sous l'oppression des Afgans leurs maitres, n'ont point perdu le goût pour les plaisirs, la mollesse et le luxe qui les distinguent. Ils sont bien faits de leur personne, mais ils se défigurent par un large vêtement de laine qui les fait paraître comme dans un sac. Bernier leur a trouvé tant de ressemblance avec les Juifs, qu'il a entrepris sérieusement de prouver qu'ils descendent de quelques familles Juives, lesquelles se seront dispersées en Asie après la captivité de Babylone.

Tchingans.

Nous avons déjà vu que la tribu des Tchingans, adonnée au vol, habite le Delta de l'Indus. Il en est qui prétendent que ces peuples sont la souche de ces bandes de vagabonds, qui ont infesté l'Europe sous les noms de Bohémiens, d'Egyptiens, de Zinjéniens, dont la vue excitait un sentiment mêlé d'horreur et de curiosité, par rapport à la vie misérable qu'ils menaient au milieu des bois, à leur habileté dans certains metiers, à leur bruyante allegresse, à leurs danses barbares, et à leur prétendue science des choses futures. Les Persans les appelaient Indiens noirs: on a trouvé dit-on dans leur langage, bien que peu connu, quelques mots appartenans aux dialectes du Moultan et du Bengale. Un savant Anglais a cru reconnaître dans l'idiome des Indiens qui viennent à Astracan, des sons semblables à ceux des Zijeuniens de l'Ucraine Russe. Un autre voyageur a prétendu retrouver les dialectes de Tatta et du Guzurate dans ceux des Zingares d'Italie et d'Hongrie. On est même allé jusqu'à vouloir assigner l'époque où ces hordes errantes sortirent des Indes, en disant que ce fut vers l'an 1400 après l'invasion de Tamerlan, dont les cruautés inouies obligèrent les peuples du Sind à abandonner leur pays dévasté. Quelques-uns reconnaissent dans leur langue des mots Coptes, et croyent cette race vagabonde d'origine Egyptienne, à cause de la dénomination de Gyptiens ou d'Egyptiens que lui ont donnée les Anglais, et de l'opinion des Turcs, qui voyent en elle les Zingares du Caire. Voyez ce que nous avons déjà dit sur l'origine des Zingares, à l'article des mœurs et usages des Egyptiens.

Rajepoutes. Les fiers et belliqueux Rajepoutes ne s'adonnent, à aucune branche de commerce ni d'industrie : leurs champs sont cultivés par les Diates. Leurs femmes ne se montrent jamais en public ; et lorsqu'une fille a passé six ans, elle ne peut plus voir d'hommes, excepté ses plus proches parens. Les enfans qui se marient avec des personnes de basse condition sont privés de l'héritage de leur père, aussi ont-ils grand soin de ne s'allier qu'avec leurs égaux. L'orgueil a perpétué parmi eux l'affreux usage de l'infanticide, que les Anglais s'efforcent de détruire ; et à l'exception de cet acte d'inhumanité, ils sont bons pères. Ils forment deux grandes tribus qui sont, celle de Rhatoor, et celle de Chiohaon ou Sissodja.

Rohillas. Les Rohillas, tribu d'Afgans et montagnards, qui après avoir envahi les Rohilkend lui ont donné leur nom, sont des guerriers rusés et perfides, mais patiens et agriculteurs. Ils entretiennent leur pays dans un état florissant, et recueillent beaucoup de grain, de sucre et de tabac : ils sont habiles dans l'art d'arroser les terres, et de construire des canaux, des aqueducs et des écluses. Les Rohillas exportent des bois de construction, qui ont de 60 à 70 pieds de fût droit, des sapins, du sel, du sucre, des drogues, de gros draps, du tabac, et du borax.

Touppahs. Les environs de Rajemahl et du Gange sont habités par les Touppahs, peuple qui vit de rapines et demeure dans des bourgades gouvernées par des chefs appelés Mandchi : ils ont conservé, de tems immémorial, au milieu de leurs montagnes, leur indépendance, leur langage, leur religion et leurs mœurs.

Nevars. Les Nevars, qui font partie de la population du royaume de Népal, sont probablement d'origine Tibetaine, ou, selon d'autres, Chinoise : ils mangent de la viande de bœuf, et s'appliquent à l'agriculture et aux arts. Ils réussissent à fondre de grosses cloches et à faire du papier, de bons couteaux et de grosses étoffes de laine : ils sont encore excellens charpentiers. Parmi les usages singuliers des Népals, celui de faire accompagner leurs Princesses par une garde de femmes armées mérite d'être remarqué.

Garrows. L'habillement des Garrows consiste en une ceinture de couleur brune, à laquelle sont attachées des plaques de cuivre jaune et des morceaux d'ivoire. Leurs Bonneahs ou chefs portent des turbans de soie. Les Garrows mangent la viande presque crue ; ils mangent des grénouilles et des serpens, et boivent le sang des animaux : leurs habitations sont faites de bambous et couvertes de nattes. Doux,

affables, sincères, ils aiment beaucoup la danse, à laquelle les hommes allient souvent des exercices guerriers. Ils ont beaucoup de foi dans les remédes sécrets et les sortiléges. Presque tous leurs délits se punissent par une amende que fixent leurs Bonneahs, et l'argent qui en provient est employé en banquets, qui durent quelquefois plusieurs jours.

Malabares proprement dits.

Les Malabares proprement dits ou Maleals semblent Indiens d'origine, bien que leurs langues et leurs usages offrent de grandes différences entre eux et les habitans des rives du Gange. Ce qu'il y a de plus surprenant parmi eux, c'est la dénomination de Naïrs qu'ils donnent à la noblesse héréditaire, dont la plus grande partie appartient à la quatrième caste où à celle des Soudri ou artisans, tandis qu'il n'y a qu'un petit nombre de leurs Princes qui descende des tribus guerrières des Chattries ou Rajepoutes. Ces Princes s'appellent encore Naïachs. L'orgueil, ou peut-être quelque souvenir de la doctrine des Bouddhistes, a donné naissance dans cette caste à une institution bizarre, qui est que les Dames ou nobles, mariées même à un seul homme, ont le droit de partager leur couche avec un individu quelconque de la même caste, sans que le mari puisse l'empêcher. Les Malabares réussissent parfaitement en agriculture, dans l'art des jardins et dans les ouvrages en bois.

Malogiams.

Les Malogiams, tribu de montagnards près Cochin, parlent un langage différent de celui des autres habitans du Malabar, et qui a des rapports avec le dialecte du Canara: ce qui a fait supposer à quelques-uns, que le Malabar a été peuplé originairement par une race indigéne, qui a été subjuguée dans la suite par les Indiens.

Colonies étrangères.

Juifs blancs et noirs.

Le commerce attira en outre trois colonies dans cette contrée. Les Juifs blancs de Cochin prétendent y être venus, ainsi que nous l'avons vu à l'article de la religion, avant l'ère vulgaire, et d'y avoir possédé dans le cinquième siécle un petit état gouverné par des Princes de leur nation. Les Juifs noirs sont des Malabares, achetés comme esclaves, et convertis au judaïsme. Ces deux communions vivent encore séparées.

Chrétiens.

Les Chrétiens de Saint Thomas forment une espèce de société politique, et la qualité de nobles indigénes sous laquelle ils sont considérés, fait qu'ils y jouissent des priviléges de cette caste.

Mapoulétes ou Mahapilles.

Les peuples appelés Mapoulétes ou Mahapilles, qu'on trouve au Malabar, descendent des Arabes, qui, partis de Moka dans le huitième siécle, vinrent s'établir dans le midi du Décan. Ils s'y sont mariés avec des Indiennes, et sont pour la

plupart adonnés au commerce, à la navigation, à la peinture et à l'étude : ils professent le Mahométisme; mais on trouve parmi eux des Juifs et des Chrétiens. Sur la côte du Coromandel on les appelle Chialiates. Au Malabar ils forment encore un petit état gouverné par des chefs de leur nation.

Nous terminerons cet article du costume des Indiens par quelques observations sur leur commerce, leurs mesures, leurs poids et leurs monnaies; et nous ne pourrions en donner à nos lecteurs une idée plus exacte, qu'en rapportant ce qu'en dit le Frère Paolino dans le cinquième chapitre de son voyage aux Indes orientales : c'est donc d'après lui que nous allons en parler, mais avec la concision qu'exige de nous la nature de cet ouvrage.

L'échange que les Indiens font de leurs marchandises avec celles de l'étranger remonte à la plus haute antiquité (1): celui qui se fait entre eux et les Européens serait pour ces derniers le seul avantage qu'ils pourraient en tirer, en ce qu'il les dispenserait de porter tant de trésors aux Indes et en Chine. Mais ces peuples sont trop sages pour adopter notre luxe et nos besoins; et leur persévérance dans les maximes de frugalité, de simplicité et de tempérance qu'ils tiennent de leurs ancêtres, les rend ennemis de toute innovation dans leurs usages et dans leurs mœurs (2).

Marchandises qui circulent dans l'Inde.

L'énumération des denrées qui entrent dans le commerce de l'Inde serait infinie : nous nous bornerons donc à indiquer seulement les principales, qui sont; le bois de paradis de Malacca, le bois rose de Chine, la substance de la noix de coco pour faire de l'huile, l'huile de coco et de palma-christi, la tutie, le storax, la casse ligneuse du Malabar, le benjoin, le borax, la cire, le camphre et le calin de la Chine, l'excellent cuivre du Japon, le cumin de Maduras et du Bengale, le safran, la rhubarbe de la Chine, l'encens Arabique de Mouscate, l'aloés, les mirabolans du Malabar, le gingembre du Malabar et de Maduras, le cardamome et la gomme du Bengale et du Malabar, la laque,

(1) Voy. Pline Hist. nat. liv. 6. chap. 22.

(2) Procope *de bello Persico* liv. 1.er a remarqué une chose digne d'attention, en parlant des Ethyopiens et des Indiens; c'est qu'anciennement il fut défendu parmi eux, sous peine de mort, d'acheter du fer des Romains. Aujourd'hui les Indiens achètent le cuivre ainsi que le fer; mais aussi c'est peut-être là le seul article de commerce dont ils ont besoin.

l'ivoire, l'or et les pierres précieuses du Pégu, des singes du Malabar et de Ceylan, le benjoin et l'ambre noire des Maldives, le musc du Tibet et du Bengale, l'opium, le sandaraque et poivre long du Bengale, le poivre noir en grains, le sandale rouge et blanc et la casse du Malabar, les miroirs, la porcelaine, l'écaille de tortue, le thé et le vernis de la Chine, les perles, les pierres précieuses et la cannelle de Ceylan, la muscade et le girofle des Moluques, les joncs de Malacca, le tamarin de toute l'Inde, les soies de la Chine et du Bengale, le riz du Bengale et de Bengalor, le bois teka, biti, berga, les cocos du Malabar, des esclaves mâles et femelles des côtes du Malabar et de Coromandel, des Cafres esclaves de la côte orientale d'Afrique, des chevaux Arabes, de toiles blanches et de couleur et des mouchoirs du Bengale, de Paliacate, de Madras, de Sadras etc., de l'or et de l'argent du Bengale, des cornes de rhinocéros dont on fait des cercles qui se portent sur les mains, des peaux de tigre, de petites statues et autres ouvrages délicats en ivoire faits à Goa etc. Quant aux prix de ces marchandises, et à la manière dont on en fait la vente et les échanges, il faudrait, pour s'en instruire, entrer dans une infinité de détails, qui ne pourraient trouver leur place que dans un traité de commerce.

Monnaies de l'Inde. La roupie.

Les monnaies de l'Inde sont, la roupie du Bengale, d'Arroucàti, de Poudouchery, de Madras, de Bombay, de Tipou Sultan ou Haïder-Aly-Chan, et de Surate. *Riapya* est un mot sanscrit, qui signifie *argent* en général, sans déterminer l'espèce de monnaie d'argent; la pièce porte en lettres Persannes le nom du Prince, et quelquefois celui du lieu où elle a été frappée: ce qui donne à présumer que la roupie de l'Inde, qui a cours et vaut environ un florin d'Autriche, ou deux livres et environ 60 centimes de notre monnaie, n'est point d'origine Indienne. Les monnaies antiques de l'Inde sont d'or ou de cuivre, et présentent l'effigie d'une vache, d'un éléphant, du lingam, des trois idoles de Brama, Visnou et Chiva, ou de Chiva seul avec sa femme Parvadi. Seleucus Nicator, qui porte la vache sur ses médailles, et d'autres fois un éléphant, comme conquérant d'une partie de l'Inde, a peut-être pris ces types des monnaies Indiennes. Les anciennes monnaies de l'Inde sont sans inscriptions, et ne portent que les images symboliques dont nous venons de parler. Anquetil du Perron dit que quelques-unes avaient des inscriptions avant l'ère du Roi Vi-

kramàditya, qui mourut environ 56 ans avant la naissance du Christ (1).

Le fanon *ou* panam.

Le *fanon* d'argent, que les Indiens appellent *panam*, est une petite monnaie ronde comme la roupie. La roupie d'Arroucàti vaut six grands panam et douze petits; celle de Poudouchery huit panam; celles de Surate, de Poudouchery, et d'Arroucàti, changées à Cochin, valent 32 panam; mais on ne les y prend que pour 20, 22, 23, ou 24 panam, selon le cours du change. Au Bengale, la roupie de Madras vaut 3040 *cauris*, qui sont, comme nous l'avons déjà dit, de petits coquillages provenans en grande partie des Maldives: un cauris est la soixantième partie d'un *pèsha*, monnaie du Bengale qui vaut 6 deniers. Le *doudou* de Madras et de Bombay, petite monnaie de cuivre, d'étain ou autre métal, selon les pays, vaut un peu plus de 5 centimes. Le panam de Cochin, monnaie fort petite et ronde, d'argent ou d'étain, a un buccin d'un côté, et s'appelle *Tchiangoupanam*, ou *fanon du buccin*: ce buccin est l'arme du Roi de Cochin. Six *cambou càsha* de Cochin, monnaie de cuivre avec l'empreinte de la Compagnie Hollandaise, font un panam de Cochin. On trouve encore des *jacàsha* qui sont de petites monnaies d'étain. Le *chacram* d'argent, petite monnaie du Roi de Travancore, est la vingtsixième partie d'une roupie. La piastre d'Espagne vaut deux roupies dans l'Inde. La roupie Hollandaise de Ceylan, est un alliage d'argent et d'étain. Le Roi de Candy, capitale de cette île, a une monnaie en fil d'argent qui se roule comme une bougie, et dont on coupe la quantité convenue pour le prix de la marchandise qu'on veut acheter. Le rapport de l'or à l'argent aux Indes est de dix ou onze à un; mais ce rapport n'est pas fixe. Lorsqu'il arrive de l'Egypte et de l'Arabie par la mer Rouge beaucoup de sequins de Venise, la valeur du sequin diminue alors à la côte du Malabar, et se réduit à trois roupies et trois quarts, et se soutient quelquefois à quatre; et lorsque ces envois manquent, le prix du sequin remonte jusqu'à quatre roupies et un quart. La même variation a lieu pour la piastre d'Espagne, qui vaut tantôt deux roupies, et tantôt deux roupies et un quart.

Cauris. — Doudou. — Tchiangoupanam. — Cambou càsha. — Jacàsha. — Chacram.

(1) Voy. Anquetil du Perron, *Recherches Hist. et Géograph. sur l'Inde*, tom. 1.er pag. 34. Quelques médailles Indiennes d'une très-haute antiquité portent pour type les douze signes du zodiaque; mais, comme nous venons de l'observer, elles sont sans légende. Voy. Sonnerat tom. 1.er

Ces altérations sont l'effet, ou du manque d'espèces d'or ou d'argent, ou de quelqu'opération secrète du Gouvernement, de concert avec les *Sarafis* ou agens de change. Les Indiens et les Chinois accoutumés à garder l'or pur pour leurs échanges, font des profits considérables sur le change, en ce qu'ils relèvent le prix du numéraire à leur volonté : ce qui ne peut se faire avec les espèces de bas aloi. Il faut ajouter encore à cela, qu'il n'y a aucune proportion entre l'entrée et la sortie des monnaies de l'Inde à l'étranger: les Indiens vendent beaucoup et achètent peu, et par conséquent la balance est à leur avantage: peu de luxe et peu de besoins rendent un pays riche. Sarafis.

La *Bhagavadi* monnaie d'or qui porte l'image de la Déesse *Bhagavadi*, nom d'où les Européens ont fait par corruption celui de *pagodes* ou *pagode*, est une pièce ronde et convexe d'un côté. Celle de Madraspatnam, appelée *pagode à étoile*, avec une idole de l'autre côté, vaut 9 livres et 30 centimes. La pagode d'or d'Hayder-Aly-Chan ou d'Aydernaik, et celle de Mangalor, valent quatre roupies d'argent, ou neuf livres et douze sous monnaie d'Italie au cours du change. Celle de Mangalor a une-demi lune d'un côté et deux idoles de l'autre, avec un trident en main: c'est Chiva avec sa femme Parvadi. La pagode d'or de Portonovo vaut trois roupies d'argent. Le panam d'or de Palicate vaut neuf sous; celui de Calicut et de Tanjaour un quart de roupie d'argent ou 65 centimes. Le panam d'or de Maduras vaut six sous. La roupie d'or du Bengale, de Surate et de Bombagno vaut 16 roupies d'argent ou 42 livres. Le *golmor* du Bengale, monnaie d'or qui présente d'un côté des fleurs et des caractères Indostans, et de l'autre de ces mêmes caractères avec une épée, vaut 42 livres. Cette monnaie est originaire du Népal, car elle porte les armes de ce royaume. Le *kalien* d'or du Travancore vaut un quart de roupie d'argent (1). Toutes ces monnaies sont frappées au marteau. Dans celles d'alliage, le gouvernement gagne environ la moitié; par exemple, si on fond mille roupies pour faire de la monnaie de billon, on en met en circulation cinq cent dans lesquelles il entre de l'alliage, ce qui fait mille roupies *d'alliage* ou *panam*; les autres cinq cent servent en partie à payer les frais de fabrication, et le surplus reste au

Bhagavadi *appelé pagode par les Européens*

(1) Le Frére Polino dans son systême Bramanique pag. 243, et Sonnerat tom. 1.er donnent les types de la plupart de ces monnaies.

gouvernement. Ce sont les Européens qui ont introduit dans l'Inde l'art d'adultérer l'or et l'argent. Les Indous proprement dits conservaient et conservent encore ces métaux monnoyés dans leur état de pureté, et retiennent de cette manière les véritables signes des richesses dans leur pays.

Poids. L'*aratel* est un mot Indien qui signifie une livre mercantile de seize onces. Cet *aratel* ou livre, prise vingt quatre fois, fait un *manna*, que les marchands appellent *mao*. Quatre manna et huit aratel font, en certains pays, un quintal, qui se compose en d'autres de cinq manna et huit aratel. Tel est celui de Cochin. A Colicotta ou Calicut le quintal est plus fort que celui de Cochin. Aujourd'hui celui de Cochin et de Travancor ne pèse que 128 aratel. Le *toulam* ou *toulao* est un poids de cent *palam*, qui, en certains endroits, pése 150 panam ou fanan de Cochin, dans d'autres deux cent dix panam, et ailleurs trois cent. La roupie de Madras et de Poudouchery pèse trente deux panam de Cochin, ensorte que le panam d'argent qui court à Cochin, est la trente deuxiéme partie d'une roupie d'argent. Quatre-vingt panam de Cochin pésent une once. Le *kalangia* est un poids de onze panam et un quart de Cochin. Le *manchiàdi* est un poids qui vaut un demi-panam de Cochin. Le *kaichia* est un poids de quatre kalangia. Le grand panam de Madras est la sixième partie d'une roupie, le petit panam est la douzième partie d'une roupie d'argent: ainsi il faut presque cinq panam et un quart de Cochin pour faire un grand panam de Madras. Mais il faut noter que la roupie, qui pése 32 panam de Cochin, n'a cours que pour 24, 23, 22 et même 20 panam de Cochin, selon le taux du change ou le prix qu'y met le gouvernement ou les agens de change. Le plus gros poids de l'Inde est le *candil* qui pése 500 aratel ou livres : cependant on distingue en certains endroits deux sortes de candil, dont l'un fait 16 manna et l'autre 20. Les poids varient comme la livre en Europe, qui est de 16, de 10 et de douze onces. Les marchandises se pésent avec deux sortes d'instrumens; l'un qui est le plus ancien dans l'Inde est la *toulàsa*, ou balance à la Romaine, appelée en France *crochet* et *péson* : son nom en langage Malabare est *vellicòl* ou *niracòl*, et *tàranacol* si elle est fort-grande. L'autre balance à deux bassins s'appelle *toulàsa* ou *toulam*. La première est plus en usage, et on la voit représentée dans les anciens monumens de l'Inde.

Les mesures des liquides sont; le *dangagi* qui fait quatre *nàgi* ou nàli : un nàli ou nàgi est une chopine, un setier, un *saitl* allemand. Une *Tchiodana* fait trente deux nàgi, un *aratchiodàna* seize, et un *codam* cinq tchiodana. L'*Ouszaka* fait un quart de nàgi, l'*Aszaca* un demi quart, l'*Ouri* un demi nàgi, et le *Mouszaca* trois quarts de nàgi. *Mesures des liquides.*

Les mesures d'espace sont; un *cora* qui est le huitième d'un doigt; le *virel* un doigt; le *còl* une coulée en longueur qui fait 24 virel; le *moulam* une coudée; le *tchiàna* une palme; le *touma* une coudée carrée; et le *candi* une coudée cube. *Mesures d'espace.*

Un mille Indien appelé *casam* ou *cas*, et non *cosse*, comme l'écrivent à tort les géographes, n'est pas partout le même dans l'Inde, il est ordinairement de 2400 pas géométriques. La grande lieue du Malabar fait trois heures de chemin, la petite lieue une heure, et cette mesure varie ainsi dans les autres parties de l'Inde. La petite lieue se divise en *casara vagi*, une lieue et demie en *coùvida* ou *vilipada*, c'est-à-dire en distances qui sont la portée de la voix d'un homme criant de toute sa force en pleine campagne, et qu'on évalue à un quart de lieue, et en *aracàsam* qui est une demi lieue.

Ces poids et ces mesures sont en usage à Madraspatnam, à Poudouchery, à Paliacate, à Nàgapatnam, à Cochin, à Calicut, à Collam, au promontoire Comari etc. Un candi de bois de tèk coûtait à Cochin, lors du séjour du Frère Paolino, il y a environ 20 ans, huit roupies, et se payait jusqu'à 18 à Madraspatnam, où on ne trouve point de cette espèce de bois. Les toiles blanches se mesurent par moulam ou coudées : une pièce de 32 moulam se paye de 10 à 15 roupies. Un dangagi de riz cru blanc appelé *ari*, coûtait, du tems du Frère Paolino à Cochin, quatre panam ou fanon de Cochin. Un tchiòdana d'huile de coco se vendait à Cochin 32, 34 et 36 panam; et ce tchiodana d'huile était en proportion beaucoup plus cher à Madraspatnam et à la côte du Coromandel, où il y a moins de cocotiers. Un quintal de poivre séché et net se vendait à Alapoushe, à Porrocàda, à Collam et à la côte du Malabar 60 à 70 roupies: ce quintal porté à la côte de Coromandel, coûtait jusqu'à 90 et 100 roupies. Celui qui ne refléchirait point à la différences des lieux et des prix, trouverait à cet égard beaucoup de contradictions dans les relations des voyageurs, comme en trouva Strabon, en voyant qu'ils donnent à la

même marchandise une valeur, l'un de 50 et l'autre de 100 roupies ; mais ces contradictions s'évanouissent quand on veut faire attention aux lieux, au tems, au climat et aux autres circonstances où se trouvait l'auteur à l'époque où il écrivait.

DESCRIPTION

DES ILES

DE CEYLAN, DES MALDIVES, ET DES LAQUEDIVES.

PRÉFACE.

L'ÎLE de Ceylan ainsi que les Maldives et les Laquedives, sont regardées à juste titre comme une dépendance naturelle du continent de l'Inde; mais la première qui se présente et la plus considérable de toutes par son importance commerciale et politique, c'est la riche et magnifique terre de Ceylan, que fréquentèrent les vaisseaux Arabes et Persans dès les tems les plus reculés. Et cependant, Percival, dans la relation qu'il a donnée de ses voyages dans cette île, en 1797, 98 et 99, dit, qu'avant qu'il entreprît d'écrire l'histoire des productions et des mœurs des habitans de cette intéressante contrée, on n'en avait eu jusqu'alors que des notions très-imparfaites, fondées sur des récits contradictoires et romanesques, et sur les rapports incomplets des navigateurs Hollandais, dont le gouvernement ombrageux écartait soigneusement les étrangers de cette opulente colonie, et empêchait même à ses propres citoyens de publier les observations qu'ils y avaient pu faire pendant leur séjour. Nous croirions cependant manquer essentiellement à la vérité, si nous n'observions pas ici; qu'avant Percival, le capitaine Rybéiro (1) avait présenté au Roi de Portugal l'histoire

(1) Voici le catalogue de tous les Voyageurs qui, avant Percival, ont donné quelque relation de l'île de Ceylan.

Rybeiro Le capitaine, Histoire de l'Isle de Ceylan traduite du Portugais par M. l'Abbé Legrand. *Amsterdam*, 1719, in 12.° fig.°
-- L'original de cette histoire n'a pas été publié.

Baldæus, Beschreibung des Insel Zeylan in 8°.

Knox, Robert. Historical Relation of Ceylan. *London*, 1681, in f.°
-- Trad. en Français. *Amsterdam*, 1693, 2 vol. in 12.° fig.°

Strachan; Observations made in the island of Ceylan.
-- Inséré dans le 23.e vol. des Transanctions philosophiques.

Wolf, J. Ch. Reise nach Zeylan, nebst bericht von der Holländischen regierung zu Jafnaptam *Berlin*, 1782; in 8.°
-- Traduit en Anglais avec une description de cette île par Erkelskrom. *Londres*, 1785, in 8.° et en Français. *Paris* 1793, in 8.°
-- Cette relation se trouve dans le vol. qui contient la Description du Pégu.

de cette île, dans laquelle, outre ce qui est relatif aux guerres que les Portugais y avaient faites et aux établissemens qu'ils y avaient formés, il rapporte une infinité de choses curieuses sur les mœurs des Singalais, que Robert Knox, qui y est resté esclave pendant vingt ans, avait publié à Londres en 1621, la description de Ceylan dans laquelle il traite de la forme du gouvernement, de la religion et des usages de ses habitans; et que Wolf, Erkelscrom, Cambell, Boyd et autres avaient mis au jour avant lui, l'histoire naturelle et civile de cette importante contrée. Cela posé, il est naturel de penser que Percival, de qui les relations de ces voyageurs, et surtout celle de Knox dans laquelle on remarque beaucoup de précision, n'ont pu être ignorées, qui a eu tout le loisir de visiter les côtes de cette île pendant les trois ans qu'il y a demeuré, et qui à fait partie de la suite de l'ambassadeur envoyé par le gouvernement Anglais au Souverain naturel, a pu répandre un plus grand jour sur la géographie et l'histoire de ce pays. A l'avantage qu'il a eu de pouvoir rédiger ses observations dans l'intérieur même de l'île, où la jalousie des habitans avait rarement permis aux Européens de pénétrer, il faut encore ajouter celui d'une infinité de notions particulières qui lui ont été communiquées directement par M.r Dormieux Gentil-homme Hollandais au service d'Angleterre, lequel avait fait un séjour de vingt ans à Ceylan, et avait eu par conséquent le tems de s'instruire de la langue et des mœurs de ses habitans. Etayés du témoignage de ces différens voyageurs, nous croyons pouvoir nous flatter de présenter à nos lecteurs un tableau fidéle du costume de ces insulaires.

Cambell, An Account of the island of Ceylan. *London*, 1798, in 8.°

Boyd, Hughes, Relation de l'ambassade au Royaume de Candy dans l'île de Ceylan, trad. de l'Anglais. *Paris*, 1800, in 8.°

Soinville et Mahony, Mémoires sur l'île de Ceylan.
-- Voy le septième et dernier volume des Recherches da la Société Asiatique. Calcutta, 1801, in 4.°

Percival, Robert, An Account of the island of Ceylan, containing is history and geography. *London*, 1803, in 4.° Trad. en Allemand par Bergk. *Leipsic*, 1803, in 8.° en Français par P. F. Henri. *Paris*, 1803, 2 vol. in 8.°

Daniell's, Picturesque illustration of the Scenery, Animals and native Inhabitants of the Island of Ceylon. *London*, 1808, 1 vol. in f.°

Salt's 24 Views in S. Helena, the cape, India, Ceylon etc.

Viscount Valentia's, Voyages and Travels to India, Ceylon etc. in the Year 1805, 1806. *Lond.* 1809, 3 vol. in 4.° fig.°

DESCRIPTION DE L'ILE DE CEYLAN.

L'ILE de Ceylan est située au midi de la côté de Coromandel, dont elle est séparée par le détroit de Manard. Plusieurs savans prétendent qu'elle est la *Taprobane* des anciens, qui la regardaient comme la plus considérable des îles de l'océan Indien (1), et à laquelle Strabon donne autant d'étendue qu'à la Grande Brétagne. Le Roi de cette île envoya à l'Empereur Claude quatre ambassadeurs, qui apprirent aux Romains, que Taprobane contenait cinq cents villes, et que *Palaesimundus* la capitale avait un beau port et une population de deux cent mille habitans. Ils racontèrent en outre; qu'il se trouvait dans l'île un lac de 375 milles de circonférence, parsemé de plusieurs petites îles très-fertiles; et qu'il en sortait deux rivières appelées, l'une *Palaesimundus*, et l'autre *Tchidar* ou *Tchidaria*: ils ajoutèrent enfin que le *Promontorium Coliacun*, la partie la plus voisine du continent Indien, était à quatre journées de mer de la côte de Taprobane. Mais Ptolémée diffère en plusieurs points du récit de ces ambassadeurs dans la rélation étendue qu'il a faite de cette île: il la place plus près des côtes de l'Inde, ne lui donne pas plus de trente villes, et ne dit pas un mot du lac ni des rivières: ce qui a fait supposer à quelques-uns que la Taprobane des ambassadeurs et celle de Ptolémée étaient deux îles différentes. Cependant la situation que Ptolémée assigne à Taprobane s'approche tellement de celle de Cey-

Si l'île de Ceylan est la Taprobane *des anciens.*

(1) On a toujours cru que cette île était la Taprobane des anciens; d'autres ont prétendu qu'elle étoit l'Ophir de Salomon; mais il est probable que c'étoit plutôt à Achem que les flottes Greques allaient chercher l'or et les richesses qu'elles en rapportaient. Sonnini dans l'édition de Sonnerat.

Le Frére Paolino, aprés avoir expliqué toutes les étymologies du nom de cette île, dit qu'elles prouvent à l'évidence que *Sailan*, ou l'île Salique des anciens, est l'ancienne *Tapobrane* que Pline a parfaitement décrite au 22.e chap. du 6.e livre de son Hist. nat. On ne peut, ajoute-t-il, s'y méprendre en le lisant; et les assertions de Sonnerat, d'André Corsali, de Maximilien Transylvain, de Pigafetta etc., qui prétendent reconnaître Sumatra dans la *Salabham*, la *Sailam*, ou l'île *Salica* de Cosma et de Ptolémée, ne sont que de pures chimères. Voy. encore Renaudot, *Anciennes relations des Indes*, pag. 133 et suiv.

lan, qu'il n'est guères possible de douter de l'identité de l'une et de l'autre, malgré qu'on ne puisse nier d'un autre côté, que ce géographe ait porté sans fondement l'étendue de sa Taprobane au delà de l'équateur.

Villes principales.

Les principales villes de cette île étaient, selon Ptolémée; *Margana* et *Jogana* vers la côte occidentale; *Odoca*, *Dagana* et *Dionysius* vers le midi; *Procurus* du côté de l'est; *Moduti* et *Talacori Emporium* au nord; et dans l'intérieur *Anurogrammum* et *Maagrammum* deux villes très-renommées. Les promontoires les plus remarquables étaient, l'*Andrasimundi*, *Jovis*, *Avium*, *Dionysi Promontorium*, le *Cetaeum* et le *Boreum Promontorium* en face de l'Inde. Ses principales rivières étaient, la *Soana*, l'*Azanus*, et le *Ganges*; et ses ports les plus fameux, le *Priapius Portus*, le *Mordi* et *Solis Portus*, le *Rhizola* et le *Spatana Portus*. On peut mettre au nombre de ses golfes ou baies principales, le *Sinus Prasodes* que Ptolémée place sur la côte occidentale. Après cet abrégé rapide des connaissances des anciens géographes, et surtout de Ptolémée sur cette île, nous allons exposer celles qu'on en a eues depuis sous d'autres noms.

Rivières principales.

Divers noms et étendue de l'île.

Le nom de cette île a varié selon les tems et les écrivains. Celui de *Selan*, dont nous avons fait Ceylan, se trouve dans Cosma au sixième siécle sous la forme de *Sielen-diva*, ou île *Sielen*. Mais comme Ammien Marcellin appelle les habitans *Seran-dives*, et le nom Arabe *Serandib* n'étant qu'une corruption de *Selan-diu*, ce dernier doit par conséquent remonter à une très-haute antiquité, et est probablement défiguré dans le *Simundu* ou *Silundu* de Ptolémée. Un autre nom Indien *Salabha*, qui veut dire île riche, se reconnaît dans le *Saliké* du même géographe. Mais les anciens n'ont eu aucune notion, ni du nom de *Langa* encore plus ancien qui appartien au sanscrit, ni de celui de *Singala* ou *Chingala* plus usité, qui signifie île des lions. La longueur de cette île depuis la pointe de Pedro jusqu'à celle de Dundra est d'environ cent lieues, et sa largeur varie de dix à trente huit.

Etendue.

Montagnes.

L'île de Ceylan est entourée de rochers, et partagée dans l'intérieur par une chaîne de montagnes escarpées et très-élevées qui la traversent presqu'entièrement. Le plus fameux de ces monts est celui auquel les Européens, les Chrétiens de Saint Thomas et les Mahométans donnent le nom de *Pic d'Adam*, et qui s'appelle en langue Singalaise *Hamalel*, en sanscrit *Salmala*, et dans quel-

Pic d'Adam.



G. Zancon inci:

ques auteurs Arabes *Rohwan*. Il a la forme d'un cône, et se voit à trente lieues et plus de distance: on gravit le long de ses flancs ombragés de forêts et presqu'à pic par des degrés taillés dans le roc, ou selon d'autres au moyen d'échelles de main qui sont attachées à des chaînes de fer. On trouve au sommet un plateau de cent cinquante pieds de longueur sur cent dix de largeur, avec un petit lac d'eau limpide qui donne naissance à une petite rivière, dans laquelle les Bouddhistes se baignent dévotement.

Climat. Cette chaîne de montagnes, qui fait les moussons ou vents périodiques, exerce sur les saisons à-peu-près la même influence que les Gautes dans le Décan, c'est pourquoi elles y suivent plutôt le cours des moussons que celui du soleil. Quoique cette île soit fort près de l'équateur, on n'y éprouve pas ces chaleurs excessives dont on est quelquefois brûlé à la côte de Coromandel. Le climat, dit Percival, y est en général plus tempéré que dans la péninsule de l'Inde, et elle doit cet avantage aux brises de mer qui la rafraichissent: on n'y connait point d'hiver: les plus grandes chaleurs se font sentir depuis janvier jusqu'en avril, et on y a plus de fraicheur au solstice d'été.

Minéraux, pierres. Les montagnes de Ceylan renferment beaucoup de minéraux; mais les habitans font plus de cas des pièrres précieuses qui s'y trouvent, et parmi lesquelles se distinguent le rubis, le topase et le diamant: ce dernier, dit encore Percival, étant rarement d'une belle eau, n'est pas aussi estimé que les diamans de Golconde et du Brésil.

Végétaux. Cette île est en outre très-riche en végétaux: presque tous les fruits qui sont particuliers à l'Inde et aux climats situés entre les tropiques y croissent en abondance et presque sans culture, et sont d'une excellente qualité. Les plus précieux sont, l'arbre à pain, voy. à gauche dans la planche 64, et le cocotier dont il y a des forêts qui s'étendent particulièrement le long de la côte de Negumbo jusqu'au delà de Mataré. Voy. au milieu de la même planche. Les feuilles du talipot (corypha umbraculifera) servent d'éventails. Le sagou, le kotula, la palme sucrée, le borax flabelliforme et autres espèces de la famille du palmier, composent la plus grande partie des bois de la plaine. Le poivre, le cardamome, le coton, le cafè qui ne le céde point en qualité à celui de Moka, et le bétel, font partie des richesses de cette île; mais celle qu'on tire de sa cannelle est inestimable, en ce que la qualité de l'écorce qui la produit, l'emporte de beaucoup sur celle qu'on obtient par-

tout ailleurs; et on n'a jamais pu jusqu'ici naturaliser dans aucun autre endroit l'espèce d'arbre particulier qui fournit en abondance cette écorce, laquelle est encore d'une bonté supérieure dans la partie sud-ouest de Ceylan, le long de la côte de Negumbo, Colombo, Caltera, Barbary et Maturé. M.r le Comte Castiglioni, Président de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et des Arts à Milan, s'étend longuement dans son savant traité des plantes étrangères, sur la description de cet arbre qui produit la vraie cannelle, qu'il lui plait de désigner, à l'exemple d'autres auteurs, sous le nom de cinnamome (1).

Cet arbre croît, dit-il, dans l'île de Ceylan; on le trouve encore à Sumatra, à Java, sur la côte du Malabar et en d'autres contrées de l'Inde, ainsi qu'en Amérique, au Brésil, à la Martinique etc., mais il y est de si peu de rapport, et la qualité de son écorce tellement inférieure, qu'on peut dire que le seul établissement utile qu'ayent les Européens pour cette intéressante production se réduit à Ceylan, d'où les Hollandais (parlant de l'époque à laquelle il écrivait) tirent la plus grande partie de celle qui se consomme en Europe.

Le cinnamome est un arbre d'un hauteur médiocre, qui a de nombreux rameaux, dont l'écorce est d'un gris obscur, le bois dur, blanc intérieurement et sans odeur. Ses feuilles sont à l'opposite les unes des autres, de forme oblongue, d'un beau verd en dessus et plus pâles en dessous, avec trois filamens blanchâtres qui croissent à leur base. Ses fleurs naissent et se tiennent ensemble sur les rameaux les plus jeunes, et font place en tombant à des fruis charnus, de la figure d'une olive, de couleur bleu foncé, nuancés de blanc, d'un goût âcre et aromatique. Ceux qui voudraient connaître de quelle manière on dépouille ces arbres de leur écorce, et comment se fait la récolte de la cannelle, n'ont qu'à consulter le premier volume de l'Histoire des plantes du même auteur. M.r Percival nous a aussi laissé une longue et intéressante description de ce précieux végétal.

Fleurs. Parmi les fleurs qui font l'ornement du sol de Ceylan, on distingue; le grand lys, *gloriosa superba*; la *mussenda* feuillue, qui recouvre d'une grande feuille blanche ses corolles d'un pourpre foncé; le sindrimal dont les fleurs s'épanouissent à quatre heures du

(1) *Laurus cinamomum.* Lin.

matin, et se ferment le soir à la même heure; et la bandoura, *nepenthes distillatoria*, qui contient dans une espèce de bourse cylindrique une eau fraiche et limpide.

Animaux.

On trouve encore dans le voyage du même auteur une description exacte des animaux de cette île, et entre autres de l'éléphant qui y est, non de la plus grande taille, comme on le croit communément, mais plus fort, plus intelligent et plus docile que partout ailleurs. Le buffle féroce y est apprivoisé et attelé à la charrue : les chevaux, les bœufs et les moutons y sont d'une espèce très-petite : les forêts sont peuplées de daims, de liévres de gazelles, de cochons sauvages, de sangliers, de léopards et de tigres dont l'espèce y est également fort-petite : l'hyenne et l'ours s'y font voir rarement, mais on y trouve une quantité de singes de diverses espèces, dont le plus remarquable est l'*Ouandrou*, à cause de sa grande barbe blanche qui lui prend d'une oreille à l'autre. Voy. la planche 64. Il y a aussi dans l'île beaucoup de serpens qui sont très-venimeux, et particuliérement le *cobra-manilla* : celui qu'on appelle le *serpent des roches*, et qui a quelquefois jusqu'à trente pieds de longueur, n'est point venimeux; mais il enveloppe de ses replis les chévres et les cochons, leur brise les os et les dévore. Le crocodile y infeste les rivières et est très-vorace. La blessure du scorpion noir est mortelle : les fourmis y sont un des plus grands fléaux : on y rencontre encore une quantité d'araignées venimeuses et si grosses, qu'elles font une toile dont le tissu est assez fort pour arrêter les petits oiseaux qui s'y prennent et deviennent leur proie. L'espèce des oiseaux est extrêmement variée et très-nombreuse à Ceylan : le *rollier* y est le plus remarquable par la beauté de son plumage.

Une des grandes sources de richesses pour cette île, et que l'avidité des conquérans a épuisée en grande partie, c'est la pêche des perles qui se fait dans la baie de *Candatchi*. Avant l'arrivée des Portugais, on ne la fesait que de 24 en 24 ans, ou de 20 en 20 ans. Les Portugais réduisirent ce terme à dix ans, et les Hollandais, pressés de multiplier ce bénéfice passager, affermèrent cette pêche pour huit ans, et même pour sept : ce bail se renouvelle aujourd'hui tous le deux ans. M.r Percival nous a donné une description très-détaillée des bateaux qu'on employe à cette pêche, de l'habileté et de la force des plongeurs qui restent quelquefois deux minutes au fond de la mer, et répétent jusqu'à cinquante fois

par jour ce violent exercice, au risque souvent de rester suffoqués sous les eaux, ou d'expirer en vomissant le sang aussitôt qu'ils en sont sortis. Les plus belles perles de cette île sont d'une eau plus blanche que celles qui se pêchent dans le golfe d'Ormus; mais elles ne sont pas aussi pures, ni d'aussi bonne qualité.

Population primitive.

Le Frère Paolino, en parlant du pont de Rama, dit que c'est là un des points les plus intéressans de l'histoire Indienne, en ce que selon les Pourana, ou anciennes chroniques de l'Inde, les premiers habitans de Ceylan vinrent du continent voisin dans cette île, en passant sur ce pont, et apportant avec eux la langue *Sanscrit*, leurs usages, et leurs Dieux. *Moselpati*, *Jafnapatnam*, *Terlipati*, *Villapati*, *Mottoupati*, *Malpati*, *Palliacour*, ainsi que plusieurs autre noms de villes et bourgs de l'île de *Sailan*, ont conservé jusqu'à présent avec leur sens primitif, la signification et terminaison qu'ils ont en sanscrit: ce qui ne permet point de douter que la langue, les rites, les usages, les Dieux et la religion de ses habitans ne soient réelment d'origine Indienne.

Habitans.

Lorsque les Portugais vinrent s'établir à Ceylan en l'an 1517, sa population se divisait en deux classes; les Ceylanais ou Singalais d'une part, et les *Bedahs*, *Wadahs* ou Vadasses de l'autre. Ceux qui se soumirent aux Européens conservèrent leur première dénomination de Singalais: et les autres, qui restèrent sous l'obéissance du Roi de Candy, prirent le nom de Candiens.

Singalais et Candiens.

Les Singalais sont de petite taille, et n'ont guères que cinq pieds de hauteur: leur teint est un peu plus clair que celui des Mores et des Malabares; mais ils ne sont ni aussi bien faits, ni aussi forts. Les Candiens ont la peau moins brune, sont mieux proportionnés et moins efféminés que les Singalais qui vivent sous la domination des Européens. Les femmes sont d'une taille bien au dessous de celle qu'elles devraient avoir selon les rapports naturels entre celles des deux sexes, leur teint est plus clair et tire sur le jaune.

Vadasses.

Les Vadasses, qui n'ont rien de commun avec les autres habitans, semblent être une race de Négres: ils restent sur les montagnes septentrionales de l'île, et n'ont ni villes ni villages; ils vont presque nus, vivent particulièrement de chasse, s'arrêtent près des rivières, et dorment où le hazard les conduit; ils n'attaquent jamais leurs voisins, et se réunissent tous quand il s'agit de défendre leur liberté. Les côtes sont habitées en grande partie par des Hollandais, des Portugais et des Malais: les premiers ont contracté pour la plupart les mœurs, les

usages et l'indolence des indigénes: les seconds sont issus des enfans naturels que les Portugais eurent des Ceylanaises, et cette race d'hommes connue sous le nom de Portugais, n'est qu'un mélange de Mores, de Malabares et autres individus nés du commerce des Ceylanaises avec des Européens de divers pays. Les Malais répandus dans l'île y conservent cette férocité de caractère qui leur est propre.

Topographie. Côtes de l'île. Jafnapatnam.

Parmi les principales villes de Ceylan, la première qui se présente, en commençant par celles qu'on trouve sur la côte, est Jafnapatnam dans la partie septentrionale de l'île, et qui était autrefois la capitale d'un état particulier. Elle a un port où peuvent aborder les petits vaisseaux: son territoire est trè-fertile, couvert de villages, et renfermait en 1782 plus de 190 mille Chrétiens. Le fort de Negumbo est situé au bord de la mer, dans un beau pays couvert de bois de cocotiers et de canneliers, qui produisent la meilleure cannelle de toute l'île. Colombo, ville bien bâtie par les Portugais sur la côte occidentale, est très-peuplée, et fut ensuite le chef lieu des établissemens Hollandais; mais sa rade est peu sûre. Rien de plus magnifique que l'aspect que présente la situation de cette ville au milieu de bois de cocotiers, et sur une baie formée par le Calani-Ganga: rien de plus riche que la végétation de ses environs, où des arbres vigoureux, des rians bosquets, et des côteaux verdoyans se succèdent sans interruption; rien de plus pur que l'air qu'on y respire, et qui y est presque toujours d'une température égale. On trouve dans Percival une description très-détaillée de Colombo et de sa forteresse. Un des plus beaux établissemens que cette ville renferme, est l'école des orphelins de l'un et l'autre sexe: elle fut fondée par les Hollandais avec cette intelligence qui leur est propre, et a été conservée par les Anglais qui en ont le plus grand soin. La pointe de Galles, ville assez considérable, et forte par sa position au milieu des rochers, a un beau port, mais d'un accès difficile. Maturé, petite ville, est la capitale d'un royaume dont le sol est extrêmement fertile, surtout en poivre et en cafè: un peu au levant de Maturé cessent les bosquets de canneliers. Tengala est située dans un canton consacré à la chasse des élephans. La côte sud-est a des marais salés, au delà desquels on ne voit que des bois et des rochers. A Baticalo, fort situé dans une île, on voit reparaître toute la fertilité et tout le luxe du règne végétal. Le pays est parsemé de maisons rustiques, qu'on dis-

Colombo.

Pointe de Galles, Maturé, Tengala etc.

tingue à travers des bouquets d'arbres magnifiques. Trinquemale, ville importante mais mal bâtie, est dans la partie la plus agréable et la plus fertile de l'île. Son port entouré de hautes montagnes et de fortins en bon état, est un des plus beaux et des plus vastes de l'Inde: plus de 40 vaisseaux de ligne pourraient y rester à l'ancre et à l'abri des gros tems: le fort d'Ostembourg domine toutes les baies d'alentour: la Malivaganga, rivière la plus considérable de Ceylan, qui descend du pic d'Adam, a son embouchure dans ce port: mais les nombreux écueils dont elle est hérissée, ainsi que la plupart des autres rivières de cette île, en rendent la navigation impraticable.

Petites îles à l'entour de Ceylan.

L'île de Ceylan est environnée, surtout à l'occident et au nord, d'une quantité de petites îles: elles abondent dans la baie de Candatchi et offrent de loin un beau coup-d'œil, mais il n'y croît en général que des broussailles. Les Hollandais leur ont donné les noms de plusieurs de leurs villes, comme d'Amsterdam, Harlem, Rotterdam etc. L'île de Manaar est située dans le petit golfe du même nom, entre Ceylan et la côte de la pêche. Les bancs de sable, connus sous le nom de Pont de Rama ou Pont d'Adam, joignent presque l'île de Ceylan au continent d'Asie. Les habitans des îles des deux Frères se distinguent par le caractère de leurs muscles qui est très-prononcé. Tout le pays que nous venons de décrire appartient maintenant aux Anglais, qui y ont succédé aux Hollandais et aux Portugais. On y comptait il y a quelques années environ 350 mille Calvinistes, plus de 400 mille Catholiques, et probablement plus du double d'indigénes restés fidéles à la religion de leurs ancêtres.

Royaume de Candy.

Le royaume de Candy, séparé des possessions Européennes par des déserts, des forêts et des montagnes, a pour capitale la ville du même nom, laquelle est bâtie en forme de triangle au bord de la Mavaliganga, à 80 milles Anglais de Colombo: son véritable nom semble être *Chingala-Nagor* ou *Chinga-Nour*, qui veut dire ville des Singalais. Ses maisons ne sont que des cabannes, et le palais même du Roi n'a aucune apparence: on prétend cependant que l'intérieur en est fort riche: Spilbergen y vit en 1602, de magnifiques pagodes, ornées de pierres précieuses; mais les Portugais ravagèrent cette capitale, où, en 1803, pénétrèrent aussi les Anglais: qui, l'année suivante, y furent tous massacrés jusqu'au dernier. Nilembynour et Diglichinour servirent quelquefois d'asile aux Monarques

de l'île: plusieurs autres villes jadis très-florissantes furent ruinées : Anourodgour, où résidaient ses anciens Rois qui y avaient leurs sépultures, fut détruite par les Portugais : elle renfermait de belles pagodes, dont les restes sont encore un objet de vénération pour les Ceylanais.

GOUVERNEMENT.

Les Indiens semblent avoir fait anciennement de l'île de Ceylan le théatre de leurs guerres, car il est souvent parlé de cette île dans leurs livres sacrés sous le nom de *Langué*, et il y est dit que leurs Dieux chassèrent du trône les Souverains qui y régnaient. Elle est fameuse surtout dans l'histoire de Visnou, qui, sous le nom de *Rama*, y établit son culte que les Bouddhistes professent encore à présent. Ces peuples croyaient qu'elle était située au milieu du globe, et que pour y porter la guerre, Rama fit construire sur le détroit de Manaar un pont, qui est encore appelé aujourd'hui *Pont des Singes.* Selon eux, Ceylan était habitée, dans le principe, par une race de géans d'une énorme grandeur : leur Roi Ravanen, à qui Rama avait accordé un pouvoir immense, insulta les Dieux dans l'excés de son orgueil. Visnou, pour les venger, prit la forme humaine, car le géant ne pouvait être détruit par aucune divinité, et apparut sous le nom de *Rama*, comme nous l'avons vu en parlant de la sixième incarnation de Visnou. Il rassembla une armée de singes, construisit une digue, qui s'étendait depuis la côte de Coromandel jusqu'à Ceylan, livra plusieurs combats à Ravanen, qui eut encore l'audace de lui enlever sa femme *Sidé*, et vint enfin à bout de le faire périr avec tout son peuple. Cette fable cache l'histoire de Ceylan sous un sens figuré, car c'est une tradition antique parmi ces insulaires, que long tems avant l'ère Chrétienne, il régna à Ceylan un Roi despote appelé Rama, qui laissa son nom à un royaume, avec une ville magnifique.

Le Roi Ravanen.

Rama.

Dans les tems historiques et postérieurs, il se forma dans cette île six royaumes, savoir ; Condé-Ouda appelé par nous Candy, Cotta, Sieta-Reca, Dambadan, Ramnadapour et Jaffnapatnam. Knox la partage en neuf royaumes, dont chacun avoit son Roi particulier ; et on dit que, dans la suite, tous ces royaumes tombèrent sous la domination d'un seul Prince, dont le pouvoir était plus absolu que celui d'aucun autre Monarque. Nous avouerons pourtant,

En combien de royaumes l'île était divisée.

qu'avant l'arrivée des Portugais dans cette île, on ne sait que bien peu de choses touchant son histoire, et que par conséquent on ne peut compter sur l'authenticité des faits, que depuis qu'Almeyda, forcé par la tempête de se réfugier dans un de ses ports en 1505, y fut favorablement acceuilli par les indigènes, et admis à l'audience du Roi, qui tenait sa cour à Colombo (1). Ces aventuriers, dominés par la soif des richesses et l'amour de la gloire, ne songèrent guères à s'instruire des mœurs des habitans et de l'histoire du pays. Sous le commandement d'Albuquerque, successeur d'Almeyda, politique habile et grand capitaine, toutes les côtes furent occupées par les Portugais, et les naturels repoussés au milieu des montagnes dans l'intérieur. La forme du gouvernement qui existait alors dans l'île leur facilita les moyens d'y étendre leur puissance.

Comment était divisé l'intérieur de Ceylan dans le XVI. siècle.

L'intérieur du pays était partagé entre plusieurs Princes, dont chacun était Souverain d'une tribu ou d'une vallée à lui : or les Portugais n'eurent pas de peine à semer la division entre ces différens chefs, et à empêcher ainsi qu'ils ne réunissent leurs forces pour les chasser. A la moindre querelle qui naissait entre ces petits Souverains, les Européens étaient toujours prêts à venir au secours du premier qui les appelait; et ce dernier, après la victoire qui lui était toujours favorable, laissait à la disposition de ses alliés les domaines du vaincu, en récompense des services qu'il en avait reçus. Guidés par ces vues artificieuses, les Portugais étendirent de plus en plus leurs possessions dans l'intérieur de l'île; mais leur avarice, et leur fanatisme religieux, dont ils donnèrent de funestes preuves, surtout dans l'établissement de l'inquisition, firent prendre en horreur aux Singalais un Dieu qui leur semblait cruel et sanguinaire, et leur rendirent exécrable jusques au seul

(1) Lors de l'arrivée des Portugais dans cette île, dit le Frère Paolino, elle avait pour Souverain Aboenega Bopandar Roi de Cotta, qui n'est pas la même province que celle de Candy. Ce Roi avait pour femme une fille de Triboul Pandar, de laquelle il eut Parca Pandar. Celui-ci était en guerre avec un autre Rajah ou Roi de l'île; et, ayant été défait et obligé de s'enfuir de ses états en 1579, il les donna aux Portugais qui se regardèrent dans la suite comme ses successeurs. Il se fit chrétien, et mourut à Colombo la même année. Artusius, dans la *septième partie de l'Inde*, pag. 26 édit. de Francfort, prétend que les Portugais entrèrent dans l'île sous le Rajah, ou le grand Roi Mahà, le même sans doute qui défit Parca Pandar.

nom d'Européens. Le massacre de ces malheureux insulaires durait depuis cent ans, lorsqu'à l'apparition d'un secours puissant et inattendu, se crurent enfin arrivés au terme de leurs maux. Après avoir secoué le joug de l'Espagne et conquis une partie des établissemens Portugais dans l'Inde, les Hollandais firent une descente dans cette île en 1603, sous la conduite de leur Amiral Spilberg, et y furent reçus avec enthousiasme par les habitans. Le Roi de Candy qui avait acquis sur les autres Princes assez de supériorité pour être considéré comme le Souverain de toute l'île, offrit son alliance à Spilberg contre leur ennemi commun; mais malgré cela, ce ne fut qu'en 1656 que les Hollandais parvinrent à en chasser entièrement les Portugais, et à s'établir à Colombo. Ces nouveaux hôtes ne tardèrent pas à manifester leurs vues ambitieuses sur cette île, en cherchant à s'emparer par tous les moyens possibles du royaume même de Candy. Toute la cannelle que produisaient ses côtes ne suffisait point à leur avidité: les insulaires avaient bien en quelque sorte la propriété de celle qui existait dans l'intérieur des terres; mais ils étaient obligés de la détacher des arbres, et de la vendre à vil prix à leurs alliés. Il en était de même du poivre, du cardamome, du café et du coton, indépendemment du tribut qu'ils devaient leur payer en dents d'éléphant, en noix d'arec, en feuilles de bétel, en pierres précieuses et en perles, dont la pêche était regardée comme une des plus riches acquisitions que les Hollandais eussent faites sur les côtes de cette île. Malgré tous ces avantages, ils ne laissèrent pas que de tenter toutes les voies possibles pour se rendre maîtres de la capitale; mais la position de cet état fermé de toutes parts par des montagnes entrecoupées de gorges très-étroites, et entouré de déserts et de forêts remplies d'éléphans sauvages, d'ours, de tigres, de serpens énormes et d'autres animaux dangereux, qui en rendaient l'approche presque impossible, fit échouer toutes leurs entreprises. Ces guerres inutiles coûtèrent à la compagnie beaucoup de soldats et des sommes considérables, et l'insatiable avidité de ses employés acheva de détruire toutes ses espérances. Les Ceylanais ne surent point profiter de ces circonstances pour se délivrer de leurs oppresseurs; et après avoir gémi encore pendant cent quarante ans environ sous le poids de leurs vexations, ils ont enfin passé, vers la fin du dernier siécle, sous le joug des Anglais qu'ils ont tenté de secouer en exterminant la garnison de

Le Roi de Candy considéré comme Empereur de Ceylan.

Les Hollandais enlèvent aux Portugais tous leurs établissemens.

Vues d'avarice et d'ambition des Hollandais.

Hollandais chassés de l'île.

Elle passe ensuite sous la domination des Anglais.

Candy (1). Après cet aperçu rapide de l'histoire de Ceylan, nous allons examiner maintenant la nature de son gouvernement et de ses institutions civiles et militaires, qui sont les choses les plus remarquables et les plus dignes d'intérêt que cette île devrait présenter à la curiosité des Européens.

Le gouvernement de Candy est despotique.

Le gouvernement de Candy est despotique, et toute résistance à la volonté du Roi y est immédiatement punie de mort. Cependant les indigénes prétendent avoir certaines lois fondamentales qui datent de la plus haute antiquité, auxquelles le Roi est lui même obligé de se conformer, sous peine, en cas d'infraction, d'être jugé comme le dernier de ses sujets. On ne saurait pourtant se persuader que ce Souverain se plie jamais à l'autorité des lois, tant que la force de l'Etat sera concentrée dans ses mains.

Un autre usage qui ne parait pas moins contradictoire avec le pouvoir despotique du Roi de Candy, c'est qu'en vertu des lois constitutives de l'Etat, la monarchie y est entièrement élective, le peuple étant le maître d'appeler au trône même un étranger. Néanmoins son gouvernement actuel est, depuis plusieurs siécles, entre les mains de Princes descendans de la famille des anciens Rois de l'île, qui semble presque éteinte aujourd'hui.

Titres du Roi de Candy.

Aucun Monarque de l'orient ne porte des titres aussi multipliés et aussi extravagans que le Roi de Candy, qui les tient en

(1) La dernière guerre faite par les Anglais dans l'île de Ceylan, et qui a été de courte durée, les a rendus maîtres de Candy. Ils entrérent dans cette capitale le 14 fevrier 1815, et firent prisonnier au bout de peu de jours le Roi avec toute sa famille. Une proclamation du Lieutenant général Brownvigg Gouverneur et Commandant en chef de tous les établissemens Anglais dans l'île de Ceylan, datée de Candy le 2 mars, porte : « Que le Rajah Iri Wikreme Rajah Ginba, a, par la violation réitérée des principes et des droits sacrés d'un Souverain, perdu toute espèce de droit à ce titre, ainsi qu'aux prérogatives qui y sont attachées, et est déchu et dépouillé de la dignité Royale. Sa famille et ses parens, en ligne tant ascendante que descendante et collatérale, soit par affinité de sang ou autrement, sont à jamais exclus du trône; et tous titres et droits quelconques de la race Malabare à la possession des provinces du royaume de Candy, sont éteints et abolis à perpétuité. »

« Que la souveraineté de ce pays est dévolue au Roi d'Angleterre, pour être exercée par son gouverneur ou Vice-Gouverneur dans l'île de Ceylan etc. »

C'est ainsi que cette riche possession est passée entiérement sous le gouvernement britannique.

grande partie des Portugais et des Hollandais, lesquels le compensaient, par ces libéralités, des usurpations qu'ils fesaient sur ses domaines. Il est appelé Empereur de Ceylan, Roi de Candy et de Jafnapatnam, Prince du Soleil d'or etc., et a mille autres noms semblables que nous omettons pour ne point fatiguer la patience du lecteur. Le respect que lui portent ses sujets s'accorde avec les titres pompeux qu'il se donne. Personne ne s'approche de lui sans s'être prosterné auparavant trois fois devant son trône, et sans avoir répété, à chaque fois, d'un ton suppliant, la longue énumération de ses hautes dignités. L'*Adigar* ou premier ministre est le seul qui puisse rester debout en présence du Monarque, et se tient à quelques degrés plus bas: lui seul traite avec le Roi des affaires de l'état, mais toujours à voix basse, de manière à ce que personne de l'assemblée ne puisse rien entendre de leur entretien: la présentation des ambassadeurs se fait par lui avec la même circonspection. La sévérité de cette étiquette, dont le but parait être de placer le Souverain à une hauteur infinie au dessus de ses sujets, lui fait perdre d'un autre côté une partie de son autorité personnelle: car l'*Adigar* étant le seul organe de sa volonté, il s'ensuit qu'il peut interpréter à son gré les ordres qu'il en reçoit, et empêcher que les plaintes des sujets ne parviennent jusqu'au trône. Knox fait un tableau effrayant de la tyrannie du Prince qui regnait à Candy pendant le tems de sa captivité: maintenant, dit Percival, soit par l'effet de quelque révolution, ou d'un changement quelconque occasionné par d'autres circonstances, il gouverne ses sujets avec beaucoup de modération.

Témoignages de respect qu'on lui rend.

Ce Souverain, ajoute Percival, se regarde comme le plus grand Monarque de l'univers, et croit justifier cette prétention par la magnificence avec laquelle il se montre ordinairement en public. La relation de l'ambassade envoyée en 1800 au Roi de Candy, et qui se trouve à la suite du voyage de cet écrivain, contient une description très-détaillée de la réception qui fut faite à Macdowal chef de cette ambassade: nous allons la rapporter en peu de mots, pour donner à nos lecteurs une idée de cette cour.

Comment il se montre en public lorsqu'il donne audience.

La salle d'audience, dit Percival, qui a l'air d'une église, est un long portique formé d'arcs et de pilastres qui supportent une espèce de voute. Elle était décorée, pour cette cérémonie, de feuilles de bananier et de fleurs artificielles, qui produisaient le plus bel effet. Au fond de la salle, et sous le plus grand de ces

arcs, s'élevait, sur plusieurs gradins recouverts d'un tapis, le trône du Roi, dont on ne pouvait voir la personne en entier, à cause d'un appui qui cachait la partie inférieure de son corps. Les courtisans, les uns la tête baissée, les autres assis les jambes croisées à la manière des orientaux, se tenaient sous les arcs de chaque côté. L'ambassadeur fut introduit par l'Adigar et par un officier du plus haut rang, avec beaucoup de gravité et d'étranges cérémonies, et alla se placer avec le premier ministre sur l'estrade où était le trône. La salle était illuminée d'une manière très-brillante, à l'exception de l'endroit qu'occupait le Roi, où il régnait un peu d'obscurité, peut-être pour inspirer un sentiment plus respectueux pour sa personne. Il avait l'air jeune, le teint noir et peu de barbe: une longue robe de la plus belle mousseline couvrait entièrement sa poitrine, et fesait plusieurs plis autour de son corps: ses bras étaient nus depuis le coude jusqu'au poignet, et ses doigts garnis de gros anneaux en pierres précieuses: plusieurs chaînes d'or qu'il portait au cou retombaient sur une fraise de mousseline empesée, assez semblable à une collerette à l'Espagnole. Il était coiffé d'un turban de mousseline brochée en or, surmonté d'une couronne également d'or, qui est un ornement particulier au Roi de Candy, et dont la religion interdit l'usage aux autres Princes de l'Asie, lesquels se contentent, par cette raison, d'un simple panache enrichi de pierreries. Un riche tissu, qui formait sa ceinture, tenait suspendue à son côté une courte dague, ou un sabre, dont la poignée était richement ornée, et le fourreau recouvert d'un filigrane en or. Ce Souverain avait assez de ressemblance avec les portraits qu'on voit de Henry VIII.; mais l'Adigar par la supériorité de sa stature s'en approchait encore d'avantage: l'habillement de ce ministre différait peu de celui du Roi, et au lieu de la couronne qu'il n'avait pas, il avait sur son turban un ornement qui pouvait être pris pour une couronne ducale.

Cortége du Roi lorsqu'il sort.

Le cortége de ce Monarque n'est pas moins magnifique aux yeux de ses sujets lorsqu'il parait en public. Rarement il monte à cheval ou sur un élephant: il se fait porter pour l'ordinaire en palankin, et est accompagné d'un grand nombre de gardes et de personnes du premier rang: le cortége est précédé d'une foule d'étendards et de banderolles blanches, sur lesquelles on voit représentés en figures rouges, le soleil, des élephans, des tigres, des dragons et autres animaux de formes épouvantables. Une multitude de joueurs



d'instrumens fait retentir l'air du bruit des tamtams, des tambours et des triangles de fer; et en avant de tout le cortége marche une troupe d'hommes armés de fouets sans manche, et faits avec une petite corde de chanvre, qu'ils font claquer aux oreilles de ceux qu'ils approchent. Le Roi de Candy, comme tous les despotes qui n'osent point confier la garde de leur personne à leurs propres sujets, tient constamment près de lui un corps de Malabares, de Malais et autres étrangers qui n'ont aucune relation avec les indigénes. Knox rapporte aussi que la garde sur laquelle il se fie le plus, est composée de Cafres et de Négres, qui restent toujours à la porte de ses appartemens et à ses côtés. Cet écrivain nous à laissé en outre une description de l'habillement bizarre du Rajah Singa qui régnait alors à Ceylan, habillement, dit-il, qui ne ressemble en rien à celui de ses sujets ni d'aucun autre peuple, et qui est purement de fantasie. Il porte un bonnet à quatre cornes avec une touffe de plumes sur le devant: son pourpoint, singulièrement bigarré, a le corps d'une couleur, et les manches d'une autre: de larges pantalons lui descendent presque jusqu'aux talons; il est chaussé en bas et en souliers; mais il change de mode aussi souvent qu'il lui plait. Il ne sort jamais sans l'épée, et il n'y a que lui et les Européens qui puissent porter un baudrier: la poignée est presque toujours en or, et le fourreau en or battu: il tient ordinairement en main une petite canne de diverses couleurs qui a la poignée en or et enrichie au bout de pierres précieuses. Voy. la planche 65.

Genre d'habillement du Rajah Singa.

Il y a deux Adigar ou premiers ministres, entre lesquels on peut dire que toute l'autorité souveraine est partagée. Les Adigar ont de tout tems donné de l'ombrage au Monarque, qui, pour déjouer les vues dangereuses que l'éminence de leur emploi pourrait leur faire concevoir, a toujours l'attention de les prendre d'un caractère différent, et de deux partis contraires. Les Adigar sont les juges suprêmes de tous les procès civils et criminels, et leur jugement est définitif: on peut pourtant s'en appeler au Roi; mais comme ils sont seuls en rapport immédiat avec lui, cette dernière ressource est d'un emploi très-difficile et même dangéreux pour ceux qui veulent s'en prévaloir. Les Adigar ont pour marque distinctive de leur dignité un certain nombre d'officiers qui les précédent en public, portant des bâtons d'une forme particulière avec un sceau d'argile.

Les Adigar ou premiers ministres.

Dissova ou Gouverneurs des districts.

Après les Adigar viennent les *Dissova*, ou Gouverneurs des *corli* ou districts, qui sont en outre les principaux chefs de l'armée. Ils accompagnent le Roi lorsqu'ils en reçoivent l'ordre, et sont chargés du recouvrement des impots et du maintien du bon ordre chacun dans leur district. Quelque grande néanmoins que soit l'autorité des Dissova et autres principaux officiers de l'Etat, aucun d'eux ne peut prononcer une condamnation à la peine capitale, sans avoir soumis l'affaire au Roi, qui seul a le droit d'infliger cette peine. Le *Dissova-oudda* ou commandant en chef des troupes jouit d'un pouvoir très-étendu; maître de toutes les forces de l'Etat il devient quelquefois redoutable au Monarque même. Les Dissova font leur séjour ordinaire à la cour et accompagnent le Roi, qui craint peut-être, qu'en leur permettant de résider dans leurs provinces, il ne leur devint facile de s'y former un parti: c'est pourquoi ils y sont remplacés par des lieutenans qui exécutent leurs ordres, perçoivent les impositions, et oppriment le peuple pour l'intérêt de leurs maîtres.

Revenus du Roi.

Les revenus du Roi consistent principalement en présens que lui font ses sujets, et en contributions que ses officiers lévent sur eux à leur gré deux ou trois fois par an. Il les reçoit en argent, en pierres précieuses, en ivoire, en étoffes, en grains, en fruits, en miel, en cire et en armes fabriquées dans ses états, lesquelles consistent en lances, piques, flèches, boucliers etc. Le présent qu'on offre au Roi doit être enveloppé dans une étoffe blanche, couleur qui est réservée à lui seul; et celui qui fait le présent doit le porter toujours sur sa tête, ne fût-il que de la grosseur d'une noix.

Couleur blanche reservée au Roi.

Lois et usages.

Ces insulaires se vantent d'avoir un code antique de lois écrites, mais le Monarque en est seul le dépositaire et l'interprète. Il nous semble impossible qu'on trouve des lois fixes, là où tout dépend uniquement de la volonté du Souverain: cependant ils soutiennent d'avoir des réglemens de la plus haute antiquité, qui dérivent selon eux de lois fondamentales.

Les Candiens sont divisés en castes.

Les Candiens forment diverses castes, dont chacune garde scrupuleusement le rang qui lui est assigné. La première de toutes est celle des nobles, lesquels sont si jaloux de conserver leur sang dans toute sa pureté, qu'ils punissent de mort la femme de leur caste qui aurait eu commerce avec un homme d'une caste inférieure. Au moyen de cette sévérité, ils s'imaginent pouvoir assurer

à leurs descendans la possession des hautes prérogatives qu'ils attachent à leur noblesse. Ils sont connus sous le nom d'*Houdreou*, et ne diffèrent en rien des nobles Singalais. Cependant ces derniers, dit Percival, depuis qu'ils sont soumis à notre gouvernement, commencent à ne plus mettre autant d'importance au préjugé de leur naissance, et s'allient aujourd'hui, sans crainte de deshonneur, avec des personnes de castes inférieures. Les peintres, les orfévres, les ouvriers en bois et tous les artisans enfin, dont la profession requiert un peu de talent composent la seconde caste. Ceux qui exercent un metier bas et meprisé, tels que les barbiers, les blanchisseurs, les balayeurs etc. forment la troisième caste, de laquelle font aussi partie les simples soldats. La quatrième comprend les paysans et tous les agriculteurs. La supériorité qu'on voit accordée, dans cette distribution des castes, aux artisans et aux ouvriers sur les paysans et les soldats, est une singularité bien remarquable et qui ne se rencontre qu'à Ceylan : elle semble être une preuve du goût que les anciens habitans de ce pays avaient pour les arts, et on se confirme dans cette idée, quand on vient à examiner les édifices qui ont échappé dans cette île aux injures du tems et aux ravages des conquérans.

Ces quatres castes, ainsi que dans l'Inde, ne se mêlent point entre elles. Le fils ne prend jamais d'autre profession que celle de son père, et chaque individu renfermant ses vues dans la caste où il est né, ne porte point son ambition au delà. Mais outre ces castes, il existe dans les états du Roi de Candy, comme dans toutes les autres parties de l'Inde, une malheureuse classe d'hommes qui est condamnée pour toujours à l'opprobre et à la misère. Ceux qui se sont rendus coupables de quelque délit, ou qui ont transgressé quelque rite religieux, sont, par un décret des prêtres, chassés, eux et tous leurs descendans de leur caste, et condamnés à une infamie perpétuelle. L'exercice de toute profession et de tout métier quelconque leur est à jamais interdit ; il ne leur reste plus par conséquent d'autre ressource pour subsister, que de mendier toute leur vie ; et par un effet de ce préjugé barbare, ils se trouvent plongés dans un état d'avilissement dont ils n'espèrent plus jamais pouvoir se relever, quelque soit le mérite de leur conduite ultérieure.

L'administration de la justice est confiée aux Adigar et aux Dissova ; mais comme ces magistrats considèrent toujours le rang de

Comment est administrée la justice.

celui qui est accusé, il s'ensuit que leurs jugemens ne sont jamais exempts d'impartialité. Il n'est pas à présumer aussi, que, dans un état où tout se fait arbitrairement, la faveur ne parvienne aussi à faire mettre souvent le droit de côté, malgré que le juge convaincu de prévarication, soit sur le champ puni de mort par le Prince et en sa présence. Les affaires se jugent sommairement, et en matière criminelle l'exécution suit immédiatement la sentence : on fait ordinairement souffrir les plus cruels supplices aux condamnés à la peine capitale, qui consiste le plus souvent à être mis en pièces par les élephans, ou empalé, comme on le voit dans les planches qui ornent la relation de Knox sur l'île de Ceylan. Lorsque le délit n'emporte point la peine capitale, le coupable est condamné à une amende ou à la confiscation de tous ses biens, ou à porter des fardeaux très-lourds, ou à transporter du haut d'une montagne une certaine quantité de terre, pour la reporter ensuite à sa première place. La prison est un châtiment qui n'à jamais existé parmi les Candiens, qui la regardent comme une peine digne de la cruauté des Européens.

Les garans les plus certains qu'ait la justice chez les Candiens, sont la douceur naturelle, et l'honnêteté des sentimens qui les distinguent de tous les autres Indiens : ce qui a fait peut-être que les délits étant fort-rares parmi eux, l'administration de la justice y est restée défectueuse pendant aussi long tems.

MILICE.

Le gouvernement de Candy étant, comme nous venons de l'observer entièrement despotique, il s'ensuit que tout individu y est à la disposition du Monarque. Malgré que tout Candien soit obligé de prendre les armes lorsque le Roi l'ordonne, ce Souverain a néanmoins à son service un corps de troupes permanentes qui font environ vingt mille hommes. Outre les troupes étrangères qui forment la garde de son palais, il tient, dit Percival, dans les environs de sa capitale, un camp de huit mille hommes de troupes réglées, avec un certain nombre de nobles qui peuvent être rassemblés en un instant. Il n'y a point d'uniformité dans l'armement ni dans l'habillement de ces troupes, quelque soit leur rang, et chaque soldat s'y équipe comme il le peut : ce qui donne à ce rassemblement d'hommes ainsi bigarrés, l'aspect le plus bizarre

et le plus risible. Les uns sont armés de lances et les autres de piques; ceux-ci ont l'épée au côté et ceux là un bouclier; plusieurs portent des arcs et des flèches, on en voit même qui ont des fusils à méche, et dans toute l'armée du Roi de Candy, on n'en trouverait peut-être pas mille avec la bayonnete. Le reste des troupes, hors certains cas particuliers, est dispersé par tout le royaume: leur traitement consiste en une petite ration de riz et de sel, et en un morceau d'étoffe qu'on donne tous les ans à chaque soldat pour se couvrir. Ceux qui appartiennent au petit corps de troupes permanentes ont un petit champ, dont ils tirent une partie de leur subsistance, et ils sont exempts de toute espèce d'imposition. Le soldat qui s'est rendu coupable de quelque négligence dans le service, ou d'un délit quelconque, est condamné à transporter du haut d'une montagne en bas une certaine quantité de terre, ou à nettoyer le lit d'une rivière; mais s'il ne s'agit que d'une faute légère, il est seulement privé d'une partie de sa solde et de ses priviléges.

Les reglemens militaires établis dans ce royaume sont faits pour y rendre le service odieux, même aux gens de guerres, ou pour exciter en eux des sentimens de défiance et de jalousie les uns envers les autres. Les commandans et autres officiers n'ont aucune communication les uns avec les autres, si ce n'est en cas de quelque besoin absolu; et pour prévenir toute intelligence entre eux ou avec l'ennemi, le gouvernement les anime à se surveiller réciproquement. La chaîne des postes militaires qui est établie sur les frontières, et la sollicitude avec laquelle on veille à son maintien, devraient écarter une partie de ces craintes. Là, chaque sujet devient une sentinelle; et comme les cabannes des habitans sont construites pour la plupart sur la cime des arbres qui dominent les campagnes d'alentour, il est presque impossible de se soustraire à leur exacte vigilance, et par conséquent d'entrer dans le pays ni d'en sortir sans leur permission. La même surveillance s'exerce également dans l'intérieur; et personne, dit Knox, ne peut passer d'un district à un autre, sans avoir été bien examiné, et sans montrer son passeport, qui consiste en une plaque d'argille ayant une empreinte, qui indique la profession de celui qui en est porteur. Ainsi on voit, sur le passaport d'un militaire, un soldat armé d'une pique et d'un fusil; sur celui d'un homme de la campagne, un paysan portant sur l'épaule un baton, aux deux bouts duquel sont suspendues des valises; et enfin sur celui d'un Européen, un homme avec un chapeau sur la tête et l'épée au côté.

Les Singalais sont très-superstitieux.

Il n'y a point de peuple plus superstitieux que les Singalais; et comme toutes leurs actions ont quelque rapport avec leur religion, c'est dans la nature de celle-ci qu'il faut chercher le type principal de leur caractère. Les présages leur servent de boussole dans tout ce qu'ils font, et décident dès le berceau du sort de tout leur vie. A la naissance d'un enfant, on appelle un astrologue, pour savoir s'il sera heureux ou malheureux; et dans ce dernier cas, l'innocente créature est souvent condamnée à mort, pour la soustraire aux maux dont elle est menacée. En sortant de chez soi, le Singalais fait bien attention au premier objet qui s'offre à ses regards, et juge du succès de ses affaires par le bon ou mauvais augure qu'il en tire. Lorsque le tonnerre gronde, il craint que le ciel ne veuille le châtier, et croit que les âmes des méchans sont chargées de diriger la foudre pour le punir de ses péchés. Les démons sont, selon lui, la cause immédiate de toutes les maladies, et de toutes les disgrâces; et pour échapper à la poursuite de ces esprits malins, il porte sur lui des amulettes, et cherche en mille manières à se garantir des maléfices des sorciers, dont il se croit assiégé de toutes parts. Ces idées superstitieuses et autres à l'infini dont les Singalais sont esclaves, ne peuvent être que l'ouvrage de l'artificieuse cupidité de leurs prêtres, qui savent mettre ainsi dans leurs intérêts tous les démons de leur île.

Ils reconnaissent un Etre suprême.

Mais pourtant, si, d'un côté, ils redoutent à l'excès ces esprits malfaisans et leur rendent des hommages, de l'autre ils reconnaissent et adorent un Etre Suprême comme créateur et maître du ciel et de la terre, ainsi qu'une multitude d'autres divinités inférieures qui sont les âmes des justes, chargées par la divinité même d'exercer près d'eux le ministère d'anges tutelaires. Le second de leurs Dieux est Boddou le sauveur des âmes. C'était originairement, selon la tradition la plus accréditée, l'âme d'un juste qui fut envoyé deux fois sur la terre; et après y avoir fait plusieurs actes de vertus, et pris cent quatre vingt dix neuf formes différentes, il monta au ciel, où il intercéde sans cesse pour ses adorateurs.

Boddou est le second de leurs Dieux.

Bouddha grande divinité de Ceylan.

La grande divinité de Ceylan, dit le Frère Paolino, est Bouddha ou Godama qui est assis les jambes croisées. Son culte fut apporté de l'Inde dans cette île vers l'an 40 de l'ère vulgaire, époque à la-

quelle éclata la grande querelle ou schisme entre les Bouddhistes et les Brames, qui chassèrent les premiers de l'Inde, comme antagonistes du culte de Chiva et de Visnou, et de toute la doctrine Bramanique. Mais quelle était la religion professée par ces insulaires avant cette époque ? Il est presque impossible de résoudre cette question. Les Bouddhistes étaient, dans le principe, des moines de la secte des Saniasses, ou religieux contemplatifs, qui ont renoncé à tout droit de propriété personnelle pour vivre en communauté. Ils forment une corporation du genre de celle des anciens *Samanéens*, qui ont été parfaitement décrits par Strabon, Porphyrius, Arrien et Clément d'Alexandrie; ils ne se marient point, et vivent d'aumônes. La religion Indienne est passée avec eux, de la péninsule dans l'île de Ceylan, dans le Pegu, dans le royaume de Siam et en Chine, de l'aveu même des Péguans et des Chinois. Bouddha est honoré au Pegu comme à Ceylan, et les Talapoins ses adorateurs, sont une véritable race de Bouddhistes. On l'appelle au Pegu *Godama*, ou *Somanacodam* comme nous le verrons bientôt.

Les prêtres de ce nom sont appelés *Tirouvamska*, qui veut dire famille sainte, race divine. Ils ont un chef qui est leur juge ordinaire en matière de religion, et porte en main un ruban d'or avec un *Tchiacra*, ou éventail qui ressemble au *talapava* des Talapoins du Pegu. Ces prêtres Samanéens-Buddhistes forment un chapitre, dans lequel ils choisissent leurs supérieurs, lesquels doivent réunir à une naissance illustre un profond savoir, et ce choix est sanctionné par le Roi. Ils ne peuvent se livrer à aucun travail; et il leur est défendu de se marier, d'avoir commerce avec aucune femme, de manger plus d'une fois par jour, de boire du vin, de se frotter d'essences, d'intervenir à aucun spectacle ni danse, et de toucher ni or ni argent: leur institut leur impose en outre l'obligation d'être dociles et soumis à l'autorité de leurs supérieurs. Il leur est cependant libre de renoncer lorsqu'ils le veulent à leur ordre, et de se marier. Lorsqu'ils sortent de leurs monastères pour quelque fonction publique, ils vont deux à deux, et leur chef monte sur un éléphant, tenant un éventail en main. Ils croyent à la transmigration de l'âme, à son immortalité, et après plusieurs transmigrations au *Niban* ou à la gloire céleste. Ces prêtres de Bouddah jouissent d'une grande autorité, car après avoir été les instituteurs des Princes dans leur enfance, ils en deviennent les conseillers et les oracles lorsqu'ils sont sur le trône. La grande fête de Bouddah se célèbre vers le *Prêtres.*

27 ou 28 de mars, premier jour de l'année Ceylanaise. Leur habillement consiste en une grande casaque jaune, qu'ils se jettent négligemment sur l'épaule gauche, et qu'ils serrent sur leurs reins avec une ceinture de la même étoffe: ils ont la tête rasée, vont l'épaule droite, les bras et les pieds nus, et portent toujours à la main l'éventail rond, pour se parer la tête des rayons du soleil. Lorsqu'ils vont en quelqu'endroit, on étend par terre une natte recouverte d'un drap blanc pour qu'ils puissent s'y asseoir: cette marque de distinction est uniquement réservée aux prêtres et au Roi. V. la planche 65.

Temples. Les temples de Bouddah l'emportent en nombre et en magnificence sur tous les autres, et les Ceylanais n'en élèvent jamais à l'Etre Suprême, qu'ils ne représentent sous aucune image. On voit dans ces temples des statues d'hommes, avec une épaisse et longue chévelure, et dont l'habillement ressemble à celui des prêtres de Bouddah: quelques-unes sont assises les jambes croisées, et d'autres étendues de tout leur long par terre. Percival dit avoir vu à Rouanelly une statue monstrueuse de Bouddah, laquelle était dans un temple formé par un rocher immense. Une montagne, dit-il, d'un aspect extraordinaire, entourée d'énormes roches à pic, et d'une quantité de cocotiers et de bananiers plantés par la nature, offre dans ses flancs une caverne qui renferme un temple dédié à Bouddah. Ce temple n'est autre chose qu'une grotte basse et très-longue, à l'entrée de laquelle on trouve une énorme statue en bois, qui représente un homme d'environ vingt pieds de longueur, couché sur un lit sculpté dans le roc même. Il repose sur le côté droit, soutient sa tête de la main gauche, a la chevelure semblable à celle d'un Négre, et le visage peint tout en rouge, avec une douceur de physionomie qui annonce de la sérénité. L'intérieur du temple est peint à bandes rouges et noires, et les prêtres de Bouddah commis à sa garde, doivent entretenir une lampe constamment allumée devant sa statue. On présume que les ministres de ce temple possédent de riches trésors, à cause du grand nombre de pélerins qui viennent de toutes parts y porter leurs offrandes.

Les temples dédiés aux divinités subalternes ne sont, pour la plupart, que de simples cabannes faites en argille ou en bois, qui n'ont point de fenêtres, et sont couvertes de feuilles de cocotier: il y a ordinairement au dessus de la porte de ces misérables edifices un étendard ou un long pieu, près duquel reste assis un prêtre pendant tout le jour. L'intérieur de ces temples est décoré de figu-

res toutes plus extravagantes les unes que les autres : on y voit encore des images de bêtes féroces, d'oiseaux monstrueux, d'hommes et de femmes dans des postures obscénes, ainsi que des armures consacrées aux Dieux. Les prêtres de ces divinités inférieures sont aisés à reconnaître, malgré la conformité de leur habillement avec celui des Tirouvamsha : ils roulent sans cesse dans toute l'île, semblables à certains Fakirs de l'Inde, et forment une classe d'impudens vagabonds, qui sans s'adonner à aucune genre d'occupation, vit de supercheries et de rapines.

Les temples sont particuliérement fréquentés les mercredi et samedi ; mais chaque jour les malades viennent en foule y faire leurs prières et déposer leurs offrandes sur les autels, dans l'opinion où ils sont que leurs maladies sont des effets immédiats de la colère des Dieux, et que leurs ministres seuls peuvent opérer leur guérison. Pour se rendre propices ces divinités, les Singalais célébrent beaucoup de fêtes en leur honneur. Dans le mois de juin ou juillet, ou au renouvellement de la lune appelée *perahar*, ils accourent avec empressement dans les temples, conduits plutot par la crainte qu'ils ont de leurs Dieux, que par un sentiment de religion : cette fête se célébre avec pompe à Candy, le Roi y assiste avec toute sa cour, joint ses prières à celles du peuple, et fait aux Dieux de riches offrandes. Les fêtes en l'honneur de Bouddha ne se célébrent pas dans les temples, mais à l'ombre d'un arbre consacré à cette divinité, ou sur le sommet du mont Hammalel, appelé pic d'Adam, où l'on voit l'empreinte du pied d'un géant que les naturels croyent être de Bouddha, lequel après avoir subi 999 métamorphoses s'élança de là vers le ciel. Certains Européens ont cru voir dans cette empreinte la trace d'un des pieds d'Adam, qui après avoir jetté, du haut de cette montagne, un dernier regard sur le paradis terrestre, passa dans le continent de l'Inde, dont l'île de Ceylan n'était point alors séparée : il y a aussi des Chrétiens qui revèrent dans ce vestige un pas de Saint Thomas. Les peuples de Ceylan, du Pégu, de Siam, de Malacca vont en pélerinage à ce monument sacré. Ils honorent dans des pagodes voisines des images, que certains voyageurs Européens ont prises pour celle d'Adam et Eve. On prétend qu'on y conservait autrefois, comme une précieuse relique, une dent de singe, qui fut emportée par les Portugais en 1564 : les peuples qui professent la religion de Bouddha offrirent aussitôt une somme de 700 mille ducats pour ravoir ce

trésor. Le vice-Roi crut qu'il convenait de prendre une aussi forte somme pour une dent de singe; mais le Patriarche et l'Inquisition aimèrent mieux faire brûler cet objet d'un culte superstitieux.

Soit crainte de communiquer avec les étrangers, soit par le sentiment avantageux qu'ils ont de leur propre sainteté, les Candiens paraissent se rassembler de préférence le jour de cette solennité à l'ombre du *bogaha*, qui est un arbre fameux qu'on trouve à Annarodgbour, ville ruinée, et située dans la partie septentrionale des Etats du Roi de Candy. Cet arbre, selon d'anciennes traditions des habitans, se transporta de lui même, de pays lointains dans l'île de Ceylan, et prit racine au lieu où il est maintenant, pour y servir d'asile au Dieu Bouddha, qui, pendant son séjour sur la terre, aimait à venir se reposer sous son ombrage. Quelques Rois, qui ont mérité le bonheur éternel pour avoir fait bâtir des temples, et fabriquer des images en l'honneur de Bouddha, et qui ont eu leurs sépultures dans le même lieu, se trouvent maintenant transformés en génies bienfesans, et sont chargés de veiller sur les adorateurs de ce Dieu. La prédilection de Bouddha pour l'ombre du Bogaha, est cause que tous les arbres de cette espèce sont un objet de vénération pour les adorateurs de cette divinité, comme l'arbre des Banians l'est pour les Brames.

Dogmes des Singalais.

L'immortalité de l'âme et la résurrection des morts sont les dogmes des Singalais. Ils sont dans la persuasion que l'âme du juste, après sa séparation du corps, est reçue parmi les Dieux, et que celle de l'impie passe dans le corps de quelque reptile, ou de quelqu'animal féroce. Ils croyent que leurs anciens prophétes, et ceux de leurs Rois qui les ont sagement gouvernés, jouissent d'une puissance divine. La prédestination est un autre dogme des Singalais: selon eux, l'homme ne peut éviter en aucune manière le sort auquel il a été condamné en naissant. Néanmoins ils croyent pouvoir mitiger les effets de cette fatalité, par des aumônes abondantes et par les riches présens qu'ils font à leurs prêtres.

Cérémonies nuptiales.

La religion a prêté son voile mystérieux aux cérémonies nuptiales chez les peuples, où les lois de la chasteté sont mieux respectées que parmi les Singalais, aux yeux de qui ces cérémonies n'ont que peu ou point d'importance. Elles semblent n'avoir pour eux d'autre but que de mettre les époux en possession de leurs droits réciproques, et de prouver aux parens qu'ils se sont mariés dans leur propre caste. Cet esprit de convenance dans les ma-

riages fait que les pères et mères cherchent à les assortir, en mariant leurs enfans dès leur bas-âge ; et souvent à peine consommés, ces mariages sont dissous.

Lorsque le mariage est conclu, l'époux fait présent à l'épouse d'un habit de noce de peu de prix, qui consiste en une pièce d'étoffe de 18 à 20 pieds de longueur, et il y en joint une autre pour couvrir le lit. Le mari offre lui même ces présens à la femme, et dès la nuit suivante il peut user de ses droits. L'époux accompagné de ses parens, qui portent avec eux tout ce qu'il faut pour le banquet, se rend à la maison de l'épouse, où, en présence de l'assemblée, ils mangent ensemble de certains mets, pour prouver qu'ils sont de la même caste. On les unit l'un à l'autre par les pouces, qui sont ensuite détachés par les plus proches parens, ou par le ministre de la religion s'il se trouve présent, et ainsi finit la cérémonie. Toutefois cette manière de se marier n'est qu'un faible lien qui semble annoncer une dissolution prochaine : car lorsqu'il s'agit de démontrer que l'union sera durable, on enveloppe les époux dans une longue pièce d'étoffe qui fait plusieurs tours autour de leurs corps, et le prêtre qui préside toujours à cette seconde cérémonie, répand de l'eau sur eux. Quelque soit du reste la cérémonie usitée dans ces noces, le deux époux passent toujours la première nuit dans la maison des parens de la femme, et le jour suivant ils s'en vont à la maison du mari accompagnés de leurs amis, avec toutes les provisions nécessaires pour un banquet splendide. La dote de la fille est toujours proportionnée à la fortune de ses parens: si les époux se trouvent mécontens de leur mariage, ils se séparent sans autre cérémonie, la femme reprend sa dote et l'emporte avec elle. Souvent les Singalais se marient et divorcent plusieurs fois, avant de trouver un époux ou une épouse qui leur convienne. Ils sont libres de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir, n'ayant aucune loi positive à ce sujet : néanmoins la facilité qu'ont les deux sexes de s'unir en mariage et de se séparer à leur volonté, ne contribue pas peu à rendre la polygamie moins fréquente parmi eux.

Dote.

Polygamie.

Knox, en parlant des cérémonies funébres usitées de son tems à Ceylan, rapporte qu'on brûlait les corps des personnes d'un rang distingué, et que pour les pauvres, on les enveloppait dans des nattes, et qu'on les enterrait ensuite sans aucune cérémonie. A la mort de quelqu'un, ses parens et ses amis, lorsqu'ils veulent l'assister

Cérémonies funèbres.

dans l'autre vie, envoyent chercher, au bout de quelques jours, un prêtre qui passe toute la nuit à prier et à chanter pour le salut du défunt, et après qu'il a fini sa tâche, dont il est grassement payé, on le reconduit chez lui au bruit du tambour. Les femmes, pour exprimer leur douleur, laissent leurs cheveux épars sur leurs épaules, et se mettant les mains derrière la tête, elles poussent des cris épouvantables, publient à haute voix les vertus du défunt, et déplorent leur malheureuse destinée. Elles donnent pendant trois jours ces marques d'affliction, que les hommes ne manifestent que par des soupirs étouffés. Percival dit n'avoir remarqué dans cette île aucune cérémonie funèbre particulière aux Singalais, et que si l'usage de brûler les morts y subsiste encore, il est echappé à ses recherches, et ne l'a jamais vu pratiquer. Il ajoute que ces cérémonies y sont maintenant de la plus grande simplicité, et se réduisent à envelopper le cadâvre dans une natte ou dans une pièce d'étoffe, et à le déposer ainsi dans un lieu retiré.

ARTS ET SCIENCES.

LES ruines énormes de palais, de temples, de colonnades en marbre, de pierres revêtues d'inscriptions et sculptées dans le roc, de ponts cintrés avec des arcs, et autres monumens de la plus grande solidité, et d'un travail extrêmement soigné, qu'on apperçoit encore aujourd'hui de tous côtés dans l'île de Ceylan, et surtout vers la frontière septentrionale du royaume de Candy, attestent d'une manière irréfragable que les arts et les sciences y furent anciennement cultivés. Cependant, si l'on en doit croire Percival, ils y sont aujourd'hui tellement négligés, que ces insulaires ne songent nullement à perfectionner celles même des connaissances humaines qui sont les plus utiles aux besoins de la vie.

Agriculture. A commencer par l'agriculture, qui, du tems de Knox, fesait la principale occupation des Singalais, et à laquelle les Grands se fesaient un mérite de se livrer lorsque leurs affaires le leur permettaient, elle se trouve aujourd'hui chez ces insulaires dans l'état le plus sauvage, et il n'y a peut-être pas de pays dans l'Inde où elle soit plus négligée. Semblables à tous les peuples qui habitent des pays montueux, et qui sont habitués à la vie pastorale, les

Ceylanais sont d'une extrême indolence; et comme leur sol, là où il peut être arrosé, produit une assez grande quantité de riz pour leur subsistance, ils se contentent de ce qu'ils en recueillent, et ne s'appliquent en aucune manière à perfectionner leur charrue, ni leurs autres instrumens d'agriculture, qui sont d'une forme on ne peut plus grossière. Le tems de travailler la terre étant arrivé, tous les habitans d'un même village se réunissent avec leurs charrues et leurs bœufs, et s'en vont cultiver leurs champs en commun, emportant avec eux les provisions nécessaires pour tout le tems que doivent durer les travaux; ils font la même chose au tems de la moisson, et ces deux saisons peuvent être regardées comme les époques de l'industrie et d'une fraternité générale parmi eux. Ils se servent de bœufs pour cultiver le riz et pour le battre: Percival dit, que la méthode qu'ils employent pour séparer le grain de la paille est plus expéditive et moins pénible que la nôtre, mais il ne nous en a point donné la description: leur excessive nonchalance leur fait imaginer tous les moyens possibles de s'épargner le travail, et le peu d'alimens qu'il leur faut pour leur subsistance, leur permet de vivre dans l'oisiveté la plus grande partie de l'année: cependant malgré le peu de peine qu'exige d'eux la culture du riz, on en voit plusieurs qui abbandonnent à un voisin moins fainéant qu'eux le soin de faire valoir leurs terres, pour une portion de la récolte qui est ordinairement du tiers.

Culture de la cannelle

La culture de l'arbre précieux qui porte la cannelle était entièrement négligée dans cette île, avant que les Hollandais s'en emparassent. Il y croissait naturellement: et les Européens aussi bien que les indigénes s'imaginaient qu'il ne pouvait prospérer que dans son état sauvage: cependant l'expérience a prouvé dans le dernier siécle que le cannelier cultivé ne diffère aucunement du cannelier sauvage. Le gouverneur Falk fut le premier qui en essaya la culture dans son jardin de Pass à peu de distance de Colombo, et bientôt il en eut une plantation de plusieurs milliers de pieds, qui fournissaient une cannelle excellente. L'utilité de cet essai rendit sa mémoire chère aux habitans, qui pourtant n'imitèrent point son exemple pour plusieurs raisons. Les Européens établis sur les côtes où cet arbre se plait d'avantage, sans s'inquiéter de l'avenir, ne s'occupaient qu'à le couper pour se procurer d'abondantes récoltes. Les naturels, outre que le sol de Candy n'est nullement favorable à son accroissement, furent réduits à un tel excès de dé-

sespoir par les vexations des Européens, qui exigeaient d'eux un tribut en cannelle, qu'ils résolurent de ne rien laisser dans leurs états qui pût dorenavant tenter leur cupidité: et depuis le dernier traité auquel ils ont été contraints de souscrire, ils en ont entièrement abandonné la culture.

Arts, manufactures etc.

Si les Singalais sont mauvais agriculteurs, ils montrent d'un autre côté beaucoup d'habileté dans l'art de travailler l'or, l'argent, le fer et les pierres précieuses. Knox nous a laissé une description exacte des moyens qu'ils employent pour la préparation et la fusion du fer. On connait leur adresse à contrefaire les bijoux: ils ont peu de fabriques d'étoffes, et font des toiles de coton qui, sans être fines, n'en sont pas moins fortes et convenables à leurs besoins: une preuve néanmoins qu'ils savent aussi en fabriquer de belles, c'est que la Compagnie Hollandaise exportait autrefois de Ceylan 100 balles de mouchoirs tous les ans. Ils tirent encore une espèce de sucre brut du cocotier et du palmier. Leurs maisons ne sont que des huttes étroites et basses, qui n'ont point assez de consistance pour porter un étage: les murs en sont faits de planches minces ou de bambous joints ensemble avec des liens de cocotier: car, soit par superstition, ou autre motif que nous ne connaissons pas, ils ne font jamais usage de clous dans la construction de leurs habitations, il ne leur est même pas permis de les blanchir ni de les couvrir de tuiles, cet honneur étant exclusivement réservé à leur Roi. Le toît de ces maisons ordinairement est fait de paille de riz, ou de feuilles de cocotier. De petits bancs de craie adossés au mur dans l'intérieur y servent de siéges. Dans les villes ainsi que dans les campagnes, elles ne sont point réunies, mais dispersées ça-et-là au milieu d'un bois épais, chaque habitant construisant la sienne dans le lieu qu'il lui plait, et sans s'astreindre à aucune regle. Dans les pays montueux, où l'homme a à redouter les bêtes féroces, la morsure des serpens et les inondations, il bâtit sa cabanne sur la cime d'un roc ou sur un arbre. Il faut croire que depuis Knox jusqu'à Percival, ce peuple n'a point changé de méthode à cet égard: car ce dernier voyageur ne fait que répéter les détails que le premier en a donnés.

Langues, sciences etc.

L'idiome de ces insulaires a deux dialectes, qui diffèrent peu l'un de l'autre, et ont chacun leur grammaire. Celui qu'ils employent en poésie ou qu'on parle à la cour porte le nom de *Sanscrit Candien*, et s'appelle plus proprement *Poly* ou *Mangada*. Ce

dialecte, encore en vigueur dans l'intérieur du pays, où l'on peut présumer que la langue s'est mieux conservée, contient beaucoup de mots Arabes, et passe pour être plus correct, plus sonore et plus doux que l'autre. Les naturels prétendent que l'Arabe forme le fondement de leur langage, et que les mots sanscrits dont il est mélangé y ont été introduits par une colonie d'Indiens. Ceux qui habitent sur les côtes parlent le dialecte vulgaire ou Singalais, qui est extrêmement corrompu par l'amalgame d'une foule de mots étrangers: aussi n'a-t-il ni la force ni l'harmonie de celui qu'on parle dans l'intérieur.

Manière de diviser le tems.

Les Singalais divisent le tems à-peu-près comme les Européens, avec cette différence que le premier jour de leur année répond au 28 de notre mois de mars. Ils partagent le tems durant lequel le soleil reste sur leur horison en quinze heures, et le restant du jour en parties égales: cette division est parfaitement exacte, car à la latitude de Ceylan, il n'y a qu'une très-petite différence entre la longueur du jour et celle de la nuit. L'état civil de ce peuple ne lui rend pas nécessaire une plus grande précision dans la mesure du tems, et par conséquent il ne s'occupe point d'un objet auquel il n'attache aucune importance. Avant que les Européens parussent dans cette île, les Ceylanais n'avaient pour horloge qu'un vase percé au fond, qu'ils remplissaient d'eau, et qui se vuidait en une heure, selon leur manière de partager le tems. Ce moyen était plus que suffisant pour eux, et on ne s'en servait gueres qu'à la cour, pour régler la durée d'une cérémonie.

Leur écriture.

Les inscriptions qu'on trouve sur le pic d'Adam et parmi les ruines d'anciennes pagodes, semblent attester que les lettres furent autrefois cultivées parmi les Singalais. Il n'y a pourtant personne aujourd'hui parmi eux qui puisse en entendre le sens. Ce n'est point une chose commune pour eux que de savoir lire et écrire: ces connaissances semblent être le privilége des savans de la secte des *Gones*, qui sont chargés par le Roi d'écrire tout ce qui est relatif aux affaires de l'état et de la religion, et se servent pour cela de caractères Arabes. L'art de fabriquer le papier leur étant inconnu, ils font usage des feuilles du talipot, qu'ils coupent en bandes d'environ un pied de longueur, sur deux pouces à-peu-près de largeur; et ils écrivent sur ces bandes avec la pointe d'un style en acier, qui a un manche en bois ou en ivoire, selon le goût de celui à qui il appartient. Pour que ces caractères deviennent ensuite plus

intelligibles, on passe dessus une huile mêlée de charbon pulvérisé, qui les rend en outre indélébiles. Lorsqu'une de ces bandes ne suffit point poux contenir ce qu'on veut écrire dessus, on en prend d'autres qu'on joint ensemble et qu'on attache à une tablette : ce sont là les livres appelés en langue du pays *Olles*, dont quelques-uns sont richement ornés, et recouverts de plaques minces en ivoire, en argent ou en or. Les lettres ou dépêches du Roi de Candy au gouvernement Hollandais, prouvent que ce Prince se piquait de magnificence dans leur forme extérieure. Ces bandes dont l'écriture était très-soignée, et qui étaient posées entre des feuilles d'or battu, étaient roulées et enveloppées dans une étoffe richement ornée, et presqu'entièrement couverte de pierres précieuses, laquelle était renfermée dans une boite d'ivoire ou d'argent, scellée du grand sceau royal.

Astronomie, Astrologie, Médecine etc.

Les prêtres du premier ordre cultivent l'astronomie, et annoncent, au dire de Knox, les éclipses de soleil et de lune avec beaucoup de précision: ils font des almanachs où sont indiquées les lunaisons, et les saisons les plus propres aux semailles, aux voyages et à une infinité d'autres choses. Ils se flattent de pouvoir prédire, au moyen de leurs connaissances astrologiques, tout ce qui a rapport à la santé, à la convalescence des malades, à la bonne ou mauvaise fortune des enfans aussitôt qu'ils sont nés : aussi les parens s'empressent-ils d'aller les consulter à la naissance de leurs enfans, pour savoir se régler relativement à leur éducation. Les Singalais n'ont ni médecins, ni chirurgiens de profession : chacun tâche d'acquérir le plus de connaissances qu'il peut dans ces deux sciences, et se traite avec certaines herbes qui croissent dans les bois, et avec l'écorce des arbres. Knox est entré dans beaucoup de détails sur la manière dont ils font usage de ces remédes pour se purger, et guérir les plaies, les maux d'yeux, la galle, la morsure des serpens et autres animaux venimeux. Il convient cependant que ces insulaires sont d'une ignorance extrême, et que tout ce qu'ils apprennent consiste à savoir lire et écrire : ce qu'ils font en étendant du sable sur la terre, et après l'avoir uni avec la main, ils tracent dessus des caractères avec le doigt. Le défaut de ces connaissances n'empêche pas qu'on ne soit également estimé parmi eux, c'est pourquoi ils n'ont point d'écoles où on les enseigne.



G. Bigatti f.

MOEURS ET USAGES.

Les Singalais sont doués de plusieurs qualités qui les rendent supérieurs à tous les autres Indiens. Ils ont beaucoup de politesse, et elle est chez eux bien au dessus de l'état de leur civilisation : il ne sont ni menteurs ni fripons comme les autres habitans de la péninsule : ils montrent entre eux beaucoup de douceur et de bonne foi, et sont pleins d'égards pour leurs femmes ; mais leur colère est terrible et dure long tems, et lorsqu'on l'a provoquée, elle ne se termine guère sans un acte de vengeance mortelle.

Nourriture, boisson.

Ils sont singuliérement sobres, et font leur principale nourriture de riz et de fruits : l'action de manger du bœuf est pour eux une chose abominable : ils mangent du poisson là où il abonde, mais rarement de la chair d'aucun autre animal : ils font des confitures excellentes et très-estimées des Hollandais, qui en reçurent en présent du Souverain de l'île, lorsqu'ils y abordèrent la première fois : Knox en cite de diverses sortes, en donnant l'indication des ingrédiens dont elles sont composées. Ils mangent assis sur une natte étendue par terre ; mais lorsqu'il veulent honorer quelqu'un, ils le font asseoir sur un siége, et placent les mets sur un autre devant lui. L'eau est leur boisson ordinaire : quelquefois ils boivent du *rack* qui est une espèce d'eau de vie, mais seulement avant leur repas, comme étant d'un effet plus salutaire : ils ne touchent point avec les lévres le vase dans lequel ils boivent, et se versent la boisson dans la bouche à une certaine distance : Voy. la planche 66. C'est un devoir pour la femme de servir son mari à table, et elle mange ensuite ce qui reste. Ils ne se servent jamais de la main gauche pour préparer ni pour prendre leurs alimens : ils parlent rarement ensemble étant à table, et ne boivent jamais le visage tourné du côté de quelqu'un.

Habillement des hommes.

Les nobles, lorsqu'ils sortent de chez eux, portent une casque de toile de coton blanche ou bleue, avec une pièce d'étoffe de quelqu'autre couleur qui leur ceint les reins, et leur descend jusqu'aux genoux : on jugera mieux par l'inspection de la planche 65 que d'après une description, de la manière dont cette partie de

leur habillement est disposée. Ils portent en outre une ceinture bleue ou rouge avec un poignard, dont le manche est d'un beau travail : à leur côté pend un sabre dont la poignée est en argent, enrichie de pierreries, et le fourreau également plaqué en argent: ils tiennent en main une canne de couleur : un valet les suit, la tête nue, et les cheveux flottans sur les épaules, avec un petit sac contenant des feuilles et des noix de bétel, qu'ils mâchent continuellement. Les Grands et les jeunes gens portent des cheveux longs, qu'ils laissent épars sur leurs épaules, et ils ne les nouent par derrière, que lorsqu'ils se livrent à quelque travail, ou qu'ils sont en voyage. Autrefois ils avaient presque tous les oreilles percées, et y attachaient des poids pour les faire devenir très-longues, comme cela se pratique encore au Malabar; mais depuis que le Prince qui régnait du tems de Knox ne fit plus percer les siennes, l'usage en est presque tombé tout-à-fait. Lorsque les hommes veulent s'habiller, ils se mettent aux doigts des anneaux de cuivre, d'argent, ou d'or selon leurs facultés; mais ils ne portent jamais ni étoffes de soie, ni bas, ni souliers, cet honneur n'appartenant qu'au Roi: ils font consister leur vanité à avoir un grand cortége; et dans leurs promenades, ils sont toujours précédés et suivis d'une foule de domestiques.

Habillement et parure des femmes.

Les femmes, dans l'intérieur de leurs maisons, prennent l'habillement qui leur plait pour leur plus grande commodité, et pour plus de liberté dans leurs occupations domestiques; mais lorsqu'elles sortent, elles se mettent de leur mieux, et montrent plus d'élégance que les hommes dans leurs vêtemens et leur parure. Une espèce de chemise de belle toile de coton blanche et brodée à fleurs leur descend jusqu'aux pieds: leurs bras sont ornés de braceletes en argent, et les doigts de leurs mains et de leurs pieds garnis d'anneaux. Elles portent des colliers d'argent doré et bien travaillé, avec de riches bijoux attachés à leurs oreilles, dont elles ont soin d'élargir tellement l'ouverture, qu'elles semblent avoir un grand cercle de chaque côté du visage. Elle se frottent les cheveux avec de l'huile de coco pour les rendre luisans, et les laissent retomber par derrière; et l'ambition qu'elles ont de paraître en avoir beaucoup, fait qu'elles en augmentent encore le volume par des cheveux postiches. Elles sont dans l'usage de porter une espèce d'écharpe d'une étoffe en soie rayée ou à fleurs, qu'elle se jettent avec une négligence recherchée sur la tête ou sur les épaules, et ont une ou

deux ceintures d'argent qui les ceignent à la moitié du corps; mais elles ne peuvent être chaussées quelle que soit l'élégance de leurs atours.

Meubles.

Le luxe est presqu'entièrement banni des habitations de ces insulaires, et nous ne devons pas nous attendre a trouver de beaux meubles, dans celles mêmes des plus riches d'entre eux. Knox rapporte qu'ils ont des lits, mais sans rideaux et sans chevet, cela leur étant défendu par le Roi : il ne peut y en avoir qu'un seul pour le maître de la maison, les femmes et les enfans dorment sur des nattes étendues par terre, et n'y ont que leurs habits pour toute couverture, mais toute la nuit le feu reste allumé à leurs pieds. Ils ont quelques vases de terre pour faire cuire le riz, un ou deux bassins de cuivre, où ils le mettent pour le manger, un mortier en bois pour le broyer, une pierre platte pour piler le poivre, et un *homeny* qui est un instrument de fer dont ils se servent pour raper la noix de coco : ces ustensiles, avec un petit nombre d'autres de première nécessité, forment presque tout l'ameublement de leurs maisons.

Mœurs dissolues des Singalais.

Lorsque les enfans sont avancés en âge, et qu'il n'y a dans la maison qu'une seule chambre, leurs parens les envoyent dormir chez leurs voisins, qui, pourvu qu'ils soient d'une condition supérieure ou égale à la leur, se montrent bien satisfaits de les recevoir, et les mettent coucher avec leur filles; et bien loin de voir aucune honte en cela, ils se vantent au contraire d'avoir trouvé de tels jeunes gens à leurs ordres. Ce serait un déshonneur pour une fille, et on lui en ferait un grief en justice, que d'avoir couché avec une homme d'une extraction basse ou inférieure à la sienne : elles n'aiment point devenir enceintes, et savent prendre des précautions pour éviter cet inconvenient.

Les Singalais traitent leurs femmes avec beaucoup d'égards, et les regardent non comme des esclaves, mais comme leurs épouses et leurs compagnes. Cette conduite peut paraître incompatibles avec le commerce licencieux des deux sexes, qui est si contraire aux opinions et aux mœurs des Asiatiques, et qui pourtant date dans cette île des tems les plus reculés. M.r Knox nous a fait, de la dissolution de ces insulaires, un tableau qui pourrait étonner nos villes d'Europe les plus corrompues; et M.r Percival, en confirmant à ce sujet la relation de cet ecrivain, dit qu'il a rarement exagéré dans la peinture qu'il a faite de leurs déborde-

mens. Un Singalais, bien loin d'être jaloux de sa femme, se fait un plaisir de la produire en public : les infidélités qu'elle pourrait lui faire, ne déviennent un délit pour elle que quand il la prend sur le fait, et dans ce cas il a le droit d'user de toute l'autorité dont les maris jouissent en Asie. Il est des circonstances où les maris permettent à leurs femmes ou à leurs filles de coucher avec d'autres hommes, et cela surtout lorsqu'ils reçoivent chez eux leurs meilleurs amis, ou quelque personne d'un haut rang. Une mère ne se fait point de scrupule de vendre pour peu de chose les faveurs de sa fille : elle est plus contente encore si elle peut traiter pour cela avec quelqu'Européen, et se vante publiquement de l'honneur dont elle a été trouvée digne.

Cérémonies. Les Singalais sont extrêmement cérémonieux, et ne manquent jamais, en se rencontrant, de s'offrir réciproquement des feuilles de bétel, en signe d'honnêteté et d'amitié. Il mêlent le bétel avec le tabac et la noix d'arec, et y ajoutent, comme tous les autres Indiens, de la chaux de coquillages brulés, qui le rend plus piquant. Pour saluer, ils se couvrent le front avec la paume des mains, et font une profonde révérence : ils observent néanmoins en cela l'attention la plus scrupuleuse relativement à la différence des conditions : car l'homme qui en rencontre un autre d'un rang au dessus du sien, se prosterne pour ainsi dire à ses pieds, en prononçant son nom et ses titres de cinquante manières différentes ; celui-ci passe d'un air grâve, et daigne à peine répondre au salut par un léger signe de tête.

Amusemens. Ces insulaires ne connaissent presqu'aucun amusement ni aucun jeu. Au commencement de l'année, dit Knox, il cessent leurs travaux, donnent de grandes démonstrations de joie, et font consister leur principal divertissement à rouler des noix de coco les unes contre les autres, pour voir celle qui sera la plus dure. Ils en ont encore un d'un autre genre auquel ils se livrent avec passion, croyant de faire un sacrifice à un de leurs Dieux appelé *Potting*, qui, en récompense, écarte de leur pays la tristesse et les maladies. Néanmoins il y a tant de brutalité dans ce sacrifice, qu'il ne se fait jamais dans le voisinage des villes ni en présence des femmes. Ils commencent pour cela par croiser deux bâtons qu'ils ployent en tirant une corde attachée aux deux bouts, et celui qui est assez heureux pour en rompre un, fait de grandes réjouissances, qui consistent en danses et en chansons si infâmes, accompagnées de pos-

tures si indécentes, que nous nous abstenons d'en donner la description. Cette cérémonie obscène était autrefois très-usitée, et le Roi lui même prenait plaisir à y assister; mais depuis quelque tems il l'a défendue sous peine d'une amende pécuniaire, et à présent elle est entièrement tombée dans l'oubli.

Comme nous n'avons parlé jusqu'ici que du costume des Singalais, sans jamais faire une mention expresse des Vadasses, nous ne voudrions pas qu'on crût que c'est par omission que nous avons gardé jusqu'ici le silence sur ce qui concerne ces sauvages habitans des forêts de Ceylan. Cette race particulière d'hommes n'ayant rien de commun avec les premiers, mérite une description à part, et c'est ce que nous proposons de faire maintenant:

Nous ne pouvons d'abord dissimuler notre étonnement d'entendre dire à Percival, qu'il a passé beaucoup de tems à Ceylan, sans avoir su qu'il y avait une telle race d'hommes, et qu'il n'en a oui parler pour la première fois, que lors de la révolution des Singalais en 1780 (1). Cependant Knox avait publié plus d'un siècle auparavant, dans son voyage à Ceylan, une longue relation de ce peuple (2), et Percival ne pouvait point l'ignorer, puisque c'est de là qu'il a extrait toutes les notions qu'il en a données dans sa description de cette île. Quoiqu'on pense de cette réflexion, qui, du reste, ne fait rien à notre sujet, nous dirons que ces sauvages appelés Bedah ou Vaddah, lesquels sont répandus sur divers points de l'île, se trouvent particuliérement et en grand nombre dans la province de Bintan située au nord-est de Candy, dans la direction de Trinquemale et de Batacolo. La tribu qui y habite ne reconnaît d'autre autorité que celle de ses chefs et de ses prêtres, et, réduite à l'état le plus sauvage, n'a aucunes communications avec les autres habitans de l'île. Les Bedah, qui bordent les frontières du district de Jafnapatnam, et ceux qui restent dans la partie ouest et sud-ouest de Ceylan, entre le pic d'Adam et les *Corli* de Raygam et de Pasdam, sont les seuls qu'ayent vus les Européens, et ils sont moins sauvages et moins féroces que ceux qui vivent errans dans les forêts de Bintam.

Les opinions varient sur l'origine de ces peuples: quelques-uns prétendent que ce sont les vrais aborigénes de Ceylan, et que *Opinions sur l'origine des P[illegible]*

(1) Cap. XIII tom. II. pag. 58.
(2) V. IV.e Partie pag. 65 etc.

leurs ancêtres opprimés par les Singalais qui s'étaient emparé de leur île, préférèrent la vie sauvage à un honteux esclavage. Mais une tradition plus accréditée leur donne une autre origine, qui est, que les Bedah ayant été jettés ou abandonnés sur les côtes de Ceylan, s'y établirent; mais que s'étant refusés de seconder le Roi de l'île dans une guerre contre un peuple étranger, ils furent chassés par les indigénes de tous les lieux qu'ils occupaient, et forcés de se réfugier au fond des forêts. D'autres croyent que les Bedah sont des descendans des Candiens, qui n'ont pas voulu renoncer à leur ancien genre de vie, tandis que leurs compatriotes, restés dans les campagnes, ont pris le parti de s'adonner à l'agriculture et de se soumettre à un régime social. Le mêlange de mots Singalais dans le langage de quelques Bedah fortifie cette opinion; mais il n'est pas certain que ce langage soit celui de tous les autres sauvages; et on n'a aucune autre preuve à l'appui des conjectures qui ont été faites sur l'identité de leur origine.

Le teint de leur peau est plus clair que celui des autres habitans de l'île, et approche plus de la couleur du cuivre; leurs traits n'ont rien de difforme: ils portent une longue barbe, et nouent leurs cheveux sur le sommet de leur tête: tout leur habillement consiste en un simple morceau de drap qu'ils s'attachent autour des reins pour se couvrir le derrière.

Les Bedah ont des lois et des usages qui leur sont propres, et d'une haute antiquité. On connait peu la religion qu'ils professent: ils adorent certaines divinités inférieures qu'on peut assimiler aux démons des Singalais: ils célébrent en leur honneur des fêtes et des sacrifices, lesquels consistent à déposer au pied des arbres quelques mets, autour desquels hommes et femmes forment des danses joyeuses, tandis qu'on en fait l'offrande aux Dieux.

Habitans d'un pays couvert de forêts, ils vivent de chasse, et n'ont jamais voulu s'appliquer à l'agriculture: ils prennent leur repos sur la cime ou au pied des arbres; mais dans ce dernier cas ils ont soin d'entourer d'épines et de feuillages l'endroit où ils se mettent, pour en écarter les bêtes féroces, ou au moins pour être avertis au moindre bruit de leur approche, et alors ils grimpent sur l'arbre avec une agilité surprenante.

Le miel qu'ils trouvent en abondance dans toutes leurs forêts forme en outre une partie de leur nourriture, et ils s'en servent au lieu de sel lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de s'en procurer: dans

ce cas, ils enduisent la viande de cette substance pour la conserver, et la mettent dans une boite ou dans le creux d'un arbre, qu'ils bouchent ensuite avec de la craie.

Les Bedah ont des chiens très-estimés pour leur intelligence. Ces animaux leur sont d'un grand secours dans leurs besoins domestiques, et forment leur richesse principale. Les Bedah sont dans l'usage de donner en dote à leurs filles des chiens de chasse.

Leur manière de trafiquer.

Il y a pourtant de ces peuplades moins féroces que les autres, telles que celles qui habitent dans les environs de *Hourly*, province du Roi de Candy la plus éloignée de toutes les autres, lesquelles bien qu'elles ne reconnaissent point sa souveraineté, ne laissent pas de lui porter de l'ivoire, du miel, de la cire et de la viande de daim, objets en échange desquels ses officiers leur donnent, pour une valeur à-peu-près égale, des flèches, des arcs et des étoffes, dans la crainte qu'elles ne reparaissent plus. Les Bedah qui demeurent dans le voisinage des établissemens Européens font les mêmes échanges avec les Singalais contre d'autres objets dont ils peuvent avoir besoin, en usant à cet égard d'un singulier moyen pour n'être point faits prisonniers. Lorsqu'ils veulent se procurer des étoffes, du fer, des couteaux et autres choses semblables, ils s'approchent dans la nuit d'une ville ou d'un village, et déposent dans un lieu fréquenté quelques-unes de leurs productions qu'ils recouvrent d'une feuille de talipot, sur laquelle est écrit ce qu'ils désirent. La nuit suivante ils retournent au même endroit, et y trouvent ordinairement ce qu'ils ont demandé; et comme les Singalais trouvent de grands avantages dans ces échanges, ils s'en vont souvent les offrir à ces sauvages dans leurs forêts, en évitant également de s'en laisser appercevoir, pour qu'ils ne s'enfuyent pas au contraire à leur aspect.

Tel est le petit nombre de notions que nous avons de Knox sur ces singulières peuplades, et que Percival a répétées plus d'un siécle après, sans avoir pu y ajouter la moindre chose.

ILES LAQUEDIVES ET MALDIVES.

A l'occident de la côte du Malabar on trouve éparses dans l'océan Indien les îles Laquedives (1) qui sont au nombre de 32. Ces îles peu élevées, entourées de récifs de corail, de bas-fonds et de bancs de sable, sont couvertes de rizières et de cocotiers magnifiques. On distingue dans le groupe qui est au nord, Métélar, Kittam, Coreny, Amany; et dans le groupe du midi, Lacondy, qui est la plus considérable de toutes, Karoly, Aquelaon, et Kalpeny laquelle a une rivière, dont l'embouchure peut recevoir des vaisseaux de 200 tonneaux. Entre ce deux groupes est le pas appelé Canal d'onze degrés. Ces îles semblent être actuellement sous la protection des Anglais, et leurs habitans sont Malabares.

Entre les Laquedives et les Maldives est la petite île de Malicut ou Malica, dont les côtes sont escarpées et le sol très-fertile. Elle est dans la dépendance d'un Rajah du Malabar.

Iles Maldives. Mais les plus considérables de ces îles, et celles qui méritent une description à part dans un ouvrage, dont le but est moins de traiter de la géographie de l'Inde, que de l'histoire de ses habitans, ce sont les Maldives qui forment un groupe fameux situé à *Leur situation.* l'occident du cap Comorin. Ces îles se succédent sur une ligne presque droite dans la direction du midi au nord, et forment une espèce de cordon très-long; les indigénes en font monter le nombre à 12 mille; mais la plupart sont si petites, qu'elles ne sont pas même susceptibles d'être habitées. La nature les a divisés en treize parties, dont chacune comprend un groupe de petites îles presque contigues, et qui ne sont en grande partie que des récifs ou des bancs de sable, que le flux de la mer ensevelit chaque jour sous les eaux. Ces groupes, auxquels Peyrard (2) donne le nom

(1) Les Lachedives ou Laquedives forment un groupe plus étendu que les Maldives, quoiqu'elles ne soient qu'au nombre de trente. Sonnerat, Voyage aux Indes orient. *Paris*, 1806. Edit. di Sonnini.

(2) Pyrard navigateur français qui échoua sur les Maldives en 1602, est le seul à qui nous sommes redevables d'une relation exacte de ces îles. Une autre relation intéressante est celle du naufrage du vaisseau le Duras au Maldives le 12 avril 1777, capitaine Blancard, expédié de Marseille en juin 1776 pour les Indes orientales. Voy. Sonnerat tom. III., ouv. cit.

d'*Atollons*, sont séparés les uns des autres par de larges canaux ; et chaque Atollon est entouré d'un cordon de récifs qui le défend contre la fureur des vagues, lesquelles viennent s'y briser avec tant de force, que les pilotes les plus hardis n'osent pas s'en approcher. Parmi ces canaux il n'y en a que quatre qui offrent un passage aux vaisseaux de haut-bord, encore les écueils et les courans dont la direction est tantôt au levant et tantôt au couchant, rendent-ils ces passages très-difficiles : aussi les pilotes font-ils ensorte d'éviter les Maldives, en prenant leur route au dessus ou au dessous de ces îles.

Etymologie.

Elles sont appelées des Européens Maldives du mot Indien *Male-Dive*, qui veut dire îles de *Malé*, nom de la principale de ce groupe (1). Il y a au nord de la ligne onze Atollons, dont les noms sont, selon Peyrard, Tilla-Dumatis, Milla-dove-madou, Padipolo, Malos-madou, Ariatollon, Malé, Poulodou, Moluque, Nillandus, Collomadus, Adumatis. Les autres au midi de la ligne sont Souadou, Addou et Pova-Moluque ; mais ces deux derniers, quoique séparés, ne sont comptés par Pyrard que pour un seul Atolon à cause de leur petitesse.

Climat.

La proximité de ces îles de l'équateur les rend sujettes à des chaleurs excessives ; mais les nuits, toujours égales aux jours, y sont très-fraiches. Le partage des saisons y est le même qu'à la côte du Malabar et du Coromandel ; la mousson sèche commence en octobre, et celle des pluies en avril.

Productions des Maldives.

Les plus fertiles de ces îles ne produisent que des herbages et une quantité de cocotiers, dont le fruit fait la nourriture et la boisson des Maldivais, et le bois sert à la construction de leurs édifices. On n'y recueille presque aucune espèce de grains, et le riz qui s'y consomme se tire du Bengale. Parmi les végétaux des Maldives on distingue le candou, arbre dont le bois a la légèreté du liége. F. Pagès, dans son Nouveau voyage autour du monde (2), dit avoir vu dans ces îles deux plantes singulières, l'une appelée *fleur du soleil*, et l'autre *plante mélancolique* : la première ouvre ses fleurs au lever du soleil et les ferme à son coucher, et la seconde au contraire les ouvre à son coucher et les ferme à son lever. Les

(1) Leur vrai nom en langue Maldivaise est *Male-Rague*.

(2) V. Nouveau Voyage autour du Monde en 1788-89-90. *Paris*, 1797, 3 vol. in 8.°

noix de coco des Maldives, grosses comme la tête d'un homme, que les Indiens appellent Tavarcarré, et les Portugais cocos des Maldives, sont jettées sur le rivage par les vagues qui les apportent des Séchelles ou autres îles: elles sont estimées pour leurs vertus médicinales, et se vendent pour cela fort cher sur les lieux même.

On trouve dans les parages de ces îles une grande quantité d'ambre gris et de corail noir; mais on doit mettre au nombre de leurs principales richesses ces petits coquillages blancs et luisans, connus sous le nom de cauris, et appelés boli par les insulaires, qui s'en servent comme de monnaie, et en font tous les ans des envois considérables au Bengale, à Siam et autres lieux (1). Un sac de 12 mille cauris vaut de 5 à 6 francs. Les rats et les fourmis font d'affreux ravages dans ces îles: le bœuf y est rare, on n'y trouve pas de chiens, et la volaille y abonde.

Extérieur des habitans.

Les habitans des Maldives sont en général de haute taille, bien faits et d'une belle physionomie; leur teint est plus olivâtre que noir, cependant on trouve parmi eux des femmes aussi blanches que les Européennes. Les hommes ont le corps velu et la barbe épaisse: ils se rasent par places les poils de la poitrine, ce qui donne, dit Peyrard, à cette partie de leur corps l'apparence d'une étoffe découpée. Les nobles, les ministres de la religion et tous ceux qui ont fait le voyage de la Mecque et de Medine portent la barbe dans toute sa longueur, et ne la rasent qu'autour des levres pour ne point la salir en mangeant et en buvant. Les autres la tiennent très-courte, et seulement autour du menton où elle se termine en pointe. Ils ont pour coutume de se raser à la porte des mosquées, et d'enterrer dans les cimetières les rognures de leurs ongles et de leurs poils: les nobles et les soldats ont seuls le droit de porter de longs cheveux. Les femmes ne sont pas sans quelques charmes: elles laissent flotter sur leurs épaules leur longue chevelure, la parfument, l'entrelacent de fleurs, et y mêlent même quelquefois des cheveux postiches pour en accroître le volume.

Conjectures sur leur origine.

Les Maldivais semblent être de race Indienne mélangée d'Arabes: les premiers habitans de ces îles vinrent probablement de la côte du Malabar, et leur donnèrent le nom de leur ancienne patrie. Le nom de Malabar, ou *Malebar* comme le prononcent les

(1) *Cypraea testa marginato nodosa albida . . . . . Cypraea moneta.* Lin. Syst. nat.

Indiens, signifie, selon la remarque que nous venons de faire, pays de Malé, comme *Male-dive* île de Male. Les Arabes pénétrèrent ensuite dans ces îles, soit dans le huitième siécle lors de leur première incursion dans l'Inde sous le califat de Valid, soit dans le onzième siécle sous la conduite de Gasnevida, ou trois siécles après l'invasion de l'Indostan par les Tartares. Chassés des établissemens qu'ils y avaient formés, ils s'embarquerent pour retourner peut-être dans leur ancienne patrie ; et plusieurs de ces fugitifs ayant trouvé les Maldives, qui sont les premières îles qu'on rencontre en allant des Indes vers l'Arabie, prirent la résolution d'y fixer leur séjour. Quoiqu'il en soit de l'époque, de la cause et des circonstances de cette transmigration, il est certain; qu'une colonie d'Arabes est venue s'établir aux Maldives; qu'elle s'y est emparée de la souveraineté, et y a introduit le culte de Mahomet qui est aujourd'hui la seule religion de ces insulaires, dont la race primitive s'est tellement identifiée, par l'uniformité des dogmes religieux, avec les nouveaux habitans, qu'ils ne forment plus ensemble qu'un même peuple, soumis aux mêmes usages et gouverné par les mêmes lois. Néanmoins on remarque encore quelque différence entre les Maldivais de la partie du sud, et ceux de la partie du nord. Les premiers ont des manières et un langage plus rudes; ils vont presque nus, et les femmes même n'ont pour tout vêtement qu'une simple toile qui leur sert à se couvrir le milieu du corps. Les seconds au contraire sont habillés avec autant de décence que les Mahométans de l'Inde, et se distinguent par leur douceur et leur affabilité. Ainsi malgré le mélange de ces deux peuples, on retrouve encore en eux quelque trace de leur origine primitive.

Histoire moderne des Maldivais.

L'histoire moderne des Maldivais n'est pas plus connue que leur origine; c'est pourquoi nous ne pouvons offrir à nos lecteurs sur ce point que des notions vagues et superficielles, que nous puiserons dans la relation de Peyrard. Les Portugais s'emparèrent des Maldives vers la fin du dix septième siécle. Leurs Missionnaires ayant converti le Rasquan ou Roi du pays, ils l'engagèrent à se transporter à Cochin où il reçut le baptême. Ses sujets, auxquels il s'efforça en vain de faire embrasser le Christianisme, se révoltèrent contre lui, et couronnèrent un Prince de son sang, qui lui avait autrefois disputé le trône. Les Portugais, sous prétexte de défendre le Roi Chrétien, portèrent la guerre dans cette île, s'emparérent de la ville de Malé, où le nouveau Roi fut tué les armes à la main:

Comment les Portugais s'emparérent des Maldives.

ils y bâtirent une forteresse, et soumirent sans peine tout le reste du pays, à l'exception de l'Atollon de Souadou situé au midi, où deux Princes Mores s'étant fortifiés, les Portugais ne purent jamais pénétrer. Les choses restèrent dans cet état pendant dix ans. Tout se fesait à Malé au nom du Roi Chrétien que les Portugais retenaient toujours à Cochin, malgré les murmures du peuple, qui voyait avec regret passer toutes les forces et les revenus de l'état entre les mains de ces nouveaux maîtres. Les deux Princes fortifiés dans l'Atollon de Souadou résolurent de délivrer les Maldivais de ce honteux esclavage; et ayant obtenu des secours de quelques corsaires du Malabar, ils se portèrent sous la forteresse de Malé, la prirent d'assaut, et en massacrèrent la garnison. Indignés d'un pareil affront, les Portugais se rassemblèrent en forces contre ces deux Princes rebelles qui se défendirent vaillamment, et après une guerre des plus opiniâtres, il fut convenu entre les deux partis; que la propriété des Maldives resterait aux deux Princes, sans cependant qu'ils pussent s'arroger le titre de Raquan; que les Maldivais seraient obligés de prendre un passeport des Portugais, toutes les fois qu'ils voudraient aller commercer au dehors; et qu'il serait fait une pension annuelle au Roi Chrétien, non à titre de contribution, mais seulement de don gratuit. Quelques années après cette révolution, un jeune Portugais, élevé à la cour des deux Princes Mores, et comblé de leurs bienfaits, conçut le projet de s'emparer du trône des Maldives, et entretient pour cela des correspondances secrètes avec le Conseil de Goa; mais sa trahison ayant été découverte, il en fut puni par une mort cruelle, juste châtiment de son ingratitude et de sa perfidie.

Les Maldivais pillés par les corsaires.

Le royaume des Maldives essuya en 1607 une catastrophe, qui peut être mise au nombre de ses principales révolutions. Des corsaires du Bengale se portèrent sur Malé avec une flotte de seize bâtimens, et furent introduits dans le port par un pilote Maldivais. Le Rascan saisi d'effroi, s'embarqua précipitamment sur quelques galères avec ses femmes et ses richesses pour aller se réfugier dans les îles méridionales, que la difficulté des passages rend presque inabordables. Les pirates descendirent dans l'île sans aucune résistance; mais leur chef ayant appris la fuite du Roi se mit aussitôt à sa poursuite avec huit galères, le rejoignit, et après un combat sanglant dans lequel le Roi perdit la vie, il revint chargé de toutes ses richesses. Ces corsaires commirent en même tems une infinité

de ravages dans l'Atollon de Malé, ainsi que dans les îles voisines qu'ils saccagèrent pendant dix jours, au bout desquels ils en emportèrent un immense butin. Ils laissèrent le royaume plongé dans un abyme de maux, dont l'excès s'accrut encore par les dissensions qui s'élevèrent entre deux Princes nationaux pour la possession de la couronne. Enfin après de longs et cruels déchiremens, le frère de la Reine principale, protégé par le Roi de Cananor, fut mis sur le trône.

Les Maldivais obéissent à un seul maître dont le pouvoir est despotique : néanmoins il remet aux prêtres le soin des affaires les plus importantes. Les treize Atollons forment autant de gouvernemens particuliers, dont les chefs appelés Naïbe, réunissent aux fonctions du sacerdoce l'exercice du pouvoir législatif, et décident souverainement de toutes les affaires. Ils ont sous eux d'autres magistrats appelés *Catibi*, pris dans l'ordre des prêtres, qui administrent la justice dans toutes les îles dépendentes de chaque Atollon. Le *Naïbe* qui réside à Malé, a une sorte d'inspection sur tous les autres Gouverneurs. On l'appelle *Pandiare*, et il est le souverain pontife et le premier magistrat de la nation. Les autres officiers de l'empire sont; les *Chilaghi*, dont les fonctions ne diffèrent point de celle de Lieutenant général du Roi; le secrétaire d'Etat; l'intendant des finances; le grand trésorier; les *Mocouri* qui composent le conseil du grand *Naïbe*, lequel est obligé de les consulter dans toutes les affaires de quelqu'importance; les *Moscouli* ou capitaines des gardes etc. Le Roi assigne à ces différens officiers certaines îles de son domaine, et leur donne en outre quelques mesures du riz pour leur subsistance. *Gouvernement.*

Une loi singulière, et qu'on ne trouve que chez ce peuple, est celle qui met la punition des délits les plus grâves à la discrétion de l'offensé. Là on ne tient aucun compte des offenses, s'il n'y a point de plaintes portées contre l'aggresseur. Lorsque les enfans de quelqu'un qui a été assassiné sont en bas-âge, la condamnation du coupable est différée, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis le discernement nécessaire, pour pouvoir décider du genre de châtiment à lui infliger. La pédérastie, l'inceste, l'adultère, délits très-communs dans cette île, sont punis du fouet; mais cette peine est quelquefois si cruelle, qu'elle devient mortelle. Pour les vols un peu considérables le coupable a la main coupée. *Lois.*

Noblesse. La noblesse jouit dans cette île de très-grands priviléges: elle s'y acquiert par la naissance, par les emplois, ou par une patente du Prince. Les femmes la conservent même en se mariant avec un roturier, et la transmettent, non à leurs maris, mais bien à leurs enfans: il en est de même d'un noble qui épouse une roturière. Les gens du peuple ne peuvent s'asseoir en présence d'un noble: lorsqu'ils en rencontrent un, ils sont obligé de s'arrêter jusqu'à ce qu'il soit passé, et s'ils portent par hazard quelque fardeau, ils faut qu'ils le posent aussitôt à terre.

Habillement du Roi. Le Roi des Maldives prend, comme nous venons de le dire, le titre de *Rascan*. Son habillement ordinaire consiste en une casaque de toile fine qui dépasse à peine la ceinture: le reste du corps est couvert d'une espèce de tablier joint à la casaque par une large ceinture, et dont les extrémités, qui tombent presque jusqu'à terre, sont ornées de riches franges. Ce tablier est encore rétenu au moyen d'une chaîne d'or qui a une grande agrafe enrichie de diamans: il a les jambes nues, et pour chaussure des sandales de cuir doré.

Ses revenues. Toutes les productions du sol sont la propriété du Roi, qui perçoit en outre des droits sur les cauris, le poisson sec, et toutes les marchandises étrangères: l'ambre, le corail, tout ce qui croît sur les côtes, ou qui y est jetté par les flôts lui appartient également. Mais une des principales sources de son revenu est dans le commerce qu'il fait à l'étranger pour son propre compte.

Palais du Roi. Ce Monarque fait sa résidence à Malé, et son palais est au milieu d'un vaste enclos qui renferme des jardins délicieux embellis de jets d'eau et d'étangs: il est bâti tout en pierres, et peu élevé, n'ayant qu'un seul étage. Les nombreux appartemens dont il est composé forment plusieurs cours qui ont chacune une belle piscine; son entrée principale est une salle très-vaste qui a la forme d'une tour carrée, et sert de corps de garde, où se trouvent quelques pièces d'artillerie et autres armes. De cette salle on passe dans une autre où se tiennent les courtisans, qui sont obligés de s'y rendre tous les jours à midi pour y recevoir les ordres du Roi. Les étrangers s'arrêtent dans la première salle, et il n'y a que les officiers du palais qui puissent entrer dans la seconde: tous ces appartemens sont élevés; les deux premières salles sont à trois pieds au dessus du sol: des nattes de toute beauté sont étendues sur le plancher, les murs sont tapissés de riches étoffes en soie; et, du

plafond, qui est également couvert de tapisseries magnifiques, pendent des franges en quantité et de la même étoffe.

Religion, arts, sciences, usages etc.

Les Maldivais professent la religion Mahométane; mais il conservent encore des traces d'un ancien culte dans les offrandes qu'ils font au Dieu des vents, en lançant sur la mer des barques pleines d'ambre et de bois odorans allumés. Ces autels flottans couronnés de fleurs sont emportés au loin sur les flots, et les couvrent de vapeurs aromatiques. Les Maldivais les plus instruits parlent l'Arabe, expliquent l'Alkoran, et ont quelques notions d'astronomie et de médecine. Pyrard dit que cette nation est spirituelle, adroite, industrieuse, et vaillante; mais qu'elle est portée par son tempérement ardent à la licence la plus effrénée. L'adultére, l'inceste, la pédérastie sont des vices communs parmi elle.

Dans tout le groupe des Maldives il n'y a pas une seule ville de marque. Les maisons éparses au milieu de plantations de cocotiers, ou réunies sans ordre, sont construites pour la plupart en bois de cocotier et couvertes de feuilles. Malé, qui passe pour la capitale, a une lieue et demie de tour et est sans enceinte : on y voit quelques maisons alignées et séparées par des rues, et d'autres bâties çà-et-là, et sans aucune régle : les habitations du peuple sont en bois, et celles des riches en pierre.

Les Maldivais parlent une langue particulière, et s'habillent d'une étoffe de soie ou de coton trés-légère. Les objets principaux qu'ils exportent sont; des voiles et des cordages pour les navires, dont le cocotier seul leur fournit la matière; de l'huile, du miel, des cocos, du poisson sec, des tortues, des toiles peintes, des étoffes de soie, et des nattes de diverses couleurs, qui l'emportent en beauté et en qualité sur toutes celles qui se fabriquent ailleurs. Ils reçoivent en échange des soies et des cotons écrus, des toiles blanches de coton, des essences odorantes pour parfumer le corps, du riz, des noix d'arec, du fer, de l'acier, de l'or, de l'argent, de la porcelaine, des drogues et autres danrées que le pays produit.

L'INDE
AU DE LA DU GANGE
OU
L'INDO-CHINE
DÉCRITE

PAR

LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

INTRODUCTION.

Après la description que nous avons faite du costume des habitans du vaste empire de la Chine, des îles adjacentes, de la Corée et du Japon, nos lecteurs verront sans doute avec plaisir que nous leur donnions ici celle du costume de divers peuples, qui ont avec les Chinois, auxquels ils ont été soumis à plusieurs reprises, beaucoup de rapports, non seulement de religion, de langage et d'usages, mais encore de physionomie, de stature et de couleur. Ces peuples sont, les Birmans ou Bragmans, les habitans du Tonquin et de la Cochinchine, de Camboge, de Laos, de Siam et de Malacca: ils sont compris en général dans cette partie de l'Asie appelée par les géographes Inde extérieure, ou Inde au delà du Gange, et à laquelle Malte-Brun et autres donnent le nom d'Indo-Chine, à cause de leur ressemblance avec les Chinois.

L'existence de cette contrée de l'Inde n'était pas inconnue aux anciens, et c'est à quoi se réduisaient à-peu-près toutes les notions qu'ils en avaient. Le penchant qu'on a assez ordinairement à donner une grande importance aux choses qu'on connait le moins, est sans doute ce qui a porté Ptolémée à décorer, dans sa géographie, des noms pompeux de région d'or et d'argent, toute cette étendue de pays situés à l'est du Gange, ainsi que la péninsule qui sépare le golfe de Siam de la Baie du Bengale. Mais bien que les écrivains de l'antiquité ne nous ayent transmis aucuns éclaircissemens sur leurs productions, leur population, leur étendue et leur situation, nous sommes presque certains, que dès les tems même où Ptolémée traçait la carte qu'il nous a laissée de la péninsule orientale, ses principaux ports étaient fréquentés par des navigateurs étrangers qui y fesaient un commerce florissant, puisque ce géographe les désigne sous le nom de marché.

Depuis lors jusqu'à nos jours, ces contrées lointaines sont retombées dans l'oubli, et un voile épais a caché aux Européens les évenemens qui s'y sont passés, jusqu'à l'époque où le génie entreprenant d'Emmanuel de Portugal nous a ouvert une nouvelle source de richesses, sur les ruines du commerce de l'Egypte et de la République de Venise.

L'occupation de Malacca par les Portugais au commencement du dixseptième siécle leur acquit bientôt une influence considérable sur les états voisins; et si nous avons quelques relations sur les régions orientales de l'Inde, c'est aux écrivains de cette nation que nous en sommes redevables. Nous devons avouer cependant que leurs écrits, remplis d'hyperboles et de faits extraordinaires, ne nous paraissent pas toujours mériter la plus grande foi; mais il faut convenir aussi qu'ils peignent avec vérité le génie et le caractère de ces peuples. Les relations même de Mendez Pinto, surnommé le prince des fables, nous mettent en état de juger du degré de civilisation et de grandeur où ils étaient parvenus, lorsqu'on les prenait faussement pour des barbares. Il nous a rapporté plusieurs faits importans concernant les guerres et les révolutions arrivées en diverses parties de l'Inde, et c'est à lui seul que nous devons toutes les notions que nous avons sur les Rois du Pégu jusqu'en l'an 1550 : ce qui comprend la grande révolution qui à été opérée par les Barmas ou Bramas, et les premiers accroissemens de leur puissance. Mais, comme nous venons de l'observer, il est bien difficile de distinguer le vrai du faux dans tous ces écrits, et beaucoup d'auteurs sont tombés dans de grandes erreurs pour y avoir cru trop légérement. L'abbé Prevost, dans la continuation qu'il a faite de l'histoire générale des voyages, a publié toutes les fables absurdes dont fourmillent ces prétendus voyages en Chine et en Tartarie, ainsi que celui fait à la cour de Calaminhan, et l'on y trouve à peine le nom d'un seul endroit ou d'une seule personne qui soit vrai. Ce qui doit paraître encore plus étrange, c'est qu'il a omis de parler des révolutions du Pégu, qui sont peut-être, généralement parlant, ce qu'il y a de plus certain et de plus intéressant dans la relation de Pinto.

Les autres voyageurs qui ont été les premiers à visiter ces pays après Pinto, et qui nous en ont laissé quelques relations, sont, Edouard Barbosa, César Fédéric, Gaspard Balbi et Ralph Fitch. C'est d'eux que nous tenons en quelques points la suite des affaires du Pégu jusqu'en 1587. Depuis cette époque jusqu'à la chute de la Monarchie des Péguans, arrivée en 1620, on trouve quelques renseignemens qui peuvent servir de supplément aux relations de ces voyageurs dans les lettres des Jésuites Pimenta, Fernandez et Boues, ainsi que dans l'Asie Portugaise de De Faria-y-Sousa, qui ne nous offre qu'un petit nombre de notions jusqu'à l'an 1640.

Nous avons acquis des connaissances un peu plus étendues et plus satisfesantes sur le royaume de Siam dans les relations des ambassades que la France envoya au Souverain de cet état, et qui ont été publiées vers la fin du dix septième siécle : néanmoins ces relations ne nous fournissent que bien peu de lumières sur l'histoire politique, et sur la géographie de ces contrées. De là, les erreurs sans nombre et la confusion qui régnent dans les descriptions que nous en ont données les géographes ; et De Lisle lui même s'est grâvement trompé dans ses cartes géographiques, pour avoir accordé trop de confiance à l'histoire de Siam par Loubère. Il faut convenir pourtant, ce qui n'est pas d'un médiocre avantage pour nous, que le principal but de ces écrivains a été de décrire les usages et les mœurs de ces peuples. Nous devons ne pas omettre non plus de faire ici une mention honorable des voyages de Dampier et du capitaine Hamilton, qui, dans sa nouvelle Relation des Indes Orientales, a exposé l'état actuel des pays et des îles qui se trouvent entre le Cap de Bonne Espérance et le Japon.

Avec de semblables matériaux, nous ne pouvons guères nous flatter de donner à nos lecteurs une histoire précise de la péninsule ultérieure de l'Inde ; ils sont trop défectueux, et la difficulté de lier ensemble les relations éparses et discordantes de tous ces voyageurs est cause, que, jusques aux dernières découvertes qui viennent d'être faites, on n'a eu sur ces peuples que des notions douteuses et imparfaites.

Cependant, au moyen de ces nouvelles connaissances, nous nous trouvons en état de présenter à nos lecteurs un tableau du costume de cette partie de l'Inde, plus véridique et moins incomplet que ceux qu'on en a eus jusqu'à présent. Hunter est le premier qui nous a transmis des détails satisf sans sur le Pégu (1) : c'est de lui que nous tenons l'histoire de la révolution qui, vers le milieu du dernier siécle, fit passer ce pays sous la domination des Birmans, et il nous a laissé une description exacte du caractère des Péguans.

(1) Description du Pégu et de l'île de Ceylan, renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions etc. de ces contrées, par W. Hunter, Jean Christophe Losef et Eschelskroon, traduite de l'Anglais et de l'Allemand par M. . . . . . *Paris*, *Maradan*, 1793, 2. part. formant 1. vol. in 8.°

Nachricht von den Einwohnern des Königreichs Pegu in Indien (dans le Magasin du Bas Elbe en 1788.)

Le royaume d'Ava est un état considérable; mais avant le voyage du Major Michel Symes, qui y fut envoyé en qualité d'ambassadeur par le gouvernement Anglais en 1795, son nom était à peine connu. Cet écrivain fait précéder la relation de son voyage dans ces deux régions, d'un abrégé historique sur le royaume d'Ava, dans lequel il traite du costume de ses habitans d'une manière à donner une idée avantageuse de son exactitude et de sa fidélité (1). Une circonstance des plus remarquables de son voyage, c'est d'être abordé aux îles d'Adaman, jadis l'effroi des navigateurs, comme l'atteste la relation des deux Mahométans publiée par Renaudot, où les habitans de ces parages sont peints comme anthropophages. On trouve en outre dans le même ouvrage des descriptions curieuses et intéressantes, et entre autres celle des ruines de Mavalipouram, qui semblent être les restes d'une grande ville détruite depuis plusieurs siécles. Les relations de l'ambassade en Chine par Makartney, de Barrow sur la Cochinchine, de Sonnerat sur les Indes orientales, et autres encore dont nous parlerons plus particuliérement ailleurs, nous ont aussi puissamment aidé à nous former une idée précise du costume des peuples dont nous allons donner la description.

(1) Samuel Symes's Major an Account of an Ambassy to the Kingdom of Ava sent by the governor general of India, in the year 1795, *London*, 1800, in 4.°

Traduit en Allemand (dans la Bibliothèque de Sprengel). Traduit en Français par S. Castera. *Paris*, *Buisson*, 1801, 2 vol. in 8.°, avec une collection de 30 gravures in 4.°

DESCRIPTION GÉNÉRALE
DE L'INDO-CHINE.

L'Indo-Chine, dont l'intérieur nous est encore presqu'entièrement inconnu, s'étend sous la forme d'une double péninsule qui est resserrée, d'un côté par le golfe du Bengale, et de l'autre par la mer de la Chine. Entre quatre chaînes de montagnes dont l'existence n'est encore que soupçonnée, qui, du Tibet courent dans une direction parallèle vers le midi, se trouvent trois longues vallées principales, arrosées par trois grands fleuves qui sont, l'Ava, le Siam, et la Camboge, dont les sources et le cours supérieur sont encore ignorés de nous. Celle de ces chaînes qui nous est un peu mieux connue, et qui, par sa hauteur et sa largeur, semble être une des plus considérables de l'Asie, a son origine dans la province Chinoise de You-nan, et sert, à l'occident, de frontière à la Cochinchine et au Tonquin, qu'elle sépare des royaumes de Laos et de Camboge.

Climat.

On croit que dans l'intérieur de ces contrées le climat est tempéré, comme celui des provinces septentrionales de l'empire des Birmans. Les côtes en général sont sujettes à de grandes chaleurs, qui pourtant sont modérées par des vents de mer plus humides et plus frais que ceux qui régnent dans l'Inde proprement dite.

Végétation.

Ces chaleurs, combinées avec l'effet des inondations périodiques qui ont lieu dans les vallées inférieures par les débordemens des fleuves, impriment à la végétation de l'Indo-Chine un caractère particulier de vigueur et de magnificence. On voit s'élever dans les forêts l'arbre majesteux qui fournit le bois d'aigle, ou l'*aloexylum verum*, et celui du Sandal blanc qui embaument l'un et l'autre de leurs parfums tous les palais de l'orient. Le sycomore et le bananier croissent à chaque pas, et les *bignonies*, les palmiers à éventail, le *calophyllum*, et les nauclées d'orient rivalisent de grandeur et de beauté.

Mais l'arbre appelé tek ou teak, dont le bois est singulièrement estimé pour la construction des vaisseaux, par la propriété

qu'il a de se conserver incorruptible dans l'eau pendant cent ans et plus, cet arbre fameux qu'on peut regarder à juste titre comme le prince des forêts de l'Asie méridionale, mérite que nous en fassions une description particulière. Le tek est un arbre gigantesque, dont l'écorce serrée et raboteuse est de couleur cendrée : ses feuilles sont disposées vis-à-vis les unes des autres ; elles sont fort grandes, aigues, argentées en dessous, et dessus parsemées de petits points blanchâtres. Ses fleurs sont blanches et petites, et poussent par petits bouquets, avec des feuilles rangées au dessous deux à deux le long de toutes les branches. Son fruit est une baie grise de la grosseur d'une noisette. Voy. la planche 67 fig. 4. Cet arbre croît naturellement et en quantité au Malabar, dans les royaumes d'Ava et de Pégu, à Ceylan etc., et forme sur les montagnes plus que dans les plaines de vastes forêts, dont l'influence est nuisible à la santé. Les ouvriers employés à le couper, quoique nés et élevés, pour ainsi dire, à l'ombre des ces colosses du régne végétal, portent sur leur physionomies l'empreinte des émanations d'un séjour pernicieux, et parviennent bien rarement à un âge avancé.

Le gingembre, le cardamome, la cannelle, le poivre, le jalap, la scammonée, la casse, le tamarin, (voy. la planche ci dessus fig. 3), sont les principales plantes aromatiques et médicinales que produit en abondance le sol de l'Indo-Chine. Celles qui servent aux arts sont entre autres, la carmentine *justicia tinctoria*, qui donne une belle couleur verte; trois espèces de royoc, *morinda umbellata*, *carthamus et gamboga*, toutes propres à teindre en jaune ; l'indigo et le bois rouge de la *lawsonia spinosa* et de *sapan*, et beaucoup d'autres végétaux, dont l'industrie extrait diverses substances qui forment la base de différentes sortes de couleurs et de vernis. La canne à sucre, le bambou, et le sard trois plantes célébres de la famille des roseaux se trouvent, savoir; les deux premières dans les terreins marécageux et fertiles, et la dernière sur les côteaux exempts d'humidité. Le bananier, le cocotier et le palmier sagou, (voy. la même planche fig. 2), fournissent aux habitans une nourriture abondante. La vigne croît dans les bois; mais l'extrême chaleur et la mauvaise culture en rendent le fruit inférieur à celui d'Europe. On a en place, l'orange, le citron, le mango, l'ananas, le litchi *dimocarpus*, le mangostane, et autres fruits inconnus en Europe.


1
2
3
4
G. Bigatti f.

L'éléphant, le rhinocéros, le tigre, le léopard, l'ours, l'orang-outang et autres espèces de singe, le buffle, le cerf, ainsi que diverses sortes d'antilopes sont les principaux animaux de l'Inde extérieure. *Animaux.*

Les rivières du Pégu continuent à charrier de l'or dans leurs sables; mais ce précieux métal, ainsi que l'argent, se trouvent encore en plus grande abondance au Tonquin et à la Cochinchine que dans l'Empire Birman. *Minéraux.*

Les habitans, à l'exception des Malais, ont, comme nous l'avons observé, beaucoup de ressemblance avec la race Chinoise, par la stature, leur visage carré, leurs cheveux crépus, et leurs yeux oblongs et petits: d'où quelques-uns ont inféré qu'ils avaient une origine commune avec les Chinois. *Habitans.*

Les langues de ces nations portent le caractère de pauvreté particulier aux langues monosyllabiques du Tibet et de la Chine: elles se divisent en trois classes; dont l'une, appelée Bramane, se parle à Ava et dans l'Aracan; l'autre, Siamoise, dans les royaumes de Siam et de Laos; et la troisième, Annamitique, est en usage dans le Tonquin et la Cochinchine. Le dialecte du Pégu diffère de ces trois langues, mais il est encore peu connu. Le Malais qui est encore répandu dans toute l'Océanique, a plusieurs racines qui dérivent du Sanscrit et de la langue des Bragmans. *Langues.*

La religion de Boudda, originaire de l'Indostan, règne sous diverses formes dans toute l'Indo-Chine. Les livres sacrés sont écrits en langue Baly, dialecte dérivé du sanscrit; et cette langue est devenue celle de la religion et des savans, excepté chez les Malais, en Cochinchine et au Tonquin, où Boudda est adoré sous le nom de Fò. *Religion.*

Nous donnerons un plus grand développement à ces notions générales, dans les descriptions particulières que nous ferons de chacun de ces peuples. Le premier état qu'on rencontre en revenant de l'Inde étant l'empire des Birmans, ou des Bragmans, c'est par lui que nous allons commencer ce traité, en y comprenant, selon la division la plus naturelle de ces contrées, le royaume d'Ava, le Pégu, le Cassay et l'Aracan.

EMPIRE DES BIRMANS OU BRAGMANS.

TOPOGRAPHIE.

Origine du mot Birman.

Les habitans du royaume d'Ava, au dire de Malte-Brun, sont appelés Bragmans ou Bouragmans par les uns, et Boumans ou Birmans par les autres, sans que cet auteur nous indique d'où ces noms tirent leur origine. Nous trouvons que les *Barmas*, connus généralement sous le nom de *Bramas*, habitaient originairement l'Ava selon quelques écrivains, ou, selon Mendez Pinto, vivaient dans les montagnes qui entourent le Pégu; et que de là ils se répandirent peu-à-peu dans les contrées voisines. Quoiqu'il soit de ces opinions, ce qu'il y a de certain, c'est que les Bramas ayant possédé pendant plusieurs siécles, non seulement le royaume d'Ava, mais encore plusieurs autres royaumes ou états qui en fesaient partie, ils ont donné leur nom aux habitans, qui, de *Barmas* ou *Bramas* auront probablement été appelés Bragmans.

Etendüe et confins de l'empire Birman.

Il serait bien difficile de donner une indication précise des limites de l'empire Birman. Le Docteur Buchanan, qui a accompagné Symes dans son ambassade au royaume d'Ava, confesse ingénument de n'avoir pu parvenir à se former une idée exacte de cette partie de la terre, si peu connue jusqu'ici, malgré toute la diligence qu'il a mise à rechercher les notions géographiques dont il avait besoin à cet effet. Néanmoins, les renseignemens qu'il a pu se procurer sont extrêmement précieux et d'une grande importance; et nous pouvons assurer d'après eux, avec assez de vraisemblance, que l'empire Birman s'étend à présent depuis le 9.e jusqu'au 26.e degré de latitude nord, et depuis le 92.e jusqu'au cent septième degré de longitude est du méridien de Greenwich. Ces dimensions lui donnent par conséquent 1050 milles géographiques de longueur, sur environ 600 de largeur, ou, selon Malte-Brun, 380 lieues de longueur, sur une largeur qui varie depuis 130 jusqu'à 180 lieues.

Aspect du pays

Cet empire renferme presque toutes les variétés du sol et de la perspective. Un delta uni et marecageux s'étend à l'embouchure de l'Irrauady; et, derrière des collines d'une pente douce entrecoupées de vallées pittoresques, de hautes montagnes élèvent leurs cimes majestueuses. On trouve dans le royaume d'Ava, et surtout au nord, quelques mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, et d'étain: cer-

taines montagnes donnent des rubis, des saphirs et autres pierres précieuses; et le marbre qu'on tire dans les environs d'Ummerapoura la capitale, ne le céde point au plus beau de l'Italie.

Climat.

Les saisons y sont régulières; on n'y ressent point de froid extrême, et les grandes chaleurs qui précédent la saison des pluies y sont de courte durée. Cette contrée, bien que située sous la zone torride, jouit cependant d'un climat tempéré, qu'elle doit sans doute à son élévation.

Végétaux et animaux.

Le sol des provinces méridionales est d'une extrême fertilité, et donne des récoltes de riz aussi abondantes que celles qu'on admire dans les cantons les plus riches du Bengale. Les grains y sont de la plus belle qualité, et la canne à sucre, le tabac, l'indigo, le coton et presque tous les fruits qui croissent sous le tropique, sont des productions indigénes de ce pays. On y trouve encore presque toutes les espèces de bois connues aux Indes. Les animaux y son les mêmes que ceux que nous avons dit être particuliers à l'Inde extérieure. Le Pégu abonde en éléphans.

Figure des Birmans.

Les Birmans ont plus de ressemblance de physionomie avac les Chinois qu'avec les Indiens. Les hommes ne sont pas d'une haute taille, mais ils sont robustes et très-agiles : les femmes des provinces septentrionales surtout sont plus belles que celles de l'Indostan, et fort-bien faites, malgré que leurs formes ne soient pas délicates : leur chevelure est longue, noire et épaisse.

Topographie de l'empire Birman.

Le vaste royaume d'Ava avait pour capitale l'ancienne ville de ce nom, qui est tombée en ruine depuis la fondation d'Ummerapoura, ville nouvellement bâtie sur la rive orientale d'une grande rivière qui se jette dans l'Irrauady. Cette ville, dont les tours et les obélisques élevés, annoncent de loin la résidence d'un Monarque, est située au bord de la rivière et du lac Touzzemakh, et semble, comme une autre Venise, sortir du sein des eaux au milieu d'un grand nombre d'îles. Thongo, où se fabriquent des toiles de coton, et Prome où l'on dresse les éléphans du Roi, sont des villes considérables dans la partie méridionale d'Ava. Ce pays renferme plusieurs tribus à demi sauvages. La partie orientale de ce royaume est presqu'encore entièrement inconnue.

Royaume du Pégu.

Le royaume de Pégu s'étend sur toutes les terres qu'arrosent l'Irrauady et le Thaluyan. En détruisant la ville de Pégu, les Birmans ont épargné les temples et la fameuse pyramide de Schoe-Madou, dont nous parlerons en son lieu. Rangun, qui depuis long tems

est le refuge des débiteurs de l'Inde qui ne veulent point payer, est un des principaux ports de l'empire Birman: on y compte cinq mille maisons, et environ trente mille habitans. Syriam était aussi un port très-fréquenté, et il s'y fesait un grand commerce, lorsque les Portugais, et après eux les hollandais, y avaient une factorerie.

Cassay et Katchar.

Le Cassay est situé au nord-ouest du royaume d'Ava, dont il est séparé par la rivière Kiu-Duem, qui se jette dans l'Irrauady un peu au dessus de la ville de Sembieu-Ghieun. La nation qui l'habite a joui par intervalles de l'indépendance. Les guerres des Birmans et des Péguans lui ont fait espérer vainement de pouvoir secouer un joug auquel elle n'était pas accoutumée, car le Rajah de Mounnepoura capitale du Cassay demanda la paix, qui fut conclue à l'avantage des Birmans. Cet état confine avec le royaume et la principauté de Katchar, dont la capitale est Kaspour.

Aracan.

Le royaume d'Aracan, au dire des écrivains les plus dignes de foi, n'a jamais été tributaire d'aucune autre puissance jusqu'en l'an 1783, que Mindé-Ragée-Praw, instruit de la faiblesse de Mahasoumda dernier Roi d'Aracan, conquit ce royaume, et en fit une province de l'empire Birman.

Les habitans d'Aracan appellent leur pays Yèe-Kien; les Indiens lui donnent le nom de Rossaun, et les Persans de Rechan. Ce royaume est situé au sud-sud-est de la rivière Naff, qui le sépare des domaines de la Compagnie des Indes Anglaises, et il s'étend jusqu'au cap Négrais où commence l'ancien empire du Pégu. Il est entouré en grande partie par la chaîne des hautes montagnes connues sous le nom de Anoupectoumiou. La rivière d'Aracan qui dans son origine n'est qu'un filet d'eau, s'élargit considérablement au dessous de Tellakée, et devient navigable. Les îles de Chedouba, et de Ramrée, que les Birmans appellent Magou-Kioun, et Yamgée-Kioun, sont grandes et bien cultivées. Ces deux îles, avec l'Arracan proprement dit, et le Sandouy, sont les quatre provinces qui composent le royaume d'Aracan.

Malgré l'avantage de sa situation, l'Aracan n'a jamais fait un grand commerce: les seules choses qu'il fournit sont, du sel, de la cire, des dents d'éléphant et du riz qui y croît en abondance. On prétend que sa population monte à deux millions d'habitans, et qu'Aracan sa capitale renferme 600 temples.

Précis historique de l'Empire Birman.

Nous avons déjà vu si cette partie de l'Inde était connue des anciens, et quels sont les principaux écrivains qui en ont parlé.

Symes, dans le premier volume de son voyage dans l'Empire Birman, nous a donné un précis de l'histoire des royaumes d'Ava et du Pégu, et c'est de son ouvrage que nous avons extrait l'abrégé succinct que nous allons en donner.

Les Birmans étaient sous la domination du Roi de Pégu; mais dans le XVI.e siécle, ils s'emparèrent d'Ava et de Marteban, et gouvernèrent ce pays jusqu'en 1740. Le Péguans, en 1750 et 1751, battirent leurs rivaux; et leur Roi Binga-Della, ayant achevé la conquête d'Ava, en laissa le gouvernement à son frère Apporaza. Alompra, Birman d'une naissance obscure, et chef d'un petit village, défit quelques détachemens Péguans, et parvint à s'emparer d'Ava. Binga-Della marcha contre lui avec des forces imposantes, et fut vaincu par Alompra, lequel, encouragé par ce succès, investit la capitale même du Pégu, et s'en rendit maître au bout de trois mois. Provoqué par les Siamois, il se mit en route pour aller les subjuguer, mais il mourut à deux journées de Martaban en l'an 1760. Son fils Namdogée-Praw qui lui succéda, étouffa plusieurs révolutions, et mourut en 1764, laissant un fils en bas-âge nommé Momien. Schembuan frère d'Alompra gouverna d'abord sous le titre de régent, ensuite il s'empara du diadême, et pour détourner l'attention du peuple, il déclara la guerre aux Siamois, les défit et prit leur capitale. Néanmoins ces derniers, quoique vaincus, n'étaient point subjugués. Schembuan mourut à Ava en 1774. Son fils Chengouza, qui gouverna tyranniquement, fut tué en 1782 dans une conspiration, à la tête de laquelle était Mideragée son oncle, qui s'empara du gouvernement. Ce Prince réduisit l'Aracan sous son obéissance en 1783; il tourna ensuite ses armes contre Siam, mais il essuya plusieurs revers, à la suite desquels il fut conclu en 1790, entre le Birmans et les Siamois, un traité qui assura aux premiers la possession de toutes les villes maritimes de la côte occidentale jusqu'au Mergui. Ce fut l'Empereur Mideragée qui reçut le Major Symes en qualité de chef de l'ambassade Anglaise.

GOUVERNEMENT.

Les lois et la religion des Birmans ont la même origine que celles des Indiens, et leur étroite liaison les rend absolument inséparables. Les lois sacrées ont été révélées à Menou (1) par la divinité même en cent mille vers: il en a formé un code, dont les anciens philosophes ont fait des commentaires, qui composent ce qu'on appelle le *Dherma Sath* ou *Sastra*, ou le corps des lois. Ce livre contient la plus saine morale, et surpasse de beaucoup tous les autres commentaires Indiens en sagacité et en raison. Il renferme des lois particulières presque pour toutes les espèces de délits, ainsi que les décisions des savans, pour servir de régle aux juges peu instruits dans les cas difficiles. Les devoirs des Princes y sont dictés dans un langage énergique et austère, et les exhortations sont pleines de noblesse et d'onction.

« Un Prince, y est-il dit, n'est pas moins précieux pour son peuple, qu'un médecin ne l'est pour l'individu malade, la lumière pour ceux qui sont dans les ténébres, et la vue pour quiconque l'a perdue: il est précieux pour son peuple, comme le sont les rayons de la lune pour ceux qui voyagent pendant une nuit obscure d'hyver, et comme l'est pour l'enfant le lait qu'il suce des mamelles de sa propre mère. »

« Malheur donc à celui qui prononce un jugement injuste, ou qui décide contre le sentiment de sa conscience! Son châtiment sera plus grand, que s'il avait égorgé mille femmes, cent prêtres, ou mille chevaux. »

« Le bien de leurs états, et le bonheur du genre humain doivent être l'objet constant de leurs sollicitudes et de leurs méditations. Ils doivent protéger le faible contre l'oppression, servir d'appui à l'infortune, et tempérer la rigueur d'une justice vengeresse. »

« Le devoir d'un Prince et des magistrats est de maintenir le bon ordre dans l'intérieur de l'état, d'aider et d'encourager les agriculteurs, les négocians, et tous ceux qui exercent un art ou un métier quelconque, pour les voir un jour dans la prospérité. Ils doivent faciliter toutes les œuvres de charité, exciter le riche à venir

(1) Menou était, selon les Indiens, petit fils de Brama, le premier des êtres créés: son ouvrage est le fondement de toute la jurisprudence Indienne. William Jones en a donné une traduction en Anglais.



G. Bigatti f.

au secours du pauvre, et en général favoriser tous les projets de bienfesance et d'utilité. „

Ce même code menace du châtiment le plus terrible le Monarque qui opprime ses sujets, ainsi que le juge qui se laisse corrompre. Quel serait le bonheur des Birmans et de tous les peuples, si ces préceptes dictés par la religion étaient mis en pratique! Mais passons à la forme du gouvernement de cette nation.

Le Gouvernement est despotique et la couronne héréditaire. La cour du Souverain n'est réglée, dans aucun état de l'orient, avec autant d'ordre et de précision que celle de l'empire Birman. Les Princes de la famille royale forment un conseil d'Etat. Quatre Voungé (voy. la 1.re fig. à gauche de la planche 68), ou principaux ministres d'Etat viennent ensuite, et composent le grand conseil de la nation. Chaque jour, excepté le samedi Birman, ils s'assemblent dans le Lotou ou salle du conseil à midi, et restent en séance aussi long tems que les affaires l'exigent: ils donnent des ordres aux Maivoun, ou vice-Rois des Provinces, et étendent leur surveillance sur tous les autres départemens: en un mot ce sont eux qui gouvernent l'empire sous l'inspection du Monarque, dont l'autorité est absolue, et le pouvoir illimité.

Pour plus de célérité dans l'expédition des affaires, les Voungé ont pour adjoints quatre Voundoc, (voy. la seconde figure à gauche de la même planche), ou conseillers d'Etat du second ordre, dont l'autorité est bien inférieure à celle des premiers: car ils peuvent bien donner leur avis, mais c'est aux Voungé seuls qu'appartient le droit de décider. Cela n'empêche pourtant pas que les Voundoc ne soient chargés souvent de traiter des affaires d'une grande importance.

Il y a en outre quatre Attavoun, (voy. la fig. du milieu de la planche ci-dessus), ou conseillers privés, dont l'autorité est telle qu'ils peuvent s'opposer quelquefois aux vues même des Voungé, et à l'effet des délibérations qui ont été prises dans le Lotou. Ces Attavoun sont les conseillers privés de l'Empereur, qui ne les prend jamais qu'après s'être assuré de leurs talens et de leur probité. Ils ont à toute heure un libre accés auprès de lui, ce qui est une prérogative que n'a pas même le premier Voungé.

Quatre premiers secretaires appelés Seré-Dogé (voy. la seconde fig. à droite de la même planche), ont sous eux un grand nombre d'autres secrétaires et de commis. Il y a ensuite une foule d'autres

charges, telles que celles de maître des cérémonies, de payeur général, ainsi qu'une multitude d'autres officiers de distinction, qui n'ont aucune part à l'administration des affaires publiques.

Le gouvernement Birman ne reconnait ni emplois, ni charges héréditaires: à la mort de celui qui en était revêtu, elles retournent à la couronne. Le Tsaloè ou chaîne est la marque distinctive des nobles; et il y a différens degrés de noblesse, qu'on reconnaît au nombre des fils dont la chaîne est composée. Trois fils simples et séparés désignent la noblesse inférieure: trois fils de laiton élégamment tressés distinguent la noblesse d'un rang plus élevé; celle des rangs supérieurs en a six, neuf, et enfin douze qui est l'ordre le plus éminent: l'Empereur seul porte vingt quatre de ces fils à son Tsaloè.

La ville d'Ummerapoura est partagée en quatre jurisdictions, dont chacune est sous la direction d'un Majvoun. Ce magistrat qui, dans les provinces, est un vice-Roi, ne figure à Ummerapoura que comme un simple préfet, et préside une cour de justice civile et criminelle. Dans le affaires grâves, où il va de la peine capitale, il transmet le procès écrit avec son opinion au grand conseil d'état, lequel après l'avoir scrupuleusement examiné, en fait son rapport à l'Empereur, qui fait grâce au coupable, ou prononce sa condamnation. Le Majvoun est obligé d'assister à l'exécution du jugement.

Les affaires civiles peuvent être portées par la cour de justice au grand conseil d'Etat, mais cela entraine des dépenses considérables. Il y a des avocats qui se chargent des intérêts des parties, et huit d'entre eux seulement, appelés Amindozaan, ont le droit de plaider par devant le grand conseil. Les honoraires d'un avocat sont ordinairement d'environ 28 livres; mais le gouvernement retire de grands profits de tous les procès qui se jugent au conseil d'Etat.

Lois. La justice criminelle des Birmans est douce en certains cas, et en d'autres extrêmement sévère. L'individu qui s'est rendu coupable d'une usurpation de pouvoir, ou de quelque délit de haute trahison est décapité, ou jetté aux éléphans, pour être écrasé et mis en pièces sous leurs pieds. Un premier vol n'emporte point, pour celui qui l'a commis, la peine de mort, à moins que l'objet volé n'excéde la valeur d'environ cent louis, ou que le délit n'ait été accompagné de meurtre, ou de quelque mutilation. Dans le premier cas, on imprime un cercle sur chacune des joues du coupable, et sur sa poitrine le mot *voleur* avec le nom de la chose vo-

lée. Pour un second vol, le coupable a un bras coupé, et la troisième fois il est condamné à être décapité: ce qui s'exécute par les bourreaux Birmans avec la plus grande dextérité.

Lois concernant les débiteurs.

Les lois concernant les débiteurs sont très-rigoureuses. Il est libre à chacun, pour se procurer de l'argent, d'engager sa personne, et même celle de sa femme et de ses enfans; mais s'il manque au remboursement à l'époque convenue, le créancier peut les arrêter tous, et les tenir prisonniers dans sa maison. Ils y sont tellement à sa discrétion, qu'au rapport de Balbi dans ses voyages aux Indes orientales, il peut même coucher avec la femme de son débiteur s'il le veut, mais alors la dette reste entièrement éteinte.

Ordalie.

Le code Birman n'est pourtant pas exempt de quelques absurdités, telles que la malediction et l'*ordalie*: l'innocence des accusés ne se juge que par les épreuves du feu, du fer, de l'eau froide ou bouillante, et autres moyens semblables, qui révoltent la raison aussi bien que la nature.

Pendant le séjour de l'ambassade Anglaise à Ummerapoura, le capitaine Thomas fut témoin à Rangun d'un jugement par *ordalie*. Deux femmes, dit-il, se disputaient devant le tribunal ordinaire une petite propriété; et dans l'incertitude où étaient les juges sur la question de droit, elles résolurent d'un commun accord d'en venir à un jugement par *ordalie*. Elles se rendirent donc, accompagnées des officiers de la cour, d'un grand nombre de prêtres, et d'une foule de spectateurs, au bord d'un étang qui était tout près de la ville; et là, après avoir adressé plusieurs prières aux prêtres et s'être purifiées avec beaucoup de cérémonies, elles entrèrent dans l'eau jusqu'à la poitrine. Alors un homme les ayant fait approcher l'une de l'autre mit une table sur leur tête, et l'ayant chargée d'un poids à un signal convenu, il les submergea l'une et l'autre. L'une se sentant près de suffoquer leva bientôt la tête; mais l'autre resta sous l'eau jusqu'à ce qu'un homme vint l'en retirer. Aussitôt, un officier de la cour prononça la sentence en sa faveur, et aucun des assistans ne témoigna le moindre doute sur la justice de cette décision.

Relations diverses sur la personne de l'Empereur.

On raconte des choses singulières, entre autres Balbi et Hamilton dans leurs voyages aux Indes Orientales, sur l'attention continuelle que l'Empereur d'Ava donne aux affaires publiques, sur les titres pompeux qu'il s'arroge, sur les hommages avilissans que lui rendent ses sujets en s'approchant de lui, et sur les cérémonies usitées à la cour dans les audiences qu'il accorde aux ambassadeurs

étrangers. Mais les relations de ces voyageurs ne sont point conformes entre elles, ni même avec celle de Symes qui est allé jusques dans la capitale de l'empire Birman en qualité d'ambassadeur du Roi d'Angleterre. Et comme ce dernier écrivain, par la nature de sa mission, a dû être témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte touchant la personne et la cour de l'Empereur Minderagée-Praw, en la présence duquel il fut admis avec toutes les cérémonies d'usage en pareils cas, c'est dans sa relation que nous puiserons les notions que nous allons en donner à nos lecteurs.

La relation du dernier ambassadeur Anglais est plus digne de foi.

Cortége des Princes lorsqu'ils se rendent à la salle d'audience.

Avant d'exposer la manière dont il fut introduit dans la grande salle d'audience, Symes fait une longue description du magnifique cortége des Princes du sang qui se rendirent dans cette salle; mais nous nous bornerons à donner ici un abrégé succinct de la pompe avec laquelle l'Engée Tékien, ou le prince héreditaire qui arriva le dernier, y fit son entrée. Il était précédé de quatre à cinq cents gardes du corps à pied, armés de fusils, et en uniforme: venait ensuite un corps de cavalerie Cassaye, dont l'habillement et les bonnets hauts et recourbés offraient un coup-d'œil tout-à-fait singulier; ils étaient suivis d'environ trente hommes tenant en main de longues baguettes dorées, aprés lesquels marchaient une vingtaine d'officiers militaires d'un haut grade avec des casques dorés, ainsi que les officiers civils de la maison et du conseil du Prince, en habits et bonnets de cérémonie, et décorés de leurs Tsaloé chacun selon leur grade. Immédiatement aprés parut le Prince, que des personnages marquans portaient sur leurs épaules dans une superbe litière; et comme elle était sans baldaquin, un gentilhomme tenait un grand évantail étendu sur le Prince, pour le garantir des rayons brûlans du soleil. Nous observerons ici que les autres Princes, qui l'avaient précédé, étaient montés sur de superbes éléphans, qu'ils conduisaient eux mêmes assis sur leur cou que couvrait un drap écarlate brodé en or. De chaque côté de la litière où était le Prince héréditaire marchaient six astrologues du Cassay, de la secte des Brames, ayant des vêtemens et des bonnets blancs parsemés d'étoiles d'or. Il avait derrière lui ses valets de pied qui portaient sa carafe pour l'eau, et une boite d'or pour le bétel d'une telle grandeur, qu'elle paraissait être d'un poids très-lourd pour un seul homme. Venait ensuite une multitude d'éléphans et de chevaux de main richement harnachés. Quelques officiers subalternes, un corps de lanciers et trois compagnies de fusiliers, ha-

billées l'une en bleu, l'autre en verd, et la troisième en rouge fermaient le cortége. Le plus grand ordre régna dans cette marche pompeuse; le peuple n'y était point tumultueux, les soldats et les domestiques du Prince gardaient le silence, et chacun en un mot semblait connaître son devoir.

Magnificence de la cour Birmane.

Lorsque le Prince royal fut arrivé, on nous fit sortir du Rum ou salle publique; et après nous avoir fait ôter nos souliers, on nous conduisit dans une autre salle plus majestueuse qui est celle du Lotou. La cour, qui est aujourd'hui la plus brillante de tout l'Indostan, s'était rassemblée dans cette salle avec tout l'appareil de magnificence que pouvait étaler la puissance Birmane. Elle offrait en entrant un spectacle éblouissant pour un étranger: le plafond en était soutenu par soixante dix sept colonnes distribuées sur onze rangs, dont chacun par conséquent en contenait sept. Symes jugea que l'entre-colonnement pouvait être d'environ douze pieds, excepté celui du milieu qui en avait deux de plus. Le toit de l'édifice est à plusieurs étages, dont l'élévation s'accroit à mesure qu'ils s'approchent du centre: les colonnes qui soutiennent la partie la plus élevée du toit, ont de trente cinq à quarante pieds de hauteur, et les autres vont en décroissant en proportion de leur éloignement du centre, de manière qu'aux deux extrémités, elles n'ont pas plus de douze à quatorze pieds. Il y a au fond de la salle une grande jalousie dorée, qui occupe toute la largeur de l'édifice, et au milieu de cette jalousie une porte dorée, à travers laquelle, lorsqu'elle est ouverte, on apperçoit le trône. Cette porte est à cinq ou six pieds au dessus du sol; ensorte que, pour arriver au trône, il faut monter quelques gradins qui se trouvent par derrière et qu'on ne voit pas, comme aussi on ne peut pas voir le siège du trône, lorsque l'Empereur ne se rend point dans le Lotou. Au bas de la jalousie il y a une balustrade également dorée, de la hauteur d'environ quatre pieds, sur laquelle étaient placés des parasols en soie blanche et richement dorés, l'étendard impérial de même couleur, avec les autres emblêmes de la souveraineté. Les Princes et les plus hauts personnages de l'empire Birman étaient tous assis sur le plancher de ce magnifique sallon, chacun selon son rang et sa dignité: l'endroit le plus distingué ou le plus près du trône était occupé par les Princes du sang, les Voungé, les Attavoun, et autres grands officiers de l'Etat. Le Prince héréditaire était assis sur un gradin d'environ six pouces de haut, et les autres Princes sur

Description de la salle d'audience.

Comment étaient assis les Princes.

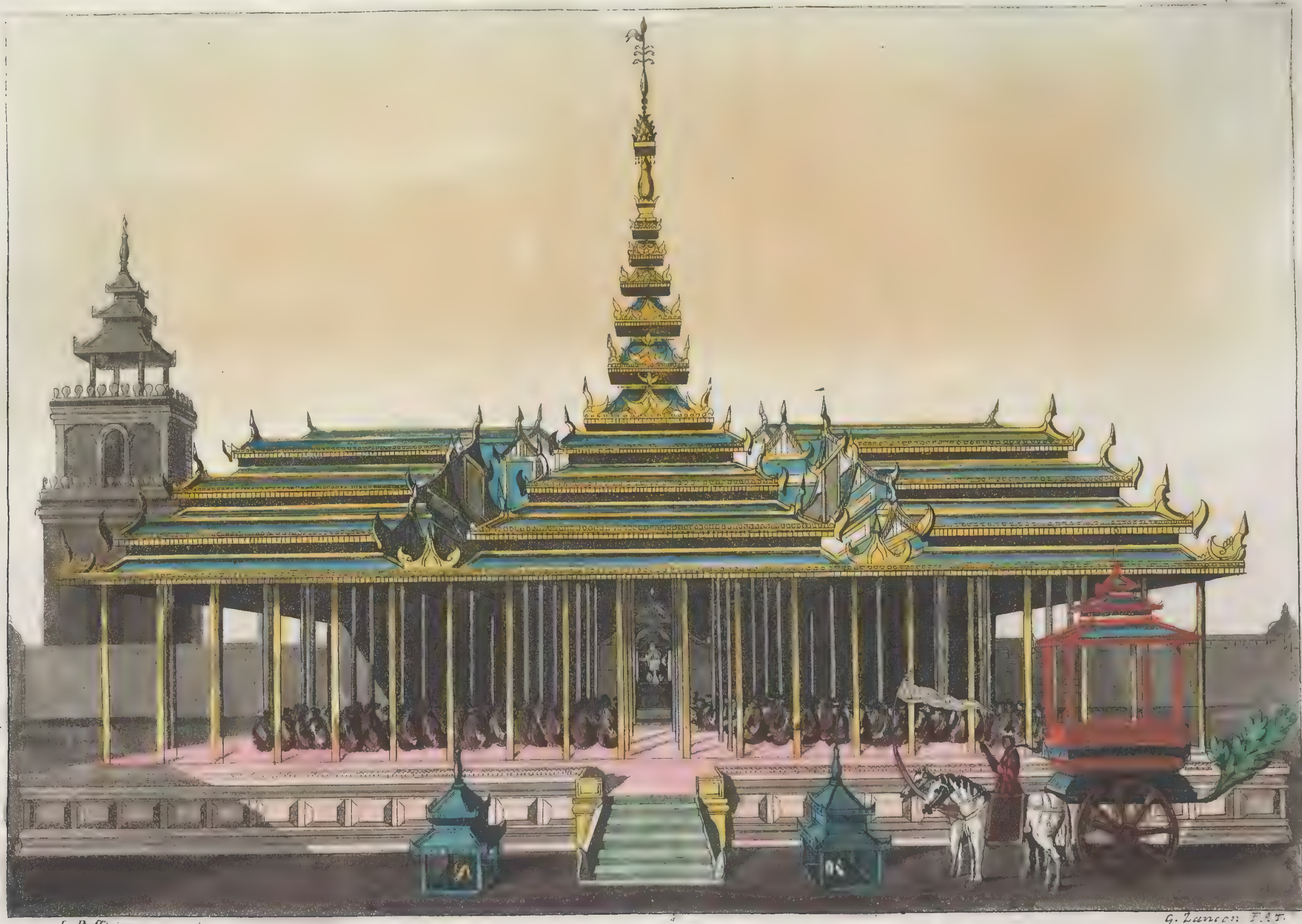
des nattes de la plus grande beauté. L'espace qui est entre les colonnes du centre et en face du trône demeure toujours vuide, pour que les regards du Monarque ne tombent pas involontairement sur quelqu'un qu'il ne voudrait pas honorer de cette faveur. Personne ne pouvant avoir les pieds tournés du côté du trône de sa Majesté, les Ambassadeurs Européens durent s'asseoir eux mêmes sur leurs talons, pour se conformer à l'usage Birman, malgré toute la gêne qu'ils éprouvaient dans cette posture. Après que chacun eut pris la place qui lui convenait, huit Birmans en habits blancs sacerdotaux, et en bonnets de soie de même couleur et brochés en or, s'avancèrent au pied du trône, et récitèrent une prière qui dura un quart d'heure. Un Sandougan ou maître des cérémonies vint se placer dans l'espace vuide, et se prosterna trois fois en touchant à chacune la terre avec son front: ensuite il lut la lettre que l'Ambassadeur Anglais avait déjà remise à un conseiller d'Etat, ainsi que la liste des présens qu'il était chargé d'offrir à l'Empereur. Au bout de quelques minutes, on fit à l'Ambassadeur quelques demandes qui semblaient venir de sa Majesté Birmane, et auxquelles il répondit avec assurance en langue Persanne: on servit ensuite une colation splendide, après laquelle il fut congédié avec sa suite, sans que l'Empereur eût daigné les honorer de sa présence.

Symes ne vit d'abord dans cette conduite qu'une marque de l'orgueil de ce Monarque, qui semblait ne s'être pas montré à dessein, pour avoir le prétexte de faire dire que l'Ambassadeur du peuple Anglais avait présenté ses lettres et offert un tribut, sans que le Monarque eût daigné lui accorder l'honneur d'une audience.

Les Anglais sont de nouveau admis à l'audience.

Mais bientôt après les Anglais furent reçus de sa Majesté Birmane avec tous les honneurs dus à une ambassade Impériale. La salle d'audience était ouverte, et avait un toit soutenu par quatre rangs de colonnes dont chacun en contenait vingt. Après avoir monté l'escalier qui y conduisait, ils allèrent se placer près de l'espace qui reste toujours vuide entre le trône et les courtisans: d'abord ils n'apperçurent que les pieds du trône, à cause d'une porte à deux battans qui leur en cachait le siége. Il était orné de belles sculptures et richement doré. Dans une petite galerie fermée par une balustrade dorée qui s'étendait des deux côtés, on voyait quatre parasols de cérémonie, et au pied du trône deux tables chargées de vases d'or de diverses formes: au dessus de ce trône s'élevait une magnifique pyramide ou aiguille, du sommet

Description de la salle du trône.



L. Rossi inc G. Lancon F.S.T.

de laquelle sortait une longue verge de fer dorée, ornement ordinaire qui distingue la demeure de l'Empereur et les temples des Dieux.

Au bout d'un quart d'heure environ, la porte qui cachait le siége royal s'ouvrit avec beaucoup de bruit, et on vit l'Empereur sortir de son appartement, et monter lentement les gradins du trône, en s'appuyant sur la balustrade, et semblant se soutenir avec peine. La difficulté de sa marche n'était point l'effet de quelqu'infirmité, mais seulement du grand poids de son habillement de cérémonie, qui, si ce qu'on en dit est vrai, était surchargé de plus de cinquante livres d'or : cet habillement avait l'air d'une armure en or, et portait deux ailes dorées aux épaules. L'Empereur était coiffé d'un grand bonnet pointu couvert de pierres précieuses, et avait les doigts garnis d'anneaux. Lorsqu'il fut en haut, il s'arrêta un moment comme pour prendre haleine, et s'assit ensuite, les jambes croisées sur un coussin brodé. A peine eut-il paru, tous les courtisans s'inclinèrent, et se tinrent les mains jointes dans une attitude suppliante. Quatre Brames vêtus de blanc, avec des bonnets de même couleur, chantaient la prière ordinaire au pied du trône : un officier s'étant avancé devant l'Empereur prononça les noms des personnes qui devaient lui être présentées, et après que les Anglais lui eurent offert leurs présens, il partit, la porte du trône se referma, et la cour se retira.

Habits de cérémonie de l'Empereur.

En descendant de la salle, Symes remarqua deux piéces de canon toute dorées, qui étaient dans la cour et de chaque côté de l'escalier pour défendre l'entrée du palais; il y vit aussi un carrosse d'une construction singulière, qui portait sur son impériale une aiguille royale, et auquel étaient attelés deux chevaux dont le harnachement était d'un éclat éblouissant. Nous avons donné à la planche 69 le dessin de cette salle, tel que Symes nous l'a trasmis.

D'après cet exposé fidèle des cérémonies qui eurent lieu à la cour Birmane à l'occasion de l'ambassade Anglaise, nous pouvons nous former une idée précise de tout ce qui concerne la personne du Monarque. Nous ajouterons seulement que les titres qu'il prend sont extravagans, comme on le voit par une lettre adressée par lui au Gouverneur général du Bengale. Il y est appelé le Seigneur de la terre et de l'air, le Monarque des vastes régions, le Roi immortel, le Souverain des royaumes etc. etc., propriétaire des pierres précieuses et des mines d'or et d'argent, possesseur d'éléphans, de chevaux etc. etc. Les ministres annonçaient que le représentant

du Roi d'Angleterre avait des lettres et des présens à remettre aux pieds d'or . . . . . Que les demandes du major Symes avaient été portées aux oreilles d'or du Souverain etc. etc.

Le Monarque Birman est le seul propriétaire de tous les éléphans qui sont dans ses Etats. Le privilége de nourrir un de ces animaux, ou de le tenir chez soi, est un honneur qu'il n'accorde qu'aux personnes du plus haut rang. On prétend que ce Prince n'a pas moins de six mille éléphans : le village de Sandaht et ses environs ne sont habités que par les gens qui veillent à la garde et à l'entretien des éléphans des écuries impériales.

Population.

Symes a calculé la population de l'empire Birman sur le nombre des villes et des villages, dont le compte lui a été fait par quelqu'un à portée d'en être bien informé, et qui n'avait aucun intérêt à le tromper. Ce nombre se montait à huit mille, non compris les villes et les villages d'Aracan : or en donnant à chaque ville et village trois cents maisons, et à chaque maison six individus, on aurait une population de quatorze millions et quatre cent mille habitans.

Revenus de l'empire.

D'après la loi sacrée qui se trouve dans le chapitre des devoirs du Monarque, la dixme de toutes les productions de la terre appartient au gouvernement. L'Empereur a le même droit sur toutes les marchandises étrangères qui entrent dans ses Etats. Les droits de douane sur tous les objets d'exportation, ainsi que les revenus que le gouvernement retire des produits du sol et des manufactures, se perçoivent presqu'entièrement en nature : une petite partie est convertie en numéraire, le reste se distribue comme il a été reçu, et sert à payer les salaires de toutes les personnes qui sont employées à la cour. Les princes du sang, les grands officiers de l'Etat, les Gouverneurs des provinces reçoivent, à titre de récompense, des provinces, des villes, et des villages, dont les revenus leur fournissent les moyens de subvenir aux besoins de leur charge.

Impossibilité d'évaluer ces revenus.

Ce mode d'administration ne permet guères d'évaluer les revenus du Monarque Birman. On prétend néanmoins qu'il possède de grandes richesses, ce qui n'est pas difficile à croire : car on sait que de tout l'or qui entre dans ses coffres, il n'en retourne qu'une très-petite quantité en circulation. L'accumulation des espèces est une maxime favorite de la politique orientale ; et ce serait envain qu'on voudrait persuader à un Prince Indien qu'il serait plus riche et plus assuré sur son trône, s'il répandait ses trésors parmi ses su-



jets, que de les tenir ensevelis avec tout le mystère dont peut être capable l'avarice la plus sordide.

MILICE.

Enrôlement au service militaire.

Le nom de soldat convient à tout sujet de l'empire Birman, car nul n'y est exempt d'être requis pour le service militaire; et la profession des armes y est regardée comme la plus honorable. Néanmoins l'armée régulière est peu considérable; elle ne se compose que de la garde du Roi, et du nombre des troupes nécessaires à la police de la capitale. Lorsqu'il s'agit de former une armée, un ordre émané de la cour enjoint aux vice-Rois des provinces et aux chefs de chaque district, de rassembler un certain nombre d'hommes dans un lieu et à un jour indiqués. Le recrutement se fait en raison de la population: il est ordinairement d'un homme par deux, trois, ou quatre maisons, ou d'une somme d'environ quarante louis en remplacement: le gouvernement fournit à chaque soldat des armes, des munitions et une portion de grain déterminée, mais il ne lui passe point de solde.

Les parens des soldats sont responsables de leur conduite.

Les parens des soldats sont responsables de leur conduite, et par conséquent retenus en otage: en cas de désertion ou de trahison, l'épouse innocente, les enfans et les parens du coupable sont impitoyablement traînés au supplice: un seul acte même de lâcheté de la part du soldat expose sa malheureuse famille à une peine capitale. Une loi aussi atroce doit faire une impression terrible sur l'esprit des troupes: insensibles à l'aiguillon de la gloire et de l'honneur national, c'est peut-être l'unique moyen de leur inspirer du courage, et de leur faire affronter les périls de la guerre.

Infanterie.

L'Empereur a une garde de troupes régulières d'infanterie et de cavalerie; la première est armée de sabres et de mousquets, et la seconde de lances de sept à huit pieds de longueur, dont elle se sert avec beaucoup d'adresse. Voy. la planche 70. L'infanterie ne porte point d'uniforme, et il n'est guères possible de savoir avec précision le nombre d'hommes dont cette troupe est composée. Il y a toujours sept cent hommes de service, tant dans l'intérieur qu'aux portes du palais.

Cavalerie.

La garde à cheval de l'Empereur est prise parmi les naturels du Cassay, comme étant meilleurs cavaliers que les Birmans. Ils tiennent, comme tous les orientaux, les étriers courts et les rênes

allongées : leurs selles sont dures et hautes, et ont de chaque côté deux grands morceaux de cuir tombans, de forme circulaire, peints et dorés selon le grade du cavalier. Leur uniforme est très-beau : il consiste en une camisole qui leur descend jusqu'à la moitié des cuisses, et en un turban de drap qui se serre autour de leur tête, s'élève en pointe, et se recourbe élégamment en arrière. Voy. la même planche. Les chevaux d'Ava sont petits, mais vifs et pleins de vigueur : les Birmans sont dans l'usage de les couper, contre la coutume générale de tous les autres peuples de l'orient : ce qui ne leur épargne pas peu de dépenses et de soins pour leur entretien, par l'avantage qu'ils ont ainsi de pouvoir les laisser paître en troupes, sans craindre qu'ils se fassent aucun mal.

Armes.

Le gouvernement d'Ava met la plus grande sollicitude à se procurer en tems de paix tout ce qui peut lui être nécessaire pour la guerre. Les magasins impériaux contiennent à peu près vingt mille fusils en assez mauvais état, qui ont été apportés à diverses époques par des vaisseaux que le commerce attirait alors à Ragum, et sur d'autres points de l'empire : ce sont pour la plupart des armes de fabrique Française, ou des fusils de rebut provenans des arsenaux Anglais dans l'Inde.

S'ils connaissaient les armes à feu avant les Européens.

Il est vraisemblable, d'après ce que nous avons dit de la poudre à canon au chapitre de l'art militaire en Chine, que l'usage de cette poudre était généralement connu aux Indes long tems avant de l'avoir été en occident. On n'a pourtant pas lieu de croire que les habitans d'Ava ayent fait usage de mousquets avant que les Européens leur ayent appris la manière de s'en servir. Les Indiens, selon leurs relations, fabriquaient des canons long tems avant que les Européens vinssent s'établir dans leur pays; mais leur transport était extrêmement difficile, et il était impossible de les employer en campagne. Ces canons n'étaient autre chose que de longues barres de fer, de forme cylindrique, grossièrement liées ensemble, mais d'une force considérable et d'un poids énorme : on les plaçait sur un bastion ou sur une tour, et on s'en servait pour lancer de grosses pierres contre l'ennemi. On voit actuellement dans la capitale une coulevrine, ou énorme pièce d'artillerie, qui fut trouvée dans la forteresse d'Aracan lorsque le Prince royal s'en empara, et que l'on conserve comme un monument des conquêtes de Mindéragée-Praw. Elle est en bronze et d'un travail grossier : sa longueur est de trente pieds, le cercle de son embouchure en

a deux de diamétre, et son embouchure même dix pouces: elle est montée sur un affût très-bas qui a six roues. On a doré cette coulevrine, et on lui a fait un toit d'une forme élégante : on voit auprès un long bâton pour la charger, une brosse, et plusieurs boulets de calibre en pierre.

Les Portugais ont été les premiers à introduire dans les royaumes du Pégu et d'Ava l'usage des fusils, et les habitans se servent plus volontiers de cette arme que du sabre et de la lance, qui sont les armes de leur pays: cette préférence leur est bien funeste, car les fusils qu'ils fabriquent ou qu'ils achétent des Européens sont de la plus mauvaise qualité. Les armes qui, de tout tems, ont été usitées dans ce royaume sont la lance, le javelot qui se lance avec la main, l'arbaléte et le sabre dont les Birmans se servent non seulement dans les combats, mais encore dans leurs travaux domestiques. Le paysan en fait usage pour abattre les arbres, couper des bambous, ou pour se défendre contre ses ennemis et les bêtes féroces: il ne va jamais sans son sabre, et porte ordinairement en voyage un bouclier au bras gauche. Voy. la fig. de la planche 70.

Forces navales.

Mais le nerf principal des forces militaires de l'Empire Birman est sans contredit dans ses chaloupes de guerre. Chaque ville considérable, qui se trouve au bord d'une rivière, est obligée de fournir un certain nombre d'hommes, avec une ou plusieurs chaloupes en proportion de ses moyens, de manière que le Roi peut en réunir plus de cinq cent en fort peu de tems. Ces chaloupes sont faites avec le tronc d'un tek creusé en partie par le feu, et à l'aide d'instrumens tranchans: les plus grandes ont de quatre vingt jusqu'à cent pieds de longueur sur huit de largeur; mais pour qu'elles ayent cette dernière dimension, il faut qu'elles soyent élargies au moyen de pieces de bois ajoutées sur les côtés. Voy. la fig. à la planche 74. Elles portent cinquante et même soixante rameurs, qui se servent d'une rame courte fixée sur un pivot: la proue est d'une seule pièce et plate en dessus; on y place en tems de guerre un canon, dont l'affût est retenu de chaque côté par de grosses barres de fer; et on met souvent à l'extrémité de la poupe une quantité de pierres.

Les Matelots portent une épée et une lance, qu'ils tiennent à côté d'eux lorsqu'ils se mettent à ramer: il y a ordinairement à bord trente soldats armés de fusils. Ces barques ainsi équipées marchent en flottes au combat, et lorsqu'elles sont en présence, elles for-

ment une ligne de bataille avec la proue tournée vers l'ennemi. Les Birmans sont impétueux dans l'attaque ; ils s'avancent avec beaucoup de rapidité aux accens d'un chant guerrier propre à exciter le courage de leurs soldats, à frapper l'ennemi de terreur, et à régler le mouvement des rames. Ils cherchent le plus souven à venir à l'abordage en jettant le grapin, et lorsqu'ils y parviennent le combat devient terrible: car, à un courage décidé, ils réunissent beaucoup de force et d'agilité. Le plus grand danger qu'ils ayent à craindre, à cause du peu d'élévation de leurs chaloupes au dessus de l'eau, c'est d'être coulés à fond par le choc d'une chaloupe plus grande qui vienne les prendre en flanc ; mais le pilote habile sait prévoir ce danger et l'évite aisément. S'il y a à bord quelque personnage marquant, il occupe le centre de la chaloupe, ou se trouve quelquefois à la proue sous une espèce de baldaquin. Les côtés de ces chaloupes sont dorés, ou tout unis selon le rang des personnes auxquelles elles appartiennent. Les Princes du sang, ou les personnes qui occupent les charges les plus éminentes de l'Etat, peuvent seules avoir des chaloupes dorées.

RELIGION.

CONVAINCU que la puissance d'un état dépend moins de l'étendue de son territoire que du nombre de ses habitans, le gouvernement Birman accorde à tous les individus, avec une indulgence vraiment politique, le libre exercice de leur religion. Il tolère également le Payen et le Juif, le Musulman et le Chrétien, le disciple de Confucius et l'adorateur du feu. Cependant la religion qui domine réelement dans ce royaume est une secte de la religion Indienne. Les Birmans n'adorent point Brama, mais Bouddha ou Boudh ou Gaudma, dans l'apparition duquel les Indiens voyent le neuvième Avatar, ou la neuvième descente ou incarnation du Dieu Visnou sur la terre pour la sauver. Boudh fit des innovations dans la doctrine des Vedas, et défendit sévérement d'ôter la vie à quelqu'être que ce fût; on l'appela l'auteur de toute félicité. Il fesait sa résidence à Gaya dans le Bengale, et fut découvert par l'illustre Amara, qui lui fit une image, et l'adora en disant: « Gloire à toi, Souverain de la terre sous la forme de Boudh; gloire à toi, incarnation de la divinité et seul éternel; gloire à toi, o Dieu sous la forme de la miséricorde. »

71





Gotma ou *Goutoum*, ainsi appelé par les habitans de l'Indostan, était un philosophe, qui, au dire des Birmans, vivait environ cinq cents ans avant l'ère chrétienne, et enseignait aux Indiens la philosophie de Boudh. Les statues qui réprésentent Boudh (Voy. la fig. à gauche dans la planche 71), furent appelées pendant long tems Gaudma ou Goutoum, nom qu'on donne présentement à Boudh même ; et ces images forment le principal objet de l'adoration des peuples, qui occupent toute l'etendue de pays située entre le Bengale et la Chine. Les adorateurs de Boudh se vantent d'avoir une religion beaucoup plus ancienne que celle de Brama. Nous ne sommes pas en état de decider sur une pareille question ; mais ce que nous pouvons assurer avec une pleine certitude, c'est que les Boudhistes sont en nombre bien plus considérable que les Brames.

Les Singalais de l'île de Ceylan doivent à juste titre être mis au rang des premiers sectateurs de Boudh, et les Birmans eux mêmes confessent que leur religion leur est venue de cette île. Les Rhahaan, ou prêtres de Goudma, disent qu'originairement elle fut transportée de *Zéhu*, ou île de Ceylan, dans le royaume d'Aracan, et de là dans celui d'Ava. Quelques-uns prétendent même que du royaume d'Ava elle est passée en Chine; et les Birmans affirment que le Fo adoré des Chinois, est le même que leur Boudh, ou Bouddha. Mais ces questions s'écartant trop de notre objet, nous les laisserons à la discussion d'un Kempfer, et d'un William Jones.

D'ailleurs, il ne serait pas moins inutile qu'ennuyeux pour nos lecteurs, de s'égarer dans l'inextricable labyrinthe des fables mythologiques, et des allégories extravagantes dont est enveloppée la religion de Boudh et de Brama. Nous observerons donc seulement, que les Birmans, en admettant aussi le dogme de la métempsycose, croyent qu'après un certain nombre de transmigrations, les âmes seront reçues dans le paradis qu'ils placent sur la montagne de *Mérou*, ou envoyées dans un lieu de punition. Ils regardent la clémence comme le premier attribut de la divinité, à laquelle ils rendent grâces, parce qu'elle étend sa miséricorde sur toutes les créatures. Pour l'attirer sur eux, ils se font un devoir scrupuleux d'aller une fois par semaine, et à chaque fête dans sa pagode, où ils chantent ses louanges, brûlent des cierges devant ses images, lui font des offrandes de poisson, de légumes, de riz cuit, et autres mets, qui deviennent ensuite le pâture des chiens et autres animaux, auxquels la pagode reste toujours ouverte.

Prêtres et Talapouins.

Les Birmans ont un grand nombre de prêtres dont les uns s'appelent *Rhahaan*, et les autres *Phongi*, qui sont des prêtres d'un ordre inférieur, et connus vulgairement sous le nom de Talapouins. Les Rhahaan vont nu-pieds, la tête nue et rasée, et portent un long manteau de couleur jaune qui leur couvre presque tout le corps. (Voy. la 1.re fig. à droite dans la planche 68). L'obligation où ils sont de garder le célibat fait qu'ils s'abstiennent de tous les plaisirs des sens, et le prêtre qui s'est rendu coupable de quelqu'incontinence est chassé de son *Kioum* ou monastère, et déshonoré publiquement. On le proméne dans les rues au bruit du tambour, monté sur un âne, et le visage teint de blanc et de noir; mais ils est bien rare que quelqu'un d'eux s'expose à un châtiment aussi grand.

Occupations des prêtres.

Ces prêtres ne remplissent aucune fonction de la vie sociale, ils s'abstiennent même de préparer leur nourriture, pour ne pas perdre à cela une partie de leur tems, qu'ils croyent devoir consacrer entièrement à la contemplation de l'Etre Suprême. Ils s'en viennent le matin à la ville pour y prendre les provisions nécessaires à leur subsistance, et passent rapidement dans les rues, les yeux baissés, et tenant sous le bras gauche une boête vernissée en bleu, dans laquelle ils mettent ce qu'on leur donne, et qui consiste ordinairement en riz accommodé à l'huile, en poissons secs et en fruits. Ils ont en grande vénération leur *Siredo* ou grand prêtre, qui n'a pourtant aucune marque distinctive.

Prêtresses.

Il y avait autrefois dans le Pégu des prêtresses qui, de même que les Rhahaan, étaient habillées en jaune, portaient les cheveux coupés, et fesaient vœu de chasteté; mais cette institution a été abolie depuis long tems, comme étant contraire à la population.

Habitations des prêtres, et temples.

Les Kioum sont d'une construction différente de celle des maisons ordinaires, et ont beaucoup de ressemblance avec les édifices Chinois. Leur toit a plusieurs étages, et repose sur de grosses colonnes: ils n'ont qu'un seul appartement ouvert de tous côtés, où l'on voit souvent des morceaux de sculpture d'une exécution très-soignée, qui représentent les divers symboles de la divinité. On n'y trouve aucun endroit qui soit particuliérement destiné au travail ou à quelque récréation: les Birmans veulent que tout se fasse en plein air, leur politique aussi bien que leur religion n'admettant aucune réserve ni aucun secret.

On admire la grandeur et la richesse du Kioum qui est près de la Bibliothèque royale d'Ummerapoura; mais le *Kioum-Dogé* ou monastère royale de la même ville est encore bien plus magnifique. Au milieu d'une vaste cour entourée d'un mur en briques assez haut, s'élève cet édifice, non moins extraordinaire par le genre de son architecture, que par la pompe de ses ornemens, et la profusion de l'or qui y brille de toutes parts. Il est entièrement construit en bois, et ses toits bordés d'une corniche sculptée avec beaucoup d'art et richement dorée, sont disposés les uns au dessus des autres en cinq étages, et diminuent de grandeur en proportion de leur élévation. Le soubassement a douze pieds au dessus du niveau du sol; tout l'édifice repose sur cent cinquante grosses colonnes en bois enfoncées en terre, et l'on y monte par un escalier. Une balustrade dorée, qui présente dans les sculptures dont elle est ornée des formes et des figures extrêmement bizarres, entoure à l'extérieur la plate forme, sur le devant de laquelle est une large galerie qui régne tout autour de l'édifice, et dans laquelle les dévots viennent se prosterner. Une autre balustrade intérieure renferme une salle magnifique soutenue par des colonnes majestueuses: celles du centre ont environ cinquante pieds de hauteur, et sont dorées depuis le sommet jusqu'à leur base, qui est peinte en rouge.

Kioum-Dogé *ou monastère royal d'Ummerapoura.*

Une cloison dorée, formée de jalousies ouvertes, d'environ vingt pieds de hauteur, divise la salle en deux parties égales du nord au midi. Les entre-colonnemens varient depuis douze jusqu'à seize pieds, et les colonnes sont pour le moins au nombre de cent, y compris celles qui soutiennent les galeries. Ces colonnes diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'éloignent du centre, de manière que celles du dernier rang n'ont pas plus de quinze pieds de haut: toutes sont recouvertes en plomb à leur base, pour les garantir des injures du tems. Au milieu de cette cloison on voyait une statue en marbre doré représentant Gaudma assis sur un trône d'or, et vis-à-vis cette idole était un grand prêtre assis de même sur un tapis de râs, et appuyé à une colonne. Il était entouré de *Rhahaan*, parmi lesquels on ne le distinguait que parce qu'il tenait sa tête élevée, tandis que les autres étaient inclinés respectueusement, et avaient les mains jointes comme pour prier.

Mais le *Kium* où le grand prêtre fait sa demeure surpasse encore de beaucoup tous les autres en grandeur et en magnificence: c'est peut-être en ce genre le plus bel édifice de l'univers. Il ne

Kioum *du Si[illegible]o ou grand [illegible]tre*

diffère en rien par son architecture et ses ornemens de celui que nous venons de décrire, mais il est beaucoup plus vaste et plus majestueux. Voy. la planche 72. Qu'il nous suffise de dire que toutes les colonnes sont couvertes en or bruni, et que les dorures dont ce temple est enrichi, tant à l'extérieur que dans l'intérieur, produisent un effet si surprenant, qu'un étranger demeure comme extasié à leur aspect, au point que Symes assure qu'il n'aurait jamais pu se former de lui même l'idée d'un spectacle aussi magnifique. Il y avait devant la figure de Gaudma un candélabre de forme Européenne.

Idoles transportées d'Aracan.

Près de cet étonnant édifice il y a de petits temples et des *Kioum*, où l'on voit des statues gigantesques de *Rakouss* ou démons des Indiens, moitié hommes, et moitié animaux: elles sont en bronze, et font partie du butin qui a été transporté d'Aracan. Non loin de là s'élève encore un autre temple superbe, qui a été construit pour y placer la statue de Gaudma apportée aussi du même pays. Cette idole est en bronze, sa hauteur est d'environ dix pieds, et elle est assise sur un piédestal les jambes croisées dans une espèce de niche. Les murs sont dorés et garnis de morceaux de cristal de diverses couleurs disposés avec beaucoup de goût. On attribue à cette statue de grandes vertus, et les dévots accourent de toutes les parties de l'empire pour adorer le Gaudma d'Aracan, qui n'est pas toujours exposé aux yeux du vulgaire. Les portes de la niche s'ouvrent lorsqu'il vient des personnes d'un haut rang pour le voir, ou pour faire une chose agréable au peuple à certaines époques déterminées.

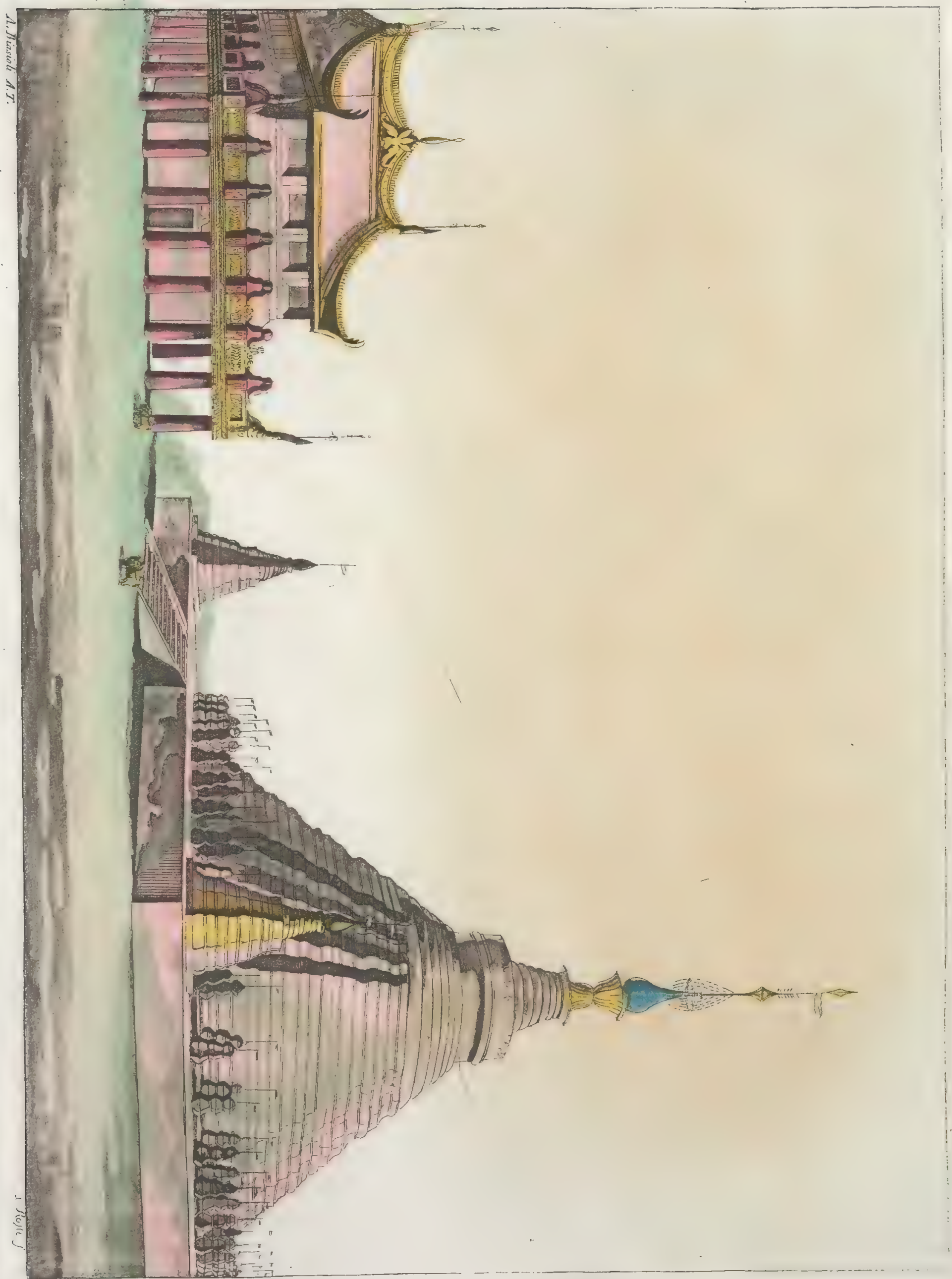
Description du temple de Pégu appelé Schoé-Madou.

Le plus beau temple qu'on trouve au Pégu est celui de *Schoé-Madou*, ou Dieu de l'or. Il est bâti sur une double terrasse, dont l'une s'élève à dix pieds au dessus du sol, et la seconde à vingt pieds au dessus de la première, ensorte qu'elles forment ensemble un parallélogramme. De superbes gradins conduisent à ces terrasses, et de chaque côté on voit les habitations des prêtres, qui ont quatre à cinq pieds de haut. Chaque habitation a une seule chambre, où il ne tient que quelques bancs sur lesquels couchent ces prêtres.

Ce temple est une pyramide construite de briques liées ensemble avec de la chaux, dans l'intérieure de laquelle il n'y a ni ouverture ni vuide quelconque. Il est de forme octogone à sa base, et devient rond en s'élevant: chaque façade de l'octogone à cent



L. Rossi f.



soixante deux pieds de largeur, mais l'immense diamètre de la pyramide diminue tout-à-coup. A six pieds de haut on trouve une grande saillie, sur laquelle s'élèvent cinquante sept colonnes pyramidales de vingt sept pieds de hauteur, de quarante pieds de tour à leur base, et à une égale distance les unes des autres. Cette saillie est surmontée d'une autre qui porte cinquante trois autres colonnes, de même forme et de même grandeur que les premières. L'édifice est couvert de moulures en forme de cercle, et la corniche présente des ornemens qui ressemblent à des fleurs de lys: on apperçoit sur les dernières moulures une autre espèce d'ornement en stuc semblable aux feuilles du chapiteau corinthien, et le tout est couronné d'un *tée* en fer, surmonté d'une aiguille et d'une banderolle dorée. Voy. la planche 73.

Le *tée* se voit sur tous les édifices sacrés de forme pyramidale, et l'inauguration de cet ornement est un acte de religion, qui se fait avec pompe et donne lieu à des réjouissances et à des fêtes. Le *tée* de ce temple est dû à l'Empereur actuel Minderagée-Praw, qui le fit construire dans sa capitale; et lorsqu'il fut mis à sa place, toute la première noblesse Birmane se transporta d'Ummerapoura à Pégu pour assister à cette cérémonie. Ce *tée* qui est tout doré a cinquante six pieds de circonférence; il est soutenu par une barre de fer enfoncée dans la pyramide, et assuré par de grosses chaînes qui y sont fixées. Les cloches suspendues en grand nombre autour du *tée*, font un bruit continuel lorsqu'elles sont agitées par le vent. Le temple a 361 pieds d'élévation.

Tée *du temple de* Schoé-Madou.

Près de là on voit trois grosses cloches suspendues entre quatre colonnes, avec plusieurs cornes de daim aux alentours. Les personnes qu'un zèle religieux amène en ce lieu prennent une de ces cornes, et frappent alternativement trois fois une de ces cloches, et autant de fois la terre, comme pour annoncer à Gaudma l'arrivée d'un de ses adorateurs. Au pied de ces cloches sacrées sont plusieurs bancs, sur lesquels les dévots déposent leurs offrandes, qui consistent ordinairement en riz bouilli, en amandes de cocos frittes à l'huile, et en confitures. Le sol est jonché d'images de Gaudma, car dès qu'un Birman a acheté une idole, il la fait bénir aussitôt par les prêtres, la porte dans le temple le plus proche, la laisse dans un Kioum ou sur la terre en plein air, et ne s'en occupe plus, la divinité, selon lui, devant prendre soin d'elle même. Ces idoles sont en marbre ou en bois doré, en argent ou en or;

mais ces dernières ne sont point abandonnées comme les autres, parce qu'avec ces précieux métaux on se fait des Dieux domestiques. On voit sur les deux entrées de longs bambous plantés en terre, au haut desquels flottent des étendards rouges et blancs, qui appartiennent aux prêtres, et sont le symbole de la pureté et de la sainteté de leurs fonctions. Ces étendards portent à leur extrémité supérieure l'image d'une oie, qui est l'emblême des deux nations Birmane et Péguane.

Sonnerat, dans son voyage aux Indes Orientales, fait mention d'un usage barbare particulier aux Birmans, qui est, lorsqu'ils construisent un édifice sacré, de jetter dans les fondemens la première personne qui vient à passer. Cette horrible cérémonie est, dit-il, très-fréquente chez ce peuple, où les riches croyent faire une œuvre des plus méritoires, en consacrant leur fortune à la construction de pareils édifices.

Jours de fête.

Les jours de fête pour les Birmans sont le huitième jour de la nouvelle lune, le quinzième après qu'elle est pleine, le huitième de son dernier quartier, et le dernier jour du mois. Durant ces jours, il ne se traite aucun affaire à la cour de justice, le commerce est suspendu, le travail défendu, et les gens les plus dévots s'abstiennent de toute nourriture depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Cette abstinence n'a lieu cependant, selon ce qu'on rapporte, que dans la capitale, où les intriguans sous le masque de la dévotion, parviennent également dans ces contrées à se procurer les meilleurs emplois. Le souverain se montre observateur zélé des austérités de la religion, et son premier ministre n'a point cessé depuis plusieurs années de garder une abstinence rigoureuse, à chacun de ces jours de fête, pendant tout le tems que le soleil reste sur l'horison.

Principales fêtes des Birmans.

Les Birmans ont encore plusieurs autres fêtes qu'ils célébrent, mais nous ne ferons mention ici que des principales. Les gens aisés sont dans l'usage, qui est antique parmi eux, de tirer tous les ans des fusées volantes au mois de septembre ; lorsque quelqu'une de ces fusées vient à se consumer sans s'élancer dans les airs, celui qui l'a jettée en éprouve la plus grande mortification, croyant que c'est une marque de la colère des Dieux contre lui. Si au contraire, la fusée réussit, il se tient pour certain de leur faveur, et ne manque pas de faire bâtir un temple à la divinité qu'il adore.

Il est une autre fête qui se célébre avec beaucoup de gaieté dans tout l'empire au 12 avril, qui est le dernier jour de l'année Birmane, c'est celle appelée *Sapan-Dayka*, ou la fête de l'eau. Pour laver toutes les impuretés de l'année qui finit, et commencer la nouvelle sans taches, les femmes sont dans l'usage de jetter ce jour là de l'eau sur tous les hommes qu'elles rencontrent, et les hommes ont le droit d'en faire de même envers elles. Cet amusement excite la plus vive allegresse surtout dans les jeunes filles, qui font tous leurs efforts pour mouiller les passans, et rient beaucoup de se voir bien mouillées elles mêmes.

Cet innocent badinage se passe sans donner lieu à la moindre indécence: l'eau dont on se sert est toujours propre: un homme n'en peut jetter à une femme sans avoir été provoqué par elle: et lorsqu'elle déclare qu'elle ne veut point être mouillée, c'est une preuve qu'elle est enceinte, et on la laisse passer tranquillement.

MARIAGE ET FUNERAILLES.

Diverses lois des Birmans concernant le mariage.

Les Birmans ne marient jamais leurs enfans avant qu'ils ayent atteint l'âge de puberté. L'autorité ecclésiastique ne prend aucun part au mariage, qui est regardé parmi eux, comme un contrat purement civil. Leur législation, tout en prohibant la polygamie, et en ne reconnaissant qu'une seule femme qui porte le titre de *Mica*, admet des concubines sans en limiter le nombre. Il est des cas particuliers où le Birman peut répudier sa femme, mais les frais en sont énormes. Les concubines qui vivent avec l'épouse légitime sont obligées par les lois à la servir; et lorsqu'elle sort, elles doivent l'accompagner, et porter sa carafe, sa boîte de bétel, son éventail, et tout ce dont elle peut avoir besoin. A la mort d'un homme, toute ses concubines si elles sont esclaves, sont dévolues en propriété à la veuve.

Noces.

Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il prie sa mère, ou son plus proche parent de le proposer aux parens de la fille qu'il désire avoir pour épouse. Si la proposition est acceptée, un de ses amis s'en va chez la fille, et s'entend avec les parens pour la dote qu'elle doit recevoir. Le jour des noces, l'époux envoye de grand matin à l'épouse trois piéces de drap, et trois de mousseline, trois ceintures, des pendans d'oreille, des brasselets et autres bijoux selon son état, et les parens de celle-ci préparent un grand repas,

après lequel on passe le contrat. Les époux mangent dans le même plat, et s'offrent du thè réciproquement. Voilà à quoi se réduisent toutes les cérémonies du mariage chez les Birmans.

Il est permis aux femmes Birmanes de se marier avec un étranger.

Une chose des plus remarquables, parce qu'elle ne se rencontre que chez ce peuple dans toute l'Asie orientale, c'est la générosité vraiment Spartiate avec laquelle il permet aux esclaves, et même à tout étranger de se marier avec une Birmane, tandis que les autres Indiennes ne peuvent se permettre même de parler à un étranger sans crainte de se souiller. Les enfans nés d'une Birmane et d'un étranger jouissent des même droits et avantages, que s'ils étaient nés d'un Birman.

Si les Birmans sont jaloux.

La jalousie qui porte la plupart des peuples de l'Orient à renfermer les femmes dans un *harem*, et à l'entourer de gardes, ne semble pas avoir la moindre influence sur l'âme généreuse des Birmans. Leurs femmes et leurs filles ne sont point privées de la vue des hommes; elles ont même avec eux autant de communications, qu'il y en a entre les deux séxes dans nos sociétés Européennes. Mais d'un autre côté, elles n'ont pas lieu d'être satisfaites du peu d'égards avec lequel elles sont traitées, comme si elles étaient en

Si les Birmans peuvent vendre leurs femmes.

quelque sorte d'une espèce inférieure à celle de l'homme : car les gens du peuple ne se font pas scrupule, sur tout lorsqu'ils sont dans le besoin, de vendre temporairement leurs femmes et leurs filles aux étrangers; et cette action n'ayant rien d'infamant à leurs yeux, la femme s'y soumet avec une apparente résignation. Cependant il n'est pas permis aux étrangers, lorsqu'ils abandonnent le pays, d'emmener ces femmes avec eux, et les lois sont très-rigoureuses sur ce point. Tous les vaisseaux sont visités soigneusement par les agens de la douanne avant de mettre à la voile; et quand il serait encore possible d'éluder cette vigilance, on ne tarderait pas à s'appercevoir de l'absence d'une femme : dans ce cas, le vaisseau qui l'aurait emmenée ne pourrait plus rentrer dans un port Birman sans y être aussitôt confisqué, et le capitaine serait mis en prison, et condamné à une amende considérable.

Il n'est permis qu'aux hommes de s'expatrier, les femmes étant regardées comme la source de la population, qui, par conséquent, ne pourrait que souffrir de la diminution de leur nombre.

Lorsqu'un Birman meurt sans avoir fait de testament, ses enfans légitimes n'ont droit qu'aux trois quarts de ses biens, qui se partagent entre eux en portions inégales : l'autre quart appartient

à la veuve qui est tutrice et curatrice de ses enfans, jusqu'à ce qu'ils soyent parvenus à l'âge de majorité.

Cérémonies funèbres.

Les funérailles se font chez les Birmans avec beaucoup de pompe, et de grandes démonstrations de douleur. Le cadâvre est renfermé dans un cerceuil, que des hommes portent sur leurs épaules en marchant lentement, ils sont précédés de femmes qui sont payées pour chanter l'hymne funébre, et suivis des parens en habits de deuil. On brûle les cadâvres, excepté pourtant ceux des gens pauvres, qui sont enterrés ou jettés dans la rivière, à cause des frais considérables qu'exigent les honneurs du bûcher.

Pour cette dernière cérémonie, on place le cercueil sur un bûcher de huit pieds de haut, composé de morceaux de bois très-sec, entre lesquels on laisse quelques intervalles, pour que la circulation de l'air accelère la combustion. Les prêtres tournent autour du bûcher en fesant des prières, jusqu'à ce qu'il soit réduit tout en cendre: ensuite ils ramassent les ossemens, et les mettent dans un tombeau. Les corps des personnes d'un haut rang, tels que serait un grand prêtre d'une Province, un vice-Roi, un Conseiller d'Etat, et un membre de la famille royale, sont embaumés, et gardés six semaines ou deux mois avant d'être livrés aux flammes. Pendant tout ce tems, ils restent exposés avec une pompe vraiment solennelle dans l'habitation des prêtres, ou dans quelqu'autre édifice religieux. Mais si quelqu'un de ces personnages meurt dans la capitale, son corps est déposé dans un salon sacré magnifiquement doré, et uniquement consacré à cette cérémonie.

ARTS ET SCIENCES.

Agriculture.

Le sol qu'habitent les Birmans est très-fertile, mais ils ne l'employent qu'à la culture du riz, qui y est sans contredit le plus beau et le meilleur de l'Inde: ils en sément d'une espèce particulière appelée *Plot*, qui est très-estimée sur le côtes: elle se dissout à la cuisson, et se réduit en gelée. Le blé y prospère également: il en a été semé par des esclaves Français, qui maintenant en recueillent assez pour en vendre aux vaisseaux Français et Anglais qui fréquentent ces parages: le pain qu'on en fait est extrêmement blanc et d'un goût exquis. La charrue des Birmans diffère peu de celles des Indiens; elle est attelée de deux bœufs, et ne retourne que la superficie du terrein. Le coton d'Ava est très-

fin, et il y en a de deux sortes; l'un qui est blanc comme celui de l'Inde et de l'Amérique, et l'autre jaune dont on fait le nankin. La plus grande partie de la soie qui se vend dans le Pégu vient de l'Yu-nan province de la Chine. L'huile d'*Ingely* n'est pas moins estimée que l'huile d'olive: il y en a aussi de deux qualités, qu'on tire de la terre et du bois, et qui s'obtiennent, la première en fesant des trous en terre dans certains cantons du Pégu, et la seconde d'un certain bois huileux. On fait avec l'une et l'autre un très-beau vernis qui a la propriété de bien conserver le bois, en le préservant des insectes tant intérieurement qu'extérieurement; on les employe aussi dans la peinture et en médecine. Le miel et la cire que les Birmans recueillent de leurs abeilles forment un des principaux objets de leur commerce: on assure qu'ils ont une manière d'extraire le miel sans détruire les abeilles.

Manufactures. *Etoffes.* Ce peuple excelle dans la dorure et autres ouvrages d'ornement. Les étoffes de soie de *Sillah-Miou* sont d'un tissu si serré et si fort, qu'elles durent, dit-on, beaucoup plus que celles de la Chine et de l'Indostan: les couleurs en sont vives et brillantes.

Architectures. L'architecture civile et navale des Birmans se fait remarquer par son élégance orientale, et par un goût vraiment particulier: la première est riche et bizarre, comme nous l'avons observé en parlant de leurs temples et de la grande salle d'audience. L'énorme quantité d'or qu'ils employent dans la décoration intérieure et extérieure de leurs édifices, doit coûter des sommes immenses; et ces dorures, toutes en or fin, restent exposées à l'air pendant fort long tems, sans éprouver la moindre altération. La colle, appelée *Séesée*, dont ils se servent pour les appliquer sur les murs, est le suc préparé du *Croton sebiferum*, qui est un arbre dont nous avons déjà parlé à l'article des végétaux de la Chine. Il serait à souhaiter que ces édifices ne fussent point construits avec des matériaux d'aussi peu de durée que le bois, pour qu'il pût rester à la postérité quelque monument du goût et de la magnificence de l'architecture Birmane.

Architecture militaire. Quant à l'architecture militaire, nous croyons pouvoir en donner une notion plus exacte, par la description succincte que nous allons faire de la forteresse d'Ummerapoura. Cet édifice est parfaitement carré, et a, au milieu de chaque façade, une porte principale avec deux autres plus petites de chaque côté. A chaque angle de la forteresse, il y a un bastion carré qui est très-saillant; et cha-



G. Zancon f. A.T.   L. Rossi f

que côté a en outre onze bastions plus petits, y compris pourtant ceux qui sont sur les portes: entre un bastion et l'autre il y a un parapet d'environ deux cents toises de longueur, d'où l'on peut inférer que chaque côté de la forteresse a deux mille et quatre cents toises d'étendue. Les bastions et les portes sont couvertes d'un toit de tuiles soutenu par quatre poutres. On voit à chacun des angles de cette forteresse un temple tout doré, d'environ cent pieds d'élévation.

Nous avons suffisamment discouru de la forme des chaloupes de guerre à l'article de la milice Birmane, nous allons parler maintenant de leur construction. Symes dit avoir vu en chantier à Rangun plusieurs vaisseaux de six cents à mille tonneaux. Un de ces vaisseaux appartenait au vice-Roi de Pégu, il était du port d'environ neuf cents tonneaux, et d'une belle exécution. Les ouvriers qui l'avaient construit étaient Birmans; et comme c'est des Français qu'ils ont appris les premières leçons de cet art, ils lui avaient donné, ainsi qu'à tous les autres bâtimens qu'on voyait à Rangun, la forme des vaisseaux de cette nation. Il y avait encore en chantier quatre grands vaisseaux presque achevés, que fesaient construire des négocians Anglais: le plus grand de tous, qu'on était sur le point de lancer à l'eau, appartenait au Gouverneur de Dalla. Depuis quelques années, les Birmans ont fait de grands progrès dans l'architecture navale; mais ce qu'il y a d'étonnant, dit Sonnerat dans son voyage aux Indes orientales, c'est que les Français, après avoir été leurs maîtres dans cet art, n'ayent point mis à profit les connaissances de leurs élèves, et les avantages infinis que leur offrait l'Inde en bois et autres articles de construction, pour accroître dans ces mers leur marine de guerre et de commerce. *Architecture navale.*

L'Empereur a un grand nombre de bateaux, dont le plus magnifique est sans contredit le *Schoë-pann-dogée*, ou la barque dont l'Empereur se sert dans les promenades de cérémonie qu'il fait sur l'eau. Un peintre Siamois, qui a donné à Symes plusieurs dessins où sont représentés avec une grande vérité, bien que sans beaucoup de goût, divers objets particuliers à ce pays, lui a aussi remis celui de ce navire; et c'est d'après ces dessins que nous avons tracé la figure qu'on en voit à gauche dans la planche 74.

Kyeock-Zeit est une ville fameuse par le grand nombre d'idoles qu'on y fabrique. On peut dire que tous se habitans sont statuaires. En effet, on y voit trente ou quarante cours spacieuses, toutes remplies *Sculpture.*

d'ouvriers occupés à faire une multitude de statues de diverses grandeurs, et qui représentent toutes l'image du Dieu Gaudma assis sur un piédestal les jambes croisées. Les outils dont ils se servent pour cela sont fort simples, et ne consistent qu'en un ciseau et un marteau: ils donnent le poli à leurs statues avec des pierres et de l'eau. Ils en ont d'un lustre surprenant, qui s'obtient en passant sur le marbre trois sortes de pierres; la première brute, la seconde plus douce, et la troisième semblable à la pierre à rasoir: ils le frottent ensuite avec la main, et cette opération lui donne une certaine transparence, qu'on chercherait envain dans nos marbres d'Europe. Les statues destinées à être dorées ne sont pas polies avec le même soin.

Peinture. Les peintres Indiens en général n'ont point le génie de l'invention; ils ne savent par conséquent imaginer rien de neuf en ce genre, et ils ignorent entièrement les régles de la perspective. Néanmoins ils réussissent dans le dessin de la figure, et l'exécutent avec une précision qui leur est toute particulière. Symes s'est servi de l'ouvrage d'un de ces peintres pour donner, dans la relation de son ambassade, les dessins de la grande salle d'audience, du Kioum ou monastère, de la chasse aux éléphans, et de diverses sortes d'habillement propres aux Birmans.

Poésie. Ces peuples aiment singuliérement la poésie, qu'ils désignent sous le nom de *Yeddou*, et leurs vers sont doux et harmonieux lorsqu'ils sont bien récités. La prose même de leur conversation ordinaire flatte agréablement l'oreille: ils prolongent le dernier mot de chacune de leurs phrases avec un accent musicial, qui en fait sentir la fin à ceux même qui n'en entendent pas le sens. Ils ont des poèmes épiques très-renommés, et ils se plaisent à réciter en vers Alexandrins les grandes actions des leurs Rois et de leurs Généraux. On assure que les victoires d'Alompra ont été chantées en vers dignes de la grandeur de ce conquérant.

Musique. La musique est également tenue en grande estime dans tout l'empire Birman, et y est plus généralement cultivée que dans aucune autre contrée de l'Inde, où, comme chez les Grecs, elle est appelée la langue des Dieux. La Bibliothéque d'Ummerapoura renferme, dit-on, divers traités précieux sur cet art. On trouve chez les Birmans des professeurs de musique qui ont beaucoup de talent, et leurs airs tendres ont même des charmes pour une oreille qui n'est point accoutumée à ce genre de mélodie. Leurs principaux instru-

mens sont les suivans; le *Soum* ou harpe est un instrument vuide et peint, fait d'un bois léger, qui a à peu-près la forme d'un canot avec un pont: au haut de la harpe est fixé un morceau de bois très-dur qui s'élève en forme de pyramide et se recourbe à son extrémité; de là les cordes s'étendent jusqu'au chevalet qui se trouve au milieu de l'instrument, et il a, de chaque côté de ce chevalet deux trous qui le rendent sonore: la grandeur de cette harpe est arbitraire, et varie depuis deux jusqu'à cinq pieds. Le *tuor* ressemble à notre violon, mais il n'a que trois cordes, et on le joue de même avec un archet. Le *pullauay* est une flute ordinaire. Le *Kiezup* est composé de deux cymbales suspendues à un cadre de bambou, de grandeurs inégales, et qui rendent par conséquent divers sons. La *patola* ou guittare est un instrument singulier, qui a précisement la forme d'un petit crocodile; l'intérieur en est vuide, et il est percé par derrière: il a trois cordes qui vont du bas jusqu'au manche, et posent sur des chevalets aux deux extrémités, on les tend par le moyen de chevilles auxquelles elle sont fixées pour les accorder: il se joue avec les doigts, et sert ordinairement pour accompagner la voix. Le *bundam* est composé de plusieurs tambours de forme oblongue et de divesses grandeurs, suspendus par des courroies à un cadre en bois. La machine entière a environ cinq pieds de diamètre et quatre de hauteur. Celui qui joue de cet instrument est placé au centre, et frappe ces tambours avec une petite baguette. On l'employe toujours dans les grands concerts, et souvent dans les cérémonies publiques et religieuses. L'*him* est la flûte de Pan, laquelle est composée de plusieurs tuyaux artistement joints ensemble, mais avec une seule embouchure: cet instrument, lorsqu'il est bien joué, rend des sons d'une douceur mélancolique.

Théatre Birman.

Le goût qu'ont les Birmans pour la musique, et le plaisir qu'ils prennent à contrefaire les autres, les rendent en même tems très-amateurs des représentations théatrales. Symes nous a donné la description d'un drame, représenté sur le théatre de Pégu dans les fêtes qui se célèbrent les trois derniers jours de l'année solaire, et auquel il a assisté. Le lieu de la scéne était en plein air, parfaitement illuminé, et le nombre des spectateurs immense. La pièce surpassait en beauté les meilleurs drames Indiens, que Symes eût vus jusqu'alors: le dialogue en était animé et naturel, l'action rapide, et vraisemblable: le costume des principaux personnages

était magnifique et analogue au sujet ; les meilleurs acteurs étaient Siamois. Dans les entre-actes un bouffon habillé en paysan venait amuser les spectateurs : ses propos, ses gestes, les changemens de sa voix et ses manières fesaient mourir de rire. Les Birmans aiment singuliérement à voir une personne en contrefaire une autre : ce talent leur est naturel, et ils rendent les passions avec une vérité et une énergie vraiment surprenante.

Le sujet de la représentation était pris du *Ramayan de Balmiec*, livre qui passe pour sacré chez les Indiens. On y voyait Rama combattant le cruel Rahuaan chef des démons, pour se venger du rapt de sa femme Sita, et détruire les effets du pouvoir magique qui la retenait sous la puissance de Rahuaan. Après divers événemens qui excitaient dans les spectateurs le plus vif intérêt, Rama fut blessé d'une flèche empoisonnée : les sages furent consultés sur les moyens de le guérir, et on vint à découvrir que sur la montagne Indragourry il croissait un arbre, dont la gomme était un antidote contre les effets du poison ; mais cette montagne était si éloignée qu'on ne trouvait personne qui voulût y aller. Enfin Honymaan (1) chef de l'armée des singes s'offrit d'entreprendre ce voyage. Arrivé sur la montagne, et ne sachant comment reconnaître l'arbre qu'il cherchait, il la partagea en deux, et en apporta une moitié à Rama, qui par ce moyen fut guéri, et vit cesser l'enchantement de Sita : le drame se termina par des danses et par un chant de triomphe.

Langue et littérature.

L'alphabet Birman se compose de trente trois sons simples. En 1729, les Jésuites ont publié dans les Mémoires de l'académie des sciences (tom. 7 seconde partie pag. 818), un alphabet des peuples Baramas ou Birmans : comparé avec celui que le colonel Symes a publié dernièrement, on trouve entre l'un et l'autre une ressemblance presque parfaite, ce qui prouve leur authenticité. Les Birmans écrivent de gauche à droite comme les Européens : leurs livres sont exécutés avec beaucoup de netteté, et il n'y a pas de *Kioum* ou monastère qui n'ait une nombreuse bibliothéque. Symes fut étonné de l'immense quantité de livres, qu'il vit dans la Bibliothéque royale. « Ces livres, dit-il, sont classés avec ordre, et

(1) Les Indiens adorent Honymaan sous la forme d'une singe, et ils rendent les plus grands hommages à cette divinité Il n'y a presque pas de pagode, où l'on ne trouve la figure de Honymaan.

leur titre est écrit sur les armoires qui les renferment. Le Bibliothécaire en ouvrit deux, et nous montra des caractères très-nets tracés sur de belles plaques d'ivoire, dont le contour était orné de fleurs en or d'un travail achevé. Les livres d'histoire, de musique, de médecine, de peinture, et même les romans, sont tous bien numérotés et distribués selon leur titre : les livres de théologie l'emportent en nombre sur tous les autres. Si les autres armoires sont aussi bien fournies, et si les livres y sont disposés avec autant d'ordre, il faut avouer que sa Majesté Birmane posséde la bibliothéque la plus considérable qu'il y ait, des bords du Danube jusqu'aux frontières de la Chine. „ L'étude des lois et de la religion forme l'objet principal de l'éducation des Grands : celle du peuple parait être négligée. Les prêtres en général exercent la médecine.

Division du tems.

Les Birmans partagent le tems ainsi qu'il suit : l'intervalle de tems nécessaire pour lever et baisser un doigt s'appelle *charazi* ; dix charazi font un *piaan*, et six piaan un *bizana* qui équivaut à notre minute. Le jour est de vingt quatre heures à commencer de midi, et se divise en huit parties de trois heures chacune. Les divisions du tems se réglent au moyen d'une machine assez semblable à nos sabliers, et quelquefois d'une espèce de clépsydre. Elles sont annoncées par un coup frappé sur un tambour oblong, qui est toujours près de la demeure du premier magistrat. Ce tambour est exhaussé sur un plancher de bambou, qui est recouvert d'un toit de jonc appuyé au mur de la maison. Celui du palais de l'Empereur est renfermé dans un édifice en briques si élevé, qu'on en entend les coups aux deux extrémités de la ville.

L'année des Birmans se divise en douze mois : la lune fait sa révolution en vingt neuf jours, douze heures et quarante quatre minutes ; mais leurs lunaisons sont alternativement de vingt neuf et de trente jours, ce qui forme, entre leur calcul lunaire et celui de Newton, une différence de huit heures et quarante huit minutes. Pour compléter la révolution solaire, ils ajoutent tous les trois ans à leur année un mois de trente jours. S'étant aperçus que ce calcul n'etait pas très-axact, ils ont cherché à le faire rectifier par d'habiles astronomes. Ils ont en outre une manière particulière d'indiquer les dates ; c'est, au lieu de compter les jours successivement depuis le commencement du mois jusqu'à la fin, de s'arrêter dans leur numération à la pleine lune, et de revenir ensuite en arrière jusqu'à la fin du mois. Le mois Birman se divise en quatre semaines de sept jours chacune.

Caractère des Birmans.

Le caractère des Birmans diffère totalement de celui des Indiens, dont il ne sont séparés que par une chaîne étroite de montagnes, qui leur ouvre en plusieurs endroits des communications faciles. Malgré cela cependant, il existe entre ces peuples une différence physique telle, qu'on les croirait divisés l'un de l'autre par la moitié du globe. Les Birmans sont vifs, curieux, actifs, impatiens et emportés; leurs voisins du Bengale sont d'un caractère tout opposé.

Nourriture.

Les Birmans mettent beaucoup de simplicité, mais fort peu de propreté dans leur nourriture en comparaison des Indiens. Ils bornent la défense que leur fait leur religion de tuer des animaux à ceux d'un usage domestique seulement : c'est pourquoi ils recherchent avidement toute espèce de venaison, et il y a même des lieux où en vend publiquement. Les caméléons, les lézards, les serpens et autres reptiles font partie de la nourriture du bas peuple. Ils sont très-gourmands de légumes; et s'ils ne peuvent s'en procurer, ils mangent l'oseille sauvage, et même les feuilles d'arbre les plus tendres. Ces feuilles bouillies avec le riz, et assaisonnées avec un peu d'huile, ou avec le *gouapi*, font le repas d'un paysan ou d'un batelier Birman. Les gens d'une classe plus relevée ont une nourriture un peu plus recherchée, mais leurs meilleurs repas ne sont jamais splendides.

Les objets dont se servent les Birmans indiquent leur rang.

Les objets dont se servent les Birmans, soit en habillement, en ornemens ou en meubles, indiquent toujours le rang de la personne à laquelle ils appartiennent. Les hommes ont, selon leur condition, des formes différentes et déterminées pour la boîte du bétel, qu'un domestique porte toujours derrière eux, pour leurs pendans d'oreille, leurs bonnets de cérémonie, et l'hanarchement de leurs chevaux : les coupes même ne peuvent pas être du même métal, et lorsqu'elles sont en or, c'est un marque que le personnage qui s'en sert est du plus haut rang. Celui qui ose s'arroger une distinction qui ne lui appartient pas de droit, est sévérement puni.

Habillement des hommes.

L'habit de parade des Birmans a beaucoup de grâces et de noblesse : il consiste en une robe de velours ou de râs à fleurs qui descend jusqu'au coude-pied, avec un collet ouvert et de larges manches, et sur laquelle ils portent un manteau léger qui leur

75



Castelli f.

couvre les épaules. Ils ont pour coiffure des bonnets hauts en velours uni ou brodés en soie, et parsemés de fleurs d'or selon leur rang. Les pendans d'oreille font partie de l'habillement des hommes : ceux des nobles sont de petits tubes en or de la longueur d'environ trois pouces, et de la grosseur d'une plume, qui vont en s'élargissant par le bas, ce qui leur donne la forme d'une trompette marine. D'autres portent de gros morceaux d'or, réduits d'abord en plaques et ensuite roulés : leur poids fait un grand trou dans l'oreille, et l'allonge quelquefois de plus de deux pouces.

Lorsque les Birmans ne sont point en habit de cérémonie, ils ont une robe étroite avec de longues manches de mousseline ou de beau nankin de leurs fabriques. Ils ont encore une espèce d'écharpe en soie qui leur ceint les reins. Les ouvriers sont ordinairement nus jusqu'à la moitié du corps, et lorsqu'il fait froid, ils se couvrent d'un surtout de drap Européen.

Habillement des femmes.

Les femmes ont aussi un genre d'habillement qui leur est particulier. Elles nouent leurs cheveux sur le sommet de leur tête, qu'elles ceignent d'un bandeau brodé, dont les ornemens indiquent leur condition : elles portent une espèce de chemise qui ne leur dépasse pas les cuisses, et se serre avec des cordons pour leur soutenir le sein, et par dessus une robe large qui a des manches étroites. Un morceau de toile ou d'étoffe de soie long leur ceint les reins, dont il fait deux fois le tour. Lorsque les femmes de distinction vont en visite, elles s'enveloppent le cou d'un long mouchoir de soie, qui vient se croiser sur leur poitrine, et dont les bouts rejettés en arrière flottent avec grâce sur leurs épaules. Voy. la planche 75.

Elles affectent de faire voir leurs jambes en marchant.

Les femmes du peuple ne portent pour la plupart qu'une robe semblable à une chemise fort large, mais qui est toute ouverte par devant : cette robe leur enveloppe tout le corps, et elles la font croiser audessous du sein qu'elles ont soin de ne pas trop couvrir : elle leur descend jusqu'à la cheville du pied, de manière qu'à chaque pas qu'elles font elle s'ouvre par devant, et laisse voir leur jambe droite avec une partie de leur cuisse. Voy. la fig. à gauche dans la même planche. Balbi dit que leur robe de coton est ouverte en quatre endroits, et qu'en marchant elles affectent de montrer les deux jambes. Des yeux Européens pourraient être blessés de l'indécence de cet habillement dont l'usage est fort ancien ; mais les Birmans n'y attachent pas les mêmes idées, et n'y font pas la

moindre attention. Certains voyageurs vont encore plus loin, en disant que ces femmes ne portent par devant qu'une pièce d'étoffe, qui s'ouvre à chaque pas qu'elles font, et laisse voir ainsi leurs parties naturelles. L'opinion est, dans l'*Asie Portugaise*, on ne sait trop sur quel fondement, que cette mode n'est point une invention de caprice de la part des femmes; mais que leur Reine Canané leur en fit une loi il y a déjà plusieurs siècles, afin de ramener à elles, par l'attrait de cette vue, l'inclination des hommes, qui étaient entièrement livrés alors à un vice honteux, dont les excès avaient déjà considérablement diminué la population.

Les Birmanes, lorsqu'elles veulent s'habiller, se teignent en rouge les ongles et l'intérieur des mains, comme font les Indiennes, les Arabes et les Egyptiennes : elles ont encore un autre usage non moins bizarre et qui leur est particulier, c'est de se poudrer le sein avec de la poussière de bois de sandal, ou d'une écorce d'arbre appelée *sunneka*; quelques-unes d'entre elles s'en poudrent même le visage.

Birmans, comment ils s'arrangent le corps.

Les hommes aussi bien que les femmes regardent comme un agrément d'avoir les paupières et les dents teintes en noir. Les hommes conservent long tems un air de jeunesse, à cause de l'habitude où ils sont de s'arracher la barbe au lieu de la raser; et ils se font des figures grotesques sur les bras et sur les cuisses, croyant par là paraliser l'effet des armes de leurs ennemis. On les soumet, au rapport de Balbi, à l'infibulation dans leur jeunesse, pour les empêcher d'outrager la nature par un vice qui est trop commun chez les orientaux.

Les jeunes filles sont exércées dès leur bas-âge à tenir leurs bras tellement en dehors qu'ils semblent disloqués: lorsqu'elles les étendent, le coude ne se voit pas, l'intérieur du bas ressort en avant, et se plie en sens contraire. Les bras allongés des femmes qu'on voit à la planche ci-dessus, sont représentés avec la plus grande vérité.

Costume des montagnards appelés Kain.

Nous ne voulons pas omettre de faire mention ici des sauvages habitans des montagnes qui séparent l'Ava de l'Aracan, auxquels les Birmans donnent le nom de *Kain*. Simples comme la nature, et passionnément attachés à leur indépendance, il se refusent à toute communication avec les habitans de la plaine. Depuis la conquête de l'Aracan, les Birmans sont parvenus, souvent même avec la force, à faire établir plusieurs *Kain* dans les villages qui se

trouvent au pied de leurs montagnes ; et ils y sont traités avec beaucoup d'humanité, dans la vue de les affectionner à ce nouvel état qui les rapproche de la vie sociale. Néanmoins la plupart sont restés en leur indépendance ; et les Birmans n'ont pas encore porté leurs armes sur ces montagnes, qui, peut-être, ne valent pas la peine d'être conquises.

Ces peuples ne paraissent avoir aucune idée de récompenses ni de châtimens dans un autre monde. Ils brûlent leurs morts, et recueillent leurs cendres dans des urnes, qu'ils tiennent chez eux pendant six jours, si ce sont les cendres d'un homme, et cinq seulement, si ce sont celles d'une femme ; au bout de ce tems ils les portent au lieu de la sépulture, et les enferment dans un tombeau. Ils placent ensuite sur l'endroit où est cette urne une statue en bois, qui représente la personne décédée, et croyent que cette image prie les *Muzing*, ou le père et la mère du monde, de protéger ses cendres.

Ces montagnards sont vêtus d'une grosse toile de coton noir (Voy. la fig. à gauche de la planche 70): l'habillement de l'homme est beaucoup plus court que celui de la femme, et ils sont ourlés l'un et l'autre de blanc, de rouge et de jaune. Les hommes portent sur l'épaule droite une bandoulière, à laquelle est attachée une carnassière ornée de cordons et de petits coquillages, et ils ont pour coifure un turban assez semblable à celui des Birmans : les femmes ont le leur parsemé de glands de *pubresta*. Elles portent en outre des colliers et des bracelets faits de verrotteries et de petits coquillages appelés *cauris* ; mais ce qui leur donne un aspect rebutant la première fois qu'on les voit, ce sont les bigarrures qu'elles se font sur le visage, et qui les rendent extrêmement difformes.

Carainers ou Carianers.

Non moins étrange est le genre de vie que mènent les Carainers ou Carianers, autre race d'hommes répandue dans plusieurs provinces du Pégu, et surtout dans celles de Dalla et de Bassain. Ces Carainers, au dire de Sonnerat, aiment mieux rester dans les forêts parmi les tigres, qu'avec les Birmans, de qui ils ont essuyé autrefois toutes sortes de mauvais traitemens. Cependant ils sont actuellement en paix avec eux, et leur portent du riz en échange de quelques bagatelles analogues à leurs besoins.

Ce peuple bon et hospitalier est presque blanc, et on le croit d'origine Egyptienne. L'habillement des hommes et des femmes a

la forme d'une chasuble, et ce sont les seuls habitans de ces contrées qui aillent ainsi vêtus. La religion des Carainers, dit Symes, est conforme à la simplicité de leurs mœurs: leur langage diffère de celui des Birmans, ils sont fort laborieux, et consacrent tout leur tems aux travaux de l'agriculture. Ils n'habitent point les villes, ne contractent aucune alliance hors de leur race, et cherchent à vivre en paix avec tout le monde: ils ne prennent jamais les armes, et ne s'ingèrent nullement dans les révolutions du gouvernement, ce qui les met dans la nécessité de se soumettre toujours au parti dominant. Ils n'ont point de lois écrites, mais seulement quelques maximes d'une jurisprudence de tradition selon lesquelles ils se gouvernent. Quelques-uns d'entre eux apprennent la langue Birmane, mais il en est peu qui sachent la lire et l'écrire.

On monte à leurs maisons par le moyen d'une échelle fort étroite, d'environ douze pieds de longueur. Ces maisons sont construites sur des colonnes en bois, et distribuées de manière à former une cour carrée: l'intérieur est une espèce de cabanne divisée en deux par une cloison de nattes; le plancher en est fait de grosses planches, les murs de nattes, et le toit de bambou couvert de chaume. Vers le soir tous les habitans retirent leurs échelles, ferment leurs portes, et se mettent ainsi à l'abri des voleurs et des bêtes féroces.

Jeux. Les lois religieuses défendent aux Birmans tous les jeux de hazard; cependant elles leur permettent celui des échecs, dont l'usage est très-ancien chez eux, et qu'ils appellent *Chedrin.* Cette exception confirme l'assertion de William Jones, que le jeu des échecs a été inventé dans l'Inde, et n'est pas d'origine Persanne comme on le croit généralement (1). L'échiquier des Birmans est parfaitement semblable à celui des Européens: il est partagé en soixante quatre carrés, les pions y sont au nombre de seize de chaque côté; mais ils ont des noms bien différens de ceux que nous leur donnons, et leur valeur, ainsi que la manière de les placer, ne sont pas les mêmes que parmi nous. Le Roi et son ministre (car les Orientaux ne mettent jamais la Reine en évidence) sont assis sur des éléphans, lesquels sont défendus par deux tours ou deux

(1) Les curieux peuvent consulter à cet égard un écrit Indien, publié par le Président de la Société de Calcutta dans le second volume des Recherches Asiatiques.

76



G. Zancon disegnò e inci.

cavaliers, deux officiers à pied et huit fantassins. Les pions sont rangés des deux côtés sur trois lignes, et il reste par conséquent huit carrés de vuides de chaque côté. Aucun de leurs pions n'a la force de notre reine, et le jeu ainsi restreint en est plus compliqué et plus difficile.

Chasse des éléphans.

Les Birmans employent des moyens tout-à-fait curieux pour prendre les éléphans sauvages dans leurs forêts. Les chasseurs s'étendent sur le dos d'éléphans apprivoisés, et s'introduisent de cette manière parmi les éléphans sauvages sans en être aperçus; lorsqu'ils voyent le moment favorable, ils jettent une corde avec un nœud coulant dans l'endroit où doit passer l'animal dont ils veulent s'emparer (voy. la planche 76): l'autre bout de la corde est attaché au corps de l'éléphant apprivoisé, qui renverse de suite l'éléphant sauvage: il s'ensuit un combat dans lequel le premier, aidé de ses compagnons, ne tarde pas à triompher du sauvage habitant des bois, qui se voit aussitôt abandonné des siens. Le prisonnier, attaché à deux des éléphans vainqueurs, précédé d'un autre, et suivi d'un quatrième qui le pousse en avant, est ensuite conduit à sa destination. Les Birmans sont si habiles à dompter ces animaux, qu'au bout de quelques semaines ils deviennet extrêmement doux, et se résignent à leur nouvel état.

Commerce intérieur et extérieur.

Il se fait un commerce très-considérable entre la capitale de l'empire Birman et la province d'*Youn-nan* en Chine. Le coton est un des principaux articles qu'on tire du royaume d'Ava: il y est de deux qualités, l'un de couleur un peu rembrunie avec lequel on fait le nankin, et l'autre blanc comme le coton d'Inde. Cette marchandise est chargée dans de grands bateaux sur l'Irrauaddy, et conduite jusqu'à Bamou, où se font les échanges avec les négocians Chinois, qui la transportent par terre et par eau dans l'intérieur de la Chine. L'ambre, l'ivoire, les pierres précieuses, le bétel, les nids d'oiseaux qui viennent de l'Archipel oriental, sont pour les Birmans autant d'autres objets de commerce; et ils reçoivent en échange des soies, des velours, de l'or en feuilles, des confitures, du papier, et de la quincaillerie.

Le commerce qui se fait entre la capitale et les parties méridionales de l'empire, trouve de grandes facilités dans le fleuve qui arrose ces contrées, et ses principaux objets sont en denrées de première nécessité. Plusieurs milliers de bateaux sont employés tous les ans à transporter à Ummerapoura et dans les provinces du nord

le riz qui croît dans les provinces méridionales, ainsi que le sel et le *guapi*, qui est un petit poisson dont les Birmans font usage pour accommoder le riz. Les marchandises étrangères remontent pour la plupart l'Irrauaddy, et il en passe par l'Aracan une quantité, que les *couli* ou paysans portent sur leur tête à travers les montagnes. Ces marchandises consistent particuliérement en draps d'Europe, en quincailleries, en grosses mousselines du Bengale, en mouchoirs de soie de Cossembouzar, en porcelaines et en miroirs. Une autre objet qui est très-recherché, et se vend fort cher, sont les excellentes noix de coco des iles Nicobar. Les négocians portent dans le royaume d'Ava de l'argent et des pierres précieuses : il se fait chaque année des achats considérables de la statue de Gaudma dont nous avons parlé plus haut, qui laissent de grosses sommes dans la capitale.

Monnaies, poids, mesures.

Les Birmans, non plus que les Chinois, ne battent point monnaie; l'argent et le plomb en lingots sont les seuls signes représentatifs des valeurs, et par conséquent le prix de chaque chose dépend du poids et de la pureté de ces métaux, que les négocians connaissent parfaitement. Les balances et les poids dont on se sert pour les peser se font dans la capitale, et sont marqués d'une empreinte; et il est défendu d'en employer d'autres.

Le riz se mesure avec une grande corbeille qui en contient environ quarante six livres de poids, et cette mesure se subdivise en d'autres proportionnellement plus petites. Les mesures de longueur sont le pouce, et la coudée ordinaire qui se compose de dix huit pouces : la coudée royale en contient vingt deux : le bambou vaut sept coudées royales, et mille bambous font une lieue Birmane. Le calcul décimal est en usage dans cet état, et on y suit la méthode Chinoise.

ÎLES ANDAMANES ET NICOBAR.

Une chaîne d'îles qui semblent former la crête d'une chaîne de montagnes submergées, joint le cap Nigrais du Pégu avec la partie septentrionale de Sumatra. Le groupe le plus considérable de ces îles porte le nom d'Andamanes. Quoiqu'elles ne soient pas dans la dépendance de l'Empire Birman, nous croyons que c'est ici le lieu le plus à propos d'en donner la description. Aucun écrivain de l'antiquité n'en a parlé d'une manière précise : Ptolémée les comprend, ainsi que les îles Nicobar et autres plus petites, sous le nom général de *Insulæ bonæ fortunæ*, et dit qu'elles sont habitées par une race d'anthropophages. Mais il y a déjà long tems qu'on sait, que les doux et pacifiques habitans des îles Nicobar, sont loin de mériter l'imputation qu'on fait aux malheureux sauvages, qui vont errans par petites bandes sur les côtes des Andamanes, et dont ils diffèrent totalement de mœurs ainsi que de physionomie. On lit dans la relation des deux Mahométans qui voyagèrent dans l'Inde au neuvième siècle, qu'au de là des deux îles Nicobar on trouve la mer des Andamanes, que les habitans de ces parages mangent de la chair humaine, qu'ils ont la peau noire, les cheveux crêpus, le regard effroyable, le pied d'une coudée environ de longueur, et vont tout nus.

Le voyage de Sonnerat aux Indes orientales (1) contient un mémoire politique sur les îles Andamanes, écrit en 1765 par M.r Chevalier Gouverneur de Chandernagor, dans lequel il dit positivement que les habitans de ces îles sont encore inconnus, en alléguant pour preuves les divers raisonnemens qui ont été faits de tout tems sur l'origine, les mœurs, et le caractère de ces peuples. « Presque tous le Européens, dit cet écrivain, les croyent anthropophages; mais cette opinion parait être sans fondement, car

Mémoire de Chevalier sur les Andamanes.

(1) Cet écrivain également pénétré des vues politiques de Chevalier, l'administrateur le plus zélé que la France ait eu aux Indes, s'imaginait dès lors voir crouler *le colosse chancelant de la domination Anglaise dans l'Inde*, et la France reprendre ses anciennes possessions, qu'elle pourrait désormais conserver avec sécurité, en s'emparant des îles Andamanes.

sur quelle preuve repose-t-elle, puisque ces peuples n'ont aucune communication avec leurs voisins, ne sortent jamais de leur île, et n'en permettent l'accès à aucun étranger?

Relation de Symes.

Cependant, depuis que les Anglais ont formé un établissement dans la grande Andamane, qui était autrefois l'effroi des navigateurs, et depuis la relation du major Symes qui s'y est arrêté cinq jours, et a eu occasion d'en discourir au long avec le capitaine Stokoe, qui s'y trouvait déjà depuis quelque tems, nous sommes en état de donner aujourd'hui sur ces iles des notions plus satisfaisantes, que celles contenues dans le mémoire que nous venons de citer.

Description de ces îles.

La plus grande de ces iles a environ trente lieues de longueur, et pas plus de huit dans sa plus grande largeur. Elle est entrecoupée de baies profondes, et de vastes golfes, dont un, navigable pour de petits bâtimens, la traverse presque toute entière, selon les cartes antérieures à celle que Dalrymple a jointe à la relation de Symes, et dans laquelle cette île paraît divisée en trois parties par d'étroits canaux. On voit également dans les cartes du seizième siécle une chaîne de petites iles.

Climat.

La situation de ces îles dans la partie de l'Océan Indien, où la mousson du sud-ouest régne avec le plus de force, et la hauteur de leurs montagnes contre lesquelles les nuées viennent se briser, sont la cause que pendant huit mois il y tombe des torrens de pluie. Aussi le climat en est-il très-mal sain, comme il arrive toujours dans les pays dont le sol est à peine défriché. Symes dit que les soins qu'on y a pris pour la santé des colons n'ont eu aucun succès.

Végétaux.

Parmi les nombreuses espèces d'arbres qui y croissent, on distingue le figuier d'Inde, l'amandier et l'arbre à huile. Ce dernier parvient à une grande hauteur; et au moyen d'incisions profondes et horizontales qu'on fait dans son tronc, on en tire une espèce d'huile, ou plutôt de térébenthine, qui est d'une grande utilité. On y trouve aussi à foison l'arbre appelé *bois de fer*: il y vient très-haut, et son bois y est si dur, que la hache a peine à l'entamer. Il croît une telle quantité d'arbustes à l'ombre de ces arbres élevés, qu'on ne peut pénétrer dans les forêts qu'en s'ouvrant un passage avec le fer.

Animaux.

Les seuls quadrupédes qu'on voit dans ces iles sont des cochons sauvages, des rats, et l'icneumon, auxquels on peut ajouter l'*iguana* espèce de lézard qui détruit beaucoup de volatiles, ainsi que di-

verses sortes de serpens et de scorpions. La mer abonde en poissons, parmi lesquels on cite le rouget, la sole, et les huîtres qui sont excellentes, mais en petite quantité.

Habitans.

Selon la relation du capitaine Stokoe, la population de la grande Andamane ne s'élève qu'à environ deux mille cinq cents indigénes, divisés en petites peuplades qui vivent le long des côtes dans les petites îles de la baie, et se nourrissent de poisson. La nature ne s'est point montrée libérale envers ces insulaires du côté des facultés intellectuelles, ni même quant aux formes extérieures. Leur taille n'est guères au dessus de cinq pieds; ils ont les bras et les jambes extrêmement minces, le ventre proéminent, les épaules hautes, la tête grosse, les cheveux blancs, le nez applati, les lévres épaisses; enfin, chose des plus extraordinaires dans cette partie du monde, on reconnait en eux une race de Négres dégénérée. Leurs yeux sont roux et petits, et leur peau a la couleur de la suie: ils ont un air féroce et toujours agité, et vont entièrement nus. Il serait bien intéressant de pouvoir découvrir l'origine d'une race d'hommes aussi différente, non seulement de tous les habitans du vaste continent dont sont voisines les Andamanes, mais même de ceux des îles Nicobar qui leur sont presque contigues. Les recherches faites par les voyageurs à cet égard ont été vaines jusqu'à ce jour; et comme ils ne nous donnent rien de positif sur l'origine de ce peuple, nous ne croyons pas devoir nous arrêter sur de simples conjectures.

S'ils sont cannibales.

Les habitans des Andamanes passent généralement pour cannibales. Les voyageurs ont raconté tant de choses sur l'état de barbarie où vivent ces insulaires, que les féroces habitans de la Nouvelle Zélande, et les sauvages de la Terre de feu, sont auprès d'eux des peuples civilisés. Il semble néanmoins, d'après certaines circonstances rapportées par Symes, que les Andamaniens ne sont point cannibales. « Un jour, dit-il, des pêcheurs du Bengale offrirent quelques alimens à une fille sauvage. Elle s'approcha pour les prendre; mais ces pêcheurs s'étant saisis d'elle, au lieu de lui donner à manger, cherchèrent à lui faire violence. Les compatriotes de cette malheureuse fille, ayant entendu ses cris, sortirent précipitamment de leurs forêts, se jettèrent avec fureur sur les pêcheurs, et en tuèrent deux. On trouva ensuite les corps de ces misérables horriblement défigurés; mais les sauvages n'en avaient enlevé aucune partie. »

Le capitaine Stokoe n'a jamais pu entrer en relation avec ces féroces insulaires, malgré l'attention qu'il a eue d'envoyer auparavant à leurs cabannes les provisions dont ils pouvaient avoir besoin : car à l'approche d'un colon il prennent la fuite, et ne reviennent qu'après qu'il s'est éloigné.

Leurs armes etc.

Ils n'ont qu'un petit nombre d'armes, d'instrumens de pêche et autres ustensiles grossièrement travaillés. Quelques flèches de jonc, et un arc qui a quatre ou cinq pieds de long, et pour corde un lien d'ozier ou de bambou, forment leurs armes principales. Ils portent encore ordinairement une lance de bois fort pesante, et bien affilée, et se couvrent d'un bouclier fait d'écorce d'arbre, pour se mettre à l'abri des coups de leurs ennemis. La nécessité leur a appris à se servir de ces armes avec adresse, et c'est par elles qu'ils se procurent la plus grande partie de leur nourriture.

Nourriture.

Ils attrapent le poisson à coups de flèche ou de lance avec une dextérité surprenante, le font cuire à demi sur les charbons et le mangent. On rencontre quelquefois dans les forêts des cochons d'une espèce rare et fort petite. Lorsqu'un de ces sauvages en a tué quelqu'un, il en conserve le crâne et les dents, et les suspend comme un trophée dans sa cabanne. Les lézards, les rats et les serpens font aussi partie de leur nourriture : il y a peu d'oiseaux dans ces îles : on trouve cependant dans les cavernes et les fentes des rochers cette espèce d'hirondelle appelée *Salangana*, dont les nids, ainsi que nous l'avons vu, se vendent fort cher en Chine, où ils font un des mets les plus recherchés à la table des riches. Les Andamaniens recueillent aussi des fruits sauvages dans leurs forêts, mais ils sont peu nourrissans et d'un goût fort désagréable : on sait qu'ils mangent particuliérement celui du Manguier, car on a trouvé dans leurs cabannes, lorsqu'ils en étaient absens, des monceaux de ce fruit, qu'ils laissent tremper dans une eau bourbeuse. L'aspect languissant et exténué de ces insulaires annonce qu'ils manquent d'une nourriture saine et substantielle : ils aiment beaucoup le fruit du cocotier; mais malheureusement pour eux, cet arbre qui abonde dans les îles voisines, ne croît point dans les Andamanes.

La faim les oblige quelquefois à se mettre entre les mains des étrangers; mais à peine sont ils rassasiés qu'ils cherchent à s'enfuir, et à retourner à leur premier état pour lequel ils semblent être nés. Le matelots d'un vaisseau qui était à l'ancre dans le port de

Cornwallis prirent deux jeunes filles sauvages, et les conduisirent à bord, en feignant de vouloir leur donner du poisson. Le capitaine les traita avec tant de douceur, qu'elles se rendirent familières en peu de tems, et ne parurent qu'extrêmement jalouses de conserver leur chasteté. Bientôt après elles se laissèrent habiller; mais elles ne tardèrent pas à jetter là leurs habits comme leur étant inutiles et incommodes. Après que leur crainte fut dissipée, elles montrèrent de la joie, parlèrent librement, chantèrent quelques airs d'un ton lent et mélancolique, et dansèrent avec beaucoup d'agilité, en se frappant le dos avec leurs talons. On ne put cependant les accoutumer à boire du vin ni des liqueurs spiritueuses: elles mangeaient volontiers du poisson, du riz et de la courge. Au bout de quelques semaines, ne se sentant plus dans l'état de faiblesse où elles étaient d'abord, elles s'ennuyèrent de leur prison, et songèrent aux moyens de recouvrer leur liberté. Une nuit, tandis que tout le monde était à dormir, elles traversèrent la chambre du capitaine sans faire le moindre bruit; et se jettant à la mer, elles gagnèrent à la nage une île, qui était à un demi mille du vaisseau.

Habitations. Les cabannes de ces insulaires ne diffèrent guéres des tanières où se retirent les animaux les plus sauvages: elles consistent en quatre morceaux de bois fichés obliquement en terre, joints en haut avec un autre, et couverts de branchages: une petite ouverture pratiquée à l'un des côtés leur sert de porte, et des feuilles étendues sur le sol forment leur couche. Pour se garantir de la morsure des insectes, ils ont soin chaque jour de s'enduire le corps d'une couche de limon qui se durcit au soleil. Ils teignent en outre leurs cheveux laineux avec de l'ocre rouge détrempée dans l'eau, ce qui leur donne un air encore plus affreux.

Religion. Leur religion se réduit à l'hommage le plus simple que l'homme le plus sauvage puisse rendre à l'auteur de toutes choses. Ils adorent le soleil comme la source première de tout bien; la lune comme puissance secondaire; et les génies des bois, des eaux et des montagnes, comme agens des divinités premières. Ils croyent qu'un esprit malfesant excite les tempêtes; et lorsque la mousson du sud-ouest leur apporte des pluies accompagnées d'orages, ils s'assemblent sur le rivage, se portent jusques sur les pointes des rochers qui s'avancent le plus dans la mer, et là, par des chants sauvages adressés à cet esprit, ils cherchent à appaiser sa colère. Ils paraissent n'avoir aucune idée d'une vie future.

Langue. Leur langage ne ressemble à aucun dialecte de l'Inde, ni de l'Indo-Chine. Le capitaine Stokoe assura Symes que les sons n'en sont point désagréables à l'oreille, et que les chansons de ces insulaires, malgré qu'elles ayent quelque chose de sauvage, ne manquent pas d'une certaine mélodie. Symes rapporte dans la relation de son voyage, quelques mots de leur langue dont il donne l'explication : ils appellent leur île *Mincopie*.

Iles Nicobar. Les îles Nicobar forment trois petits groupes, dont le plus septentrional s'appelle Car-Nicobar : viennent ensuite les îles Nicobar proprement dites, au nombre de trois, une desquelles a un port vaste et excellent. Les îles Sambelong sont au midi. Toutes ces îles abondent en cocos, en arec, en cannes à sucre, en laurier, en casse, en bois de tek de la meilleure qualité, et en bois de sassafras qui est très-aromatique: l'abre que les naturels appellent *carum*, et les Portugais *mellori*, produit un fruit meilleur que celui de l'arbre à pain d'Othaïti, dont il diffère essentiellement. Les bœufs d'Europe s'y sont extrêmement multipliés, et les nids d'oiseaux bons à manger s'y trouvent en quantité comme aux Andamanes. Les habitans ont le teint cuivré, les yeux petits et fendus obliquement. Ils ont dans leur habillement une petite bande d'étoffe qui leur pend par derrière: ce qui a donné lieu aux contes absurdes du voyageur Suédois Keping, sur la foi duquel Linnée lui même s'est laissé aller à dire, qu'il y avait une espèce d'hommes avec la queue. Leur langue et leur origine nous sont encore peu connues.

Les Danois ont des droits à la propriété de ces îles; mais après avoir formé un petit établissement dans celle de Kamorta, qu'ils appelèrent Nouvelle-Zélande, ils abandonnèrent ce poste avantageux.

Au delà de la chaîne des îles Andamanes et Nicobar, on voit, à 25 lieues de distance, le volcan pittoresque de l'île Barren, qui vomit des laves rougeâtres.

DESCRIPTION PARTICULIÈRE

DES ROYAUMES

DE JANGOMA, LAOS, TONQUIN, COCHINCHINE, CAMBODJE, SIAM, MALACCA ETC.

Lorsqu'on veut pénétrer dans les parties centrales de la péninsule Indo-Chinoise, les connaissances vont en s'affaiblissant de plus en plus, et se réduisent enfin à une obscurité parfaite.

Où est positivement, dit Malte-Brun (1), ce royaume de Jangoma (2), gouverné par des prêtres Bouddhistes, fertile en riz, en métaux précieux, en benjoin et en musc qu'on porte à Ava, et fameux surtout par la beauté et la galanterie de ses femmes, qui sont si recherchées des voluptueux Monarques des Etats voisins? Les lettrés Anglais annoncent dans leur Histoire Universelle; qu'il est précisement au nord de Siam; qu'il a à l'orient le territoire de Laos, et le royaume d'Ava proprement dit à l'occident, mais qu'on en ignore absolument l'étendue, aucun voyageur n'en ayant encore fait mention jusqu'à présent. D'Anville, dont il faut encore consulter la carte à cet égard, place le Jangoma vers les sources de la branche occidentale du Meinam, qui est un fleuve du royaume de Siam; sa position est omise dans d'autres cartes modernes, comme étant trop incertaine.

Mendez Pinto prétend être passé en 1545 par le royaume de *Janguma*, dans son voyage fabuleux à la cour du *Kalaminham*; mais nous avons plus de raisons de croire que Fitch (3) y soit allé: car dans le voyage qu'il fit en 1587, en partant de la ville de Pégu, il se dirigea au nord-est par des pays extrêmement fertiles; et au

(1) Géogr. Universelle liv. 73.

(2) Pinto écrit *Janguma*; Metoldo *Zangomay*, et quelques autres *Jagoman* et *Jangoman*.

(3) Fitch ap. Purch. peregr. vol. 2.

bout de 25 jours, il arriva avec la caravanne dans la ville de Jamahey ou Chiamay, qu'on suppose être la capitale de l'état de Jangoma. Ceux qui désireraient s'instruire plus particulièrement du petit nombre de notions que nous en ont laissées les voyageurs, pourront consulter les relations dont nous allons donner un abrégé succinct, sans cependant en garantir l'authenticité.

Samahey et ses habitans.

Fitch trouva le pays fort-plat et arrosé de plusieurs rivières; il y vit un grand nombre de bufles et d'éléphans sauvages, et les maisons des villages étaient faites de joncs et couvertes en paille. La ville de Samahey, dit-il, est très-peuplée, grande et belle, ses maisons sont en pierre, et ses rues spacieuses. Les habitans sont bien faits, forts et robustes: leur habillement est fort simple, et ne consiste qu'en une pièce d'étoffe dont ils s'enveloppent le corps: ils sont dans l'usage, comme les peuples du Pégu et d'Ava, de porter des espèces de grélots à leurs parties naturelles, et vont la tête et les pieds nus: les femmes sont plus belles que celles du Pégu. Ils ont des vivres en abondance; seulement au lieu de pain, ils font des galettes de riz, n'y ayant point de blé dans toutes ces contrées.

Lorsqu'ils sont malades, ils font vœu d'offrir quelques mets à l'esprit malfaisant: ils préparent donc un festin auquel ils invitent leurs amis, lesquels y apportent des présens en fruits; et en même tems qu'ils font une offrande du tout à l'esprit malfaisant, en dansant au bruit des tambours et autres instrumens, ils font tous leurs efforts pour l'en éloigner, en poussant des cris perçans. Durant leur maladie, un ou deux prêtres restent nuit et jour à côté d'eux, et chantent pour empêcher que cet esprit ne leur fasse du mal. Lorsqu'un individu meurt, son corps est mis dans une espèce de bière faite de joncs avec un couvercle tout doré. Cette machine, précédée de divers instrumens de musique et accompagnée des amis du défunt, est ensuite transportée hors de la ville, où elle est brûlée. Après les funérailles, on fait une fête qui dure deux jours: enfin la femme du défunt, suivie de toutes ses amies, se rend à l'endroit où le cadâvre a été brûlé; et toutes, en poussant des plaintes et des gémissemens, ramassent les ossemens que le feu a épargnés, et leur donnent la sépulture. Les marques de deuil pour les hommes et pour les femmes, si la personne décédée leur était bien chère, sont de se raser la tête, ce qui est pour eux le plus grand sacrifice, à cause de l'idée qui les rend très-jaloux de leur chévelure.

Selon Pimenta (1), le pays de Jangoma abonde en musc, en poivre, en soie, en or, en argent et en cuivre; mais Fitch restreint ses productions territoriales au cuivre et au benjoin, malgré qu'il prétende que le reste y est apporté de la Chine. Mais en voilà assez sur un pays, dont nous n'avons encore que des notions confuses et superficielles.

Royaume de Lac-Tho.

La position du royaume de Lac-Tho n'est pas moins incertaine, et ne peut également s'établir que par conjecture. Un voyageur récent, que Malte-Brun ne nomme pas, dit qu'il est situé au nord de Laos, entre le Tonquin et la Chine; qu'il forme un plateau élevé, dont le sol est très-humide quoique sans rivières; qu'il est fertile en riz, et abonde en bambous. Ce pays, qui ne renferme aucune ville proprement dite, exporte des bufles, du coton brut, et reçoit en échange du sel et de la soie. Ses habitans, vêtus d'étoffes de coton et d'écorces d'arbre, se ressentent des funestes effets de la guerre civile, qui divise constamment les petits chefs héréditaires auxquels ils sont soumis. Le Roi de Tonquin exerce sur ces derniers une souveraineté qui n'est que de nom. Quelques tribus du Lac-Tho vivent encore dans la simplicité de l'âge d'or; les familles y ont leurs propriétés en commun, les récoltes se laissent sans gardes dans les champs, et les portes des habitations restent ouvertes jour et nuit; l'étranger qui se présente y est reçu et traité cordialement, et le voyageur peut cueillir dans les vergers autant de fruits qu'il lui plait. Ce tableau séduisant, dit Malte-Brun, ne permet de voir dans le Lac-Tho que le Laos même sous la denomination Chinoise de Lac-Choue (2): néanmoins il n'est pas encore bien certain que ce nom indique réelement le Laos; et d'Anville est demeuré lui même dans l'incertitude à cet égard, comme le prouve sa carte.

Diversité d'opinions sur les limites, l'étendue etc. du royaume de Laos.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que le pays de Laos nous est encore presque inconnu. En effet, si nous consultons les relations de Mendez Pinto, de Marini, de Da-Crux, de Kempfer, et de Du-Halde (3), nous trouverons qu'elles diffèrent

(1) Pimenta ap. Hayes de reb. Japon. etc.

(2) Les Chinois appellent le royaume de Laos, non *Lac-Choue*, comme dit Malte-Brun dans sa Géographie Universelle, mais *Lau-Choua*, c'est-à-dire royaume de Lau: d'où l'on voit que cette raison seule ne suffit pas pour prouver l'identité de ces deux royaumes.

(3) Pinto. Voyag. Marini. Descript. du Tonquin. Da-Crux ap. Purch. peregr. Kemph. Voyag. au Japon. Du-Halde Descript. de la Chine.

toutes considérablement entre elles sur la fixation des limites et de l'étendue, et même sur le véritable nom de cet Etat. Les lettrés Anglais, dans leur Histoire Universelle, disent que le pays de Lavvhos, Laos ou Lao, dont Jangoma fesait partie autrefois, pris dans le sens le plus étendu, confine à l'occident avec les terres d'Ava et de Siam, au nord avec la province Chinoise d'Youn-nan, à l'orient avec le Tonquin, et au midi avec Cambodje. Malte-Brun se contente de dire qu'il est situé au nord-est du royaume de Siam, et au nord de Cambodje.

Montagnes et rivières.

On assure que le Laos est, généralement parlant, un pays de plaines; qu'on n'y trouve guères de collines, ni d'autres montagnes que celles dont il est entouré; et que de ces montagnes descendent une infinité de ruisseaux qui vont se perdre dans un grand fleuve, lequel traverse toute cette contrée du nord au midi. Les voyageurs rapportent beaucoup de choses sur l'origine, le cours et la navigation de ce fleuve. Les Jésuites des derniers tems (1) semblent en avoir connu la source et déterminé le cours d'une manière précise. Selon leur carte géographique de la Chine, il prend sa source sur la frontière nord-ouest de la province d'Youn-nan: près de là il porte le nom de Lan-tsan Kyang; et, à son entrée dans le royaume de Laos, dans un espace de 10 milles loin de la frontière orientale, il prend celui de Kou-long Kiang. Les habitans du Laos l'appellent Menan-Kong; et vers le midi il baigne les murs des villes de Lè Kiang-kong, Kiang-seng, et Lan-chang: ensuite il entre dans le royaume de Cambodje qu'il traverse, et se jette dans la mer à Bonsak. La Bissachère, au mépris de tous ces témoignages, prétend au contraire que dans le Laos il n'y a pas de fleuves.

Le fleuve Menan-kong.

Provinces et villes.

Les auteurs ne nous disent que fort peu de choses des provinces et des villes de ce royaume. Marini dit bien qu'il a sept provinces, mais il n'indique pas le nom même d'une seule. Quant aux villes, nous trouvons les noms de plusieurs d'entre elles, avec un aperçu de leur état et de leurs distances respectives, dans le journal d'un voyage fait par des marchands Chinois de Siam en Chine en 1652. Nous ne pouvons pas assurer si les noms des lieux qui y sont indiqués sont les leurs propres, ou plutôt ceux que leur donnent les Chinois; mais comme ce journal contient à-peu-près tout ce que nous savons sur la géographie de ce pays, nous allons en faire un abrégé succinct.

(1) V. Du-Halde ouv. cit.

Ces marchands partirent à cheval de Kiang-hay ou Kiau sur les frontières de Siam, et arrivèrent en sept jours à Kyang-seng; ils en employèrent sept autres pour aller de là à Kemerat, et ensuite huit pour se rendre à Leng capitale du Laos. De Leng ils vinrent en sept jours à Lé, et de Lé à Meng en onze jours: de cette dernière ville ils se dirigèrent vers le nord pour entrer dans l'Younnan. Nous avons donc ainsi un itinéraire qui comprend toute l'étendue du Laos du midi au nord, et remplit en grande partie le vuide des relations Européennes. Mais l'auteur de ce journal ne fait aucune mention du royaume de Lanjang, dont il est tant parlé dans Marini, parce qu'il ne donne la description d'aucun lieu où il n'est point allé; c'est pourquoi il peut y avoir dans le Laos d'autres états que les royaumes de Kemerat et de Leng, qui sont les seuls dont est question dans le même journal. Après avoir bien examiné les relations de tous les voyageurs dans cette contrée, les auteurs de l'Histoire Universelle se sont déterminés à la diviser en deux parties; l'une appelée Laos septentrional, ou Laos proprement dit; et l'autre Laos méridional, ou royaume de Lanjang.

Voyage fait par quelques Chinois à travers le Laos.

Le nom de Lanjan, Lanjang ou Lanchang comme d'autres le prononcent, dérive, selon l'opinion de plusieurs, de celui de sa capitale. On n'a guères de notions positives sur l'étendue de ce pays, car les auteurs ne font pas même mention d'une seule ville dépendante de la capitale. Le climat en est un peu plus tempéré que celui du Tonquin, et bien plus salubre: le terrein est en général très-fertile, et le riz d'une qualité, d'un odeur et d'un goût incomparables. Le benjouin et la laque abondent dans ce royaume. Le premier passe pour le meilleur de l'orient, l'arbre qui le distille se rencontre plus communément dans les montagnes, ses feuilles ressemblent à celles de chataigner, et ses fleurs sont blanches et odoriférantes.

Laos méridional ou royaume de Lanjang.

Benjoin et gomme laque

L'ivoire ne se trouve nulle part ailleurs de meilleure qualité ni en plus grande quantité: ce qui provient des éléphans énormes qui sont particuliers à cette contrée. Mais ce que les habitans du Lanjang estiment le plus, c'est la corne du rhinocéros, dans la croyance où ils sont, au dire de Marini, que celui qui en possède une peut commander à la fortune.

Ivoire.

Ce pays renferme aussi des mines de fer, de plomb, d'étain, et même d'or et d'argent: les habitans recueillent ces deux derniers métaux en parcelles, au moyen d'espèces de treillis en fer,

Mines.

qu'ils placent en certains endroits du fleuve. Le Laos, selon Kempfer, produit des pierres précieuses et surtout des rubis. Dès que les pluies ont cessé, il s'élève un vent du midi; et les champs de riz, après que la récolte en est enlevée, se couvrent, l'espace de plusieurs milles, d'une espèce d'écume qui ressemble à de la neige, laquelle durcie aux rayons du soleil se change en un sel compacte et solide. La quantité de ce sel est si prodigieuse, qu'elle suffit pour en approvisionner à fort peu de frais, non seulement tout le royaume, mais encore les étrangers, qui en emportent tous les ans autant qu'il leur plait.

Sel.

Animaux.

Le Laos, comme nous venons de le dire, abonde en éléphans: le royaume de Lanjang, au rapport de Marini, tire même son nom du grand nombre d'éléphans qui s'y trouvent, le mot *Lanjens* ou *Lanjans* signifiant proprement *milliers d'éléphans*. Les rhinocéros y sont très-gros, mais on y tire un plus grand avantage des bufles et des bœufs qui y sont en grand nombre, et dont on se sert pour l'agriculture. Les habitans sont bien faits et robustes, plutôt gras, et de couleur olive. Ils sont d'un naturel affable et très-doux.

Ville de Lanjang.

Marini, Choisy et Kempfer regardent Lanjang comme la capitale du Laos, d'autres croyent qu'elle ne l'est que du pays de Lanjang. C'est la ville où le Roi fait sa résidence ordinaire: elle est défendue d'un côté par de bons fossés, et des murs très-élevés, et de l'autre par le grand fleuve Menan-Kong. Le palais du Roi est d'une vaste étendue, et peut passer pour une ville: on le voit à une grande distance, et il est admirable par sa construction ainsi que par la symétrie des batimens qui le composent.

Pays septentrional proprement appelé Laos.

Le Laos septentrional a environ trois degrés du midi au nord; et le territoire compris dans ces limites, est ce qu'on appelle proprement le pays des Laos. Le sol et les productions y sont à-peu-près les mêmes que dans le Lanjang. Le journal Chinois dont nous venons de parler, fait mention de quelques provinces considérables, qui se subdivisent en d'autres plus petites ou en districts, dont il indique quelque fois la position.

Les provinces du Laos septentrional. Kiag-seng. Kemerat.

La plus méridionale de ces provinces est Kiang-Seng, et la ville principale qui porte ce nom est sur les bords du Menan-kong. Vient ensuite la province de Kemerat, qui confine à l'est avec celle de Lé, au nord avec Lang ou Leng, et au midi avec Kiang-seng ou Kiang-hay. La ville capitale qui a le même nom est si-

tuée près de la riviére Menan-tay ou Menan-lay, qui se jette dans le Menan-Kong. Le royaume de Leng, ou plus proprement Laos, a Kemerat au midi; à l'est Louan ou Rong-foua; au nord Plout, Pling, Ken, Taa et autres villes de sa dépendance; et à l'ouest le Ko-sang-py, pays autrefois possédé par les Tayyay ou Grands Siamois. Le pays de Leng produit du riz en abondance; les bufles et les cerfs y sont communs. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, et de cuivre, des pierres précieuses, et surtout des rubis d'une grosseur extraordinaire, des émeraudes et des pierres vertes. La ville de Leng, capitale du Laos, est à huit journées de marche de Kemerat, et s'étend des deux côtés de la rivière Menan-tay: elle est sans murs et sans forteresse, et n'a qu'une enceinte de palissades.

Le royaume de Leng a Leng pour capitale.

La ville de Lé est à sept journées de Leng en allant vers la Chine, et sur les rives du Menan-Kong: le journal Chinois ne nous en dit pas d'avantage sur cette province. Une autre ville dont il fait mention est Meng à onze journées de Lé, qu'on prétend être la capitale d'une autre province. Elle a des mines d'étain, d'argent, de cuivre, de fer et de sel, et il n'est pas rare d'y trouver l'animal qui porte le musc. Voilà à-peu-près toutes les notions que contient le journal, ou la relation Chinoise sur le royaume de Laos.

Les provinces de Lé et de Meng.

Les connaissances que nous avons sur son histoire et son gouvernement, se réduisent uniquement à celles que Marini nous a transmises particuliérement sur les habitans du Lanjang. Ces peuples, comme tous ceux de la péninsule ultérieure de l'Inde, furent soumis pendant plusieurs siécles à la domination Chinoise; mais après avoir secoué ce joug, ils formèrent une espèce de république, qui, en l'an 600 de J. C., se changea en monarchie. Les Siamois qui avaient peuplé en grande partie le Lanjang firent tant par leurs intrigues, qu'ils portèrent sur le trône un Prince de la famille des Rois de Siam: ses descendans l'ont occupé pendant plus de mille ans, et il conservent encore aujourd'hui la langue et le costume de leurs ancêtres. Vers la fin du seizième siécle, le Roi d'Ava, après avoir fait la conquête de Pégu et de Siam, se rendit maître de tout le royaume de Laos. Les habitans du Lanjang, qui supportaient avec peine leur esclavage, formèrent une conspiration générale, et recouvrèrent leur premier lustre sous leur Roi légitime.

Histoire et gouvernement de Laos.

Le Roi de Lanjang.

Le Roi de Lanjang jouit d'un pouvoir absolu, et ne reconnaît aucune autorité supérieure dans les affaires tant spirituelles que temporelles. Le droit de propriété réside en lui exclusivement; il dispose à son gré de tout ce qu'ont ses sujets, et personne ne peut rien posseder à titre de succession ou de legs, ni aspirer à aucune espèce de noblesse ou de distinction, en considération de sa fortune ou de son mérite. Les emplois, les honneurs et les richesses sont uniquement à la disposition du Roi, qui les accorde à qui il lui plait, et les reprend après la mort de celui qui en jouissait.

Principaux officiers du royaume.

Les dignités et charges principales de ce royaume sont au nombre de huit : la première est celle du Vice-Roi général, qui traite une partie des affaires, de l'Etat, et assiste le Roi dans tout ce qui concerne le gouvernement. A la mort du monarque il devient régent, jusqu'à ce que son successeur monte sur le trône. Le royaume étant divisé en sept provinces, il y a pour le gouvernement de chacune d'elles autant de vice-Rois revêtus des mêmes pouvoirs: tous font leur résidence habituelle à la cour comme adjoints du Roi et ses conseillers, et ils ont chacun dans leur département un lieutenant qui y remplit leurs fonctions.

Lois.

Les peuples du Lanjang n'ont que fort peu de lois : la volonté du Roi supplée à leur défaut; mais quoiqu'en petit nombre, elles suffisent généralement au maintien de la paix et de l'union entre eux. La sévérité avec laquelle sont punies, non seulement les offenses corporelles, mais même les paroles injurieuses, est un moyen efficace pour contenir le peuple dans l'ordre. Quant aux intérêts civils, la justice est dans un état bien imparfait. Il n'y a pas de commentaires sur les lois, et leur interprétation est à l'arbitraire des juges, qui peuvent par conséquent, sur les plus legères probabilités, condamner les parties sans qu'elles puissent appeler de leur sentence.

Train et faste du Roi lorsqu'il se montre en public.

Le Roi de Lanjang regarde tous les autres monarques comme au dessous de lui; et afin que ses sujets conçoivent encore une plus grande vénération pour sa personne, il se montre rarement en public. On ne le distingue de ses sujets que par les trous de ses oreilles, qui sont d'une grandeur extraordinaire, et qui s'élargissent au moyen de morceaux de roseau de plus en plus gros qu'on y passe chaque mois, jusqu'à ce que le bout de l'oreille vienne à toucher l'épaule. Il ne porte point de couronne, mais seulement un bandeau

en or dont il se ceint la tête, et qui sert à réunir ses cheveux. Lorsqu'il donne audience à un ambassadeur, ou que les petits Rois ses tributaires, viennent lui offrir leurs hommages, il les reçoit dans une grande salle assis sur un trône très-élevé, et richement habillé, et jamais il ne daigne leur parler autrement que par la voie d'un truchement. S'il parait en public, ses sujets s'empressent à l'envi de lui donner le spectacle de mille sortes de jeux exécutés par des éléphans, et de combats sanglans entre des bêtes féroces. Les joûteurs et les gladiateurs font également pompe, dans cette circonstance, de toute leur adresse et de leur force, pour amuser le Roi. Mais le moment le plus à propos pour voir la cour dans tout son éclat, c'est lorsque le Monarque va visiter quelque temple. Il est monté sur un grand éléphant magnifiquement harnaché, et précédé de ses principaux officiers en habits somptueux et richement équipés : à sa suite vient une multitude de soldats à cheval armés de mousquets, et cette cavalcade est fermée par une quantité de bêtes de somme, qui portent les offrandes destinées pour l'idole. Il n'est pas permis aux femmes de sortir dans les rues durant cette marche; mais lorque le Roi passe, elles se mettent aux fenêtres, et répandent sur sa personne les offrandes des eaux de senteur. Les Monarque est reçu à quelque distance du temple par les Talapoins revêtus de leurs habits les plus riches; et après l'avoir assisté dans la cérémonie, ils se partagent entre eux ce qu'il y a de plus précieux dans ses offrandes.

La religion primitive des peuples du Lanjang, et vraisemblablement de tout le royaume de Laos, était fort simple: ils adoraient un Etre sous le nom de *Commandant* qu'ils élevaient au dessus de toutes les créatures: leur temple était la voûte du ciel; ils avaient quelques notions confuses sur l'origine du monde, qu'ils croyaient devoir être renouvellé, et ils étaient dans l'opinion qu'il y avait sous le ciel sept autres mondes subordonnés les uns aux autres. Mais après l'arrivée des disciples de Shaka dans ce royaume, on y vit une multitude de temples consacrés aux idoles et de prêtres appelés Talapoins destinés à leur culte, lesquels s'étant emparés tout-à-coup de l'esprit du peuple, lui dictèrent des lois qu'ils eurent soin de lui présenter dans des livres écrits en caractères qu'ils ne connaissait pas, afin de rendre leur doctrine encore plus mysterieuse et plus respectable à ses yeux. *Religion*

Cette nouvelle religion ne put cependant jetter d'assez profondes racines chez ce peuple, pour lui faire entièrement oublier l'ancienne; c'est pourquoi les nouveaux prêtres se hâtèrent de concilier ce qu'elles avaient d'opposé entre elles, et de faire accorder l'ancienne doctrine avec la leur. La relation de Marini contient des choses non moins plaisantes que singulières au sujet des opinions des Lanjanais sur l'origine du monde, des hommes, et des Dieux, sur le régne de Shaka, sur l'état de l'âme, et sur leur paradis et leur enfer. Mais ce serait abuser de l'attention de nos lecteurs que de les entretenir de pareilles extravagances: ceux qui voudraient néanmoins en prendre quelqu'idée, pourront recourir à l'histoire du Tonquin et de Laos du même écrivain, qu'on pourrait taxer peut être avec raison de trop de crédulité ou d'exagération.

Habillement des Talapoins. Les Talapoins portent une camisolle courte de lin jaune qui leur arrive jusqu'au genou, et est ceinte autour de leur corps avec une bande de drap rouge: ils vont, les pieds et le bras droit nus, et tiennent en main un éventail, avec quelque marque qui indique leur grade. Ils se rasent la tête et les cils deux fois par mois: ils affectent un air dédaigneux et hautain, et traitent avec beaucoup d'arrogance ceux qui ne se montrent pas généreux à leur égard: enfin ils ont la plus grande autorité sur l'esprit du peuple.

Leurs fêtes. Les Talapoins tirent leur revenu principal des offrandes qui se font à Shaka dans le mois qui correspond à l'avril des Européens, et qui, comme le dit Marini, est celui de leur jubilé et de leur indulgence plénière. A cette époque, l'idole de Shaka est exposée à la vénération publique sur une estrade dans une grande cour, accompagnée de Talapoins qui sont là pour recevoir les offrandes immenses des dévots. Un ambassadeur du Tonquin remarqua le jour de cette solennité une tour de cent coudées de hauteur, qui avait été construite au milieu du temple, avec des ouvertures de tous les côtés, pour qu'on pût mieux voir la statue de Shaka qui était placée au milieu: une quantité de feuilles d'or très-fines décorait cette tour à l'extérieur, et l'air qui les agitait leur fesait rendre un frémissement agréable à l'oreille.

Mariages. La polygamie n'est point permise dans le Lanjang; mais les femmes esclaves y servent aux plaisirs de leurs maîtres, qui peuvent en avoir autant que leur état le leur permet. Le Roi qui régnait en 1658 avait deux cents femmes, dont une tenait le premier

rang, et les autres n'étaient regardées que comme des concubines. Pour contracter mariage, les Lanjanais vont trouver les deux époux qui ont vécu le plus long tems dans une parfaite harmonie, et promettent devant eux d'en faire de même jusqu'à leur mort. La femme convaincue d'adultère devient l'esclave de son mari, qui la traite ensuite comme il lui plait.

Cérémonies funèbres.

Quand quelqu'un meurt, on fait une grande fête qui dure un mois, et ses funérailles sont célébrées avec beaucoup de magnificence. Le cadâvre est enfermé dans un cercueil enduit de bitume, et les Talapoins chantent certains hymnes qui enseignent à l'âme le chemin du ciel, afin qu'elle ne s'égare pas dans ces régions inconnues. Au bout du mois, on élève un grand bûcher en forme de pyramide, et décoré d'une foule d'ornemens selon la qualité du défunt: après y avoir placé le corps on y met le feu, et on en recueille soigneusement les cendres, qu'on porte ensuite dans un temple, où elles sont conservées dans un monument somptueux.

Mœurs et usages.

Les peuples de Laos et surtout de Lanjang ont l'esprit vif: ils sont honnêtes, sincères, et amis des étrangers, mais voués à la superstition et à la débauche; ils sont indolens, ennemis du travail, indifférens pour les arts et les sciences, et ne s'appliquent qu'à l'agriculture, à la chasse et à la pêche. Leur langage et leur écriture sont presque les mêmes que ceux des Siamois: ils écrivent sur des feuilles d'arbre comme les Indous. Leur nourriture se compose de riz, de poisson, de viande de bufle, et de diverses sortes de légumes. Ils portent certaines robes qui semblent collées sur leur corps: ils vont nu-pieds et souvent la tête découverte: leurs cheveux sont coupés à l'entour de leur cou, et ils en laissent croître aux tempes deux longues tresses, qu'ils font passer dans les énormes trous de leurs oreilles: les femmes y suspendent certains bijoux en or, qu'elles portent jusqu'à l'âge où elles sont nubiles.

Les maisons des riches sont très-élevées, d'une belle construction et bien ornées; mais celles du bas peuple ne sont guères que des cabanes. Les gens de qualité ont, au lieu de tapis et autres objets semblables, certaines nattes faites avec tant d'art, et embellies de figures si variées, qu'il est impossible, au dire de Marini, de voir rien de plus admirable en ce genre.

Commerce.

Ce pays fournit aux caprices du luxe, du musc, du benjoin, de l'or et des pierres précieuses. La gomme laque ditte de Lalou est

tellement renommée, que les négocians de Camboje la recherchent avec empressement, malgré l'excellente qualité de celle qu'ils recueillent chez eux. Les Tonquinois et les Chinois font la plus grande partie du commerce de cette contrée; autrefois les Siamois y allaient en caravanes de plusieurs centaines de charrettes tirées par des bufles, et restaient deux mois en voyage. On y vend des soies et du sel, et cette dernière denrée y était par le passé d'un prix exorbitant.

LE *TONG-KING* OU TONQUIN.

INTRODUCTION.

Nous avons une description récente du *Tong-King* ou Tonquin : les Relations que nous en ont données les PP. Missionnaires (1) Tissemare et Alexandre De Rhodes (2), ainsi que les Mémoires écrits par l'abbé de Saint-Phaltre durant sa mission dans ce pays, fournissent des matériaux suffisans pour en tracer l'histoire; mais M.r Baron, au dire de De-la-Harpe, est, à cet égard, l'écrivain qui mérite le plus de confiance, et dont le témoignage doit être regardé comme un arrêt de condamnation, contre les relations des voyageurs qui ne sont pas d'accord avec la sienne. En nous le présentant sous cet aspect, M.r De-la-Harpe a soin de nous avertir qu'il est né dans le Tonquin même, qu'il y a passé une grande partie de sa vie, et qu'il réunissait une probité rare aux connaissances qu'il avait acquises par l'étude.

M.r Tavernier, dans son recueil des relations curieuses et intéressantes (3), nous a donné une description de ce royaume, en

(1) Relation du Voyage du P. Tissemare au royaume de Tunkin, et ce qui s'est passé de plus mémorable en sa mission. *Paris*, *Martin*, 1666, in 8.°

(2) Alexand. De-Rhodes -- Tunkinensis Historiae lib. II. quorum altero status temporalis hujus regni, altero mirabilis evangelicae predicationis progressus referuntur, ab anno 1627 ad 1646 in 4.° Cette relation fut traduite en Français et imprimée à Lyon en 1652, in 4.°

(3) Relation nouvelle et singulière du Royaume de Tonquin, avec plusieurs figures et la carte du pays.

Dans le Recueil de plusieurs relations et Traités singuliers et curieux de M. Tavernier etc. *Paris*, 1724, in 12.° fig.°

Des Missions des PP. de la Compagnie de Jesus dans les provinces du Japon et surtout du Tonquin. Cinq livres du P. Jean Philippe de Marini de la même Compagnie. *Rome*, Tinassi 1663, in 4.° Cet ouvrage a été traduit en Français par F. Le-Comte. *Paris*, Clousier, 1666, in 4.°

attestant que ce qu'il en dit est vrai, et tiré en grande partie des mémoires de son frère, homme probe et sincère, qui resta long tems dans le Tonquin comme marchand, qui eut d'étroites liaisons à la cour, et n'avait aucun intérêt à lui en imposer. Il assure en même tems que les figures qui accompagnent sa relation sont prises de dessins exécutés sur les lieux même; on ne peut nier cependant qu'il ne se soit trompé en plusieurs choses.

Celle de Dampierre, célébre navigateur, qui a pénétré fort avant dans l'intérieur de ce royaume, nous sera aussi d'un secours fort-utile. On trouve encore dans la collection des voyages faite par Salmon, des notions intéréssantes sur l'état du Tonquin (1).

L'abbé Richard a publié une histoire naturelle et civile du Tonquin, qu'il a rédigée sur les mémoires et les relations des voyageurs ci-dessus, et l'a divisée en deux volumes (2): il traite dans le premier de l'état civil et politique de ce pays, qu'il expose avec beaucoup de clarté; et donne dans le second, l'histoire des missions Chrétiennes qui y ont été faites. Cette dernière partie est d'autant plus intéressante, qu'elle offre une juste idée des mœurs et des usages d'un peuple nombreux, puissant et peu connu, avant que les Jésuites eussent pénétré dans cette contrée.

Ces documens sont les seuls que nous ayons sur ce qui concerne le Tonquin, et nous les prendrons pour guide dans la description que nous allons faire de l'histoire naturelle de ce pays, de son état civil, politique, militaire et religieux, et enfin du caractère physique et moral de ses habitans.

(1) L'Etat de Tunkin. Part. I. Sect. 4. §. 3.

(2) Histoire naturelle et civile de Tunkin par l'Abbé Richard. *Paris*, *Volland*, 1788, 2 vol. in 12.°

DESCRIPTION DU TONQUIN.

Le Tonquin situé sous la zone torride s'étend depuis le 17.e jusqu'au 23.e degré de latitude septentrionale, et depuis le 119.e jusqu'au 127.e de longitude. Il confine au levant avec la province de Canton, au couchant avec le royaume de Laos, au nord avec les deux provinces Chinoises d'*Yun-nan* et de *Quan-si*, et au midi avec la Cochinchine dont il n'est séparé que par une petite rivière: on peut même dire aujourd'hui que ce dernier état en fait partie par droit de conquête. *Position et limites.*

Le mot *Tung-king* en Chinois signifie *Cour de l'orient;* mais dans la langue Tonquinoise, ce royaume s'appelle *An-nam*, qui veut dire *Repos du midi*. Ces deux noms indiquent également qu'il est situé à l'orient et au midi de l'Asie relativement à la Chine. *Etymologie du nom.*

Le sol du Tonquin est montueux et arrosé de plusieurs rivières, qui prennent leur source dans les montagnes de l'*Yun-nan*: la principale, qui le traverse dans presque toute sa longueur, est appelée *Song-koi* par les habitans, *Holi-kian* par Pinkerton, et *Chale* par Büsching, Guthrie et autres. Après avoir reçu dans son cours le *Li-sien* et autres rivières, elle passe par la capitale dont le nom est *Kecho*, *Kacho*, ou *Kackao*. *Aspect du pays.*

On ne connait dans cette contrée, comme dans toutes celles qui se trouvent entre les tropiques, que deux saisons, l'une séche et l'autre pluvieuse: durant la première, les chaleurs sont excessives, et ne peuvent guères être tempérée par les vents; et dans la seconde, les pluies qui commencent à tomber en avril et durent jusques dans le mois d'août, font éclore la plus belle et la plus riche végétation. *Climat.*

Les vents impétueux, appelés par les marins *ouragans*, et *typhons* par les anciens, font des ravages terribles dans la baie de Tonquin, et dans les provinces adjacentes: ils déracinent les arbres, renversent les maisons, arrachent les moissons et les dispersent au loin: les oiseaux enveloppés dans le tourbillon sont étourdis, tombent et se laissent prendre avec la main. Ce fléau s'annonce quelques jours auparavant par un arc obscur, qui se montre dans l'air du côté du nord: à ce signe tous les habitans s'empres- *Ouragans*

sent d'assurer les toits de leurs maisons, d'en raffermir les étais, et d'amarrer fortement leurs bateaux à terre; mais toutes ces précautions ne servent qu'à atténuer en partie l'effet des désordres funestes qu'ils voudraient empêcher. Les époques où ces ouragans se renouvellent sont très-incertaines; quelquefois ils ne reviennent qu'après cinq ou six ans, et d'autres fois seulement au bout de huit ou neuf. Malgré qu'on ne les connaisse pas sous le même nom dans les autres mers de l'orient, celui qu'on appelle *Eléphant* dans la baie du Bengale et sur la côte du Coromandel, est absolument le même.

Montagnes et plaines.

On peut diviser généralement le Tonquin en deux parties, qui sont le pays de montagnes, et le pays de plaines. Les frontières du côté de la Chine, d'une partie de la Cochinchine, et des royaume de Laos sont formées par de longues chaînes de montagnes qui sont pour la plupart couvertes de vastes forêts. Ces montagnes renferment des mines d'or, d'argent, de fer et de cuivre jaune, rouge et noir dont les habitans même font beaucoup de cas. La partie basse du Tonquin a beaucoup de ressemblance avec la Hollande, à cause du grande nombre de canaux, de digues, de rivières et de lacs qu'on y trouve.

Végétaux.

Le Tonquin est riche en productions, qui offrent la réunion de toutes celles qu'on trouve en Chine et dans l'Indostan. Il abonde particulièrement en riz et en fruits qui y sont exquis: les plus communs ne le cédent point à ceux d'aucune autre contrée de l'Inde; les oranges y sont infiniment meilleures et de diverses sortes; et parmi les autres fruits on distingue la banane, l'arec, le léché, le prunier ou dattier appelé œuf de dragon, l'iaca ou myte, et l'ananas.

Bananier.

Le bananier, (dont l'espèce la plus renommée est celle appelée du paradis, et désignée par Linnée sous le nom de *Musa paradisiaca*) ressemble réelement à un arbre par la majesté de son aspect; mais il n'a que la racine qu'on puisse dire permanente, car dès qu'il a produit ses fruits son tronc périt, et il sort du pied d'autres rejettons qui en perpétuent la génération. Son tronc s'élève ordinairement à la hauteur de six à douze pieds, et quelquefois même jusqu'à quinze et vingt; il est sans rameaux, et couronné à son sommet par huit ou dix feuilles simples, qui surpassent en grandeur toutes celles que nous connaissons jusqu'ici, leur longueur étant pour la plupart de sept à neuf pieds, sur un et demi



A Biasioli inc

et même deux pieds de largeur. Lorsque le bananier est parvenu à son dernier degré d'accroissement, il sort de sa cime parmi ces feuilles un gros surgeon qui en s'allongeant se plie d'un côté. Le fruit est une baie bulbeuse qui a la forme d'un triangle obtusangle, est un peu arquée, assez semblable à un concombre, de la longueur d'environ une palme, et d'un pouce ou deux de diamétre; la peau en est jaune, la pulpe médullaire jaunâtre, et pleine d'un jus doux-aigrelet fort agréable. Un surgeon seul en porte quelquefois jusqu'à quinze bouquets, dont il est entouré comme d'un anneau, et chaque bouquet est composé de dix à vingt de ces fruits. Ceux qui voudraient avoir une description plus étendue de cette plante, et en connaître les diverses espèces, trouveront à satisfaire leur curiosité dans l'Histoire des plantes étrangères de M.r le Comte Castiglioni que nous avons dejà cité; nous en avons donné le dessin à la planche des végétaux de la Chine.

Le n.° 1 de la planche 77 représente l'*arec* tel que l'a décrit Van Rhede dans son Jardin du Malabar sous le nom de Caunga (tom I.er pag. 9 planch. 5, 6, 7, 8). C'est un palmier de moyenne grandeur, dont le tronc porte à son sommet six à huit feuilles, qui ont environ quinze pieds de longueur et sept de largeur. Chacune de ces feuilles est composée de deux rangs d'autres petites feuilles, placées vis-à-vis les unes des autres, qui ont trois pieds et demi de long, et à-peu-près quatre pouces de large. Ses fruits ont la forme et la grosseur d'un œuf de poule, et sont ordinairement un peu aigus vers le bout, qui se termine par un petit ombilic: leur écorce qui, dans le commencement, est d'un vert blanchâtre, devient jaune lorsqu'ils sont au point de leur maturité (voy. la fig. 2), et recouvre une pulpe juteuse, blanche et filamenteuse, appelée *Pinanga* par les Indiens qui la mangent. Son écorce quand elle est fraiche se mâche avec le bétel, mais le noyau ou espèce d'amande qu'elle renferme est d'un usage bien plus général.

Le léché que les habitans appellent *béjay*, et qui pourtant ne vient à maturité qu'entre les 20 et 30 degrés de latitude nord, se trouve en abondance au Tonquin. L'arbre qui le produit est fort-haut, et ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. Son fruit vient en grappes sur les branches, et chaque grain prend la forme d'un cœur, gros comme un petit œuf de poule. Sa couleur, lorsqu'il est mûr, est d'un rouge cramoisi; son écorce *Léché.*

est mince, âcre et s'ouvre facilement. Il est d'une beauté et d'une saveur, qui ne le rendent pas moins agréable à la vue qu'au goût. Vers le mois d'avril, les officiers du Roi apposent le sceau sur les arbres qui promettent le meilleur *béjay*, sans s'informer à qui ils appartiennent; et dès lors le propriétaire ne peut plus, non seulement y toucher, mais il est encore chargé de veiller à la conservation de ces fruits qui sont réservés pour la cour.

Myte *ou* iaca.

Le *myte*, que Baron croit être le plus gros fruit qu'il y ait au monde, est encore plus gros au Tonquin que partout ailleurs, et s'y appelle *iaca*. Il pése quelquefois plus de cent livres, au rapport de l'abbé Richard, et sort du tronc de l'arbre. Sa couleur au dehors est d'un vert obscur; et son écorce épaisse et dure, dont la surface présente de tous côtés une espèce de pointe de diamant, se termine par une épine courte et verte. Lorsqu'il est mûr il exhale une odeur agréable; l'intérieur en est blanc, et partagé en petites cellules remplies de chataignes oblongues et plus grosses que des dattes, dont la chair est aussi blanche que celle des chataignes ordinaires; mais elles ne sont bonnes que rôties. Le jardin du Malabar (1) contient une description exacte de cet arbre sous le nom de *Tsiaka-maram*, ou *iaca*; et il y est dit que ses fruits arrivent rarement à peser plus de vingt cinq livres. On en voit le dessin à la 4.e fig. de la planche 77, que nous avons pris du même ouvrage, auquel nous renvoyons le lecteur jaloux d'avoir des notions plus étendues sur cet arbre.

Mûriers.

Les mûriers offrent, dans le Tonquin, une nourriture abondante aux vers à soie, qui sont une des productions les plus communes de cette contrée. Les pommes, les poires, les abricots, les pêches, si multipliés en Europe, sont inconnus au Tonquin: la canne à sucre y vient naturellement, comme dans toutes les contrées de l'Inde qui sont entre les tropiques, et susceptibles d'être humectées par de longues pluies.

Ananas.

On y trouve aussi l'ananas, mais non l'espèce appelée *Durion*, qui demande un climat plus chaud. L'ananas, qu'on cultive depuis plus d'un siécle dans les principaux jardins de l'Europe, passe pour le fruit le plus exquis qui croisse dans l'Inde: il est produit par un arbuste assez semblable à l'aloés, et porte, dès sa racine, des feuilles d'environ trois pieds de longueur, sur deux ou trois pouces de

(1) Hort. Mal. T. III. p. 16.

largeur : du milieu de ces feuilles sort un tige charnue entourée d'un amas de fleurs disposées en forme d'épi, et de couleur céléste pourpré : lorsque ces feuilles tombent, l'enveloppe à laquelle elles tenaient se colore, grossit et devient un fruit succulent, ordinairement de couleur d'or, et couvert de petites écailles triangulaires qui lui donnent l'apparence du fruit que porte le pin. Mais ce qui le rend encore plus beau à la vue, c'est un joli petit bouquet de féuilles qu'il a à son extrémité, et lui sert de couronne, comme si la nature l'avait expressement déclaré le roi des fruits. Les nombreuses varietés de cette plante renommée, l'usage qu'on fait de ses fruits, et la manière de la cultiver, ont été exposés avec autant d'érudition que d'exactitude par M.r le Comte Castiglioni, dans l'ouvrage duquel nous avons pris la figure qu'on en voit au n.° 3 de la même planche.

Malgré que l'art de cultiver les fleurs ne soit pas connu au Tonquin, il ne laisse pas d'y en avoir de diverses sortes : celle qui est la plus estimée, au dire de l'abbé Richard, est une espèce de capre blanche et rouge, d'un odeur suave, qui se conserve au moins quinze jours après avoir été cueillie, et dont les dames de cour font usage pour leur parure.

Animaux.

Les forêts de ce pays abondent en quadrupédes et en oiseaux sauvages et domestiques; cependant on n'y voit ni lions, ni ânes, ni moutons. Les chevaux y sont petits, mais pleins de feu et robustes : on y trouve une quantité d'éléphans dont on se sert ordinairement à la guerre : les éléphans sauvages y sont à craindre lorsqu'ils sortent de leurs forêts, et se répandent dans les campagnes. Il n'y manque pas non plus de tigres, de cerfs et de singes : les campagnes sont peuplées de bœufs, de vaches, de cochons, de canards, de poules et de tourterelles; et les rivières, les étangs et la mer fournissent aux habitans du poisson en abondance.

Les naturels sont d'une taille bien proportionnée, mais d'une stature médiocre : leur teint est presque généralement d'un brun basané; ils ont le nez et le visage applati, les cheveux noirs, longs et épais; il se teignent les dents en noir, et regardent les blanches comme une difformité.

Le pays est très-peuplé, malgré qu'on n'y trouve que fort peu de villes : on y compte pourtant, selon Büching, 8645 bourgs ou gros villages, outre une infinité de hameaux appelés *Hon* qui couvrent, pour ainsi dire, tout le Tonquin. Ils y sont si près les uns

des autres, au dire de Baron, qu'il est impossible d'en déterminer le nombre, à moins d'en avoir fait une étude particulière.

Division du Tonquin.

Les voyageurs ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre de provinces dont le Tonquin est composé : ce qui le leur fait porter à trois, à cinq, à six et même jusqu'à onze provinces. Dampier qui a pénétré fort avant dans l'intérieur, et a eu occasion d'être bien instruit à ce sujet par des négocians Anglais établis depuis long tems dans la capitale, divise ce royaume en huit grandes provinces, dont quatre n'ont d'autre nom que celui de provinces du levant, du couchant, du nord et du midi : la cinquième, qui est au centre, s'appelle *Kako* ou *Keko* du nom de sa capitale; et les noms des trois autres sont *Tenam*, *Tenchoa* et *Nghéam*.

Kako *ou* Keko *capitale du royaume.*

La seule ville proprement digne de ce nom est *Kako* ou *Keko*, qui est la capitale de tout le royaume, et où le Roi fait sa résidence. Elle est située sur le bord du fleuve *Sungkoi*, à quarante lieues de la mer, et peut être comparée pour la grandeur aux premières villes de l'Asie, qu'elle surpasse presque toutes en population, surtout au premier et au quinzième jour de leur nouvelle lune qui est celui du marché, auquel les habitans des villages circonvoisins se rendent en si grand nombre, que, selon Baron, c'est beaucoup que de pouvoir faire cent pas en une demie heure, malgré que les rues soient fort larges.

Avant la révolution qui donna au Tonquin la forme de gouvernement qu'il a aujourd'hui, les édifices y étaient d'une construction plus solide et plus belle qu'ils ne le sont à présent : la triple enceinte de l'ancienne ville et de l'ancien palais, ses cours pavées en marbre, les ruines de ses portes et de ses appartemens, offrent encore une haute idée de ce qu'ils étaient dans le tems de leur splendeur, et font déplorer, quant au palais seul, la destruction d'un des plus beaux et des plus vastes édifices de l'Asie, dont la circonférence n'embrassait pas moins d'un espace de six ou sept milles.

La ville est aujourd'hui sans murs, et sans défenfe à l'extérieur comme toutes les autres villes ou bourgs du royaume, et n'est entourée que d'une haie vive de bambous. Ses maisons sont pour les deux tiers au moins bâties en bois, et le reste en briques : du nombre de ces dernières sont les comptoirs des négocians étrangers, qu'on distingue au milieu d'une multitude de cahuttes faites de bambou et d'argille.

Hean est, après la capitale, la ville la plus considérable du royaume: elle est à 20 lieues au dessous de *Kako* sur la rive droite du fleuve; elle renferme plus de deux mille maisons, est très-peuplée, et la résidence d'un Mandarin.

La ville de *Doméa* est moins grande que la précedente, mais elle est plus connue des étrangers, à cause de la faculté qu'ils ont d'aborder dans la baie que forme le fleuve en face de la ville, qui est le seul endroit où il leur soit permis d'avoir des établissemens pour les affaires de leur commerce.

La baie de Tonquin est vaste, et contient plusieurs îles, dont quelques-unes sont habitées: la principale est appelé *Twon-bene* par les habitans; les Hollandais lui ont donné le nom d'île des Larrons.

Il y a, à l'ouest de cette île, une petite baie qui est très-renommée dans le pays pour la pêche des perles, qu'on ne peut faire pourtant sans une permission expresse de la cour.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

Incertitude de l'histoire du Tonquin.

L'origine, l'antiquité et l'histoire des Tonquinois ne présentent que des incertitudes, par le manque de monumens particuliers: on prétend que l'art d'écrire leur a été inconnu pendant plusieurs siécles, et qu'après l'avoir appris, ils ont fait la compilation d'une foule de vieilles traditions entremêlées de fables, qui, au lieu de jetter quelque jour sur les fastes de leur nation et de leur monarchie, n'ont fait au contraire que les envelopper d'une obscurité impénétrable. Si nous devions nous en rapporter à ce qu'en disent les Chinois, il semblerait que ce peuple formait dans les premiers tems une espèce de république gouvernée par ses propres Ethnarques, et que ce pays n'a pris le nom de *Tong-King* que depuis sa réunion à l'Empire de la Chine, motif pour lequel les Chinois lui donnèrent dans la suite celui de *Tong-King*, ou *Cour orientale*, comme nous l'avons observé précédemment. On pourrait conjecturer encore, d'après ce que dit Marini dans sa Relation sur le Tonquin, que la conquête de ce royaume eut lieu sous le règne de *Shin-ning-nong*, le successeur immédiat de *Fo-hi*, connu des Tonquinois sous le nom de *Than-now*, qui, dans leur langue, signifie l'inventeur de la charrue ou de l'agriculture, invention que

Ce qu'en disent les Chinois.

les annales Chinoises attribuent en effet au même Empereur. Cependant il ne parait guères probable, qu'à une époque aussi reculée, la Chine eût dejà une population assez considérable pour entreprendre des conquêtes, et aggrandir d'une manière si prodigieuse, les étroites limites de son Empire encore naissant; et si ces renseignement pouvaient être pour nous de quelque poids, nous croirions plutôt que cette conquête doit se rapporter au règne de *Chiun*, que ses grandes connaissances en agriculture firent élever à la dignité Impériale.

Au reste, quelque soit le Monarque qui l'ait faite, il parait que les Tonquinois souffraient son joug avec impatience, mais qu'il sut si bien se conformer à leurs usages, qu'enfin il parvint à se faire reconnaître pour Souverain, et laissa ensuite la couronne à son fils. Les monumens de ce peuple attestent que cette succession se perpétua dans sa famille pendant un grand nombre de générations; qu'il fut subjugué de nouveau par un Monarque Chinois; que les douze généraux qui commandaient son armée partagèrent le royaume en douze provinces, dont chacun d'eux prit le gouvernement avec le titre de Roi; qu'un pasteur ayant rendu à son pays son antique indépendance, ses compatriotes l'élevèrent au trône; qu'un Empereur Chinois le fit assassiner; et que depuis lors ce royaume fut le théatre de révolutions fréquentes, qui durèrent pendant plusieurs siécles, et jusqu'à l'époque où il rentra de nouveau sous la domination Chinoise.

Ce qui est rapporté par Baron.

Mais s'il faut en croire Baron, l'historien des Tonquinois ses compatriotes, un des premiers Rois dont leurs annales font mention est un certain *Ding*, qui régnait environ 200 ans avant J. C., et fut tué par ses propres sujets à cause de sa tyrannie. Après de longues guerres, on élut enfin *Le-day-han*, sous le régne duquel les Chinois, à la faveur des troubles dont-il était agité, entrèrent dans le pays avec une armée nombreuse, et se mantinrent toujours depuis dans les postes qu'ils y avaient pris, malgré la valeureuse résistence de ce Prince, et les avantages qu'il remporta sur eux dans plusieurs batailles. On voit, d'après tout ce que nous venons de dire, que le Tonquin fut autrefois envahi par les Chinois; et l'on sait d'ailleurs que l'empire de la Chine était arrivé dès lors à un degré de puissance tel, que ses limites s'étendaient même jusqu'au royaume de Siam.

Après la mort de *Le-day-han*, les Tonquinois placèrent sur le trône *Ly-bal-vie*, homme très-versé dans l'art de la guerre, et qui réunissant une profonde expérience à un grand courage, battit les Chinois, et les chassa de son royaume. La couronne se conserva dans sa famille pendant cinq à six générations, et passa enfin à une fille unique, qui la partagea avec un puissant seigneur qu'elle prit pour époux. Un autre seigneur nommé *Ho* conspira contre cette Reine, vainquit son mari dans une bataille, s'empara du trône, et les fit mourir l'un et l'autre. Cette perfidie, ajoutée à d'autres violences que commit l'usurpateur, le rendirent si odieux à ses sujets, qu'ils se révoltèrent contre lui; et prenant conseil de leur désespoir plutôt que de la prudence, ils appelèrent à leur secours les Chinois, qui ne tardèrent pas à entrer dans le Tonquin avec une armée formidable, exterminèrent le tyran, et se rendirent une autre fois maîtres du pays. Les Tonquinois furent contraints de recevoir un vice-Roi Chinois, qui bouleversa la forme de leur ancien gouvernement, et y substitua en partie les lois et les usages de sa nation. Mais l'amour de l'indépendance s'étant réveillé de nouveau dans l'esprit de ce peuple, il reprit les armes sous la conduite d'un homme intrépide appelé *Ly*; et résolu d'écraser les oppresseurs de sa liberté, il passa au fil de l'épée tous les Chinois, sans en excepter même leur vice-Roi. Les guerres civiles qui désolaient la Chine à cette époque, empêchèrent l'Empereur *Hum-veon* de venger cet attentat, et l'obligèrent à faire une paix désavantageuse: *Ly* fut couronné Roi du Tonquin, à condition pourtant qu'il se reconnaitrait vassal de l'Empereur de la Chine, et lui payerait un tribut tout les trois ans. Ce traité fut conclu l'an 1200 de J. C., et les deux nations l'observèrent durant près de cinq cents ans avec une fidélité inviolable. Les Tonquinois ne manquèrent jamais depuis, d'envoyer tous les trois ans à la cour de la Chine leurs ambassadeurs, pour y porter l'hommage et le tribut accoutumé: ce tribut était composé d'une quantité de présens en or, en argent et autres objets précieux, parmi lesquels se trouvaient des statues en argent et en or, vêtues à la Tonquinoise, et dans une attitude suppliante, en mémoire du massacre qu'ils avaient fait du vice-Roi et des troupes Chinoises: d'un autre côté les Chinois eurent toujours grand soin de recevoir ces ambassadeurs avec beaucoup d'appareil, moins par égard pour la nation de ces derniers, que pour étaler à leur yeux la majesté de leur cour, et leur inspirer une plus

Les Chinois s'emparent du Tonquin.

Le peuple se révolte.

Traité conclu avec les Chinois

grande vénération pour la personne de leur Monarque. Les descendans de *Ly* régnèrent sur le Tonquin pendant deux siécles en maîtres absolus, et sans aucune autre marque de dépendance envers la Chine, que le tribut dont nous venons de parler. On ne peut donc attribuer qu'à des changemens survenus depuis lors dans ce royaume, l'accroissement de puissance qu'y acquirent les Empereurs Chinois, dont les ambassadeurs affectaient dans Tonquin un air de supériorité telle, qu'ils ne daignaient pas même se transporter chez le Roi, et l'obligeaient au contraire, dans les cas difficiles, à venir chez eux pour prendre les instructions nécessaires : il y a plus, c'est que ce Souverain ne pouvait exercer l'autorité royale qu'après avoir été confirmé par le Monarque Chinois, et muni par lui du sceau dont il devait se servir durant son régne. Il est à présumer que les *Chova* ou Généraux de ce royaume, qui dans la suite usurpèrent le pouvoir suprême, après en avoir dépouillé leur Princes naturels, auront fourni aux Empereurs de la Chine quelque prétexte pour leur imposer de lois encore plus onéreuses; et que pour se maintenir dans leur usurpation, ils auront cru devoir s'y soumettre, dans la vue encore de se gagner la bienveillance et la faveur de ces Monarques. C'est ainsi sans doute que la puissance souveraine est passée des mains des *Bovas*, ou descendans des *Ly*, dans celles de ces usurpateurs, qui, sous le titre de *Chova*, l'ont toujours conservée depuis sans la moindre contestation.

Changemens survenus dans la suite.

Usurpation du pouvoir suprême par les Chova.

L'an 1400 de J. C. un simple pêcheur nommé *Mak*, élu chef des mécontens, défit le *Chova* et se fit proclamer Roi; mais il fut bientôt dépouillé de sa nouvelle autorité par un autre compétiteur appelé *Tring*, qui, pour mieux déguiser son usurpation, publia qu'il avait pris les armes pour la famille des *Ly*. En effet, il fit couronner un jeune Prince de cette famille, et ne prit lui même que le titre de *Chova*; mais il eut soin de se réserver l'autorité principale, et de ne laisser au jeune Monarque qu'une ombre de la puissance royale.

Tring avait un beau-frère nommé *Hoa-ving*, fils du Gouverneur de la province de *Ting-vva*, dans lequel il mettait sa principale confiance. Le vieux Mandarin l'avait non seulement aidé de l'armée qu'il avait sous ses ordres, ce qui contribua le plus au succès de son entreprise, mais encore il lui avait donné en mariage sa propre fille, et confié, en mourant, la tutéle du *Hoa-ving* son fils unique. Celui-ci voyant avec regret que *Tring* se servait des

moyens que lui avait laissés son père pour s'emparer du trône, au lieu de l'y placer lui même, il refusa de lui rendre hommage, s'environna de toutes les troupes qu'il put gagner, et tourna ses armes contre son rival; mais ne se sentant pas assez fort pour lui disputer un pouvoir trop affermi dans ses mains, il entreprit la conquête de la Cochinchine, où il parvint aussi à se faire proclamer *Chova*.

Gouvernement du Tonquin.

Mais pour ne parler ici que du Tonquin, nous dirons qu'on y reconnaît deux Souverains, l'un de nom, et l'autre de fait; que le premier a le titre de *Bova* qui signifie Roi ou Empereur, nom qu'on donne au chef de la maison royale des *Ly*, lequel jouit en apparence de tous les honneurs du trône, sans en exercer les fonctions; et que le second, en qui réside réelement l'autorité royale, s'appelle *Chova*. C'est à ce dernier seul qu'appartient le droit de faire la guerre et la paix, de créer des lois et de les abolir, de rendre la justice, de disposer des emplois, de régler les impôts publics, en un mot d'exercer presque tous les pouvoirs de la dignité royale. Les *Bova* au contraire, dit Baron, vains fantômes de Souverains, passent leur vie dans l'enceinte de leur palais, entourés des espions du *Chova*, et n'en sortent qu'une fois l'année, pour assister à la fête solennelle du *Can-ja*, dont nous parlerons bientôt. Leur puissance se borne uniquement à sanctionner par leur signature, les décrets du *Chova*, et à y apposer leur sceau; et ils ne pourraient même s'y refuser, sans courir le risque de perdre ce reste d'autorité, et peut-être leur propre vie. Ils jouissent bien des hommages du peuple; mais c'est au *Chova* seul que se payent les tributs, et qu'on obéit.

Il y a dejà deux cents ans et plus que cette singulière forme de gouvernement subsiste au Tonquin. Ces deux dignités y sont héréditaires dans chaque famille, avec cette différence pourtant, que celle de *Chova* passe en ligne droite au fils ainé, tandis que le choix d'un successeur au *Bova*, lorsqu'il laisse plusieurs enfans, appartient au même *Chova*, lequel désigne parmi eux celui qui lui convient le mieux, et peut même élever au trône un Prince en ligne collatérale, tel qu'un frère ou un neveu du Monarque décédé; mais la constitution de l'Etat exige, que la couronne soit toujours donnée à un membre de l'ancienne famille des *Ly*. Le *Chova* partage les soins de l'administration civile avec les magistrats et les ministres, qui sont entièrement soumis à sa volonté.

Chaque province a un Gouverneur avec un Mandarin sous ses ordres, qui juge toutes les affaires civiles et criminelles, et veille sans cesse à l'observation des lois. Parmi les tribunaux établis dans chaque province, il y en a un au dessus de tous les autres, qui est indépendant du Gouverneur, ou n'est soumis qu'au conseil suprême du *Chova*: le Gouverneur a aussi le pouvoir de juger les affaires criminelles en dernier ressort; mais s'il prononce la peine capitale, il ne peut faire exécuter la sentence sans l'approbation du *Choa*.

Les Tonquinois ont conservé en grande partie les lois que les Chinois leur apportèrent, lors de la conquête qu'ils firent de leur pays vers le milieu du douzième siécle: ils ont néanmoins un grand nombre d'édits, de réglemens particuliers tant anciens que modernes, et de décisions antiques formant plusieurs livres, dont l'autorité l'emporte presque toujours sur celle des lois Chinoises: on trouve même, dans quelques unes de leurs institutions, plus d'humanité et de justice, que dans certaines coutumes qui se pratiquent impunément en Chine, comme celle d'exposer ses propres enfans. Malgré cela, les autorités judiciaires du Tonquin ne sont pas plus exemptes de corruption que celles des pays voisins; et il n'est presque pas de délit, quelque grâve qu'il soit, dont on ne puisse obtenir l'impunité avec de l'argent.

Corruption des lois.

Cette perversité cessera néanmoins de paraître étrange, si l'on réflechit que dans ce royaume toutes les charges civiles et militaires sont vénales, et la proie de l'avidité des Eunuques de la cour du *Chova*, qui peuvent commettre les injustices les plus criantes, et s'engraisser à loisir des dépouilles du peuple, sans crainte d'être appelés à rendre compte de leurs friponneries. Un ancien usage y permet d'adopter des enfans de l'un et l'autre séxe, qui partagent ensuite le droit d'hérédité avec les enfans naturels; mais il en est résulté par la suite de si grands abus, que ces sortes de gens, à peine élevés à une magistrature, se font adopter par quelque grand seigneur, dont le crédit fait que personne n'ose se plaindre d'eux. La raison pour laquelle toutes les charges se donnent aux Eunuques, comme nous venons de l'observer avec Baron, c'est qu'à leur mort le Roi hérite de tout ce qu'ils possédent.

Il n'y a pas encore long tems que les Tonquinois vivaient dans une heureuse abondance, que les lois nationales étaient fidélement observées, les impots légers, et que la corruption des tribunaux

n'était pas tolérée publiquement. Leur histoire fournit plusieurs exemples d'une expérience consommée, d'une sagesse et d'une intégrité non moins rares, dans des personnages revêtus des plus hautes dignités tant civiles que militaires; mais un *Chova* qui régnait il y a un siècle, changea pour ainsi dire la forme du gouvernement, accrut énormement les impositions, accabla le peuple de travaux extraordinaires dans la seule vue de satisfaire ses caprices, et multiplia cette foule d'Eunuques, qui font le malheur de la nation.

Malgré tous ces abus, et quoique réduite à une espèce de servitude royale à force de taxes et de tributs, on ne peut pas dire que le despotisme qui pése sur elle soit absolu, ni son gouvernement tout-à-fait arbitraire. Un jeune homme à l'âge de 18 ou 20 ans est obligé, dans certaines provinces, à payer 3 et jusqu'à 5 *rixdalers* par an, selon la fertilité du sol de son *aldée*, et cette taxe se léve aux mois d'avril et d'octobre où se fait la récolte du riz. Personne n'en est exempt que les Princes du sang, les gens attachés au service de la maison du Roi, les ministres d'Etat, les officiers publics, les lettrés après le grade de *Singdo*, les officiers militaires, les soldats, et un petit nombre de privilégiés qui ont obtenu cette faveur à force d'argent ou de crédit. Un marchand qui est venu s'établir dans la capitale n'en est pas moins imposé dans l'aldée où il est né, et de plus il est sujet au *Récquan*, qui est le service du seigneur, c'est-à-dire obligé de travailler, ou de faire travailler à ses frais aux réparations des routes, des palais du Roi, et de tous les édifices publics.

Impôts.

Les artisans de tous métiers doivent consacrer à ces travaux six mois de l'année sans aucun salaire: quelquefois néanmoins le maître veut bien leur donner la nourriture: les autres six mois sont entièrement à eux.

Dans les aldées d'un sol stérile, les habitans qui ne sont pas en état de payer l'impôt en riz ou en argent, sont employés à couper le fourrage pour les éléphans et la cavalerie de l'Etat; et quelque soit l'éloignement des lieux où il se trouve, ils sont obligés de le transporter à leurs frais dans la capitale. Certains auteurs ont observé que ces usages sont un effet de la politique des Rois du pays, pour tenir dans la sujétion un peuple naturellement inquiet, qui ne laisserait pas ses maîtres en paix, s'il n'était continuellement occupé au travail.

Lois civiles. Néanmoins les Tonquinois ne naissent point esclaves : chaque individu jouit paisiblement parmi eux des fruits de son industrie, et transmet à ses héritiers la possesion de tout ce qu'il laisse après sa mort : l'aîné des enfans a une part plus considérable dans la succession, et la loi accorde quelque chose aux filles, mais presque rien lorsqu'elles ont un frère.

Adoption. On se fait une gloire au Tonquin d'avoir une famille nombreuse ; et c'est de cette opinion qu'est sans doute dérivé l'usage des adoptions, qui, comme nous venons de le dire, s'étend à l'un et l'autre sexe. Les enfans adoptés contractent toutes les obligations des enfans naturels : ils doivent assister au besoin leur père adoptif, et contribuer autant qu'il est en eux à lui rendre la vie heureuse : celui-ci en échange est tenu de les aider dans leurs entreprises, de veiller sur leur conduite, et de travailler à leur fortune. A sa mort, ils ont dans la succession une part presqu'égale à celle des enfans naturels, et ils portent le deuil comme si c'était leur propre père, lors même que ce dernier est encore vivant.

Les formalités à remplir pour l'adoption sont fort simples : celui qui aspire à cet avantage fait communiquer son vœu au père de famille dont il souhaite de l'obtenir ; si la réponse est favorable, il se présente à lui avec deux flacons d'*arac* qu'il reçoit, et la cérémonie s'accomplit en peu de mots.

Plusieurs étrangers venus au Tonquin pour des affaires de commerce ou autres, ont cherché à se procurer cette faveur afin de se mettre à l'abri des vexations et de l'injustice des courtisans. Baron rapporte qu'un d'eux ayant obtenu à force de présens l'honneur d'être adopté par le Prince héréditaire de la couronne, sous les auspices duquel il esperait jouir ainsi d'une longue protection, il perdit tout à coup le fruit de ses sacrifices et de ses peines, par l'état de démence où tomba ce Prince.

Mariage. Les Tonquinois ne peuvent se marier sans le consentement de leurs parens, et les femmes ne sont habiles à cet état qu'à l'âge d'environ 16 ans.

Divorce. Quoique la polygamie leur soit permise, celle de leurs femmes dont la famille est d'un plus haut rang, a la prééminence sur les autres, et prend seule le titre d'épouse. Les lois permettent aux hommes le divorce; mais la femme ne peut se séparer du mari sans son consentement, à moins, selon Baron, qu'elle n'appartienne à une famille puissante, qui abuse de la force pour éluder cette condi-

tion. Le mari qui veut répudier sa femme, lui donne un billet signé de lui, et revêtu de son cachet, par lequel il déclare renoncer à tous ses droits, et lui rendre la liberté de disposer d'elle même. Sans une pareille déclaration, elle ne pourrait pas se remarier; mais lorsqu'elle l'a obtenue, on ne lui fait pas un deshonneur d'avoir appartenu à un autre, et d'en avoir été abandonnée. Elle a le droit d'emporter avec elle tout ce qu'elle avait avant de se marier, et tout ce que son mari lui a donné durant le mariage, en sorte que, devenue plus riche, elle trouve plus facilement un second époux. Si elle a eu quelques enfans, elle les laisse au mari, et ce privilége accordé aux femmes, fait que les divorces sont moins fréquens au Tonquin, que dans aucune autre contrée de l'Inde.

Un homme de distinction qui surprend sa femme en adultère *Adultère puni.* est libre de la tuer, ainsi que son complice; mais s'il veut les faire punir judiciairement, la femme est condamnée sur le champ à être écrasée par un éléphant, qui après l'avoir jettée en l'air avec sa trompe, la foule encore à demi vive sous ses pieds: le séducteur subit aussi la mort, mais d'une manière moins cruelle. Dans les classes inférieures, le mari offensé doit recourir au tribunal, qui traite les coupables avec sévérité, en exigeant pourtant que le crime soit prouvé.

L'aîné des enfans a pour l'ordinaire la plus grande partie de *Hérédité.* la succession du père, comme étant devenu le chef de la famille, et dépositaire de l'autorité paternelle: il partage ensuite le reste comme il lui plait entre ceux de ses frères et sœurs qui ne sont pas mariés, ou pourvus de quelqu'emploi; et il est obligé de subvenir aux frais de leur entretien et de leur éducation, jusqu'à ce qu'ils soient établis: les filles s'en vont ordinairement avec la plus faible portion.

Nous avons déjà dit qu'une sentence portant peine capitale *Lois criminelles.* contre un coupable, ne peut avoir son exécution sans avoir été ratifiée par le *Chova.* L'homicide est décapité: on le conduit sur le lieu où il a commis le délit, ou devant sa propre habitation; et l'ayant fait asseoir par terre, les jambes étendues, et le visage tourné du côté de sa maison, le bourreau lui enlève la tête d'un seul coup de cimetère.

Le vol n'emporte point la peine capitale, et se punit, selon la gravité du fait, par l'amputation de quelque jointure du corps, s'il est de peu d'importance, ou par celle d'un membre entier, s'il est

considérable, ou accompagné de quelque circonstance aggravante. Celui qui est condamné pour avoir causé un incendie, de propos délibéré ou par négligence, est exposé sur un siége de 12 à 14 pieds de hauteur, dressé à la place de la maison incendiée, aux rayons ardens du soleil, la tête nue, et pendant trois jours ou encore plus, selon que le délit est plus ou moins regardé comme le fait de sa volonté, ou de son imprudence.

Les coupables d'autres délits sont condamnés, ou à la bastonnade, ou à traîner un gros poids attaché à leurs jambes par une chaîne, ou à la *Kangue* de bois, qui est la même que celle dont nous avons donné la description à l'article du code criminel des Chinois. Il y a un autre instrument de ce genre, qui est une espèce d'échelle de bambou, d'environ 10 ou 12 pieds de long, dans le milieu de laquelle on fait entrer la tête du patient, qui a l'air ainsi d'un homme portant une échelle sur ses epaules, la tête passée à travers les échelons.

Les Tonquinois ont une singulière manière d'arranger les contestations qui sont portées à la connaissance des magistrats, c'est de condamner le délinquant à régaler l'offensé d'une certaine quantité d'*arac* qui est une espèce de bière, avec une volaille ou un cochon de lait, pour qu'en mangeant ensemble, le plaisir de la table éteigne en eux toute animosité, et les reconcilie l'un avec l'autre. Mais si la contestation a pour objet une dette, le débiteur, s'il est insolvable, n'en est pas quitte à si bon marché : car souvent il est remis à la disposition du créancier, qui lui fait souffrir la faim, l'accable de travaux, de coups et de toutes sortes de mauvais traitemens, jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement payé.

On ne trouve au Tonquin aucun de ces châtimens cruels qui sont usités dans d'autres contrées de l'Inde ; et les coupables loin d'y être condamnés à la peine de mort, savent fort-bien au contraire se rendre les juges favorables par des présens : il n'est même pas rare de voir les plus grands criminels obtenir un pardon entier, ou une mitigation de peine, de sorte qu'il n'y a guères que les misérables qui perdent la vie par le glaive des lois.

Les affaires et les procès des Grands sont jugés dans la capitale par des tribunaux, qui prennent leur nom et leur dignité de la nature même de leurs fonctions. Leur plus grand châtiment est l'amende ou l'exil, et la trahison seule emporte la peine capitale.



A. Biasioli inc.

Telles sont en abrégé les lois composant le code civil et criminel du Tonquin.

Maintenant, pour en revenir à la personne du Roi, nous dirons que la cour du *Bova* est déserte, et que sa principale compagnie se réduit à celle de ses femmes et de ses enfans. Il reçoit néanmoins à chaque nouvelle et pleine lune la visite des nobles et officiers du royaume, qui viennent en robe bleue, et en bonnet de coton lui présenter une espèce d'hommage, lui souhaiter une longue vie, et une nombreuse postérité d'enfans mâles. Souvent ils sont accompagnés du *Chova* même, qui joint, en apparence, ses vœux aux leurs. *Cour du Bova.*

Le *Chova* fait toujours sa résidence à *Kacho* dans un vaste palais entouré de murs, situé au milieu de la ville, et environné d'une multitude de petits édifices pour le logement de la troupe : ce palais renferme tout ce qui peut servir à l'agrément d'un Prince qui sort rarement de chez lui. *Résidence du Chova.*

Le sérail est rempli de femmes de toutes les classes qui sont venues s'y renfermer d'elles mêmes, ou dont le choix a été déterminé par leur talent dans la danse, dans le chant, dans l'art de jouer de quelqu'instrument, ou par quelqu'autre qualité rare, capable de contribuer aux amusemens du Prince. Le nombre de ces concubines est considérable, et va quelquefois jusqu'à cinq cent; mais il y en a peu auxquelles il daigne accorder ses faveurs, et qu'il enrichisse de ses dons. Celle qui accouche la première d'un fils reçoit des honneurs distingués, et prend le titre de *Duéba*, qui veut dire excellente femme; et son fils, comme héritier présomptif de la couronne, est appelé *Chu-ra*, ou Général jeune; les autres enfans mâles sont nommés *Ducong*, ou hommes excellens, et les filles *Battua*, qui équivaut pour nous à la qualification de Princesse. *Concubines du Roi.*

Si le *Chova* se marie solennellement selon les lois du pays, ce qu'il ne fait presque jamais que dans les dernières années de sa vie, et lorsque la femme qu'il épouse ne peut plus lui donner d'enfans, cette femme, qui doit être une Princesse du sang royal, prend le nom de *Mère du royaume*, et il la traite avec tous les égards dus à une épouse légitime. La raison de cette politique étrange est, selon Dampier, que le *Chova* ne pouvant contracter cette alliance qu'avec une Princesse de ce rang, il ne veut point que sa qualité de Princesse du sang puisse devenir quelque jour le *Epouse du Roi.*

prétexte de faire passer la couronne dans sa famille, au détriment de la sienne propre.

Enfans du Roi. Les enfans du *Chova* sont tous bien traités tant que vit leur père ; mais après qu'il est mort, son successeur ne donne à ses frères et sœurs qu'une pension comme il lui plait, et qui va en diminuant à mesure que leur descendance s'éloigne de sa souche. Ces pensions cessent au cinquième et sixième degré. Ces Princes venant à se marier et à avoir des enfans, il s'ensuit que leurs familles finissent, au bout d'un certain tems, par tomber dans une extrême pauvreté, et cela avec d'autant plus de nécessité, qu'elles ne peuvent occuper aucune charge, ni parvenir à aucun emploi militaire.

Cour du Chova. La cour du *Chova* est nombreuse et brillante, parce qu'étant lui seul le dispensateur de toutes les places, chacun, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, s'empresse de lui témoigner son dévouement. Les Mandarins et officiers, tant civils que militaires, se font un devoir de se rendre au palais à la première heure du jour, pour faire leur cour au *Chova*, qui les reçoit avec beaucoup de cérémonie. Ses gardes, qui sont en grand nombre, occupent la cour du palais, et des Eunuques répandus en quantité dans les appartemens prennent les suppliques des Mandarins, et les présentent à genoux au *Chova*, dont ils leur rapportent ensuite les ordres. C'est, dit Baron, un spectacle vraiment curieux pour un étranger, que de voir la multitude des seigneurs cherchant avec inquiétude à s'attirer un regard de leur maître, et à se faire remarquer par la bassesse de leur contenance. Tout se passe dans cette audience avec décence, et même avec un air de majesté qui en impose : le salut s'y fait à la Chinoise ; mais ce qui doit paraitre de plus bizarre dans les usages de cette cour aux yeux d'un Européen, c'est l'humiliante étiquette qui oblige les Grands à s'y présenter nu-pieds.

Après cette audience, qui finit à huit heures, il ne reste avec le *Chova* que les capitaines de ses gardes et les officiers de sa maison, qui sont pour la plupart des Eunuques, et surtout ceux qui ont l'entrée dans l'intérieur du palais et dans les appartemens des femmes. Ils sont au nombre de quatre ou cinq cent, la plupart fort jeunes, mais d'un orgueil et d'une arrogance qui les font détester de toute la nation. Le *Chova* leur donne néanmoins toute sa confiance dans les affaires d'Etat, comme dans ses intérêts domes-

tiques; et au bout de sept à huit ans de service dans le palais, il les élève par degrés aux emplois administratifs, et aux principales dignités du royaume, tandis que les lettrés languissent souvent dans une honteuse obscurité. Baron observe cependant que la faveur dont jouissent ces Eunuques, est plutôt l'effet de vues intéressées de la part du *Chova*, que d'un sentiment d'estime pour leur personne: car à leur mort, c'est lui qui hérite de toutes les richesses qu'ils ont accumulées par toutes sortes d'injustices et de bassesses; et leurs parens, qui ont contribué à leur grandeur en leur fesant perdre la qualité d'homme, n'obtiennent de leur succession que ce qu'il veut bien leur en laisser.

Serment de fidélité.

Au commencement de chaque année, les Gouverneurs, les Mandarins et officiers du royaume, sont tous obligés de renouveller au *Choa* le serment de fidélité de la manière la plus solennelle. L'usage est dans cette cérémonie, au rapport de Dampier, d'immoler un oiseau, et d'en recevoir le sang dans un bassin rempli d'*arac*; et après avoir prêté à haute voix le serment de fidélité, chacun de ces fonctionnaires boit un petit verre plein de cette liqueur, ce qui est régardé par eux comme un des engagemens les plus sacrés qui puisse les lier.

Fêtes.

Le *Bova*, qui n'est, comme nous l'avons vu plus haut, qu'un simulacre de Roi, ne peut sortir de son palais que deux ou trois fois par an, pour remplir quelques cérémonies qui sont un reste d'institutions Chinoises. Une d'elles est la bénédiction de la terre, que le Prince fait avec beaucoup de solennité après plusieurs jours de jeûne et de prières, en conduisant de ses mains la charrue, à l'exemple des Empereurs Chinois, pour honorer l'agriculture; et cette fête s'appelle le sacrifice au ciel, ou le *Cangia*.

Cette faible marque de l'ancienne puissance du *Bova*, a toujours été un objet de jalousie pour le Général des troupes, et il a cherché plus d'une fois à célébrer lui même cette cérémonie; mais les Mandarins et les troupes même, bien qu'entièrement soumis à ses ordres, ne voulurent jamais se revêtir des habits qu'ils ont coutume d'y porter; et les voyant tous prêts à se révolter contre lui, il dut, à sa honte, faire recommencer le sacrifice par le *Bova*, aux acclamations de toute la nation.

Une autre solennité appelée *Theckyda*, et qui doit être également célébrée tous les ans par le Roi à la tête de ses troupes, est celle qui a pour objet de purger le royaume des esprits malfai-

sans. Comme les troupes ont la principale part dans cette cérémonie, qui est regardée comme une expédition militaire contre les esprits aériens, les Généraux sont parvenus insensiblement à s'arroger le droit de la célébrer. Ils craignaient que le Roi ne se formât secretement un parti dans les troupes, et qu'il ne profitât quelque jour de cette circonstance pour se défaire du Général, et récupérer le pouvoir que celui-ci lui avait enlevé.

Inauguration du nouveau Chova.

On trouve dans Tavernier un long récit des cérémonies et des fêtes qui se font, à l'occasion de l'élévation du *Chova* au trône. Tous les premiers officiers et les ministres d'Etat se portent, dit-il, au palais royal; là ils revêtent le *Chova* d'un habit à la Chinoise, le font monter sur un éléphant richement équipé, et le conduisent dans une des cours accessibles au public, où est dressé un trône sous un pavillon majestueux; et après l'avoir fait asseoir dessus, ils se prostèrnent le visage contre terre, et lui rendent le premier hommage: s'étant relevés, ils lui promettent, les bras et les mains étendus au ciel, de lui être fidéles jusqu'à la mort; le Roi fait ensuite distribuer à chacun d'eux selon son grade un certain nombre de verges d'or et d'argent en signe de récompense, puis il est solennellement proclamé Roi au bruit de l'artillerie, des tambours, et des acclamations publiques. Trente mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie, sont rangés dans une plaine voisine, où il est porté dans une litière magnifique par huit Mandarins militaire, et huit membres du conseil, précédé du grand Chancelier à cheval et en grande pompe, et accompagné du Général et autres officiers richement habillés: après y avoir reçu les hommages accoutumés, on le conduit à l'appartement de son prédecesseur, où le reste de la journée se passe dans les plaisirs de la table, de la musique et de la danse. Le jour suivant, la troupe s'assemble de nouveau dans la même plaine; le Roi s'y rend avec le même cortége, et y étant arrivé, il monte sur un de ses éléphans de guerre, et va se placer au centre de l'armée: là, tous les officiers viennent également lui prêter serment de fidélité, et il leur fait les mêmes présens en verges d'or et d'argent, et autres libéralités, chacun selon son grade. Après les acclamations d'usage, le Roi se retire dans un palais en bois richement peint et doré, et construit expressement pour cette cérémonie; il y passe le reste de la journée en fêtes, et à voir, d'un balcon disposé à cet effet au faîte de ce palais, les feux d'artifices et autres divertissemens: le lendemain on met

le feu à cet édifice, et pendant qu'il brûle, le Roi assis sur son trône au milieu du camp, distribue des récompenses à ceux qui ont pris part à cette cérémonie. Les autres fêtes se font dans la capitale où il est reconduit avec la même pompe, et durent environ une semaine.

Pompe funèbre à la mort du Roi.

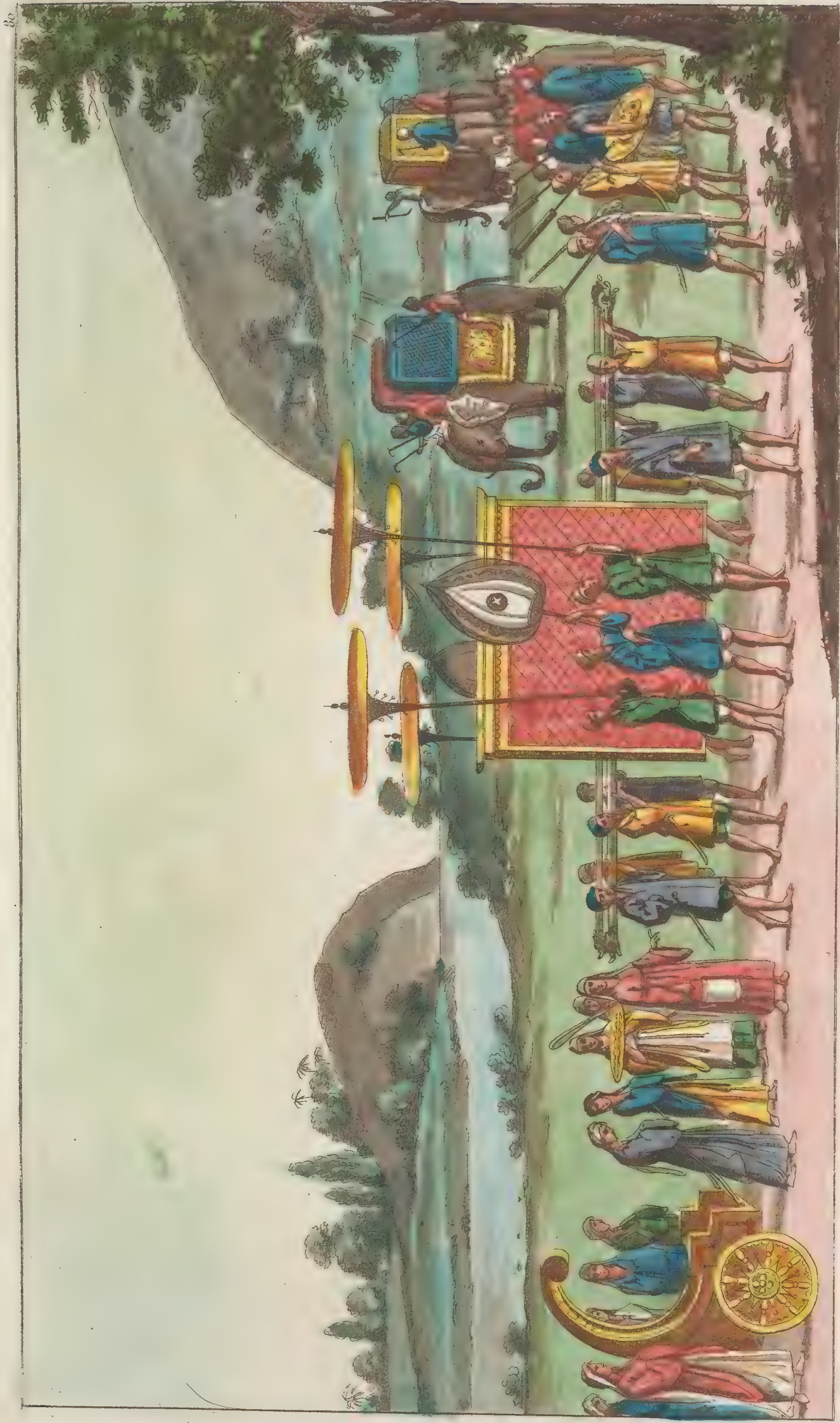
S'il faut en croire Tavernier et le Père Marini, de qui nous tenons une longue description des funérailles qui furent faites au Roi *Ta-tha-ty-twong* en 1675, il n'y a peut-être pas de nation au monde, qui mette autant de profusion et de somptuosité que les Tonquinois, dans les honneurs funébres dont on accompagne la mort d'un Souverain. Mais ces cérémonies, auxquelles participent le nouveau Roi, sa cour et ses sujets dans toute l'étendue du royaume, sont si variées et si nombreuses, qu'il serait trop long d'en faire ici la description. Nous nous bornerons donc à rapporter quelques-unes des principales, pour donner à nos lecteurs une idée de leur pompe et de leur magnificence.

Le Roi étant mort, son corps est aussitôt embaumé de gommes les plus précieuses; on le revêt de ses plus riches ornemens, et on le laisse exposé à la vue du public pendant 65 jours, durant lesquels sa table est servie aussi splendidement que s'il était en vie, et les mets en sont distribués aux prêtres et aux pauvres. Trois grosses cloches, suspendues dans une des tours du palais, sonnent constamment depuis le moment où le Monarque est expiré, jusqu'à ce qu'on le transporte sur une galère au lieu de la sépulture. Après son inauguration, la seule fête qui soit permise pendant tout ce tems, le nouveau Roi accompagné de la famille royale et de toute la noblesse intervient personnellement à la cérémonie; et le jour où elle doit avoir lieu, les dames vêtues en soie blanche, se transportent plusieurs fois dans la chambre d'appareil pour y rendre leurs devoirs au cadâvre par de profondes révérences, par des combustions de parfums, et autres marques de vénération et de deuil.

Tandis qu'on fait les préparatifs pour cette pompe funébre, qui dure seize jours, on pare de toile violette, qui est la couleur royale, toutes les rues par où elle doit passer; et le Roi, suivi des Princes et des Princesses, ainsi que de tous les nobles et Mandarins, tant civils que militaires, l'accompagne à pied. Nous ne ferons que rapporter la description de ce convoi, telle que Tavernier nous l'a donnée, d'autant plus qu'elle sert à expliquer l'ordre des figures que contient la grande planche jointe à sa relation, et dont Pi-

cart fait aussi mention dans ses coutumes religieuses. La marche s'ouvre par deux huissiers de la chambre du Roi, qui répétent à haute voix le nom du Monarque décédé, tenant en main leurs masses dont la pomme est remplie de feux d'artifice : douze officiers de la galère qui doit recevoir le cadâvre traînent le mausolée sur lequel est écrit le nom du Prince : viennent ensuite douze éléphans, dont les quatre premiers portent autant de gonfaloniers avec leurs étendards déployés : les quatre suivans portent chacun une tour en bois, dans laquelle il y a six hommes armés de lances et de mousquets; et sur chacun des quatre derniers, qui sont ceux dont se servait le Roi pour aller à la guerre, on voit une espèce de cage: les deux premières sont fermées sur le devant et sur les côtés par des vitres; et les deux autres, de figure héxagone, par des jalousies. Après, vient le grand écuyer suivi des deux pages à cheval, et de douze chevaux de main conduits deux à deux par autant de capitaines des gardes: leurs mors sont en or, et leurs brides ainsi que leurs selles ornées de riches broderies en or et en argent; ces chevaux précédent quelquefois les éléphans. Parait ensuite le brancard royal tiré par huit cerfs, dont chacun se conduit par un capitaine des gardes du corps: le nouveau Roi vêtu de ràs blanc marche à pieds avec ses frères habillés de la méme étoffe, et la tête couverte d'un chapeau de paille; ils sont entourés d'une troupe de musiciens, et suivis de quatre Princesses aussi vêtues de ràs blanc, qui portent des mets et des rafraichissemens de diverses sortes pour le Monarque décédé; après elles marchent deux dames d'honneur habillées en violet et accompagnées d'une autre troupe de musiciens. On voit ensuite les Princes du sang vêtus de ràs violet avec des chapeaux de paille, et les Gouverneurs des quatre principales provinces du royaume, portant chacun sur une épaule un bâton, auquel est suspendu un sac plein d'or et de riches parfums, qui sont les présens envoyés par les provinces au Roi défunt, pour être ensevelis avec lui, et lui servir dans l'autre monde. Suivent deux chars à huit chevaux et conduits par autant d'hommes, portant des caisses qui renferment de l'or, de l'argent, des étoffes de soie et autres choses précieuses destinées au même usage. Le convoi est fermé par une foule d'officiers et de nobles, les uns à cheval et les autres à pied, chacun selon son grade.

Arrivé hors de la ville, le convoi s'avance vers le fleuve où est la galère qui doit transporter le cadâvre, laquelle est accom-



80
A. Biasioli inc.


79
A. Biasioli inc.

pagnée de quelques autres, où l'on charge les trésors qui viennent d'être indiqués : les deux premières portent, au rapport des mêmes écrivains, les nobles et les courtisans qui ont resolu de s'ensevelir avec leur maître, pour lui faire compagnie dans l'autre monde. Mais on sait aujourd'hui positivement que cet usage barbare n'a plus lieu au Tonquin depuis long tems. Lorsque le cadâvre est sur la galère, le cortége s'en retourne, et cette galère s'éloigne avec les autres en remontant le fleuve à travers des terres stériles et désertes; le lieu le plus inconnu est celui qu'on choisit pour y enterrer le Roi: ce qui est exécuté par six Eunuques fidéles, qui jurent de ne jamais révéler l'endroit où son corps a été déposé.

Nous passons sous silence, pour plus de briéveté, d'autres pratiques superstitieuses, telles que l'hécatombe qui se fait de diverses sortes de victimes, et autres cérémonies qui se célébrent à chaque jour de cette pompe funébre. Ceux qui désireraient en avoir une description plus détaillée, pourront consulter, outre les relations des écrivains dont nous venons de parler, celle que le père Tissanier nous a donnée, dans son histoire du Tonquin, des funérailles d'un des Monarques de ce royaume, dont il a été lui même témoin oculaire.

Nos lecteurs verrons sans doute avec plaisir que nous leur donnions, dans les planches 79 et 80, une idée du grand cortége qui accompagne le Roi et la Reine lorsqu'ils sortent de leur palais; nous en avons pris le dessin dans la Nouvelle et Singulière Relation du Royaume de Tonquin qui fait partie des relations diverses de Tavernier (1).

MILICE.

LE Tonquin devrait être mis au nombre des puissances les plus formidables, si la force d'un Etat ne consistait uniquement que dans sa population. Les lettrés Anglais, dans leur Histoire universelle, font monter l'armée de ce royaume à cent cinquante mille combattans, qui, au besoin, peuvent être augmentés du dou- *Armée.*

(1) V. Recueil de plusieurs Relations etc. de J. B. Tavernier. *Paris*, 1679, in 4.°

ble ; mais Baron, dont la relation est sans contredit plus digne de foi, réduit ce nombre à quarante mille hommes seulement, parmi lesquels il compte encore huit à dix mille chevaux, et trois cent cinquante éléphans. Le nombre des gens de guerre est de peu de valeur sans le courage : or Baron avoue que, malgré leur habileté dans le maniement des armes, il n'y a pas de soldats moins à craindre que les Tonquinois. Ce manque de bravoure peut avoir deux causes principales; l'une dans le caractère efféminé de leurs Généraux, qui sont choisis pour la plupart dans le corps des Eunuques de la cour; et l'autre dans le peu de cas qu'ils font du mérite et de la discipline militaire. Rien ne contribue tant à décourager le soldat, que la nécessité de passer sa vie dans un état dédaigné, sans aucun espoir d'avancement. La bravoure même n'est d'aucun avantage pour celui qui a eu occasion de se signaler; ou du moins les exemples du contraire sont si rares, qu'il n'en peut résulter aucun sujet d'émulation. L'argent et la faveur de quelque Mandarin du premier ordre, sont les seuls moyens d'obtenir des distinctions. Une preuve plus convincante de l'avilissement et de la lâcheté des troupes du Tonquin, est la lettre écrite par leur Roi en 1647, au gouverneur de la compagnie Hollandaise dans les Indes orientales. Ce Prince se trouvant alors en guerre avec les habitans de Kouvinam, pays peu distant de ses états, et n'osant trop compter sur le nombre ni sur la valeur de ses troupes, invoqua le secours des Hollandais par une lettre, qui commençait par ce préambule pompeux : *j'ai trois cent mille fantassins, dix mille chevaux, deux mille éléphans, trente mille fusils, cinq mille canons en fer, mille pièces d'artillerie en bronze, et mille galères ;* et toutes ces fanfaronnades se terminaient par une demande de deux cents hommes et de trois de leurs vaisseaux, pour pouvoir faire front à son redoutable ennemi.

Soldats sans courage.

Quelle en est la raison.

Leurs guerres.

Les guerres des Tonquinois ne consistent qu'en un appareil fastueux et en un vain bruit. Le plus léger différend les fait entrer en Cochinchine, où ils passent le tems à regarder les murs des villes et à camper au bord des fleuves ; mais à la moindre maladie qui enlève quelques-uns d'entre eux, ils tombent dans l'abattement, et regagnent aussitôt leurs frontières. On les a vus cependant quelquefois montrer beaucoup de courage, dans leurs anciennes guerres avec les Chinois; mais aussi c'est qu'ils y étaient contraints par la nécessité.

L'esprit inquiet et turbulent de ce peuple est une cause fréquente de conspirations et de révolutions au Tonquin ; mais les dissensions qui en résultent se terminent promptement, et plutôt par la ruse que par la bravoure.

Ce royaume n'a ni châteaux ni places fortes, et se vante de n'avoir besoin d'autre boulevard que ses propres troupes : ce qui en effet ne serait pas sans fondement, si le courage répondait à leur nombre.

Les forces navales du Tonquin consistent en une quantité considérable de barques et de bâtimens de diverses grandeurs, plus propres à naviguer le long des côtes, qu'à braver au loin les dangers de ces mers orageuses. Les plus grands de ces bâtimens ne portent qu'un canon à la proue, de quatre livres de balle. Ils sont sans mâts, ou n'en ont qu'un seul, encore l'ôte-t-on toutes les fois que le vent est contraire, pour ne se servir que des rames dont le nombre est ordinairement de 16 à 24. Les rameurs n'ont d'autre vêtement qu'un morceau d'étoffe noire qui leur couvre les cuisses : un homme monté sur le pont frappe en cadence une cloche ou un instrument de bois, et régle ainsi le mouvement de la rame. Les soldats qui montent ces bâtimens sont armés d'arcs, d'épées et de lances. Dampier donne la description d'une flotte de ce genre qu'il a vue sur le fleuve *Cackao*, et qui était composée de 60 galères, dont chacune portait de 16 à 40 soldats bien armés. *Armée navale.*

RELIGION.

Si les pratiques superstitieuses, qui forment l'objet de la vénération et du culte d'une multitude ignorante, peuvent s'appeler du nom de religion, il n'y a peut-être pas de peuple au monde plus dévot que le Tonquinois. Mais comme il ne faut, pour changer ses idées sur ce point, qu'une spéculation d'intérêt de la part de quelque prêtre, qui ait acquis du crédit sur son esprit et le talent de lui en imposer, il en résulte que ce peuple est extrêmement inconstant dans sa religion, et que ce qui formait dans un tems l'objet de son culte, est tout-à-fait oublié et même dédaigné dans un autre.

Ce sont les Chinois, qui, lors de l'établissement de leur puissance dans le Tonquin, y ont jetté les fondemens du système religieux; c'est pourquoi on y trouve trois sortes de religions dominantes qui sont, celle de *Boudh* ou l'idolatrie de *Fo*, celle de *Lanzou* ou des mages, et la secte des lettrés, qui est la même que celle de Confucius en Chine.

Secte de Fo. La religion de l'Etat et de toute la nation consiste dans le culte des idoles, dont la première origine remonte à *Fo* ou à *Thanphat*, comme ils l'appellent. Nous en avons déjà suffisamment parlé à l'article de la religion des Chinois. Les sectateurs de *Fo* adorent une quantité d'images, font des sacrifices à l'esprit malin pour détourner les maux qu'il peut causer, et professent le dogme de la transmigration.

Dans chaque *Xa* ou bourg il doit y avoir un temple d'idoles, qui est plus ou moins grand selon la richesse du lieu: néanmoins la plupart sont en fort mauvais état: ce sont des espèces de hangards ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques idoles posées sur des planches, sans autel et sans aucun ornement. Le plancher est élevé de quelques pieds pour le préserver des inondations, et on y monte par des marches construites à toutes les façades. La forme ordinaire de ces temples est un carré long, ouvert de tous les côtés. A chacun d'eux est attaché un gardien, qui jouit des terres et des revenus affectés au culte de l'idole qu'il sert, et chaque individu est obligé de lui donner tous les mois une certaine quantité de riz, avec une petite somme d'argent. Les pagodes principales sont d'une construction un peu plus recherchée: quelques unes ont des tours en forme de clochers, et à leur entrée les statues colossales des génies qui y président: ces statues ont la figure noire, des cornes sur la tête, un air menaçant, et le reste du corps doré. Il y a divers couvents de bonzes, dont le vêtement ne diffère de celui des gentilshommes, que parce qu'il sont plus amples, et d'une étoffe plus fine. Leurs couleurs favorites sont le pourpre, et le noir luisant: quelques-uns portent une espèce de camisolle rayée ou à fleurs, avec de petits boutons en verre de diverses couleurs. Ils ont pour coiffure un bonnet rond, d'environ trois pouces de hauteur, dont un pan retombe par derrière jusques sur les épaules. Les lois de leur institut leur imposent l'obligation de se raser la tête, et de garder la continence; et il leur est défendu de manger de rien de ce qui a eu vie, de boire du vin ni autre

liqueur enivrante : ils font leurs prières en commun et à des heures marquées, et toutes leurs fonctions se réduisent au service de la pagode, et à exercer la médecine : la plupart vivent d'aumones. Il y a aussi des couvens de religieuses, qui néanmoins ne passent pas pour les femmes les plus chastes du pays, malgré qu'elles soient renfermées dans des cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer de quelques instrumens de musique dans les funérailles. L'habillement de ces bonzesses est à-peu-près le même que celui des bonzes, excepté qu'au lieu de porter un bonnet rond, elles sont coiffées d'une espèce de tiare, ornée d'une quantité de petits boutons de diverses couleurs.

Fêtes et sacrifices.

Les fêtes, même les plus solennelles, n'ont point de jours déterminés pour leur célébration : cependant la cinquième lune est le tems où se font le plus ordinairement les processions et les sacrifices en l'honneur des idoles. Les dévots vont au temple le premier et le quinzième jour de la lune ; ils font des présens aux bonzes et aux gardiens des pagodes, ensuite on porte l'idole en procession, et les hommes ainsi que les femmes du bourg ou village sont tenus de mettre leurs plus beaux habits pour cette cérémonie.

Le culte qu'on rend à ces idoles consiste en sacrifices, en joutes, en comédies et en banquets. Les jeunes gens immolent les victimes, qui sont ordinairement des cochons, des bufles, des canards et des poulets, et après les avoir bien lavées ils les portent sur des tables qui sont devant les idoles. L'offrande du sacrifice se fait ensuite par les chefs du lieu, en présentant aux dieux la victime, et en touchant trois fois la terre de leur front, ce que font également tous les hommes parvenus à l'âge de 20 ans : les femmes et les enfans ne sont que témoins de la cérémonie, et ne font aucun signe d'adoration.

Le jour fixé pour la lutte, on propose les prix à donner aux vainqueurs : ceux qui entrent en lice se dépouillent de tous leurs vêtemens, et ne conservent qu'un morceau de toile qui leur ceint les reins : ils employent tout l'art possible pour se surprendre et se jetter à terre, mais sans jamais se frapper, ces sortes de jeux consistant plus dans l'adresse que dans la force : ce qui les rend encore plus intéressans aux yeux d'un peuple ennemi du sang.

La comédie forme aussi une grande partie du culte des idoles, et elle se joue dans les temples, dont chacun a des comédiens attachés à son service. Le spectacle consiste en représen-

tations, qui ont pour sujet quelque trait de l'histoire nationale, en pièces de poésie qu'on récite, en concerts de voix et d'instrumens, et en danses qui durent jour et nuit sans interruption, les acteurs ainsi que les spectateurs se succédant continuellement pendant tout ce tems.

Ces spectacles sont accompagnés de festins, que les habitans du lieu où se célèbre la fête sont obligés de donner dans le temple: la table est couverte de riz, de viande, de poisson et de fruits, chacun y contribue selon ses facultés, et s'y assied selon son rang et son ancienneté.

Pour subvenir aux frais de construction et de réparation des temples, à l'entretien de leurs ministres et de leurs gardiens, et aux dépenses des sacrifices, on impose une capitation, que chacun est obligé de payer sous les peines les plus grâves. Les prêtres tâchent de rendre ce fardeau le moins pesant qu'il est possible au peuple, en le berçant des fréquentes apparitions de leurs Dieux, de leurs prétendus miracles et de guérisons subites opérées par eux: tout cela lui fait croire qu'il y a plus de maux à craindre que de biens à espérer de ces divinités; et dans cette peruasion, il cherche encore avec plus d'empressement à les appaiser, et à se les rendre favorables.

Les Tonquinois ont en outre, à l'exémple des Chinois, certains Dieux domestiques, des Dieux termes qui président aux limites des champs, et des esprits qui veillent à la garde des montagnes, des foyers et des portes.

Secte de Lanzou.

La secte de *Lanzou* ou des mages, dont *Lao-Kun* fut le chef, ainsi que nous l'avons vu à l'article de la religion des Chinois, a gagné l'estime des Grands et les respects du peuple: elle n'a ni temples, ni cérémonies publiques qui lui soient propres, et tous ceux qui la professent sont ministres publics ou aspirent à le devenir: on consulte ses chefs dans les cas importans, et leurs réponses ou prédictions passent pour des inspirations du ciel. L'esprit d'intérêt, et la manie qui domine les hommes de vouloir pénétrer les secrets de l'avenir, ont partout établi et consacré parmi eux ces usages ridicules.

Le Tonquin fourmille d'imposteurs de ce genre, et il n'y a pas de bourg ou de village qui n'ait ses devins et ses magiciens, lesquels étendent leur pouvoir sur tous les individus sans distinction, depuis le dernier de la classe du peuple jusqu'au Monarque,

et s'établissent les régulateurs de leurs actions principales. Baron, dans sa relation du Tonquin, divise la secte des devins et des magiciens en quatre classes. Celle des *Thay-bu* est composée d'aveugles de naissance ou par accident : on les consulte sur les mariages, les édifices et sur l'issue des affaires. Avant de prononcer leurs oracles, ils prennent trois pièces de cuivre, sur lesquelles sont gravés certains caractères, et les jettent plusieurs fois à terre, à une distance telle pourtant qu'ils puissent y atteindre avec les mains. A chaque fois qu'ils les ramassent, ils regardent sur quel côté elles sont tombées; et après avoir marmotté quelques mots entre leurs dents, ils donnent à la demande qui leur a été faite une réponse en termes tellement équivoques, qu'elle semble toujours s'accorder avec l'événement.

Les *Tay-bu-toni* sont des magiciens qui prétendent trouver dans leurs livres la raison de tous les effets naturels; et ils y ont recours dans les maladies, dont ils croyent ordinairement pouvoir opérer la guérison par le bruit des timbales, des bassins et des trompettes. L'exorciste est vêtu d'une manière bizarre; il chante sur un ton de voix très-haut, prononce au son des instrumens beaucoup de mots, qu'on entend d'autant moins qu'il sonne sans cesse une clochette qu'il tient à la main; il s'agite, saute ça-et-là; et comme ces imposteurs ne sont appelés qu'à l'extrémité, ils continuent leurs folies jusqu'à ce que l'état du malade paraisse décidé pour la vie ou la mort, et alors il ne leur est pas difficile d'adapter l'oracle au résultat de la maladie.

Les *Thay-de-lis* sont une autre espèce de devins que l'on consulte sur le choix des lieux propices aux sépultures; et comme les Tonquinois mettent en cela beaucoup d'importance, ainsi que nous le verrons bientôt, cette sorte de gens est également fort occupée.

Enfin le *Ba-co-tes* sont d'autres imposteurs de la dernière classe, qui n'exercent leur art que pour le bas peuple, et dont la rétribution, fixée à cinq deniers pour chaque opération, est aussi vile que leurs fonctions.

Religion des lettrés de Confucius.

La religion de Confucius peut être proprement regardée comme celle de l'Empereur, du Chova, des Princes et de tous les lettrés. Bien que ce soit les Chinois qui l'ayent apportée au Tonquin avec leurs livres, néanmoins elle n'y est pas surchargée d'un aussi grand nombre de cérémonies qu'en Chine : les docteurs Tonquinois

se flattent même de l'avoir débarrassée d'une foule de subtilités, dont les lettrés Chinois avaient embrouillé la lecture et l'interprétation des écrits de ce grand philosophe.

Les Tonquinois donnent à Confucius le nom de *Ong-khu*, et le regardent comme le plus sage des hommes; et l'opinion où ils sont qu'il n'y a point de vertu ni de vérité qui ne soit fondée sur ses principes, fait qu'il n'y a parmi eux d'honneurs et de crédit, que pour ceux qui sont versés dans la connaissance de sa doctrine.

Les Tonquinois, de la secte de Confucius, reconnaissent, au rapport de Baron, un Etre suprême qui conserve et gouverne toutes les choses terrestres: ils croyent que le monde est éternel, rejettent le culte des images, honorent les esprits jusqu'à leur rendre une sorte d'adoration, et attendent d'être récompensés dans l'autre vie pour les bonnes actions, et punis pour les mauvaises. Ils diffèrent néanmoins d'opinions au sujet de l'immortalité de l'âme; car les uns la croyent immortelle sans exception et prient même pour les morts; les autres n'accordent cette prérogative qu'à celles des justes, et croyent que l'âme des méchans meurt au sortir de leurs corps. Ils sont persuadés que l'air est rempli d'esprits malins, qui ne cherchent qu'à nuire aux vivans; ils recommandent le plus grand respect pour la mémoire des morts, et chaque famille honore les siens par des cérémonies régulières, qui approchent beaucoup de celles des Chinois. Cette religion, ajoute Baron, est sans temples et sans prêtres, et n'a aucune forme de culte extérieur déterminée: elle se réduit à la pratique de la vertu, et à l'adoration de l'Etre suprême de la manière que chacun le juge le plus convenable, ce qui écarte toute cause de scandale à cet égard parmi ses sectateurs. Anciennement il n'y avait que l'Empereur qui eût le droit de faire les sacrifices au grand *Tyen* ou Roi du ciel; mais depuis que le Chova s'est emparé de l'autorité souveraine, il a encore usurpé ce privilége, et accomplit ces cérémonies dans son palais, en sacrifiant des victimes à l'occasion de quelqu'événement extraordinaire, et surtout dans les tems de calamités, telles que les inondations, les grandes sécheresses, la famine et la peste. Cet acte solennel de religion est interdit à tout autre sous peine de mort.

CÉRÉMONIES NUPTIALES.

Il ne parait pas que les magistrats et les prêtres n'interviennent en aucune manière dans la célébration des mariages au Tonquin. Le consentement du père et de la mère, ou des plus proches parens qui représentent ces chefs de famille y suffit pour former cet engagement, et il se conclut sans le secours d'officiers publics. Les parties contractantes écrivent, ou font écrire l'acte par lequel elle se lient réciproquement; elles le signent et y appliquent la mesure de leur doigt, au moyen d'une marque qui s'imprime sur le papier. Toute la cérémonie consiste donc à demander au père sa fille, en accompagnant cette demande de quelques présens; et si elle est agréée, les deux parties se communiquent mutuellement et de bonne foi l'état de leur fortune, ensuite le mari envoye à l'épouse tout ce qu'il a destiné à son usage. La jeune fille ne voit point l'époux, jusqu'au moment où elle est conduite chez lui et remise entre ses mains, ce qui se fait avec beaucoup de pompe et de cérémonie: elle y est accompagnée de ses parens et de ses amis, et de tout ce qu'elle a reçu en présent. Ceux du mari sont également invités à la fête qui se fait ensuite, et les hommes y sont séparés des femmes dans des appartemens divers à la manière des Chinois.

Nous avons parlé, à l'article des lois civiles, de la polygamie, du divorce, et des châtimens qu'on inflige aux adultères.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

L'horreur de la mort, plus forte au Tonquin qu'en aucun autre pays du monde, y a fait naître une foule d'idées superstitieuses, dont les Grands ne sont pas moins esclaves que le peuple. Quellesque soient pourtant les contradictions qui régnent entre les différentes sectes sur divers points de religion, toutes s'accordent dans l'observation rigoureuse des mêmes cérémonies funébres.

Usages étranges.

Les Tonquinois ont grand soin de remarquer le jour et l'heure où une personne expire. Si elle meurt le même jour que son père, ou quelqu'un de ses plus proches parens est venu au monde, c'est un présage des plus sinistres pour ses héritiers et leurs descendans; et dans ce cas il n'est pas permis d'ensevelir le corps, sans avoir consulté auparavant les *Thay-de-lis*, ou prêtres magiciens, pour qu'ils désignent un jour favorable à cette cérémonie. Il se passe quelquefois deux ou trois ans avant d'avoir obtenu une réponse à cet égard; et dans cet intervalle, le cercueil reste en dépôt dans un lieu destiné à cet usage. Ainsi plus le moment des funérailles est reculé, plus les dépenses et les incomodités s'accroissent, non seulement pour la femme et les enfans, qui sont obligés de présenter trois fois par jour des mets de diverses sortes au défunt, d'entretenir autour de lui des lampes allumées, de brûler de l'encens, des parfums, et une quantité de feuilles de papier doré, découpées en figure d'éléphans et autres animaux; mais encore pour tous les parens en général, qui sont également tenus de contribuer à la pompe funèbre, de faire chaque jour plusieurs visites au défunt, de remplir diverses cérémonies non moins fastidieuses, et de renouveller à chaque fois leurs plaintes lugubres. Baron observe cependant que ces usages bizarres n'ont lieu que parmi les gens les plus riches, qui ont les moyens de payer les prétendues consultations de ces imposteurs; mais que les pauvres, auxquels la nécessité ne permet pas d'avoir les mêmes scrupules, font ensevelir leurs morts 12 à 15 jours après leur décès.

Honneurs rendus aux morts.

Cercueils et habillemens des morts.

A l'exemple des Chinois, les Tonquinois sont très-soigneux de se préparer un cercueil plus ou moins riche selon leurs facultés, et le tiennent comme un meuble précieux dans leurs appartemens. Ces cercueils sont faits ordinairement du bois qui dure le plus; et au lieu de clous pour en réunir les parties et les fermer, ce qui serait un outrage pour le défunt, on le calfate avec une espéce de bitume composé de diverses gommes précieuses, dont Baron parle avec admiration sans dire ce qu'elles sont. Le corps du défunt, si c'est un homme, est revêtu de sept de ses plus beaux habits, et si c'est une femme de neuf: on met ensuite dans la bouche du cadâvre, si c'est une personne riche, de petites pièces d'or et d'argent avec quelques perles très-petites; et si c'est un pauvre, de petites pièces de cuivre et autres choses de peu de valeur, pour préserver les uns et les autres de l'indigence dans l'autre monde, et empêcher ainsi qu'ils ne viennent inquiéter les vivans par leurs

plaintes. Quelques-uns placent encore dans le cercueil un vase plein de riz, qui est enseveli avec le mort.

Pompe funèbre.

Lorsque les *Thay-de-lis* ont désigné le lieu le plus convenable pour sa sépulture, on fixe le jour de la cérémonie funèbre, qui se fait à-peu-près à la manière des Chinois. Les enfans du défunt sont vêtus d'habits grossiers, avec un bonnet de la même étoffe; et ils ont en main un bâton sur lequel ils s'appuyent, de crainte que l'excès de leur douleur ne les fasse tomber à terre: la veuve et ses filles ont la tête couverte d'une draperie, pleurent amèrement et poussent des sanglots. Le fils aîné s'étend de tems à autre par terre, laisse passer le cercueil sur lui, et en se levant le pousse des deux mains en arrière, comme s'il espérait que son père puisse encore revenir à la vie. Cette démonstration est regardée comme la plus grande preuve de respect filial. Les seigneurs ont plusieurs cercueils enfermés l'un dans l'autre; leur corps est porté sous un baldaquin magnifique au bruit des timbales, des clairons et autres instrumens, et accompagné de diverses figures en papier peint et doré, comme nons l'avons dit en parlant des cérémonies funébres des Chinois.

Deuil.

Pour marques de deuil, les Tonquinois coupent leurs cheveux à la hauteur des épaules, prennent des vêtemens de couleur cendrée, et portent une espèce de chapeau de paille. Cet état dure trois ans pour un père et une mère, et dans tout cet intervalle de tems les enfans n'habitent guères leurs appartemens; ils se couchent par terre sur des nattes, ne se nourrissent que de mets simples, et se font servir dans de la vaisselle grossière. Pendant la durée du deuil on célébre quatre fois l'année la fête des morts; mais la plus magnifique est celle qui se fait à la fin des trois ans, et elle est si dispendieuse pour les Tonquinois, qu'elle les réduit quelquefois à la misère.

ARTS ET SCIENCES.

Si les Tonquinois ont reçu des Chinois les arts et les sciences.

Si les Tonquinois ne tiennent pas tout-à-fait des Chinois leurs principales connaissances dans les arts et dans les sciences, ils sont bien certainement redevables des progrès qu'ils y ont fait aux familles Chinoises qui sont venues s'établir parmi eux, lors des trou-

bles dont leur pays était agité. Les manufactures qu'on trouve chez cette nation font preuve de son activité, de son adresse et de son industrie ; et les effets en seraient encore bien plus marquans, si son commerce était encouragé et aussi florissant que celui de la Chine. Mais le gouvernement de ce dernier Empire ayant pour maxime politique, d'écraser le commerce de ses vassaux au lieu de le favoriser, les Tonquinois languissent conséquemment dans l'indifférence et l'abattement, sans songer à profiter des avantages qu'ils pourraient tirer de leur position et de leur génie dans les arts mécaniques, pour devenir un peuple heureux et opulent.

Ils manquent d'encouragement.

Agriculture.

Leur occupation principale est la culture du riz, qui est pour les orientaux une nourriture aussi nécessaire que le blé pour les Européens. Ils employent pour le faire germer, le semer et le transplanter les mêmes procédés que les Chinois. Le riz croît, mûrit, et se recueille dans l'intervalle de trois mois environ : on en fait ordinairement deux récoltes dans les plaines susceptibles d'être arrosées à volonté ; mais dans les pays montueux, où il faut attendre les pluies pour préparer la terre à le recevoir, on ne le sème qu'une fois par an. Il y a au Tonquin du riz de diverses couleurs, jaune, rouge, blanc et noir : il en est encore d'une autre espèce qui exhale une odeur désagréable, et qu'on préfère pour les offrandes à faire aux idoles. Les Tonquinois ne font aucun cas du froment ni du fruit de la vigne, peut-être parce qu'ils ne connaissent pas l'utilité de ces deux productions : d'ailleurs le riz semble être l'aliment naturel des habitans de cette partie du monde, et celui qui leur convient le mieux, car les soins qu'exige le froment pour être réduit en farine et en pain, seraient pour leur paresse habituelle un fardeau insupportable. L'usage du vin pourrait bien être encore dangereux dans un climat aussi chaud, et la vigne occuperait trop d'espace dans un pays où le terrein est si précieux à cause de sa grande population. Il n'y a pas non plus de prairies, parce qu'on recueille une quantité d'herbe suffisante à la consommation du bétail dans les sillons des champs de riz, dans les lieux plantés d'arbres, et le long des chemins et des sentiers qui séparent les possessions les unes des autres.

Les agriculteurs laborieux sément dans l'intervalle d'une saison à l'autre des pois, des féves et autres légumes, et en font la récolte, sans que cela retarde ou préjudicie en aucune manière la plantation du riz : ils en remplissent les sentiers et les levées entre

un champ et l'autre, ensorte qu'il n'y a pas la moindre partie de terrein qui demeure inculte et sans rapport. Le sol du Tonquin est généralement si fertile et si favorable à toutes les productions végétales, qu'il parait inépuisable : il est en outre fécondé sans cesse per des pluies chargées d'une espèce de limon, qui vaut le meilleur engrais. Cette fertilité constante dans toutes les saisons, fournit à la nombreuse population de cet état une subsistance assurée, et l'entretient toujours au même point.

La canne à sucre est une production naturelle au Tonquin, et le grand nombre de terres grasses et humides qu'il renferme en rendrait la multiplication facile aux habitans, qui pourraient ainsi en faire une branche considérable d'exportation. La culture s'en fait comme dans tous les autres pays qui lui sont propres, c'est à dire en couchant tout de leur long les cannes dans des sillons : chaque nœud produit un jet, ou une nouvelle canne qui, au bout de neuf à dix mois, parvient à sa maturité. Les Tonquinois se bornent à extraire de ces cannes une espèce de sirop épais, qu'ils appellent miel de sucre, dont il se fait une grande consommation dans le pays; et ils tirent de la Chine le sucre en pain ou raffiné, qu'ils pourraient se procurer avec la même facilité.

Culture des vers à soie.

Le climat du Tonquin permet d'y élever tout l'année des vers à soie; cependant la saison la plus propre pour cela est de six mois, qui est le tems pendant lequel les mûriers se couvrent toujours de nouvelles feuilles. Cet arbre ne vient point dans ce pays à la hauteur qu'il a parmi nous; ce n'est qu'un petit arbuste qu'on coupe tous les ans dans l'hyver à rase terre, ensuite de l'observation faite par les habitans, que les vers nourris avec les feuilles de gros mûriers, ne donnent que des soies médiocres. Les irrigations étant fréquentes dans les plaines, les mûriers y croissent à merveille, et les vers qui en mangent la feuille produisent une soie de première qualité, et bien supérieure à celle qu'on obtient dans les pays de montagne. Cette danrée est regardée au Tonquin comme un objet de première nécessité, car elle est employée même parmi le peuple à tous les usages; aussi n'y a-t-il personne qui ne s'applique à la culture des mûriers et des vers à soie, au moins pour ses besoins particuliers.

Manufactures.

Les Tonquinois sont très-habiles en fait de manufactures de coton, de soie, de papier, de porcelaine et autres ouvrages dans le genre de ceux que font les Japonais, et se montrent peu infé-

rieurs à leurs maîtres dans la fabrication de chacun de ces articles. L'abbé Richard rapporte entre autres choses qu'ils font des toiles avec l'écorce d'un arbre semblable au mûrier, qu'ils cultivent avec beaucoup de soin. On l'appelle arbre à papier, parce qu'on en fait aussi considérablement avec son écorce. Les toiles dont elle fournit le fil sont très-recherchées dans les pays chauds, parce qu'elles tiennent plus frais, et sont plus saines que celles de coton, de chanvre et de lin. Les femmes seules travaillent à la fabrication de ces toiles, qui, si elles étaient plus larges, seraient d'un grand débit à cause de leur bonne qualité et de leur bas prix.

Toiles d'écorce d'arbre.

Le bambou est également d'une grande ressource au Tonquin comme en Chine. Outre la boisson salutaire qu'on en tire, et l'excellente nourriture que fournit sa moelle, on s'en sert encore pour faire du papier, pour bâtir des maisons et les couvrir, pour construire des radeaux et des barques, et pour fabriquer des corbeilles, des cassettes de diverses grandeurs, et une infinité d'autres meubles d'une finesse de travail et d'une beauté admirables. Le papier, dont les Tonquinois font une grande consommation, est un des principaux objets de leurs manufactures et de leur commerce. Outre la prodigieuse quantité qu'ils en employent, comme nous l'avons dit plus haut, dans leurs cérémonies funèbres, ils s'en servent encore pour la décoration de leurs appartemens; et leurs lettrés n'en consomment pas peu non plus, parce que n'ayant pas reçu l'apprêt de la colle, on ne peut écrire dessus que d'un côté. La matière principale qu'on employe à la fabrication du papier se tire du bambou, et des jets de l'arbre à coton crûs dans l'année : les Tonquinois en font une pâte dans laquelle ils mêlent d'autres matières grasses et glutineuses, que leur fournissent différens autres arbustes et plantes propres à leur pays. Ces derniers ingrédiens lui donnent une certaine consistance, et il devient encore plus compact et plus lisse en le plongeant dans de l'eau d'alun.

Vernis

Baron assure dans sa description du Tonquin, que les ouvrages en vernis qui se font dans ce pays, ne le cèdent point en beauté à ce que les Chinois ont de plus beau en ce genre; et que s'ils sont inférieurs à ceux du Japon, la cause de cette différence n'est que dans le bois, le vernis étant parfaitement égal. Cette production s'y trouve ensuite en si grande quantité, au dire du même écrivain, que dans la saison où on la recueille, on en transporte chaque jour des tonneaux pleins à *Kacho*: sa couleur, qui est na-

turellement blanche, se change à l'air et devient noirâtre, ensorte que ceux qui la portent à la ville, sont obligés de la couvrir avec du papier, pour empêcher que cette couleur ne s'altère. Le bois dont les Tonquinois font les ouvrages en vernis s'appelle *Ponc*, et ressemble beaucoup à notre sapin; mais leurs ouvriers n'ayant pas le talent de le travailler avec toute l'élégance nécessaire, les Anglais aménent avec eux, dit Dampier, d'habiles artistes, auxquels ils font fabriquer les meubles de goût qu'ils désirent, et les donnent ensuite à vernisser aux ouvriers du pays.

Les Tonquinois, au rapport du même écrivain, sont très-versés dans l'art de fondre les métaux; ils savent fabriquer des canons et autres pièces d'artillerie, des armes de tout genre, et une foule d'autres instrumens et d'outils ingénieux en métal. Ils ont d'excellents procédés pour la préparation et le mélange des terres dont ils font leurs moules pour les ouvrages en fonte, au nombre desquels sont des canons d'une grosseur considérable. On lit encore dans Dampier qu'ils ont coulé un canon en bronze du poids de huit ou neuf mille livres; mais que sans le secours des Anglais, ils n'auraient pas trouvé le moyen de le monter sur son affût. Il suit de toutes ces observations, que s'ils ne tirent pas un parti plus avantageux de leurs connaissances et de leur capacité, ce n'est pas faute d'industrie et de talent, mais seulement d'encouragement.

Beaux arts. Architecture.

La construction des édifices au Tonquin ne peut être mise en parallèle avec l'architecture Européene, pour la beauté des formes ni pour la solidité. Les maisons de *Kacho*, la seule ville qui, comme nous l'avons remarqué, soit vraiment digne de ce nom, sont pour la plupart en bois: les magasins ou comptoirs appartenans aux étrangers sont les seuls édifices bâtis en briques; et quoique l'extérieur en soit fort simple, leur élévation au dessus des autres, et l'air d'élégance qui régne dans leur construction, ne laissent pas de produire un très-bel effet. Les palais des Mandarins ainsi que les édifices publics y occupent beaucoup d'espace, et ne sont que de grands bâtimens presque tout en bois, qui offrent plus de solidité que n'en ont la plupart des maisons des particuliers. Les bois qu'on y employe sont de la meilleure qualité, bien façonnés, et ornés de peintures et de sculptures; l'intérieur en est divisé en un grand nombre de chambres ou de cabinets, le plancher et les lambris sont fort propres, et le toit est en tuiles de diverses couleurs, disposées avec une symétrie agréable. Les autres maisons ne sont couvertes qu'en

Palais des Mandarins

Maisons des particuliers.

chaume, en joncs marins, ou avec de grandes feuilles, et durent de trente à quarante ans, à moins de quelqu'accident fâcheux. Ces édifices n'ont que le rez-de-chaussée, dont la partie supérieure est divisée en terrasses pour divers usages : ce serait même un crime d'état que de bâtir une maison à plusieurs étages. Il est aisé de juger d'après cela du peu de solidité que peuvent avoir toutes ces constructions, aussi arrive-t-il assez fréquemment qu'elles sont renversées par des coups de vents impétueux. Elles ont en général autant de portes et de fenêtres que peut en contenir leur façade, pour y laisser un passage libre à l'air, et y entretenir toute la fraicheur désirable dans un climat aussi chaud. Aucune de ces ouvertures n'est vitrée, le verre étant à peine connu au Tonquin : il y est remplacé par des toiles d'un tissu assez clair, et par des nattes de bambou d'un travail si fin, qu'elles sont presque transparentes. Les maisons et les jardins des riches sont entourés, pour la plupart, de haies vives en bambou, disposées en allées, ce qui offre un coup d'œil fort agréable, et donne aux bourgs et aux hameaux l'apparence de parcs entremêlés de maisons et de jardins.

Palais du Roi. Le palais du Roi occupe une grande partie de la ville ; il est entouré d'un mur, qui, au dire de Dampier, n'a pas moins de trois lieues de tour, et se trouve presqu'entièrement masqué par les maisons qui l'environnent. L'architecture de ce vaste palais ne diffère point de celle des autres principaux édifices de la ville. Son entrée ne présente rien qui annonce la grandeur du Monarque dont il est le séjour, ni les richesses qu'il renferme. Nous ne savons que fort peu de choses de son intérieur, car les Missionnaires qui y sont entrés par une grâce spéciale, et ont été conduits à l'audience du Roi avec les plus grandes précautions, ou n'ont laissé aucune description de ce qu'ils ont pu voir, ou ne sont sortis de cette audience que pour être décapités, par une sentence du conseil suprême, qui s'assemble dans l'enceinte de ce palais. Tout ce que nous pouvons en dire, d'après le rapport des officiers du Prince et des Mandarins, c'est que les édifices qui le composent sont construits ou en briques, ou en bois des plus beaux et des plus précieux ; que les ornemens en sculptures, dorures et en vernis sont exécutés avec tout le goût dont peut être capable une nation, qui n'a encore fait que peu de progrès dans les arts ; que l'or et l'argent y brillent de toutes parts ; et qu'on y trouve des jardins, des parcs, des canaux, des étangs, en un mot tout ce qui peut

servir aux commodités et à l'agrément des personnes qui sont obligées d'y passer leur vie, telles que les femmes du Prince et les Eunuques attachés à son service.

Avant la revolution qui a fait prendre au Tonquin la forme de gouvernement qu'il a présentement, la construction des édifices y était plus élégante et plus solide qu'elle ne l'est aujourd'hui. La triple enceinte de l'ancienne ville, et du vieux palais qui avait six à sept milles de circonférence, ses cours pavées en marbre, les ruines de ses portiques et d'une foule d'autres objets de décoration, offrent encore des restes pompeux de son ancienne magnificence, et font déplorer la destruction d'un des plus vastes et des plus beaux édifices de l'Asie. La ville actuelle n'a ni murs ni ouvrage de défense extérieure, et n'est entourée que d'une haie vive de bambou, comme toutes les autres villes ou principaux bourgs du royaume.

Dans les pays de montagne, les maisons sont élevées à sept ou huit pieds de terre, et soutenues par des colonnes : elles sont plafonnées en joncs d'Inde, qu'il est impossible de joindre assez prés les uns des autres, pour empêcher que l'air ne passe au travers : le dessous de la maison sert d'étable pour le bétail. Un carré d'environ quatre pieds sur toutes faces, recouvert en terre glaise, sur lequel sont réunis tous les ustensiles nécessaires pour la préparation des alimens, et où l'on allume le feu, tient lieu de cuisine et de foyer; il n'y a pas de cheminée : la fumée qui se répand dans toute l'habitation, est même regardée chez ces peuples ignorans comme utile à sa conservation, et ne parait les incommoder en aucune manière.

Il n'y a pas de ponts sur les grandes rivières du Tonquin, les Souverains y ont même fait détruire ceux que les Chinois avaient fait construire en pierre, lors qu'ils étaient maîtres de ce royaume, pour rendre les communications plus difficiles en tems de guerre. On en voit pourtant quelques-uns sur les petites rivières et sur les canaux, qui sont en bois et couverts en tuiles : ils sont faits pour la plupart avec des chevrons de bambou plantés sur les deux rives, qui se joignent par le haut, et forment un angle tellement aigu, que la montée et sur tout la descente n'en sont guères praticables que pour les Tonquinois les plus sveltes. La construction de ces ponts est l'ouvrage des bonzes, qui les couvrent en outre d'un toit en perches, en joncs ou en feuilles.

Peinture, Sculpture.

Le Tonquin a des peintres qui consacrent leur talent à la décoration des temples et des maisons des personnages du plus haut

rang; mais cet art y est encore bien informe, et l'attachement opiniâtre des artistes à leurs anciens usages est d'un grand obstacle à sa perfection : on en trouve néanmoins parmi eux qui montrent beaucoup de goût, et même des dispositions à mieux faire s'ils avaient de bons maîtres. La sculpture se réduit à quelques idoles grossièrement faites, la plupart d'une forme bizarre, et représentant des génies d'une figure effroyable: le comble de la perfection semble même consister à leur donner l'aspect le plus extravagant et le plus affreux qu'il est possible. L'art de la gravure est inconnu au Tonquin : les Missionnaires rapportent cependant d'y avoir trouvé des artistes, capables de copier les figures de quelques estampes qu'ils avaient apportées d'Europe.

Poésie, Musique.

Les Tonquinois ont un génie particulier pour la musique et la poésie ; mais Baron assure que leur poésie est obscure, et leur musique peu harmonieuse ; et toujours guidé par la vérité dans le jugement qu'il porte de son pays, il s'étonne que Tavernier ait pu les désigner comme le peuple de l'orient le plus habile dans ces différentes connaissances.

Richard rapporte dans son Histoire du Tonquin, que les pièces dramatiques que représentent dans les temples les troupes de comédiens attachés en cette qualité à leur service, ont pour sujet des anecdotes prises des anciennes chroniques du pays, et consistent en déclamations de poésies, en chants, en musique instrumentale et en danses. Les Tonquinois n'ont point de théâtres publics ; mais outre qu'il y a dans les palais des Mandarins des salles destinées à ces représentations, il n'y a pas d'aldée qui n'ait sa salle de chant, où s'assemblent les habitans, surtout les jours de fête. Leurs chansons qui, selon Baron, sont en petit nombre, n'ont que cinq ou six airs sur lesquels elles se chantent toutes ; elles sont composées pour la plupart en l'honneur de leurs Rois et de leurs Généraux, et entremêlées d'apostrophes amoureuses et autres figures de poésie.

Danses.

Les danses ne sont exécutées que par des femmes, et sont interrompues de tems à autre par l'arrivée d'un bouffon spirituel, qui cherche à faire rire l'assemblée par ses bons mots et par ses gestes. Parmi ces danses, elles en ont une d'un genre singulier, qui consiste à tenir sur leur tête, pendant près d'une demi heure, un bassin rempli de lampions, sans que cela leur empêche de faire toutes sortes de contorsions et de mouvemens avec une vitesse sur-

prenante, et sans verser une seule goutte d'huile dans le bassin, aux grands applaudissemens des spectateurs. Ces femmes dansent fort-bien sur la corde; et quelques-unes d'elles le font même avec une grâce infinie. Des trompettes, des timbales en cuivre, des clairons, des violons et des guitares de diverses sortes, sont leurs instrumens de musique.

Les études se font au Tonquin comme en Chine dans les livres de Confucius et de ses interprètes; elles ont pour objet la morale, les mathématiques, la physique, l'astronomie, la connaissance des lois, et l'histoire du pays. La science y est en grande estime, car elle est le seul moyen d'y parvenir aux honneurs et aux emplois; et les lettrés, quoique d'un savoir très-limité, y sont seuls réputés nobles; mais il n'arrivent, comme ceux de la Chine, au dernier période de leur ambition, qu'après avoir passé par différens grades. *Sciences.*

Le premier est celui de *Singo*, qui correspond au grade de bachelier parmi nous: le second est celui de *Hung-cong*, lequel peut être comparé au grade de licencié, et le troisième est celui de *Tuncy*, ou de docteur. On choisit parmi les docteurs celui qui a le plus de connaissances pour en faire le chef ou président des savans sous le titre de *Trangi-vin*, et Baron assure que la vénalité ni la faveur n'ont aucune part dans ce choix, les Tonquinois préférant à tout l'amour du bon ordre et de la justice.

La mémoire est de toutes les facultés intellectuelles celle qui leur est le plus nécessaire, pour atteindre le suprême degré de la science, qui consiste pour eux à connaître la signification d'un plus grand nombre de caractères Chinois. Dampier prétend que leur langue a beaucoup de rapports avec celle que parle le vulgaire en Chine, et que cette affinité serait encore plus sensible, si les Chinois n'avaient pas autant de lettres gutturales et dentales, et si leur manière de parler n'était pas une espèce de chant. Les nobles et les lettrés affectent de parler le Chinois le plus pur, et il est faux qu'ils parlent le *Malayano*, comme l'assure Tavernier. Leur écriture est semblable à celle des Chinois.

La durée de leurs études n'est pas fixée, et leurs lettrés se présentent à l'examen lorsqu'ils se sentent en état de le subir: aussi en voit-on parmi ceux qui n'ont été gradués qu'au bout de 15, 20 et 30 ans d'études, et d'autres qui y ont consumé toute leur vie sans pouvoir obtenir cet honneur. Le Tonquin n'a point d'écoles

publiques pour l'enseignement des sciences, et chacun donne à ses enfans le maître qu'il lui plait.

Médecine. Malgré que les Tonquinois s'appliquent à l'étude des élémens de la médecine dans les livres Chinois, qui leur enseignent à connaître et à préparer les simples et les drogues, ils ne réussissent que bien faiblement dans cette science, à cause de la confusion de leurs idées, qui ne permet guères de se fier à leurs raisonnemens. Tavernier a cru parler des médecins Chinois, en vantant dans ceux du Tonquin, le talent de juger des maladies par le pouls. Les fiévres, les dyssenteries, la jaunisse et la petite vérole sont les maladies principales et dangereuses, auxquelles les Tonquinois sont sujets ; et ils les guérissent avec les simples, sur-tout par l'abstinence et la diète. Lorsque ces moyens sont sans effet, ils ont recours, quoique rarement, à la saignée qu'ils font le plus souvent au front, avec un os de poisson aigu assez ressemblant à la flamme de nos vétérinaires, en le poussant d'un coup de doigt dans la veine sur laquelle ils l'appliquent. Leur spécifique principal, dans la plupart des maladies, est l'application du feu en différentes parties du corps. Mais Baron convient de n'en avoir jamais reconnu l'efficacité, malgré qu'il l'ait vu employer fréquemment, et la bonne opinion qu'en ont les médecins.

Les Tonquinois sont extrêmement ignorans en chirurgie : qu'il nous suffit de dire que pour raccommoder un os disloqué ou cassé, ils employent certaines herbes, auxquelles, à la vérité, Baron attribue beaucoup de vertus. Il ont encore un autre reméde pour ces sortes d'accidens, c'est de broyer les os d'un poulet cru, et d'en faire un emplâtre qu'ils appliquent sur la partie malade, ce qui passe parmi eux pour un excellent reméde. L'ignorance de ces médecins est en outre accompagnée de beaucoup d'imposture, car ils ont aussi recours à l'astrologie dans certains cas par égard pour la faiblesse et les préjugés du peuple; et ils laisseraient un malade exposé au danger de perdre la vie, plutôt que de lui donner la moindre chose dans un jour funeste, ou sous l'aspect sinistre de quelque planéte.

Nul ne peut se livrer à l'étude des mathématiques sans la permission du Roi, autrement il serait jugé comme conspirateur contre la sûreté de l'Etat, cette science étant regardée comme celle des secrets du ciel, qui préside aux royaumes et dispose des Rois à sa volonté. Les Tonquinois n'ont aucune idée de géographie gé-

nérale, et ce n'est que des Européens qui ont voyagé dans leur pays, qu'ils ont eu quelques notions sur les nations étrangères. Ils donnent des explications ridicules des phénoménes les plus communs que leur présente la nature. Nos spéculations métaphysiques ne sont que des chimères, pour un peuple qui n'admet dans ses idées rien que de matériel et de sensible. La recherche de la vérité n'a pour lui aucun attrait, et il se contente de savoir ce que renferment ses livres de morale et les écrits de ses anciens auteurs, sans songer à en faire l'examen ni la critique.

MOEURS ET USAGES.

Tonquinois distingués en diverses espèces d'hommes.

La nation Tonquinoise, bien que réunie sous un même gouvernement et régie par les mêmes lois, n'en est pas moins un composé de diverses races d'hommes, qui, avec des traits semblables au dehors, ont pourtant des caractères tout différens. Ceux qui habitent les montagnes vivent de chasse, et du produit des terres qu'ils cultivent autour de leurs habitations, sans avoir presqu'aucune relation avec les habitans de la plaine. Aussi passe-t-ils pour un peuple de sauvages aux yeux du reste de la nation; et on pourrait en effet les prendre pour tels, à les juger par la simplicité de leurs mœurs, qui ne sont en eux que l'ouvrage de l'instinct naturel, et par la répugnance qu'ils ont pour la société et les usages des autres Tonquinois, dont ils craignent même de se laisser voir. Du reste ils sont fort paisibles, et ne donnent aucun sujet d'inquiétude au gouvernement, qui pourrait, au besoin, tirer d'entre eux ses meilleurs troupes.

Montagnards.

Ces mêmes montagnes renferment encore d'autres peuplades que diffèrent totalement de la première: elles sont d'origine Chinoise ou Tartare, habitent les forêts, et changent souvent de séjour, surtout lorsqu'elles ne trouvent pas dans les productions de la terre un prix proportionné à leurs peines. Ces hommes singuliers sont les habitans les plus civilisés du Tonquin, et les plus instruits dans la science des caractères Chinois: le commerce qu'ils entretiennent avec ceux des plaines est pour eux une source de richesses. On croit qu'ils savent mieux tirer parti que les autres Tonquinois des mines qui sont dans leurs montagnes, et des bois précieux qui y croissent en abondance.

Chasseurs.

Les chasseurs Tonquinois, outre leur habileté singulière à lancer les fléches, ont encore le secret de les empoisonner, et de mesurer le degré d'activité du poison qu'ils leur communiquent, avec une telle précision, qu'ils savent à quelle distance doit mourir l'animal qui en a été atteint; et certains de le trouver dans le lieu où ils croyent qu'il peut être tombé, ils y vont directement, et se trompent rarement dans leur calcul. Ils mangent les animaux morts des effets de ce poison, sans en craindre aucun danger. Les voleurs n'osent pas s'approcher de leurs habitations; et les autres Tonquinois, étonnés de leur industrie, et des inventions ingénieuses qu'ils trouvent parmi eux, les regardent comme des êtres particuliérement favorisés de la nature, et ont pour eux beaucoup de considération.

Gens de la campagne

Les gens de la campagne sont pour la plupart simples et grossiers, et se laissent dominer ordinairement par la cruauté et la superstition: ils sont bons ou mauvais, selon les impressions qu'ils reçoivent.

Fausse idée du caractère de la nation Tonquinoise.

On a représenté les Tonquinois comme un peuple de vagabonds, qui vivent dans leurs bateaux, sur les rivières et les canaux, et qui se transportent sans cesse d'un lieu à un autre avec leurs femmes et leurs enfans, pour se procurer des moyens de subsistance là où ils espèrent en trouver. Ce tableau n'est pourtant pas exact, car ces déplacemens n'on souvent d'autre cause que des intérêts de commerce qui appellent certains individus sur divers points du royaume, ou la nécessité qui les oblige à aller chercher de l'occupation dans des ouvrages publics, où ils sont retenus une grande partie de l'année. Souvent aussi il arrive, que le grand fleuve qui descend des montagnes de la Chine, et traverse le royaume, s'enfle tellement par la fonte des neiges et par les pluies qui tombent à la fin du printems, que ses inondations couvrent des provinces entières, et les menacent d'une ruine entière. Alors les habitans, après avoir perdu tout ce qu'ils possedaient, sont contraints de se transporter en barques dans des pays plus élevés, pour y trouver de quoi subsister, jusqu'à ce que les eaux se soient retirées.

Caractère des Tonquinois.

Les Tonquinois semblent avoir de la rusticité et de la rudesse dans les mœurs en comparaison des Chinois: on trouve cependant parmi eux une certaine politesse et quelques manières, qui distinguent les personnes bien élevées d'avec les gens du peuple: leur extérieur est grâve et reservé, malgré qu'ils soient naturellement

revêches, et souvent d'un humeur inquiéte et turbulente, qui occasionnerait parmi eux beaucoup de désordres, si le gouvernement n'avait soin de la réprimer par des mesures sevères, pour le maintien de la tranquillité et de la paix. La cruauté et la superstition naturelles au peuple, sont pour lui des causes d'agitation plus puissantes, que ne pourrait l'être l'ambition, ou l'idée d'un meilleur avenir, qu'il ne saurait se procurer, lors même que le hazard lui en fournirait l'occasion favorable : aussi est-il rare que les Mandarins et autres Grands du royaume prennent part à ces désordres. Les Tonquinois les plus tranquilles en apparence sont ordinairement esclaves de l'envie, ce qui fait qu'on ne peut guères avoir confiance en eux. Leur convoitise se porte plus particuliérement sur certaines pièces d'or et d'argent du Japon, sur les draps d'Europe, et sur certains objets de peu de valeur, moins utiles que curieux. La défense que leur font les lois de sortir du royaume, empêche qu'ils ne puissent s'instruire en voyageant, de sorte que, vivant dans une parfaite ignorance de tout ce qui est hors de chez eux, ils ne connaissent que leur pays, ne font cas d'aucun autre, et traitent de fables tout ce qu'on leur raconte des pays étrangers.

Leur figure.

Les individus des deux sexes au Tonquin sont d'une taille moyenne, mais bien proportionnée : ils ont le visage long, sans être aplati comme celui des Chinois, le nez et les yeux petits, et les cheveux noirs ; c'est un agrément parmi eux que de les avoir longs. Les hommes ont peu de barbe, et ne la coupent jamais : les jeunes gens doivent avoir le faîte de la tête rasé en forme de demi-lune. On en voit peu d'entre eux avec quelque difformité ; mais ils sont en général d'une complexion faible, ce qui provient peut-être de leur intempérance, ou de ce qu'ils dorment trop. Les femmes ont le teint de couleur amarante ; et celles de distinction, moins hâlées encore que les femmes du bas peuple, sont tout aussi blanches que les Portugaises et les Espagnoles.

Ils se noircissent les dents.

Les Tonquinois ont les dents d'une extrême blancheur dans leur enfance ; mais dès qu'ils sont parvenus à l'âge de 17 ou 18 ans, on les leur noircit comme aux Japonais. Cet usage est commun à la plupart des Indiens, et il prévient en eux l'effet de la mastication du bétel qui les rend noires : les jeunes gens s'empressent de donner cette couleur à leurs dents, pour ne point ressembler aux éléphans et aux chiens par une denture, dont la blancheur serait la plus affreuse difformité pour eux. Le soin de la

teindre est une opération qui dure quatre ou cinq jours, et dans laquelle ils mettent tout l'art imaginable pour avoir le plus beau noir : pendant tout ce tems ils ne prennent d'autre nourriture qu'une espèce de thé appelé *Chaw*, et encore en petite quantité, dans la crainte d'avaler en même tems quelque goutte de cette teinture, qui est un poison dangereux.

Ils laissent croître les ongles.

Les Tonquinois laissent croître leurs ongles comme les Chinois, et les plus longs sont les plus beaux à leurs yeux : cet usage n'est cependant particulier qu'aux Mandarins, aux lettrés et aux gens de distinction. Les femmes teignent les leurs en rouge comme dans la plus grande partie de l'orient; et il y a même de l'élégance à avoir les mains et les pieds nuancés de cette couleur.

Nourriture.

Le riz cuit à l'eau, les légumes et les poissons les plus petits et les plus communs, sont la nourriture ordinaire du peuple. Le riz ainsi cuit, sans sel et sans aucun assaisonnement, n'a rien que d'insipide: pour lui donner un peu de goût, les gens pauvres y mêlent du *ballachawan*, qui est une sauce de plus usitées, faite avec des petits poissons, des écrevisses etc. qu'on laisse macérer dans l'eau salée, jusqu'à ce qu'ils soient reduits en pâte. On peut dire que les Tonquinois mangent toutes sortes d'animaux et de productions terrestres qui ne soient pas vénéneuses. Ils célèbrent leurs fêtes, les mariages et certains jours anniversaires par des festins, dans lesquels ils font pompe, selon leurs facultés, d'une grande variété de mets, qui consistent pour la plupart en viandes, de buffle, de cheval, de chien, de lapin, de souris, de sauterelles, de vers à soie, de grenouilles, de tortue et de poissons de toutes sortes. Ils aiment aussi la viande de cochon coupée par morceaux et rôtie, mais ils la préfèrent crue, bien broyée et assaisonnée de sauces piquantes. Un morceau friand pour eux est une tranche de buffle crue, infusée pendant trois ou quatre heures dans le vinaigre : on donne aux pauvres la chair des éléphans qui meurent naturellement; mais leur trompe est regardée comme un morceau exquis, digne d'être servi à la table des personnages du plus haut rang.

Festins.

Les Tonquinois ne font aucun usage de lait, de beurre ni de fromage, ils employent peu d'huile dans l'apprêt de leurs alimens, et ils se contentent, pour la plupart, d'eau salée, qu'ils font entrer dans tous leurs ragoûts : les gens riches assaisonnent leurs mets avec de la graisse de cochon. Un des plus communs, et qui est du goût des individus de toutes les classes, c'est une espèce de gâteau fait

avec de la farine de féves, dans lequel il entre des herbes fortes, du *ballachawan*, et quelquefois même du sucre : cette dernière danrée est si abondante au Tonquin, qu'on l'employe à confire des fruits de toutes sortes, ainsi que des racines. Les petits nids d'oiseaux, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, sont si recherchés à la table des grands seigneurs de la Chine, n'ont pas moins de prix encore à celle des Tonquinois, qui les regardent en outre comme un excellent tonique pour l'estomac, et comme un stimulant à la propagation de l'espèce. Mais il n'y a guères que le Roi et les plus riches seigneurs, qui ayent les moyens de se procurer ce mets délicat.

La boisson favorite des Tonquinois est une espèce particulière de thé, qu'ils appellent *cha-bang*, et qui est bien différente de celle qu'on apporte de la Chine en Europe. Ils remplissent d'eau une marmitte, dans laquelle ils mettent une certaine quantité de cette plante; et après qu'elle a bouilli pendant quelques heures, l'eau se change en une liqueur rouge comme du sang, d'un goût acide, mais qui étanche singuliérement la soif. Le Tonquin n'a pourtant pas assez de *cha-bang* pour fournir de cette boisson à tous ses habitans : c'est pourquoi ils composent avec des feuilles, des écorces et des bois de diverses sortes, une autre liqueur qui est tellement âcre, qu'elle fait précipiter la digestion, et donne souvent la galle quand on en fait excès. *Boissons.*

Les Grands boivent du thé de la Chine, mais plus par ton que par goût, car ils ont une autre boisson fort-agréable appelée *chaway*, qui se fait avec les fleurs d'un arbre du pays, qu'on met sécher et ensuite bouillir dans l'eau : ils donnent à cette liqueur une odeur et un goût délicieux, et ils la boivent chaude, moins parce qu'ils s'en trouvent mieux que par fantaisie.

Les Tonquinois font aussi usage de la boisson connue en Europe sous le nom d'arac, qui est si estimée dans toutes les Indes orientales, et s'obtient du riz, soit par la fermentation comme en Chine, soit par la distillation à l'alambic. Ce dernier procédé, lorsqu'il est poussé à un certain degré d'évaporation, donne une eau-de-vie extrêmement forte, dont l'usage est pernicieux et quelquefois même mortel, car il suffit d'en boire avec excès, pour passer du sommeil à la mort sans s'en appercevoir. On fait encore au Tonquin diverses autres sortes de vins et de liqueurs de riz, avec certains ingrédiens semblables à ceux qu'on employe pour cela en Chine.

Tables, vaisselle etc.

Les tables dont les Tonquinois se servent pour manger sont bien vernissées et peu élevées, afin de pouvoir y atteindre étant assis à terre les jambes croisées. Les mets qu'on y sert, quels qu'ils soient, sont préparés et servis avec la plus grande propreté : on apporte le riz dans des écuelles ou petits plats, assez semblables aux soucoupes de tasses à thé. La vaisselle répond à la qualité des convives et à l'état du maître de la maison : elle est en porcelaine de la Chine ou du Japon, en faïence du pays, ou même en bois vernissé. Comme personne ne touche les mets avec ses doigts, on n'a besoin ni de nappe ni de serviette ; chacun est servi à part ; et au lieu de cuillers, de fourchettes et de couteaux, on se sert d'un petit bâton d'ébéne ou d'ivoire orné en or ou en argent, pour porter les mets à la bouche. Les personnes de distinction mangent avec beaucoup de décence et comme en mesure ; elles manient leur petit bâton avec beaucoup de grâces, et avec une telle dextérité, qu'il semble que les morceaux sautent d'eux même à la bouche : on hume ce qui est liquide.

Habillement des Tonquinois

Les gens du peuple mangent avec avidité, et ne songent qu'à se remplir le ventre : leur gloutonnerie ne veut point être distraite par des questions qui demanderaient une réponse trop longue, et ils semblent craindre que la prononciation d'une seule parole en les trouble dans le plaisir qu'ils savourent, ou ne leur fasse perdre une partie de ce qu'ils ont devant eux. Ils ne boivent pas en proportion de ce qu'ils mangent, et il est rare qu'ils fassent excès de liqueurs spiritueuses. Il n'en est pas de même à la cour, ni parmi les gens de guerre ; celui qui boit le plus est au contraire le plus estimé. Chacun des convives a le droit de demander tout ce qui peut lui faire plaisir, et le maître de maison se tient même très-honoré de cette marque de confiance. A la fin du repas on présente un morceau de toile de coton blanche ou peinte, pour s'essuyer la bouche. L'usage des grands et des riches est de manger trois fois par jour, non compris un léger goûter qui se fait l'après midi.

Le peuple ne porte ni bas, ni souliers, ni culottes : l'habillement des hommes consiste en un morceau de toile qui leur ceint les reins, et couvre ce que la pudeur oblige de cacher, et en une longue robe, à manches larges, qui croise sur le côté droit où elle est attachée avec un cordon, et leur enveloppe tout le corps. Mais lorsqu'ils sont en voyage ou au travail, ils ne portent guères que l'écharpe autour des reins : ils vont en général la tête nue, ex-

cepté les pêcheurs et autres individus d'un métier qui les oblige à porter de larges chapeaux faits de jonc, de paille, ou de feuilles de palmier, d'un tissu solide, et qui s'attachent sous le menton avec un lien de la méme matière. Les enfans vont absolument nus jusqu'à l'âge de six ou sept ans : on en voit cependant quelques-uns avec une petite camisolle qui leur vient jusqu'au nombril; mais la plus grande partie de leur corps reste à découvert.

Les riches ou ceux qui sont en place portent de longs et larges caleçons, une camisolle et un habit avec des manches courtes et étroites, et par dessus une longue robe serrée vers le milieu avec une écharpe, qui est ordinairement brodée en or et en argent. Le blanc, ou la couleur naturelle de la toile et de la soie, est ordinairement celle de l'habillement : le noir distingue les personnes du plus haut rang, et les mandarins ainsi que leurs officiers, lorsqu'ils sont en fonction ou qu'ils vont au palais, sont vêtus en violet foncé très-luisant.

Habillement des femmes.

L'habillement des femmes diffère peu de celui des hommes, et seulement dans la richesse des ornemens qu'elles y joignent, surtout dans les jours de grandes fêtes. Leur robe se serre au cou, et leur descend jusqu'aux talons. Elles affectent encore plus de gravité que les Chinoises dans leur maintien; elles portent des pendan d'oreilles, des bracelets en or et en argent, mais point de colliers. L'habillement des femmes du peuple n'est pas aussi long; elles se couvrent le sein avec un morceau de toile ou de soie en forme de cœur, dont elles font un objet de parure.

Cheveux.

Les deux séxes portent encore, suivant l'ancien usage, les cheveux longs, épars et flottans sur les épaules, surtout lorsqu'ils se mettent en habit de cérémonie. Cependant ils les tiennent noués derrière la tête pendant le tems qu'ils vacquent à leurs occupations; mais quelqu'un d'un rang plus élevé vient-il à paraître, ils les laissent tomber aussitôt, et les femmes se voilent en outre une partie de la figure. Les soldats à l'exercice, et les artisans à leurs atéliers les tiennent rélevés sous leur bonnet, ou liés sur leur tête.

Chaussure.

Les Tonquinois ont une loi qui leur défend de mettre en public des sandales ni des souliers. Le Roi a seul le droit de porter une éspèce de chaussure ronde : cependant les lettrés, et après eux les grands seigneurs, se croyent autorisés à tenir des sandales, ensorte que l'usage d'aller nu-pieds, n'est pas aussi rigoureusement ob-

servé aujourd'hui que par le passé; et si le peuple le suit encore, généralement parlant, c'est qu'il y trouve plus de commodité.

Civilité. La civilité Chinoise a fait de grands progrès au Tonquin: on y remarque pourtant quelques variétés particulières au pays, surtout dans la classe du peuple, où les anciennes habitudes se conservent plus long tems que chez les grands. Par exemple, les femmes du commun y ont la liberté de sortir de chez elles, autant que leurs besoins l'exigent, tandis que celles des Mandarins et autres personnes de distinction, vivent presque aussi retirées que les Chinoises. Elles sont les unes et les autres extrêmement faciles, et se donnent pour peu de chose aux étrangers: elles se marient même avec eux pour un tems déterminé, et en sont recherchées dans cette vue. Le choix d'un mari est à leur gré, ce qui n'est point accordé aux Chinoises, qui se marient sans connaître celui qu'elles doivent épouser.

Visites etc. etc. On ne va en visite que le matin, et ce serait une impolitesse que de se présenter chez quelqu'un de distinction à l'heure du dîner, à moins d'y avoir été invité. Les seigneurs se rendent également à la cour de grand matin, et n'y restent que jusqu'à quatre heures avant midi pour y remplir leurs fonctions. Les Princes et les grands Mandarins ne sortent de chez eux que sur des éléphans, ou dans de superbes litières, avec une nombreuse suite d'officiers, de soldats et de domestiques: leur cortége est proportionné à leur rang et à leur dignité. Ceux d'un grade inférieur sortent à cheval, et n'ont pas plus de dix personnes à leur suite; mais aussi il est rare de leur en voir moins, en ce qu'ils se plaisent à faire pompe de leur magnificence, de leur rang et de leur autorité, dans l'éclat de leur cortége. On reçoit au Tonquin, à peu près comme en Chine, les étrangers, ses parens et ses amis. Les femmes ne sont point admises à la conversation des hommes, et ne mangent point avec eux: cependant lorsque cela arrive, elles reçoivent les politesses qu'on leur fait, et y répondent d'une manière obligeante. Après les saluts, les révérences et autres cérémonies d'usage, selon la qualité de la personne avec qui on a à faire, chacun va s'asseoir les jambes croisées sur des siéges rangés autour de la salle, et sur lesquels sont étendues des nattes; et le plus ou moins d'élévation de chaque siége, est la mesure qui marque le degré de distinction de celui qui l'occupe.

Les tapis et les coussins ne sont pas même usités la à cour, et les lits ne sont que des nattes avec un coussin en jonc, qui sert d'oreiller et d'appui.

A peine est-on assis, qu'on apporte le *bétel* avec quelques rafraichissemens, ce qui ne se pratique pourtant qu'entre personnes de même condition: car si celui qui fait la visite est d'un rang plus élevé, il faut bien se garder de lui rien offrir, pas même du bétel, à moins qu'ils ne fasse au maître de la maison l'honneur de lui en demander. Les seigneurs sont dans l'usage de faire porter avec eux de l'eau et du bétel: ce dernier est ordinairement dans des boîtes de laque noire ou rouge: les Princes et les Princesses les ont en or massif, enrichies de pierres précieuses, et en écaille de tortue.

Il faut éviter de parler de choses tristes dans la conversation, et ne discourir que de sujets propres à entretenir la gaieté, qui fait le caractère particulier des Tonquinois. Aussi vont-ils rarement voir les malades; et lorsqu'ils rendent visite à quelqu'un de leurs parens dans cet état, ils se gardent bien de lui parler, même à la dernière extrémité, de faire aucune disposition de ce qui lui appartient, ce qui serait pris pour une injure: ils meurent donc pour la plupart sans avoir fait de testament; et quand le défunt n'a pas d'enfans, son héritage donne lieu à une infinité de contestations parmi ceux qui croyent y avoir droit.

Civilités quand ils se rencontrent.

Le compliment qu'ils se font en se rencontrant, n'est pas de s'informer des nouvelles de leur santé, mais bien où ils sont allés et ce qu'ils ont fait: si, à la mine d'une personne, ils jugent qu'elle est indisposée, ils ne lui demandent si elle est malade, mais combien d'écuellées de riz elle a mangé, et comment elle se sent d'appétit.

Nul ne doit se présenter la tête couverte devant son supérieur: et ceux qui reçoivent les ordres du Roi de vive voix ou par écrit, ne peuvent les entendre ou les lire, qu'après avoir levé leur bonnet, et quitté leur robe.

Présens aux supérieurs.

Ce serait manquer de respect à son supérieur, que de paraître devant lui sans lui offrir quelque présent, qui doit être de plus de conséquence lorsqu'on veut en obtenir quelque grâce. Les Grands reçoivent beaucoup, et ne rendent que peu ou presque rien. Lorsque, par un mouvement d'indulgence ou de curiosité, le Roi permit aux Missionaires de lui rendre leurs hommages, il leur fit donner un bœuf, en échange des riches présens qu'ils lui firent en mar-

chandises Européenes. Cet usage, dit Montesquieu, est commun à tous les états despotiques: nul ne peut y aborder son supérieur les mains vuides, parce qu'on y est dans l'opinion que celui-ci ne doit rien à son inférieur, pas même la justice. Toutes les grâces portent l'empreinte de la corruption sous ces sortes de gouvernemens, et les hommes n'y sont unis que par la force et l'autorité qu'ils exercent les uns sur les autres.

Mesures du tems.

Les Tonquinois n'ont point d'horloges qui marquent les divisions du tems, et ne connaissent point de lieues ni de milles pour la mesure de l'espace: ils évaluent tout par approximation. Ils partagent le jour en trois parties qui sont, le matin, le midi et le soir: leur nuit est divisée en cinq veilles, et malgré la connaissance qu'ils ont de l'horaire Chinois, ils n'en font pas usage. Les Mandarins se servent d'horloges à la Moresque, qui sont des boules de cuivre qu'on met dans un bassin plein d'eau: ces boules ont un petit trou par où entre l'eau, et lorsqu'elles sont pleines, elles indiquent en tombant au fond du bassin, la veille ou l'heure qu'il est. Cette chute est aussitôt suivie d'un coup qui se frappe sur une plaque de cuivre et sur un tambour, pour indiquer la veille qui vient de finir et celle qui commence; et ce bruit répété d'un endroit à l'autre dure toute la nuit.

Mesures des distances.

Les distances se comptent au Tonquin par les journées de voyage. Les petites n'ont point de mesure déterminée, et s'évaluent à l'œil: dans un pays entrecoupé de tant de canaux, de rivières et de baies, on est souvent contraint de faire, pour un court trajet de longs detours qui apportent beaucoup de retards dans le transport des marchandises.

Année Tonquinoise.

L'année des Tonquinois se compose de mois lunaires pleins ou non pleins; et pour se mettre d'accord avec le soleil, ils ont de tems en tems des mois intercalaires, et des années de treize mois. Ces années sont calculées par les mathématiciens du Roi, qui sont fort-ignorans, et ne prédisent les éclipses qu'à force de conjectures; mais lorsqu'ils se trompent ils sont sifflés, et on leur bat les genoux avec des marteaux de paille, châtiment qui est moins douloureux que déshonorant: aussi omettent-ils souvent, pour ne pas l'encourir, d'indiquer les éclipses dans leur calendrier. Ces mêmes mathématiciens fixent encore le commencement de l'année, qui n'est pas toujours à la même époque.

La religion, comme nous l'avons déjà vu, n'a que peu ou point de part dans le grand nombre de fêtes que célèbrent les Tonquinois, et pour lesquelles ils ont beaucoup de goût. La principale est celle du premier jour de l'an, qui tombe vers le 25.e jour de la dernière lune, et qui, selon Baron, dure trente jours. C'est le tems des divertissemens, tant publics que particuliers : l'intempérance et l'incontinence y sont portées à l'excès, et il n'y a pas de Tonquinois, quelque misérable qu'il soit, qui ne fasse ensorte de traiter ses amis, dût-il être réduit à mendier son pain tout le reste de l'année. Pendant tout ce mois, le grand sceau de l'Etat est tenu sous clef, et l'exécution des lois suspendues : les tribunaux sont fermés, les débiteurs de petites sommes ne peuvent être arrêtés, les petits délits, comme les rixes et les larcins, sont laissés sans châtiment, et la punition des grands est remise à un autre tems : on arrête seulement les coupables par précaution, et on leur rase la tête pour pouvoir les reconnaître, dans le cas où ils viendraient à s'évader des prisons. *Fêtes et divertissemens.*

Le premier jour de cette fête se passe dans une retraite absolue : chacun tient soigneusement ses portes et ses fenêtres fermées, et n'ose sortir de sa maison ni même y bouger : cette conduite singulière n'est pas un effet de dévotion dans les Tonquinois, mais bien de la crainte superstitieuse qu'ils ont, de voir ou de rencontrer quelqu'objet, qui puisse être d'un sinistre augure pour tout le reste de l'année, et troubler ainsi le sentiment de leur joie. Ce jour heureusement écoulé, ils consacrent le second à faire des visites à leurs amis, et à s'acquitter de leurs devoirs envers leurs superieurs. Alors commencent les festins, ainsi que les amusemens publics et privés; les rues sont parées, et on y rencontre de distance en distance des tribunes ou des théatres, sur lesquels on voit des comédies ou autres représentations, exécutées par des acteurs de l'un et l'autre séxe, qui sont élevés dans ce genre de vie licencieuse, et très-habiles dans le chant, dans la danse, et autres jeux ou exercices de ce genre.

Les combats du coq sont encore un objet d'amusement pour les Tonquinois, et surtout à la cour : le Roi fait élever plusieurs de ces animaux pour cet usage, et ce sont ordinairement ceux là qui demeurent vainqueurs. Les courtisans ne laissent pourtant pas de faire des paris considérables contre eux pour faire leur cour au Roi, et perdent à ce genre d'adulation de grosses sommes, qui leur font acheter, au prix de leur ruine, les bonnes grâces du Monarque. *Combat du coq.*

On lit dans l'histoire de l'abbé Richard, qu'il y a des officiers nommés exprès pour présider à ces combats, et que ceux qui sont chargés de l'éducation des coqs du Roi encourent des peines sévéres, lorsqu'ils sont supçonnés de négligence dans l'exercice de leur emploi. Un de ces souverains fit couper la main à un grand seigneur de sa cour, en punition de ce qu'il avait mal nourri ses coqs, qui, pour avoir été en mauvais état, furent vaincus dans un combat donné sous ses yeux.

Péche et chasse. La pêche est une autre sorte d'amusement auquel se livrent les gens de tout état: elle se fait de diverses manières, qui ne diffèrent point de celles que nous avons vues en usage parmi les Chinois. Le grand nombre de rivières, de canaux et de lacs que renferme le Tonquin invite ses habitans à cet agréable passe-tems, qui est en outre d'une grande utilité pour un peuple indolent, en lui procurant dans cet amusement même un moyen de subsistance. Il a peu de penchant pour la chasse, parce qu'il a peu de bois, qui soient propres à cet exercice.

Jeu. Les Tonquinois, au dire de Dampier, n'ont pas moins de passion pour le jeu que les Chinois, ce qui ne nuit pas peu à leur travail et à leur industrie, et contribue plus que toute autre chose à leur misère. Ils jouent tant qu'ils ont quelque chose à hazarder; et lorsqu'ils ont tout perdu, argent, effets et jusqu'à leurs propres hardes, ils finissent par jouer leurs femmes méme et leurs enfans.

Commerce intérieur et extérieur. Les arts et le commerce fleuriraient dans ce royaume, pour peu que le gouvernement voulût les favoriser, ou du moins ne pas mettre d'obstacle à leurs progrès. Mais c'est une maxime de politique généralement consacrée dans les cours de l'orient, de ne point laisser aux sujets les moyens d'accumuler de grandes richesses, dans la crainte que l'ambition et l'orgueil ne leur fassent perdre l'habitude de cette dépendance absolue, où l'on croit qu'ils doivent être tenus pour la sûreté du trône.

Les Tonquinois ne font donc que fort peu d'affaires avec les étrangers, excepté les Chinois dont le commerce est pour eux d'une telle importance, qu'ils ne pourraient absolument s'en passer. Les Chinois portent au Tonquin une quantité de simples pour la médecine, ce pays n'en produisant pas une quantité suffisante à ses besoins: ils y apportent en outre du thé, de la porcelaine, et des etoffes de soie: car quoique cette dernière denrée y soit plus abondante qu'en Chine, les habitans n'en connaissent pas l'emploi pour

la fabrication des damas, des velours, des brocarts en or et en argent et autres étoffes de ce genre. Ce pays reçoit encore de la Chine des toiles de diverses sortes, que les Tonquinois ne fabriquent ni ne teignent pas aussi bien que les Chinois et les Indiens, ainsi que du sucre raffiné et candi qu'ils ne savent préparer ni conserver, malgré l'abondance de cette production chez eux. La farine de froment et d'orge, les drogues, le chanvre, le lin, le coton, la cire, le verre, et les ustensiles de cuisine tant en fer qu'en cuivre, sont autant d'autres articles que la Chine envoye continuellement au Tonquin.

Les objets que le Tonquin exporte à l'étranger sont, du vernis, des soies écrues et travaillées, des toiles d'écorce d'arbre belles et fines, divers ouvrages en nacre de perle d'un beau travail et faits par des ouvriers du pays, des tissus de *ratan* ou de jonc extrêmement recherchés pour leur finesse, de petits ouvrages vernissés de toutes sortes, de l'ébéne, de l'ivoire, des écailles de tortue, de la cannelle, du coton et du cuivre.

Commerce intérieur.

Le commerce intérieur entretient au Tonquin un mouvement continuel et nécessaire, au moyen du transport d'objets de consommation qui se fait de tous les points du royaume à la capitale et aux autres villes principales, par la navigation des canaux et des rivières. Les articles les plus importans de ce commerce intérieur sont; des noix, et des fruits d'arec verds ou secs, qui sont l'ingrédient le plus nécessaire à la composition du bétel, dont l'usage est aussi commun aux Indes, que l'est celui du tabac en Europe; diverses productions du pays; et surtout du riz, du coton, des toiles de coton ou d'écorce d'arbre, de la soie, de la cannelle, du vernis, du sucre, des bambous, du papier et du sel.

Il y a des marchés et des foires établies par le gouvernement, dont les plus considérables se tiennent à chaque pleine et nouvelle lune dans la capitale. Elles s'étendent, au rapport du P. Marini, dans 72 quartiers de la ville, dont chacun est aussi grand qu'une petite ville, et rempli d'une foule de marchands et d'artisans, qui ont, à l'entrée de leurs magasins, une enseigne portant l'indication des objets qu'ils ont à vendre. Le nombre d'étrangers qui y affluent est d'autant plus considérable, que le Roi ne permet à aucun bâtiment d'aller débarquer dans un autre port.

Monnaie.

On ne connait pas d'autre monnaie au Tonquin que celle de cuivre, de figure ronde, avec quatre caractères qui désignent le

nom du Roi. Ces pièces sont percées au milieu, pour être enfilées les unes avec les autres : soixante font une masse, et dix masses un *quan*, qui vaut à peu près trois livres de notre monnaie. Le *quan* ne pèse pas moins de quatre à cinq livres, d'où l'on peut juger combien le transport d'une grosse somme doit être incommode; mais comme on ne voyage guères au Tonquin que pour affaires de commerce, et les marchands y ayant tous leurs bâteaux de transport, la conduite des caisses renfermant le numéraire qu'ils destinent à leurs achats, ne leur cause pas beaucoup d'embarras. Ces monnaies sont mal frappées, et perdent leur valeur lorsque l'empreinte des caractères y est effacée : leur prix augmente ou diminue au gré de la cour, qui en fait fabriquer toutes les fois qu'elle en a besoin, en se servant pour cela d'entrepreneurs auxquels elle accorde cette faculté, moyennant une somme d'argent qu'ils versent au trésor royal. La monnaie de Chine est en cours comme celle du pays, et ne perd jamais de sa valeur, tandis que celle du Tonquin n'est pas recue en Chine, excepté à Canton seulement. Le bas prix de ces espèces, connues généralement sous le nom de *cas-jes*, et répandues sous diverses empreintes dans toutes les contrées de l'orient, est une preuve convaincante que les denrées de première nécessité y sont en abondance et à bon marché.

On voit par là que l'or et l'argent n'ont point cours au Tonquin comme monnaie, mais comme marchandise; que les métaux se vendent ou s'échangent au poids, et qu'on n'en fait usage que dans les gros marchés, et pour les présens à faire au Roi et aux Mandarins. Le prix de l'argent est de cinq livres l'once, et celui de l'or de vingt sept à trente : chaque verge pèse dix onces, et a une valeur proportionnée, mais pourtant qui varie selon que la matière est plus ou moins recherchée.

Poids et mesures.

Les Tonquinois se servent bien rarement de poids et de mesures dans leurs ventes et leurs achats, ou s'ils en font usage c'est avec peu d'exactitude, et au gré de ceux qui le veulent. Ils vendent et achètent ordinairement à la main et à l'estimation : les grains se mesurent au tas ou par approximation; les toiles et les étoffes se vendent à la coudée, qui est très-arbitraire : la soie et le coton ont un poids de convention, particulier à ce pays.

LA COCHINCHINE.

INTRODUCTION.

De toutes les anciennes relations que nous avons sur la Cochinchine, la meilleure est celle que nous en a donnée le P. Cristophe Borri Milanais de la Compagnie de Jésus, qui pénétra jusques dans cette région lointaine. A part quelques erreurs de géographie, son ouvrage contient des notions intéressantes sur l'étendue, le climat et la fertilité de ce pays, ainsi que sur les mœurs de ses habitans (1). Il s'était déjà opéré de grands changemens dans le gouvernement, dans la milice et dans le commerce de cet Etat, lorsque Valére Evêque de Münden et coadjuteur du Vicaire Apostolique y arriva plus de cent ans après, comme l'atteste la description qu'il nous en a laissée (2). On trouve encore quelques faibles renseignemens sur cette contrée dans certains recueils de voyages et de géographie (3); mais tous sont antérieurs à la relation que nous en a donnée Staunton dans son voyage en Chine avec Lord Macartney, qui séjourna quelque tems en Cochinchine. Barrow, qui fesait partie de la suite du même Lord a aussi écrit

(1) Relation de la nouvelle mission des PP. de la compagnie de Jésus au royaume de Cochinchine, écrite par le P. Christophe Borri Milanais etc. *Rome*, *Corbelletti* 1631, in 8.° Cette Relation a été traduite en Français, en Hollandais, en Allemand etc. Le P. Alexandre de Rhodes est aussi entré dans ce royaume avec d'autres Jésuites; et nous avons de lui quelques mémoires qui traitent particuliérement des progrés qu'y a fait le Christianisme au moyen de leurs missions.

(2) Valerii's Bischoffen zu Münden und coadjutoren des Vicariatus Apostolici in Cochinchina Kurze Reisbeschreibung *Münden*, 1736, in 8.°

(3) Le célébre Poivre fait aussi mention de la Cochinchine, et surtout de son agriculture, dans ses observations sur les mœurs et les arts des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique; et l'on trouve encore une description rapide de cette contrée à la suite du voyage de M.r *Rochon* à Madagascar. *Thomas Bowgard* Anglais visita la Cochinchine en 1696, et sa relation est insérée dans l'*Oriental Repostitory* de *Dalrymple*, où se trouve en outre celle de *Robert Kirsop* sous la date de 1750. On lit dans l'intéressant Recueil intitulé *Choix des lectures géographiques* publié en 1788 par M.r Mentelle, une relation originale de ce pays, qui est signée P. . . .

Il a été publié à Nurimberg un ouvrage intitulé -- Jo. Kofler, Historica Cochinchinae descriptio, edit. Theoph. Murr. 1803.

un volume, presqu'entiérement consacré à la description de ce royaume (1). Malte-Brun assure dans ses annales des voyages et de géographie (2) que Barrow a puisé les principales notions qu'il en donne dans les Mémoires de M.r de Barisy officier Français. Quoiqu'il en soit, M.r Malte-Brun, qui a cru à-propos de corriger, d'ajouter et de retrancher plusieurs choses dans les premiers chapitres de cet ouvrage, où il est question de divers autres pays, a laissé intacts les trois derniers qui traitent de la Cochinchine; et l'éloge qu'il fait de la sagacité de l'auteur, du choix de ses observations, et de l'importance des choses qu'il rapporte, nous autorise à regarder sa relation comme la plus intéressante que nous ayons sur cette contrée. Ce savant géographe a encore rassemblé dans le chapitre XI. diverses notions qu'il a extraites des Mémoires de Loureiro Portugais, et de l'immense ouvrage de Valentyn Hollandais, échappés l'un et l'autre à l'attention de Barrow, sans doute parce qu'ils sont écrits dans des langues qui lui étaient étrangères. Les additions dont nous lui sommes redevables sont; un mémoire sur la fertilité naturelle de la Cochinchine, et sur quelques-unes de ses précieuses productions; un extrait du voyage des Hollandais dans le reyaume de Laos; et une note de M.r Deschamps sur le *Bohon-upos* (3).

Tels sont les matériaux que nous ont fourni jusqu'à ce jour les écrits des voyageurs sur la Cochinchine; et c'est d'après le petit nombre de renseignemens qu'ils nous offrent, que nous allons tracer une description rapide de ce pays.

(1) A voyage to Cochinchina, in the years 1792 and 1793 containing a general view of the valable productions, and the political importance of the fleurishing Kingdom etc. etc. by John Barrow, *London*, *Cadel et Davies* 1806, in 4.° fig.° Traduit en Français avec des notes et additions de Malte-Brun, *Paris*, *Buisson* 1807, 2 vol. in 8.° avec un Atlas in 4.°

(2) Tom. 7.e Annales des Voyages etc. etc. *Paris*, *Buisson* 1809, in 8.°

(3) C'est un arbre de la grandeur d'un orme, des rameaux duquel, lorsqu'on les rompt, il sort un suc laiteux qui se condense, et donne un poison dont l'activité cause la mort dès qu'il se mêle avec le sang. L'auteur de cette note croit pourtant qu'il est possible d'en arrêter les effets, par le moyen des remédes qu'on employe contre le poison de la vipère. Deschamps dit que cet arbre est encore commun dans une province de l'île de Java: Valentyn le place dans l'île Célébes.

DESCRIPTION ET TOPOGRAPHIE

DE LA

COCHINCHINE.

Ce mot signifie, dit-on, *Chine occidentale*, et c'est le nom que les voyageurs donnent à cette étendue de pays qui a pour limites, à l'orient la mer de Chine; à l'occident une longue chaîne de montagnes qui la sépare des royaumes de Camboge et de Laos; au nord le Tonquin; et au midi le petit royaume de Ciampa. Les mots *Cochinchine*, et *Turon* qui est le nom d'un port de ce pays dont il est fait mention dans le voyage en Chine de Macartney, étaient, au rapport de Staunton, parfaitement inconnus aux habitans, et sont des dénominations données par les premiers navigateurs et par les géographes. Selon le P. Borri, la Cochinchine, ainsi appelée par les Portugais, est désignée par les paysans de cette contrée sous le nom d'*Anam*, mot qui veut dire partie occidentale, parce que ce royaume est en effet à l'occident par rapport à la Chine (1).

La Cochinchine est située sous la zone torride au midi de la Chine, et présente l'aspect d'une longue côte : elle s'étend entre le douzième degré de latitude septentrionale et le tropique du cancer; mais sa largeur ne comprend pas deux degrés de longitude.

Une longue chaîne de montagnes borde ses frontières de l'ouest *Montagnes.* du nord au midi: ces montagnes renferment beaucoup de carrières de marbre, ainsi que des mines d'or et de fer: Staunton assure *Mines.* que les rivières y charrient de l'or, et que les métaux s'y trouvent en si grande abondance et dans un tel état de pureté, que l'action du feu suffit seule pour les dégager de toute matière hétérogéne. Les mines d'argent étaient autrefois si peu connues, ou si négli-

(1) Alexand. de De-Rhodes a publié le Dictionnaire suivant -- Dictionarium linguae Annamiticae, sive Tunkinensis, 1651, in 4.° La Cochinchine était comprise dans le Tonquin sous la dénomination générale d'*Anam*.

gées en Cochinchine, que ce métal y était apporté de l'extérieur, et changé pour de l'or, au grand avantage de ceux qui en fesaient l'importation; mais aujourd'hui il y en a plusieurs mines en exploitation, et l'art de le raffiner en a fait un des moyens d'échange pour les marchandises qu'on tire de l'étranger, et qui se payent en lingots d'argent très-pur du poids de 12 onces.

Climat. Le climat de la Cochinchine est généralement sain: les chaleurs de l'été y sont tempérées par des brises de mer. Les inondations fréquentes et périodiques auxquelles ce pays est sujet le rendent très-fertile; les pluies commencent en septembre et durent jusqu'à la fin de novembre: les torrens qui se précipitent du haut des monts ensevelissent tout à coup les plaines sous les eaux; et ces averses, qui se renouvellent ordinairement tous les quinze jours, durent chaque fois deux ou trois jours. Les pluies sont encore fréquentes dans les mois de décembre, janvier et février, et occasionées par des vents du nord assez froids: ce qui fait que cette contrée a un hyver, que ne connaissent point ordinairement les autres pays qui se trouvent également dans le voisinage de l'équateur. Ces inondations produisent en Cochinchine les mêmes effets que les débordemens du Nil en Egypte, et en font un des pays les plus fertiles du globe: on y fait en divers endroits trois récoltes de grains dans l'année; et après les métaux, ses productions les plus précieuses sont le poivre, la cannelle, le sucre, la soie et le coton.

Végétaux. Parmi les arbres qui lui sont particuliers, le P. Alexandre De-Rhodes, dans ses différens voyages apostoliques, en cite un, dont il n'indique ni le nom ni la figure: il dit seulement que de son tronc sortent de gros sacs qui contiennent quelquefois jusqu'à 500 chataignes plus grosses que les nôtres. Cependant Staunton ne parle nullement de cet arbre, et nous osons d'autant moins garantir la vérité de ce fait sur l'assertion du premier voyageur, qu'il s'est trompé sur plusieurs autres choses Il parle encore d'un autre arbre fameux appelé *calambuc*, qu'il dit ne se trouver qu'en Cochinchine, dont le bois exhale un parfum aromatique, et est d'un grand usage en médecine. On en distingue de trois sortes, dont la plus estimée est celle qu'on appelle *calamba*: elle a une odeur suave, et se vend au poids de l'or dans le pays même: les deux autres espèces, moins précieuses que la première, sont l'*aigle* et le *calambuc* commun. Il y a des forêts entières de mûriers qui portent d'eux même des vers à soie sauvages, lesquels fournissent une quantité de soie grossière, qui est achetée par les Chinois et passe toute à l'étranger.

Les montagnes sont peuplées de bêtes sauvages : on y trouve, selon le naturaliste Pennant, des tigres, des singes et des éléphans en quantité : ces derniers, s'il faut en croire le P. Borri, y sont plus gros qu'en aucun autre contrée de l'Inde. Les chevaux y sont petits, mais pleins de feu: il y a aussi beaucoup de mulets, d'ânes et de chévres. *Animaux.*

C'est particuliérement en Cochinchine, au dire encore de M.r Pennant, que se trouvent ces petits nids si recherchés à la table des riches en Chine, et dont nous avons dejà parlé plusieurs fois. Le P. De-Rhodes se trompe lorqu'il prétend, contre le témoignage de divers autres voyageurs, que ces nids ne se rencontent que là.

Parmi les curiosités naturelles qu'offre ce pays, Staunton rapporte d'avoir observé quelques essaims d'un insecte extraordinaire, qui travaillait avec ardeur sur les branches d'un arbuste assez semblable au troène, et qui n'avait alors ni fleurs ni fruits: cet insecte est de la grosseur d'une grosse mouche et d'une structure singulière : il a deux espèces de trompes dentelées qui se replient vers sa tête comme la queue des coqs, mais en sens contraire: il est tout blanc, ou au moins couvert d'une poussière blanche, Voy. la planche 77 fig. 5 ; et l'arbuste qui le porte est tout rempli de cette poussière. On croyait que la cire blanche des Indes provenait d'une substance poudreuse, et on se flattait, en travaillant celle-ci avec de l'huile végétale, de pouvoir la rendre assez compacte pour en faire des chandelles d'une belle qualité. Le succès a justifié en partie cette idée: on a délayé une certaine quantité de cette poudre dans trois fois autant d'huile d'olive chaude, et, en se refroidissant, elle a formé un substance coagulée, presqu'aussi solide que la cire qu'on tire des abeilles.

Les Cochinchinois sont forts, robustes et industrieux : leur teint ne diffère guères de celui des Chinois, si ce n'est que les habitans des côtes l'ont d'une couleur olivâtre foncée. Lorsque les Chinois s'emparèrent de ce pays, les naturels s'enfuirent dans les chaînes de montagnes qui sont à l'ouest, et les séparent du royaume de Camboge. Ces montagnards, connus sous le nom de *Mu*, *Kemu* ou Chemoesiens, passent pour un peuple rustique et sauvage, qui par les traits grossiers de sa figure, sa couleur noire et ses mœurs, diffère des habitans de la plaine, dont la physionomie est douce, et la peau moins basannée. Les paysans ont presque tous un air vif *Habitans.*

et spirituel ; et les femmes, beaucoup plus nombreuses que les hommes, donnent leurs soins aux travaux de la campagne.

Topographie. Büsching divise ce royaume en douze petites provinces, dont ; trois au nord, qui sont, *Diugoe*, *Quambiug*, et *Dinh-Cat* ; sept au centre, savoir *Hué*, *Cham*, *Quanglia*, *Quin-Nong*, *Phuin*, *Maril*, *Natlang* ; et deux au midi, qui sont *Ciampa* et *Dunay*.

La province de *Hué*, ainsi appelé, du nom de la capitale de tout le royaume, et où le Roi fait sa résidence, est non seulement la ville la plus riche, mais encore celle dont le climat est le plus salubre par la pureté de son air et la bonne qualité de ses eaux. *Hué-Fo* est située dans une belle plaine, qui est traversée du levant au couchant par une grande rivière, dont les bords sont ornés de jolies maisons. Le palais du Roi est au nord de cette rivière, dans une ile qui a une lieue de longueur : les principaux Mandarins ou seigneurs de la cour ont aussi les leurs dans cette ile, qui s'appelle l'ile du Roi.

La vaste et riche province de *Cham* a quelques montagnes qui fournissent de l'or, du bois d'aigle et du calamba ; mais ce qui rend cette province encore plus recommandable, c'est le port de *Faito* qui est très-fréquenté par les Chinois.

Natlang est une province renommée, non seulement par la bonté de son climat et de ses productions, mais encore par le grand nombre de nids d'oiseaux qu'on y trouve.

La province de *Ciampa*, qui n'a que des sables et un sol stérile, renferme d'immenses déserts et des forêts peuplées de tigres et d'éléphans sauvages.

Celle de *Dunay* est très-considérable, et occupe tout le littoral : son étendue et sa situation ne diffèrent guères de celles de la république de Gênes : son territoire est fertile et abonde en denrées de toutes sortes.

Turon qui est le principal port de cette province, et auquel les Cochinchinois donnent le nom de *Han-San*, ainsi qu'à la rivière, à la baie et à la ville qui n'est guères qu'une bourgade, offre un asile sûr aux plus grands vaisseaux durant la mauvaise saison, et se trouve dans une situation avantageuse pour le commerce. Dans les environs de *Turon* et le long de la côte adjacente les vents sont variables toute l'année, à cause de l'élévation des terres voisines qui mettent cette ville à l'abri des moussons.

Abrégé de l'histoire de la Cochinchine.

La Cochinchine ne formait, il y a 600 ans, qu'un seul état avec le Tonquin. Un gouverneur rebelle la rendit indépendante et l'érigea en souveraineté. Ses successeurs subjuguèrent Ciampa et Camboge; mais les Princes de la dynastie *N'-guyen*, énérvés dans les plaisirs du dispotisme, laissèrent opprimer le peuple par leurs favoris et leurs ministres: devenus bientôt eux mêmes le jouet de ces courtisans serviles, ils ne soutinrent plus le sceptre que d'une main chancelante, et les Tonquinois s'immiscèrent dans les troubles qui agitaient la Cochinchine; indignés de porter un joug étranger, les trois frères *Tayson* rassemblèrent une armée, et passant de la délivrance de leur pays à l'usurpation du pouvoir, ils s'emparèrent du trône. Un d'eux, après avoir fait la conquête du Tonquin, mourut en 1792, et ses fils partagèrent entre eux ses vastes Etats. Le Prince légitime qui s'était réfugié près du Roi de Siam, tentait de se former un parti dans l'intérieur du royaume. L'évêque d'Adran, qui, de missionnaire, était devenu vicaire apostolique et premier ministre du Souverain légitime de la Cochinchine, alla demander du secours en France, et y conduisit avec lui l'héritier de la couronne. La France était disposée à profiter de cette conjoncture, pour relever son commerce dans une des plus riches contrées de l'Inde; mais les progrès de sa révolution firent perdre de vue cet objet. L'évêque et le jeune Prince s'en retournèrent avec un petit nombre de Français qui les suivirent: *N'-guyen-Chung*, à force d'audace et de persévérance, et favorisé en outre par les divisions qui régnaient dans la famille de *Tayson*, recouvra dans la suite l'héritage de ses ancêtres. Il y joignit même le Tonquin, et il régne peut-être encore à présent sur toute cette contrée de l'Indo-Chine, qui est au levant du royaume de Siam.

GOUVERNEMENT ET LOIS.

Cochinchine anciennement unie au Tonquin.

La Cochinchine qui fesait autrefois partie du Tonquin parvint, au moyen d'une révolution, à secouer le joug de ses anciens Monarques, et forme depuis déjà quatre siécles un royaume à part, indépendant de ce dernier Etat, et comme lui tributaire de l'empire Chinois. Les circonstances de cet événement qui pourrait fournir matière à quelque représentation théatrale d'un grand effet,

sont rapportées un peu différemment dans les annales de ces deux peuples

Gouvernement despotique.

Le gouvernement de ce pays est despotique : le Roi seul y nomme à tous les emplois civils et militaires, et il est le maître absolu de la fortune et de la vie de ses sujets. L'administration civile et judiciaire des provinces est confiée à des Mandarins et à des Tribunaux. Celui qui a prévariqué est puni d'une peine capitale qui est à l'arbitraire du Roi; mais il est bien rare que les plaintes de ses peuples puissent arriver jusqu'à lui. Staunton nous a donné, dans son voyage en Chine, le portrait du Mandarin de Turon qu'on voit représenté à la planche 81.

Lois.

Les lois de cet état sont très-sevères, et le Monarque est, généralement parlant, de la plus grande rigidité dans leur exécution. Le crime de félonie et de révolte y est puni non seulement du dernier supplice, mais encore il entraîne souvent la perte des biens et même de la vie de l'innocente famille du coupable. Le faux témoin est puni selon la nature du délit; et si l'accusation emporte la peine capitale, il subit la même peine. Le vol est également puni de mort lorsqu'il est considérable; et s'il est de peu de conséquence, il est puni de la perte d'un doigt pour la première et seconde fois, de celle d'une oreille pour la troisième, et enfin de la décapitation pour la quatrième.

Adultère comment est puni.

L'adultère est condamné à être foulé aux pieds par les éléphans, ce qui s'exécute de la manière suivante. Le coupable, dit le P. Borri, est conduit hors de la ville, où, en présence de la foule du peuple, on le place, pieds et mains liés vis-à-vis de l'éléphant, auquel on donne lecture de la sentence pour qu'il l'exécute dans tous ses points. L'animal le prend d'abord, l'entoure et le serre avec sa trompe; et après l'avoir tenu pendant quelque tems suspendu comme pour le faire voir à tout le monde, il le jette en l'air, et fait ensorte qu'il retombe sur ses défenses où il reste accroché; puis le rejetant à terre, il vient dessus avec ses pieds et le met en pièces : tous les détails de cet affreux supplice sont ponctuellement exécutés par l'éléphant, au grand effroi des spéctateurs, qui apprennent ainsi à observer la foi conjugale.

Où le Roi administre la justice.

Le Roi daigne souvent donner audience à ses sujets à la porte de son palais, qui est le lieu où il rend ordinairement la justice. Il n'y parait jamais que monté sur un éléphant superbe, et dans une espèce de tour richement décorée : personne ne peut s'appro-

cher de lui, et il ne reçoit que par l'entremise de ses Eunuques les suppliques qui lui sont adressées. Les arrêts qu'il rend sont aussitôt exécutés.

Mode de juger dans les Tribunaux.

Les Vice-Rois et les Gouverneurs des provinces donnent aussi chaque jour, au rapport du P. Borri, quatre heures d'audience publique dans un grand salon de leur palais, savoir deux heures le matin, et les deux autres l'après diné. Les parties se rendent dans ce salon, et le Vice-Roi ou Gouverneur, assis à un balcon, les écoute l'une après l'autre: ces magistrats, doués pour la plupart de beaucoup d'esprit et de sagacité, ne tardent guères à pénétrer la vérité au bout d'un petit nombre d'interpellations qu'ils leur font, et surtout aux applaudissemens que les assistans donnent à l'une ou l'autre. Ils prononcent aussitôt leur sentence qui est sans appel et s'exécute sur le champ, en appliquant au coupable la peine portée par les lois.

Tributs.

Les impositions se payent pour la plupart en riz, et sont versées dans des magasins royaux établis à cet effet sur divers points de l'empire. Les provinces où cette denrée n'est pas commune donnent à sa place des chevaux, des esclaves, des bois odoriférans et autres produits de leur sol. Les Rois de la Cochinchine sont très-riches, car autre ces tributs annuels, ils reçoivent encore des présens de la part des Princes leurs vassaux, vendent les charges de Mandarins à ceux qui en offrent le plus, imposent de grosses taxes sur les marchands étrangers, et sont les héritiers des propriétés de tous les Princes et nobles de leur royaume.

Cour du Roi.

Le Roi fait ordinairement sa résidence à Kebue: son palais est un vaste édifice carré, entouré d'un double mur, d'ont l'un est en bois et en terre, et l'autre, qui est à l'intérieur, tout en pierres. Pour arriver à la partie qu'habite le Roi, il faut passer six ou sept portes, à chacune desquelles il y a une garde nombreuse: la première au dehors est defendue en outre par trois pièces de canon, couvertes d'une étoffe en soie jaune richement brodée. Il y a autour du palais plusieurs bastions garnis de 400 pièces de canon tant en fer qu'en bronze: cependant, au rapport du P. De-Rodes, les appartemens sont tout en bois, mais ornés de peintures, de sculptures et de dorures magnifiques, et soutenus par de belles colonnes. La cour est ordinairement gaie et brillante; et les officiers ainsi que les ministres, qui sont, pour la plupart, Eunuques, cherchent à se distinguer par la magnificence de leur habillement et

de leur train, mais sans y faire pompe d'ornemens en or ni en argent. On ne nous dit pas si cette particularité est l'effet de quelque prohibition de la part du Roi, ou bien d'une indifférence naturelle à ce peuple pour cette espèce de luxe.

Révolution de la Cochinchine en 1774.

Telle était la forme du gouvernement civil et politique de la Cochinchine, selon les relations des voyageurs que nous venons de citer, lorsque, sous le règne de *Caun-Shung* en 1774, il éclata tout à coup dans Quin-Nong la capitale de cet Etat, une révolution qui le bouleversa jusques dans ses fondemens. Cette révolution, dont Barrow donne l'histoire dans son voyage en Cochinchine, avait pour chefs trois frères qui étaient; l'un un marchand puissamment riche; l'autre, un officier général très renommé, et le troisième un prêtre. Un alliance aussi dangereuse, qui réunissait en elle les richesses, l'autorité militaire, et toute la prépondérance des préjugés religieux sur l'esprit du peuple, ne pouvait manquer d'arriver à son but: le Roi et tous les membres de sa famille qui tombèrent entre les mains des rebelles furent mis à mort; et le Général, nommé *Long-Niang*, poussa le succès de ses armes jusqu'à se faire couronner Roi de la Cochinchine et du Tonquin sous le nom de *Quang-Tung*.

Un Missionnaire Français nommé *Adran*, qui se trouvait à la cour au commencement de la révolution, et auquel le Roi avait confié l'éducation de son fils unique, s'enfuit avec le jeune Prince et le reste de la famille royale, et parvint, après beaucoup de désastres, à les mettre en lieu de sûreté. Tout le monde sait le voyage que ce Missionnaire fit avec le jeune Prince à Paris en 1787, et le traité inutilement conclu à Versailles entre Louis XVI. et le Roi de la Cochinchine, qui fut signé par les Comtes de Vergennes et de Montmorin pour le Roi de France, et par le jeune Prince au nom du Roi son père. Après bien des revers, cet infortuné Monarque voulant profiter des dissensions qui régnaient entre les usurpateurs, et du mécontentement qui s'était répandu parmi ses sujets, résolut en 1790 de rentrer dans ses Etats, et parvint enfin à les recouvrer. Le plus jeune des usurpateurs occupait encore le Tonquin en 1800, et *Caun-Shung* rassemblait contre lui une armée formidable: bien que nous n'ayons aucune nouvelle authentique de ce qu'il a fait depuis lors, il est à présumer qu'il sera aussi rentré dans la possession du reste de son royaume.

Depuis 1790, époque du retour de ce Monarque en Cochinchine, jusqu'en 1800, il n'a eu que deux années de paix, qui sont celles de 1797 et 1798; et pendant ces deux années, sans doute les plus marquantes de son règne, il s'est occupé du soin de perfectionner les lois, de refondre le système de jurisprudence, et d'encourager les arts et les sciences. Il a supprimé divers genres de tortures autorisés par les lois du pays; modéré la rigueur des supplices qui ne semblaient point proportionnés aux délits; établi des écoles publiques où tous les parens étaient obligés, sous peine d'amende, d'envoyer leurs enfans dès l'âge de quatre ans; fixé un mode uniforme d'intérêts pour le commerce de ses états; fait construire des ponts; placé des signaux sur les côtes dans les endroits périlleux pour la sûreté de la navigation; envoyé enfin des Missionnaires dans les pays montueux à l'ouest de son royaume, qui sont habités par les *Laos* et les *Miaotsé*, peuples encore barbares, qu'il voulait civiliser et réunir au corps de ses sujets. En un mot ce Monarque, qu'on peut comparer justement à Pierre le Grand, par sa sollicitude pour le perfectionnement de l'industrie et des arts dans toute l'étendue de son royaume, fit tous ses efforts pour communiquer à son peuple l'énergie de son âme, et ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer à sa régénération.

Etat actuel de la Cochinchine.

MILICE.

Devenus indépendans, comme nous venons de le voir, par la force des armes, et toujours inquiets sur les vues secrettes du Roi de Tonquin, dont les forces étaient de beaucoup supérieures aux leurs, les Cochinchinois ont eu soin depuis d'avoir des troupes qui, sans être aussi nombreuses, pussent l'emporter par la discipline sur celles de leurs voisins. Et en effet, dans les guerres continuelles qu'ils ont eu à soutenir contre les Tonquinois, ils ne se sont pas montrés aussi faciles à mettre en déroute que ces derniers, qui prennent ordinairement la fuite à la première attaque: les Cochinchinois ont même acquis, par la supériorité de leurs manœuvres, un tel avantage sur les nations voisines, que non seulement ils en ont réduit quelques-unes à leur rendre hommage et à leur payer tribut, mais encore qu'ils sont devenus les arbitres suprêmes de

Supériorité des Cochinchinois dans la milice sur leurs voisins

toutes les querelles qui s'élèvent entre les Princes des pays environnans.

Armes offensives et défensives.

Le Roi de la Cochinchine, au dire du P. Borri, peut mettre aisément quatre vingt mille hommes en campagne. Les Cochinchinois sont très-habiles dans les manœuvres d'artillerie, et s'y sont rendus supérieurs aux Européens même. Leur cavalerie, montée sur des chevaux, petits il est vrai, mais beaux et vigoureux, et dont la race est très-nombreuse, lance des dards avec adresse et en fait un exercice journalier. Ils ont des magasins considérables de *catanes* ou de cimetéres, de fabrique Japonaise, qui sont d'une trempe excellente. Parmi les armes défensives dont ils font usage, ils ont des espéces de rondaches ovales et concaves, assez grandes pour couvrir tout le corps d'un homme, et d'une légéreté qui les rend faciles à manier. Leurs maisons sont encore, par la nature même de leur construction, un autre moyen de défense pour eux : car comme elles sont faites en planches et montées sur des poteaux, lorsqu'ils se voyent dans l'impossibilité de résister à l'ennemi, ils y mettent le feu, et s'enfuyent avec tout ce qu'ils peuvent emporter dans les montagnes; ensorte que ne trouvant plus dans le pays que des monceaux de cendres, et manquant de tout pour pouvoir y subsister et s'y maintenir, l'ennemi est obligé de l'abandonner.

Habillement des troupes.

L'habillement des troupes produit un effet des plus brillans dans leurs revues : l'uniforme du soldat est en ràs rouge, jaune ou vert, selon la couleur propre à son régiment. Les gardes du Roi et des Princes du sang sont habillés en velours de diverses couleurs, et ont des armes etincellantes d'or et d'argent : il est permis aux Généraux et autres officiers de porter à ces revues des habits brodés en or et en argent selon leur grade. Le Roi prend soin, au rapport du P. De-Rhodes, de l'éducation des enfans mâles des soldats, qui sont vêtus en soie ou en drap ordinaire, selon les progrès qu'ils font dans les études; ceux qui s'en retournent chez eux avec ce dernier vêtement sont bâtonnés et chassés par leurs parens, qui les obligent ainsi à aller mendier leur pain pendant quelque tems, pour leur faire honte, et les exciter à mieux faire leur devoir à l'avenir.

Armée navale.

Les Cochinchinois n'avaient que des galères, et point de bâtimens de guerre : on ne sera pas surpris d'apprendre, dit le P. Borri, que le Roi de la Cochinchine tienne cent galères et plus toujours équipées, quand on saura quels moyens on employe pour cela. Cha-

que famille du royaume est obligée de fournir un homme, à moins qu'elle n'en soit dispensée pour cause de noblesse ou de quelqu'autre privilége : ce mode de recrutement n'est pas aussi désagréable ni aussi fâcheux qu'on le croirait d'abord, car les individus qu'il atteint sont bien nourris et bien payés tant qu'ils sont à bord, et leurs familles entretenues, selon leur état, aux frais du trésor royal pendant tout le tems qu'ils en sont séparés. Leur service ne se borne pas à celui de la rame; ils font encore à l'occasion celui de soldat, et reçoivent à cet effet du commandant un mousquet, un arc, des fléches et un cimetére: ils portent tous le même uniforme, qui consiste en une culotte en soie et un bonnet à poil; mais lorsqu'ils sont pour combattre, ils se couvrent la tête d'un casque doré, et se revêtent d'une espèce de camisolle, qui est faite de manière à leur laisser le bras, l'épaule et le flanc droit à découvert. Ces galères ont trente rames de chaque côté, trois officiers, six cannoniers, deux timoniers et deux tambours: les soldats sont placés chacun à une rame, et les officiers à la proue et à la poupe. Les premiers rament debout et sans parler, les yeux fixés sur le commandant qui, de la proue où il est assis, régle leurs mouvemens avec une baguette, ensorte que tout s'exécute en silence, avec ordre et en mesure.

Rameurs et soldats.

Les galères des Cochinchinois sont pour la plupart longues et étroites, et décorées d'un beau vernis, noir au dehors et rouge en dedans; les rames en sont ordinairement dorées. Ils ont encore une autre sorte de galères fort-larges, auxquelles les Anglais donnent le nom de *millepedes*, à cause du grand nombre de leurs rames: ces dernières sont particuliérement employées au transport des troupes, de la grosse artillerie, et autres attirails militaires. Le P. Borri rapporte que les ornemens en or et en argent dont brillent leurs galères produisent un effet imposant, et que la proue en particulier, qu'ils regardent comme le poste d'honneur, est toute en or.

Galères de guerres.

Caung-shung, qu'on nous donne pour un soldat accompli, se tenait beaucoup plus honoré du titre de Général que de celui de Souverain. Il divisa ses troupes en régimens, établit des écoles militaires, où des maîtres Européens enseignaient aux officiers les élémens de l'artillerie, et fit traduire en langue Chinoise un traité de manœuvres militaires pour l'instruction des soldats. Il introduisit aussi dans sa marine un nouveau système de tactique, et voulut que ses officiers fussent exercés dans la connaissance et l'usage des

signaux. Un Anglais qui se trouvait à *Sai-Song* en 1800, dit avoir vu une flotte de 1200 voiles commandée par ce Prince, lever l'ancre et descendre le fleuve dans le plus bel ordre en trois divisions, se former en bataille, ouvrir et serrer ses files, et exécuter par signaux toutes sortes de manœuvres. Pour juger de son activité et de son génie, il suffit de savoir que, réduit dans ses disgrâces à n'avoir plus qu'un seul vaisseau, il parvint en moins de dix ans à se créer une flotte de 1200 voiles, composée de trois vaisseaux de construction Européene, et d'environ vingt grandes jonques Chinoises, tous bien armés et bien équipés, non compris un grand nombre d'autres bâtimens de transport armés de canons. Le service de sa marine occupait 26,800 hommes.

Ses forces de terre, d'après l'état qu'en a donné le capitaine Barisy, et qui est rapporté par Barrow, se montaient en 1800 à 113,000 hommes, et consistaient; en 24 escadrons de cavalerie montée sur des bufles; 16 bataillons d'éléphans; 30 bataillons d'artillerie; 25 régimens de 1200 hommes chacun, armés à l'Européene, 42,000 hommes d'infanterie armés de sabres et de fusils à méche selon l'ancien usage du pays; et 1200 gardes exercées de même à l'Européene. Ces troupes sont composées de jeunes gens robustes, qui ont un habillement commode La couleur et la forme de cet habillement ne sont point uniformes, à l'exception pourtant de certains habits de parade semblables à ceux des troupes qui étaient de service, lors de la réception solennelle qui fut faite à Barrow: l'uniforme de ces troupes était un casque en carton, orné d'une queue de vache de couleur écarlate, un surtout et une espèce de jupe piqués tout-à-fait à la Chinoise. L'habillement du soldat consiste généralement en un mouchoir qu'il roule quelquefois autour de sa tête en forme de turban, et en une espèce de chemise et de caleçons, comme on le voit à la fig. de la Planche 82 qui a été dessinée d'après nature.



C. Rampoldi sculpsit.

RELIGION.

La religion des Cochinchinois ne diffère que peu ou point de celle des Chinois, par qui elle fut sans doute introduite dans ce royaume lorsqu'ils en firent la conquête. Le Roi, les Mandarins, les Grands et les lettrés suivent la doctrine de Confucius, et n'ont ni temples, ni prêtres, ni culte déterminé autre que celui qu'ils rendent au grand *Tyen*. Le peuple au contraire, plongé dans la plus profonde ignorance, et en proie à tous les égaremens de la superstition et de l'idolâtrie, est attaché à la secte de *Fo*, et a des temples, des prêtres et des sacrifices.

Religion du peuple.

L'auteur de cette secte, selon le P. Borri, fut un métaphysicien nommé *Xaca* né dans le royaume de Siam, beaucoup plus ancien qu'Aristote, et qui ne lui était nullement inférieur en talens et dans la connaissance de la nature. Les Cochinchinois admettent l'immortalité de l'âme, et croyent par conséquent à la récompense des bons et à la punition des méchans, mais en fesant consister l'une et l'autre dans un changement de corps d'une nature plus ou moins relevée, selon le mérite d'un chacun. Ils ont encore pour maxime de foi, que certaines âmes auxquelles cette transmigration est refusée, deviennent des esprits malfesans, et dégénérent avec le tems en esprits malins et en démons. Leur erreur, ajoute le P. Borri, sur l'état de l'âme après la mort, leur fait adorer celles des hommes qui ont passé pour saints pendant leur vie, et ils mettent leurs images au nombre des idoles dont leurs temples sont remplis, et où elles sont rangées en files de chaque côté, à commencer par les plus petites, et en continuant ainsi jusqu'aux plus grandes. Mais le maître autel, qui occupe le lieu le plus éminent, reste toujours nu; et derrière est un espace vuide et obscur, pour indiquer que ce qu'on adore à la place de Dieu, dont toutes les idoles dépendent, est invisible; en quoi ce peuple fait consister la plus grande marque de son respect pour la divinité. Ces temples sont fort-grands et ont de belles tours et des clochers: il n'y a pas de pays, quelque petit qu'il soit, qui n'ait le sien pour le culte des idoles, lesquelles sont ordinairement des statues fort-grandes, dans le ventre desquelles sont renfermés, comme dans un taber-

Transmigration des âmes.

Idoles.

Temples.

nacle, divers objets précieux en or et en argent sur lesquels personne n'oserait porter la main, et qui y restent, jusqu'à ce que quelque voleur peu scrupuleux en fait de sacrilége, vienne s'en emparer.

Prêtres. Les prêtres de la Cochinchine, appelés *Onsaj*, selon le P. Borri, sont divisés en trois classes, et vêtus de blanc, de noir, de bleu et autres couleurs analogues à leur état. Les uns vivent en commun, d'autres font vœu de pauvreté et vont demandant l'aumône : il en est qui font profession de veiller les malades et de les guérir avec les secours de la médecine ou de leur prétendue magie, comme nous l'avons vu pratiquer en Chine, mais sans aucun salaire : plusieurs consacrent leurs travaux à la construction d'ouvrages utiles, tels que ponts et autres entreprises de ce genre : quelques-uns, qui sont très-riches, tiennent des écoles publiques où ils enseignent les dogmes de leur loi : on en voit même qui se font un principe d'humanité de soigner les éléphans, les bœufs et les chevaux sans rien demander à leurs maîtres, et qui se contentent de ce qu'on leur donne : d'autres enfin se rendent les directeurs de certains monastères de femmes qui vivent en communauté, et où il n'entre d'hommes qu'eux seuls. Ces prêtres, ajoute le P. Borri, portent à leur cou des chapelets et des rosaires, et surpassent en piété les Chrétiens même, par la multiplicité de leurs processions, de leurs prières et des fêtes qu'ils font en l'honneur de leurs Dieux. Ils ont des supérieurs dont le rang répond à celui de nos évêques, lesquels portent des bâtons argentés et dorés, assez semblables à ceux qui distinguent la dignité épiscopale dans nos églises. Barrow observe dans son voyage, qu'outre les offrandes volontaires que les prêtres reçoivent des particuliers, le gouvernement fait encore tous les ans des libéralités en denrées où en argent, pour l'entretien d'un certain nombre de monastères et de prêtres, qui invoquent la divinité pour le bonheur public.

Offrande Malgré la répugnance que les Cochinchinois, aussi bien que les Indiens, ont à verser le sang d'aucun être vivant, et même à lui faire le moindre mal, ils ne laissent pas cependant de sacrifier un grand nombre de bœufs ou des buffles à leurs Dieux, ainsi qu'aux mânes de leurs ancêtres et de leurs plus proches parens. Leur piété est encore, dit Barrow, un effet de leur reconnaissance envers l'Etre suprême pour les biens qu'il leur accorde, et dont ils lui font hommage par l'offrande des premiers nés de leurs troupeaux, et des



S. Bagatti f.

prémices de toutes leurs productions. J'ai eu le plaisir, ajoute-t-il, d'être témoin d'une de ces offrandes. M'étant rendu un beau soir sur le rivage de la baie de Turon, je vis, d'une petite grotte où j'étais entré, une personne suivie de quelques paysans, vêtue d'une longue robe de couleur jaune, la tête nue et rasée, s'avancer d'un pas grâve vers un grand arbre touffu, qui est une espèce de figuier d'Inde, que les Cochinchinois appellent *Dea*, et dont les branches, lorsqu'elles retombent à terre, y prennent racine et deviennent autant d'arbres semblables. J'observai au haut du tronc principal une espèce de grande cage qui avait deux fenêtres. Elle était suspendue entre deux branches, cachée en partie par les feuilles, et renfermait une statue en bois représentant *Boudha* ou *Fo*, de la même grandeur et dans la même position que celles qu'on lui voit dans les temples de la Chine. Un enfant qui servait le prêtre tenait près de lui un plat de cuivre, dans lequel il y avait un charbon allumé. Un paysan ayant placé une échelle de bambou contre l'arbre, un autre y monta, et mit dans la cage en face de l'idole deux bassins de riz, et deux coupes pleines, l'une de sucre et l'autre de sel. Pendant ce tems, le prêtre, les mains étendues et les yeux élevés au ciel, prononça quelques paroles à voix basse. Alors l'homme qui avait porté l'échelle se mit à genoux, puis s'étendit tout de son long par terre pas moins de neuf fois: plusieurs femmes et enfans étaient restés à une certaine distance, comme s'il ne leur eût pas été permis de s'approcher plus près. Voy. la planche 83. *Offrandes au Dieu Fo.*

On voit dans tous les bosquets des environs de Turon, des boîtes ou corbeilles suspendues aux arbres, ou fixées entres les branches, dans lesquelles sont renfermées des statues de la même matière, et des images en papier peint et doré de diverses grandeurs, avec des inscriptions sur des planches en caractères Chinois. Les Cochinchinois tiennent encore souvent leurs divinités favorites dans de petites boîtes assez semblables à nos tabatières, et qu'ils portent également dans la poche. Ils sont extrêmement superstitieux, et la fin qu'ils se proposent dans leurs pratiques de dévotion, est moins de se procurer un bien positif, que de se préserver d'un mal chimérique: en un mot ils craignent plus le diable qu'ils n'aiment Dieu; et lorsque, par exemple, un de leurs enfans meurt, ils croyent avoir encouru la disgrâce de quelqu'esprit malin, et s'efforcent de calmer son courroux par des offrandes de riz, d'huile, de thé, et de tout ce qu'ils s'imaginent pouvoir lui être agréable.

Mariages. Il ne parait pas que leurs prêtres ayent aucune part dans leurs mariages. Selon le P. Borri, le mariage n'est point licite parmi eux aux degrés de parenté où il nous est interdit à nous même par les lois divines et humaines, et un homme ne peut avoir qu'une seule femme: néanmoins les riches tiennent ordinairement plusieurs concubines par esprit de faste et de générosité, et taxent d'avarice celui qui n'en entretient pas autant que ses facultés peuvent le lui permettre. Ces concubines s'appellent secondes, troisièmes et quatrièmes femmes; mais elles sont toutes subordonnées à la première femme qui est regardée comme la seule propre et véritable, et à laquelle appartient le droit de les choisir à son gré pour le service du mari. L'époux est celui qui apporte la dote: il abandonne la maison paternelle, et va s'établir dans celle de la femme, qui doit ensuite l'entretenir de tout, et prendre soin de tous les intérêts domestiques, tandis que lui reste en repos et exempt de tout souci pour ses propres besoins. Ces mariages ne sont pas indissolubles, et les lois permettent le divorce, non pas cependant à la volonté de l'un ou de l'autre des conjoints, mais seulement pour des griefs qui doivent être prouvés. Il faut que ces usages ayent varié depuis, car Barrow dit que le nombre de femmes et de concubines qu'un homme peut avoir n'est point déterminé par les lois ni par aucune coutume, mais qu'en effet la plus ancienne, a, comme en Chine, la prééminence sur toutes les autres, et la direction de toutes les affaires de la maison. Le mariage et le divorce, ajoute-t-il, n'éprouvent pas plus de difficulté l'un que l'autre: la rupture d'une petite monnaie de cuivre ou d'un morceau de bois en présence de quelques témoins, opère la dissolution de mariage et un acte de séparation.

Cérémonies funèbres. Si le P. Borri ne nous avait pas laissé une description des funérailles qui furent faites au Gouverneur de la province de Pouloucamby, nous serions réduits à n'avoir aucune notion à donner sur cet article. Les rites et les actes de superstition qu'il a vu pratiquer à cette occasion sont très-nombreux; nous n'en rapporterons que quelques-uns, d'après lesquels on pourra aisément se former une idée de tous les autres. Pendant que ce Gouverneur était à l'agonie, une multitude d'hommes armés frappait l'air en tous sens à coups de cimetères, lançait des dards, et tirait des coups de fusil dans les salles du palais; mais deux entre autres, qui étaient aux côtés de l'agonisant, ne cessaient de battre l'air avec leurs ci-

metères autour de sa bouche, dans la vue d'effrayer les demons, et d'empêcher qu'ils ne fissent du mal à son âme au moment où elle allait se séparer du corps. Lorsqu'il fut mort, on décida, par un sentiment unanime d'admiration et de reconnaissance pour la sagesse et l'intégrité rares avec lesquelles il s'était conduit pendant sa vie, qu'au lieu de cérémonies funébres il lui serait célébré des fêtes, comme étant digne des honneurs divins. En effet sa famille donna, pendant huit jours consécutifs, des repas splendides à tout le peuple, accompagnés de chants, de danses, et du bruit des trompettes et des tambours.

Au bout de ces huit jours, son corps fut enfermé dans une caisse d'argent doré, et transporté sous un dais dans la ville où il était né, suivi d'une multitude nombreuse de personnes de tout rang. Le convoi étant arrivé au milieu d'une plaine spacieuse hors de la ville, on commença à bâtir un palais aussi somptueux et aussi magnifique que celui où le Gouverneur était mort : et pour donner encore une plus haute idée de la grandeur de ses richesses, on construisit autant de galères qu'il en tenait ordinairement, lesquelles étaient montées sur des roues, et qu'on fesait rouler: on fabriqua des éléphans et des chevaux en bois, et on figura tout l'appareil du cortége dont il était suivi pendant sa vie. Au milieu du palais on bâtit un temple magnifique où il y avait un autel superbe, sur lequel on plaça la caisse, avec des hiéroglyphes, des peintures et des ornemens de diverses sortes. On fit pendant trois jours des sacrifices avec des cérémonies auxquelles intervinrent cinq ou six cents *Onsai*, tous habillés de blanc, qui ne fesaient que chanter, immoler des buffles et des bœufs en quanité, et présenter des offrandes de vin; et pendant ces trois jours, il y eut des tables de servies pour plus de deux mille personnes Le jour suivant, on mit le feu à ce palais qui fut la proie des flammes, avec le temple et tout ce qu'il contenait, excepté la caisse où était renfermé le cadâvre auquel on donna ensuite la sépulture. Ces fêtes se renouvellèrent avec le même appareil au bout de quelques mois, puis une troisième fois, et ainsi de tems à autre pendant trois ans, le Roi ayant affecté à ces dépenses les revenus de la place du Gouverneur, qui resta vacante pendant tout ce tems, et occupée par le fils du défunt en qualité de lieutenant.

L'aspect misérable du pays offre la preuve du peu de progrès qu'y a fait l'agriculture; et l'on voit par les habitations et les meubles qu'elles renferment, que les arts et les manufactures y sont dans un état languissant. Nous ne devons cependant pas conclure de là que les Cochinchinois manquent d'intelligence et de capacité pour y réussir parfaitement. Ce qui met un obstacle insurmontable à leur avancement dans les arts, c'est l'incertitude ou plutôt l'absence du droit de propriété, vice radical qui est commun à tous les gouvernemens de l'orient, et dont la fertilité du sol, la beauté du climat et une foule d'autres avantages, ne pourront jamais balancer les inconvéniens. Dans ces états, où le droit de naissance n'assure que faiblement celui de possession; où le despotisme peut en tout tems, sous la forme d'une condamnation juridique, dépouiller les individus de tout ce qu'ils ont; où la force tient lieu de loi, et où il n'y a pas de sûreté pour les personnes ni pour les propriétés contre la rapacité ou la vengeance armées du pouvoir, quel intérêt peut-on avoir à se bâtir une maison avec un peu de goût, à améliorer la culture de ses terres, à perfectionner certaines branches d'industrie, à developper les ressources de son génie, et à étendre ses idées au delà de ce qui n'est pas strictement nécessaire à sa propre subsistance?

Architecture. On ne trouve en Cochinchine aucune trace de ces pagodes majestueuses, ni de ces voûtes immenses qu'on rencontre si souvent en Chine: les temples qu'on y voit ne sont en effet que de misérables édifices. A la baie de Turon et dans les environs, les maisons se composent de quatre murs en terre couverts de chaume; et celles dont la situation est dans des terreins bas ou au bord des rivières, sont élevées sur quatre pieux ou quatre piliers en pierre, pour les préserver des inondations et des insectes. Les maisons de Turon sont généralement fort propres et bien fermées, pour que les habitans y soient à l'abri des chaleurs excessives dans un tems, et des pluies continuelles dans un autre. Les colonnes en bois qui les soutiennent sont souvent peintes, parfaitement sculptées et quelquefois même dorées, ainsi que les ornemens dont elles sont décorées.


G Zancon F.A.T.

Les maisons les plus élégantes n'ont qu'un premier étage, et sont construites en bois ou en briques séchées simplement au soleil, qui se réduisent bientôt en poudre. Les murs des villes sont également composés des matériaux fragiles et mal travaillés, ce qui fait qu'ils tombent promptement en ruine, ou donnent naissance en peu de tems à une quantité de plantes et d'arbustes qui les couvrent entièrement. Il est vrai aussi que leur construction est peu propre à en assurer la durée : car l'interieur en est rempli d'une masse de terre, dont l'affaisement progressif repousse en dehors les briques qui en forment le revêtement, et encombre de leurs débris le pied du mur, qui au bout d'un petit nombre d'années se trouve de niveau avec le sol.

Architecture navale.

Ce peuple a cependant fait des très-grands progrès dans l'architecture navale, malgré le peu de ressources que lui présentent ses bois de construction, sous le rapport de la qualité et des dimensions. Ses galiotes de promenade sont d'une beauté extraordinaire : leur construction est très-solide, et elles sont richement décorées en figures monstrueuses de dragons et de serpens d'une sculpture singulière, diversement peints et dorés. Des mâts, des perches chargées de flammes et de banderolles, des queues de vaches teintes en rouge, des lanternes, des parasols, et autres décorations suspendues aux deux côtés de la galiote indiquent le rang de la personne qui se trouve dessus. Les bâtimens marchands de la Cochinchine ressemblent aux jonques Chinoises, dont la forme et le travail ne sont certainement pas de la meilleure architecture navale. Les Cochinchinois n'ayant jamais changé leur genre de construction depuis plusieurs siécles, ils ont une espèce de vénération pour l'ancienneté de leurs inventions, et ne cherchent nullement à rendre leurs bâtimens plus vites à la course, parce que ne devant jamais s'en servir en guerre, ils y préfèrent la sûreté à la vitesse. La planche 84 offre une copie fidéle des navires de la Cochinchine. Le souverain actuel de ce royaume, malgré tous les efforts qu'il a faits pour éviter les défauts de l'ancienne méthode dans les constructions navales, n'a pu réussir à vaincre tout-à-fait les préjugés populaires à cet égard, qui dans ces pays surtout, où l'opinion exerce un empire absolu, ont un caractère trop sacré pour pouvoir être entiérement déracinés.

Poésie, musique et danse.

Malgré que nous n'ayons aucunes notions sur l'état de la peinture et de la sculpture en Cochinchine, nous pouvons néanmoins

nous former une idée de ce qu'elles doivent y être d'après ce que nous avons dit jusqu'ici. La relation que nous a donné Barrow d'une représentation dramatique dont il a été témoin oculaire, nous mettra à portée de juger du goût de cette nation pour la poésie, la musique et la danse. Il rapporte donc que l'horrible fracas des gong, des tambours et des trompettes l'avaient d'abord tellement assourdi, qu'il ne se serait pas arrêté un seul instant, s'il n'eût été retenu par la nouveauté du spectacle. La partie la moins bruyante et la plus agréable de cette représentation théatrale, fut une espèce d'intermède exécuté par trois jeunes filles, qui semblaient être les trois actrices principales: elles jouaient les rôles de quelques anciennes reines du pays, à la manière desquelles elles étaient habillées, tandis qu'un vieil eunuque, en habit des plus grotesques, jouait celui de bouffon, dans le genre de nos arlequins. Le dialogue de cette partie différait beaucoup du récitatif monotone et plaintif des Chinois; il avait au contraire beaucoup de vivacité et de comique; et il était interrompu de tems à autre par de petits airs gais et animés, qui se terminaient ordinairement par un chœur général. Ces airs, tout grossiers qu'ils étaient, avaient de la régularité dans leur composition, et étaient chantés avec précision. Il y en eut un entre autres, qui fixa l'attention de l'ambassade Anglaise par son mouvement lent et mélancolique, qui respirait cette douceur particulière aux airs écossais, avec lesquels ils avait beaucoup de ressemblance. Les voix des femmes étaient aigues et tremblantes, et quelques-unes de leurs cadences n'étaient pas sans mélodie. Les instrumens fesaient à chaque pause une petite ritournelle, qui était soutenue graduellement et couverte par le bruit éclatant des gong. A chaque reprise des chœurs, les trois beautés Cochinchinoises commençaient une danse compliquée, dans laquelle elles mouvaient avec grâces leurs pieds, leurs bras et leur tête, et déployaient toutes les beautés de leurs formes: leurs mouvemens concertés présentaient divers tableaux, et s'accordaient parfaitement avec la mesure de la musique. La planche 85, dont le dessin est de M.r Ange Monticelli un de nos meilleurs peintres actuels (1), peut donner à nos lecteurs une juste idée de cette représentation.

(2) On voit des monumens précieux de son talent, surtout dans les belles teintes de clair-obscur qui figurent dans le palais de la Cour, et dans le salon de l'édifice qui fait partie de l'amphithéatre de cette ville.



Monticelli dis.

G. Lancon inc.

Les Cochinchinois donnent à leurs drames réguliers le nom de *troien*, ou relation historique ; aux intermédes des récitatifs, tels que les ariettes et ballets celui de *song-sang*, et ils appellent *ring-rang* un grand chœur accompagné par des *gong*, des tambours, des trompettes et autres instrumens bruyans. Lord Macartney fit chanter à des personnes de sa suite quelques airs Européens ; mais il s'apperçut que l'oreille des Cochinchinois, non accoutumée à la douce harmonie de notre musique, leur fesait préférer le bruit de leurs *ring-rang* et de leurs *song-sang*, et qu'ils y trouvaient même d'autant plus de charmes, qu'ils en étaient plus fortement étourdis.

Les sciences leur ayant été apportées de la Chine, elles n'ont pu faire chez eux plus de progrès que dans leur pays natal ; elles ont même dû y rester dans un état bien inférieur, en raison du peu d'encouragement qu'elles y ont trouvé. Le P. Borri assure cependant qu'on voyait de son tems en Cochinchine plusieurs universités, qui avaient des lecteurs et des instituteurs, dans lesquelles on obtenait des grades après des examens comme cela se pratique en Chine, et où l'on professait les mêmes facultés d'après les mêmes auteurs et les mêmes livres. Il ajoute que les gens de lettres y étaient estimés, et acquéraient en raison de leurs talens des titres certains aux emplois, aux dignités, et même à des pensions considérables.

Plusieurs voyageurs modernes nous ont fait un éloge pompeux de l'habileté des Cochinchinois en médecine et en chirurgie ; ils nous ont également vanté l'honnêteté avec laquelle ils exercent leur profession, en ce qu'ils ne se permettent d'entreprendre la cure d'un malade, qu'après avoir déclaré, en suite d'un examen bien réfléchi, que la cause du mal ne résistera probablement pas à l'efficacité de leurs médicamens. Nous nous servirons des expressions ingénues du P. Borri, pour faire connaître la conduite que les médecins Cochinchinois tiennent avec leurs malades, conduite qui nous parait très-louable, et que nos médecins devraient avec d'autant plus de raison imiter, qu'ils se croyent de beaucoup supérieurs aux premiers en connaissances. « Il est de fait, dit-il, que les médecins du pays guérissent sans peine diverses infirmités que les nôtres regardent ordinairement comme incurables : voici donc la marche qu'ils tiennent dans l'exercice de leur profession. Arrivés au lit du malade, ils s'arrêtent un moment pour se remettre du mouvement qu'ils ont fait en y venant : ensuite ils lui tâtent *Médecine.*

le pouls pendant long tems et avec beaucoup de réflexion, et après être restés immobiles sur lui pendant long tems ils lui disent, vous avez telle maladie: si elle n'est pas susceptible de guérison, ils le lui déclarent franchement en disant: Je n'ai pas de reméde pour votre mal, ce qui est une preuve qu'il est mortel; et s'ils le jugent de nature à pouvoir être guéri, ils s'expliquent ainsi: J'ai le reméde à votre mal, et je puis vous en délivrer en tant de jours: alors ils entrent en arrangement sur le prix qu'ils prétendent, dans le cas où ils rendraient la santé au malade, et le payement leur en est souvent assuré par un acte public. Cela fait, le médecin compose lui même le reméde, sans avoir recours à l'apothicaire, qui ne manipule jamais de drogues; cette précaution de leur part a pour objet d'empêcher qu'on ne pénétre les secrets de leur art, et la crainte qu'un autre ne commette quelqu'erreur dans la composition du médicament. Si le malade guérit dans le délai convenu, ce qui arrive le plus souvent, il compte la somme pour laquelle il s'est engagé; et s'il n'est pas guéri, le médecin perd le prix de ses visites et de ses remédes.

Langue. La langue Cochinchinoise a beaucoup de rapports avec le Chinois, par le caractère monosyllabique des mots que la composent, ainsi que par la diversité des tons qu'ils exigent dans la prononciation; malgré cela, elle en diffère totalement dans la composition matérielle de ces mêmes mots: car le Cochinchinois est plus abondant et plus riche en voyelles, ce qui fait qu'il est plus doux et plus agréable que le Chinois; et la variété de ses accens et de ses inflexions, le rend aussi plus mélodieux et plus sonore. L'idiome que parlent familièrement les Cochinchinois n'est pas à beaucoup près celui qu'on leur enseigne, et dans lequel leurs livres sont écrits: en quoi ils diffèrent des Chinois qui, s'ils sont lettrés ou nobles, parlent toujours une même langue, qu'ils appellent, comme nous l'avons vu, langue des Mandarins. Tel est le jugement que le P. Borri a porté de la langue Cochinchinoise, dans laquelle il dit avoir été assez instruit au bout de six mois, pour pouvoir se faire entendre aisément des habitans du pays, malgré qu'ailleurs il confesse qu'il faut au moins quatre ans d'études pour s'en rendre l'usage familier. Barrow observe que les Cochinchinois ont conservé les caractères de l'écriture Chinoise; mais que la langue qu'ils parlent a souffert de grandes altérations, sans cependant s'être enrichie de nouveaux mots qui lui soient propres, ou qu'elle

ait empruntés de quelqu'autre langue. Il donne même, pour la satisfaction des curieux, un petit tableau comparatif de mots Chinois et Cochinchinois, afin de mieux faire voir jusqu'à quel point ces deux langues diffèrent l'une de l'autre.

MOEURS ET USAGES.

Nous avons déjà vu que la Cochinchine n'a formé un état séparé de la Chine que plusieurs siécles après Jésus Christ; et que les lois, les opinions religieuses, les cérémonies encore en usage, et l'écriture de cette nation sont évidemment d'origine Chinoise. Ses mœurs également ne diffèrent guères de celles des Chinois, et cette analogie est encore plus sensible dans les provinces du nord que dans celles du midi. Malgré la dépravation de leurs femmes, et l'influence des révolutions, toujours tendantes à altérer plus ou moins le caractère des peuples, les habitans de Turon ont conservé en plusieurs choses le type parfait de leur origine. Ils ont les mêmes superstitions religieuses, les mêmes cérémonies funébres, le même penchant à consulter les oracles, et à scruter l'avenir par la voie du sort: ils se nourrissent des mêmes alimens et les apprêtent de la même manière: leurs jeux publics et leurs divertissemens sont du même genre et ont les mêmes formes, ainsi que leurs feux d'artifice; et la même conformité régne dans leurs instrumens de musique, dans leurs jeux de hazard, et dans leurs combats du coq.

Les Cochinchinois, au rapport du P. Borri, sont naturellement bienfaisans et généreux, et ont des manières plus affables et plus engageantes qu'aucun autre peuple de l'Orient: l'aménité de leurs mœurs fait qu'ils sont étroitement unis entre eux, et qu'ils se traitent comme frères sans même s'être jamais vus ni connus; et de cette urbanité, qui leur est propre, dérivent les égards dont ils usent envers les étrangers, qu'ils laissent vivre à leur manière, et s'habiller comme il leur plait. Le P. De-Rhodes fait également le plus grand éloge de leur affabilité, de leur justice et de leur hospitalité; mais les Hollandais qui n'en ont pas reçu l'accueil qu'ils voulaient, nous les dépeignent, comme un peuple orgueilleux, traitre, menteur, enclin au vol, et extrêmement ingrat. Nous n'avons aucun motif de soupçonner d'exagération le sentiment de ces deux

Religieux sur le caractère propre des Cochinchinois; mais le jugement qu'en ont porté les Hollandais pourrait être regardé, non sans fondement, comme un effet de leur ressentiment envers eux.

Politesse et civilité.

Barrow dit que les Cochinchinois sont toujours gais et grands causeurs. Leur politesse et leurs civilités sont à-peu-près les mêmes qu'en Chine, surtout envers les vieillards auxquels ils portent le plus grand respect, la préeminence de l'âge passant à leurs yeux avant toute autre distinction.

Manières de s'asseoir.

On observe dans chaque maison, quelque pauvre qu'elle soit, trois manières différentes de s'asseoir, savoir; la première, qui est la plus commune, sur une natte étendue à terre, où prennent place indistinctement toutes les personnes d'une même condition; la seconde sur une espèce de marche-pied également recouvert d'une natte, mais qui est plus fine et plus délicate que la première, lequel sert de siége aux personnes d'un rang plus élevé; et la troisième sur une couche en forme de lit, à la hauteur de trois palmes au dessus du plancher, qui est le siége uniquement réservé aux Gouverneurs, aux seigneurs du lieu et aux personnes consacrées au culte divin.

Nourriture des Cochinchinois.

La nourriture des Cochinchinois consiste principalement en riz; et malgré qu'ils ayent en abondance de la viande, de la volaille et du poisson, on n'est pas peu surpris de les voir se remplir d'abord de riz à table, et ne goûter ensuite des autres mets que par une espèce de cérémonie. Ils font plus de cas du riz que nous du pain: ils le mangent sans assaisonnement, et simplement cuit à l'eau, dont ils ne mettent encore que ce qu'il faut pour qu'il ne s'attache pas à la marmite. Aussi le digérent-ils facilement: ce qui les oblige à en manger quatre fois par jour, et en grande quantité, pour satisfaire aux besoins de la nature. Les Cochinchinois, au dire de Barrow, ne font pas beaucoup usage du lait de leurs troupeaux, même pour les enfans en bas-âge; et le P. Borri assure qu'ils ne mangent d'aucune espèce de laitage, par un effet du scrupule qu'ils se font de traire les vaches ni aucun autre animal, et dont ils rendent raison en disant, que le lait est destiné par la nature pour être la nourriture des petits des animaux. Nous croyons aussi devoir dire un mot d'une sorte de mets rare et précieux particulier à la Cochinchine, que le P. Borri compare à la manne des Hébreux, et dont il donne la description suivante. On trouve, dit-il, dans cette contrée un petit oiseau semblable à l'hirondelle, qui attache son nid aux

Nids d'oiseaux.

rochers où viennent se briser les vagues de la mer. Il prend de l'écume des flots dans son bec, et la mêlant avec une certaine humeur qu'il tire de son estomac, il en forme une espèce de pâte ou de bitume, dont il bâtit son nid, lequel après s'être séché et durci, devient trasparent, et prend une couleur qui est entre le jaune et le vert. Les gens de la campagne vont à la recherche de ces nids, qui, lorsqu'on les a laissés s'amollir dans l'eau, sont d'un merveilleux secours pour l'apprêt des alimens : ils donnent à ceux où l'on en fait entrer un goût excellent et si varié, qu'on les croirait accomodés avec du poivre, de la cannelle et du girofle ; et cette substance suffit seule pour rendre exquis quelque mets que ce soit, sans aucune autre espèce d'assaisonnement. On trouve de ces nids en si grande abondance, que le P. Borri dit en avoir vu charger dix petites barques dans l'espace d'un mille au plus. Mais leur rares qualités font que le commerce en est réservé au Roi seul, qui les envoye particuliérement en Chine, où, comme nous l'avons déjà dit, ils sont très-recherchés.

Manière de manger.

Les Cochinchinois mangent assis par terre à une petite table ronde à la hauteur de leur poitrine, laquelle est tournée proprement, bien vernissée, argentée et même dorée selon la qualité des personnes : cette table a peu de largeur, l'usage étant que chacun ait la sienne, à moins qu'étant en leur particulier, le mari, la femme et les enfans ne mangent alors à la même table. Ils ne font point usage de couteaux ni de fourchettes ; les mets servis sur table sont découpés par petits morceaux, qu'ils prennent, comme en Chine, avec deux petits bâtons dont il se servent avec beaucoup de grâce et de dextérité. Ne touchant jamais rien avec les doigts, ils ne les salissent jamais, et n'ont par conséquent pas besoin de serviettes.

Boisson.

Leur boisson ordinaire est une espèce de thé qu'ils cultivent, mais qui n'a ni le goût ni le parfum de celui de la Chine. Ils ont peu de vignes, et ne font pas de vin ; il boivent en place des liqueurs fortes faites avec le riz, ou par manipulation comme la bierre, ou bien distillées ; mais en général ils sont abstêmes sur ce dernier article, excepté cependant à l'occasion de leurs mariages ou de leurs fêtes. Les gens de condition sont dans l'habitude de mêler avec leur boisson commune une certaine eau distillée de leur calambac, qui la rend odorante, extrêmement agréable, et en fait un excellent corroboratif.

Ils mâchent l'arèc enveloppé dans du bétel.

Ils mâchent l'arèc enveloppé dans du bétel. L'arbre qui produit l'arèc a, au dire du P. Borri, le tronc droit; parmi ses feuilles, qui croissent à son sommet et ressemblent à celles du palmier, poussent de petites branches, qui portent un fruit de la forme d'une noix, ayant l'écorce verte, la pulpe blanche et ferme comme celle de la chataigne, mais sans aucune saveur. On enveloppe un morceau de ce fruit, qu'on coupe en quatre ou cinq morceaux, dans des feuilles de bétel semblables à celles de notre lierre, en y mêlant de la chaux faite avec des écailles d'huître. Dans toutes les maisons, on a soin de préparer de ces morceaux d'arèc et d'en remplir de petites boîtes, et toute la journée on ne fait que d'en mâcher sans les avaler, leur vapeur suffisant seule pour fortifier admirablement l'estomac. L'usage en est si universel, que quand on va chez quelqu'un, la première chose qu'on fait est de tirer sa boîte pour lui offrir de cet arèc ainsi préparé; il en prend un morceau qu'il se met dans la bouche; et avant que celui qui a fait la visite se retire, la personne à qui il l'a faite envoye prendre une boîte semblab'e et lui présente de son arec, comme pour lui rendre la politesse qu'elle en a reçue.

Habillement des Cochinchinois.

L'habillement des Cochinchinois a subi des changemens assez remarquables, et a été considérablement raccourci : ils ne portent ni gros souliers, ni bas piqués, ni grandes bottes en râs, ni juppes d'étoffes ouatées, et vont toujours les jambes nues, et ordinairement sans souliers. Leurs cheveux longs et noirs sont le plus souvent noués sur leur tête, comme les avaient en effet les Chinois avant qu'ils fussent passés sous la domination des Tartares. Quelques-uns portent des mouchoirs roulés autour de leur tête en forme de turban, et d'autres des chapeaux ou bonnets de diverses formes et d'étoffes différentes, mais tous faits de manière à parer le visage des rayons du soleil. Ils ne se découvrent jamais la tête pour saluer, ce qui autrement passerait pour un trait d'incivilté comme chez les Chinois. Ils portent encore pour le même usage des espèces d'écrans en carton de la Chine, des feuilles de palmier et même des plumes.

Les hommes, dit le P. Borri, en parlant de l'habillement des Cochinchinois il y a deux siécles, portent, au lieu de caleçons, une pièce entière d'étoffe avec laquelle ils s'enveloppent le corps, et par dessus cinq ou six surtouts longs et larges, tous de soie très-fine, de diverses couleurs et avec des manches larges, qui de la ceinture en bas sont découpés tout autour en belles bandes, et dont ils



aiment à faire briller les différentes nuances en marchant. Ceux qui ont de la barbe, ce qui est fort-rare, ne se la coupent jamais, à l'exemple des Chinois, qu'ils imitent encore en se laissant croître les ongles, dont la longueur est chez les nobles une marque de distinction entre eux et les gens du peuple et de métier, auxquels les travaux de leur état font un besoin de les tenir toujours courts.

Les étudians et les docteurs vont vêtus moins magnifiquement, et sans tout cet appareil de bandes et de couleurs; ils semblent même affecter de cacher leurs autres vêtemens, en jettant par dessus une toge en damas noir : ils portent en outre une espèce d'étole au cou, un manipule en soie bleue céleste au bras, et un bonnet en forme de mître qui leur sert de coifure.

L'habillement des femmes n'est pas flatteur : il consiste ordinairement en une chemise de grosse toile de coton, de couleur brune ou bleue, qui leur descend jusqu'à mi-cuisse, et en caleçons de nankin noir : elles ne connaissent point l'usage des bas ni des souliers; cependant les femmes de distinction portent des espèces de sandales ou de pantoufles. Une dame en certaines occasions a trois ou quatre chemises de diverses couleurs, et celle de dessus est toujours plus courte que celle de dessous. On voit à la planche 86 un groupe de Cochinchinois avec une femme ainsi habillée, qu'on peut regarder comme un modèle du beau en ce genre. Cette sorte d'habillement, dont on trouve la description dans Barrow, diffère peu de celle qu'en a donnée Borri. Elles portent, dit-il, cinq ou six robes en soie l'une sur l'autre, qui sont toutes de diverses couleurs; la première tombe jusqu'à terre, et elles mettent tant d'attention, de réserve et de gravité, dans leur démarche, qu'on ne leur apperçoit même pas la pointe du pied : la seconde est d'un demi palme plus courte que la première, la troisième est plus courte que la seconde, et ainsi de suite, de manière qu'on voit toutes ces robes avec leurs couleurs différentes. Tel est l'habillement des femmes de la ceinture en bas : du reste elles portent certains corsets échiquetés, tout bigarrées, et par dessous un voile dont la finesse laisse appercevoir toutes leurs formes.

Elles ont souvent leurs longs cheveux noirs noués sur la tête, et d'autres fois elles les laissent retomber sur leurs épaules en longues tresses, qui vont quelquefois jusqu'à terre. Les cheveux courts sont regardés chez ce peuple, non seulement comme la marque d'une condition abjecte et méprisable, mais encore comme l'indice d'une race dégénérée.

Le P. Borri, toujours fort-exact dans ses descriptions, ajoute que, de son tems, les Cochinchinois portaient un chapeau d'une telle largeur, qu'il leur cachait toute la figure, et ne leur permettait pas d'étendre leur vue à plus de trois ou quatre pas devant eux, et que ces chapeaux étaient brochés en soie et en or selon la qualité des personnes, qui n'avaient autre chose à faire pour rendre le salut à ceux qui le leur donnaient dans la rue, que de lever leur chapeau assez pour être apperçus au visage.

Les enfans vont absolument nus jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici combien il y a de différence à cet égard, entre un Européen et un habitant des tropiques. Le feu, des vêtemens et un logement sont essentiels au premier, non seulement pour son agrément, mais encore pour ses besoins; l'autre au contraire ne recherche le feu que pour faire bouillir son riz, et apprêter les offrandes qu'il destine à ses idoles: il ne sent ni la nécessité ni le plaisir d'avoir une belle maison; et loin de se plaire dans un vêtement chaud et bien fermé, il n'y trouverait qu'une superfluité extrêmement gênante. Or comme l'état de nudité n'a rien de honteux pour lui, il peut par conséquent en tout tems et en tout lieu ne consulter que les circonstances et sa commodité, et jetter là ses habits sans craindre de blesser la pudeur des autres.

Bien loin d'être privées de leur liberté et du plein usage de leurs membres comme en Chine, les Cochinchinoises en jouissent au contraire dans toute l'étendue possible, n'ayant aucun frein qui les empêche de se livrer à toutes sortes d'excès. La cause de leur dépravation est dans le mépris qu'on a pour leur sexe, et dans la persuasion où elles sont d'être d'une nature inférieure à celles des hommes. Dans cette supposition, leur honneur n'a que peu ou point de prix à leurs propres yeux ni à ceux des autres, et tout prouve en effet qu'elles n'en font aucun cas. Il suit de là aussi, qu'il n'y a pas de pays au monde où l'on trouve des femmes plus débauchées qu'aux environs de Turon: peut-être que le caractère général de la nation ne sera pas aussi corrompu, qu'il l'est dans le lieu le plus peuplé de ce royaume. L'étrange libertè que la législation de Solon laissait aux filles, de tirer parti de leurs charmes pour subvenir à leurs premiers besoins et à ceux de leur famille, est sanctionnée en Cochinchine sans aucune restriction d'âge ni de condition: et les pères aussi bien que les maris n'ont, à ce qu'il semble, aucun

scrupule à laisser leurs filles et leurs femmes à la disposition d'un amant. Ces observations, d'un côté sur l'indifférence des hommes pour l'honneur et la chasteté des femmes, et de l'autre sur les excès du libertinage auxquels elles se livrent, et qui ne sont que la suite nécessaire de cette indifférence, ne se bornent pas seulement à la classe du peuple, mais elles s'étendent encore jusqu'aux plus hauts rangs de la société.

Maisons et meubles.

Leurs maisons, comme nous l'avons vu précedemment, n'ont rien de beau ni de solide dans leur construction, mais elles sont propres et commodes: on n'y voit que peu de meubles grossiérement travaillés: les nattes étendues sur le plancher sont d'un tissu fait avec beaucoup d'art, et où brillent des couleurs aussi vives que variées; mais le talent de les fabriquer est si commun dans tout l'Orient, qu'on y fait peu de cas même des plus belles. Une poêle en terre, une marmitte en fer pour y faire bouillir le riz, un instrument qui ressemble à une fiole, et dont on se sert pour faire frire les légumes dans l'huile, et quelques tasses de porcelaine, forment toute leur batterie de cuisine. Leur vaisselle en cuivre fondu est aussi bonne que celle de la Chine, mais leurs vases de terre sont bien inférieurs.

Commerce.

Habitans d'un pays qui produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, les Cochinchinois n'ont ni la curiosité ni le desir d'aller dans d'autres contrées pour y faire le commerce, aussi leur arrive-t-il rarement dans leurs voyages de mer de s'éloigner assez des côtes pour les perdre de vue. Ils voyent néanmoins avec plaisir les étrangers, et sont flattés qu'on vienne de loin pour négocier avec eux, ce qui est une conséquence nécessaire des avantages que présente leur commerce aux négocians des autres pays: et en effet il en accourre de toutes parts, non seulement du Tonquin, de Camboge et autres états limitrophes, mais encore de la Chine, du Japon, de Manille et de Malacca: les acquisitions qu'ils font en marchandises ne sont point payées à prix d'argent, mais se font par voie d'échange avec des lingots de ce métal, qui est considéré lui même comme marchandise, et a plus ou moins de valeur, selon qu'il y en a plus ou moins en circulation.

Monnaie.

La monnaie dont on se sert pour les achats est en cuivre, et toute d'une même valeur, par exemple d'un centime, dont cinq cent font un écu. Ces monnaies sont parfaitement rondes, et portent les armes du Roi: on les enfile par mille au moyen d'un trou qu'elles ont au milieu, et chaque file vaut deux écus.

Les Chinois et les Japonais font le commerce principal de la Cochinchine ; les premiers y apportent sur leurs jonques de grandes valeurs en argent, et les seconds une quantité de soies très-fines, ainsi que d'autres marchandises de leur pays, dont il chargent leur bàtimens appelés *sommes*. Le peu d'habileté qu'ont les Cochinchinois dans les arts par suite de l'opulente oisiveté dans laquelle ils vivent, et leur goût pour les objets de curiosité qui leur viennent de l'étranger, font qu'ils attachent beaucoup de prix à des bagatelles, et les payent fort-cher.

Malte-Brun developpe, dans un chapitre qu'il a ajouté au voyage de Barrow en Cochinchine, l'utilité des relations commerciales qu'offre cette contrée, et les grands avantages que la France en aurait retirés, si les négociations de l'Evêque Adran entre Louis XVI et le Roi de la Cochinchine avaient eu leur effet.

ROYAUME DE CAMBODJA.

Nous n'avons que fort peu de notions authentiques, aucune desquelles encore n'est d'une époque moderne, sur le royaume de Cambodja. Les Portugais, dit Malte-Brun, l'appellent Camboja, qui se prononce Cambokha, tandis que dans la traduction d'une lettre d'un de ses Souverains en Hollandais, il est écrit Camboetsja, qu'on prononce Camboutja, qui est aussi la manière de l'orthographier des auteurs Malais (1). *Variations du nom Cambodja.*

Les principaux écrivains qui ont entrepris la description de cette contrée, sont; le Missionnaire Gaspard Da-Cruz moine Dominicain Portugais, qui y entra vers l'an 1559; Argensola dans son Histoire des îles Philippines, écrite vers l'an 1637; Henri Hagenaar qui fit le voyage de l'Inde en 1631, et fut envoyé de Batavia en qualité d'ambassadeur au Roi de Cambodja en 1536; et Gérard Van-Wusthof qui en fait quelque mention dans son nouveau récit des Indes orientales, publié en l'an 1744. C'est à ces sources que les auteurs de l'Histoire Universelle ont puisé les notions qu'ils nous ont données de cette contrée (2). *Auteurs qui ont décrit ce royaume.*

(1) Selon les Auteurs de l'Histoire Universelle, la lettre *j* dans le mot *Camboje* des Français, tient de *zh*, comme dans *zhennet*.

(2) Nous observerons pourtant que Boucher de la Richarderie, dans le V.e tom. de sa Bibliothéque Universelle des Voyages, fait un mention spéciale des relations suivantes.

Breve e vererdera Relacion de los successos del reyno de Camboxa, por frey Gabriel de S. Antonio. *Valladolid*, 1604, in 4.°

Relation d'un Anglais qui fit naufrage à la côte de Camboye (en Anglais). *Londres*, 1612, in 4.°

Relation des Missions et des Voyages des Evêques Français envoyés aux royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye et de Tunkin, par François Palla. *Paris*, 1669 in 8.° Suite de ces Relations, par le même, *Paris*, 1674, in 8.° *Ibid.*, 1680, in 8.°, et traduite en Italien. *Rome*, 1677, in 4.°

Mey-Kon fleuve de Cambodja.

Le royaume de Cambodja parait se composer de trois régions différentes, qui sont; la vallée que le fleuve Mey-Kon couvre de ses inondations, et qui comprend de très-grandes îles; les déserts qui s'étendent au loin vers le levant; et les côtes qui sont généralement basses, sablonneuses, couvertes de taillis, et baignées par une mer peu profonde. Le fleuve Cambodja se jette dans la mer par trois embouchures, savoir; celle de Saigong, ainsi appelée du nom de la ville qui se trouve sur une des branches de ce fleuve, laquelle est grande, belle et profonde; celle qu'on nomme le fleuve Japonais, parce qu'elle est fréquentée par les jonques du Japon, et qu'on appelle encore *Bassak*; et celle à laquelle les Hollandais ont donné le nom d'*Onbequame*, qui veut dire l'incommode, et d'autres celui de *Matsiam*. La marée remonte fort-avant dans ce fleuve, et l'on assure qu'il est en autre grossi des eaux d'un grand lac qui est dans l'intérieur. Ses excroissances commencent en juin : le lit des deux branches occidentales est tellement encombré d'îles basses et de bancs de sable, que la navigation en est impraticable pour de grosses barques.

Climat, productions.

La situation de ce pays, à peu de distance de la ligne, doit en rendre le climat extrêmement chaud. Le sol n'en est pourtant pas moins fertile en grains, en riz, en pois, en fruits, et en drogues, dont les Persans, les Arabes et les Arméniens viennent y faire leurs provisions. Le tek, le bois de fer, le calophyllum qui s'élève droit comme un pin de Norvége, y fourniraient d'excellens bois pour des constructions navales. On y trouve de la soie écrue, de l'ivoire et des bois précieux en abondance, tels que le bois rose, le sandal, le bois d'aigle et le calambac. La gomme de Cambodja, qui donne une belle couleur jaune, est une de ses principales productions. Argensola dit qu'on y trouve aussi des améthystes, des jacinthes, des cornalines, des agates et beaucoup d'autres pierres précieuses; l'or est également mis au nombre de ses productions les plus remarquables. Les forêts y sont peuplées d'éléphans, de tigres, de bufles et de cerfs, auxquels Argensola ajoute des lions, des ours et autres animaux sauvages communs aux autres contrées de l'Asie.

Animaux

Il y a beaucoup de Japonais, de Chinois et de Malais établis dans ce royaume: les naturels ont le teint d'un jaune obscur, et sont bien faits: ils ont les cheveux longs et noirs, et peu de barbe: les femmes, au dire de Wusthof, sont fort belles, et le pays n'est que médiocrement peuplé.

La capitale de Cambodja se désigne ordinairement sous le même nom; mais elle en a un qui lui est propre, et qui s'écrit de diverses manières. Da-Crux l'appelle *Loech*, et l'auteur du voyage fait par Wusthof *Eauwek.* Dans les cartes de De l'Isle et de D'Anville il est écrit *Levek.* Malte-Brun prétend que son vrai nom parait être *Euvok.* Cette ville n'a qu'une seule rue : on y remarque le palais du Roi qui est bien bâti en bois, et entouré d'une palissade de six pieds de haut : on y voit aussi un temple d'une construction particulière, qui est élevé sur des colonnes en bois bien vernissé, avec des bas-reliefs dorés, et dont les Hollandais ont singuliérement admiré la beauté. *Ville capitale de Cambodja.*

En remontant le fleuve, au nord de Cambodja, un voyageur Hollandais traversa les villes de Batgiong, où les Rois fesaient anciennement leur résidence, et de Sumbapour qui est celle d'un grand prêtre, lequel prend le titre de Rajah, et exige un tribut des passagers. Poivre observe qu'à peu de distance de la capitale, on est étonné de voir les ruines d'une ancienne ville, dont l'architecture a quelque ressemblance avec celle d'Europe : des traces de sillons qu'on remarque dans les terres voisines attestent qu'elle furent autrefois cultivées, mais les habitans actuels n'ont conservé aucune tradition de cet antique établissement. *Autres villes*

Les principaux ports sur la côte de Cambodja, et où les vaisseau peuvent aborder, sont; Koupang-Soap au sud-ouest vers Siam, encore faut-il une permission du Roi pour pouvoir y faire le commerce; et Ponthiamas, dont l'état florissant se maintint pendant plusieurs années, par l'avantage de sa position sur une rivière, qui, dans la saison de pluies, communique avec celle de Cambodja. Ponthiamas est un petit Etat indépendant, qui fut fondé en 1705 par un négociant Chinois: son chef-lieu, désigné sous le même nom, est situé sur la côte occidentale de Cambodja, qui jusqu'alors avait été presqu'entiérement déserte. *Ports Koupang-Soap et Ponthiamas.*

Le Roi de Cambodja est un vrai despote. A la mort de ses sujets, il dispose à sa volonté, non seulement de leurs terres, mais encore de tout ce qu'ils possédent: en sorte, dit Da-Cruz, que la femme et les enfans ne peuvent obtenir de la succession, que ce qu'ils peuvent en emporter furtivement. Il a deux ordres d'officiers d'Etat, qu'on peut regarder en quelque manière comme les nobles, ou les grands seigneurs de son royaume : les premiers sont appelés *Oknias* ou *Okinas*, et c'est à eux qu'est confié le *Le Roi est despote. Officiers d'Etat.*

gouvernement des villes et des provinces : ils composent le conseil du Souverain, jugent de toutes les causes et en font ensuite rapport au Roi, dont l'arrêt est sans appel. Les *Oknias* se reconnaissent à une boîte en or où est renfermé leur bétel, qu'ils tiennent en main, ou qu'on porte devant eux. On donne aux officiers du second rang le nom de *Tonimas* ou *Tonimnes*, et ils ne peuvent porter cette boîte qu'en argent. Il y a une troisième classe de nobles appelés *Nampras*, titre qui n'est qu'honorifique, malgré qu'on les envoye souvent à la rencontre des ambassadeurs, comme on le voit dans la relation de l'ambassade de Hagenaar au Roi de Cambodja, et qu'ils soient encore employés à d'autres messages et en différentes cérémonies. Les forces militaires de cet Etat, selon Hagenaar, ne s'élèvent pas au delà de 20 à 30,000 hommes : si cela est, il faut que sa puissance soit considérablement déchue depuis le P. Da-Cruz, au dire duquel le Roi pouvait bien mettre 100,000 hommes en campagne. Cette diminution de forces sera probablement une conséquence des guerres civiles qui ont désolé cette contrée, et des invasions que ses voisins y ont faites, surtout les Rois de Siam sous la dépendance desquels elle a été réduite plusieurs fois.

Forces du royaume.

Religion.

Les habitans de Cambodja, au rapport de Da-Cruz, adorent plusieurs Dieux. Selon eux, *Probar Missur* est le Dieu qui a fait le ciel et la terre; mais cette faculté de créer lui a été donnée par un autre Dieu appelé *Pra Lokussar*, moyennant la permission d'un troisième appelé *Pra Issur*. *Pra Put* et *Pra-sar Metri* sont d'autres Dieux auxquels les Cambodjiens adressent leur culte en même tems qu'à *Probar Missur*. *Pra* ou *Pra Put* (1) est, selon toute apparence, le *Puti-Sat* des Siamois : ce qui semble confirmé par Hamilton, au dire duquel les Cambodjiens adorent les mêmes Dieux que les Siamois. On voit dans le pays une quantité de pyramides et de temples : de ces derniers il en est de bâtis en bois, d'autres en pierres, et tous sont richement dorés dans l'intérieur. Ces peuples croyent qu'il y a vingt sept ciels ou demeures, où vont toutes les âmes des créatures après cette vie, sans en excepter celles même des plus petits insectes; et que tous les êtres ayant une âme, ils doivent tous vivre éternellement dans l'autre monde. Les prêtres, selon Hagenaar, tiennent le premier rang dans l'Etat, et siégent

Dieux.

Prêtres.

(1) Il en est qui prétendent que *Pra Put* est le même Dieu que *Buddah* et *Fo*.

avant les *Oknias* très-près du Roi, auquel ils parlent avec la plus grande familiarité. Hamilton dit cependant qu'ils ne sont pas trop respectés, en ce qu'ils sortent pour la plupart de la dernière classe du peuple, et ne vivent que des libéralités qu'on leur fait. Ils se rasent la barbe, la tête et les cils comme les Talapoins de Siam; ils ont un chef ou prêtre principal, qui porte le titre de *Rajah Purson* ou Roi des prêtres, lequel fait sa résidence à *Sombrapur* sur les frontières du Laos.

Habillement.

Les hommes, dit Wusthof, portent un vêtement semblable à nos robes de chambre: ils ne se couvrent point la tête et vont ordinairement nu-pieds. L'habillement des femmes consiste en une jupe qui leur descend jusqu'à la cheville du pied, et en un vêtement de dessus qui est très-étroit, et s'applique parfaitement à leurs formes: le deux sèxes prennent un grand soin de leurs cheveux.

Manufactures et commerce.

Les Cambodjiens fabriquent diverses espèces de toiles de mousseline et de coton, blanches et peintes, et autres objets semblables, qui l'emportaient, dès l'époque où Wusthof écrivait, sur les plus belles toiles d'Hollande. Ils font également de superbes tapis, et savent broder à l'aiguille les plus riches tapisseries en soie. Les étrangers viennent à Cambodja pour y acheter, outre ces marchandises et autres produits de l'industrie nationale, de l'or, de la soie écrue, de l'ivoire, des bois odorans et surtout des drogues. Les Cochinchinois chez qui abondent ces divers objets, les portent à Cambodja pour les vendre. Dans le tems que Hagenaar s'y trouvait en 1637, les Portugais y portaient des draps, pour avoir en échange du benjoin, de la gomme laque, de la cire et du riz.

ROYAUME DE SIAM.

INTRODUCTION.

Nous n'avons aucune relation moderne sur le royaume de Siam. La description qu'en a donnée anciennement Schutten Hollandais est tombée dans l'oubli, à l'apparition des relations postérieures qui en ont été faites. Nous ne parlerons point du journal de l'abbé de Choisy, dont le principal mérite consiste dans l'agrément du style avec lequel il est écrit, et dans lequel on ne trouve que des notions très-superficielles sur cet Etat. La Relation du P. Tachard, homme fort instruit en astronomie et en géographie, pourrait mériter plus de foi et d'intérêt, s'il n'avait point eu en vue de flatter la vanité de Louis XIV, en exagérant à ses yeux l'importance d'un pays, qui était devenu l'objet d'une conquête apostolique. Ajoutons à cela l'extrême crédulité de ce religieux, qui, ébloui des honneurs extraordinaires qu'on lui rendait à Siam, fut la dupe des moyens artificieux dont se servit certain Constantin Falcon de Céphalonie devenu le favori intime du Roi, pour en imposer, par une vaine ostentation de magnificence, à la nation Française sur l'appui de laquelle il fondait le succès de ses projets ambitieux. Le comte de Forbin, compagnon de voyage de l'abbé de Choisy et du P. Tachard, lequel fit un séjour de plus de deux ans dans le royaume de Siam, où il remplit des fonctions importantes, et dont la sincérité et la franchise excluent le moindre doute sur la véracité de ses rapports, confesse ingénument dans ses mémoires (1) d'avoir été surpris; que ces écrivains ayent porté la prévention en faveur du Siamois, au point de ne pas avoir vu l'extrême misère dont le pays leur offrait de toutes parts le déplorable aspect; et qu'ils se soyent accordés à publier à cet égard des idées aussi peu conformes à la vérité.

Jugement sur les principales relations du royaume de Siam.

Choisy.

Tachard.

Forbin.

(1) Mémoires de Forbin cités par Guyon Hist. des Indes II. part. chap. 1.

Gervaise. L'histoire naturelle et civile du royaume de Siam par Gervaise, qui y a demeuré pendant quatre ans, peut-être regardée comme l'ébauche du grand tableau qui en a été tracé depuis par M.r De-la-Loubère, envoyé extraordinaire du Roi de France près le Monarque Siamois en 1687 et 1688. Ce dernier écrivain ne s'est guères arrêté que trois mois à Siam; mais personne n'aurait su mettre à profit mieux que lui un tems aussi court. Bien que ces mémoires soient écrits dans un style moins élegant que celui des relations de M.r de Choisy et du P. Tachard, ils leur sont de beaucoup préférables pour le choix des matières, pour l'ordre et la précision avec laquelle elles sont traitées, et la solidité des réflexions dont elles sont accompagnées. On ne sera donc pas étonné que, dans la description que nous allons faire du costume des Siamois, nous ayons emprunté les couleurs vraies et naturelles dont s'est servi M.r De-la-Loubère, dans le tableau fidéle qu'il nous en a laissé.

Loubère.

Turpin L'histoire du même pays publiée par Turpin, et qu'il a, dit-il, composée lui même sur les manuscrits que lui a communiqués l'Evêque de Tavolca vicaire apostolique à Siam, est presqu'entièrement extraite des relations que nous venons de citer. Le principal mérite de cette histoire consiste dans la description des révolutions arrivées à Siam, depuis la chute de Constantin Falcon jusqu'en 1770.

CATALOGUE

DES PRINCIPALES RELATIONS

SUR LE ROYAUME DE SIAM.

Relation du royaume de Siam par Joost Schutten, traduite du Hollandais par Melchisedech Thevenot.

Cette relation est insérée dans la I.e partie de la Collection de Thevenot.

Relation des Missions et des Voyages des Evêques Français envoyés aux royaumes de Siam, de la Cochinchine etc. par François Palla. *Paris*, 1669, in 8.° Suite de ces Relations, par le même. *Paris*, 1674, in 8.° Autre Suite de ces Relations, par le même. *Paris*, 1680, in 8.° Elles furent en partie traduites en Italien, et imprimées à *Rome* en 1677, in 4.°

Relation historique du royaume de Siam, par Delisle. *Paris*, *Deluques*, 1684, in 12.°

Relation de l'ambassade du chevalier de Chaumont à la cour de Siam, avec fig. *Paris*, *Seneuse*, 1687, in 12.° Traduite en Hollandais. *Amsterdam*, 1687, in 4.°

Journal du Voyage de l'abbé de Choisy à Siam. *Paris*, *Cramoisy*, 1687, in 4.° *Amsterdam*, 1687. *Trevoux*, 1741, in 12.°

Premier Voyage de Siam des PP. Jésuites envoyés par le Roi aux Indes et à la Chine etc. (rédigé par le P. Tachard). -- Second Voyage du P. Tachard et des Jésuites envoyés par le Roi au royaume de Siam etc. *Paris*, 1686-89, 2 vol. in 12.° fig.° Traduits en Hollandais. *Utrecht*, 1687, in 4.° *Amsterdam*, 1689 et 1700, 2 vol. in 12.° Traduits en Italien. *Milan*, 1693, in 12.° fig.°

Histoire naturelle et civile du royaume de Siam par Nicolas Gervaise. *Paris*, *Barbin*, 1688, in 4.°

Histoire de la révolution de Siam, arrivée en l'année 1688, par le P. Marcel Leblanc. *Lyon*, 1692, 2 vol. in 16.°

Relation de plusieurs voyages de la Compagnie des Indes des Provinces Unies, à Siam etc. (en Hollandais). *Leyde* et *Amsterdam*, 1692, 1705-35-62, 4 vol. in 4.°

Description du royaume de Siam par Jérémie Van Uliet etc. (en Hollandais). *Leyde*, 1692 in 4.°

Description du royaume de Siam par M. de La-Loubere etc. *Amsterdam*, 1714, 2 vol. in 12.° fig.°

Histoire civile et naturelle du royaume de Siam etc. par M. Turpin. *Paris*, 1771, 2 vol. in 12.°

Bemerkungen über Siam. (V. la Connoissance de Littérature des pays, 1786, XII. cah.)

DESCRIPTION ET TOPOGRAPHIE

DU ROYAUME DE SIAM.

Nom de Siam.

Au fond d'un golfe large et profond, qui partage en deux la péninsule Indo-Chinoise, est le fameux royaume de Siam dont il a emprunté ce nom. L'origine du mot *Siam* est inconnue aux habitans même de ce royaume. Néanmoins ceux qui ont coutume de recourir aux étymologies, pour dissiper les ténébres dont le berceau des nations est toujours enveloppé, font dériver ce nom de la langue Péguane, dans laquelle le mot *Tsiam* ou *Siam*, qui veut dire libre, est une pure traduction du nom de *Tay* (ou hommes libres) que les Siamois se donnent à eux mêmes.

Ses limites.

Avant l'aggrandissement encore récent de l'empire Birman, la riche et florissante monarchie de Siam passait pour être l'Etat principal de l'Inde au de là du Gange. Depuis les dernières conquètes des Birmans, il est impossible d'en fixer l'étendue d'une manière précise. Il reste peut-être encore aux Siamois, à l'occident de la presqu'île de Malacca, quelque côte au midi de Tanassarim. Une chaîne de montagnes à l'ouest sépare ce pays du Pégu; et à l'est une autre chaîne peu connue le divise des royaumes de Laos et de Cambodja, ensorte que cette contrée peut être considérée comme une large plaine resserrée entre deux chaînes de montagnes.

Le fleuve Meynam.

Le principale fleuve du royaume de Siam s'appelle *Menam*, *Menan* ou *Meynam*, qui veut dire *mère des eaux*, parce que, semblable au Nil, il arrose et fertilise tout le pays, et jouit par conséquent d'une juste célébrité parmi les fleuves de l'orient. Nous savons de Kempfer qu'il est profond, toujours rapide, à plein bord, et plus grand que l'Elbe. Quelques-uns placent sa source dans les montagnes où le Gange prend la sienne, d'autres encore plus extravagans le font sortir de l'Indus; mais le Missionnaire Le-Clerc ayant remonté le Meynam jusqu'aux frontières de Laos (ou plutôt de Jangoma) y trouva son lit très-reserrè; et il fut assuré par les habitans, qu'à trois journées plus haut, ce n'était plus qu'un petit torrent qui descendait des montagnes. Cette opinion parait être la plus certaine qu'on puisse avoir sur l'origine de ce fleuve.

C'est aux inondations périodiques (1) dont il couvre les campagnes pendant six mois de l'année, que le royaume de Siam est redevable de sa fertilité. A la faveur de ce bienfait de la nature, qu'ils partagent avec les Egyptiens, les habitans de ces contrées n'ont pas besoin d'arroser la terre de leurs sueurs, il ne leur faut que sillonner légérement sa surface et y jetter la semence, l'inondation en developpe le germe, et la chaleur du climat porte bientôt la plante à sa maturité. *Inondations périodiques.*

Les deux premiers mois de l'année Siamoise, qui répondent à nos mois de décembre et de janvier, forment l'hiver de ce pays: les troisième, quatrième et cinquième mois appartiennent à la saison que les Siamois appellent le petit été, et le grand été dure pendant les sept autres mois de l'année: l'hyver, malgré le vent du nord qui domine dans cette saison, est presqu'aussi chaud et aussi sec que l'été l'est en France; et au contraire l'été y est humide. *Saisons.*

Les principales mines de Siam donnent de l'étain et du cuivre: ce dernier métal est quelquefois mêlangé d'un peu d'or. M.r Vincent, médecin Français, a, dit-on, découvert diverses mines dont une d'acier excellent, et les autres de cristal, d'antimoine, et d'émeri, outre une veine de marbre et une riche mine d'or. Il y a près de la ville de Louvo une montagne d'aimant, dont la vertu attractive s'éteint au bout de trois ou quatre mois: parmi les pierres on trouve de beaux marbres, des agates et de saphirs. *Mines.*

Les immenses forêts qui bordent de chaque côté la vallée du Meynam renferment des bois précieux, que les Missionnaires n'ont que vaguement indiqués. L'écorce de l'arbre appelé *tonki* sert à faire du papier, et le *faang* donne un bois de teinture pour les couleurs rouges. On y trouve, selon la relation de Turpin, le bois d'aigle, le sassafras, et le sandal; le tek, le comon rouge, le bois de fer et de maria, dont les Siamois se servent, à cause de leur dureté et de leur incorruptibilité, pour la construction de leurs vaisseaux et de leurs maisons, y croissent en abondance. Il y a trois sortes de riz, le sauvage, celui de montagne et celui de plaine. Parmi les diverses espèces de coton, il en est une qui est trop fine pour pouvoir être filée. On cultive du froment dans les terres *Végétaux.*

(1) Il en est qui prétendent qu'elles arrivent dans le mois de mars; Malte-Brun dit qu'elles ont lieu en septembre, et Turpin qu'elles commencent à la fin de juillet.

où l'inondation ne s'étend pas; le blé turc se plante dans les jardins, et les pois ainsi que beaucoup d'autres légumes y viennent à foison.

Animaux, beauté extraordinaire des éléphans.

Les animaux qu'on rencontre dans le royaume de Siam sont communs à toute la péninsule Indo-Chinoise : ses éléphans surtout sont célébres, et surpassent ceux des autres pays en grandeur, en force, en beauté et en intelligence. Turpin nous en a donné une description fort-longue dans son histoire de Siam. Les blancs y reçoivent une espèce de culte, à cause de l'opinion où sont les Siamois, que les âmes de leurs Rois passent après la mort dans les corps des animaux de cette couleur. Les chevaux y sont de très-mauvaise race, et celle des bêtes à cornes y est peu nombreuse. Les eaux du Meynam sont de tems à autre infestées de serpens venimeux : des essaims de mouches phosphoriques couvrent les arbres qui ombragent ses bords; les crocodiles dont il est rempli y sont quelquefois d'une longueur extraordinaire : les voyageurs parlent avec admiration d'un certain oiseau, dont le panache blanc et rouge contraste agréablement avec la verdure des arbres. Turpin nous a donné la description du plus bel oiseau de ces contrées, appelé *Caïpha*, ou poule du ciel, ainsi que d'un grand nombre de perroquets de diverses espèces, de pigeons rouges qui sont très-communs dans les forêts, et de l'oiseau-mouche, merveille de la nature, qui dans un corps extrêmement petit, montre une vivacité et une variété de couleurs également surprenantes. Le *Nocto* est plus grand que l'autruche. Tachard en a vu un qui n'était que d'une grandeur médiocre, et qui du bec aux pieds n'avait pas moins de quatre pieds et dix pouces : ses ailes en avaient sept et demi d'envergure : les plumes de son cou et de son ventre étaient blanches; celles du dos étaient mêlées de gris et de rouge, et une nuance de gris et de blanc distinguait celles des ailes, dont les plus grandes avaient une teinte de noir à l'extrémité.

Le Caïpha. *L'oiseau mouche.* *Le Nocto.*

Habitans.

Les Siamois semblent tenir de la race Mongolle par les qualités physiques : leur figure approche plus du rhomboïde que de l'ovale; elle est large : la pommette de leurs joues est proéminente, leur front se rétrécit tout à coup et se termine en pointe presque comme le menton : leurs yeux petits et sans feu se réhaussent un peu du côté des tempes, et ils ont le blanc de l'œil presque tout-à-fait jaune. Le renflement de la partie supérieure de leurs joues les fait paraître creuses : la largeur de leur bouche rend encore plus

difformes l'épaisseur et la paleur de leurs lévres : ils se noircissent les dents, et les recouvrent en partie d'une lame d'or : leur peau est d'un teint olivâtre mêlé de rouge. Kempfer les compare aux négres et même à des singes.

La topographie de ce pays, où nul Européen n'a pénétré, est nécessairement imparfaite. Quelques-uns divisent le royaume de Siam en supérieur et en inférieur : le supérieur, qui est au nord, renferme sept provinces qui prennent leurs noms de leurs villes principales, savoir : *Porseluk*, *Sanqueluk*, *Lakontay*, *Kampeng-pe*, *Kokonrepina*, *Poshebon* et *Pichay* ; et l'inférieur ou méridional comprend celles de *Jor*, *Patàna*, *Ligor*, *Tenassarim*, *Chantebon*, *Petelong* ou *Bordelong* et *Chiay*. *Topographie.*

La capitale de Siam, à laquelle les Portugais donnent le nom de *Juthya* et d'*Odia*, est appelée par les indigénes *Sy-yu-thi-ya*. Cette ville, selon Loubere, occupe un vaste espace qui est couvert de chaumières et de jardins ; mais cette assertion a besoin de modification. Nous savons du P. Gervaise que le quartier des étrangers est garni de maisons bâties en pierre cuite : et même dans les autres quartiers habités par les naturels, on trouve des rues bien pavées. Kempfer, qui est un voyageur judicieux, dit nettement « que les temples y sont supérieurs en magnificence aux églises d'Allemagne. Le *Puha-Thon* est une pyramide qui a été élevée dans une plaine au nord-ouest, en mémoire d'une victoire remportée sur le Roi du Pégu. La construction en est belle quoique massive, et elle a 120 pieds de hauteur. On trouve dans la partie orientale de la ville deux places entourées d'un mur, et séparées l'une de l'autre par un canal. On y voit des monastères, des colonnades, des temples, et surtout celui de Berklam avec une porte décorée de statues, de sculptures et autres ornemens. » Le palais du Rois, dont le même auteur donne une longue description, est également magnifique. Il est bâti en briques, et entiérement couvert en étain : il a près d'un mille et demi de tour, et est divisé en diverses cours, dont les unes renferment les logemens des officiers de la famille royale, et les autres de vieux appartemens qu'habitaient les anciens Rois, et qui sont révérés comme lieux sacrés. L'appartement du Roi qui se trouve dans la cour la plus intérieure, est tout éclatant d'or : il a la figure d'une croix, au milieu de laquelle s'élève une pyramide à plusieurs étages, qui est la marque distinctive des maisons royales.

Sy-yu-thi-ya *capitale du Royaume* — *Palais du Roi.*

Ville du Louvo ou Louvok.

A quatorze lieues environ de la capitale, en remontant le grand fleuve, on trouve la ville de Louvo ou Louvok, ordinairement appelée *Nokshe-huri.* Elle est dans une plaine fort élevée où l'inondation n'arrive jamais, et a un mille et demi environ de longueur. La situation en est si agréable et le climat si sain, que les Rois viennent y passer la plus grande partie de l'année. Le palais que le Roi a fait récemment construire au bord du fleuve, forme le plus bel ornement de Louvo; et malgré qu'il le céde en magnificence à celui de la capitale, son aspect n'en produit pas moins le plus bel effet. Louvo est probablement le Loeach de Marc Polo, qui y arriva de Poulo-Condor, en rasant la côte orientale du golfe de Siam; et à son départ de Louvo, il se dirigea le long de la côte occidentale sur Petani ou Patan. Une explication aussi naturelle aurait été remarquée plutôt par les commentateurs, s'ils n'avaient point trouvé dans quelques éditions le mot Loeach écrit Boeach.

Ban-Ko, Porselouk, Cambouri.

A environ 18 lieues au nord de Siyouthia et à 12 de la mer, on trouve la ville de *Fon*, appelée ordinairement Ban-Kok, qui est la place la plus importante de toutes ces contrées, et qu'on regarde par conséquent comme la clef du royaume de Siam du côté de la mer: ses environs sont embellis de jardins délicieux. Au dessus de la capitale est Perselouc, chef-lieu d'une ancienne principauté du même nom, et célébre par ses bois de teinture et ses gommes précieuses. Cambouri, sur la frontière du Pégu, fait un grand commerce de bois d'aigle, d'ivoire et de cornes de rhinocéros; et c'est aussi de là que vient le plus beau vernis.

La partie du royaume de Siam, qui s'étend le long du golfe du Bengale, est une ancienne conquête que les Siamois ont faite sur les Rois du Pégu, et on y parle la langue Birmane. La guerre que les Birmans ont entreprise contre les Siamois, a moins eu pour objet d'exiger d'eux le tribut d'un éléphant blanc, comme se l'est imaginé Turpin, que l'intention de reconquérir ces provinces. Ils

Tenassarim.

semblent néanmoins avoir gardé Tenassarim, ville autrefois très-commerçante, et capitale d'un royaume séparé de celui de Siam par des taillis et des montagnes, dont les tigres et les éléphans rendent le passage dangereux. Cette ville est renommée par sa liqueur spiritueuse appelée *Nipa* ou *Niper*, qui est une distillation de l'eau du cacao, et la meilleure de toutes les Indes. Mergui, qui est dans une île, est le port de Tenassarim, et donne son nom à un archipel considérable, dont les îles payaient tribut autrefois

au Roi de Siam. Les Birmans lui ont laissé celle de Junkseilon (1), dont les habitans ne lui rendent encore qu'un hommage précaire. D'après la relation du capitaine Forest, qui y aborda en 1764, on en extrait annuellement 501 tonneaux d'étain, et sa population est de 12 mille habitans. Le climat en est sain. Les vaisseaux qui se rendent à la côte de Coromandel, et sont surpris par des ouragans, trouvent dans le port de cette ville un asile sûr. Un autre port de marque est celui de Ligor ou Lugor, ville dont le Rajah Api, appelé le *Roi noir de Siam*, fit la conquête vers l'an 1603, et qui, selon les rapports les plus récens, appartient encore aux Siamois. Cette ville, moins remarquable par son importance que par son ancienneté, fournit de l'étain pur appelé *Kalin*, du riz, des fruits, et quelquefois même beaucoup de poivre. *Junkseilon.* *Ligor ou Lugor.*

Abrégé de l'histoire de Siam.

L'histoire des Siamois offre beaucoup de lacunes, mais aussi leur chronologie n'a rien de fabuleux: leur ére date de la prétendue disparition de Sommona-Kodom, ou de 544 ans avant le Christ. Le régne de leur premier Roi a commencé l'an 1300 de leur ére, et 756 ans environ après l'ére chrétienne. Quelques guerres avec le Pégu et des changemens de dynastie, forment les principales époques de l'histoire Siamoise, qui n'ont jamais cessé d'être désastreuses, depuis celle où les Portugais firent la découverte de ce pays. En 1568 le Roi du Pégu déclara la guerre aux Siamois, sur le refus qu'ils firent de lui donner deux éléphans blancs à titre de tribut, selon ce que disent les historiens; mais son vrai but dans cette guerre fut plutôt de recouvrer les côtes du golfe de Bengale, que les Siamois avaient autrefois détachées de ses états. On suppose trop légérement la politique des Asiatiques plus absurde qu'elle ne l'est réelement. Après bien du sang répandu de part et d'autre, Siam devient tributaire du Pégu; mais en 1620 Rajah Hapi affranchit sa couronne de cette sujétion. En 1680, Constantin Falcon, natif de Céphalonie en Gréce, devenu le favori du Roi de Siam, ouvrit un commerce avec la France, dans le dessein d'en faire l'appui de ses vues ambitieuses; mais durant la dernière maladie du Roi, les grands le firent décapiter, ce qui mit un terme aux relations entamées avec les Français. Les Birmans ne sont point encore parvenus à s'assurer une domination stable sur les Siamois.

(1) Mendez Pinto donne à cette île le nom de *Jonsala*; Fitch l'écrit *Junsalaon*. Linschoten l'appelle *Gunsalun*; Gervaise *Jonsalan*, Choisy *Joncelang*, et le capitaine Hamilton *Jonkeeloan*.

GOUVERNEMENT ET LOIS

La population est divisée en deux classes.

Le gouvernement de Siam est despotique et héréditaire : le Souverain, comme chez les Birmans, y reçoit des honneurs presque divins. La population est divisée en deux grandes classes; celle des esclaves, et celle des gens libres. L'esclavage est héréditaire, mais non dans la condition des prisonniers de guerre ni des débiteurs en retard, qui, quoiqu'esclaves, donnent naissance à des enfans libres : le débiteur même recouvre sa liberté lorsqu'il a acquitté ses dettes. Le maître a un pouvoir absolu sur ses esclaves, hors celui de mort : il les employe à l'agriculture, aux soins de sa maison, ou à telle autre occupation qu'il lui plait : quelquefois cependant il leur permet de travailler pour leur propre compte, moyennant une taxe qu'ils lui payent de quatre à huit ticals par an (1).

Esclavage.

Gens libres.

Les gens libres ne le sont, à proprement parler, que six mois de l'année : les autres six mois ils sont assujétis envers l'Etat à un service personnel, qui diffère peu de l'esclavage. Les femmes et les prêtres en sont exempts : ceux qui y sont sujets peuvent se réduire à trois classes; la première se compose des personnes attachées au service du Prince, et dont les fonctions ont pour objet la garde de sa personne, l'entretien de ses jardins, et tout ce qui a rapport aux soins de son palais; la seconde comprend ceux qui sont employés aux travaux publics et à la défense de l'Etat; et la troisième se forme de ceux qui sont au service des magistrats, des ministres et des principaux officiers du royaume. Lorsque le Roi élève quelqu'un à une charge importante, il lui donne en même tems un certain nombre de personnes, qui sont obligées de le servir six mois de l'année sans aucun salaire.

Lorsqu'un individu a atteint l'âge de seize ans, on l'inscrit sur un registre public pour être aggrégé à l'une de ces classes : chacun est obligé de se rendre au poste qui lui est assigné, sous peine des fers et de la bastonnade. On peut néanmoins se rédimer de cette servitude, moyennant quinze ticals qu'on paye chaque année au fisc.

(1) Le tical, selon Loubère, vaut à peu près trente sept livres.



L. Bigatti f.c

Les chefs de ces tribus s'appellent *Nay*, nom que les Portugais expriment par celui de *Capitaine*: cependant ce capitaine ne conduit point sa tribu à la guerre ni au service des six mois; il ne fait que fournir le nombre d'hommes requis, et ces hommes ne sont point ses esclaves; mais ils peuvent le devenir par l'impuissance où ils seraient de lui restituer l'argent qu'ils auraient reçu de lui à titre de prêt. *Les Nay.*

Il y a différens grades de *Nay*, selon le nombre d'hommes auxquels ils commandent, et ils portent le nom de *mille*, *deux mille*, et ainsi de suite jusqu'à *dix mille* en raison de ce nombre. Chaque fois que le Roi crée quelqu'officier de distinction, il lui donne un nouveau nom, avec des maisons, des barques, des bestiaux, des esclaves et des terres; mais tout cela rentre à sa disposition ainsi que l'emploi, après la mort de celui qui l'occupait. Toutes les personnes de quelque nation ou religion qu'elles soient, qui entrent à son service, sont obligées de lui prêter serment de fidélité, ce qui s'exécute en avalant de l'eau, sur laquelle les Talapoins prononcent certaines imprécations dont ils chargent celui qui la boit, si jamais il venait à violer la fidélité qu'il doit à son Roi. *Variété de grades.*

La noblesse n'est point héréditaire dans le royaume de Siam, c'est le Roi qui l'accorde à qui bon lui semble, en donnant à cette personne un emploi et un nom nouveau, avec une petite boîte en or ou en argent pour mettre son bétel. On devient d'autant plus noble qu'on sait se maintenir plus long tems en charge; mais cette continuité de bonheur est fort rare, et celui qui a perdu sa place, n'a plus rien qui le distingue du peuple. *Noblesse.*

Les *Oya* ou *Oc-ya*, qui sont les personnages les plus marquans, occupent les emplois les plus importans: aussi leur boîte est elle d'un travail plus élégant que celle des autres nobles, et le cercle en or qui entoure leur bonnet pointu, voy. la planche 87, est décoré d'ornemens à fleurs. On choisit les ambassadeurs extraordinaires parmi les *Oc-pra*, qui forment la seconde classe des nobles: leur boîte, qui est aussi en or, n'est pourtant pas aussi riche que celle des *Oya*; et le cercle d'or qui est autour de leur bonnet, n'a pour ornement qu'un simple feuillage. Les ambassadeurs ordinaires sont pris parmi les *Ok-luani*, qui composent la troisième classe des nobles: leur boîte n'est qu'en argent, et le cercle de leur bonnet, qui n'a pas plus de deux pouces de largeur, est d'un travail bien inférieur à celui des *Oc-pra*. *Diverses classes de nobles ou d'employés et leurs distinctions.*

Le corps des *Ok-kowni* et *Ok-muni*, qui comprend le quatrième et cinquième ordre de la noblesse, fournit les gardiens des palais royaux, les juges des petits endroits, et tous les officiers subalternes de la cour. Leurs boîtes ainsi que leur cercles sont en or ou en argent, mais sans aucun ornement: beaucoup de ces nobles sont particuliérement attachés au service de la personne du Roi, et s'appellent *Kang-Nay*, qui veut dire *dans le palais*; d'autres qui exercent des emplois de judicature, de finance et de guerre sont nommés *Kang-Nok*, ou *hors du palais.* On distingue le rang de chacun de ces nobles, lorsqu'ils paraissent en public, non seulement aux marques que nous venons d'indiquer, mais encore à la richesse de leur épée, à leur *balon* ou barque de plaisannce, et au nombre de leurs esclaves. Les femmes de ces nobles jouissent des mêmes honneurs et des mêmes prérogatives que leurs maris. Les Kang-Nay sont obligés de se rendre au palais tout les matins, les uns pour assister au conseil d'Etat tenu par le Roi, et les autres pour expédier les affaires civiles et criminelles. Celui qui y arrive tard, ou remplit mal son devoir, reçoit la bastonnade en présence du Roi. Les Kang-Nok qui sont employés aux affaires étrangères jouissent de plus de liberté, et leur conduite est moins surveillée.

Tribunaux. Il y a dans le royaume plusieurs cours de judicature, qui sont toutes subordonnées à un tribunal suprême établis dans la capitale. La-Loubère compte soixante et dix juridictions dans le haut Siam, et soixante et dix sept dans le bas. Chaque tribunal est composé de plusieurs officiers qui ont un chef appelé *Pouran*, c'est à dire *personne qui commande*, lequel est proprement le seul juge, malgré pourtant qu'ils soit tenu, avant de prononcer son jugement, de consulter les autres officiers du tribunal. Le Pouran a en outre le commandement des troupes stationnées dans toute l'étendue de sa juridiction. Les autres officiers remplissent divers fonctions sous ses ordres: ils interviennent aux jugemens, président à la police, commandent les troupes, veillent à l'administration des magasins royaux, vendent au peuple les denrées dont le commerce est réservé au Roi, et pourvoient à la subsistance des éléphans que le Roi entretient dans le pays.

Le Pouran.

Le Pouran a une autorité absolue, dont la durée est réduite aujourd'hui à trois ans. La charge de Gouverneur était autrefois à vie; mais l'ambition la rendit ensuite héréditaire, et plusieurs de ces grands fonctionnaires devinrent des Princes indépendans. C'est

ainsi que la province de Johor se changea en un Etat particulier: le vice-Roi qui la gouverne vit en Souverain, et plusieurs de nos voyageurs lui donnent le titre de Roi. Patana, autre province de Siam, tomba sous la domination d'une femme, que le peuple élit toujours dans la même famille, et à laquelle les étrangers donnent le nom de Reine. Il faut qu'elle soit veuve, et d'un âge avancé pour qu'elle ne se remarie plus; on prétend qu'elle n'a aucune part dans le gouvernement, et qu'on ne lui laisse point la liberté de tenir à son service les officiers qu'il lui plait. Elle a pourtant de gros revenus, qu'il lui est permis de partager avec ses favoris. Les habitans de ces deux provinces envoyent tous les ans à Siam des députés avec des présens, et c'est en quoi consiste tout l'hommage qu'ils rendent à leur ancienne métropole.

Gouvernement de Johor et de Patana.

L'effet de ces usurpations a été l'abolition de l'hérédité dans les grands gouvernemens: la plupart de ces despotes ont été anéantis, et on leur a substitué des Gouverneurs dont les fonctions ne durent que trois ans. Quelques familles n'ont pas laissé cependant de se maintenir dans la possession de leurs gouvernemens par voie de succession: ces sortes de seigueurs s'appellent *Chiau-Mavang*, qui veut dire *seigneurs de province*, et ils jouissent de diverses prérogatives, qui diffèrent peu de celles du Souverain.

Le plus élevé de tous les tribunaux est celui de *Jhutia*, et il n'y a aucune judicature dans tout le royaume qui ne lui soit soumise. Les officiers qui le composent ont tous le grade de ministre, et leur juridiction s'étend, comme celle des autres tribunaux, sur différens départemens, mais avec une autorité plus considérable et des titres encore plus relevés. Le président de ce tribunal exerçait anciennement une autorité presque absolue à Siam: il était en même tems chef de la justice et vice-Roi de la province; mais on crut à propos dans la suite de séparer ces deux dignités: celle de vice-Roi est remplie par un Mandarin, qui a le titre de *Maha-O-Barat*, lequel représente le Roi, et en fait les fonctions en son absence. Le Mandarin qui préside à la justice s'appelle *Yumrat*, et porte le titre d'Oya: les affaires civiles et criminelles passent toutes par ses mains, et ses collégues n'ont avec lui que voix consultative; mais les parties ont le droit d'appeler de ses jugemens au Roi.

Tribunal Souverain de Jouthia.

Les Siamois, ainsi que tous les autres peuples de l'orient, ont une jurisprudence fort simple, dont les maximes sont renfermées

Lois des Siamois.

dans un code divisé en trois parties. La première, appelée *Pratamra*, indique les noms, les fonctions et les priviléges de tous les officiers; la seconde, dite *Pra-tam-non*, est un recueil des anciennes constitutions; et la troisième nommée *Pra-raya-kammanet* contient quelques ordonnances des derniers Souverains.

Comment se traitent les procès.

On peut dire que toutes les causes portées en jugement sont criminelles, car la partie condamnée est toujours frappée de quelque peine, afin de prévenir les contestations. Le procès se fait par écrit en forme de mémoire, que le plaignant remet au Nay ou à l'officier du tribunal: cet officier le présente ensuite au Gouverneur qui, après avoir entendu le Nay comme conseiller des parties, l'admet ou le rejette, selon qu'il le croit fondé ou non. Les Siamois n'ont pas d'avocats, et les parties exposent leurs raisons elles mêmes, ou par l'organe de quelqu'un de leurs parens. Tout procès devrait être terminé au bout de trois jours; mais l'avarice des juges leur a fait aussi imaginer des entraves qui éternisent les plaidoieries, et ruinent les plaideurs.

Épreuves du feu et de l'eau.

Lorsque l'accusation n'est pas appuyée de preuves suffisantes, on a recours à diverses espèces de tortures, et surtout aux épreuves du feu et de l'eau. Celle du feu se fait en remplissant un fossé de fagots; lorsque le feu les a consumés, les parties doivent marcher à pieds nus sur les charbons ardens, et celle des deux qui n'en est point endommagée est déclarée innocente. L'épreuve de l'eau décide également en faveur de celle qui a pu rester le plus long tems sous l'eau. Si les deux parties sortent intactes l'une et l'autre de cette première épreuve, elles en demandent une seconde.

Lois pénales.

Les provinces appellent souvent d'une sentence à l'autre, d'un tribunal inférieur à une cour supérieure: dans les cas de peine capitale, le droit de juger et de prescrire la peine à infliger au coupable est réservé au Roi seul: quelquefois cependant il confère ce droit à des juges extraordinaires qu'il envoye à cet effet dans les provinces. La peine ordinaire du vol est de faire payer au coupable le double, et quelquefois le triple de ce qu'il a volé; et le montant de cette compensation se divise par moitié entre le juge et la partie lésée. Le coupable de révolte ou de sédition est éventré vivant, et attaché à un pieu, pour être ensuite la pâture des oiseaux et des chiens. Les éléphans sont les bourreaux de l'homicide: après que le condamné a été lié à un pieu, l'éléphant l'enveloppe avec sa trompe, et, arrachant le pieu avec lui, il jette en l'air l'un et

Comment sont punis le vol, la révolte, l'homicide etc.

l'autre, reçoit l'homme sur ses défenses, le secoue de nouveau pour le faire tomber à terre, et l'écrase enfin sous ses pieds. Les châtimens ordinaires ont le plus souvent quelque rapport avec le délit pour lequel ils sont infligés : l'extorsion et dissipation des deniers royaux se punissent, en fesant avaler au coupable de l'or et de l'argent fondu : le menteur ou le violateur d'un secret a la bouche cousue, et on la fend à celui qui a gardé un silence coupable.

Châtiment appelé La, *presque semblable à celui de la* Gangue *des Chinois.*

Outre ces châtimens, il en est d'autres qui sont moins douloureux, mais qui emportent l'infamie, comme l'exposition publique de l'individu, chargé de fers, ou le cou passé dans une machine appelée *La* à Siam, et qui ne diffère pas beaucoup de la *Gangue*, dont nous avons donné la description dans l'histoire du costume des Chinois. Cette machine ressemble à une échelle, dont les deux bras ont six pieds de longueur, mais qui n'a que deux échelons, ou deux morceaux de bois semicirculaires au milieu, entre lesquels on passe le cou du condamné : cette échelle est fixée des deux bouts à un mur ou à des pieux avec des cordes, de manière à ce que le patient puisse avoir les mouvemens libres du haut en bas ; quelquefois cependant elle est attachée par les quatre extrémités à autant de pieux, et alors il ne peut toucher la terre que de la pointe des pieds, et reste en quelque sorte suspendu dans cette position. Loubère rapporte d'avoir vu un Birman exposé par sentence du conseil d'Etat à cette espèce de carcan, avec la tête d'un malfaiteur pendue à son cou, comme coupable de négligence pour n'avoir pas su prévenir le délit d'un individu soumis à sa surveillance.

Des impositions.

L'officier que les Siamois appellent *Pra-Clang*, est le ministre principal des finances. Il a la surintendence des magasins de toutes les marchandises que le Roi vend à ses sujets et aux étrangers, perçoit les revenus du Prince, et en dispose pour les besoins de l'Etat. Ces revenus se composent de trois articles principaux qui sont, les impositions, les profits casuels, et ceux du commerce. Les premiers reposent sur les terres cultivées, sur les *balon* ou barques, sur toutes les denrées d'importation et d'exportation, sur les navires proportionnellement à leur capacité, sur toutes les liqueurs, et sur les arbres à fruit, excepté le poivrier, afin d'en encourager la plantation. Les revenus casuels proviennent des confiscations, des amendes, des présens que le Roi reçoit de ses sujets, des legs que lui font ses officiers en mourant, et des droits extraordinaires

qu'il exige à l'arrivée de quelqu'ambassadeur étranger, ou pour la construction d'édifices publics : on peut comprendre encore dans ce casuel tout ce que le Roi reçoit de ceux de ses sujets libres, qui veulent s'exempter des six mois de service dont nous avons parlé plus haut. Le commerce enfin est la troisième source des richesses de ce Monarque : non seulement il a des magasins pour le dépot des marchandises qu'il vend en gros, mais il tient encore dans les marchés des boutiques pour la vente en détail, ensorte qu'on peut le regarder comme l'unique marchand qu'il y ait dans l'étendue de ses domaines. Loubère assure que, de son tems, les revenus de ce Souverain, montaient à 600,000 écus, tandis qu'auparavant ils n'allaient pas au delà de 317,000.

Respect des Siamois pour leur monarque.

Le Roi de Siam est un des Monarques les plus puissans de la péninsule de l'Inde : Loubère rapporte encore qu'il n'a point de nom de son vivant, et qu'il ne lui est donné qu'après sa mort par son succeseur : Choisy dit au contraire que personne n'ose le prononcer, en signe de profonde vénération pour sa personne. Son palais est regardé comme un lieu sacré, et nul n'ose y entrer sans se prosterner auparavant jusqu'à terre : un profond silence règne dans l'intérieur et dans tous les lieux d'alentour, malgré le grand nombre de soldats, de Mandarins, et d'officiers qu'il renferme. Ces Princes vivent dans un état de défiance continuelle, et sont par conséquent toujours en garde contre leurs sujets : le métier de délateur est non seulement autorisé par le gouvernement, mais même prescrit sous peine de mort, ensorte que la moindre chose qui puisse intéresser la personne du Roi, lui est infailliblement rapportée. Lorsqu'il se montre en public, ce qui arrive fort-rarement, il le fait avec un appareil de grandeur qui imprime la terreur.

Défiance du Roi.

Ce Monarque a des gardes de plusieurs sortes : la première qui est composée de 600 hommes est appelée les *armes peintes* ; c'est elle qui fait la garde autour de sa personne : dans les jours de cérémonie il fait armer ses esclaves pour plus de faste : chaque soldat a un mousquet, un arc, une lance et un casque en bois, et son habillement consiste en une chemise de mousseline teinte en rouge. Sa garde à cheval est composée d'hommes qui viennent du Laos et de Meen, et dont l'engagement est pour six mois ; de gentils hommes Mores de l'Indostan, au nombre de 130, d'une belle prestance, d'un air grâve, mais lâches ; d'une compagnie de 20 Tartares-Chinois, et de deux compagnies de Rajepoutes de 25 hommes chacune : ces deux dernières nations sont renommées par leur courage.

Le service intérieur du palais est fait par des pages appelés *Mahatlek*, par des Eunuques, et quantité de jeunes filles. Les Mahatlek sont au nombre de quarante quatre, et occupent une salle à côté de la chambre du Roi : ils reçoivent ses ordres directs, et les transmettent à d'autres pages appelés *Caloang*, qui restent dans le vestibule et dans les cours. Les pages de l'intérieur sont employés à plusieurs autres fonctions ; les uns ont soin des armes et des livres du Roi, les autres lui présentent le bétel, et plusieurs font l'office de lecteurs. Les eunuques sont en petit nombre, et dans la dépendance absolue de la Reine. Le jeunes filles font le service du palais : elles seules ont l'entrée libre de la chambre du Roi, elles l'habillent, lui préparent ses alimens, le servent à table, et ne sortent jamais qu'avec lui. Les officiers chargés de recruter de ces filles pour les besoins du palais, emmènent souvent celles de riches particuliers pour les mettre à contribution, en les obligeant ainsi à débourser quelqu'argent pour obtenir leur rançon. *Pages, Eunuques, jeunes filles pour le service du palais.*

Le Roi a onze femmes, dont une seule est Reine : il peut épouser quand il lui plait ses sœurs, et même, au dire de quelques-uns, ses propres filles, lorsqu'il ne trouve point à s'allier d'une manière digne de lui. Le Monarque qui régnait du tems de Loubère avait sa sœur pour femme. Le nombre des concubines n'est pas limité : elles doivent néanmoins obéissance à la Reine comme à leur Souveraine, qui les juge et les châtie lorsqu'elles manquent à leur devoir. La Reine a ses éléphans et ses *balons* ou barques, avec des officiers qui en prennent soin et l'accompagnent lorsqu'elle va à la promenade : elle est ordinairement dans une chaise fermée de jalousies, ou avec des rideaux d'une étoffe dont la finesse lui permet de voir au travers sans être aperçue. *Femmes et concubines du Roi.*

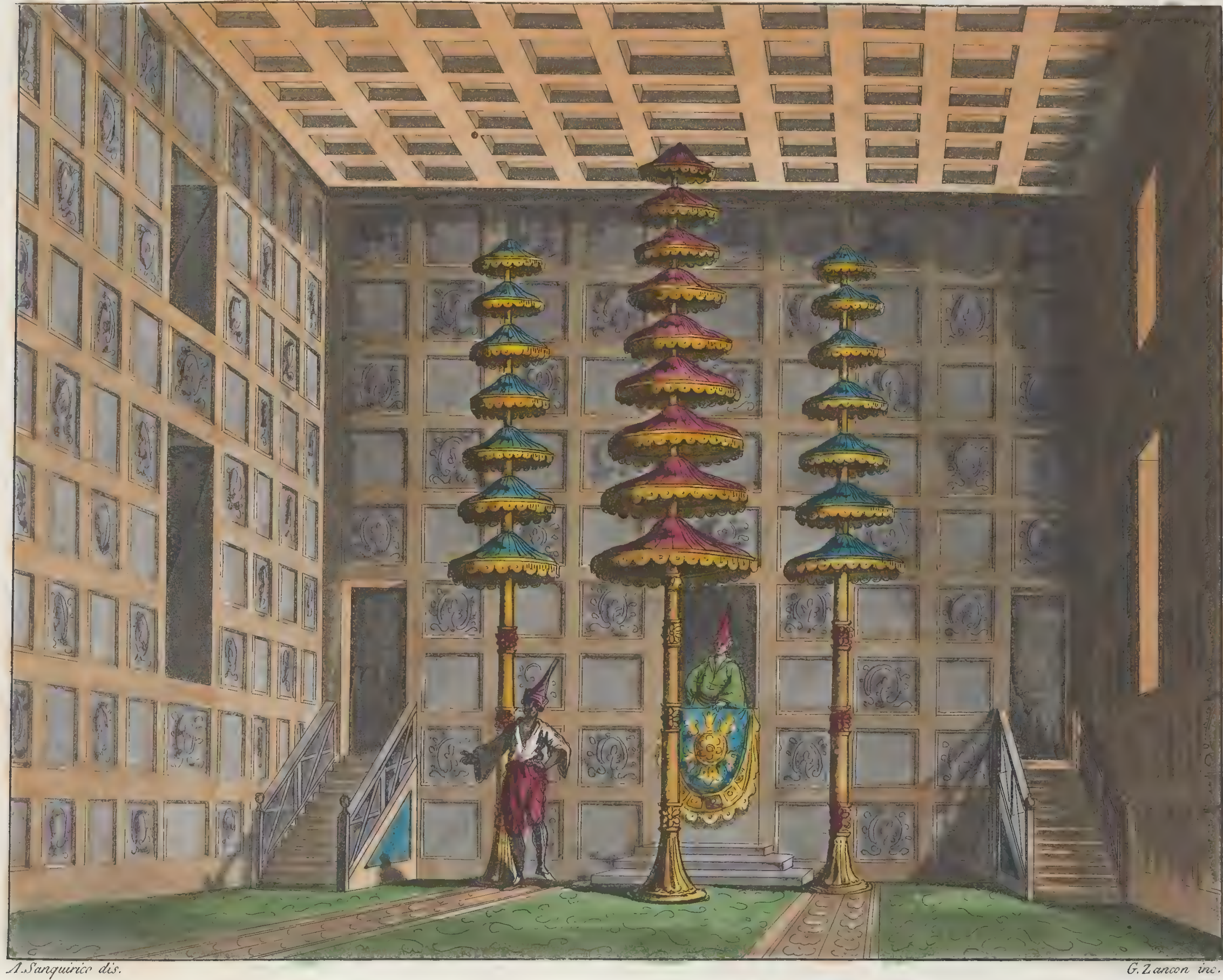
Les lois reconnaissent pour successeurs au trône les enfans mâles de la Reine selon l'ordre de leur naissance, à l'exclusion des filles, qui ne peuvent jamais y prétendre ; mais ces lois sont violées si souvent, qu'on peut dire qu'il n'en existe pas. La nation donne ordinairement la préférence à l'aîné des Princes, quelle qu'en soit la mère ; et le Roi laisse même souvent sa couronne, sans égard pour aucune loi, au fils de quelqu'une de ses concubines favorites. *Lois concernant la succession.*

Le Roi se montre au peuple en grande pompe au mois de septembre, en traversant la ville avec un train nombreux d'éléphans *Pompe du Roi lorsqu'il se montre au peuple.*

couverts d'étoffes très-fines, et accompagnés d'instrumens de musique. Parmi ces animaux est l'éléphant blanc, que les Siamois ont en grande vénération (1). Durant cette procession, le peuple reste prosterné la face contre terre jusqu'à ce que le Roi soit passé, après quoi il peut le regarder par derrière ou par les côtés. Au mois de novembre, il se fait encore voir sur le fleuve dans un *balon* ou longue barque, d'environ cent pieds de longueur sur six de largeur, assis sur un trône élevé au milieu, à la hauteur de sept pieds à-peu-près, et couvert d'un dais fort-riche: les plus grands seigneurs du royaume sont rangés de bout tout autour. Cette barque a 50 ou 60 rameurs dont l'habillement est couleur de chair, avec de beaux bonnets sur la tête (2). Des milliers de balons se rendent à cette cérémonie, et couvrent le fleuve l'espace de cinq à six milles, à l'exception cependant d'un intervalle qui reste libre à un mille autour de la barque royale, pour qu'elle puisse se mouvoir au gré du Monarque. Il se transporte ainsi à un temple à environ trois milles de la ville: il y est reçu par les prêtres qui font pour lui des prières, et lui présentent une pièce de coton de la longueur d'à-peu-près sept pieds, qui a été filée et fabriquée le jour même qu'elle lui est offerte: après le coucher du soleil, il retourne à son palais dans le même cortége. On donne pour raison de cette visite, dont le Roi honore le fleuve et son peuple, l'intima-

(1) Le Souverain de Siam est appelé Roi de l'éléphant blanc, titre qui pourtant lui était contesté par le Roi du Pégu, non moins jaloux de cette fastueuse qualification. Celui de Siam en tient toujours un dans son palais. Ces éléphans rares ne sont pas véritablement blancs, mais de couleur de chair, ce qui fait que Van Uliet désigne cet animal sous le nom d'éléphant blanc et roux. Les Siamois sont dans la croyance que son corps est l'asile de l'âme de quelqu'un de leurs Princes. Le Jésuite Tachard vit, à une lieue de Siam, un petit éléphant blanc destiné à remplacer celui qui était au palais, lequel au dire des Siamois, était fort vieux, et n'avait pas moins de 300 ans.

(2) Le Père Tachard dit encore que, dans cette circonstance, le balon du Roi avait 120 rameurs qui avaient pour coiffure un grand bonnet couvert de lames d'or, et sur la poitrine un pectoral garni de même; et que le jour étant très-serein, les rayons du soleil réfléchis par ces ornemens précieux leur donnaient un éclat éblouissant. Le Porte-enseigne du Roi, tout chamarré d'or, était debout vers la poupe, tenant en main l'étendard royal fait en brocart d'or à fond rouge; et quatre grands Mandarins étaient prosternés aux quatre coins du trône etc.



A. Sanquirico dis. G. Zancon inc.

tion qu'il fait aux eaux de ne point s'élever au dessus du point qu'il leur fixe.

Comment sont reçus les ambassadeurs du Roi.

Les ambassadeurs du Roi de Siam ne sont regardés, ainsi que dans tout l'orient, que comme ses messagers, et non comme des ministres qui le représentent: aussi les honneurs principaux sont ils adressés aux lettres de créance dont ils sont porteurs. La lettre du Roi de France, dit Loubère, était portée dans un balon ou barque du corps du Monarque, tandis que son ambassadeur extraordinaire fesait son entrée dans une autre d'un ordre inférieur. Les ambassadeurs étrangers sont logés et entretenus aux frais du Roi pendant leur séjour dans le royaume. Il donne toujours ses audiences solennelles dans la capitale, et avec beaucoup de magnificence, surtout celles de réception: hors de là, les audiences sont regardées comme privées et se donnent sans appareil. Nous rapporterons ici ce que dit Loubère de celle de Louvo, et de l'audience solennelle qui fut donnée aux ambassadeurs Français dans la capitale. Toutes les gardes, dit-il, tant ordinaires que celles qui servent dans les grandes cérémonies furent mises sous les armes pour l'audience de Siam: les éléphans et les chevaux y parurent avec leurs plus beaux harnachemens et en grand nombre, rangés dans toutes les rues par où devaient passer les ambassadeurs, tandis qu'il n'y eut rien de tout cela pour l'audience de Louvo. A Siam le parasol qui était au devant de la fenêtre du Roi avait neuf étages, et sept sur les côtés. Voy. la planche 88. A Louvo il n'y avait pas de parasol devant le Roi, mais il en avait deux de chaque côté de lui, dont chacun avait quatre étages, et qui n'étaient pas aussi hauts que ceux de Siam. Le Roi n'était pas à une fenêtre à Louvo comme à Siam, mais dans une tour en bois fixée au fond du salon, dans laquelle il entrait par derrière en venant d'une salle plus élevée, et qui était au niveau de la tour. Bien que le lieu où il se trouvait à Louvo fût aussi élevé que celui qu'il occupait à Siam, toutefois il était dans la salle d'audience, tandis qu'à Siam il était dans un autre appartement, d'où il regardait par une ouverture ce qui se passait dans le salon. Toutes ces différences ont leurs raisons dans un pays, où les plus petites choses sont mesurées avec la plus scrupuleuse attention. Dans l'audience de Siam cinquante Mandarins, dont vingt cinq de chaque côté, étaient prosternés à terre sur cinq files de hauteur: à celle de Louvo, il n'y en avait que trente deux rangés par seize, et sur quatre files de chaque côté. Dans toutes

Audiences solennelles.

ces audiences, l'usage est que le Roi parle le premier: il se borne à un certain nombre de questions, qui sont presque toujours les mêmes: après quoi l'ambassadeur reçoit l'ordre de s'adresser à l'officier *Okra Praklang*, appelé *Barcalon* par les Européens, pour toutes les propositions qu'il est chargé de faire. Après que le Roi a parlé à l'ambassadeur, il lui donne de l'arèc, du bétel, et une robe dont il se revêt sur le champ, et quelquefois encore un sabre et une chaîne d'or.

De quelle manière le Roi se retire du salon après l'audience.

Après que l'audience fut finie, ou que le Roi eut cessé de parler aux ambassadeurs, le silence le plus profond régnant dans toute l'assemblée, il fit un signal, et tout-à-coup on entendit au fond du salon et dans un lieu élevé qu'on ne voyait pas, un bruit confus semblable à celui des grélots dont est entouré un tambour de basque. Ce bruit était accompagné d'un coup frappé de tems à autre sur un tambour qui était sous un hangar hors du salon, et rendait un son grâve et majestueux en proportion de sa grandeur. Pendant tout ce tems personne n'osait faire le moindre mouvement, jusqu'à ce que le Roi, dont une main invisible retirait peu à peu le siége par derrière, eut quitté la fenêtre, et que les jalousies en furent refermées. Alors cessa le bruit des grélots et du gros tambour.

Comment sont vêtus les Mandarins et le Roi.

Les Mandarins, ainsi que tous les autres Siamois, se ceignent les reins et les cuisses jusqu'au genou, avec un morceau de toile peinte ou simplement de soie, brodé aux extrémités en or ou en argent: sorte d'habillement auquel les Portugais donnent, selon Loubère, le nom de *Pagne*, du mot latin *Pannus*. Cependant les Mandarins ou les personnes en charge portent, outre ce *Pagne*, une chemise de mousseline qui leur sert de robe, mais qui n'a point de col et est ouverte par devant, sans qu'ils se mettent en peine de se couvrir l'estomac: les manches ont deux pieds de largeur et leur arrivent presque jusqu'au poignet; mais le corps en est si étroit, que ne pouvant passer par dessus le *Pagne*, il s'arrête dessus et y forme quantité de plis. Voy. encore la planche 87. Tel était l'habit de cérémonie des Mandarins, lors de la reception solennelle faite aux ambassadeurs Français. Quelques-uns mettent en hyver sur leurs épaules une grande pièce d'étoffe ou de toile peinte en forme de manteau ou d'écharpe, dont les bouts se replient, non sans une certaine grâce, autour des bras. Il portent en outre un bonnet de parade qui est blanc, haut et pointu comme un pain de sucre,

avec les cercles d'or ou d'argent, qui, comme nous l'avons observé plus haut, servent à distinguer les différens grades; ils se l'attachent sous le menton avec un petit cordon, et ne le lèvent jamais pour saluer qui que ce soit.

Sous la chemise dont nous venons de parler, le Roi en porte encore une autre de quelqu'étoffe de brocart ornée de dentelle, dont les manches extrêmement étroites arrivent jusqu'au poignet. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de vêtement, à moins que le Roi ne lui en ait fait présent, ce que les personnages du plus haut rang peuvent seuls espérer. Il leur donne aussi quelquefois une robe d'écarlate pour la porter seulement à l'armée ou à la chasse: cette robe ne leur descend que jusqu'aux genoux, se boutonne par devant, et les manches, tout unies, en sont larges et si courtes, qu'elles ne leur arrivent point au coude. Dans ces deux circonstances, le Roi et toute sa suite sont habillés de rouge: les soldats ont aussi des chemises en mousseline de la même couleur, et on en donne également, aux jours de cérémonie, comme fut celui de la réception des ambassadeurs Français, à tous les Siamois qui doivent prendre les armes. Le Roi porte aussi alors le bonnet blanc, haut et pointu, mais entouré d'un cercle en pierres précieuses. Le Père Tachard, dans sa description de la marche pompeuse du Roi sur le fleuve, dit qu'il était vêtu d'un magnifique brocart en or, enrichi de brillans; et qu'il était coiffé d'une tiare ou bonnet blanc qui se terminait en pointe, entouré d'un cercle en or garni de fleurs, et tout éclatant de pierreries.

MILICE.

Enervés par la chaleur excessive du climat, accoutumés à un genre de nourriture peu propre à donner de l'énergie, et avilis sous le despotisme d'un gouvernement qui s'oppose au developpement des facultés morales et physiques, les Siamois ont toujours été ennemis des fatigues de la guerre, et n'ont jamais pu faire, par conséquent, de grands progrès dans l'art militaire. Leur imagination ardente exagère trop à leurs yeux les dangers de cet état; aussi ne trouve-t-on point parmi eux cette intrépidité calme et réflechie, qui semble caractériser les peuples du nord. La vue seule d'une épée nue, si l'on doit en croire Loubère, suffit pour mettre en fuite cent

Siamois; et il ne faut qu'un Européen un peu hardi, avec l'épée au côté, ou même une canne en main, pour leur faire enfreindre les ordres les plus précis de leurs supérieurs, et les réduire à l'état de soumission le plus abject.

Le dogme de la métempsicose ne contribue pas peu non plus à les rendre pusillanimes. Il leur inspire une horreur invincible pour le sang, et ils aiment mieux faire leurs ennemis esclaves que de les tuer: dans cette vue ils cherchent à faire des irruptions soudaines et simultanées sur divers points de leurs domaines, et à emmener avec eux des villages entiers en esclavage. Lorsque deux armées viennent à se rencontrer, celle qui fait la première décharge est presque sûre de la victoire, et le sifflement des balles et des dards suffit pour mettre l'autre en déroute: c'est pourquoi les Siamois, malgré qu'ils ne soient pas nés pour la guerre, l'ont quelquefois faite avec succès, lorsqu'ils ont eu à faire à des peuples aussi pusillanimes et aussi peu aguerris qu'eux.

Lâcheté des Siamois.

Forces du Roi.

Le Roi de Siam ne tient point à sa solde d'autres troupes que sa garde composée d'étrangers, dont nous avons fait mention plus haut. Ses armées ne sont formées que de ces individus, qui, comme nous l'avons dit, sont contraints à un service de six mois, et son infanterie est fort-mal armée. Il n'a que très-peu de cavalerie, et sa principale confiance repose dans le nombre de ses éléphans, qui souvent font plus de mal à ses propres troupes qu'à l'ennemi, surtout lorsqu'ils sont blessés, car alors ils se révoltent contre leurs propres conducteurs.

Armées

Manière de combattre.

L'ordre que les Siamois observent en bataille et dans leurs campemens, est de se déployer sur trois lignes, dont chacune est composée de trois bataillons carrés: le Roi ou le Général est placé dans le bataillon du centre, et chaque commandant au milieu de celui qu'il a sous ses ordres. Chacun de ces bataillons est soutenu par seize éléphans, qui portent leur étendard particulier. L'action commence par quelques coups de canon; et si le bruit n'y met pas fin aussitôt, les deux armées s'avancent l'une contre l'autre, mais jamais assez pour en venir à un combat de corps à corps. Pour ne point commettre de meurtre, ils ne tirent pas leurs armes à feu, ni ne lancent point leurs dards directement, mais ils visent en l'air, de manière à ce que les balles et les flèches en retombant sur l'ennemi, l'obligent à prendre la fuite. Quant aux siéges, ils sont absolument incapables d'en achever un avec succès, si ce n'est

par quelque moyen de corruption, tant ils ont peur de s'approcher d'une place pour peu qu'elle soit fortifiée.

Les forces navales des Siamois sont encore moins à redouter que leurs armées. Elles consistent en cinq ou six petits bâtimens, et en une cinquantaine de galères, dont le Roi se sert moins pour la guerre que pour son commerce. Les officiers et les marins employés sur cette petite flotte sont étrangers, et le Roi, tout en leur ordonnant d'user de représailles envers ceux de ses voisins qui troubleraient son commerce, leur recommande expressement de ne pas les tuer : aussi il n'est pas de ruse ni de surprise qu'ils n'employent pour remplir ses vues. Ces navires ne font que cotoyer le golfe de Siam, et leur mérite principal consiste dans la richesse de leurs ornemens. *Forces navales.*

RELIGION.

La religion des Siamois est un amas de contradictions contenues dans certains livres, dont on ignore même les auteurs. Uniquement occupé du culte extérieur et de la pompe des cérémonies, ce peuple laisse un libre cours à toutes les fables et à toutes les absurdités qui ont pu être inventées à ce sujet. On ne peut nier cependant que les Siamois n'ayent quelqu'idée d'une divinité ; mais ils ne lui accordent ni éternité, ni sagesse, ni toute-puissance, et ils croyent que cet Etre suprême, égal en tout aux autres Dieux qu'ils ont enfanté dans le délire de leur imagination, est né et a vécu parmi eux, et qu'après une longue suite de transmigrations dans les corps de divers animaux, il parvint enfin à être Dieu.

Les détails multipliés dans lesquels le P. Tachard et Loubère sont entrés sur la religion et la vie de ce Dieu, sont si remplis d'extravagances, que nous croirions abuser de l'attention de nos lecteurs que de les rapporter ici en leur entier : nous nous contenterons donc d'en donner un abrégé succinct, en renvoyant ceux qui voudraient les connaître complétement aux ouvrages de ce deux écrivains.

Cette divinité principale qu'adorent les Siamois s'appelle Sommona-Kodom, et ne diffère guères de Bouddah. On lit dans leur histoire (1) que Sommona-Kodom nacquit Dieu par sa propre vertu, *Sommona-Kodom.*

(1) Cette histoire se trouve dans certains livres écrits en langue *Balli*, sans date de tems, et sans nom d'auteurs.

et que les profondes connaissances qu'il eut dès le berceau lui firent pénétrer dès lors les secrets les plus cachés de la nature. Sa divinité se manifesta par les prodiges les plus étonnans. Un jour qu'il était assis à l'ombre d'un arbre appelé *tompo*, il s'éleva au ciel sur un trône tout éclatant d'or et de pierreries, et les esprits célestes, éblouis de sa splendeur, abandonnèrent leur séjour divin pour venir se prosterner devant lui et l'adorer.

Tant de gloire excita la jalousie et la haine de son frère Thevetat (1), lequel étant soutenu par un parti puissant, conspira contre lui, et devint le fondateur d'un nouveau culte, que les Princes et les Rois embrassèrent. Le monde se partagea alors en deux factions, qui suivirent l'une Sommona-Kodom, comme le modéle des vertus, et l'autre le perfide Thevetat, dont les maximes coupables entraînaient les hommes au crime; mais ce dernier fut enfin précipité dans les abîmes infernaux, où il est condamné au supplice de la croix, et à brûler sans cesse dans un feu qui ne se consume point, et lui fait éprouver des tourmens toujours nouveaux.

La mémoire de Sommona-Kodom inspire la plus grande vénération: sa statue est révérée dans tous les temples, et ses deux principaux disciples, qui sont à ses côtés, partagent tous les honneurs qu'on lui rend. Trois autres Dieux avaient été adorés sur la terre avant sa naissance; mais dès qu'il parut, leur culte fut anéanti. Les Siamois attendent néanmoins avec impatiance une autre divinité, qui doit descendre sur la terre pour rendre aux lois leur pureté primitive que le tems a effacée, et alors Sommona-Kodom tombera dans l'oubli.

On rapporte qu'après avoir conçu le projet de se faire Dieu, Sommona-Kodom passa pendant cinq cents ans dans les corps de divers animaux, et que dans toutes ces transmigrations il fut toujours l'individu le plus distingué de son espèce. Etant puissant Monarque, il se sacrifia pour le salut de ses sujets: et devenu singe, il delivra une ville d'un monstre affreux qui désolait son territoire. On dit que n'ayant pu satisfaire pleinement l'excès de son zéle et de sa charité envers le prochain, par la distribution en aumônes de tout ce qu'il possedait, non seulement il s'arracha les yeux, mais encore il tua sa femme et ses propres enfans pour don-

(1) Il est nommé *Tavvsutut*, dans la vie de Thevetat par Loubère.

ner à manger aux Talapoins (1) ; et qu'après une infinité de bonnes œuvres, il se livra entiérement au jeûne, à la prière, et à tous les exercices de piété propres à conduire à la perfection ; mais comme ces devoirs ne pouvaient être parfaitement remplis que par les Talapoins, il embrassa cet état, et ayant mis enfin le comble à ses vertus, il monta au ciel pour y jouir d'un bonheur inaltérable. Son corps fut brûlé, mais on conserva ses ossemens, qui sont encore l'objet de la vénération publique, et auxquels la crédulité du vulgaire attribue beaucoup d'effets miraculeux.

Si les fourbes qui ont écrit l'histoire de Sommona-Kodom ont assez peu respecté la raison pour l'outrager par tant d'absurdités, on ne peut contester néanmoins qu'ils n'ayent eu en vue de nous présenter en lui un législateur éclairé, dont la morale met un frein à la licence des mœurs. Et en effet, il prescrit l'adoration d'un Dieu, et un profond respect pour ceux qui en sont les images par la pureté de leur vie : il exige une soumission parfaite à la parole divine, défend le meurtre, recommande l'abstinence du vin et de toute liqueur enivrante, interdit la ruse et le mensonge, et considère l'adultère comme un attentat à l'ordre social.

Bons et mauvais esprits.

La doctrine des bons et des mauvais esprits est la même parmi les Siamois, que chez tous les autres peuples de l'orient. Ils croyent que ces intelligences célestes président à la police de l'univers, et que Dieu leur a confié le soin de le gouverner. Ils font des offrandes de fleurs aux génies bienfaisans ; mais, certains qu'ils ne peuvent en recevoir aucun mal, ils s'adressent aux esprits malins, leur font des prières et leur rendent des hommages pour appaiser leur courroux.

Lois de Sommona-Kodom, et manière de les transgresser sans péché.

Malgré l'austérité et la rigueur des lois de Sommona-Kodom, les plus superstitieux même ne laissent pas que d'en éluder les préceptes par des interprétations arbitraires. Elle défend de tuer les hommes et les animaux ; et étend cette défense jusqu'aux végétaux et aux semences. Si les Siamois voulaient l'observer scrupuleusement, ils ne pourraient vivre que de fruits, et devraient même se bien garder, en les mangeant, de ne point en avaler les pepins, pour ne pas

(1) C'est pour engager le peuple avec encore plus d'efficacité à des actes de libéralité envers les prêtres, que les auteurs de ce conte grossier ont fait agir le fondateur de leur loi contre un de ses principaux préceptes, et contre tous les sentimens de la nature.

en détruire la semence. La sévérité de cette loi rendrait leur genre de vie trop désagréable et trop incommode s'ils n'avaient pas pris le parti de le modifier, en disant que celui qui n'a pas tué l'animal peut en manger la viande, et qu'on peut, sans péché, se nourrir de fruits et de légumes quand on ne les a point cueillis ou arrachés soi même, parce qu'aussitôt que l'âme est séparée du corps, elle rentre dans le néant. La religion défend la chasse : cependant les Rois de Siam vont à celle des éléphans, dont ils font leur principal amusement; il est vrai qu'ils ne cherchent jamais à tuer ces animaux, mais seulement à les prendre, pour les faire élever ensuite, et les vendre aux étrangers. Le poisson étant la principale nourriture des Siamois, et la pêche une de leurs passions dominantes, ils savent encore éluder à cet égard la rigueur de leurs lois religieuses, qui leur défendent de tuer rien de ce qui a vie, en disant, qu'ils ne font que tirer le poisson hors de l'eau sans en répandre le sang; et avec cette excuse, leur conscience est parfaitement rassurée. Il est bien singulier ensuite de voir ce peuple, si scrupuleux à s'abstenir de tuer l'animal le plus nuisible, et d'écraser le plus vil insecte, regarder le suicide comme le comble de l'héroisme et le triomphe de la vertu. L'homme qui s'est pendu par dévotion reçoit des hommages publics, et l'on accorde à son cadâvre les honneurs de l'apothéose.

Du suicide.

Il est difficile de concilier la conduite des Siamois avec les préceptes de leur religion contre l'impureté. Leurs lois, rigoureuses à l'excès, leur défendent tout commerce charnel sans aucune distinction; et, d'après ce principe, l'acte conjugal est même un délit pour les Talapoins. Mais s'ils sont sévéres quant aux préceptes, ils n'en sont pas moins relâchés dans leurs mœurs; et toujours en contradiction avec eux mêmes, ils ne connaissent de péché en ce genre que le viol et l'adultère, qu'ils punissent, à la verité, par l'infamie et les supplices. La loi est indulgente pour la fornication, et ne prononce aucune peine contre ceux qui l'ont commise quand il y a eu consentement mutuel. Elle est extrêmement rigoureuse sur les péchés contre nature: l'inceste est si horrible, que ceux qui s'en sont rendus coupables sont attachés ensemble et jettés dans la mer, pour ne point, comme ils le disent, souiller la terre d'un sang aussi criminel. Le précepte qui défend le mensonge est encore fort mal observé, car il n'y a pas de pays où les équivoques et les restrictions mentales soient plus autorisées que chez les Sia-

mois. Celui qui prohibe l'usage des liqueurs enivrantes est religieusement suivi. Malgré toute la sévérité des lois civiles et religieuses contre le vol, les Siamois ne se font aucun scrupule de recéler des objets volés; et lorsque ils sont convaincus de ce délit, ils ne sont obligés qu'à la restitution de ce qu'ils tiennent du voleur, en perdant cependant le prix de ce qu'ils ont pu acheter de lui. L'honnêteté de leurs principes à cet égard se borne à ne point s'emparer par force ou furtivement du bien d'autrui; mais ils croyent qu'il est permis, ou tout au moins indifférent de se l'approprier de toute autre manière.

La sévérité de la religion Siamoise fait beaucoup de prévaricateurs.

La sévérité des préceptes de leur religion fait beaucoup de prévaricateurs: ils pensent que la vertu, exempte de toute souillure, n'est point un devoir pour le commun des hommes, et que les prêtres seuls doivent tendre à la perfection. C'est à eux que le peuple laisse le soin de racheter, par des pénitences austères, ses faiblesses et ses péchés; et, pourqu'ils puissent se consacrer entiérement à des exercices de piété, il enrichit leurs temples par ses offrandes, et donne avec profusion à leurs ministres les produits les plus précieux de ses terres et de son industrie.

Parmi les lois religieuses des Siamois, il n'y en a pas une qui régle le culte dû à la divinité. Cette omission est une conséquence de l'opinion où ils sont, que Sommona-Kodom, absorbé en lui même dans son divin séjour, ne se donne plus aucun souci pour les choses de ce monde, et que par conséquent il est inutile de rien demander à cet être oisif et indifférent, qui d'ailleurs connait tous leurs besoins. Du reste ils croyent qu'il leur suffit de se conformer aux préceptes, dont l'observation a mérité à leur Dieu le parfait bonheur.

Lieux de bonheur et de souffrances reconnus par les Siamois.

Le Siamois admettent neuf lieux de fécilité, et autant de souffrances; les premiers sont situés dans les cieux, et les seconds au centre de ce monde. Dans les trois premiers séjours de félicité, les bienheureux jouissent des plaisirs charnels, et il y régne une police à-peu-près semblable à celle qui régle l'ordre public sur la terre, sans cependant en avoir les défauts: les plus vertueux y sont magistrats et Rois. Les autres lieux de béatitude sont habités par des êtres plus purs, délivrés de l'esclavage des sens, qui jouissent dans le sein d'une innocence inaltérable d'un bonheur tranquille.

Le Nirupan ou lieu de bonheur le plus élevé.

Le plus élevé de ces lieux est dans la plus haute région du ciel, et s'appelle *Nirupan* ou *lieu du repos*. Là, ces heureux immortels

concentrés et comme absorbés dans la contemplation d'eux mêmes, oublient tout, et ne prennent plus aucun intérêt à ce qui se passe dans l'univers. Les élus qui arrivent au *Nirupan* sont en bien petit nombre, et ils ne peuvent s'en rendre dignes qu'après avoir passé par une multitude de transmigrations, et pratiqué dans chacune d'elles une infinité de bonnes œuvres. Sommona-Kodom, le plus grand de leurs Dieux, fut obligé de renaître cinq cent cinquante fois sous diverses formes, et à chaque nouvelle existence il fut toujours la créature la plus parfaite dans son espèce. Quant aux lieux de souffrances, l'opinion des Siamois est que des juges destinés à présider aux destinées de notre globe et de ses habitans, y écrivent sur un grand livre tous les péchés des hommes, pour proportionner ensuite le châtiment à la gravité de leurs péchés.

Les Talapoins ou Prêtres.

Les prêtres et les moines Siamois, que nous connaissons sous le nom de Talapoins, sont appelés dans leur pays *Chiaocu*, qui veut dire *seigneur* ou *monseigneur.* Les Européens ont peut-être fait dériver ce nom d'une espèce d'écran qu'ils portent toujours en main pour ne point voir les femmes, ou leur empêcher d'en être vus, et prévenir ainsi les desirs impurs que cette vue pourrait faire naître en eux. Les Talapoins vivent en communauté sous la direction d'un supérieur, qui les astreint à l'observation de certaines régles austères et souvent même bizarres. L'origine de cette institution, semblable à celle des Brames et des Bonzes, est d'une antiquité si obscure qu'il est impossible de la déterminer. Quelques-uns prétendent que Sommona-Kodom en est le fondateur; d'autres disent que ceux dont les statues sont revêtues d'ornemens dans leurs temples appartenaient à l'ordre des Talapoins; et le peuple est dans la ferme croyance que cet ordre, ainsi que la doctrine qu'il professe, ne le céde point en antiquité au monde même.

Deux sortes de Talapoins.

Il y a deux sortes de Talapoins; les uns pour ne pas respirer l'air contagieux du siécle vivent errans dans les forêts et inconnus aux hommes, et pour être agréables à Dieu se rendent inutiles à leurs semblables; les autres, d'une conduite moins austère, et par conséquent moins estimés, ne renoncent point à la société, et s'efforcent au contraire d'en corriger les abus, en se dévouant à l'instruction des peuples.

Tout homme peut se faire Talapoin.

Les Talapoins sont très-nombreux ; le P. Tachard assure que le royaume de Siam en est couvert, et qu'on n'y en compte pas moins de ciquante mille : ils sont divisés en quatre ordres qui forment une espèce de hiérarchie, que Gervaise compare à notre gouvernement ecclésiastique. Tout homme peut se faire Talapoin ; mais avant d'en prendre l'habit, il est soumis à des épreuves qui ne diffèrent guères de celles qu'on fesait subir à nos religieux novices. Le grade le plus éminent se confère à ceux, qui, pénétrés de la sainteté de leur état, ont donné des preuves réitérées de leur indifférence pour les grandeurs du monde, de leur persévérance dans l'observation des régles de leur ordre, et d'une constance inaltérable dans la pratique des vertus les plus sublimes. On donne à ces sortes de personnes le titre de *Sancrate*, qui répond à celui d'évêque : ce sont les chefs de la religion dans leur arrondissement, et tous les prêtres sont obligés de leur prêter une obéissance aveugle.

Habillement des Talapoins.

Ainsi que le reste de la population, les Talapoins vont nu tête et les pieds nus. Leur habillement se compose de trois morceaux d'étoffe, dont, l'un leur enveloppe le bras gauche, et leur couvre la moitié du corps, à l'exception du bras droit qui reste nu ; l'autre leur descend de la ceinture au mollet ; et le troisième est une large bande dont ils se ceignent les reins à plusieurs doubles en forme d'écharpe. Tous ces morceaux d'étoffe sont en jaune, qui est la couleur royale. Ils se rasent la barbe, les cheveux et les cils : le supérieur est obligé de se raser lui même, nul n'étant digne de lui toucher la tête ; et il n'est permis à une main étrangère de lui rendre cet office, que quand il est extrêmement vieux. Ils ont un chapelet composé du 108 grains, sur lesquels ils récitent certains mots en langue *Balli*.

Couvens de Talapoins.

Les Talapoins vivent dans des couvens appelés *Vat*, qui se trouvent toujours dans le voisinage de quelque temple (1) auquel les Siamois donnent le nom de *Pihan*, et les Portugais celui de *Pagode* : ces deux édifices réunis occupent une vaste étendue de terrein en carré, entourée d'une haie de bambou. Le temple est au milieu, et les cellules, rangées le long des côtés de cet enclos, sont disposées comme les tentes dans un camp, sur deux ou trois files de hauteur.

(1) On lit dans la nouvelle Relation des Indes orientales par le capitaine Hamilton, que dans le royaume de Siam et ses environs, il n'y a pas moins de 50,000 couvens qui appartiennent à des temples.

Ces cellules ne sont que des chambrettes ou petites cabannes élevées sur des pieux., voy. la planche 89; et celle du supérieur est un peu plus large et plus élevée que les autres. Chacun de ces couvens a un jardin et quelques champs avec des esclaves pour les cultiver, et toutes ces terres sont exemptes de charges et d'impositions quelconque. Outre les esclaves affectés à ces travaux, chaque Talapoin en tient un ou deux à son service, appelés *Tapakaw*, et qui, bien que séculiers, sont habillés comme les Talapoins, excepté que leur vêtement est blanc. Ces Tapakaw reçoivent l'argent qu'on donne à leurs maîtres, qui ne peuvent le toucher sans faire un péché. Ces couvens, dans lesquels un Sancrate fait sa résidence, sont distingués de ceux qui n'ont qu'un simple directeur, par des pierres qui ont quelque ressemblance avec une mître posée sur un piédestal : ces pierres appelées en Siamois *Seme*, sont dressées à l'entour du temple et tout près de ses murs : la dignité du Sancrate se reconnait à leur nombre, qui n'est jamais au dessous de deux, ni au dessus de huit.

Règles de l'ordre des Talapoins.

L'esprit de l'institut des Talapoins est de se tenir loin de toute occasion de péché, de mener une vie pénitente pour les fautes de ceux qui leur font l'aumône, et de vivre en la demandant. Ils sont obligés de garder le célibat le plus rigoureux, tant qu'ils restent dans cet état, sous peine d'être brûlés, et le Roi ne fait jamais grâce à celui qui a transgressé ce précepte. C'est un péché pour le Talapoin, de ne point avoir un air composé lorsqu'il va dans la rue, de vouloir s'ingérer dans les affaires d'Etat, de tousser pour s'attirer les regards d'une femme, de la regarder avec complaisance, de faire usage de parfums et de fleurs, et d'être trop recherché dans sa parure. Il ne peut avoir qu'un seul vêtement, et ne doit point garder d'alimens du soir au lendemain, ni toucher or ou argent, ou même souhaiter d'en avoir. Mais comme on peut quitter cette profession quand on le veut, ceux qui l'embrassent ne manquent guères d'amasser de quoi vivre commodément après qu'ils seront sortis du couvent.

Leurs fonctions

Les Talapoins sont chargés par état de l'éducation de la jeunesse, et du soin d'expliquer au peuple les dogmes de leur religion d'après les livres *Balli*. Ils prêchent le lendemain de chaque pleine et nouvelle lune; et lorsque le fleuve est débordé, ils prêchent tous les jours jusqu'à ce que l'inondation commence à cesser. Le prédicateur est assis les jambes croisées sur un siége élevé ; et à la fin de



A. Sanquirico dis.

G. Lancon inc.

son sermon, les assistans lui font d'abondantes aumônes, ensorte que la fréquence de ces prédications est un moyen de devenir bientôt riche. A la nouvelle lune du premier mois, les Talapoins lavent leurs statues avec des eaux parfumées, à l'exception pourtant de la tête que le respect défend de toucher : ils lavent aussi le Sancrate, le peuple lave à son tour les Talapoins, et dans toutes les familles on se lave réciproquement sans distinction de séxe. La contenance de ces prêtres dans leurs temples, soit qu'ils chantent, ou qu'ils récitent quelque passage de leurs livres sacrées, est d'agiter sans cesse leur *talipat* ou éventail, comme s'ils se fesaient du vent, en prononçant chaque mot en cadence et sur un même ton.

Talapouines.

Il y a aussi des religieuses, qui n'ayant point de couvens à elles vivent en communauté avec les Talapoins ; mais comme elles ne peuvent y être admises qu'à l'âge de cinquante ans, et sont dans des cellules séparées, il est bien difficile qu'elles puissent devenir la cause de quelque scandale qui souille la sainteté de leur état. On ne brûle pourtant pas, comme les Talapoins, celles qui auraient manqué à la continence à laquelle elles sont également obligées ; mais on les remet au pouvoir de leurs parens pour être bâtonnées, car il est défendu aux Talapoins et aux Talapouines de frapper qui que ce soit. Ces religieuses s'appellent *Nang-Chi*, qui veut dire *femmes dévotes* : elles vont vêtues de blanc, parce que cette couleur est aux yeux des Siamois le symbole de la modestie et de la pureté ; et elles prennent pour modéle les Talapoins, qu'elles se font un devoir de servir. Elles employent leur tems à faire de longues prières, à assister aux sermons, à visiter les pauvres et les malades, et à plusieurs autres exercices de piété.

CÉRÉMONIES NUPTIALES ET FUNÉBRES.

Cérémonies préliminaires au mairage.

Les Siamois sont d'un tempérament précoce, ce qui fait qu'il se marient dès l'âge de onze ou douze ans. Lorsqu'un jeune homme a une fille en vue, ses parens en font faire la demande ordinairement par une femme avancée en âge et d'une bonne réputation. Si la proposition est agréée, on consulte de part et d'autre les devins, pour savoir si le mariage peut être heureux. La réponse étant favorable, le jeune homme fait trois visites à la fille, et lui porte

du bétel, des fruits et autres petits présens: à la troisième visite les deux familles s'assemblent, on compte en leur présence la dote de la fille, et on la remet à l'époux, pour qu'en cas de divorce la femme puisse réclamer et reprendre ce qu'elle a apporté en présence de plusieurs témoins. La plus forte dote qui se donne parmi les Siamois est de cent *Cats*, qui valent à peu-près 15,000 livres de notre monnaie, et le patrimoine du mari est égal pour l'ordinaire à celui de la femme; ce qui prouve la médiocrité des fortunes chez cette nation.

Cérémonies nuptiales.

Les noces se font dans la maison des parens de la fille, et sont accompagnées, comme dans toutes les autres contrées de l'orient, de fêtes et de spectacles, dont certains danseurs à gages font le principal amusement. Le mariage s'accomplit sans aucune cérémonie religieuse; mais le lendemain les Talapoins viennent de grand matin visiter les époux, récitent sur eux quelques prières, et les aspergent d'une espèce d'eau bénite.

Lois du mariage.

Il est permis aux Siamois d'avoir plusieurs femmes: elles ne sont pourtant pas toutes égales, il n'y en a qu'une seule qui prenne proprement le titre d'épouse, et qu'on appelle la *grande femme*; les autres ne sont que des concubines qui s'achètent comme des esclaves. Le mariage est prohibé au premier dégré de parenté: cela n'empêche pas cependant qu'un Siamois ne puisse épouser la sœur de sa femme décédée. Les Rois de Siam, dont la volonté est au dessus des lois, se font peu de scrupule de les enfreindre à cet égard. Chau-Narei qui régnait en 1687 se maria avec sa propre sœur, et en eut une fille unique, qu'il voulait marier avec un de ses enfans naturels, et avec laquelle il contracta, dit-on, lui même un mariage clandestin. La succession passe, dans les familles des particuliers, aux enfans de la grande femme, et l'héritier peut vendre les petites femmes ainsi que leurs enfans, qui n'ont que ce qu'il veut bien leur donner, ou que le père leur a laissé avant sa mort. Les filles des petites femmes sont vendues ou par le père, ou par l'héritier pour devenir aussi de petites femmes. Il se fait peu de divorces, surtout entre personnes d'un rang distingué: la séparation, rigoureusement parlant, ne dépend que du mari; mais lorsque la femme la demande il y consent, lui rend sa dote, et partage avec elle les enfans: s'il n'y en a qu'un il reste à la mère, et s'ils sont en nombre impair elle en a un de plus. Malgré que les Siamois n'attachent aucune idée de scandale aux familiarités qui régnent en-

tre les personnes de différent sexe non mariées, les pères ne laissent pas que de veiller de près leurs filles, et ne permettent pas que leurs fils disposent d'eux mêmes sans leur consentement. Sans être insensibles à l'amour des Européens, les Siamoises ne cédent poin à leurs avances aussi facilement que les autres Indiennes, et surtout les Péguanes qui sont établies dans ce royaume, lesquelles se prennent facilement d'un fol amour pour les étrangers, et se font un honneur de devenir enceintes d'un homme blanc. Les Péguanes ont plus des vivacité que les Siamoises; c'est même une opinion établie aux Indes, selon Loubère, que les gens ont plus ou moins d'esprit et de vigueur, qu'ils sont plus ou moins éloignés du Pégu.

Funérailles.

Les cérémonies funébres des Siamois diffèrent peu de celles des autres Indiens et n'ont rien de lugubre, d'où l'on peut conclure que ces Asiatiques ont moins horreur de la mort que les autres peuples. Voici ce qui se pratique à l'occasion de la mort des Grands. A peine une personne est-elle expirée, que les Talapoins en annoncent la mort au son d'une grosse cloche destinée à cet usage. Le corps est aussitôt lavé et enseveli; on lui verse dans les yeux et dans la bouche de l'eau salée, du vif-argent et des ingrédiens corrosifs pour en dessécher les humeurs: on lui applique sur les yeux, sur la bouche et les oreilles un morceau d'or, dont on fait ensuite des anneaux que l'on conserve scrupuleusement dans la famille en mémoire du défunt.

Après cela, on place le cadâvre sur une litière ou sur un lieu un peu élevé: on allume autour beaucoup de torches, on brûle une quantité de parfums, et pendant trois nuits consécutives, les Talapoins viennent réciter des prières dans la chambre où il a été déposé. La première nuit, ils font ces prières à voix-basse; la seconde ils les récitent sur un ton un peu plus élevé; et la troisième ils chantent à pleine voix des hymnes qui contiennent l'itinéraire que doit tenir l'âme du défunt pour arriver au ciel, dont ils prétendent lui enseigner ainsi la voie. Le quatrième jour, le cadâvre est renfermé avec ses habits dans un cercueil en bois vernissé et doré, puis on le porte en cérémonie au lieu où il doit être brûlé.

Ce transport se fait ordinairement par la voie du fleuve, qui, dans ces occasions est couvert d'une quantité de balons: les danseurs accompagnés d'un grand nombre de musiciens ouvrent la marche: viennent ensuite les Talapoins dans de belles gondoles dorées, et après eux le corps du défunt qui est dans le balon le plus ma-

gnifique du convoi : les enfans, les femmes et les concubines du mort ferment cette pompe funèbre. Tous sont habillés de blanc qui est la couleur du deuil, et les femmes ont la tête rasée. Le convoi étant arrivé près de la pagode, on met le cadâvre sur un bûcher dont l'appareil est relevé par des feux d'artifices; et tandis que les flammes le consument, il s'exécute à l'entour des danses joyeuses au son des instrumens, et les Talapoins font retentir l'air de chants non interrompus. On recueille ensuite les cendres; et après les avoir renfermées dans une urne de métal, on les dépose sur une de ces petites pyramides qui entourent les temples. Les pauvres enterrent leurs cadâvres au lieu de les brûler ou de les exposer dans les champs pour être la proie des voutours. Les Siamois sont dans l'usage de priver des honneurs de la sépulture tous les justiciés, les enfans nouveaux-nés, les femmes qui meurent en couche, les suicides par effet de désespoir, ceux qui sont frappés de la foudre, ou qui périssent par quelqu'autre accident extraordinaire, persuadés qu'ils sont, que ces sortes de disgrâces ne peuvent arriver, qu'à ceux qui se les sont méritées par quelque délit.

ARTS ET SCIENCES.

La mollesse, le défaut d'encouragement et les risques que courent ceux qui se distinguent, dans un pays où la fortune des particuliers est entre les mains du Souverain, sont autant de raisons qui s'opposent à ce que les Siamois fassent beaucoup de progrès dans les arts (1). On peut ensuite ajouter à cela la simplicité des mœurs de ce peuple, son manque d'ambition, son économie, sa frugalité, et l'urgence de ses besoins qui l'empêche d'étendre ses idées à des choses superflues. L'extrême pauvreté bannit d'un Etat le luxe, qui est le fils de l'opulence et le père des arts.

(1) Celui qui voudrait se distinguer dans un art quelconque se verrait exposé à travailler continuellement et sans fruit pour son Prince, qui, comme nous l'avons observé, a déjà droit à six mois de son tems dans l'année: ce qui fait que les artistes Siamois se bornent à acquérir les connaissances à peine nécessaires pour l'exécution des travaux auxquels ils sont employés par le Roi.



S. Bigatti f.

Les Siamois ne recherchent dans la plupart de leurs arts mécaniques que l'absolu nécessaire, et rarement leurs commodités. Il en est cependant quelques-uns, dans lesquels ils montrent de l'industrie. Ils font usage indistinctement de bufles et de bœufs pour l'agriculture, et les conduisent avec une corde qui leur passe dans le cartilage du nez, et vient aboutir par un anneau à l'extrêmité du manche de leur charrue qui est fort-simple. Cet instrument est composé d'un long morceau de bois qui sert comme de timon, d'un autre recourbé qui forme le manche, et d'un plus court et plus fort qui est au dessous du manche, et auquel est fixé le coutre: ces trois pièces sont jointes ensemble, non avec des clous, mais avec des courroies.

Arts mécaniques.

Agriculture.

Les Siamois ne sont pas maladroits dans les ouvrages de menuiserie: ils ont la manière de faire d'excellent ciment pour bâtir: leurs briques valent mieux que les nôtres, mais leurs édifices n'en sont pas plus solides pour cela, parce qu'ils sont sans fondemens. Ils ignorent l'art de travailler le fer, de tanner et de corroyer les cuirs, de fondre le verre et de fabriquer des étoffes de soie: leurs toiles de coton sont grossières et d'un fort-mauvais teint: ils ne savent point faire les tapisseries, et ne laissent pas cependant d'exécuter de beaux dessins en broderie. Ils ont de l'habileté en orfévrerie, et réussissent parfaitement dans les ouvrages de filigrane (Voy. le vase d'or, planche 90) et damasquinées; mais l'art de polir les pierres fines et de les mettre en œuvre leur est inconnu. Ils sont bons batteurs d'or, et le réduisent en feuilles extrêmement minces: lorsque leur Monarque veut écrire à un autre Souverain, il se sert d'une de ces feuilles sur laquelle il trace les caractères avec une espèce de burin. Quelquefois aussi ils en recouvrent leurs idoles, qui sont souvent d'une grandeur monstrueuse; ils ont un talent particulier pour la dorure, et ces figures énormes sont dorées avec tant d'art, que plusieurs de nos voyageurs les ont crues toutes d'or massif: ils embellissent de la même manière les poignées de leurs sabres et de leurs poignards, ainsi que divers objet précieux d'ameublement.

Les maisons des Siamois sont élevées sur quatre ou six gros piliers de bambou de la hauteur d'environ treize pieds, afin de les garantir de l'inondation: ces piliers supportent d'autres pièces de bambou qui se croisent, sur lesquelles on construit les murs, le pavé et le toit de l'édifice en claies faites avec le même bois: on

Maisons des Siamois et leur architecture.

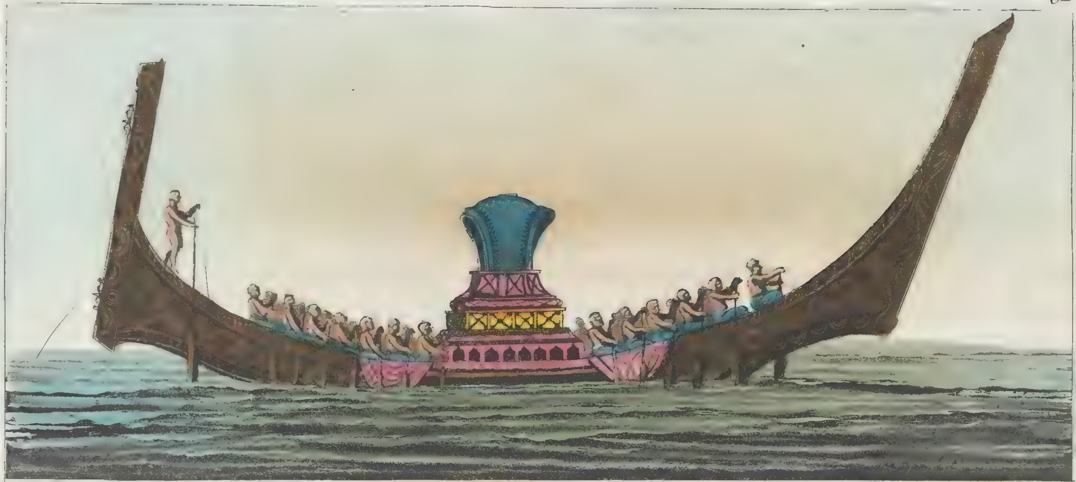
y monte par une échelle qui est suspendue en dehors comme dans les moulins à vent. Ces maisons sont petites, et à un seul étage; mais elles ont un espace de terrein suffisant pour former une cour et un jardin, et le tout est entouré d'une haie aussi de bambou. Les maisons des grands officiers sont faites d'un bois plus fort: un seul individu en a plusieurs, toutes dans la même enceinte, et qui sont comme autant d'appartemens séparés, dont les uns sont destinés à l'épouse principale, et les autres aux concubines, et aux esclaves des deux séxes.

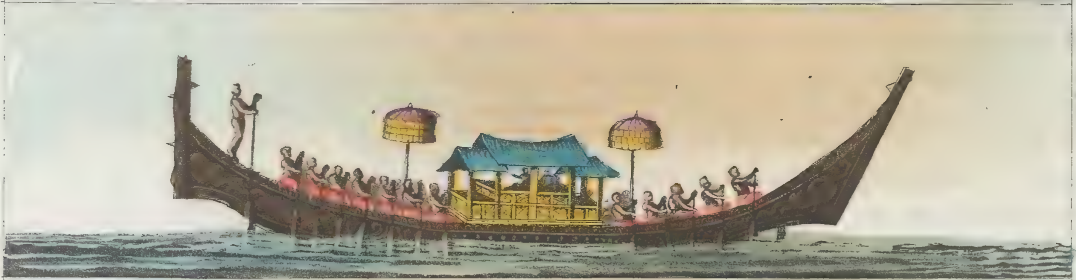
Palais et temples.

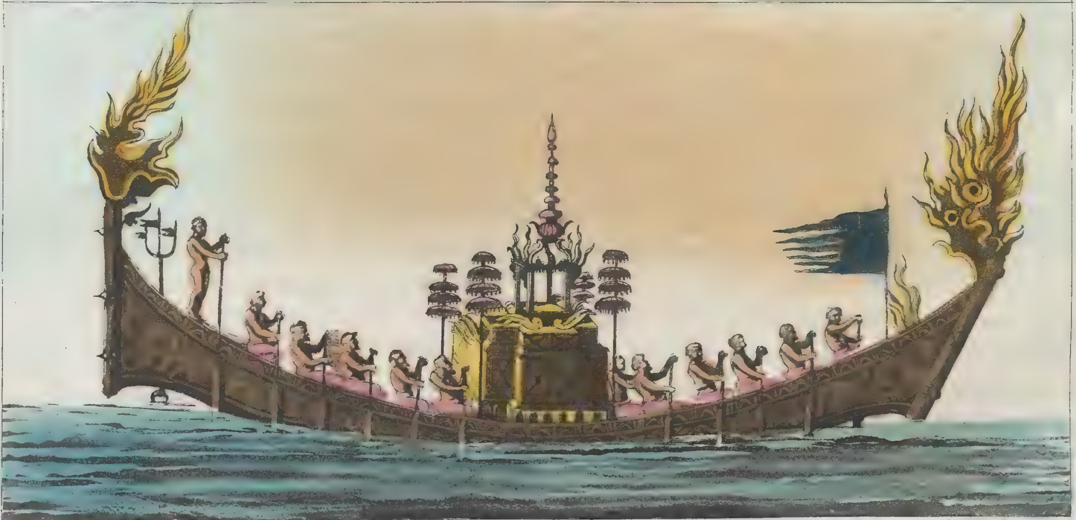
Les palais royaux de Siam et de Louvo, ainsi que plusieurs temples, sont bâtis en briques. Loubère croit que ces sortes de constructions sont d'une époque récente dans ces contrées, et que l'usage des briques y a été introduit par les Européens. Ces palais sont fort-bas et n'ont qu'un seul étage, et la hauteur des pagodes même n'est point proportionnée à leur grandeur: on n'y voit aucun ornement extérieur, si ce n'est le toit qui est en étain ou en tuiles vernissées en jaune. La magnificence des édifices ne consiste point dans les ornemens d'architecture, qu'ils ne connaissent pas, mais bien dans leur plus ou moins d'élévation. Aussi la partie qu'habite le Monarque dans ses palais est-elle plus élevées que le reste des bâtimens, qui vont tous en diminuant de hauteur à mesure qu'ils s'éloignent de son appartement. C'est là ce qui produit cette inégalité dans les toits, qui semblent tous placés les uns au dessus des autres. La décoration principale des temples consiste en diverses pyramides bâties en briques, dont les plus élevée égalent nos clochers en hauteur: elles sont toutes de figure ronde, et vont en diminuant jusqu'à leur extrémité qui se termiue toujours par une coupole.

Architecture navale.

Nous avons déjà parlé des petites forces maritimes des Siamois. Leurs navires diffèrent peu des sommes Chinoises: leurs galères sont très-légères, étroites et très-longues: elles n'ont qu'un seul pont, leurs ancres sont en bois, et elles ne sortent jamais du golfe de Siam. Leurs barques ou *Balon* sont plus remarquables par la singularité de leur constrution. Le balon est d'un seul pied d'arbre creusé avec le fer ou le feu, et sur lequel on construit ensuite des bords plus larges, avec une proue et une poupe très-élevée, qui représente ordinairement la figure d'un dragon ou de quelqu'autre animal monstrueux: il y en a qui ont plus de cent pieds de long. Les rameurs y sont assis les jambes croisées sur de petites bancs







placés en travers du balon : chaque banc en a deux, dont l'un rame à droite et l'autre à gauche : cette rame appelée *Pagaye*, est courte, et le rameur la tient des deux mains qui sont placées l'une à la moitié, et l'autre à l'extrémité supérieure. Celui qui a la conduite du balon tient une autre *Pagaye* fort longue qui sert de timon, et dont la direction est perpendiculaire ; et il la fait mouvoir de droite ou de gauche, selon qu'il veut aller de l'un ou de l'autre côté. Les barques des dames ont pour rameurs des femmes esclaves.

Variétés des balons.

Les balons ordinaires ont, à la moitié de leur longueur, une maisonnette de bambou qui peut contenir une petite famille ; il y a beaucoup de Siamois qui n'ont pas d'autre habitation : les balons de cérémonie ou ceux qui appartiennent au Roi, et que par cette raison les Portugais ont appelés *balons d'Etat*, n'ont au milieu qu'un siége qui en occupe presque toute la longueur, et n'est fait pour tenir qu'une seule personne avec ses armes. Si cette personne est un Mandarin ordinaire, il n'a qu'un simple parasol ; et si c'est un Mandarin de marque, outre que ce siége est plus élevé, il est encore recouvert d'une espèce de dais appelé *Chirol* par les Portugais, et *Cup* par les Siamois. Ces dais sont portés sur des colonnes, et surmontés de diverses ornemens qui se terminent par la plupart en forme de pyramides, et sont vernissés en rouge ou en noir tant au dehors qu'au dedans. La couleur rouge désigne les Mandarins de la main droite, et la noire ceux de la main gauche : ces *Chirol* ont en outre une bande de dorure de la largeur d'environ quatre pouces, et l'on pretend que la variété de cette dorure est encore un signe distinctif de la dignité du Mandarin. Les *balons* du Roi sont tout couverts de sculptures dorées, comme le sont les *pagaye* même. On ne peut se faire une idée, dit Loubère, du beau coup-d'œil qu'offre un grand nombre de ces barques lorsqu'elles vont à la rame et en bon ordre ; et il avoue qu'en entrant dans le fleuve de Siam, l'éclat de ce spectacle le frappa singulièrement. Voy. la planche 91.

Sculpture, peinture.

L'art de la sculpture n'est point inconnu aux Siamois, mais leurs statues n'ont ni élégance ni proportions. Ils n'ont aucune idée de la peinture à l'huile, dessinent fort-mal, et donnent à toutes leurs figures des attitudes forcées : ils aiment à représenter des objets de fantaisie, et trouvent quelque chose de vil et de mécanique à copier la nature. Loubère a vu dans un de leurs temples quelques peintures à fresque d'un coloris si vif, qu'il ne pouvait se persuader qu'elles fussent l'ouvrage d'un pinceau Siamois.

Poésie.

Ces Asiatiques, doués par la nature d'une imagination vive, ont, dit on, beaucoup de talent pour la poésie : leurs vers sont rimés, mais leurs poètes ont des idées si extravagantes, que Loubère, s'étant fait traduire un grand nombre de leurs odes et de leurs chansons, n'en a pas trouvé une seule qui pût s'adapter à notre manière.

Musique.

Les Siamois ne connaissent point la musique notée; et leurs compositions en ce genre, ainsi que leur chant et leur musique instrumentale, dépendent uniquement de l'oreille : leurs instrumens sont extrêmement variés : ils ont certains violons à trois cordes appelés *tro*, des haut-bois d'un son très-dur qu'ils appellent *pi*, des tambours de plusieurs sortes, du nombre desquels sont le *hunpunpan*, et le *tapon* qui a la figure d'un baril, voy. la planche 90 : ce dernier se porte suspendu au cou, et on frappe sur ses deux peaux à deux mains et à coups de poing. Ils ont encore certains bassins en cuivre appelés *cong*, qui sont suspendus à une perche placée en travers sur deux fourches, et sur lesquels on frappe avec un bâton court. Le *crab* est un instrument composé de deux petits bâtons qu'on frappe l'un contre l'autre, et dont on accompagne le chant. Le *tong* est une espèce de bouteille grise, qui a pour fond une peau, qu'on bat avec le poing : cet instrument est très-commun à Siam. Le *patcong* est composé de plusieurs clochettes disposées par files sur des bâtons fixés dans un demi cercle en bois, et semblables aux rayons d'une petite roue de carrosse : l'étendue de cet instrument n'est que de deux quintes, et il n'a pas de demi tons. Le son de nos trompettes plait aussi à l'oreille des Siamois, car les leurs sont petites, et ne rendent qu'un son rauque et perçant. Tels sont les principaux instrumens qui entrent dans leur musique ; et malgré que les sons en soient confus et bruyans, on ne laisse pas que d'y trouver un certain charme, surtout lorsqu'on les entend sur l'eau.

Théatre et danse. Danse appelée Cono.

Le théatre des Siamois offre trois sortes de spectacles; le *Cono*, le *Lacono*, et le *Rabam*. Le *Cono* est une danse pantomime entremêlée de chant : elle est executée au son des instrumens par des hommes en masque et armés, qui représentent quelqu'action guerrière : leurs masques sont de figure épouvantable, et leurs contorsions affreuses. Le *Lacono* est une représentation qui tient des deux genres épique et dramatique; elle dure environ trente six heures et s'exécute en trois jours. L'argument en est pris d'une histoire

Représentation appelée Lacono.

sérieuse, et se traite tour-à-tour en pantomime et en récitatif. Un des acteurs fait l'historien, et les autres représentent les divers personnages sur lesquels roule l'action : chacun d'eux déclame à son tour, et ceux qui n'ont rien à dire ue quittent point la scène. Le drame est en vers, qui ne se chantent que par des hommes sans masque. Le *Rabam* est un spectacle de chant et de danse, exécuté par des hommes et des femmes, qui font l'un et l'autre en même tems et sans beaucoup de fatigue : car leur danse n'est autre chose qu'une marche lente, accompagnée de quelques contorsions des bras et du corps. L'action principale a pour interméde l'intervention de deux bouffons, qui viennent amuser les spectateurs par des scurrilités grossières. Les danses et les chants du *Rabam* n'ont pour argument que des sujet de galanterie. Les acteurs et les actrices portent des ongles en cuivre jaune fort-longs, des bonnets hauts, pointus et ornées de faux brillans, avec des pendans d'oreille en bois doré. Ces bonnets et ces masques difformes sont là tout ce qui forme le travestissement des acteurs Siamois.

Danse et chants du Rabam.

Le *Cono* et le *Rabam* sont les danses usitées dans les cérémonies funébres; et on ne fait jamais la dédicace d'un temple, sans la représentation d'un *Lacono*. On voit d'après cela, que tous ces divers spectacles peuvent être mis au nombre des usages religieux de ce peuple; et que l'opinion a consacré dans ces contrées, des choses qu'elle condamne sévérement en d'autres pays.

On rencontre dans le royaume de Siam, beaucoup de comédiens Chinois, dont les spectacles sont très-fréquentés; des hommes du Laos qui font danser des marionettes; ainsi que des danseurs de corde et autres bateleurs. La-Loubère et Tachard semblent, par les éloges qu'ils donnent aux danseurs de corde Siamois, les mettre au dessus même de ceux d'Europe.

Langues des Siamois.

On parle deux langues dans le royaume de Siam, savoir; la *Siamoise* qui est l'idiome du vulgaire, et la *Balli* qui est le langage des prêtres et des savans. La première a trente sept consonnes, et la seconde trente trois; et elles ont l'une et l'autre un grand nombre de voyelles et de diphtongues. La Siamoise approche du Chinois : elle est composée en grande partie de monosyllabes, et n'a ni déclinaisons ni conjugaisons, au défaut des quelles on supplée par quatre ou cinq particules, qui se mettent avant ou après le verbe. Elle a aussi une quantité d'accens, et se chante plutôt qu'elle ne se parle. Néanmoins cette langue diffère beaucoup de

la Chinoise sous d'autres rapports; elle a entre autres choses la lettre *r* qui manque aux Chinois. La langue Balli a ses déclinaisons et ses conjugaisons; et quelques-uns prétendent qu'elle a beaucoup de ressemblance avec un idiome, qui se parle sur la côte de Coromandel. Les Siamois écrivent l'une et l'autre langue de gauche à droite, en quoi ils diffèrent de la plupart des autres Asiatiques.

Education. L'éducation des Siamois est ordinairement confiée aux Talapoins, qui leur enseignent à lire, à écrire, ainsi que les régles d'arithmétique, peu diffèrentes des nôtres, et la langue Balli, pour les préparer à l'intelligence de leurs livres de philosophie et de religion.

Leurs idées sur le système du monde paraitront fort étranges à nos philosophes. Il croyent que la terre est de forme carrée, et que le firmament la recouvre comme un cloche: ils la divisent en quatre parties habitables, séparées les unes des autres par de vastes mers, et placent au milieu de ces quatre régions une montagne énorme, de forme pyramidale, et qui a quatre faces égales. On jugera par cet aperçu de l'absurdité de leurs opinions sur cette matière.

Année Siamoise. Le cours de la lune régle l'année Siamoise, qui commence ordinairement à la lune de décembre et quelquefois à celle de novembre. Dans les années bissextiles qui arrivent tous les cinq ans, ils intercalent un mois, ce qu'ils font en comptant deux fois la huitième lune. Leurs années communes sont de douze mois qui n'ont pas de noms particuliers: ils les distinguent par leur ordre numérique, et les divisent en semaines comme les nôtres. Les jours et les nuits sont égaux en ce pays pendant presque toute l'année. Le Roi tient à son service quelques astronomes Mahométans qui savent prédire les éclipses; mais leurs calculs manquent toujours de précision.

Manière de mesurer le tems. Les Siamois ne connaissent point l'usage des horloges à roues: Loubère fait mention d'un horloge à eau qu'il vit dans le palais du Roi; il consistait en un petit vase de cuivre très-mince, au fond duquel il y avait un trou imperceptible; on le posait sur l'eau, dès qu'il allait à fond c'était une heure Siamoise d'écoulée, et à chacune de ces heures les gardes du palais frappaient sur un bassin de cuivre.

Médecine. La médecine est dans un état très-imparfait chez les Siamois, et elle se réduit à un petit nombre de médicamens fort-simples, qu'ils tiennent de leurs ancêtres. Un des remédes les plus singuliers

et les plus extravagans de leurs médecins, est de faire fouler au pieds le ventre à leurs malades par des personnes excercées à cela, pour en amollir les parties et les rendre plus souples. On assure même que les femmes enceintes ont recours à cet expédient, pour se procurer un accouchement plus heureux. Leurs remédes sont généralement chauds, persuadés qu'ils sont qu'une augmentation de chaleur naturelle est une cause certaine de soulagement. Les malades ne mangent que du riz bouilli et fort clair: les bouillons de viande sont ordinairement d'un usage pernicieux dans ce pays, en ce qu'ils relâchent trop les fibres de l'estomac. Les médecins y permettent aux convalescens l'usage de la viande de cochon, qui y est d'une facile digestion.

Anatomie chimie.

L'horreur qu'inspire aux Siamois la vue des cadâvres, et l'habitude où ils sont de les brûler, leur ferment l'accès à toute découverte en anatomie: aussi cette science leur est elle parfaitement inconnue. Ils sont également ignorans en chimie, malgré le goût qu'ils montrent pour elle, et la gloire même qu'ils se donnent d'en avoir pénétré les plus profonds secrets. On prétend que le père de Chau-Narai, qui régnait en 1687, dépensa deux millons à la recherche de la pierre philosophale. Ils sont, aussi bien que les Chinois, tourmentés de la folie de trouver un reméde universel qui puisse les rendre immortels.

MOEURS ET USAGES.

Caractère des Siamois.

Le climat semble avoir beaucoup d'influence sur le caractère des Siamois. Leur corps énervé par la chaleur n'a que peu d'énergie et de besoins, c'est pourquoi ils regardent comme vils et abjects tous les ouvrages qui exigent de la force et du travail. Satisfaits en général des richesses que la nature leur a prodiguées, ils n'envient point les productions des autres climats, et ne vont point au delà des mers chercher des biens fantastiques. Leur nourriture est fort-simple, les vêtemens que les autres peuples recherchent avec empressement, n'auraient pour eux rien que d'embarrassant et d'incommode, et tout leur bonheur semble consister dans l'inaction et l'insensibilité. Turpin à remarqué, d'après Loubère, quelques contradictions dans le caractère de ce peuple. Les Siamois, dit-il,

ne cherchent nullement à acquérir, mais ce qu'ils possédent ils le conservent soigneusement: s'ils accumulent des richesses, ce n'est pas pour en faire usage, mais pour les enfouir: la douceur et la civilité sont en eux des qualités naturelles, mais lorsqu'ils sont transportés de colère, leur fureur n'a plus de frein: l'indolence les rend incapables de haine parce que c'est un sentiment pénible; mais lorsqu'il s'empare de leur cœur, il ne s'assouvit plus que par le fer et le poison. Les Siamois ont généralement en horreur l'effusion du sang, et leurs disputes se terminent ordinairement par des injures ou par quelques coups de poignard. Leur inertie a consacré les usages, et perpetué les abus. Ils n'éprouvent aucun sentiment d'admiration, et rien de ce qui excite vivement la curiosité chez les autres hommes, ne peut les faire sortir de leur état d'engourdissement et de stupeur. Il semble que la nature, prévoyant qu'ils seraient incapables de commander, leur ait donné des inclinations basses et serviles, afin d'adoucir en eux l'amertume de leur triste condition. Le sentiment de leur faiblesse les fait pourtant quelquefois recourir à la ruse pour se soustraire à la force.

Nourriture des Siamois.

La frugalité est chez eux une vertu qui tient à la nature du climat; leur nourriture ordinaire consiste en riz, en légumes, en fruits et en poisson sec. La religion leur interdit, il est vrai, l'usage de la plupart des viandes; mais il faut avouer aussi qu'elles sont bien peu succulentes dans ce pays, et que la difficulté de les digérer oblige les Européens même à s'en abstenir. La mer et les rivières du royaume de Siam abondent en poissons excellens; mais les Siamois préfèrent toujours le poisson sec et salé au poisson frais, et ils n'ont même aucune répugnance à le manger lorsqu'il est corrompu. Ils aiment aussi les lézards, les rats, les sauterelles et autres insectes: ils assaisonnent la plupart de leurs mets avec une sorte de pâte de mauvaise odeur appelée *capi*, qui, dit-on, est faite d'écrevisses mal salées et par conséquent gâtées, avec laquelle on méle une certaine quantité de drogues et d'herbages. La rareté du beurre chez eux fait qu'on s'y sert le plus souvent d'huile de coco, qui, lorsqu'elle est fraiche, est extrêmement douce, et ne le céde point à l'huile de Provence, mais au bout de peu de jours elle se corrompt.

L'eau est la boisson ordinaire des Siamois, et ils ont coutume de la parfumer: ils boivent en outre du thé à leurs repas à l'exem-

ple des Chinois; mais cet usage n'existe que dans la capitale. Les vins qu'on trouve à Siam y viennent de la Perse ou d'Europe, et les plus communs y sont ceux d'Espagne. On y trouve aussi plusieurs espèces de liqueurs fortes: le *tari* et le *narï* sont un suc naturel qui se recueille de deux palmiers, par le moyen d'une incision faite au haut de leur tronc. Les Siamois font encore usage d'une autre liqueur qu'ils appellent *lau*, et les Européens *rak* ou *arak*, laquelle est une eau distillée provenant du riz mis en fermentation avec de la chaux: ils la boivent pure, et prétendent qu'elle est bonne pour réparer les forces de l'estomac épuisé par une transpiration continuelle.

Leurs banquets, même les plus somptueux, n'ont rien de recherché quant à la qualité ni à la disposition des mets, et tout y est servi confusément et sans ordre. Les convives y sont assis sur des nattes ou sur des tapis à quelque distance les uns des autres, et chacun d'eux est servi à part. Le même ordre est observé dans les repas ordinaires: le mari mange à une table, la femme à une autre, et les enfans sont servis aussi chacun séparément. La vaisselle la plus commune chez les Grands est la porcelaine de la Chine et du Japon: cependant les ambassadeurs Français virent aux festins de la cour une grande quantité de vases d'argent, des bassins ronds d'une grandeur démesurée qui contenaient du riz, et des vases d'or où il y avait des fruits.

Habillement.

L' habillement de la plupart des Siamois consiste, comme nous l' avons observé en parlant des Mandarins, en un seul morceau de toile ou de soie appelé *pagne*, dont ils se ceignent les cuisses jusqu'aux genoux: l'inspection des figures qu'on voit à la planche 87 donnera, sur la manière dont on s'en sert, une idée plus exacte que ne pourrait le faire une description: le bout qui pend par devant sert à y mettre la bourse du bétel. Le peuple va sans souliers, et il n' y a que les grands seigneurs qui suivent l'usage introduit par les Mahométans de porter des pantoufles pointues, sans talons et sans cordons, qu'ils laissent à la porte en entrant dans les appartemens. Les femmes se roulent aussi leur *pagne* autour des reins; mais elles le laissent tomber d'avantage et jusqu'à mi-jambes comme une espèce de chemise, voy. la même planche: l'étoffe en est noire ordinairement, et plus ou moins riche selon la qualité des personnes. Tout le reste du corps est nu, et il n'y a guères que les femmes riches qui portent une écharpe serrée sur la poitrine,

et dont elles rejettent les extrémités derrière leurs épaules: quelquefois elles en enveloppent leurs bras. Les enfans vont absolument nus jusqu'à l'âge d'environ cinq ans, et ils portent des anneaux au bras et aux jambes jusqu'à celui de six ou sept ans. Les femmes, outre les gros pendans d'oreille en or et en argent qu'elles se mettent, garnissent encore leurs doigts d'une quantité d'anneaux; et suivant l'usage bizarre commun aux autres Indiennes, elles en portent aussi au nez. Leurs cheveux sont coupés courts et frottés d'une huile parfumée : elles ont la tête nue et les pieds sans chaussure.

Ornemens.

Meubles. Les meubles des Siamois ne sont pas moins simples que leurs maisons, et consistent, pour l'ordinaire, en quelques nattes de jonc ou de paille de riz qui leur servent de siéges et de lits. On voit dans les maisons de quelques Mandarins des vases de la Chine et du Japon, des tapis de Perse étendus sur le plancher, et des coussins dans un coin de l'appartement: voilà de quoi se compose tout l'ameublement des palais même les plus somptueux. Les Siamois les plus riches couchent ordinairement sur un matelas de coton entouré d'un simple rideau, pour se garantir des mouches.

Montures. Le bœuf et le bufle servent de monture aux Siamois, et l'éléphant de voiture aux Mandarins et à quiconque a les moyens d'en acheter un. Ils ne font guères usage de chevaux, qui, dans cette contrée, sont en très-petit nombre et de mauvaise race, ce dont Loubère attribue la cause au défaut de bons paturages. Le Roi en entretient environ 2000 pour le service de ses armées; mais il est rare qu'il en monte quelqu'un, et il préfère pour cela l'éléphant, qu'il regarde comme l'animal le plus noble et le plus propre à la guerre.

Palankins. On voit à Siam deux sortes de chaises à porteurs, dont la forme diffère entiérement de celle des nôtres. Les unes ont un dossier et des bras; d'autres sont entourées, des trois côtés, d'une petite balustrade qui laisse une espace libre sur le devant pour entrer et sortir, et ont de longs leviers qui servent à quatre ou huit hommes pour les porter sur leurs épaules, selon le rang de la personne qui y est assise. Quelques-unes sont découvertes par le haut, d'autres sont surmontées d'une espèce de baldaquin; mais il n'y a qu'un très-petit nombre de Seigneurs auquel il soit permis d'afficher cette marque de distinction; et l'honneur de porter un parasol est une faveur que le Roi n'accorde qu'à peu de personnes. Le parasol qui n'a qu'un simple cercle de toile sans ornemens est le moins honorifique: celui du Roi en a plusieurs comme nous l'avons observé.

Les Siamois sont élevés dès l'enfance dans les principes de la civilité la plus scrupuleuse envers leurs égaux, et d'une profonde soumission à leurs parens et à leur supérieurs. Les vieillards sont singuliérement respectés : l'union dans les familles est vraiment digne d'admiration, et il est bien rare que l'intérêt puisse jamais les diviser. L'urbanité et la douceur du caractère des Siamois se manifestent en plusieurs choses. Leur langue abonde en expressions d'affabilité et de respect ; et ils sont d'une exactitude extrême dans l'emploi qu'ils en font, soit pour se traiter entre eux comme il convient, soit pour rendre à leurs supérieurs ce qu'ils leur doivent. Les hommes montrent la plus grande déférence pour les femmes, et leur donnent les noms des choses les plus précieuses et les plus recherchées, tels que ceux d'or, de diamant, de cristal, de fleur et de ciel, en y joignant le mot *Nang*, qui, en langue *Balli* veut dire jeune, compliment qu'ils regardent, selon l'opinion généralement établie, comme le plus flatteur qu'on puisse faire à une femme. *Civilité des Siamois.*

La formule usitée chez eux pour se saluer est celle-ci : *Ca vaï Chiau*, *Je salue mon seigneur.* Celui qui va rendre visite à quelqu'un d'un rang au dessus du sien, doit s'incliner en entrant dans l'appartement, après avoir élevé ses deux mains à la hauteur du front : ensuite il se prosterne, et attend à genoux, mais assis pourtant sur les talons, que le maître de la maison lui adresse la parole. Si la visite est entre égaux, ils se saluent en s'inclinant réciproquement : celui qui la reçoit fait apporter aussitôt de l'arèc, du bétel, du thé, des fruits et du poisson, et présente lui même chaque chose à son hôte, auquel l'usage prescrit d'accepter tout ce qui lui est offert. Ils se séparent avec les mêmes cérémonies ; mais celui qui a fait la visite ne doit point se lever de sa place, sans avoir auparavant demandé au premier la permission de se retirer. *Manière de saluer et de rendre visite.*

La manière de s'asseoir des Siamois est la même que celle qui est en usage dans tout l'orient, c'est à dire de s'accroupir les jambes croisées. Lorsqu'un esclave est en présence de son maître, il s'assied sur les talons, tient le tête un peu inclinée et les mains jointes à la hauteur du front. Si l'on se rencontre avec quelqu'un au dessus de soi, on croise les mains sur le front et on s'incline respectueusement. *Manière de s'asseoir.*

Le lieu le plus élevé est le plus honorable, et sur un plan égal la place d'honneur est à droite : un Siamois ne souffre point

que son égal la prenne, ou s'asséye à une place plus élevée que la sienne. Dans les rues ils vont toujours en file, et jamais les uns à côté des autres : c'est manquer de respect aux personnes qui sont dans un balon, que de traverser un pont pendant qu'elles passent dessous. Ces civilités sont d'un devoir indispensable, et à cet égard les Siamois se sont toujours montrés aussi superstitieux que les Chinois. Si quelqu'un a manqué aux obligations prescrittes par le cérémonial, le supérieur qui s'en trouve offensé a le droit de lui faire donner la bastonnade. Les Siamois se permettent néanmoins plusieurs choses, qui chez nous sont contraires aux régles de la bienséance, comme de roter en compagnie, de s'essuyer la sueur du front avec le pouce, et de se moucher avec les doigts. Lorsqu'ils vont chez quelqu'un, ils portent avec eux un crachoir, pour ne point salir la natte ou le tapis sur lequel on s'assied. C'est insulter quelqu'un grâvement que de lui toucher le visage ou les cheveux, ou de lui passer la main sur la tête. C'est encore un trait d'incivilité marqué, que de présenter une seule main à une personne qu'on rencontre, l'usage étant de les lui tendre l'une et l'autre, comme aussi de prendre des deux mains ce qu'on reçoit ou ce qu'on veut donner.

Vie oisive des Siamois.

Les Siamois laissent à leurs femmes le soin de cultiver les terres, de vendre et d'acheter, et enfin de pourvoir à tous les besoins domestiques. Après avoir terminé les six mois de service que le Prince, comme nous venons de le dire, exige de tous ses sujets, ils ne font plus rien, et passent tout leur tems à manger, jouer, dormir et fumer. Leurs femmes, dit Loubère, les éveillent à sept heures et leur servent du riz et du poisson; après quoi ils se remettent à dormir : à midi ils mangent une autre fois, et soupent à la nuit. Ils vaquent à leurs occupations entre les deux derniers repas, et employent le reste du tems à causer et à se divertir.

Divertissemens et jeux.

Les Siamois ont une quantité de jeux, qui consistent pour la plupart en spectacles de marionnettes, et en tours de force exécutés par des danseurs de corde et sur l'échelle, choses dans lesquelles ils réussissent parfaitement. L'exercice de la lutte leur est familier : les courses de bœufs au lieu de chevaux, celles des barques ou balons à rames, qu'excite l'intérêt du prix, ont aussi pour eux beaucoup d'attraits. Les combats du coq sont un de leurs plus nobles amusemens; mais le danger que court un des combattans d'y perdre la vie, a toujours été un sujet de déclamations de la

part des Talapoins contre ce genre de spectacle, et ils étaient même parvenus à les faire interdire par Chiau-Naré. Les feux d'artifice dans lesquels ils excellent, la fête annuelle des lanternes et autres usages semblables, semblent leur être venus des Chinois : ils ne sont pas moins passionnés qu'eux pour le jeu; l'excès avec lequel ils s'y livrent leur fait perdre quelquefois tout ce qu'ils possédent, et jusqu'à leur liberté et celle même de leurs enfans. Le jeu qu'ils préfèrent à tout autre est celui du *Trictràc*, qu'ils appellent *Saca*, et que, selon Loubère, les Portugais leur ont appris.

Nous avons déjà vu que le commerce était une grande source de richesses pour les Rois de Siam. Ces Monarques se sont emparés de tout le commerce extérieur, et partagent avec leurs sujets celui qui se fait dans l'intérieur, en se réservant pourtant toujours la vente exclusive des objets les plus lucratifs. Les toiles de coton forment le principal article du commerce intérieur, et les magasins royaux en sont toujours abondamment pourvus. Souvent, pour en augmenter la consommation, le Roi oblige ses sujets à habiller leurs enfans avant l'âge accoutumé. La cour de Siam fesait anciennement tout le commerce des toiles dans le royaume de Laos, et dans tous les Etats limitrophes; mais les choses ont changé depuis que les Hollandais ont pénétré dans ces contrées. Les étrangers ne peuvent acheter que dans les magasins royaux l'ivoire, le plomb, l'arèc etc.: le Roi s'est encore emparé du commerce des peaux, qu'il s'est obligé de ne vendre qu'aux Hollandais par un traité. Le soufre, la poudre à canon et les armes sont autant d'objets dont la vente lui est réservée. Il y a liberté de commerce pour le riz, le poisson, le sel, le sucre, le fer, le cuivre, la cire, le vernis, l'encens, l'huile, la cannelle et la casse. Loubère fait beaucoup d'éloges de la bonne foi de ce peuple dans ses ventes et ses achats. La chasse et la pêche sont permises à tout le monde; et les Siamois, trop peu industrieux pour s'appliquer aux arts mécaniques, et trop pauvres pour entreprendre quelque cemmerce, font de ces deux exercices leur principale occupation. *Commerce.*

Les étoffes se mesurent au bras, et les grains et les liqueurs dans des coquilles de coco; mais comme ces dernières mesures sont de grandeurs inégales, le prix de leur contenu se régle sur leur capacité. Il y a pourtant pour les grains une autre mesure appelée *Sat* qui a la forme d'un boisseau, et pour les liquides une espèce de broc appelé *Canari*. Les dimensions de ces mesures n'étant *Mesures.*

determinées par aucune loi, nous ne pouvons en établir d'une manière précise la comparaison avec les nôtres. Leurs balances ne présentent pas plus de justesse.

Monnaies. Les monnaies du royaume de Siam sont pour la plupart en argent, toutes d'une même forme et marquées au même endroit, mais d'un poids différent. L'or et le cuivre ne se convertissent point en monnaies, et sont considérés comme marchandises: l'or a dix fois plus de valeur que l'argent. Leurs monnaies ont la forme d'un petit cilindre, qui, à l'un des bouts est arrondi, et divisé à l'autre en deux petites boules, avec une marque au deux endroits. Voy. la planche 90. On en distingue de quatre sortes, savoir; le *tical* qui, selon Loubère, vaut environ trente sept sols de notre monnaie; le *mayon* ou *selunge* qui vaut un quart de tical, le *fuang* qui vaut la moitié du mayon, et la *sompé* qui est un demi fuang. Dans certaines provinces éloignées, il circule encore une autre espèce de monnaies en étain, qui sont rondes et plates, et ont quatre pouces de diamétre: on y voit représentés des oiseaux, des dragons et autres figures, dont Loubère n'a pu connaître la signification. Une autre monnaie extrêmement commune dans le commerce, ce sont les petits coquillages appelés *cauris*, (voy. la même planche), dont nous avons parlé plusieurs fois, et qui sont d'un usage très-répandu dans toutes les Indes, et jusques sur les côtes méridionales de l'Afrique.

LA PRESQU'ILE DE MALACCA

OU MALAYA.

Au sud-est du royaume de Siam est la presqu'île de Malacca ou Malaya, à laquelle Malte-Brun donne 200 lieues de longueur, et environ 40 de largeur. Elle est ainsi appelée du nom de sa capitale, qui fut fondée par Paramisera Prince de l'île de Java, vers le milieu du treizième siècle. Ce Prince ayant tué ses neveux et s'étant emparé du trône, fut chassé de son propre pays, et contraint de se réfugier à Sinkapoura, où régnait Sangasinga gendre et vassal du Roi de Siam, qui, pour prix de l'hospitalité accordée à ce fugitifs en fut aussitôt assassiné. Ce traitre fut chassé par le Roi de Siam des domaines qu'il avait usurpés; et il alla s'établir sur le mont Bitàn aux environs de la rivière Mouan: sa colonie prit, de l'état où il était réduit, le nom de *Malacca* qui, en langue Malaise, signifie *banni*. *Origine du nom Malacca.*

Le centre de cette presqu'île semble être entiérement couvert de forêts; et les cartes géographiques tant anciennes que modernes, ne marquent ni villes ni villages dans cette partie. Dès l'an 1644 le Gouverneur Van-Vliet, auquel nous sommes redevables, comme nous l'avons déjà observé en parlant de Siam, d'une bonne description de ce royaume, tenta de faire pénétrer quelques détachemens dans l'intérieur; mais l'épaisseur des broussailles où il n'était possible de se faire jour que la hache à la main, et les terres marecageuses à travers lesquelles les indigénes ne marchent eux mêmes, que sur des troncs d'arbres renversés, ne permirent pas de pousser bien loin cette tentative. Lorsqu'on peut arriver à quelque lieu élevé, on y trouve de très-beaux arbres qui flattent la vue; mais leur pied est tellement embarrassé de branchages, de ronces et de plantes sarmenteuses, qu'il n'y a pas moyen de s'y frayer un passage. Des nuées de moustiques sont répandues dans ces forêts; à chaque pas on court risque de poser le pied sur quelque serpent venimeux; et les léopards, les tigres, les rhinoceros, troublés dans *Centre de la péninsule.*

leur antique asile, ne manqueraient pas de dévorer le voyageur qui ne serait pas accompagné d'une bonne escorte, et ne tiendrait pas des feux allumés toute la nuit.

Végétaux. On trouve dans les parties les plus connues de cette contrée du poivre et autres drogues: une verdure éternelle embellit les forêts, qui offrent des bois précieux tels que l'aloès, le bois d'aigle, le sandal, et la casse odorante qui est une espèce de cannelle. L'immense quantité de fleurs qui se succèdent continuellement embaume l'air d'une odeur balsamique; mais dans les lieux où il n'y a pas de culture, l'air est pestilentiel.

Animaux. Le règne animal de ce pays est peu connu: parmi les oiseaux qui ont un beau plumage on cite l'oiseau du Junon, espèce de dinde qui, sans avoir la queue du paon, fait également parade de ses plumes parsemées de belles taches. Le tigre, en poursuivant l'antelope à travers les fleuves, devient quelquefois lui même la proie du caïman: les éléphans sauvages donnent beaucoup d'ivoire.

Minéraux. Les mines d'étain ou de calin (1) se trouvent, au rapport de Sonnerat dans son voyage aux Indes orientales, dans les vallées de Pera: après avoir arraché d'énormes racines d'arbre, on découvre ce minéral sous l'apparence d'un sable très-fin qui lui ressemble; et lorsqu'on arrive à une couche de pierre, on cesse de creuser, malgré que cette pierre appelée *ibu-timbo*, ou mère de l'étain, en contienne. Les Chinois vont quelquefois fouiller ces mines, et sont plus habiles que les naturels dans l'art de fondre et de purifier ce métal. Certaines rivières roulent leurs eaux sur un sable aurifère. Il y a dans l'intérieur, au dire du même Sonnerat, des mines d'or et d'argent qui n'ont pas encore été exploitées.

Les côtes divisées en plusieurs royaumes. Les côtes sont divisées en plusieurs royaumes Malais, qui sont ceux de Patani, Trouganon et Pahang sur la côte orientale; de

(1) Sonnini dans ses notes à Sonnerat tom. III. pag. 357, dit: M. Daubenton a analysé quelques morceaux de cette mine que je lui avais remis à mon arrivée: il a trouvé que le calin était de l'étain ordinaire. Ces mines de la presqu'île Malaise sont très-riches, et toutes les années on en exporte plusieurs cargaisons; je suis surpris que les nations Européennes qui vont en Chine n'ayent point entrepris d'y porter de l'étain, puisque le calin s'y vend très-bien; peut-être aussi que le préjugé a fait négliger cette branche de commerce, car on a toujours cru que le calin était un métal différent de l'étain.

Johor à la pointe méridionale de la péninsule; de Perah sur la côte occidentale; et de Queda et Malacca avec son territoire proprement dit Malaya. Dans l'intérieur, l'Etat de Manang-Cabo est séparé des monts Rombun par les possessions Hollandaises.

Ville de Patani.

La ville de Patani, qui est peuplée de Malais et de Siamois, était bâtie, au tems de Mandelslo, en bois et en joncs, à l'exception de la mosquée qui était en briques: le commerce était tout entier entre les mains des Chinois et des Portugais, les naturels ne s'occupant que de pêche et d'agriculture. Selon ce voyageur, il y pleut continuellement dans les mois de novembre, décembre et janvier; le riz y était cultivé, et on s'y servait de bœufs ou de bufles pour les travaux de la campagne. On y trouvait des fruits et du gibier en abondance, et les forêts étaient peuplées de singes, de tigres, de sangliers, et d'éléphans. Cette ville était autrefois la capitale d'un royaume gouverné par des Reines; mais elle fut conquise, vers l'an 1603, par Rajah Api, appelé le Roi Noir de Siam (1): elle est encore, d'après Hamilton (2), au pouvoir du Roi de Johor, qui paye tribut au Roi de Siam.

Tronganon, Pahang, Johor.

A Tronganon, le poivre et l'étain s'achètent à bon marché. Pahang envoye au dehors de l'or, des noix d'arèc et des cannes d'Inde. Le royaume de Johor occupe l'extrémité orientale de la Chersonnése d'or: Batusaber, capitale du royaume, était à environ six lieues de la mer, sur la rivière de Johor, dans un lieu marecageux; mais cet Etat est aujourd'hui dans la dépendance d'un chef de pirates, qui s'appelle Roi de Riom, et fait sa résidence dans l'île Poulo-Binlang, une de celles qui séparent le détroit de Singapoura de celui de Malacca. Ce détroit prit le nom d'une ville Malaise, qui fut fondée par les premières colonies de ce peuple lorsqu'il commença à s'émigrer de Sumatra (3). Le royaume de Johor donne plus d'étain qu'aucun autre pays de l'Inde; mais, au dire d'Hamilton dans l'ouvrage cité, les habitans en sont si traitres et si intraitables, qu'aucune nation Européene n'ose y établir de factorerie.

Habitans de Johor.

(1) Floris. Dans la nouvelle collection des Voyages, vol. I.er

(2) Nouvelle Relation des Indes orientales, vol. II.

(3) Cette tradition est confirmée aujourd'hui par les recherches de Leiden et Marsden, d'aprés lesquels les Malais forment la population indigène de Sumatra et probablement encore de Java.

Ils sont, ajoute-t-il, naturellement courageux, mais extrêmement lascifs, menteurs, fourbes et orgueilleux au delà de toute imagination. Leur teint tire sur le clair azuré : ils ont le visage large, le nez crochu, et les dents très-noires, ce qui provient de l'usage où ils sont de mâcher du bétel. Les gens ordinaires se couvrent avec un morceau d'étoffe qui leur tombe jusqu'aux pieds : ceux d'un état plus relevé y joignent une espèce de surtout de toile d'une couleur quelconque, qui a de larges manches, est ouvert par devant, et leur arrive seulement jusqu'au genou. Une bande de soie, de même couleur que ce dernier vêtement, leur sert de ceinture, et ils en ont une autre qu'ils roulent autour de leur tête. Ils se teignent les ongles en jaune, et jugent, à leur longueur, du rang de quelqu'un. Leur religion est un Mahométisme corrompu, et leurs prêtres viennent de Surate.

Malacca. Le commerce de l'orient avait fait de Malacca une ville riche et peuplée : elle occupait une étendue d'environ trois milles le long du rivage, et était partagée par le fleuve en deux parties qui se communiquaient par un pont : elle offrait un beau coup-d'œil du côté de la mer, et avait de bonnes fortifications. L'époque de la décadence de cette ville fameuse, date de la conquête qu'en firent les Portugais en 1511, sous la conduite du grand Albuquerque, après avoir fait un horrible massacre de ses habitans. Le pillage auquel cette ville fut livrée, la terreur des armes Portugaises, et l'avidité de ces conquérans à exiger un tant pour cent de tous les bâtimens, qui étaient obligés de passer par les détroits de Malacca et de Sincapoura, éloignèrent de son port la plupart des peuples de l'Asie. Les Hollandais s'en étant emparés en 1641, après un siége de six mois, achevèrent de ruiner son commerce pour accroître celui de Batavia, qui était le plus fort de leurs établissemens dans l'orient.

Le Fort. Cette ville, autrefois rivale de Goa et d'Ormus, n'est plus aujourd'hui, selon Le Gentil, qu'une place de commerce peu importante, et faiblement fortifiée. Néanmoins les marais qui en rendent l'accès difficile, la rivière Crysorans, qui en fait presque le tour, et la solidité des ouvrages de la citadelle de S. Paul construite en pierre vive, sembleraient devoir en faire une place susceptible d'une longue défense. De 20,000 habitans qu'elle avait sous les Portugais, il ne lui en reste plus que trois ou quatre mille. Le faubourg Tranquera est peuplé de Chinois et de descendans Portugais.

Les naturels de Malacca et pays adjacens, appelés Malayans, ont la peau tannée, de longs cheveux noirs, le nez épaté et de grands yeux. Ils vont presque nus, et n'ont qu'un morceau d'étoffe roulé autour de leurs reins : ils portent des bracelets en or, et des bijoux aux oreilles. Les femmes, qui sont extrêmement altières, s'habillent d'étoffes de soie brodées en or, et entrelacent des pierres précieuses dans leurs cheveux qu'elles relèvent en longues tresses. Il y a, selon quelques écrivains (1), aux environs de Malacca une singulière espèce d'hommes, qui par les traits et la corpulence, ressemble aux Européens, mais dont les pieds sont tournés presqu'en sens inverse des nôtres, qui ne peuvent supporter la lumière, dorment tout le jour, et ne se lévent qu'après le coucher du soleil pour travailler. Sonnerat assure qu'il y a aussi dans cette presqu'île des Anthropophages qui vivent sur les arbres, et en descendent pour dévorer les passans (2). *Malayans.*

Pera, royaume où l'étain abonde, est gouverné par des Princes Mahométans, que la superstition aveugle au point de leur faire interdire l'exploitation des mines de ce métal, dans la crainte de troubler les génies des montagnes. L'Etat voisin tire son nom de Queda sa capitale, ville qui a environ huit mille habitans avec un port très-fréquenté, et où il se fait commerce de poivre, de sucre, de dents d'éléphant et d'étain. La religion est un Mohometisme mêlé de beaucoup de Paganisme. La souveraineté, dit Hamilton, y est arbitraire : le Roi n'affiche aucune marque de grandeur, et les habitans sont fourbes, avares et cruels. *Pera.*

Un capitaine Anglais ayant épousé la fille d'un Roi sur les côtes du royaume de Queda, acquit la souveraineté de l'île de Poulo-Pinang, et la céda aussitôt à son gouvernement. Les Anglais qui lui ont donné le nom d'île du Prince de Galles (3), y ont formé un établissement des plus importans, soit à cause de la po- *Ile Poulo-Pinang, ou île du Prince de Galles.*

(1) On trouve encore dans les terres une espèce d'hommes, dont les pieds sont presque tournés en sens contraire des nôtres; quoique ce fait m'ait été certifié par le commandant de la place, je crois qu'il demanderait à être confirmé par de nouvelles observations. Sonnerat. Voyages aux Indes orient. édit. de Sonnini. V. Nieuhoff. Coll. Viagg.

(2) Sonnerat. Ibid.

(3) V. A Description of Prince of Wales Island in the streights of Malacca etc. by sir Home Popham. *London*, 1806, in 8.°

sition de son port qui domine le détroit de Malacca, soit en raison de la fertilité de son sol, qui est couvert de bois de tek, de cannes à sucre, de rizières, soit parce que le poivre et l'indigo y réussissent parfaitement. L'aspect de cette île se voit à la planche 92.

Poivre nous a laissé sur les mœurs des Malais, quelques mémoires intéressans, dont nous allons donner un extrait (1).

La presqu'île de Malacca était autrefois très-peuplée, et parconséquent bien cultivée; ses habitans formaient un Etat puissant, qui couvrait la mer de ses vaisseaux, et fesait un commerce immense. De cette péninsule sortirent, à diverses époques, des colonies qui peuplèrent les îles de Sumatra, Java, Bornéo, Macassar, les Moluques, les Philippines et toutes celles qui composent cet immense archipel. Les habitans des côtes ne forment tous qu'un même peuple, dont le langage est le même, et qui a les mêmes lois et les mêmes mœurs. Il est assez étrange que cette nation, qui occupe une si grande partie du globe, soit à peine connue en Europe. Voici un aperçu de ses lois et ses mœurs.

Lois féodales des Malais.

Les voyageurs qui fréquentent cette nation, sont étonnés de retrouver au midi de l'Asie, sous le climat brûlant de la ligne, les institutions, les mœurs, les usages et les préjugés des anciens peuples du nord de l'Europe. Les Malais vivent sous les lois de la féodalité, dont l'absurde système fut inventé pour protéger la liberté d'un petit nombre d'individus contre l'autorité d'un seul, en laissant la multitude en proie à l'esclavage: ils ont donc les mœurs, les usages et tous les préjugés qui dérivent nécessairement de cette bizarre institution. Un chef qui a le titre de Roi ou de Sultan règne sur de puissans vasseaux, qui lui obéissent quand il leur plait: ceux-ci commandent à d'autres vassaux, qui, pour la plupart, imitent leur exemple. Il n'y a qu'une petite partie de la population qui vit dans l'indépendance sous le titre d'*Oramcai* ou *noble*, et elle vend ses services à celui qui les paye le mieux: le corps de la nation est composé d'esclaves, et vit dans les fers.

Conséquences de cette législation.

Une législation semblable donne au peuple un esprit inquiet et turbulent: il aime la navigation, la guerre, le pillage, les émigrations, les colonies, et les entreprises hardies et périlleuses. Les Malais ont toujours sur la langue les mots de valeur, de courage, d'honneur; mais quand on a appris à les connaître, on trouve que

(1) V. Sonnerat ouv. cit. édit. Sonnini, tom. III.


G. Zanconi in.

ce sont les hommes les plus perfides et les plus féroces qu'il y ait sur la terre, tandis que (chose qui doit paraître étrange) ils parlent la langue la plus douce de toute l'Asie (1). Leurs traités de paix, et d'alliance ne durent pour eux qu'autant qu'ils ont d'intérêt à les maintenir. Ils sont toujours armés, toujours en guerre entre eux, ou occupés à saccager les terres de leurs voisins. Le Malais qui n'est point au service rougirait de sortir sans son poignard appelé *crik*. Il a même porté à toute la perfection possible la fabrication de cette arme homicide. Toujours en mouvement, il serait incommodé de l'ampleur des vêtemens des autres Asiatiques ; c'est pourquoi les siens sont justes et chargés de boutons qui le serrent de tous côtés. *Langue Malaise.*

Le sol qu'habitent les Malais est d'excellente qualité, et il semble que la nature ait pris plaisir à y répandre avec profusion ses meilleures productions. Cependant, au milieu de toutes ses richesses, ce peuple est misérable, parce que l'agriculture est chez lui un art méprisé et abandonné aux esclaves. Les malheureux cultivateurs, sans cesse arrachés à leurs travaux par des maîtres inquiets qui aiment mieux les employer à la guerre ou à des expéditions maritimes, ont rarement le tems de donner à la terre de bons agriculteurs. Le pays reste presque toujours inculte, et ne produit point assez de riz ni de grain pour la subsistance de ses habitans. *Culture.*

(1) On dit que le Malais est formé de mots Chinois pris de diverses autres langues, ce qui en fait la langue la plus douce et la plus élégante qu'on parle dans toutes les Indes : cette particularité, jointe à l'usage qu'on en fait dans le commerce, engage les peuples même le plus éloignés à l'apprendre.

INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE II.e VOLUME SUR L'ASIE.



L'INDE EN DEÇA DU GANGE

VULGAIREMENT APPELÉE

INDOSTAN

DÉCRITE

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

PRÉFACE, *pag.* 7; L'Inde fut peu connue dans les tems anciens, *idem*; Ses richesses sont la cause de sa ruine, *idem*. Les Indiens ont toujours conservé leur ancien costume, *pag.* 8. Les voyages des Européens nous ont fait connaître la géographie et l'histoire de l'Inde, *pag.* 9; Ouvrage de Solvyns sur l'Indostan, *idem*. Description des monumens de l'Indostan par Langlés, *pag.* 10. Conclusion, *pag.* 12.

Catalogue des Auteurs et Voyageurs principaux qui ont traité de choses concernant l'Indostan ou l'Inde en deça du Gange, pag 13.

Description géographique et topographique de l'Indostan, ou de l'Inde en deça du Gange, pag. 25.

L'Inde des anciens, *pag.* 25. Les anciens donnaient ce nom à plusieurs pays éloignés, *pag.* 26; Confins de l'Inde, *idem*. Division de l'Inde, *pag.* 27; *India intra Gangem*, *idem*; *Assacéniens*, *idem*; *Aornos*, *idem*; *Nysa*, *idem*; *Taxilla*, *idem*; Royaume de Porus, *idem*; *Hydaspe*, *idem*; *Hydraote*, *idem*; *Hiphase*, *idem*; *Oxidriacens*, *Malliens*, *idem*; *Barygaza*, *Supara et Symila*, *idem*. *Comar* maintenant cap Comorin, *pag.* 28; *Palibothra*, *idem*; *India extra Gangem*, *idem*; *Aurea Chersonensus etc. etc.*, *idem* *L'Inde moderne*, *pag* 29; Régions comprises sous le nom d'Inde, *idem*; Limites, *idem* Etendue, *pag.* 30; Etymologie du nom, *idem*; Montagnes, *idem*. Monts *Mérou*,

pag. 31 ; *Himmalaya*, *idem* ; *Bélur*, *idem* ; *Hindu-Khos*, *idem* ; *Suleyman-Khos*, *idem* ; Gauts ou Gates au midi, à l'orient et au couchant, *idem.* Minéraux, pierres précieuses, *pag.* 32 ; Promontoire, golfes et ports, *idem* ; Fleuves, *idem* ; Indus, *idem* ; Gange, *idem.* Végétation, *pag.* 34 ; Plantes qui servent à la nourriture, *idem* ; Sénevé, *idem.* Plantes utiles à l'industrie, *pag.* 35 ; Plante de la cochenille, *idem* ; Arbres à fruit etc., *idem.* Cannes, Palmiers, *pag.* 36 ; Cocotier, *idem.* Le Banian, *pag.* 37. Fleurs, *pag.* 38 ; Animaux, *idem* ; Bufle, *idem* ; Tigre, *idem.* Serval ou chat panthére, *pag.* 39 ; Chacal, *idem.* Orang-Outang, *pag.* 40 ; Eléphant, *idem.* Rats *pag.* 41 ; Serpens, *idem.* Insectes, *pag.* 42 ; Caria, *idem.* Poisson, *pag.* 43 ; Oiseaux, *idem* ; Habitans de l'Indostan, *idem.* Indigénes, *pag.* 44. Physionomie des Birmans, *pag.* 45 ; Seconde caste des Chétrés, *idem.* Troisième caste des Vaishas, *pag.* 46 ; Quatriéme caste des Soudras, *idem* ; Habitans du haut Indostan, *idem.* Mogols, *pag.* 47 ; Topographie, *idem* ; Pays sur l'Indus et le Gange. *Kaboulestan*, *idem* ; Vallée de *Cachemire*, ainsi appelée du nom de sa capitale, *idem.* *Penjab* a pour capitale Lahore, *pag.* 48 ; *Moultan* du nom de sa capitale, *idem* ; *Sind*, *idem* ; *Guzurate*, *idem.* Agimère, *pag.* 49 ; Etats des Rajepoutes, capitale *Adchemire* ou *Agimère*, *idem* ; Pays sur le Gange, ou *Gangistan*, *idem* ; Province de Malvah, a pour capitale *Ougein* ou *Odcham*, *idem* ; *Agra* du nom de sa capitale, *idem.* *Dehly* du nom de sa capitale *pag.* 50 ; *Auhd* ou *Oude* du nom de sa capitale, *idem.* *Behar* ou *Bahar* qui a pour capitale Patna, *pag* 51 ; *Bengale* a pour capitale Calcutta, *idem.* Pays de montagnes. *Sirinagar* du nom de la capitale, *pag.* 52 ; *Komaun* a pour capitale Almora, *idem* ; *Gorka* du nom de sa capitale. Royaume de *Népal*, *idem* ; *Mokampour* etc., *idem* ; *Garrow* qui a pour chef lieu Gessengong, *idem.* Description du Décan, *pag* 53 ; Etats des Marattes, *idem* ; Etats du *Peicwa* ou *Punah*, du nom de la capitale, *idem* ; Ellore, *idem.* Kandish, Baglana, *pag.* 54 ; *Berar* qui a pour capitale Nagpour, *idem* ; Etats du *Nizam* ont pour capitale Hydrabat, *idem* ; Possessions Anglaises, *idem* ; *Orissa*, *idem.* Circars du nord, *pag.* 55 ; Côte de Coromandel, *idem* ; *Carnate* capitale Arkote, *idem* ; *Jaghire* : chef-lieu Madras, *idem.* Pondichery, *pag.* 56 ; *Royaume* de *Tanjaour*, de la ville de ce nom, *idem* ; *Royaume* de *Madurèh*, de la ville de ce nom, *idem* ; Kallys, *idem* ; *Haut Carnate*, *idem* ; Ruines de Bisnagar, *idem.* *Mysore* de la ville de ce nom, *pag.* 57 ; *Côte occidentale du Décan.* Surate, *idem* ; Côtes de *Caglana*, *idem.* Le *Concan*, *pag.* 58, Goa, *idem* ; Le Canara, *idem* ; Le *Malabar*, *idem* ; Villes principales, *idem* ; Royaume de *Travancore*, du nom de la capitale, *idem.*

Gouvernement et lois de l'Indostan, *pag.* 59 ; Gouvernement de l'Indostan, *idem.* Si les invasions de Bacchus et d'Hercule dans l'Inde ont quelque certitude, *pag.* 60 ; Expédition de Bacchus dans l'Inde, *idem.*

Quel est ce Bacchus, *pag.* 61. Si ce Bacchus est Sésostris, *pag.* 62; Bacchus des Grecs, *idem.* Bacchus Indien, *pag.* 63. Expédition d'Hercule, *pag.* 64; Expédition de Darius Hystaspe, *idem.* Alexandre aux Indes, *pag* 65; Régne de Sandrocot, *idem*; Conquêtes des Arabes, *idem.* Incursion des Tartares sous Zingis-Kan, *pag.* 66; Fondation de la Monarchie Mogolle dans l'Inde, *idem*; Ancien gouvernement de l'Inde, *idem.* Diverses sectes des Brames Chéroters, *pag.* 69. Brames Kanuges, *pag.* 70; Brames Drauers, *idem*; Brames Brigibases, *idem*; Brames Ouriahs, *idem.* Seconde caste des Chatres, *pag.* 71. Troisième caste de Beises, *pag* 72. Quatrième caste des Souders, *pag.* 73; Divisions ignobles et méprisées, *idem*; Autres lois des Indous *idem.* Devoirs des Princes Indiens, *pag.* 74 Modestie et simplicité de Fraotes Roi des Tassyliens; *pag.* 75. Rajahs, ou Rois Indiens, *pag.* 77. Comment les Rajahs déchurent de leur ancienne splendeur, *pag* 78. Habillement des anciens Rois, *pag.* 79. Ministres et Tribunaux, *pag* 82; Causes de religion jugées par les Brames, *idem*; Causes civiles et criminelles jugées par le Roi, *idem.* On juge d'aprés les anciennes lois, *pag.* 83; Serment, *idem.*

Gouvernement du Grand Mogol, pag. 84; Origine, progrès et décadence de l'Empire du Grand Mogol, *idem*; Baber, *idem*; Houmayun, *idem*; Akbar, *idem.* Aureng-Zeb, *idem.* Nadir-Schah de Perse, *pag.* 85; De l'Empereur et de ses principaux ministres, *idem.* Tribunal de l'Empereur, *pag.* 86. Autres tribunaux particuliers, *pag* 87; Koutoual, *idem*; Cadi, *idem.* Prompte administration de la justice, *pag.* 88; Lois, *idem.* Finances du Grand-Mogol, *pag.* 89; Revenu des terres, *idem.* Du commerce, *pag.* 90; Taxes, *idem.* Prodigieuses richesses de l'Indostan, *pag.* 91; Cour du Grand-Mogol, *idem.* Cour de Dehly, *pag.* 92; Grande salle d'audience, *idem*; Comment l'Empereur était vêtu, *idem*; Trône de l'Empereur *idem.* Fête lorsque l'Empereur se fait peser, *pag.* 94. Comment était vêtu le Grand-Mogol Jehan-Guire selon la relation de Thomas Roe, *pag.* 95; Portrait antique de Tamerlan, *idem.* Le Mâhl ou sérail, *pag.* 96. Reines, *pag.* 97; Concubines, *idem*, Princes et Princesses, *idem*; Gouvernantes, *idem*; Habillement des Reines, des Princesses du sang et des concubines, *idem.* Chanteuses et danseuses, *pag.* 98; Femmes esclaves, et eunuques, *idem.* Cortége de l'Empereur lorsqu'il sortait, *pag.* 99. De quelle menière l'Empereur entreprenait un long vòyage, *pag.* 100. Disposition du camp, *pag.* 101. Bazars et leur forme, *pag.* 102. De quelle manière l'Empereur prenait le divertissement de la chasse, *pag.* 103; Autres divertissemens du Grand-Mogol, *idem.* Dissolution de l'Empire Mogol, *pag.* 104. Dissolution du royaume de Mysore, *pag.* 106; Fin tragique de Tipou-Saib, *idem.*

Gouvernement des Puissances de l'Indostan depuis la chute de l'Empire Mogol, pag. 107; *Puissances des Marattes, idem*; Etymologie du mot Maratte, *idem.* Fondation de l'Empire Maratte, *pag.* 108.

L'Empire Maratte devient très-grand sur les ruines du Mogol, *pag.* 109; Partage de l'Empire Maratte, *idem*; Gouvernement féodal des Marattes, *idem.* Leur constitution selon Tone, *pag.* 110; Forces des Marattes, *idem. Puissances des Seiks, pag.* 111; Nation des Seiks, *idem.* Forme de leur gouvernement, *pag.* 112. Art militaire, *pag.* 113; *Puissances Européennes, et gouvernement actuel de l'Inde, idem.* Gouvernement actuel de l'Indostan, *pag.* 116. Etablissemens Anglais dans l'Inde, *pag.* 117; Etablissement du Bengale, *idem.* Force militaire, *pag.* 118; Etablissement de Madras, *diem*; Force militaire, *idem.* Etablissement de Bombay, *pag.* 119; Quel effet la force armée des Anglais produit dans l'Inde, *idem.* Etat des Marattes du levant, *pag.* 120; Du Nizam dans le Décan, *idem*; Rajah du Mysore, *idem.*

Milice de l'Indostan, *pag.* 121; Quelles notions nous ont données les premiers écrivains de la milice Indienne, *idem.* Armes antiques et modernes des Indiens, *pag.* 125. Rajepoutes, *pag.* 126; Rahouts, *idem*; Bridgibases, *idem.* Les B'haylas ou anciens soldats Indiens, *pag.* 127; Cipayes, *idem.* Milice du Grand-Mogol, *pag.* 128; Garde du Grand-Mogol, *idem.* Garnison dans les Provinces, *pag.* 129. Armes des troupes Mogolles, *pag.* 130; Arsenal de l'Empereur, *idem*; Eléphans de guerre, *idem.* Valeur et science militaire des Mogols *pag.* 131.

Religion, *pag.* 132; Des livres sacrés, *idem*; Le Védam, *idem.* Les Saster, *pag.* 133; Les Jagamons et les Pouranons, *idem.* Opinion des philosophes sur la mythologie des Indiens, *pag.* 136. Trois divinités principales qui en forment une seule, *pag.* 137. *Dieux des Indiens pag.* 139; Brama, *idem*; Guerre entre Brama et Visnou, *idem*; Visnou changé en Sanglier, *idem.* Brama transformé sous la forme de l'oiseau *Annon* (espéce de cygne), *pag.* 140; Sarassouadi femme de Brama, *idem*; Brama comment est représenté, *idem*; Visnou, *idem.* Incarnations de Visnou, *pag.* 141; Première incarnation en poisson, *idem*; Seconde incarnation en tortue, *idem.* Troisième incarnation en Sanglier, *pag.* 143; Quatrième incarnation en corps moitié homme et moité lion, *idem*; Cinquième incarnation en Brame nain, *idem.* Sixième incarnation en homme sous le nom de Rama, *pag.* 144. Septième incarnation en homme sous le nom de Balapatren *pag.* 145; Huitième incarnation en homme sous le nom de Parassourama, *idem.* Neuvième incarnation en berger négre sous le nom de Quischena, *pag.* 146. Dixième incarnation qui doit avoir lieu sous la forme d'un cheval, *pag.* 148. Pierre Salagraman, *pag.* 149; *Chiva*, *idem*; Chiva, comment est représenté, *idem.* Origine du Lingam, *pag.* 150; Autre origine donnée au Lingam par les sectateurs de Visnou, *idem.* Combien est révéré des Indiens, *pag.* 151. Quatre fils de Chiva, *pag.* 152; Demi-Dieux, *idem.* Mauvais génies, *pag.* 153; *Dogmes et culte des Indiens, idem*; L'Inde a été le berceau

de presque toutes les religions, *idem.* Unité de Dieu, *pag.* 154; Identité de croyance entre les sectateurs de Chiva et de Visnou, *idem.* Système des Indiens sur l'âme, *pag.* 155. Culte, *pag.* 156; Offrandes, prières, ablutions, *idem.* Description d'un des temples les plus anciens de l'Inde, *pag* 157. Temples les plus fameux, *pag.* 158; Statues des Dieux, *idem.* Jeunes filles appelées Devadàses consacrées aux Dieux, *pag.* 159; Elles sont livrées à la corruption des Brames, *idem*; Elles ont soin du temple, *idem.* Les Nartachis ou Veschastri etc., *pag.* 160; Les Cancenis ou Balliadères, *idem*; Leurs danses, *idem.* Comment elles conservent leur sein, *pag.* 161; Cercle noir autour des yeux, *idem.* Elles se teignent les ongles en vermillon, *pag* 162; Inauguration d'un temple, *idem*; Grand prêtre, *idem.* Description de la fête de la dédicace du temple appelée *Tirounal*, *pag.* 163. Fêtes annuelles, *pag.* 164. Fête de la *naissance de l'an*, *idem*; Fête en honneur de Latchimi, *idem.* Naissance de Quischena, *pag* 165; Fête d'*Ouricati-Tirounal*, *idem*; Fête de *Mahar-Naomi*, ou fête des armes, *idem*; Fête du *Péroun-Pongol*, *idem.* Fêtes particulières, *pag.* 166; Fête de Mariatal, de Darma-Rajah, de Drobédé, et de Manarsouami, *idem.* Fête du feu en honneur de Darma-Rajah, *pag.* 167; Cérémonies *Poutché*, *idem.* Le *Dibaradane*, *pag.* 168; L'*Abichégam*, *idem*; Le *Sandinavé*, *idem.* Le *Nagapoutché*, *pag.* 169; *Religieux ou Fakirs*, *idem*; *Gimnosophistes*, *idem.* Diverses classes de Fakirs, *pag.* 171; *Poron-Houngse*, *idem.* *Dondy*, *pag.* 172; *Saniasses*, *idem.* *Nanek-Pounthy*, *pag.* 173; *Biscnoub* dévot, *idem.* *Abd'-Hout*, *pag.* 174; *Ramanandy*, *idem*; *Batmatcharys*, *idem.* *Nagou*, *pag.* 175; Pénitens, *idem*; Les *Oudoubahous*, *idem.*

Mariages et cérémonies nuptiales des Indiens, *pag.* 176. Deux espèces de mariages, *pag.* 177. Mariage en *pariam*, *pag.* 178; Mariage en *cannigadanam*, *idem.* Cérémonies nuptiales, *pag.* 179. Marche pompeuse des époux, *pag.* 180; Manière d'obvier aux dangereux effets de l'*œillade*, *idem.* Cérémonie pour le jour du mariage, *pag.* 181. Cérémonie pour l'accouchement, *pag.* 183.

Funérailles, *idem.* Cérémonies funèbres dans la maison du défunt, *pag.* 184. Le cadâvre est brûlé sur le bûcher, *pag.* 185; Repas funèbre, *idem.* Les Indiennes se brûlent avec les cadâvres de leurs maris, *pag.* 186. Ce spectacle est encore plus affreux au Bengale, *pag.* 188 *Religion des Parsis, Gaures ou Guèbres*, *pag.* 189; Autres religions introduites dans l'Indostan, *idem.* Leur vénération pour le feu, *pag.* 190. Ils reconnaissent un Etre suprême, *pag.* 191; temples, *idem.* Fêtes *pag.* 192; Prêtres, *idem*; Leur vénération pour le coq etc., *idem*; Attachement particulier pour les chiens, *idem.* Ils mangent de la viande, *pag.* 193; Ils portent un cordon, *id.*; Cérémonies nuptiales, *idem* Cérémonies funèbres, *pag.* 194. *Religion des Seiks, des Navars, des Garrows etc.*, *pag.* 195; Secte religieuse fondée par Nanek, *idem*;

Navars, *idem*; Garrows, *idem*; Couciens, *idem*; Religions Juive et Chrétienne, *idem*. *Religion des Mogols*, *pag.* 196. Mogols Mahométans de la secte d'Ali, *idem*; Fêtes particulières des Mogols, *idem*. Mosquées, *pag.* 198; Mullahs ou prêtres Musulmans, *idem*; Cérémonies nuptiales, *idem*. Lois sur le mariage, *pag.* 199; Cérémonies funèbres, *idem*. Leurs sépulcres, *pag.* 200; Fakirs, *idem*.

Arts et sciences, *pag.* 201. Agriculture, *pag.* 202. Riz, *pag.* 203; Coton, *idem*. Indigo, *pag.* 204; Cocotiers, *idem*; Soie, *idem*; Cultivateur Indien, *idem*. Charrue, *pag.* 205; Jardinier, bouvier, *idem*; *Soulys*, *idem*; Industrie des Indiens en fait de manufactures, *idem*. Les Indiens surpassent les autres nations dans leurs manufactures de soie et de coton, *pag.* 206. Toiles, perkales, mouchoirs, chals, draps etc., *pag.* 207.

Architecture de l'Indostan, *pag.* 209. Les rocs sculptés de Mavalipouram, *pag.* 211. Temples souterrains d'Elore, *pag.* 213. Grottes de Doumar Leyna, *pag.* 214. *Dimensions du Doumar Leyna*, *pag.* 216. *Kailassa* ou *Keïlachia* ou palais de Chiva, *pag.* 217. Centre de la partie inférieure, *pag.* 218. Parties latérales à la droite et à la gauche de la partie inférieure du temple, *pag.* 219; Centre de la partie supérieure, *idem*. Côté droit de l'aire, *pag.* 221; Côté gauche de l'aire, *idem*. Mesures du Kailassa, *pag.* 222; Plan inférieur à la gauche de la cour, *idem*. Extrémité de l'aire vis-à-vis l'entrée, *pag.* 223; Plan inférieur à la droite de la cour, *idem*. Côté gauche de l'étage supérieur, *pag.* 224. Côté droit: premier étage, *pag.* 225; Second étage, *idem*; Le centre, *idem*. Grand temple, *pag.* 226. Pagode de Chalembrom ou Chiallambroum, *pag.* 227. La grande pagode de Tanjaour, *pag.* 231. Architecture moins ancienne des monumens de l'extrémité méridionale de l'Indostan, *pag.* 233; Monumens de Maduréh, *idem*; Palais des anciens Rajahs Tremal-Naïk à Maduréh, *idem*. Le grand choultri de Maduréh, *pag.* 234. Monumens de l'architecture Moresque, *pag.* 236; Tombeau d'Akbar, *idem*. Sépulture de la dynastie Musulmane dans le Mysore, *pag.* 238. Si on trouve de belles maisons dans l'Inde, *pag.* 241; Comment sont construites les maisons dans l'Indostan, *idem*. Les plus belles maisons de Dehly, etc., *pag.* 242; Comment elles sont garnies, *idem*. Maisons de médiocre et dernière espèce, *pag.* 243; Superstition des Indous relativement à la forme de leurs maisons, *idem*. Architecture militaire, *pag.* 244. Architecture navale, *pag.* 246. Bateaux et barques, *pag.* 247; *Bangle*, *idem*. *Polouar*, *pag.* 248; *Gonga*, *idem*; Pinasse ou Yacht, *idem*.

Peinture, *sculpture*, *poésie*, *musique*, *danse*, *pag.* 250; Peinture, *idem*. Sculpture, *pag.* 251. Poésie, *pag.* 252; Le *Ràmàyana* poème épique, *idem*. *Youdkishtira-vigea* autre poéme épique, *pag.* 253; Poésies lyriques, *idem*; Apologues, *idem*. Poésies dramatiques, *pag.* 254; Représentations dramatiques, *idem*. Pantomime, *pag.* 255. Mu-

sique, *pag.* 256. Instrumens de musique usités dans les cérémonies religieuses, *pag.* 257. Le *Song* et le *Gautha*, *pag* 258; Le *Konser*, *idem*; Instrumens de musique destinés aux plaisirs. Instrumens à cordes, *Capliou* ou *Bin*, *idem*. *Pennak*, *pag* 259; *Tumbourah*, *idem*; *Sitar*, *Saranguy*, *Sarindah*, *idem*. *Omerti*, *pag.* 260; *Ourni*, *idem*; Diverses sortes de tambours. *L'Hauk*, *idem*; *Houla*, *idem*; *Mirdeng* ou *Khole*, *idem*; *Houlok*, *idem*. *Thobla*, *pag.* 261; *Tykora*, *idem*; *Domp*, *idem*; *Djougo*, *idem*; *Sourmonglab*, *idem*; *Kortal*, Instrumens à vent *Ramsinga*, *idem*. *Baunk*, *pag.* 262; *Sournaé*, *idem*; *Tabri*, *idem*; *Bansy*, *idem*; Chanteur, *idem*; Danse, *idem*. Habillement des *Ram-genyes*, *pag.* 263.

Sciences, *pag.* 264; Bénares, l'Athénes des Indiens, *idem*; La première étude des Indiens est celle de la langue *Sanscrit*, *idem*. Diverses écoles de philosophie, *pag.* 265; Transmigrations des âmes, *idem*. Les instituts de Menou, *pag.* 266. Notions chronologiques, *pag.* 267; Quatre âges depuis la création du monde, *idem*. Si la mythologie Indienne peut être comparée avec celle des Grecs, *pag.* 268; Allégorie de la mythologie Indienne, *idem*. Astronomie, *pag.* 269; Astrologie, *idem*. Magie, *pag.* 271; Invention des chiffres numériques due aux Indiens, *idem*. Chirurgie et médecine, *pag.* 272; Rémédes Indiens, *idem*. Etrange maladie qui régne à Cochin, *pag.* 274; Petite vérole, *idem*. Langues de l'Indostan, *pag.* 275; Langues, Sanscrite, Cachemirienne, Maratte, Talonga, Tamoulique, Indostanique ou Nagari etc., *idem*. Divisions primitives des langues Indiennes, *pag.* 276; Du sanscrit, *idem*; Opinion de M. Dow sur la formation du sanscrit, *idem*. Quel est le dictionnaire le plus estimé du sanscrit? *pag.* 277. Pracrit ou dialectes qui en dérivent, *pag.* 278; Le Magadha, et le Paisah, *idem*; Accent des Indiens en parlant, *idem*; Ecriture et livres des Indiens, *idem*.

Mœurs et usages, *pag.* 280; Influence du genre de vie des Indiens sur le caractère de leur physionomie, *idem*; Beauté et grâces des femmes Indiennes, *idem*. Les Indiens sont dans l'usage de s'oindre et de se teindre le corps, *pag.* 281; Cheveux, barbe etc. *idem*. Nourriture des Indiens, *pag.* 282. Boisson, *pag.* 283; Manière de manger, *idem*. Ils fument du tabac, et mâchent du bétel, *pag.* 284; *Houkes* ou pipes diverses, *idem*; *Nariel-Houka* ou pipes de coco, *idem*. *Houka* à long tuyau, *pag.* 285; *Gourgonry-Houka*, *idem*; Variété de l'habillement dans l'Inde, *idem*. Habillement des hommes, *pag.* 286; Habillement d'un riche Indien, *idem* Habillement d'un Indou de moyenne condition, *pag.* 287; Habillement d'un Indou de basse condition, *idem*. Habillement des Indiennes, *pag.* 288. Indienne en grande parure, *pag.* 289. Habillement des enfans, *pag.* 290. Domestiques, *pag.* 291; Le *Bannian*, *idem*; *Serkar*, *idem*; *Gemadar*, *idem*; *Chopdar*, *idem*. *Serdar*, *pag.* 292; L'*Houka-Berdar*, *idem*; Le *Chioukydar*, *idem*; Le cocher, *idem*; *Erkarah*,

idem. Femmes de service, *pag.* 293; L'*Ayah*, *idem*; Les *Dây*, *idem*; Les *Matheranny*, *idem*; Voitures et palankins, *idem.* Voitures *Routh*, *pag.* 294; *Gary* ou *Fiacre*, *idem*; *Ekka*, *idem*; *Rahhou*, *idem*; *Hakery*, *idem. Chaupal*, *pag.* 295; *Jalledar*, *idem*; *Chata*, *idem*; *Mohhafa*, *idem*; *Megianah*, *idem.* Long palankin, *pag.* 296; Jeux et amusemens des Indiens, *idem*; Les Indiens s'amusent des serpens, *idem*; Le *Mâhl*, *idem. Bateleurs*, *pag.* 297. Autres jeux *Puntchi*, *pag.* 298; Caractère doux et humain des Indous, *idem*; Leur affection extrême pour les animaux, *idem.* Hopital pour les animaux infirmes à Surate, *pag.* 299. Leur compassion pour les animaux dérive de leur croyance à la métempsicose, *pag.* 300. L'Inde ne manque pas d'exemples de cruauté ni du plus grand courage, *pag.* 301; Piété filiale, *idem.* Intégrité des Indiens, *pag.* 302; Marques de respect envers leurs supérieurs et leurs égaux, *idem.* Tolérance, prudence, affabilité, etc. des Indiens, *pag.* 305; Les Indiens avides de gain et avares, *idem*; Leur lenteur dans les affaires, *idem.* Ils ne sont point exacts dans leurs promesses, *pag.* 306; Sensibilité des Indous à l'honneur et à la honte, *idem. Costume particulier de divers peuples de l'Indostan*, *pag.* 307; Habillement particulière des Cachemiriens, *idem*; Tchingans, *idem.* Rajepoutes, *pag.* 308; Rohillas, *idem*; Touppahs, *idem*; Nevars, *idem*; Garrow, *idem.* Malabares proprement dites, *pag.* 309; Mologiams, *idem*; *Colonies étrangères*, *idem*; Juifs blancs et noirs, *idem*; Chrétiens, *idem*; Mapoulétes ou Mahapilles, *idem.* Marchandises qui circulent dans l'Inde, *pag.* 310. Monnaie de l'Inde. La *roupie*, *pag.* 311. Le *fanon* ou *panam*, *pag.* 312; *Cauris*, *idem*; *Doudou*, *idem*; *Tchiangoupanam. Cambou càsha*, *idem*; *Jacàsha*, *idem*; *Chacram*, *idem. Sarafis*, *pag.* 313; *Bhagavadi* appelé pagode par les Européens, *idem.* Poids, *pag.* 314. Mesures des liquides, *pag.* 315; Mesures d'espace, *idem.*

DESCRIPTION

DES ILES

DE CEYLAN, DES MALDIVES, ET DES LAQUEDIVES.

Préface, *pag.* 317. *Description de l'île de Ceylan*, *pag.* 319; Si l'île de Ceylan est la *Taprobane* des anciens, *idem.* Villes principales, *pag.* 320; Rivières principales, *idem*; Divers noms et étendue de l'île, *idem*; Etendue, *idem*; Montagnes, *idem*; Pic d'Adam, *idem.* Climat, *pag.* 321; Minéraux, pierres, *idem*; Végétaux, *idem.* Fleuves, *pag.* 322. Animaux, *pag* 323. Population primitive, *pag.* 324; Habitans, *idem*; Singalais et Candiens, *idem*; Vadasses, *idem.* Topographie. Côtes de l'île. Jafnapatnam, *pag.* 325; Colombo, *idem*;

Pointe de Galles, Maturé, Tengala etc. *idem*. Petite îles à l'entour de Ceylan, *pag.* 326; Royaume de Candy, *idem.*

Gouvernement, *pag.* 327; Le Roi Ravanen, *idem*; Ruma, *idem*; En combien de Royaumes l'île était divisée, *idem.* Comment était divisé l'intérieur de Ceylan dans le XVI.e siécle, *pag.* 328. Le Roi de Candy considéré comme Empereur de Ceylan, *pag.* 329; Les Hollandais enlévent aux Portugais tous leurs établissemens, *idem*; Vues d'avarice et d'ambition des Hollandais, *idem*; Hollandais chassé de l'île, *idem*; Elle passe ensuite sous la domination des Anglais, *idem.* Le gouvernement de Candy est despotique, *pag.* 330; Titres du Roi de Candy, *idem.* Témoignages de respect qu'on lui rend, *pag.* 331; Comment il se montre en public lorsqn'il donne audience, *idem.* Cortége du Roi lorsqu'il sort, *pag.* 332. Genre d'habillement du Rajah Singa, *pag.* 333; Les Adigars ou premiers ministres, *idem. Dissova* ou Gouverneurs des districts, *pag.* 334; Revenus du Roi, *idem*; Couleur blanche reservée au Roi, *idem*; Lois et usages, *idem*; Les Candiens sont divisés en castes, *idem.* Comment est administrée la justice, *pag.* 335.

Milice, *pag.* 336.

Religion, *pag.* 338; Les Singalais sont trés-superstitieux, *idem*; Ils reconnaissent un Etre supréme, *idem*; Boddou est le second de leurs Dieux, *idem*; Boudda grande divinité de Ceylan, *idem.* Prêtres, *pag.* 339. Temples, *pag.* 340. Fêtes, *pag.* 341. Dogmes des Singalais, *pag.* 342; Cérémonies nuptiales, *idem.* Dote, *pag.* 343; Polygamie, *idem*; Cérémonies funébres, *idem.*

Arts et sciences, *pag.* 344; Agriculture, *idem.* Culture de la cannelle, *pag.* 345. Arts, manufactures etc., *pag.* 346; Langues, sciences etc., *idem.* Manière de diviser le tems, *pag.* 347; Leur écriture; *idem.* Astronomie, astrologie, médecine etc., *pag.* 348.

Mœurs et usages, Nourriture, boisson, *pag* 349; Habillement des hommes, *idem.* Habillement et parure des femmes *pag.*, 350. Meubles, *pag*, 351; Mœurs dissolues des Singalais, *idem.* Cérémonies, *pag.* 352; Amusemens, *idem.* Opinions sur l'origine de Bedah, *pag.* 353. Leur manière de trafiquer, *pag.* 355.

ILES LAQUEDIVES ET MALDIVES.

Iles Maldives, *pag.* 356. Leur situation, *idem.* Etymologie, *pag.* 357; Climat, *idem*; Productions des Maldives, *idem.* Extérieur des habitans, *pag.* 358; Conjectures sur leur origine, *idem.* Histoire moderne des Maldivais, *pag.* 359; Comment les Portugais s'emparérent des Maldives, *idem.* Les Maldivais pillés par les corsaires, *pag.* 360. Gouvernement, *pag.* 361; Lois, *idem.* Noblesse, *pag* 362; Habillement du Roi, *idem*; Ses revenus, *idem*; Palais du Roi, *idem.* Religion, arts, sciences, usages etc. *pag.* 363.

L'INDE AU DELA DU GANGE

OU

L'INDO CHINE

DÉCRITE

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

Introduction, *pag.* 367.
Description générale de l'Indo-Chine, *pag.* 371. Climat, *idem*; Végétation, *idem.* Animaux, pag. 373; Minéraux, *idem*; Habitans, *idem*; Langues, *idem*; Religion, *idem.*

EMPIRE DES BIRMANS OU BRACMANS.

Topographie, *pag.* 374; Origine du mot Birman, *idem*; Etendue et confins de l'empire Birman, *idem*; Aspect du pays, *idem.* Climat, *pag.* 375; Végétaux et animaux, *idem*; Figure des Birmans, *idem*; Topographie de l'empire Birman, *idem*; Royaume du Pégu, *idem.* Cassay et Katchar, *pag.* 376; Arracan, *idem*; Précis historique de l'empire Birman, *idem.*
Gouvernement, *pag.* 378. Lois, *pag.* 380. Lois concernant les débiteurs, *pag.* 381; *Ordalie*, *idem*; Relations diverses sur la personne de l'Empereur, *idem.* La relation du dernier ambassadeur Anglais est digne de foi, *pag.* 382; Cortége des Principes lorsqu'ils se rendent à la salle d'audience, *idem.* Magnificence de la Cour Birmane, *pag.* 383; Description de la salle d'audience, *idem*; Comment étaient assis les Princes, *idem.* Les Anglais sont de nouveau admis à l'audience, *pag.* 384; Description de la salle du trône, *idem.* Habits de cérémonie de l'Empereur, *pag.* 385. Population, *pag.* 386; Revenus de l'Empire, *idem*; Impossibilité d'évaluer ces revenus, *idem.*
Milice, *pag.* 387; Enrôlement au service militaire, *idem*; Les parens des soldats sont responsables de leur conduite, *idem*; Infanterie, *idem*; Cavalerie, *idem.* Armes, *pag.* 388; S'ils connaissaient les armes à feu avant les Européens, *idem.* Forces navales, *pag.* 389.
Religion, *pag.* 390. Prêtres et *Talapouins*, *pag.* 392; Occupations des prêtres, *idem*; Prêtresses, *idem*; Habitations des prêtres, et temples, *idem. Kioum-Dogé* ou monastère royal d'Ummerapoura, *pag.* 393; *Kioum* du *Siredo* ou grand prêtre, *idem.* Idoles transportées d'Arracan, *pag.* 394; Description du temple de Pégu appelé *Schoè-Madou*, *idem. Tée* du temple de *Schoè-Madou*, *pag.* 395. Jours de fête, *pag.* 396; Principales fêtes des Birmans, *idem.*

Mariage et funérailles, *pag.* 397; Diverses lois des Birmans concernant le mariage, *idem*; Noces *idem*. Il est permis aux femmes Birmanes de se marier avec des étrangers, *pag.* 398; Si les Birmans sont jaloux, *idem*; Si les Birmans peuvent vendre leurs femmes, *idem*. Cérémonies funèbres *pag* 399.

Arts et sciences, *pag.* 399; Agriculture, *idem*. Manufactures, *pag.* 400; Etoffes, *idem*; Architecture, *idem*; Architecture militaire, *idem*. Architecture navale, *pag.* 401; Sculpture, *idem*. Peinture, *pag.* 402. Poésie, *idem*; Musique, *idem*. Théatre Birman, *pag.* 403. Langue et littérature, *pag.* 404. Division du tems, *pag.* 405.

Mœurs et usages, *pag.* 406; Caractère des Birmans, *idem*; Nourriture, *idem*; Les objets dont se servent les Birmans indiquent leur rang, *idem*; Habillement des hommes, *idem*. Habillement des femmes, *pag.* 407; Elles affectent de faire voir leurs jambes en marchant, *idem* Birmans, comment ils s'arrangent le corps, *pag.* 408; Costume des montagnards appelés *Kain*, *idem*. Carainers ou Carianers, *pag.* 409. Jeux, *pag.* 410. Chasse des éléphans, *pag.* 411; Commerce intérieur et extérieur, *idem*. Monnaies, poids, mesures, *pag.* 412.

ILES ANDAMANES ET NICOBAR.

Mémoire de Chevalier sur les Andamanes, *pag.* 413. Relation de Symes, *pag.* 414; Description de ces îles, *idem*; Climat, *idem*. Végétaux, *idem*; Animaux, *idem*. Habitans, *pag.* 415; S'ils sont cannibales, *idem*. Leurs armes etc., *pag.* 416; Nourriture, *idem*. Habitations, *pag.* 417; Religion, *idem*. Langue, *pag.* 418; Iles Nicobar, *idem*.

DESCRIPTION PARTICULIÈRE

DES ROYAUMES

DE JANGOMA, LAOS, TONQUIN, COCHINCHINE, CAMBODJA, SIAM, MALACCA etc.

Samahey et ses habitans, *pag.* 420. Royaume de Lac-Tho, *pag.* 421; Diversité d'opinions sur les limites, l'étendue etc. du royaume de Laos, *idem*. Montagnes et rivières, *pag.* 422; Le fleuve Menan-kong, *idem*; Provinces et villes, *idem*. Voyage fait par quelques Chinois à travers le Laos, *pag.* 423; Laos méridional ou royaume de Lanjang, *idem*; Benjoin et gomme laque, *idem*; Ivoire, *idem*; Mines, *idem*. Sel, *pag.* 424; Animaux, *idem*; Ville de Lanjang, *idem*; Pays septentrional proprement appelé Laos, *idem*; Les provinces du Laos septentrional. Kian-seng. Kemerat, *idem*. Le royaume de Leng a

Leng pour capitale, *pag.* 425; Les provinces de Lé et de Meng, *idem*; Histoire et gouvernement de Laos, *idem.* Le Roi de Lanjang, *pag.* 426; Principaux officiers du royaume, *idem*; Lois, *idem*; Train et faste du Roi lorsqu'il se montre en public, *idem.* Religion, *pag.* 427. Habillement des Talapoins, *pag.* 428; Leurs fêtes, *idem*; Mariages, *idem.* Cérémonies funébres, *pag.* 429. Mœurs et usages, *idem*; Commerce, *idem.*

LE *TON-KING* OU TONQUIN.

Introduction, *pag.* 431.

Description du Tonquin, *pag.* 433; Position et limites, *idem*; Etymologie du nom, *idem*; Aspect du pays, *idem*; Climat, *idem*; Ouragans, *idem.* Montagnes et plaines, *pag.* 434; Végétaux, *idem*; Bananier, *idem.* Lé-ché, *pag.* 435. *Myte* ou *iaca*, *pag.* 436; Mûriers, *idem*; Ananas, *idem.* Animaux, *pag.* 437. Division du Tonquin, *pag.* 438; *Kako* ou *Keko* capitale du Royaume, *idem.*

Gouvernement et lois, *pag.* 439; Incertitude de l'histoire du Tonquin, *idem*; Ce qu'en disent les Chinois, *idem.* Ce qui est rapporté par Baron, *pag.* 440. Les Chinois s'emparent du Tonquin, *pag.* 441; Le peuple se révolte, *idem*; Traité conclu avec les Chinois, *idem.* Changemens survenus dans la suite, *pag* 442; Usurpation du pouvoir suprême par les *Chova*, *idem.* Gouvernement du Tonquin *pag.* 443. Corruption des lois, *pag.* 444. Impots, *pag.* 445. Lois civiles, *pag.* 446; Adoption, *idem*; Mariages *idem*; Divorce, *idem.* Adultère puni, *pag.* 447; Hérédité, *idem*; Lois criminelles, *idem.* Cour du *Bova*, *pag.* 449; Résidence du *Chova*, *idem*; Concubines du Roi, *idem*; Epouse du Roi, *idem.* Enfans du Roi, *pag.* 450; Cour du *Chova*, *idem.* Serment de fidélité, *pag.* 451; Fêtes, *idem.* Inauguration du nouveau *Chova*, *pag.* 452. Pompe funébre à la mort du Roi, *pag.* 453.

Milice, *pag.* 455; Armée, *idem.* Soldats sans courage, *pag.* 456; Quelle en est la raison, *idem*; Leurs guerres, *idem.* Armée navale, *pag.* 457.

Religion pag. 457. Secte de Fo, *pag.* 458. Fêtes et sacrifices, *pag* 459. Secte de *Lanzou*, *pag.* 460. Religion des lettrés de Confucius, *pag* 461.

Cérémonies nuptiales, *pag.* 463.

Cérémonies funébres, *pag.* 463. Usages étrangers, *pag.* 464; Honneurs rendus aux morts, *idem*; Cercueil et habillemens des morts, *idem.* Pompe funébre, *pag.* 465; Deuil, *idem.*

Arts et sciences, *pag.* 465; Si les Tonquinois ont reçu des Chinois les arts et les sciences, *idem.* Ils manquent d'encouragement, *pag.* 466; Agriculture, *idem.* Culture des vers à soie, *pag.* 467; Manufactures, *idem.* Toiles d'écorce d'arbre, *pag.* 468; Vernis, *idem.* Beaux arts, *pag.* 469; Architecture, *idem*; Palais des Mandarins, *idem*;

Maisons des particuliers, *idem*. Palais du Roi, *pag*. 470. Peinture, sculpture, *pag*. 471. Poèsie, musique, *pag*. 472; Danse, *idem*. Sciences, *pag*. 473. Médecine, *pag*. 474.

Mœurs et usages, *pag*. 475; Tonquinois distingués en diverses espéces d'hommes, *idem*; Montagnards, *idem*. Chasseurs, *pag*. 476; Gens de la campagne, *idem*; Fausse idée du caractère de la nation Tonquinoise, *idem*; Caractère des Tonquinois, *idem*. Leur figure, *pag*. 477; Ils se noircissent les dents, *idem*. Ils laissent croître leurs ongles, *pag*. 478; Nourriture *idem*; Festins, *idem*. Boisson, *pag*. 479. Tables, vaisselle etc., *pag*. 480; Habillement des Tonquinois, *idem*. Habillement des femmes, *pag*. 481; Cheveux, *idem*; Chaussure, *idem*. Civilité, *pag*. 482; Visites etc. etc., *idem*. Civilités quand ils se rencontrent, *pag*. 483; Présens aux supérieurs, *idem*. Mesures du tems, *pag*. 484; Mesures des distances, *idem*; Année Tonquinoise, *idem*. Fêtes et divertissemens, *pag*. 485; Combat du coq, *idem*. Pêche et chasse, *pag*. 486; Jeu, *idem*; Commerce intérienr et extérieur, *idem*. Commerce intérieur, *pag*. 487; Monnaie, *idem*. Poids et mesures, *pag*. 488.

LA COCHINCHINE.

Introduction, *pag*. 489.

Description et Topographie de la Cochinchine, *pag*. 491; Montagnes, *idem*; Mines, *idem*. Climat, *pag*. 492; Végétaux, *idem*. Animaux, *pag*. 493. Habitans, *idem*. Topographie, *pag*. 494. Abrégé de l'histoire de la Cochinchine, *pag*. 495.

Gouvernement et lois, *pag*. 495; Cochinchine anciennement unie au Tonquin, *idem*. Gouvernement despotique, *pag*. 496; Lois, *idem*; Adultère comment est puni, *idem*; Où le Roi administre la justice, *idem*. Mode de juger dans les Tribunaux, *pag*. 497; Tributs, *idem*; Cour du Roi, *idem*. Révolution de la Cochinchine en 1774, *pag*. 498. Etat actuel de la Cochinchine, *pag*. 499.

Milice, *pag*. 499; Supériorité des Cochinchinois dans la milice sur leurs voisins, *idem*. Armes offensives et défensives, *pag* 500; Habillement des troupes, *idem*; Armée navale, *idem*. Rameurs et Soldats, *pag*. 501; Galères de guerre, *idem*.

Religion, *pag*. 503; Religion du peuple, *idem*; Transmigration des âmes, *idem*; Idoles, *idem*; Temples, *idem*. Prêtres, *pag*. 504; Offrande, *idem*. Offrandes au Dieu Fo, *pag*. 505. Mariages, *pag*. 506. Cérémonies funébres, *idem*.

Arts et sciences, *pag*. 508; Architecture, *idem*. Architecture navale, *pag*. 509; Poésie, musique et danse, *idem*. Médecine, *pag*. 511. Langue, *pag*. 512.

Mœurs et usages, *pag*. 513. Politesse et civilité, *pag*. 514; Manière de s'asseoir, *idem*; Nourriture des Cochinchinois, *idem*; Nids d'oiseaux,

idem. Manière de manger, *pag.* 515; Boisson, *idem.* Ils mâchent l'aréc enveloppé dans du bétel, *pag.* 516; Habillement des Cochinchinois, *idem.* Maisons et meubles, *pag.* 519; Commerce, *idem.* Monnaie, *idem.*

ROYAUME DE CAMBODJA.

Variations du nom Cambodja, *pag* 521; Auteurs qui ont décrit ce royaume, *idem.* Mey-Kon fleuve de Cambodja, *pag.* 522; Climat, productions, *idem*; Animaux, *idem.* Ville capitale de Cambodja, *pag.* 523; Autres villes, *idem*; Ports, Koupang-Soap et Ponthiamas, *idem*; Le Roi est despote, *idem*; Officiers d'Etat, *idem.* Forces du royaume, 524; Religion, *idem*; Dieux, *idem*; Prêtres, *idem.* Habillement, *pag.* 525; Manufactures et commerce, *idem.*

ROYAUME DE SIAM.

Introduction, *pag.* 527. Jugement sur les principales relations du royaume de Siam, *idem*; Choisy, *idem*; Tachard, *idem*; Forbin, *idem.* Gervaise, *pag.* 528; Loubère, *idem*; Turpin, *idem.*

Catalogue des principales relations sur le royaume de Siam. pag 529.

Description et Topographie du royaume de Siam; *pag.* 530; Nom de *Siam*, *idem*; Ses limites, *idem*; Le fleuve *Meynam*, *idem.* Inondations périodiques, *pag* 531; Saisons, *idem*; Mines, *idem*; Végétaux, *idem.* Animaux, beauté extraordinaire des éléphans, *pag.* 532; Le Caïpha, *idem*; L'oiseau *mouche*, *idem*; Le *Nocto*, *idem*; Habitans, *idem.* Topographie, *pag.* 533; *Sy-yu-thi-ya* capitale du Royaume, *idem*; Palais du Roi, *idem.* Ville de Louvo ou Louvok, *pag.* 534; Ban-Ko, Porselouk, Cambouri, *idem*; Tenassarim, *idem.* Junkseilon, *pag.* 535; Ligor ou Lugor, *idem*; Abrégé de l'histoire de Siam, *idem.*

Gouvernement et lois, *pag.* 536; La population est divisée en deux classes, *idem*; Esclavage, *idem*; Gens libres, *idem.* Les *Nay*, *pag.* 537; Variété de grades, *idem*; Noblesse, *idem*; Diverses classes de nobles ou d'employés, et leurs distinctions, *idem.* Tribunaux, *pag.* 538; Le *Pouran*, *idem.* Gouvernement de Johor et de Patana, *pag.* 539; Tribunal souverain de *Jouthia*, *idem*; Lois des Siamois, *idem.* Comment se traitent les procès, *pag* 640; Epreuve du feu et de l'eau, *idem*; Lois pénales, *idem*; Comment sont punis le vol, la révolte, l'homicide etc., *idem.* Châtiment appelé *La*, presque semblable à celui de la *Gangue* des Chinois, *pag-* 541; Des impositions, *idem.* Respect des Siamois pour leur Monarque, *pag.* 542; Défiance du Roi, *idem.* Pages, Eunuques, jeunes filles pour le service du palais, *pag.* 543; Femmes et concubines du Roi, *idem*; Lois concernant la succession, *idem*; Pompe du Roi lorsqu'il se montre au peuple,

idem. Comment sont reçus les ambassadeurs du Roi, *pag.* 545; Audiences solennelles, *idem.* De quelle maniére le Roi se retire du salon aprés l'audience, *pag.* 546; Comment sont vêtus les Mandarins et le Roi, *idem.*

Milice, *pag.* 547. Lâcheté des Siamois, *pag.* 548; Forces du Roi, *idem*; Armées, *idem*; Manière de combattre, *idem.* Forces navales, *pag.* 549.

Religion, *pag.* 549; Sommona-Kodom, *idem*; Bons et mauvais esprits, *pag.* 551; Lois de Sommona-Kodom, et manière de les transgresser sans péché, *idem.* Du suicide, *pag.* 552. La sévérité de la religion Siamoise fait beaucoup de prévaricateurs, *pag.* 553; Lieux de bonheur et de souffrances reconnus par les Siamois, *idem*; Le *Nirupan* ou lieu de bonheur le plus élevé, *idem.* *Les Talapoins ou Prêtres*, *pag.* 554; Deux sortes de Talapoins, *idem.* Tout homme peut se faire Talapoin, *pag.* 555; Habillement des Talapoins, *idem*; Couvens de Talapoins, *idem.* Régles de l'ordre des Talapoins, *pag.* 556; Leurs fonctions, *idem.* Talapouines, *pag.* 557.

Cérémonies nuptiales et funèbres, *pag.* 557; Cérémonies préliminaires au mariage, *idem.* Cérémonies nuptiales, *pag.* 558; Lois du mariage, *idem.* Funérailles, *pag.* 559.

Arts et sciences, *pag.* 560. Arts mécaniques, *pag.* 561; Agriculture, *idem*; Maisons des Siamois et leur architecture, *idem.* Palais et temples, *pag.* 562; Architecture navale, *idem.* Variété des balons, *pag.* 563; Sculptures, peintures, *idem.* Poésie, *pag.* 564; Musique, *idem*; Théatre et danse, *idem*; Danse appellée, *Cono*; Représentation appelée *Lacono*, *idem.* Danses et chants du *Rabam*, *pag.* 565; Langues des Siamois, *idem.* Education, *pag.* 566; Année Siamoise, *idem*; Manière de mesurer le tems, *idem*; Médecine, *idem.* Anatomie, chimie, *pag.* 567.

Mœurs et usages, *pag.* 567; Caractère des Siamois, *idem.* Nourriture des Siamois, *pag.* 568. Habillement, *pag.* 569. Ornemens, *pag.* 570; Meubles, *idem*; Montures, *idem*; Palankins, *idem.* Civilité des Siamois, *pag.* 571; Manière de saluer et de rendre visite, *idem*; Manière de s'asseoir, *idem.* Vie oisive des Siamois, *pag.* 572; Divertissemens et jeux, *idem.* Commerce, *pag.* 573; Mesures, *idem.* Monnaies, *pag.* 574.

LA PRESQU'ILE DE MALACCA OU MALAYE.

Origine du nom de Malacca, *pag.* 575; Centre de la péninsule, *idem.* Végétaux, *pag.* 576; Animaux, *idem*; Minéraux, *idem*; Les côtes divisées en plusieurs royaumes, *idem.* Ville de Patani, *pag.* 577; Tronganon, Pahang, Johor, *idem*; Habitans de Johor, *idem.* Malacca, *pag.* 578; Le Fort, *idem.* Malayans, *pag.* 579; Pera, *idem*; Ile Poulo-Pinang, ou île du Prince de Galles, *idem.* Lois féodales des Malais, *pag.* 580; Conséquences de cette législation, *idem.* Langue Malaise, *pag.* 581; Culture, *idem.*

PLANCHES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME DE L'ASIE.

Planche I. *Végétaux et animaux, sénevé, cochenille, jacquier, bufle, orang-outang etc.* . . . . . pag. 34
II. *Tamarinde, tigre, etc.* 35
III. *Cocotier, Chacal,* Cobra de capello, *Solitaire etc.* . . 37
IV. *Le Banian ou* Ficus Indica 37
V. *Différens traits qui caractérisent la physionomie des Indiens* 45
VI. *Le Bacchus Indien* 63
VII. *Diverses sectes des Brames* 70
VIII *Koytres etc.* 71
IX. *Beises* 72
X. *Habillement du Rajah de Tanjaour* 81
XI. *Portrait antique de Tamerlan, le Grand Mogol* . . 95
XII. *Cortége du Grand Mogol lorsqu'il sortait* 100
XIII. *La Princesse Rauchenara-Begoum* 100
XIV. *Fin tragique de Tipou-Saïb* 107
XV. *Marattes et Seiks* 110
XVI. *Rajepoutes, Rahouts, Bridgibases etc.* 126
XVII. *Les Cipayes* 128
XVIII. *Armes des troupes Mogolles* 130
XIX. *Trimourti, Brama, Chiva, Visnou, etc.* 141
XX. *Les six premières incarnations de Visnou* 141
XXI. *Les Brames chantent les actions glorieuses du Dieu Rama* 145
XXII. *Les autres incarnations de Visnou* 146
XXIII. *Pagode de l'Inde* 158
XXIV. *Description de la fête de la dédicace du temple appelée* Tirounal 164
XXV. *Fête de* Mariatal 167
XXVI. *Fête du feu en honneur de Darma-Rajah.* 167
XXVII. *Fakirs dévots* 172

XXVIII. *Fakirs pénitens* . . . . pag. 175
XXIX. *Cérémonies nuptiales* 182
XXX. *Indienne qui se brûle avec le corps de son mari* . . 188
XXXI. *Musulmanes aux tombeaux de leurs parens* 200
XXXII. *Cultivateur, Jardinier, Bouvier etc.* 204
XXXIII. *Rocs sculptés de Mavalipouram* 211
XXXIV. *Bas-relief qui sert d'ornement à l'espèce de vestibule du temple souterrain de Mavalipouram* 212
XXXV. *Plan des Grottes de Doumur Leyna etc.* 214
XXXVI. *Exhaussement du Dumar Leyna* 215
XXXVII. *L'entrée du Kailassa* 217
XXXVIII. XXXIX. } *Vues nord-est et sud-est du Kailassa* 219
XL. *Pagode de Chalembrom* 228
XLI. *Pagode de Tanjaour* 232
XLII. *Palais à Madhuréh.* 234
XLIII. *Le grand Choultri de Madhuréh* 234
XLIV. *Pilastres du Choultri* 235
XLV. *Tombeau d'Akbar* 236
XLVI. *Tombeau d'Hayder-Aly-Khan* 238
XLVII. *Vue d'une rue de Calcutta* 244
XLVIII. *Bateaux, et Barques* 247
LXIX. *Peintre, Chanteur etc.* 250
L. *Instrumens de musique* 258
LI. *Danse des* Ram-genye *ou danseuses* 262
LII. *Danseurs appelés* Balok 264
LIII. Houches *ou pipes diverses* 284
LIV. *Variété de l'habillement dans l'Inde* 287
LV. *Habillement des Indiens* 288
LVI. *Indienne en grande parure* 289
LVII. *Habillement des hommes de service* 291
LVIII. *Habillement des femmes de service* 292
LIX. *Voitures* 294
LX. *Palankins* 295
LXI. *Divers individus appartenans aux nations les plus connues dans l'Indostan* 296
LXII. *Divertissement des serpens* 297
LXIII. *Jeux Indiens* 297
LXIV. *Végétaux* 321
LXV. *Rajah-Singa etc.* 333
LXVI. *Habillement et parure des femmes etc.* 249
LXVII. *Végétaux* 372
LXVIII. Voungé, Maivoun, Voundoc, *etc.* 379
LXIX. *Salle d'audience* 385
LXX. *Infanterie, Cavalerie* 387

LXXI. *Bouddha, Gaudma* . . . . pag. 391
LXXII. Kioum *ou Monastère* 394
LXXIII. Scioé-Madou, *Temple à Pégu* 395
LXXIV. *Architecture navale* 401
LXXV. *Habillement des femmes* 407
LXXVI. *Chasse des éléphans* 411
LXXVII. *Végétaux* 435
LXXVIII. *Grand Chancelier, Mandarins, Lettrés etc.* 449
LXXIX. LXXX. } *Cortéges du Roi et de la Reine* 455
LXXXI. *Mandarin de Turon* 496
LXXXII. *Soldats Cochinchinois* 502
LXXXIII. *Offrande au Dieu Fo* 505
LXXXIV. *Navire de la Cochinchine* 509
LXXXV. *Représentation dramatique* 610
LXXXVI. *Groupe des Cochinchinois.* 517
LXXXVII. *Mandarins* 537
LXXXVIII. *Salle des audiences solennelles.* 545
LXXXIX. *Couvens de Talapoins* 556
XC. *Charrue, Vases, Instrumens etc.* 561
XCI. *Navires ou Balons* 563
XCII. *Aspect de cette Presqu'Ile* 580

FIN DU SECOND VOLUME DE L'AFRIQUE.